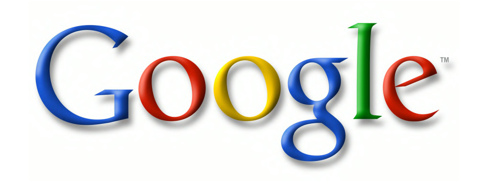
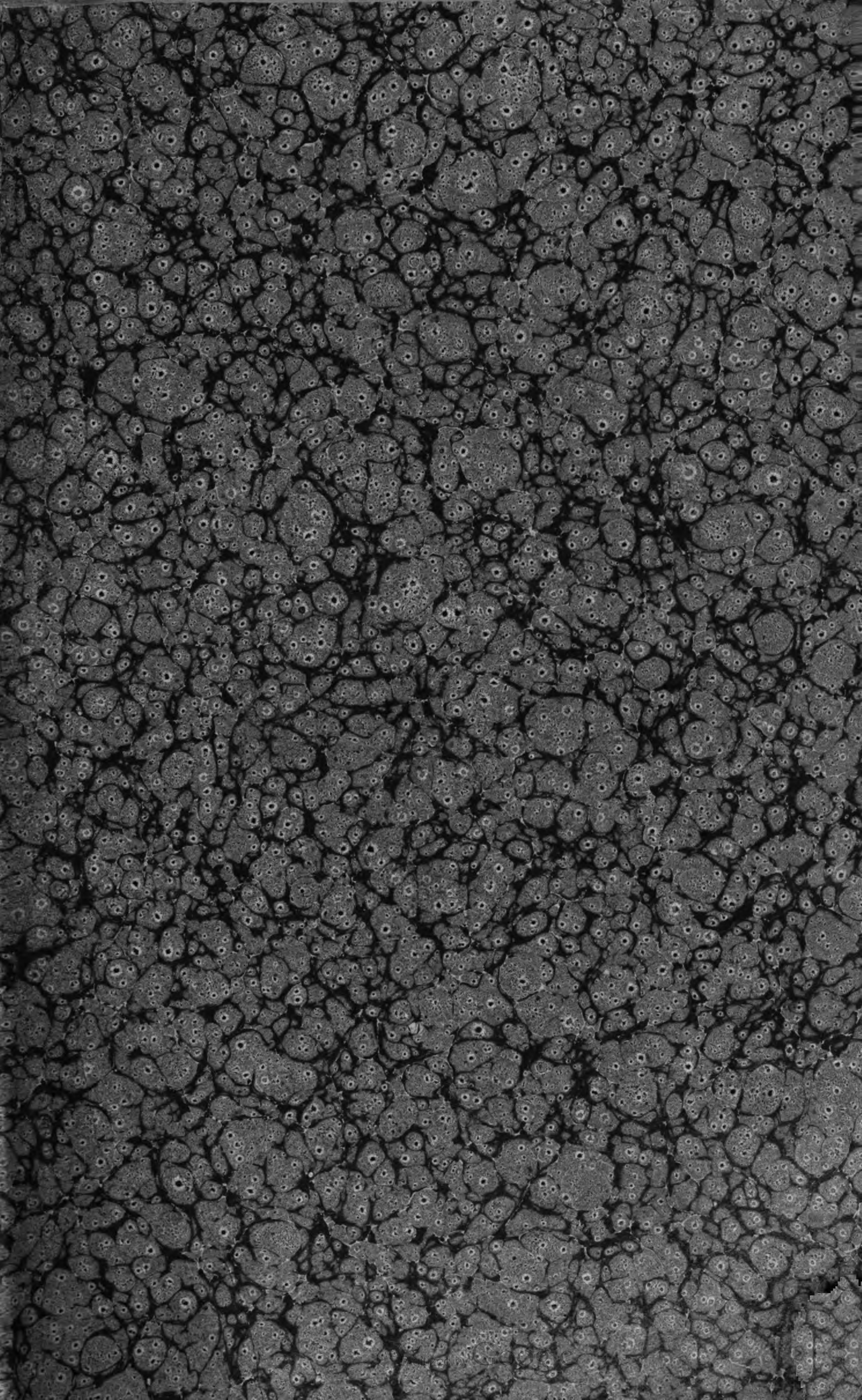

Google




BIB. COLL.
PICTAV. S.J.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, 9.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

(ANNÉES 1849-1850.)



A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD ET Cie,

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 1. — JANVIER 1849.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 8 JANVIER 1849,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE WAILLY, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu; la rédaction en est adoptée.

M. le Président proclame membres de la Société :

763. M. GUIFFREY (Georges), rue Hauteville, n° 1;

764. M. DE BLIGNIÈRES (Auguste), professeur de rhétorique au collége Stanislas, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 82;

Présentés par MM. V. Le Clerc et Egger.

Le Conseil apprend avec douleur la perte immense que les études historiques et archéologiques viennent de faire par la mort de l'un de ses membres, M. Letronne.

Ouvrages offerts à la Société.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

De la part de M. V. Le Clerc :

Histoire littéraire de la France, ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congregation de Saint-Maur, et continué

par des membres de l'Institut (*Académie des inscriptions et belles-lettres*). T. XXI (VIe des *Annales littéraires du* XIIIe *siècle*). Paris, 1848. 1 vol in-4° de ciij et 867 pages.

De la part de la Société des Antiquaires de l'Ouest :

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 3e trimestre de 1848. Poitiers, br. in-8°.

De la part de l'auteur, M. Hébert, notaire honoraire, les deux ouvrages suivants, formant les 4e et 5e livraisons de ses publications :

Exposé complet d'un système général d'immatriculation des personnes, des immeubles et des titres. Paris, 1847. 1 vol. in-8°;

Essai sur la formation d'un Catalogue général des livres et manuscrits existant en France, à l'aide de l'immatriculation. Paris, 1848. 1 vol. in-8°.

M. Hébert met gratuitement à la disposition de chaque membre de la Société, un exemplaire de ces deux ouvrages.

Correspondance.

M. V. Le Clerc, n'ayant pu assister à la séance, fait hommage à la Société du tome XXI de l'*Histoire littéraire de la France*, dont il est principal rédacteur et éditeur. Ce volume contient de nombreux et importants articles de M. Le Clerc, particulièrement des notices sur un très-grand nombre de chroniques historiques de France remontant au XIIIe siècle.

Travaux de la Société.

L'impression du tome V de la *Vie de Saint Louis* avance lentement. M. Crapelet sera invité à presser, autant que possible, la publication de ce volume.

M. Monmerqué entre dans quelques détails sur les deux ouvrages inédits qu'il a bien voulu se charger de publier pour la Société, savoir : les *Mémoires de Lamothe-Goulas* sur la cour de Gaston d'Orléans, et ceux de *Beauvais-Nangis* sur les règnes de Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII.

M. de La Villegille s'occupe activement du tome II du *Journal de Barbier*, dont le manuscrit pourra être remis dans le courant du mois prochain.

M. Auguste Le Prevost attend d'Angleterre deux ouvrages qui lui sont utiles pour éclaircir différentes questions de généalogie et de topographie historique du 4ᵉ vol. d'*Orderic Vital.*

— M. le président du comité des fonds fait connaître le nombre actuel des membres de la Société :

Au 1ᵉʳ janvier 1848	436 membres.
Reçus en 1848	17
	453
Démissionnaires ou décédés en 1848	47
Nombre des membres au 1ᵉʳ janvier 1849	406

M. Lascoux, au nom du même comité, présente la liste d'un certain nombre de sociétaires qui n'ont point encore acquitté leur cotisation de 1848. Le secrétaire est invité à leur écrire au nom du Conseil.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

DOCUMENTS.

EXTRAIT DU RAPPORT

DE M. WALCKENAER,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

Sur les travaux des Commissions de cette Académie pendant le dernier semestre de l'année 1848 ; *lu le* 12 *janvier* 1849.

« MESSIEURS,

« C'est une chose digne de remarque que, durant les six mois qui se sont écoulés depuis mon dernier rapport, les membres de cette Académie, sans cesse assiégés de préoccupations pénibles, souvent appelés, comme tous les bons Français, comme tous les vrais citoyens, à sauver, par leur courage, la patrie et la civilisation d'un péril imminent, n'aient pas suspendu, ni un seul instant négligé, leurs devoirs académiques; manifestant ainsi qu'ils n'estimaient

rien au-dessus de cette communauté de travaux, de ces réciproques et amicales participations aux mêmes jouissances de l'intelligence. Jamais, dans le cours d'aucun semestre, l'impression d'un plus grand nombre de vos divers volumes n'a été terminée. J'en ai déjà présenté deux : celui que j'ai déposé sur le bureau à l'ouverture de cette séance, l'eût été dans la séance précédente, si le renouvellement du bureau et la nomination des commissions m'avaient laissé assez de temps pour lire ce rapport.

« C'est dans votre séance du 24 novembre dernier que vous a été présenté le vingt et unième volume de l'*Histoire littéraire de la France*, ouvrage de MM. Félix Lajard, Paulin Paris, Littré, Victor Le Clerc, et pour quelques articles de MM. Daunou et Fauriel. » (Nous avons parlé de cette importante publication dans le dernier numéro de ce *Bulletin*).

« La copie du vingt-deuxième volume de ce grand monument littéraire se continue avec activité ; un tiers environ est déjà préparé. Ce volume sera le dernier des annales littéraires de la France au XIIIe siècle.

« Messieurs, la seconde partie du XVIIe volume de vos Mémoires vous a été présentée le 10 novembre de l'année précédente. » (Cette seconde partie ne renferme rien qui ait rapport à l'histoire de France).

« La première partie du tome XVI, qui doit compléter cette livraison des quatre parties formant une livraison des deux volumes de nos Mémoires, contiendra l'histoire de l'Académie durant cet espace de temps. Je ne pouvais la commencer qu'après l'entier achèvement de cette dernière partie de la livraison. A la suite de cette histoire, et dans cette même partie du volume XVI, se trouvera le Mémoire de Fréret, intitulé : *Observations générales sur la géographie des anciens*, dont l'Académie a ordonné l'impression. La copie de ce mémoire a depuis longtemps été préparée par moi, pour être mise sous presse. Mais il m'a paru plus important de ne pas retarder la publication des mémoires des membres vivants, plus au niveau des progrès que l'on a faits dans l'étude de l'antiquité. C'est par le même motif que, sans attendre l'achèvement de cette dernière livraison, j'ai fait commencer l'impression de la livraison qui doit suivre. Trente-sept feuilles de la deuxième partie du tome XVIII sont tirées ; et quinze sont en épreuves.

« Le tome II, deuxième série des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, antiquités de la France*, renferme les *Mémoires* ou plutôt les *ouvrages* (car ce sont des *ouvrages*, et des ouvrages complets sur plusieurs sujets

importants d'archéologie et de géographie ancienne et du moyen âge, concernant notre Gaule). En voici les titres : *Chartes bourguignonnes inédites des* IXe, Xe et XIe *siècles, extraites des manuscrits de la bibliothèque publique de Dijon et des archives départementales de la Côte-d'Or, recueillies et expliquées dans une introduction historique*, par Joseph Garnier. Ce mémoire est accompagné d'une très-grande carte d'une partie des *pagi* de l'ancienne Bourgogne. *Trois mémoires sur la ville et le port de Fréjus*, par M. Charles Texier : Premier mémoire, *sur les antiquités de Fréjus*; deuxième mémoire, *sur les fouilles exécutées en* 1828 *dans l'amphithéâtre de Fréjus, pour retrouver les dispositions primitives de ce monument*; troisième mémoire, *sur les anciennes carrières de Fréjus et sur les matériaux employés par les Romains*. Ces mémoires sont accompagnés d'une *carte des environs de Fréjus*, d'un *plan de la ville et des antiquités de Frejus*, et de quatre autres planches où sont figurés tous les monuments et objets d'antiquité dont l'auteur a fait mention. Suivent quatre mémoires, intitulés : *Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens*, par M. Jean-Denis Long : Premier mémoire, *Géographie comparée, étendue, limites du* VOCONTIUM, *voies romaines*; deuxième mémoire, *Aperçu historique*; troisième mémoire, *Villes des Voconttens éloignées des voies romaines*; quatrième mémoire, *sur quelques lieux modernes compris dans le* VOCONTIUM. MM. Raoul-Rochette, Jomard et Guérard sont les éditeurs que la commission des antiquités de France a nommés pour diriger l'impression de ces divers mémoires.

« Voici quel était, au 31 décembre dernier, l'état des publications dont l'Académie a chargé notre infatigable confrère, M. Pardessus :

« La totalité du texte français du vingt et unième volume des *Ordonnances des rois de France*, formant six cent huit pages, est achevée. Le discours préliminaire est imprimé jusqu'à concurrence de cent quarante-quatre pages. Le reste du manuscrit de ce discours, qui produira probablement quarante pages, est livré depuis trois mois à l'imprimerie; les tables des matières, des noms d'hommes et de lieux, formant environ huit cahiers ou seize feuilles de copie, sont depuis longtemps livrées à l'Imprimerie Nationale. On poursuit toujours les recherches nécessaires pour le *Supplément* de cet immense recueil des ordonnances; mais ce travail n'est pas encore assez avancé pour qu'on puisse s'occuper de la rédaction.

« Il y a quarante cahiers, ou quatre-vingts feuilles du tome VI des *Tables chronologiques des diplômes, chartes et lettres concer-*

nant l'histoire de France, dites tables de Bréquigny. Le manuscrit du texte est achevé ; le volume finira avec le règne de saint Louis. Il y a sept cahiers ou quatorze feuilles en épreuves, autant en copie livrée à l'imprimerie; les cinq tables de personnes, des noms de lieux, etc., sont rédigées et seront livrées à l'imprimerie au fur et à mesure du tirage des feuilles.

« Soixante-sept cahiers, ou cent trente-quatre feuilles des *Diplomata, chartæ, leges, epistolæ,* de la première race, sont tirées; les compositeurs ont cinq cahiers ou dix feuilles entre les mains, deux feuilles sont en épreuves. La presque totalité de cet ouvrage est imprimée; la petite portion du manuscrit qui termine le volume est depuis plusieurs mois livrée à l'imprimerie.

« On a dû suspendre, par raison d'économie, le travail des *Diplomata, chartæ, leges, epistolæ,* de la deuxième race, travail dirigé par nos confrères MM. Guérard, de Wailly et la Boulaye. Notre confrère, M. la Boulaye, chargé par l'Académie de la rédaction de ce nouveau recueil, évalue à un demi-volume de copie les matériaux déjà préparés.

« Nous avons l'assurance, par nos confrères, MM. de Wailly et Guigniaut, que la copie du vingt et unième volume des *Historiens des Gaules et de la France* se continue avec toute l'activité désirable.

« Le travail de la *Table des matières* des quatorze premiers volumes des *Notices des Manuscrits* est depuis longtemps suspendu par des afflictions qu'ont éprouvées les deux rédacteurs; mais j'ai la promesse que ce trauail va bientôt être repris, tant pour la partie des langues occidentales que pour celle des langues orientales.

« Du deuxième volume des *Historiens orientaux des croisades*, dont s'occupe aussi M. Quatremère, il y avait, au 31 décembre dernier, huit feuilles tirées, deux en correction, une chez l'auteur et une en composition. Notre confrère nous assure que, lorsque l'Imprimerie Nationale pourra mettre plus d'activité dans ce genre de travaux, il sera en mesure de livrer de la copie, et que l'impression s'exécutera dès lors avec toute la rapidité que comporte un ouvrage qui doit contenir un texte arménien.

« Le tome I des *Historiens des croisades*, dont l'impression est depuis longtemps suspendue, est resté au même point où il était dans nos précédents rapports.

« Du volume des *Historiens grecs des croisades*, rédigé par notre confrère M. Hase, il y a vingt-huit feuilles tirées, quatre en composition, et de la copie pour vingt feuilles; mais cette copie est encore entre les mains de l'auteur.

« Dans mon dernier rapport, j'avais annoncé que le deuxième

volume des *Historiens latins des croisades*, qui doit contenir la continuation de Guillaume de Tyr, et la collation des manuscrits, serait incessamment livré à l'impression. Il ne l'est pas encore. J'apprends par nos confrères, MM. Langlois et Le Bas, qu'ils ont jugé à propos, pour cette publication, de dépouiller avant les grands recueils qui n'avaient pas encore été mis à profit et de compléter les éléments du travail général.

« WALCKENAER. »

III.

VARIÉTÉS.

L'Académie des sciences morales et politiques a mis au concours, pour cette année et l'année prochaine, plusieurs questions dont nous ne devons pas omettre de faire connaître le programme, puisqu'elles se rattachent à l'histoire de France.

CONCOURS DE 1849.

1° *Rechercher l'origine de la juridiction ou de l'ordre judiciaire en France; en retracer l'histoire, exposer son organisation actuelle et en développer les principes.* Il sera nécessaire de faire connaître les causes qui ont successivement amené le déplacement, l'aliénation ou le morcellement du pouvoir judiciaire en France, et les causes qui ont plus tard et progressivement procuré le rétablissement de l'unité de juridiction. Il conviendra d'analyser le pouvoir judiciaire, d'indiquer sa nature, son étendue et ses limites; de distinguer les divers éléments dont il se compose; d'examiner à quels différents ordres de tribunaux l'exercice de la juridiction peut ou doit être délégué; quelles doivent être les règles de leur compétence et l'autorité qui doit les maintenir?

2° *Exposer l'ensemble des mesures économiques ordonnées par Colbert, en faire ressortir l'esprit et en déduire les conséquences telles qu'elles se sont produites depuis son administration jusqu'à nos jours.*

CONCOURS DE 1850.

1° *Retracer les phases diverses de l'organisation de la famille sur le sol de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* Ce n'est pas seulement un mémoire d'érudition que

l'Académie demande : elle désire que les concurrents, après avoir exposé les faits, en recherchent soigneusement les causes et apprécient leur influence. La constitution de la famille étant d'ailleurs liée à celle de l'État, il faudra que ce lien soit assez marqué pour que les rapports qui existent entre l'une et l'autre constitution puissent être facilement saisis. On demande enfin que les progrès en tout genre, moraux, sociaux, matériels, qui peuvent être attribués aux diverses formes d'organisation de la famille, soient précisés de manière à en faire apprécier exactement les avantages et les inconvénients.

2° *Rechercher quelle a été en France la condition des classes agricoles depuis le* XIIIe *siècle jusqu'à la révolution de* 1789. On indiquera par quels états successifs ces classes ont passé, soit qu'elles fussent en plein servage, soit qu'elles eussent un certain degré de liberté, jusqu'à leur entier affranchissement; on montrera à quelles obligations successives elles ont été soumises, en marquant les différences qui se sont produites à cet égard dans les diverses parties de la France, et en se servant des écrits des jurisconsultes, du texte des coutumes anciennes et réformées, générales et locales, imprimées et manuscrites, de la législation royale et des écrits des historiens, ainsi que des titres et baux anciens qui pourraient jeter du jour sur la question.

Les trois premiers de ces prix sont des médailles de la somme de 1,500 francs. Le quatrième est une médaille de 1,000 francs.

— L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, décernera, dans sa séance publique du mois d'août 1849, le prix fondé par M. Gossier, à l'auteur du meilleur mémoire sur les artistes normands et les œuvres d'art en Normandie au XVIe siècle. Ce prix est de 800 francs.

La même Académie remet au concours, pour 1851, le sujet suivant : Recherches biographiques sur Thomas Corneille, et revue critique de ses ouvrages. Une médaille d'or de la valeur de 300 fr. sera décernée à l'auteur du mémoire couronné.

Les mémoires devront être adressés, franc de port, avant le 1er juin 1849, pour le premier de ces concours, et avant le 1er juin 1851, pour le second, à M. Girardin ou à M. Pottier, l'un et l'autre secrétaires de l'Académie.

— M. L. Dessalles, attaché à la section historique des Archives Nationales, a fait paraître récemment un livre plein de recherches, sous le titre de : *Périgueux et les deux derniers comtes de Périgord, ou histoire des querelles de cette ville avec Archambaud V*

et Archambaud VI (Bibliogr. du dernier *Bulletin,* 144). On sait que les longs démêlés des comtes de Périgord avec les bourgeois de Périgueux, défenseurs opiniâtres de leurs immunités, firent éclater sous Charles VI une guerre sanglante, qui se termina par la confiscation du comté et la ruine de la maison de Périgord. L'origine de cette lutte, ses diverses péripéties, les événements si dramatiques qui en ont marqué la fin sous les comtes Archambaud V et Archambaud VI, n'étaient connus jusqu'ici que d'une manière incomplète et confuse. M. Dessalles a traité ce point d'histoire locale dans tous ses détails, et avec d'autant plus d'autorité et d'intérêt, qu'il avait à sa disposition de nombreux documents contemporains. Il en a fait un usage très-heureux pour exposer les faits et rectifier les erreurs de ses devanciers. Une introduction développée contient le récit des troubles qui, depuis le milieu du XIe siècle, agitèrent si souvent la cité de Périgueux ainsi que le bourg du Puy-Saint-Front, réuni à cette ville en 1240. L'auteur distingue avec soin le rôle que jouèrent dans leurs différends avec les comtes les habitants de chacun de ces deux centres de population. A la fin de l'introduction, qui s'arrête à la mort du comte Roger-Bernard (1361), M. Dessalles donne ainsi le résumé de cette partie de son travail : « De tout ce qui précède, il ressort que, dans leurs longs démêlés avec la ville de Périgueux, les comtes de Périgord procédèrent de deux manières essentiellement distinctes et parfaitement en harmonie avec les tendances générales des époques auxquelles elles se rapportent. Dans le principe, c'est-à-dire dès le XIIe siècle, ils affectent la puissance souveraine, se prétendent les seigneurs directs, les possesseurs immédiats du Puy-Saint-Front, et soutiennent avoir le privilége exclusif d'y commander en maîtres. Quoique leur autorité demeure constamment méconnue, quoique leurs tentatives soient toujours infructueuses, ils n'en persistent pas moins dans leurs prétentions, pendant tout le XIIIe siècle, jusqu'à ce qu'enfin, se voyant battus sur tous les points, ils changent de système et cherchent à obtenir de la faveur royale ce qu'ils n'avaient d'abord voulu posséder qu'en vertu de leurs prétendus droits. Cette seconde période se développe, avec un mouvement ascendant, durant toute la première moitié du XIVe siècle. Les immunités, les priviléges, les dons, leur abondent de toutes parts. Au milieu des guerres incessantes qui désolent la Guienne, leur fortune s'augmente et leur importance grandit. Roger-Bernard surtout se concilie, d'une manière particulière, l'estime de Philippe de Valois et de son fils Jean, qui le comblent de leurs bienfaits. Mais bientôt son bonheur l'exalte; son

crédit, ou plutôt celui du cardinal son frère, l'aveugle, l'enivre, et sa prospérité toujours croissante lui fait rêver l'asservissement de Périgueux. Il se croit appelé à venger sur cette ville les ennuis et les déceptions de ses aïeux. » Après cette introduction commence le récit des faits qui forment le sujet principal du travail de M. Dessalles. Le livre Ier contient l'histoire d'Archambaud V et de ses excès contre les habitants de Périgueux, qui furent obligés, en 1390, d'implorer le secours du roi. La prise et la démolition du château de la Rolphie par les troupes royales, le procès et la condamnation d'Archambaud V par le Parlement (1391-1397) sont les événements les plus saillants de cette période. Un fait que l'auteur signale avec raison comme singulier, c'est que l'arrêt du Parlement, du 3 février 1397, qui condamne Archambaud et ses complices au bannissement à perpétuité, en prononçant la confiscation de leurs biens, n'a été cité par les historiens, ni avec exactitude quant aux termes, ni à sa date précise. Le P. Anselme et les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, entre autres, ont commis la double erreur de rapporter cet arrêt à l'année 1398, et de le considérer comme contenant une condamnation capitale contre le comte de Périgord. Le livre IIe s'ouvre à la mort d'Archambaud V et traite de l'occupation du comté par son fils Archambaud VI, de la saisie de ses domaines à Périgueux, du siége et de la prise de Montignac par le maréchal de Boucicaut, et du procès d'Archambaud VI, condamné aux mêmes peines que son père, par arrêt du 19 juin 1399. Ce seigneur, que le roi n'avait jamais reconnu comme comte de Périgord, passa en Angleterre les premières années de son exil, revint sur le continent en 1404, et mourut au château d'Auberoche vers 1430. Dès l'an 1400, Charles VI avait disposé du comté de Périgord en faveur de son frère Louis, duc d'Orléans. Quelques historiens modernes font jouer à ce dernier prince un rôle peu honorable dans les querelles des deux Archambaud avec la ville de Périgueux, et l'accusent de les avoir excités l'un et l'autre à la révolte contre l'autorité royale, afin de les compromettre, dans le but de se faire investir de leurs domaines. L'auteur s'attache à justifier le duc d'Orléans de cette imputation. Il a joint, comme appendice, à son travail, 1° une dissertation sur les guerres privées aux xive et xve siècles, et sur la jurisprudence du Parlement dans ces matières; 2° une histoire d'Archambaud VI par la Grange Chancel, œuvre de fantaisie qui s'écarte entièrement de la vérité historique, et que M. Dessalles ne reproduit qu'à cause de son étrangeté même. De nombreuses pièces justificatives sont placées à la fin du volume et ajoutent encore au mérite de cet ouvrage. Nous

y avons remarqué plusieurs extraits intéressants des manuscrits de Lépine, conservés à la Bibliothèque Nationale, les textes des arrêts rendus par le Parlement contre Archambaud V et Archambaud VI, et le testament de ce dernier comte, daté d'Auberoche, le 22 septembre 1425.

— En attendant la publication du *Catalogué général des manuscrits des Bibliothèques départementales*, travail immense dont on ne peut guère espérer le prochain achèvement, il faut applaudir au zèle des autorités locales qui prennent l'initiative en faisant imprimer des inventaires de manuscrits, lors même que l'exécution de ces travaux partiels laisserait quelque chose à désirer. On saura gré, par exemple, au conseil municipal de Douai, d'avoir fait publier à ses frais le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de cette ville (*Bibliogr.* n° 4). Les manuscrits de cette bibliothèque proviennent, pour la plupart, des deux célèbres abbayes de Marchiennes et d'Anchin, ou du couvent des Bénédictins anglais de Douai. Quelques-uns des plus précieux avaient déjà été décrits par D. Martenne et D. Durand, dans leur *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, et plus récemment par M. Le Glay, dans son *Essai sur les Bibliothèques du département du Nord.* M. Haënel en avait donné une liste assez fautive, et insuffisante d'ailleurs, dans ses *Catalogi librorum manuscriptorum;* mais un inventaire complet de ces manuscrits restait à faire, et on doit féliciter l'autorité municipale de la ville de Douai d'avoir ordonné la publication de cet ouvrage si utile. M. Duthillœul, rédacteur de ce catalogue, l'a dressé par ordre de matières, et y a rassemblé les indications les plus essentielles. Un essai historique sur la Bibliothèque de Douai précède ce travail, qui est suivi d'une table générale des matières. La notice de M. Tailliar donne, sur les manuscrits relatifs à la législation et à la jurisprudence, des détails que ne comportait pas le plan du catalogue de M. Duthillœul. Cette notice avait déjà été publiée à part.

— *Composition, mise en scène et représentation du mystère des Trois Doms,* joué à Romans les 27, 28 et 29 mai, aux fêtes de Pentecôte de l'an 1509, d'après un manuscrit du temps. Tel est le titre d'un petit livre très-curieux que vient de publier, à la librairie de Techener, M. Giraud, notre confrère, ancien député, membre correspondant du comité historique des arts et monuments. Ce drame religieux, représenté à Romans en 1509, avait pour sujet le martyre de saint Severin, saint Exupère et saint Félicien, patrons de la ville. C'était un ouvrage de trois mille vers, divisé en

trois journées. Le manuscrit existait encore en 1787, et le *Journal de Paris* de cette année (nº 264) en donna l'analyse ; mais la trace en est perdue aujourd'hui. Ce n'est donc pas ce texte curieux que publie M. Giraud, mais un mémoire ou compte écrit dans le temps même, et où sont rapportés jour par jour les arrangements pris, les marchés passés, les sommes payées ou reçues pour la composition, la mise en scène et la représentation de ce drame. Ce mémoire a le mérite de nous faire connaître le nom des deux auteurs du *Mystère des Trois Doms :* le chanoine Pra, de Grenoble, et maître Chevalet, *fatiste* ou poëte de Vienne. Le nom du chanoine est nouveau dans l'histoire des lettres, mais celui de Chevalet était déjà connu ; c'est l'auteur du fameux *Mystère de saint Christophe,* représenté à Grenoble en 1527, et imprimé dans la même ville en 1530. Le mémoire révèle aussi le nom du peintre décorateur, du machiniste ; on y voit les salaires qui leur étaient alloués, quels ont été le prix et le produit des places pendant les trois journées, ce qui a permis à l'éditeur d'en déduire exactement le nombre des spectateurs ; en un mot, la dépense et la recette y sont si minutieusement calculées, qu'on peut supputer exactement tous les frais d'une semblable entreprise. M. Giraud ne s'est pas contenté de publier ce document avec un soin et un luxe typographique remarquable ; il l'a accompagné de notes instructives et de tous les éclaircissements propres à faire ressortir tout ce qu'on y peut trouver d'intéressant pour l'histoire des arts et des lettres au commencement du xvie siècle.

IV.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Calvados. « Au bas de la côte de Notre-Dame de Grâce, près d'Honfleur, dans le voisinage de l'établissement des bains, sur le bord de la mer, un affaissement de terrain a eu lieu, le 24 janvier, sur une longueur évaluée par quelques personnes à plus de mille mètres, et par d'autres à trois cent vingt mètres. Une maison d'habitation s'est trouvée engloutie; partout des fissures, partout un bouleversement pareil à celui d'un tremblement de terre. On a trouvé, dans les excavations, outre un grande quantité de stalactites et de pétrifications, de résidus de métaux et de morceaux de lave qui semblent attester la trace de volcans éteints, plusieurs

pièces de monnaie fort anciennes et quelques ossements humains. On affirme que c'est en cet endroit que les anciens pirates de la Manche venaient se réfugier et partager leur butin. »

(*Moniteur* des 29 et 31 janvier).

MOSELLE. » Il a été trouvé par un ouvrier, dans les minières de Saint-Pancré, trente-quatre pièces en or, parfaitement frappées et très-bien conservées ; l'or est très-fin. Ces pièces sont du règne de Charles VI. M. Boisseler, marchand à Longuyon, les a achetées. »

(*Moniteur* du 4 janvier).

OISE. « Au milieu des ruines de l'ancien château de La Broye, célèbre par l'hospitalité que Philippe de Valois y reçut après la bataille de Crécy, un ouvrier, en bêchant, vient de découvrir un trésor monétaire qui n'est pas sans intérêt. Ce sont treize pièces d'or d'une assez belle conservation et dont voici la désignation : un écu de François Ier, duc de Bretagne ; un écu de Charles IX, trois écus au soleil du roi François Ier, un Louis XII, écu au soleil, une piastre de Philippe II, un ducat du même, et quatre pièces de Ferdinand et Isabelle d'Espagne. » (*Moniteur* du 12 janvier).

RHÔNE. « Un propriétaire de Morancé, près Villefranche, en faisant creuser un terrain sur lequel il avait récemment abattu des chênes centenaires, vient de découvrir deux rangées parallèles de sépulcres ; composés de pierres brutes juxta-posées et recouvertes d'une large pierre de même nature. Les corps avaient été inhumés la face tournée vers l'orient. Les ossements étaient assez bien conservés. Le terrain, où apparaissent quelques vestiges de ruines, est dans le voisinage d'un souterrain appelé la Sarrazinière, et n'est pas très-éloigné du lieu où les mosaïques d'Anse, de nombreux débris de colonnes et de statues enfouies à peu de profondeur, ont été découverts il y a quelques années.

SAÔNE-ET-LOIRE. « On écrit de Mercurey au *Courrier de Châlons* : Vendredi dernier, 5 janvier, un propriétaire de Mercurey, M. Rédard-Ninot, son fils et son domestique, étaient occupés dans une terre, lieu dit en Montelong, finage de Mercurey, à creuser les fondations d'un mur de clôture. Quand ils furent à une profondeur d'environ 60 centimètres, à chaque coup de pioche ils mettaient au jour de petites médailles de cuivre parfaitement conservées. Ils en trouvèrent ainsi quatre-vingt-dix-neuf. Le lendemain, M. Rédard fils trouva encore dans le même lieu vingt médailles semblables aux premières, et son domestique, une jolie petite statue de Cupi-

don, en bronze, d'environ 7 centimètres de hauteur, d'une belle conservation. Les médailles, d'un diamètre de 1 à 3 centimètres, portent le nom et la face de Constantin le Grand et de Constantin II (Flavius-Julius-Constantinus) son fils. (*Moniteur*).

VIENNE (Haute-). On lit, dans *la Province*, de Limoges : « Les travaux du chemin de fer amènent chaque jour des découvertes scientifiques. Ce sont des débris d'amphores avec les initiales du consul romain ; des vases rouges des formes les plus élégantes et les plus variées, ornés des attributs des divinités auxquelles ils étaient consacrés ; des tuiles à rebord ; des antéfices en brique, portant des figures et des fleurons ; des fragments de marbre et de verre ; des curiosités minéralogiques ; des parties de parquet antiques en ciment, recouverts de peintures à fresque, vertes, rouges, jaunes, dont les couleurs ont conservé leur éclat primitif. Ce qui peut indiquer à peu près la date des constructions, c'est un petit bronze de Constantin le Grand (306-337), trouvé le 23 décembre dernier. On lit au revers : *Gloria exercitus*. Cette pièce et une autre entièrement fruste, sont tout ce qu'il nous a été permis d'examiner.

« Auprès de la Souterraine, on a exhumé un Marc-Aurèle d'or, (revers : Pallas debout, *tribunus Plebis II, consul II*), frappé l'an 148 de J. C. ; un quinaire d'or de Vibius Severus (Sévère III, empereur romain, de 461 à 465), revers . *Victoria August.* ; un écu d'or à la couronne de Charles VIII, roi de France ; deux deniers consulaires d'argent, l'un de Marcus Nerennius, contemporain de Cicéron ; l'autre de C. Plautius Hypsœus, de l'an 424 de Rome. Plus près de Limoges, on a trouvé un denier d'argent de Guillaume, comte d'Auvergne (886-918). »

(*Moniteur* du 13 janvier).

V.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — *Annales de la ville d'Issoire*, manuscrit inédit sur l'histoire générale des guerres religieuses en Auvergne aux XVI[e] et XVII[e] siècles, accompagné de notes ; publié par J. B. Bouillet. Imprimerie de Perol, à Clermont-Ferrand ; librairie de Dumoulin, à Paris. 1848. In-8° de 272 pages.

2. — *Artistes (les) et les ouvriers du nord de la France* (Picardie, Artois, Flandre) *et du midi de la Belgique*, aux XIVe, XVe et XVIe siècles; par Al. de La Fons de Mélicocq. Imprimerie de madame Ve Savary, à Béthune; librairie de Dumoulin, à Paris. In-8° de 240 pages.

3. — *Autun archéologique;* par les secrétaires de la Société Éduenne et de la commission des antiquités d'Autun. Autun, imprimerie de Michel Dejussieu; Paris, librairie de Dumoulin. 1848. In-8° de 800 pages.

4. — *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Douai;* par H. R. Duthillœul, bibliothécaire; suivi d'une notice sur les manuscrits de cette bibliothèque relatifs à la législation et à la jurisprudence, par M. le conseiller Tailliar. Douai, imprimerie de Ceret-Charpentier; Paris, librairie de Techener. 1848. In-8° de XXXIX à 547 et 135 pages.

5, — *Composition, mise en scène et représentation du Mystère des trois Doms*, joué à Romans les 27, 28 et 29 mai, aux fêtes de la Pentecôte de l'an 1509, d'après un manuscrit du temps; publié et annoté par M. Giraud, ancien député, membre correspondant du comité historique des arts et monuments. Lyon, imprimerie de L. Perrin; Paris, librairie de Techener. 1848. Grand in-8° de 130 pages, avec 2 planches.

6. — *Essai sur la vie et les ouvrages d'Étienne Pasquier;* par Léon Feugère. Paris, imprimerie et librairie de F. Didot, 1848. In-18 de 7 feuilles.

7. — *Essai sur l'histoire de la cosmographie et de la cartographie pendant le moyen âge*, et sur les progrès de la géographie après les grandes découvertes du XVe siècle, pour servir d'introduction et d'application à l'Atlas composé de mappemondes et de portulans et d'autres monuments géographiques depuis le VIe siècle de notre ère jusqu'au XVIIe; par le vicomte de Santarem. Tome I. Paris, imprimerie de Maulde. In-8° de 38 feuilles.

L'ouvrage aura deux volumes.

8. — *Histoire de Saint-Martin du Tilleul;* par un habitant de cette commune. Paris, imprimerie de Crapelet. 1848. In-8° de 124 pages, avec un plan et de nombreuses gravures sur bois dans le texte.

Par M. A. Le Prevost, membre de l'Institut.

9. — *Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*. Bruxelles, imprimerie de Hayez. 1848. In-8°.

La partie de ce volume qui se rapporte à l'histoire se compose des articles suivants : *Notice historique et critique sur le pays de Waes,* par J. J. de Smet. — *Mémoire historique et critique sur Philippe d'Alsace, comte de Flandre et de Vermandois* (1157-1191), par le même. — *Notice historique et descriptive des archives de l'abbaye et principauté de Stavelot*, conservées à Dusseldorf, par M. Gachard.

10. — *Nobiliaire d'Auvergne;* par J. B. Bouillet, tomes I et II. Imprimerie de Perol, à Clermont-Ferrand ; librairie de Dumoulin, à Paris. 2 vol. in-8° de 368 et 427 pages.

L'ouvrage aura 4 volumes.

11. — *Recherches sur l'histoire des confréries établies dans le diocèse du Mans avant 1791*. Imprimerie et librairie de Gallienne, au Mans. In-18 de 8 feuilles.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 2. — FÉVRIER 1849.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 FÉVRIER 1849,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE WAILLY, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu; sa rédaction est adoptée.

Ouvrages offerts à la Société.

La Société reçoit les ouvrages suivants, de la part de diverses Sociétés ou des auteurs :

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest (Poitiers), 4e trimestre de 1848, p. 293-316. Br. in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie (Amiens), 1848, nos 3 et 4 réunis, br. in-8°.

Bulletin monumental, t. XIV, n° 7. Caen, 1848, br. in-8°.

Notice sur M. Letronne, par M. N. de Wailly. Br. in-8°; extr. du n° de janvier 1849, de la *Revue archéologique*.

Notice sur la vie et les travaux de J. Ch. Fr. Ladoucette, membre honoraire de la Société des Antiquaires de France, par M. Beaulieu, membre résidant. Br. in-8° de 14 pag. Paris, 1848.

Composition, mise en scène et représentation du Mystère des Trois Doms, joué à Romans, les 27, 28 *et* 29 *mai, aux fêtes de la Pentecôte de l'an* 1509, d'après un manuscrit du temps, publié et annoté par M. Giraud, ancien député et membre correspondant du comité historique des arts et monuments. Lyon, 1848, 1 vol. in-8°.

Sur la naissance de Charlemagne à Liége; recherches historiques, par Ferd. Henaux. Nouv. édit. Liége, 1848, br. in-8°.

Annuaire de la Manche, pour l'année 1849. Saint-Lô, 1848, 1 vol. in-8°.

Huit volumes et brochures publiés, de 1844 à 1848, par M. Hébert, notaire honoraire, membre de la Société de l'Histoire de France, sur l'*Immatriculation générale des personnes, des titres et des immeubles.* Ces ouvrages, faisant partie d'un ensemble de travaux dont les livraisons 4e et 5e ont été offertes par l'auteur dans la précédente séance du Conseil, se rapportent à quatre sections distinctes : 1° *administrative,* 2° *hypothécaire,* 3° *militaire,* 4° *scientifique.* A ces ouvrages est joint un rapport à la Société de statistique universelle sur les écrits et les vues de M. Hébert.

Correspondance.

M. Chauffour, avocat à Colmar, réclame plusieurs volumes qu'il n'a point reçus.

M. Travers, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et lettres de Caen, fait hommage de l'*Annuaire du département de la Manche pour* 1849, dont il est principal rédacteur.

Le secrétaire de l'Athénée de Beauvaisis adresse le programme d'un prix de la valeur de 300 francs, proposé pour 1849, et dont le sujet est : *Étude sur l'abbé J. B. Dubos, né à Beauvais en* 1670, *consideré comme critique, diplomate et historien.* Les mémoires devront être envoyés avant le 31 juillet 1849, à Beauvais, à M. le docteur Bourgeois, président de l'Athénée.

M. Hébert adresse l'exposé suivant de ses vues sur l'utilité et la possibilité d'établir un système d'immatriculation des personnes, des immeubles et des titres, « système qui mettrait chacun à même de connaître l'homme pour *ce qu'il est, ce qu'il a fait et ce qu'il a écrit.*

« J'ai été encouragé, dit-il, dans mes travaux par cette pensée qu'émettait le célèbre Treilhard, lors de la discussion du Code civil, titre des hypothèques :

« Si l'on trouve un moyen d'éclairer chaque citoyen sur l'*état*

« véritable de celui avec lequel il traite, il faut s'empresser de le « saisir. On aura alors tout ce que désirent les personnes de bonne « foi; et si la mauvaise foi s'en alarme, ce sera une preuve de plus « en faveur de la mesure. »

« Par l'opinion de Jacqueminot, au conseil des Cinq-Cents :

« Nous parlons sans cesse de morale ; nous étudions les moyens « de la ranimer et de la raffermir; nous y parviendrons beaucoup « mieux en *prévenant* la fraude qu'en la *punissant*, en la rendant « impossible. »

« Et par ces mots de Benjamin Constant :

« Le triomphe des idées utiles n'est jamais qu'une question de date. »

« Enfin, loin de voir mon courage s'affaiblir, il se relève, aux paroles de Louis-Napoléon Bonaparte :

« Le sort commun à toute vérite nouvelle qui surgit est d'effrayer « au lieu de séduire, de blesser au lieu de convaincre. Il faut qu'elle « lutte et qu'elle renverse, jusqu'à ce que, comprise et adoptée par « la généralité, elle devienne la base d'un nouvel ordre social. »

« J'ai donc besoin d'être étudié et soutenu par des hommes dévoués à la science, autrement pourrais-je lutter?

« La connaissance de l'homme, de ses faits, de ses écrits, n'est-ce pas la connaissance de l'histoire?

« Le moyen de procurer cette connaissance d'une manière certaine, incontestable, basé sur la constatation des faits, n'est-ce pas rendre un véritable service aux historiens?

« Ces raisons me font espérer en votre honorable concours; veuillez me faire conserver cet espoir en agréant l'hommage respectueux que j'ai l'honneur de vous faire,

« De la 1re livraison de mon système, tel que je l'essayais en procédant par listes cantonales;

« De la 2e livraison reproduisant mes vues sur les hypothèques légales et le mode d'*indication* que je propose au lieu de l'inscription définitive;

« De la 3e, traitant de l'intervention du notariat dans le remplacement militaire;

« De la 4e, publiée en 1847, contenant l'exposé complet de ma méthode et la refonte de toutes mes propositions;

« D'un mémoire adressé à M. le garde des sceaux, en novembre 1847, et à la commission hypothécaire, par lequel j'établis de la manière la plus irréfragable que les modifications à apporter au régime hypothécaire actuel consistent moins dans des modifications à faire au Code civil, que dans une plus grande publicité à obtenir;

« De la 5[e] livraison, intitulée : *Essai sur la formation d'un catalogue général des livres et manuscrits existants en France à l'aide de l'immatriculation*, système basé sur le principe que j'ai pris pour épigraphe (voy. page 1, 5[e] livraison) :

> « Donner, à l'aide d'un mot et d'un nombre, à tout être animé, à toute date, à tout lieu, à tout fait, à tout objet......, une individualisation, etc., etc.

« Si vous daignez, Messieurs, parcourir ces écrits, je tiens à la disposition de mes collègues de la Société de l'Histoire de France, qui voudront me témoigner le désir d'étudier mes propositions, un exemplaire de mes écrits, chacun dans leurs spécialités. »

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Vie de saint Louis, t. V. Les feuilles 1 à 8 sont tirées, les feuilles 9 à 16 sont composées.

M. de La Villegille dépose la copie manuscrite du 2[e] volume du *Journal de Barbier*. L'impression immédiate en est autorisée. M. l'éditeur et M. Crapelet sont invités à s'en occuper aussi activement que possible.

Ce volume complétera, avec le 5[e] volume de la *Vie de saint Louis* et le 5[e] de *Jeanne d'Arc*, la livraison à distribuer aux sociétaires en 1849. Néanmoins, MM. les éditeurs d'ouvrages précédemment commencés, sont invités à ne point interrompre leurs travaux, afin que les publications de la Société n'éprouvent aucun retard pour l'année prochaine.

MM. Teulet et de Bouis informent le Conseil que M. Aug. Le Prevost, espère avoir complété dans un très-bref délai, probablement pour le mois d'avril prochain, la copie du 4[e] volume d'*Orderic Vital.* Ce volume pourrait donc être distribué, le premier, en 1850.

M. le président du comité des fonds présente l'état des frais d'impression dus à M. Crapelet au 1[er] février 1849.

M. le trésorier appelle de nouveau l'attention du Conseil sur les graves inconvénients qui résultent de l'irrégularrté dans la publication du *Bulletin*. Le Conseil, faisant droit à ses observations, l'autorise à aviser aux moyens d'obtenir le plus d'exactitude possible. M. de Gaulle, rédacteur du *Bulletin*, et l'imprimeur, M. Crapelet, sont invités à contribuer de tous leurs efforts, chacun pour

leur part, à une plus grande ponctualité. Le secrétaire rappelle au Conseil qu'une maladie de M. de Gaulle, et la rédaction de la table des années 1848 et 1849 expliquent le retard du dernier numéro.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

NÉCROLOGIE.

Nous avons reproduit dans le numéro de novembre-décembre de ce *Bulletin* (p. 349-354) les deux discours prononcés aux funérailles de M. Letronne par MM. Burnouf et Quatremère, au nom de l'Institut et du *Journal des Savants*. Nous n'avions pas alors connaissance du discours, par lequel notre confrère M. J. Quicherat a exprimé les regrets de l'école des Chartes. Nous nous empressons de le mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« L'école des Chartes serait ingrate si elle ne venait aussi déposer son hommage sur le cercueil de M. Letronne. Elle ne saurait oublier le service éminent qu'il lui a rendu en consentant, lorsqu'elle se réorganisait entre tant d'obstacles, à accepter gratuitement la responsabilité de sa direction. Et ce n'est pas ce seul acte de désintéressement qui commande sa reconnaissance. Nous lui devons notre établissement tout entier. Après nous avoir donné asile dans le palais de Clisson et des Guise, après avoir mis une sollicitude toute paternelle à embellir ce séjour d'une étude austère et recueillie, il s'est montré, dans l'exercice de son autorité, toujours bienveillant, toujours plein de paroles encourageantes, toujours prêt à faciliter toute chose, même en contribuant de ses propres deniers aux exigences d'un service trop parcimonieusement doté par l'Etat.

« C'est que notre institution répondait à l'une des sympathies les plus marquées de sa nature, en même temps qu'à l'une des conceptions de son esprit. La critique, cette faculté si française, cette faculté que pendant trente ans il a fait briller avec tant d'éclat devant l'Europe attentive et ravie, il lui semblait qu'au lieu d'en abandonner la production au hasard des circonstances ou des penchants, il était possible de la prendre à son germe dans de jeunes intelligences, possible de la faire éclore par une culture particulière et assidue. Il voulait que, par là, il assurât le recrutement de cette armée d'explorateurs que notre pays, selon lui, devait avoir le privilége

de fournir au reste du monde pour la recherche et la mise au jour de toute vérité recélée dans les textes. Il reconnut que l'école des Chartes répondait en partie à cet objet, et malgré la différence de ses études favorites et des nôtres, il nous adopta, il nous fit venir à lui avec cet empressement juvénile qui est le signe et la preuve des actions spontanées. Il suivit curieusement nos premiers travaux, il espéra de les voir aboutir. L'une des dernières et des plus vives émotions de sa vie a été d'apprendre que son fils aîné venait d'être admis un des premiers à l'école des Chartes.

« Nous avons joui trop peu de l'honneur de l'avoir à notre tête. Nous aurions voulu que plusieurs générations de sujets distingués s'ajoutassent comme un ornement de plus à la couronne qu'il portait en ce monde. Puisque une mort prématurée nous le ravit, c'est à sa mémoire que nous ferons cette offrande, c'est sur sa tombe que nous apporterons les succès futurs de nos élèves. »

Nous croyons devoir également emprunter à la *Revue archéologique* la notice suivante, dans laquelle M. N. de Wailly apprécie les services rendus par M. Letronne, comme garde général des Archives nationales.

Notice sur M. Letronne, garde général des Archives nationales.

« La mort seule fixe et consacre définitivement le mérite des hommes. Les éloges, comme les critiques, manquent ordinairement de mesure quand ils s'adressent à un personnage vivant; mais quand nous parlons de ceux qui ne peuvent plus nous entendre, nous ne songeons ni à flatter ni à médire, et nous ne sommes plus exposés à commettre que des erreurs involontaires. J'y échapperai peut-être moins qu'un autre en parlant d'un homme éminent avec qui j'ai eu le bonheur d'entretenir, pendant plusieurs années, des relations que sa bienveillance me rendait chaque jour plus douces et plus précieuses. Mais placé comme je l'étais sous sa direction, j'ai connu ce qu'il a entrepris, exécuté ou projeté dans l'intérêt des Archives nationales, et je craindrais que l'éclat de la vie scientifique de M. Letronne n'éclipsât le mérite plus modeste de son administration active et intelligente, si un de ceux qui en furent témoins ne venait rappeler en peu de mots ce que lui doit un établissement auquel il a consacré les dernières années de son existence.

« Successeur de M. Daunou et plein de respect pour sa mémoire, M. Letronne n'a pourtant pas cherché à en devenir l'imitateur. Il y

avait entre ces deux hommes des différences trop profondes pour que leur manière pût jamais être la même. M. Daunou méditait en silence et mûrissait par de longues réflexions les mesures qu'il se proposait d'appliquer. Habitué à une vie solitaire, détaché du monde, qui heurtait ses goûts, il aurait trouvé rarement et ne recherchait pas d'ailleurs l'occasion de communiquer ses pensées et de les soumettre à une discussion. Lui seul en pesait les inconvénients et les avantages, examinait une question sous toutes ses faces, soulevait les objections avec une rare intelligence et une inflexible sévérité. Comptant peu sur les chances favorables de l'avenir, se défiant de lui-même, il prévoyait toujours beaucoup d'obstacles, hésitait longtemps avant de les aborder, et ne redoutait rien tant qu'une fausse démarche; car il ne sut jamais reculer. Mais quand ces débats intérieurs étaient terminés, quand sa raison difficile était satisfaite, sa décision, une fois prise, devait être acceptée comme un arrêt sans appel. Plus il l'avait examinée, discutée, critiquée dans son for intérieur, moins il comprenait qu'on en méconnût les avantages : c'était pour lui une cause définitivement jugée. Rendu, en 1830, à l'administration des Archives qu'il avait organisées et dirigées sous l'empire, M. Daunou s'appliqua surtout à entretenir dans ce vaste établissement un travail assidu, une méthode rigoureuse, une économie sévère. Les exemples de l'homme privé donnaient une grande autorité aux principes de l'administrateur; car il pratiquait plus lui-même qu'il ne demandait aux autres. Par cette vertu efficace de l'exemple, unie à une longue expérience, à une vaste et profonde instruction, M. Daunou fit beaucoup pour les Archives, tout en se bornant à consolider l'édifice qu'il avait construit; et l'on peut dire que cet homme vénérable fut regretté à sa mort comme ayant réuni tout ce qui constitue un archiviste parfait.

« A Dieu ne plaise que je vienne aujourd'hui rien retrancher à la haute estime qu'il a si justement conquise, et affaiblir dans les autres la respectueuse admiration dont je demeurerai toujours pénétré. Heureux de pouvoir honorer à la fois la mémoire de deux hommes éminents, je ne veux pas élever l'un aux dépens de l'autre; mais, en montrant la différence de leur caractère, faire mieux comprendre les services divers qu'ils ont rendus.

« Autant M. Daunou était concentré en lui-même, autant M. Letronne aimait à se répandre au dehors. Il savait allier le goût du monde et de ses distractions avec les travaux d'érudition, qui, après avoir fait le charme de sa vie, illustreront à jamais sa mémoire. On ne s'expliquerait même pas qu'il pût trouver le temps de paraître dans

les salons, où l'amabilité de son esprit le faisait rechercher, et de poursuivre tant d'études sérieuses, si l'on ne savait que par un rare privilége il transportait partout son travail pour le continuer au milieu du bruit des conversations, qu'il savait l'interrompre vingt fois par jour et le reprendre comme s'il ne l'avait pas quitté; que, rentré chez lui, il pouvait goûter avec délices l'exécution d'un morceau de musique, sans interrompre la marche de sa dialectique puissante. Je me rappelle lui avoir entendu dire que le piano de sa fille l'aidait à faire ses mémoires. Il semble en effet que rien ne gênât cette organisation merveilleuse, ni les visites, ni les jeux de ses jeunes enfants, ni les caresses de son chien favori; il s'occupait de tout, et ses travaux n'en souffraient pas.

« Il est certain, au reste, que cette mobilité extraordinaire n'était pas seulement une faculté, mais aussi un besoin véritable. M. Letronne aurait probablement souffert s'il eût été obligé de continuer pendant toute une journée un travail solitaire. Il aimait le mouvement et la distraction. Son imagination toujours active se portait sur mille objets divers; prompt à concevoir une pensée, également empressé de la produire, il n'évitait pas, il provoquait plutôt la discussion de ses projets. Il saisissait avec facilité les objections, les accueillait avec plaisir, et n'hésitait jamais à en profiter. On peut dire qu'il n'avait pas de parti pris, et que personne n'était plus empressé que lui de se rendre à une bonne raison. Mais quand on n'avait à lui objecter que des inconvénients éventuels, des chances douteuses, il était peu disposé à s'en préoccuper. M. Letronne avait confiance dans l'avenir, dans son étoile, dans les ressources de son esprit. Arrivé en face d'un de ces obstacles qu'il n'avait pas voulu prévoir, il trouvait toujours quelque moyen de le surmonter, et la fertilité de son imagination ne lui faisait pas défaut.

« Son esprit actif et entreprenant rencontra plus d'une occasion de s'exercer dans l'administration ordinairement si paisible des Archives nationales. Le calme des dernières années de M. Daunou avait été péniblement troublé par les grands travaux de constructions qui furent entrepris malgré lui et contrairement aux plans qu'il avait indiqués. Cette mesure l'avait trop péniblement froissé pour qu'il songeât un seul instant, pendant le cours des travaux, à intervenir dans les détails d'une affaire où, dès l'origine, son autorité avait été méconnue. Le grand âge de M. Daunou s'opposait d'ailleurs à ce qu'il pût exercer à cet égard une surveillance efficace. M. Letronne, qui n'avait pas les mêmes raisons de s'abstenir, mit autant d'activité que de persévérance à faire écouter ses avis dans tout ce qui n'était pas définitivement accompli. Il a contribué ainsi à faire modifier

quelques constructions encore inachevées, et surtout à faire adopter le plan le plus convenable pour la disposition intérieure des dépôts. Ceux qui s'intéressent aux Archives nationales se féliciteront toujours que le garde général et l'architecte aient pu discuter leurs plans respectifs et se mettre d'accord avant d'en venir à l'exécution. Il est résulté de ce concert des améliorations considérables, dont l'utilité ne cessera de se faire sentir, et qui suffiraient seules pour rappeler de la manière la plus avantageuse l'administration de M. Letronne. Pour bien apprécier toute l'importance des résultats obtenus par cette surveillance intelligente, il faut savoir qu'il n'a pas cessé de l'exercer pendant les huit années qu'a duré sa direction. Le jour même où l'atteignit cette maladie qui devait être mortelle, on l'avait vu se rendre dans une salle destinée à l'exposition des empreintes de sceaux que l'on recueille aux Archives depuis plusieurs années. Il attachait une grande importance à la création de ce musée sigillographique; il espérait y réunir pour les savants et les artistes une riche collection de monuments où l'on pourrait étudier mille détails de mœurs, d'habillements et d'architecture, observer les phases diverses de l'art au moyen âge, et communiquer aux appréciations délicates du goût l'exactitude de la science, en les appliquant à des types dont la date et l'origine sont déterminées d'une manière authentique.

«C'est dans la même salle que M. Letronne avait fait disposer en corps de bibliothèque quelques-unes des plus riches boiseries que renfermât l'hôtel Soubise. Il voulait y placer la double collection des ordonnances et des anciens comptes des rois de France. Il avait trouvé ces registres, ou plutôt ces cahiers, dans un état de délabrement qui en compromettait la conservation. Les dépenses de la reliure devaient être considérables, et le budget des Archives n'y pouvant suffire, M. Letronne sollicita et obtint les fonds nécessaires pour sauver à jamais ces documents précieux. Il ne mit pas moins de zèle à enrichir la bibliothèque des Archives, qui, depuis sa création, était demeurée dans un état presque stationnaire. Elle s'est accrue sous son administration d'un nombre considérable d'excellents ouvrages, et si le budget des Archives conserve la modeste allocation qu'on avait accordée à ses pressantes instances, on continuera à ressentir sur ce point l'heureuse influence de son administration éclairée.

« Si je ne craignais pas de descendre à des détails qui ne peuvent guère intéresser que des archivistes, je parlerais de l'attention qu'il apportait à user de tous les moyens possibles pour mieux assurer la conservation des papiers. Il faut pourtant louer M. Letronne d'avoir

compris que de tels soins, en apparence bien minutieux, méritaient de fixer toute son attention, et qu'en s'y appliquant avec intérêt il produirait nécessairement des améliorations considérables. Je ne veux pas oublier de dire qu'il a préservé de la destruction et fait restaurer plusieurs peintures remarquables, exécutées au commencement du siècle dernier pour l'ornement de l'hôtel Soubise. Au milieu de tous ces détails il a dû pourvoir à la translation et à l'emménagement de plusieurs corps d'archives, notamment de la section judiciaire, qui comprenait plus de soixante mille cartons, registres ou liasses. Cette opération difficile avait été hâtée, prévue et combinée par lui. Mais à la suite de la révolution de Février, de nombreux documents durent être dirigés presqu'à l'improviste sur les Archives nationales. Rien n'était disposé pour les recevoir : M. Letronne sut tout disposer avec autant de présence d'esprit que d'habileté. On se figurerait difficilement tout ce qu'il y avait d'éminemment pratique dans cette intelligence élevée, et comment il savait appliquer à son administration la sagacité et la rectitude qui caractérisent ses travaux scientifiques.

« C'est à l'improviste aussi qu'il a dû pourvoir à l'établissement de l'école des Chartes. Il semblait né pour résoudre les difficultés subites : toutes les dispositions furent prises et si bien concertées, qu'on ne voit pas en quoi une plus longue réflexion aurait pu les améliorer. L'ancienne porte de l'hôtel Clisson, longtemps masquée par une maçonnerie qui n'en laissait pas soupçonner l'existence, fut destinée par lui à servir d'entrée aux jeunes élèves qui suivent cet enseignement. M. Letronne aimait à penser que, pour arriver à une école consacrée à l'étude du moyen âge, on admirerait en passant ce vieux reste d'architecture civile, habilement restauré par les soins de M. Lelong.

« Avant d'accorder si généreusement à l'école des Chartes un local approprié aux développements qu'elle venait de prendre, M. Letronne ne s'était pas montré moins libéral envers le public studieux qui fréquente les Archives. Les lecteurs, jusqu'alors dispersés et mal installés dans les bureaux, furent réunis dans une salle vaste et bien éclairée, où ils se livrent commodément à leurs recherches. La création de cette salle de travail eut le double avantage de rendre les Archives plus accessibles et d'assurer la surveillance en la simplifiant.

« C'est ainsi que tout en recueillant le fruit des excellentes traditions établies par son vénérable prédécesseur, il n'a cessé de porter son activité sur d'autres parties du service qu'il a organisées ou notamment améliorées. Quand on songe à la courte durée de son ad-

ministration, qui semblait devoir se prolonger encore pendant bien des années, il est impossible de ne pas reconnaître que M. Letronne a bien mérité des Archives nationales. Mais cette heureuse influence ne doit pas être attribuée seulement à son infatigable activité et à la rectitude de son esprit; il faut tenir aussi un grand compte de ces manières affables et faciles par lesquelles il s'attachait promptement tous ses subordonnés, et gagnait à la fois leur affection et leur concours. Il ne cherchait pas à commander le respect, auquel son âge et sa position lui donnaient des droits qui jamais ne furent méconnus; il préférait se faire aimer de tous ceux qui l'entouraient, et compter sur leur dévouement sans avoir à exiger leur obéissance.

« Son administration fut donc, toute paternelle et pour mieux dire tout amicale; ai-je besoin de dire que sa mort imprévue excita d'unanimes et sincères regrets parmi ceux qu'il avait habitués à de si douces relations? Partout on admirait l'esprit éminent de M. Letronne, mais nous avions eu le rare privilége de le voir chaque jour, de participer en quelque sorte à sa vie intérieure. Nous avions connu les plus douces affections de son cœur, les joies et l'orgueil de sa vieille mère, de ses jeunes enfants; mieux que d'autres, nous devions comprendre leur deuil et nous associer à des gémissements qui ne pouvaient percer l'enceinte de la maison mortuaire sans retentir à nos oreilles.

« Après avoir rendu les derniers devoirs à ce chef regretté, nous voulions demander que son image du moins restât au milieu de nous, et trouvât une place honorable au sein d'un établissement qu'il avait animé de sa présence, accru et embelli par ses soins. M. Dufaure avait deviné et prévenu nos vœux, en chargeant un sulpteur habile de faire revivre les traits de cet homme éminent. Le buste de M. Letronne sera conservé religieusement aux Archives nationales, comme celui de son vénérable prédécesseur; il sera peut-être l'ornement le plus convenable de ce musée dont il hâtait la création, qui reçut sa dernière visite, et dont l'inauguration serait dignement consacrée par son souvenir et son image.

« Natalis de Wailly,

« Chef de section aux Archives nationales. »

III.

VARIÉTÉS.

En écrivant l'histoire d'une simple commune, celle de Saint-Martin du Tilleul (*Bibliogr.* de janvier, n° 8), notre confrère, M. Le Prévost, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vient de donner un exemple utile à suivre. « Dans notre opinion, dit-il, l'humble commune rurale a les mêmes droits que les plus vastes cités à être mise en possession de tous les souvenirs qui pourront être rattachés à sa circonscription, de toutes les probabilités, de tous les rapprochements qu'une saine critique sera en mesure de présenter sur son origine, la signification et la date approximative de son nom : traitée avec ces soins et dans cet esprit, l'histoire locale ne saurait manquer de présenter un vif intérêt aux populations dont elle constituerait les annales domestiques; nous pensons même qu'elle pourrait souvent fournir des ressources, aussi utiles qu'inattendues, à des recherches ou à des compositions d'un ordre plus élevé. » La justesse de ces réflexions deviendra plus sensible encore pour ceux qui auront lu l'excellent travail auquel elles servent de préface. M. Le Prévost montre à merveille, dans cet opuscule, tout le parti qu'une habile érudition peut tirer d'un sujet en apparence aussi restreint. La commune de Saint-Martin du Tilleul, formée, en 1823, de la réunion de celles de Saint-Martin le Vieux et du Tilleul-Folenfant, est située dans l'arrondissement de Bernay, département de l'Eure.

— Les secrétaires de la Société éduenne et de la Commission des antiquités d'Autun ont publié tout récemment un volume intitulé: *Autun archéologique* (*Bibliogr.* de janvier, n° 3), qui offre un véritable intérêt pour l'histoire de cette ville et qui sera lu avec fruit par toutes les personnes qui étudient l'archéologie ancienne et celle du moyen âge. La première partie de ce livre résume, sous le titre d'*Histoire*, les faits principaux des annales locales, principalement ceux qui tiennent à l'organisation éduenne, aux trois époques celtique, romaine et du moyen âge. Les médailles et les monnaies frappées à Autun, à chacune de ces divisions chronologiques, sont gravées dans le texte et fournissent le sujet de plusieurs notices, dont quelques-unes sont de nature à jeter du jour sur des questions de numismatique depuis longtemps controversées ; nous citerons, entre autres, une note sur les monétaires de l'époque

mérovingienne, travail qui intéressera les hommes spéciaux. La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'analyse des travaux de la Commission d'antiquités d'Autun. Ceux de la Société éduenne, en 1847, sont le sujet de la troisième partie. Dans la quatrième, se trouve la description des objets d'antiquité du musée d'Autun; on remarquera l'explication d'une inscription qui fait connaître l'existence à Beaune d'une station de vétérans dite *Minervia,* et une dissertation sur un autre monument découvert à Aubigny, constatant qu'il y avait dans cette localité une autre station romaine, nommée *Cretum,* voisine de la précédente, et occupée par des Suèves jouissant du droit de cité. Le volume est terminé par la nomenclature et l'explication des sculptures gallo-romaines, rassemblées à Autun, soit par la Société éduenne et la Commission d'antiquités, soit par divers particuliers. Les archéologues autunois font preuve de beaucoup d'érudition dans l'interprétation de ces monuments, mais nous devons livrer sous toute réserve, à l'examen des juges compépétents, cette conclusion de la dernière partie de leur travail, que les institutions gallo-romaines ont leur origine dans les traditions du magisme oriental.

IV.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Saône-et-Loire. « On lit dans *le National*, journal d'Autun : «Depuis longtemps les dimensions hors ligne du cirque romain d'Autun avaient attiré l'attention des archéologues. Des recherches furent entreprises à diverses époques et durent chaque fois être suspendues par suite de difficultés que le gouvernement, le département et la ville sont parvenus à faire disparaître. A partir de 1845 les découvertes acquirent une importance réelle. Les principales substructions purent être mesurées avec plus d'exactitude. On acquit des notions sur les détails de construction, et l'âge du monument put être rapporté, selon toute probabilité, au règne de Vespasien. Les sociétés archéologiques et les particuliers même s'intéressèrent à des recherches d'un intérêt capital pour la science.

« Enfin les premiers jours de 1849 virent naître un accroissement d'ardeur dont le but était de procurer de l'ouvrage aux manœuvres. Cette généreuse pensée a été couronnée de succès. La grande muraille du *post-scenium*, explorée avec soin, offrit dans la partie du

24. — *Notices sur J. A. Letronne, membre de l'Institut, et discours prononcés à ses funérailles, le samedi 16 décembre 1848.* In-8° de 2 feuilles, plus un portrait. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Leleux. Prix........................ 1 fr. 50 c.

25. — *Notiee sur l'église de Saint-Pierre, à Bordeaux.* In-8° de 1/4 de feuille. Bordeaux, imprimerie de Lafargue.

Signé L. de L. (L. de Lamothe).

26. — *Observations sur quelques constructions romaines dont on a découvert les fondements à Saint-Cernin* (département de la Corrèze); par M. N. Limousin, ingénieur, etc. In-8° de trois quarts de feuille, plus une planche. Paris, imprimerie de Duverger.

27. — *Recherches sur les archers, arbalestriers et arquebusiers de France.* Mémoire, etc., par L. Boileau. In-8° d'une feuille 1/2, plus une planche. Imprimerie de Lecesne, à Tours. Paris, librairie de Dumoulin.

28. — *Restauration de la cathédrale de Saint-Florentin.* Mémoire à M. le ministre de l'intérieur, etc.; par Félix Pigeory, architecte. In-4° de 3 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 3. — MARS 1849.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 MARS 1849,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. N. DE WAILLY, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu; sa rédaction est adoptée.

Ouvrages offerts à la Société.

La Société reçoit, pour sa bibliothèque :

Bulletin de l'Athénée de Beauvoisis, deuxième semestre de 1848, br. in-8°.

Le Dromographe planétaire, calendrier pour 1849, par MM. Levy et Lewandowski. 1 tableau grand in-fol.

M. le docteur de Bouis, en faisant hommage de ce tableau à la Société, de la part des auteurs, en explique le but et la composition. (V. ci-après, p. 45.)

Correspondance.

Le Conseil reçoit, de la part de M. J. de Cosnac, une commu-

nication concernant les Mémoires inédits de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix.

— M. de Lafons de Mélicocq adresse deux documents inédits, l'un présentant le *menu d'un gala donné à Béthune, en caresme, dans les premières années du* XVI[e] *siècle;* l'autre sur les *jeux de personnages au commencement du* XV[e]. Ces deux documents, extraits d'archives de Picardie, sont renvoyés à la rédaction du *Bulletin*.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Vie de saint Louis, t. V. Les feuilles 12, 13, 14, sont bonnes à tirer; les feuilles 15 à 20 sont composées.

Mémoires de Barbier, t. II. La copie entière a été remise samedi par M. de La Villegille; l'impression est commencée, et n'aura pas d'interruption.

Procès de Jeanne d'Arc, t. V. M. Quicherat fait savoir que la rédaction de la table est fort avancée. C'est un travail long et pénible.

Annuaire de 1850. M. Duchesne dépose sur le bureau le calendrier pour cette année. On a retranché la concordance des dates de l'ère républicaine avec l'année courante, qui n'est d'aucune utilité pour les recherches historiques. Elle sera remplacée par la concordance des dates des quatorze années de la République française avec le calendrier grégorien.

— Le Conseil s'occupe des moyens de régulariser la publication du *Bulletin* mensuel.

— M. le président du comité des fonds présente la situation de la caisse de la Société, le 31 décembre 1848.

RECETTES.

En caisse le 1[er] janvier 1848....................	1,373 f.	30 c.
301 cotisations à 30 fr..........................	9,030	»
Vente de livres..............................	3,012	73
Total de 1848...........	13,416	03

DÉPENSES.

Impressions	8,162	»
Honoraires des éditeurs, brochage, dépenses diverses	3,925	64
Total de 1848	12,087	64
Recettes de 1848	13,416	03
Dépenses de 1848	12,087	64
En caisse le 1er janvier 1849	1,328	39

M. le président du comité des fonds informe aussi le Conseil que déjà il a été payé à M. l'imprimeur de la Société, à l'aide des recettes de 1849, 5,926 fr. sur les frais d'impression de l'année précédente. Il a examiné les registres de comptabilité de M. l'archiviste et de M. Renouard, libraire de la Société, qui lui ont paru, comme d'habitude, fort régulièrement tenus.

— Le secrétaire communique au Conseil, qui en approuve la rédaction, le projet de circulaire à adresser aux membres dont la souscription de 1848 n'est point encore acquittée.

II.

VARIÉTÉS.

Notice d'une chronique inédite du XVe siècle, intitulée le Calendrier des Guerres de Tournay, *par Jean Nicolay.*

La ville de Tournai, cité toute française par son origine et par ses souvenirs, ne saurait se plaindre de l'oubli des historiens. J. Cousin, en 1619, Poutrain, en 1750, ont consacré à ses annales, le premier quatre volumes, le second deux volumes in-4°. Plus récemment, elle a eu la gloire sans exemple d'inspirer à l'un de ses plus recommandables habitants, M. Hoverlant de Bauvelaer, près de *cent vingt volumes in-12*; et aujourd'hui une société historique

et littéraire, fondée par le savant archiviste de la ville, M. Fréd. Hennebert, recueille les documents anciens et éclaire par ses travaux les points encore obscurs d'un sujet bien longuement, mais, il faut le dire, toujours imparfaitement traité.

La chronique inédite que je me propose de faire connaître n'a été mise à profit par aucun des historiens que je viens de citer, si ce n'est par Cousin, dans un très-petit nombre de passages. Cependant elle fournit des renseignements nombreux et variés sur l'histoire de Tournai et du Tournésis pendant la seconde moitié du xve siècle, période féconde en événements pour cette contrée. Cet ouvrage, d'ailleurs, n'est pas d'un intérêt purement local; il a, dans quelques-unes de ses parties, une importance réelle pour l'histoire générale de France et pour celle de nos provinces du Nord. C'est à ce titre surtout qu'il m'a paru mériter d'être signalé aux lecteurs de ce *Bulletin*.

Le *Calendrier des Guerres de Tournay* occupe les deux cent quatre-vingt seize derniers feuillets (144-439) du manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, coté 1489, fonds Sorbonne. Ce manuscrit, relié aux armes du cardinal de Richelieu, et de format in-4°, est sur papier, à longues lignes, et tout entier de l'écriture d'un scribe tournaisien, nommé Jean Blancpain, qui l'a daté de 1507. Son titre : *Universalis* indique, en l'exagérant singulièrement, la diversité des matières qu'il renferme. On n'y trouve en effet que des ouvrages historiques, la plupart en prose, quelques-uns en vers ; mais presque tous relatifs à l'histoire de Tournai (1).

(1) En voici la liste exacte : F° 1-6, Chronique abrégée des sept âges du monde; — F° 6-10, Chronique des dames Scites (Scythes); — F° 10-29 v°, *Chronicque de Troyes la Grande, laquelle avoit trois journées de long et fut toutte destruite des Grégeois ;* — F° 29-82 v°, *Chy après s'ensieult une moult plaisante et delitable chronicque de Tournay; et premiers comment elle fut fondée du roy Servius et des Romains, et comment elle ot à nom seconde Rome et puis Hostile, et Rebelle, et Nerve, et comment le roi Tournus luy donna à nom Tournay, et aussi en quel temps elle fut chrestienne et franchoyse ;* — F° 83-93, « De la fondation de Tournay et de plusieurs destructions d'icelle » (en vers); — F° 94-105 (et f° 128 par une transposition) ; « De la fortification de Tournay depuis la porte Saint-Martin jusques à l'Escaut...., faicte par les bourgois et communaulté de la dicte ville durant la guerre des Flamens. » (En vers. Ce que Cousin a dit sur ce sujet, t. II, quatrième partie, p. 92, paraît emprunté à cette chronique versifiée; mais il a omis beaucoup de détails curieux). — F^os^ 129-143 et 106-112. Plusieurs chroniques de Tournay depuis l'an 1248 jusqu'en 1340. — F° 112-125. « Du siége de Tournay, qui fut mis par le roy d'Angleterre, le comte de Haynault, Jacques de Har-

De tous ces ouvrages, le plus considérable par son étendue et le seul qui ne soit pas anonyme, est le *Calendrier des Guerres de*

tevelle et les Flamens, le duc de Braibant et les alliés d'iceulx, et fut fait l'an de grasce mil trois cens quarante, et dura deux mois. » Tous ces récits sont sérieusement historiques à partir de 1248; mais ils ne reçoivent de développement et paraissent n'avoir un véritable prix pour l'histoire locale que depuis les premières années du XIVe siècle jusqu'à la fin de l'an 1340. J'en ai conféré le texte avec les ouvrages des divers historiens de Tournai, et je crois pouvoir affirmer que ceux-ci en ont tiré très-peu de profit. On peut donc considérer ces chroniques comme inédites, et peut-être mériteraient-elles une place parmi les documents que la commission d'histoire de Belgique est chargée de publier. Le reste du manuscrit est rempli par le *Calendrier des Guerres*, de Jean Nicolay. Pour compléter ce que j'ai à dire sur ce volume, je dois faire remarquer que les feuillets 125 v°, 126, 127 et 148 v°, laissés en blanc par le copiste Blancpain, ont été couverts de chansons, ballades et dizains de deux écritures différentes, mais l'une et l'autre du XVIe siècle. La plupart de ces chansons sont signées : *Jean du Haveron*. Ce nom désigne-t-il l'auteur ou le transcripteur? c'est ce que je ne saurais décider. Je note seulement qu'un Jean du Haveron est cité dans le *Calendrier des Guerres* (f° 311), comme exerçant en 1478 les fonctions de conseiller de la ville de Tournay. Voici deux de ces petites pièces :

DIZAIN (F° 148).

May, qui portoit robbe reverdissante
De fleurs semée, ung jour se mist en place,
Et quant m'amye il veit tant florissante
Par grant despyt rougit sa verte face,
En me disant : tu cuides qu'elle efface,
A ton semblant, les fleurs qui de moy issent.
Je lui respons : touttes les fleurs périssent
Incontinent que hyver les vient toucher;
Mais en tous temps de ma dame florissent
Les grans vertus que mort ne peult seicher.

BALLADE DE FRÈRE LUBIN (F° 127).

Pour courir en poste en la ville,
Vingt fois, cent fois, ne sçay combien,
Pour faire quelque chose vile
Frère Lubin le fera bien ;
Mais d'avoir honneste entretien
Ou mener vye salutaire,
C'est à faire à un bon chrestien,
Frère Lubin ne le poeult faire.

Pour desbaucher par ung doux stille
Quelque fille de bon maintien,

Tournay, composé en l'honneur du roi Louis XI, par Jean Nicolay, qui se qualifie « commissaire de la cour spirituelle et humble serviteur du peuple, demourant en Tournay. » Cette chronique, citée par J. Cousin, parmi les manuscrits dont il s'est servi, est sans aucun doute celle que la *Bibliothèque historique de la France* indique n° 17321, sous le titre de *Calendrier du roi Louis XI, composé par Jean Nicolay*, et qui était conservée, suivant le P. Lelong, chez M. de Varcant (lisez de Vatcant), chanoine de Tournai. Le chanoine de Vatcant, qui avait préparé une édition des lettres d'Étienne de Tournai, et commencé l'impression de quelques diplômes relatifs à son église, s'occupait avec zèle de l'histoire du pays. Lié avec Baluze, l'abbé Bignon, Jacques Lenfant et Godefroy, il avait fourni à ce dernier six exemplaires différents de Molinet, pour l'édition qu'il préparait de cet historien. (Voy. *Bulletin de la Commission d'histoire de Belgique*, t. II, p. 46). Le manuscrit de Jean Nicolay, qui se trouvait entre les mains de M. de Vatcant, était probablement l'original. Celui de la Bibliothèque Nationale est nettement écrit, correct et ancien; mais ce n'est qu'une transcription.

En décrivant, il y a quelques années, dans le *Bulletin de la Commission d'histoire de Belgique*, tome III, p. 521, les manuscrits de la bibliothèque de M. Goethals de Courtray, M. Gachard a signalé « une copie toute moderne et assez peu correcte d'une

N'y fauldra de vieille subtille,
Frère Lubin le fera bien :
Il presche en théologien.
Mais de boire de belle eauwe claire,
Faictes la boire à votre chien!
Frère Lubin ne le poeult faire.

Pour mettre, comme un homme habile,
Le bien d'aultruy avoecq le sien,
Et vous laisser sans croix ne pile,
Frère Lubin le fera bien.
On a beau dire : je le tieng,
Et le presser de satisfaire,
Jamais ne vous en rendra rien :
Frère Lubin ne le poeult faire.

ENVOY.

Pour plustost faire mal que bien,
Frère Lubin le fera bien;
Mais si c'est quelque bon affaire,
Frère Lubin ne le poeult faire.

chronique journalière des événements arrivés à Tournai et aux environs depuis le 23 mai 1477 jusqu'au 15 mars 1479. Quelques passages, ajoute M. Gachard, donnent lieu de croire que ce n'est qu'un extrait d'une chronique plus étendue et qui commençait à une époque antérieure. » On vâ voir que cette copie, sans nom d'auteur, est un fragment du *Calendrier des Guerres de Tournay.*

Dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, l'ouvrage de Jean Nicolay ne prend la forme d'un journal qu'à partir du 23 mai 1477; mais les événements antérieurs, depuis la bataille de Montlhéry, en 1465, y sont racontés d'abord sous forme de prétermission, comme pour préparer le lecteur à la connaissance des faits qui font le sujet principal du livre.

Voici le début de l'auteur :

« A la seulle gloire de la très sainte trenité, Dieux vif régnant en éternité, quy donne les victoires et eslargit les grasces où il luy plaist, et à la loenge et honneur de la sacrée Majesté et très digne personne du Roy très-crestien [Loys], onzième de ce nom, régnant en France, ensamble de tous ceulx de son noble sang; et générallement à la joye, récréacion et passe temps de ses amis, alliés, leurs loyaulx subjects et bienvoellans; à la honte et perpétuelle vitupère de ses adversaires et redoublée confusion de ceulx quy de droit luy doibvent subjection et foy, et quy contre luy commettent criesme de lieze majesté par rebellion, dissimulacion, detraction ou quelque autre illégitiesme action ou voye indeue;

« Je Johannes Nicolay, commissaire de la court espirituelle, et humble serviteur au peuple, demourant en Tournay, non expert en armes ne digne de moy ingérer à rédiger par escript les haultes entreprinses, mémorables faits et glorieuses victoires des nobles corrages pour les eslever en degré deu, ne aussy les malléfices, deshonnestés, lascetés et insollences des partis villains, couars et rebelles, pour les confondre à l'exigent de leurs vices; et par ainsy non habille à faire au Roy service agréable ne aulx siens recommandable, néant mains, moy confiant en l'exemple de la petite offrande de deux menus deniers mis par une poure vefve au trésor du temple de Dieu, quy bien le print en gré, me suys en hardy de escripre aulcunes choses advenues en mon tamps tant entre les nobles comme en aulcuns pays et bonnes villes, et principallement de celles que j'ay peu savoir et recoeillir, faictes pour ou contre le Roy et les siens en la ville et cité de Tournay, au bailliage de Tournésis et à l'environ, depuis le vendredy XXIIIe jour du moys de may en mil quatre cens soixante et dix et sept, auquel, pour certaines causes, il pleut au roy de France envoyer ses gens de guerre en sa ditte

cité. Et combien que ma principalle intention soit de faire cest œuvre à l'honneur et loenge du Roy, mon seul seigneur sur la terre, touttesvoyes je n'ay vollonté de escripre chose quy soit desvoyante de vérité. Et ceste collection ay empris de faire en fourme de kalendrier journal pour mémorial, advertissant ceulx quy, de ce jour en avant, s'employeront en fait de croniques universelles ou particulières du tamps présent, affin que mieulx ils y puissent trouver et prendre ce qu'il leur servira à leur intencion et matère, seloncq le vray, affin aussy que la bonne, royalle et noble cité de Tournay, en laquelle Dieu par sa grasce m'a donné art de vivre le plus de mon tamps, ne soit par les historiens oublyée, mais soit mémoire tenue des bienvoeillances et convoiteux desirs que les habitans de ycelle ont tousjours eult à servir le Roy et vollu demeurer en sa bonne grasce soubz sa feaulté et humble obéissance. Soit donc ma petite oeuvre receue et prinse en gré, premièrement de Dieu, secondement du Roy, tiercement de ses amis et bienvoeillans, et quartement de tous ceulx quy ayment la ville et cité de Tournay. Et [se] en ceste mon oeuvre est trouvée aulcune chose mains que bien faicte, je requiers ceulx sachans le amender, qu'il leur plaise user de caritable correction et non de mordante détraction. Et pour ce que possible ne m'a estet mettre par escript tout ce quy est advenu, je prye et requiers pareillement à ceulx quy mieulx en sont informés, que il leur plaise y adjouter ce dont n'y ay estet adverty, sans touttefois yssir de la sente et voye de vérité.

« Et pour ce, comme dessus est dit, que mon intencion, quand au principal de ma matère, ne est fors de advertir les croniqueurs de ce que j'ay veu et sceu advenir journellement depuis environ la fin du mois de may del an soixante dix et sept, dont j'ay tenu registre et fait mon kalendrier avoecq aultres tant seullement en Tournay et entour ycelle, il n'est besoing de m'efforchier mettre au long pluseurs choses advenues ou Royaulme de France et ailleurs depuis l'an mil quatre cens soixante chincq, auquel an messire Charles comte de Charolois et fils dudict Philippe de Bourgogne, assisté de grand nombre de gens de guerre, avoecq luy la pluspart des aultres princes et seigneurs du royaume, par confédération et aliance contre le Roy, soubz ombre de voulloir bonne réformation au bien publicque du pays, se trouuèrent en France au Montlehery oultre Paris....... »

Après quelques détails connus sur la bataille de Montlhéry, le chroniqueur tournaisien annonce qu'il laisse « aux historiographes ayant charge de ce faire » le soin de raconter « les lamentables maux qui lors advinrent, la honteuse fin de plusieurs coupables,

les cavilleuses machinations des princes et surtout du duc Charles de Bourgogne, enfin la longue patience du roi, plein de confiance dans la justice de Dieu. » Il termine son avant-propos en transcrivant, « pour récréer ceux qui s'entendent en l'art de rhétorique, deux ballades composées en ce temps à Tournai par aulcun rhétoricien à qui ces choses déplaisoient. » Ces ballades m'ont semblé dépourvues de toute valeur littéraire sinon de tout intérêt historique. La première a trente-six vers, dont voici les deux premiers :

Trosne réal, couronne triomphalle
Sceptre de gloire, estoille sollempnelle.

La seconde, composée de trente-quatre vers, débute ainsi :

O vous, pervers et traistres Bourguignons,
Remplis d'erreur et d'œuvre diabolicque,
Vous conspirez murdres et trahisons
Contre Loys, roy des vrays catholicques.

On voit qu'il ne faut chercher dans l'œuvre modeste de Jean Nicolai, ni le talent, ni l'impartialité, mais ce dernier mérite n'était guère celui des historiens de son temps. Ce qui me paraît surtout recommander son journal, c'est qu'on y trouve la contre-partie et jusqu'à un certain point le contrôle des récits des chroniqueurs bourguignons, avec un grand nombre de faits et détails qui ne se rencontrent pas ailleurs. On en pourra juger par l'analyse succincte que j'essaierai de faire de cet ouvrage dans un prochain article.

J. DE GAULLE.

(*La suite au numéro prochain.*)

Notes sur les archives départementales et communales (1).

CHAMPAGNE. (Suite.)

HAUTE-MARNE.

Archives départementales.

Les Archives nationales ont reçu les inventaires complets des fonds ci-après :

(1) Communiquées par M. Gadebled. Voir, pour les précédentes, les numéros ci-après du *Bulletin* : avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre 1848.

	DATES.	NOMBRE DES REGISTRES ou volumes.	DES PLANS.	DES CARTONS.	DES CHARTES.
Abbaye d'Auberive.....	De 1135 à 1790.	6	15	18	995
— de Beaulieu.....	De 1166 à 1789.	«	4	7	206
— de Boulancourt.	De 1128 à 1769.	«	1	9	294
— de la Chapelle-aux-Planches..	De 1122 à 1789.	4	19	9	269
— de la Crête.....	De 1128 à 1789	4	3	9	431
— de Longuay....	De 1102 à 1788.	4	18	16	560
— de Montierender.	De 671 à 1790.	79	98	53	1637
— de Morimond...	De 1126 à 1790.	3	63	19	650

Tous les autres fonds sont classés et même inventoriés sommairement, entre autres celui de l'évêché de Langres, qui remplit au delà de cent cartons. L'excellente rédaction des inventaires dénote un archiviste non moins exercé que soigneux. Son zèle studieux, l'exactitude de ses travaux méritent un éloge particulier. M. Vallet partage chaque liasse en plusieurs parties selon les espèces d'actes qu'elle renferme ou selon les différentes localités, possessions, fondations et autres affaires auxquelles les actes se rapportent ; puis il signale, par des notes spéciales, les pièces qu'il juge susceptibles de fixer l'attention par leur antiquité et par leur intérêt paléographique ou historique. Les noms anciens des localités désignés dans les titres sont rapportés exactement selon ces titres. On doit citer comme un modèle de bonne méthode l'inventaire du chartrier de l'abbaye de Montierender, travail étendu, accompagné d'un grand nombre de notes et d'indications relatives, soit aux faits historiques, soit à la nature ou à l'état matériel des pièces, soit aux intérêts de propriété.

La facilité qu'on trouve à faire des recherches dans les archives de la Haute-Marne paraît être devenue un stimulant à la curiosité des habitants du pays, particulièrement de MM. les membres du clergé qui ne cessent de demander communication des pièces relatives à l'histoire de leurs églises ou des anciens monastères. Des notices d'un grand intérêt sur les seigneurs de Joinville, sur l'abbaye de Montierender, sur l'abbaye de Morimond, ont été publiées au moyen des documents originaux que ces archives possèdent.

L'archiviste fait observer, au sujet d'une série de documents qui n'est pas mise au nombre des plus importantes, celle des fabriques et cures, que les papiers de ces fonds sont très-intéressants pour les propriétaires, en ce qu'ils comprennent beaucoup de procès-verbaux d'arpentage, et surtout d'anciens testaments dans lesquels toutes les parcelles de terre, pré ou vigne, léguées pour fondations pieuses sont très-exactement désignées avec les tenants et aboutissants. Il y aurait, dit-il, de graves inconvénients à restituer ces papiers aux fabriques; le principal serait de mettre ces documents presque sous la main des personnes qui auraient intérêt à se les procurer, et il en résulterait ce qui est arrivé pour un grand nombre de titres de communes, dont le gaspillage a été tel, qu'il ne s'en trouve pas trace dans les archives de villages, et que ces petites communes ne jouissent plus de leurs anciens droits d'usage qu'en vertu de quelques terriers sauvés au moyen de leur dépôt dans les archives départementales, ou à l'abri des prescriptions et à l'aide des souvenirs des anciens du pays.

Archives communales.

On possède des inventaires pour 246 communes sur 551. Les deux tiers environ des collections des registres de l'état civil ne remontent qu'au milieu du xviie siècle; pour une douzaine de communes, elles commencent dans le xvie, notamment en 1554, à Eurville; en 1564, à Nijon; en 1574, à Villiers-sur-Marne; en 1580, à Richebourg; en 1582, à Nogent-le-Roi; en 1584, à Montierender. Les archives des villes de Chaumont, Langres, Saint-Dizier, Vassy et Joinville sont les plus riches en titres anciens.

Quant aux communes rurales, elles ne possèdent généralement que les registres de l'état civil. Voici les exceptions en petit nombre qui sont signalées :

Colombey-lès-Choiseul. Quatre chartes fort délabrées, de Jean, sire de Choiseul, des années 1333 et 1335.

Nogent-le-Roi. Chartes du xiiie siècle, concernant les priviléges accordés aux habitants; lettres patentes confirmatives de 1620.

Orquevaux. Anciens registres et titres relatifs aux droits accordés à cette commune, 1443, 1448 et 1460.

Richebourg. Quelques manuscrits sur parchemin, relatifs aux droits seigneuriaux, 1483, 1518.

Fayl-Billot. Charte d'affranchissement donnée par Guy de Châtillon, 1324.

Dommartin le Saint-Père. Charte d'affranchissement, octroyée par le cardinal de Lorraine, 1575.

Louvemont. 24 pièces relatives aux droits de la commune, 1564.

Morancourt. Registre des cens qui étaient dus au duc de Guise, 1576.

ARDENNES.

Archives départementales.

On sait que le territoire du département des Ardennes a été formé d'emprunts faits aux provinces de Picardie et de Champagne, à la Thiérache, au Hainaut, auxquels on a réuni le Sedanois et quelques principautés et seigneuries des rives de la Meuse. Il s'ensuit que son chef-lieu ne possède aucun noyau d'archives importantes. Quelques débris des chartriers des anciens établissements religieux sont tout ce qui peut offrir de l'intérêt sous le rapport historique. Il y a, pour le fonds encore assez considérable de la chartreuse de Mont-Dieu, un inventaire sommaire. Un autre inventaire concerne l'abbaye de Mouzon.

Voici de quelle manière l'archiviste propose de subdiviser les archives des anciennes communautés religieuses. Il pense que presque tous les papiers peuvent rentrer dans les catégories suivantes :

1° Inventaire des titres.
2° Recueils de pièces, tels que cartulaires, etc.
3° Actes constitutifs de l'établissement
4° Actes de discipline intérieure, tels que registres capitulaires, registres de vêture et de profession.
5° Offices claustraux et autres.
6° Donations faites par les souverains, par les seigneurs ou par les particuliers, en terres, en argent, en rentes, en bois, en droits d'usages, priviléges.
7° Placements de fonds faits par les religieux, en rentes, maisons, fermes, moulins.
8° Lettres de manumission ou d'affranchissement.
9° Accords et transactions.
10° Pièces de procédure.
11° Pièces de comptabilité relatives à la manse abbatiale.
—— à la manse conventuelle.
—— aux offices claustraux et autres.
12° Dénombrements.

Le local des archives départementales est vaste, mais non pas entièrement sûr.

Archives communales.

Plus de 300 communes sur 479 ont inventorié leurs archives.

(*La suite au prochain numéro.*)

Dromographe planétaire pour 1849. — Dans ce calendrier, d'une espèce nouvelle aussi simple qu'ingénieuse, MM. Levy et Lewandowski ont représenté les jours de l'année par 365 lignes verticales parallèles, également espacées, et les heures et les subdivisions des jours par des lignes horizontales coupant les premières. Si l'on prend une des lignes verticales représentant un des jours quelconques de l'année, on voit qu'une partie de cette ligne, dans la partie supérieure et dans la partie inférieure du tableau, est comprise dans la partie colorée en noir ou en bleu. Cette portion de la ligne est proportionnelle à la longueur de la nuit; elle est dans la teinte noire, si les heures correspondantes ne sont pas éclairées par la lune, et dans la teinte bleue au contraire, si cet astre éclaire la terre. Les diverses phases de la lune ont été indiquées sur le tableau, ainsi que l'heure de son lever et de son coucher. Ceci compris, il est évident que la partie de la ligne verticale que nous avons pris pour exemple, qui se trouve dans la partie blanche du tableau, est proportionnelle à la longueur du jour; des teintes décroissantes indiquent le crépuscule du matin et du soir d'après sa longueur.

A droite et à gauche du tableau, en marge, on aperçoit les figures consacrées aux principales planètes en astronomie. De chacune d'elles part une ligne courbe (précédée d'un L ou d'un C suivant que cette ligne doit indiquer le lever ou le coucher de la planète) qui vient couper chacune des lignes verticales représentant les jours de l'année, en un point correspondant à l'heure de son lever et de son coucher.

Les auteurs n'ont pas négligé de donner la courbe du midi vrai; la ligne horizontale, droite, placée au milieu du tableau représentant le midi moyen, se trouve coupée quatre fois dans sa longueur par celle-ci.

III.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Seine-et-Oise. On lit dans la *Revue archéologique :* « Un de nos collaborateurs, M. Pinard, zélé pour la recherche des antiquités de l'arrondissement de Corbeil, visitant dernièrement l'église de Juvisy, a découvert, dans l'intérieur même du maître autel, en bois, des fragments de sculpture du XIIIe siècle, qui supportent sa table. Ils consistent en deux blocs de pierre d'environ 60 centi-

mètres de longueur sur 20 d'épaisseur, sur lesquels sont figurées des arcatures ogivales géminées, et dont le dessin est le même que celui du *triforium* des églises de campagne de cette même époque.

« Ce qui prouve évidemment que ces fragments n'ont pas toujours eu cette destination, c'est que les chapiteaux et les socles des cinq colonnettes qui les supportent ont des saillies qui servaient jadis à les relier à une maçonnerie. Il est certain, pour cet archéologue, que jamais ces débris n'ont appartenu à l'édifice où ils se trouvent, et qu'ils n'ont pas non plus été taillés pour l'usage auquel ils sont appliqués. Il serait facile, en les mettant à jour, de les compléter pour composer un autel qui ne serait pas sans mérite; il ne serait pas déplacé dans ce petit édifice, en partie du XIIIe siècle. Pour que cette restauration fût complète, il serait nécessaire de détruire un retable disparate qui a occasionné la fermeture d'une fenêtre ogivale, divisée en plusieurs compartiments, qu'on rouvrirait et garnirait de verrières peintes. »

VAR. « M. Mallard nous écrit de Draguignan que l'on vient de découvrir à Flayose, commune située à 8 kilomètres du chef-lieu, 28 pièces d'argent du module d'une pièce de 2 francs, mais fort minces, et portant d'un côté une croix dans un entourage de huit cintres, avec la légende ✠ CONRADVS REX, et, de l'autre côté, une double arcade entourée de ces mots : ✠ DVX IANVENSIVM. QVART.

« Ces monnaies ont été frappées après le second avénement de Simone Boccanegra, qui fut premier doge de Gênes, du 23 septembre 1339 au 23 décembre 1344, et qui, après s'être retiré du gouvernement pendant douze années, fut rappelé et devint quatrième doge, du 15 novembre 1356 au 14 mars 1363.

« Le nom de Conrad II est toujours resté sur la monnaie de Gênes depuis 1139, époque à laquelle cet empereur a conféré à la ville les droits régaliens.

« La double arcade qui se voit sur toutes les monnaies de Gênes, et que l'on a prise pendant longtemps (voy. notamment Le Blanc, *Traité des Monnaies*) pour un instrument de supplice, une machine à trancher la tête, n'est autre chose, en dépit de cette tradition ridicule, qu'une porte de ville, *janua*, emblême parlant de Gênes. » (*Revue archéologique*.)

NORVÉGE. « En faisant des fouilles dans le domaine de Baldad, près Bedstadt, capitale de l'île de Judenoen, on a découvert plusieurs fragments de parures en argent, et 248 pièces de monnaies d'argent frappées au Xe siècle et au commencement du XIe. La plupart de ces monnaies sont allemandes; elles portent le nom des

empereurs Othon Ier, II et III, et du duc Bernhart de Saxe (de l'an 936 à 1019); quelques-unes sont du roi anglo-saxon Ethelred II; les autres sont arabes, avec des légendes en caractères coufiques; elles ont été frappées pour le khalif Er-Rhadi-Billah et pour les émirs samanides Ismaïl-ben-Ahmed, Naçr-ben-Ahmed et Nouah-ben-Naçr (de l'an 279 à 342 de l'hégire, 892 à 954 de J. C.); ces parures et ces monnaies ont été déposées dans les collections de l'Université royale de Christiania. On se rappelle que, dans l'île de Gothland (Suède), on a découvert récemment un dépôt de monnaies arabes. Aux xe et xie siècles, les monnaies musulmanes étaient frappées à fort bon titre et d'un module double de celui des monnaies européennes. Il n'est pas étonnant qu'elles fussent recherchées par le commerce. On en trouve toujours un nombre plus ou moins considérable dans ces dépôts qui paraissent avoir été enfouis sur les côtes de la mer du Nord par les pirates scandinaves. »

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

29. — *Annuaire du département de l'Ain pour l'année* 1849. In-8° de 10 feuilles. Bourg, imprimerie et librairie de Millier-Bottier. Prix.. 2 fr.

La description de Montmerle (en Bresse), ou le val de Saint-Etienne, due à M. l'abbé Nyd, et une description de la grotte d'Hautecour, forment la partie historique de l'*Annuaire*.

30. — *Bulletin du Bibliophile*, publié par J. Techener, avec le concours de MM. A. Barbier, conservateur à la Bibliothèque du Louvre, etc.; O. Barbier, conservateur à la Bibliothèque nationale; G. Brunet, etc.; avec le catalogue raisonné des livres de l'éditeur; huitième série. Paris, imprimerie de Guiraudet, librairie de Techener, 1848. In-8°.

31. — *Histoire de la Révolution française, précédée d'un aperçu historique sur les règnes de Louis XV et de Louis XVI;* par Roisselet de Sauclières. In-8° de 10 feuilles. Paris, imprimerie de Pillet fils aîné, librairie de Garnier frères, Palais-National.

L'ouvrage aura trois parties. Prix de chaque, séparément.......... 2 fr.
L'ouvrage complet, pour les souscripteurs..................... 5 fr.

32. — *Histoire des ducs de Guise;* par René de Bouillé, ancien ministre plénipotentiaire. Tome Ier, in-8° de 35 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Duverger, librairie d'Amyot. Prix.......... 6 fr.

33. — *Note sur quelques villes romanes de l'Algérie.* In-8° d'une feuille 1/2, plus 2 pl. Paris, imprimerie de Crapelet.

Signé Alfred Maury. Extrait de la *Revue archéologique*, sixième année.

34. — *Rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes par le Comité historique des arts et monuments, sur le projet de translation de la Bibliothèque nationale dans les galeries du Louvre.* In-8° d'une demi-feuille. Paris, imprimerie de Dupont.

Signé le membre du Comité, remplissant par *interim* les fonctions de vice-président, Ch. de Montalembert. — Le rapporteur, F. de Guillermy.

35. — *Recueil d'actes des* XIIe *et* XIIIe *siècles, en langue romane et wallonne du nord de la France,* publié avec une traduction et des notes par M. Tailliar, conseiller à la cour d'appel de Douai. In-8° de 53 feuilles 1/2. Douai, imprimerie d'Adam Aubers; Paris, librairie de Roret. Prix................................ 10 fr.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 4. — AVRIL 1849.)

AVIS. — Le tome V de la *Vie de saint Louis* a été adressé aux souscripteurs qui ont acquitté leur cotisation pour 1849.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 AVRIL 1849,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. N. DE WAILLY, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu ; sa rédaction est adoptée.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

765. M. DE BELLEVAL (Charles), à Abbeville, présenté par MM. Guérard et Pattu de Saint-Vincent ;

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de l'auteur :

Les Artistes et les Ouvriers du nord de la France (Picardie, Artois, Flandre) et du midi de la Belgique, aux XIVe, XVe *et* XVIe *siècles*, par M. de La Fons-Mélicocq. Béthune, 1848, 1 vol. in-8°.

De la part de la Société française pour la conservation des monuments :

Bulletin monumental. XIVe vol., n° 8, 1848.



Correspondance.

M. Guérard communique une lettre de M. Pattu de Saint-Vincent, qui fait connaître que M. de Belleval, présenté en cette séance pour être membre de la Société, a récemment découvert, dans une bibliothèque du nord de la France, le manuscrit d'une chronique française inédite du xve siècle. Cette chronique, qui ne manque ni d'intérêt ni d'importance, sera plus tard l'objet d'une communication à la Société de la part de M. de Belleval.

— M. Ph. Le Bas, conservateur-administrateur de la bibliothèque de l'Université, adresse, au nom de cet établissement, une demande, au sujet de laquelle le secrétaire est autorisé par le Conseil à s'entendre avec lui.

— M. Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix, exprime le désir que l'*Annuaire* de la Société, dont l'utilité lui paraît incontestable, soit plus volumineux et puisse ainsi contenir plutôt et en plus grand nombre d'importants articles précédemment annoncés. Ne pourrait-on pas y publier les tables et notices analytiques des grandes collections de documents originaux dont la liste générale a été insérée dans l'*Annuaire* de 1837?

Ces observations sont renvoyées au comité de l'*Annuaire*.

— M. A. Cahier, secrétaire général de la Société nationale et centrale d'agriculture, sciences et arts, du département du Nord, à Douai, adresse le bon d'un volume qui contient un *Recueil d'actes en langue romane*, dont l'impression vient d'être terminée, sous la direction de M. Tailliar. La Société a l'intention de compléter ultérieurement ce recueil, qui doit devenir la base d'une collection plus considérable à laquelle M. le ministre de l'instruction publique attache un sérieux intérêt. La Société de Douai invite MM. les membres des autres sociétés savantes à vouloir bien lui signaler les actes en langue romane du nord de la France dont ils auraient connaissance, principalement ceux qui seraient antérieurs à 1267, époque à laquelle la langue romane-wallone devint l'idiome officiel des princes souverains de ces contrées. On désirerait aussi l'indication des autres documents écrits dans la même langue, tels que poésies et mystères, fragments de chroniques, règles de monastères, sermons et épitaphes, coutumes et lois communales, traductions de textes latins ou flamands, alors même que ces documents seraient postérieurs au xiiie siècle.

— Le secrétaire annonce avoir reçu (au nombre de douze) des

réponses à la lettre qu'il avait été chargé par le Conseil d'adresser à plusieurs membres dont la cotisation de 1848 n'était point encore acquittée. La plupart expriment le désir de continuer de faire partie de la Société et expliquent les causes fortuites de ce retard involontaire, en remerciant le Conseil de les avoir maintenus sur la liste de la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Vie de saint Louis, t. V. 21 feuilles sont tirées; les feuilles 22 à 25 sont composées. Ce volume sera certainement, suivant le vœu du Conseil, mis en distribution avant l'assemblée générale.

Journal de Barbier, t. II. 6 feuilles sont tirées; les feuilles 7 à 12 sont composées.

— M. le président du comité des fonds présente l'inventaire des ouvrages de la Société conservés dans ses magasins au 31 décembre 1848. Cet inventaire détaillé sera annexé, comme les précédents, au registre des procès-verbaux. Pendant l'année expirée, il a été vendu 265 volumes, 1077 ont été distribués aux sociétaires, 271 *Annuaires* ont été vendus et 298 distribués.

— M. le trésorier ajoute que les volumes représentant la souscription du ministre de l'instruction publique, pour 1848, ont été récemment déposés dans les bureaux, et que le payement doit en être prochainement régularisé.

— Le Conseil fixe préalablement l'ordre du jour de l'assemblée générale.

En outre des discours et rapports ordinaires, M. Monmerqué donnera lecture d'un nouveau fragment des *Mémoires inédits de La Mothe Goulas*, dont le premier volume est prêt pour l'impression, aussitôt que le Conseil, d'après l'avis du comité de publication, le jugera possible. M. Teulet communiquera aussi un document original inédit.

Le secrétaire demandera, au nom du Conseil, à M. le garde général des Archives nationales et à M. le directeur de l'École des Chartes, l'autorisation déjà obtenue en 1848, de tenir la séance annuelle de la Société, le lundi 7 mai, à trois heures, dans la salle des cours de l'École.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

Le *Bulletin du Bibliophile* est depuis longtemps connu des bibliographes comme un recueil utile renfermant, avec des indications de nature à intéresser spécialement les amateurs de livres anciens, un grand nombre de notices, de documents et de travaux variés de philologie et d'histoire littéraire. On sait que Ch. Nodier prenait une part active à cette publication, qu'il a enrichie de quelques-uns de ses articles les plus piquants et les plus ingénieux. Cet écrivain charmant et si regrettable, contribue encore après sa mort au succès du *Bulletin du Bibliophile*, puisque sa correspondance inédite est publiée par fragments dans la plupart des numéros de la huitième série. (Voyez la *Bibliogr.* n° 30.) On trouve, dans les mêmes livraisons, plusieurs morceaux de bibliographie et d'histoire parmi lesquels nous avons remarqué d'abord le texte d'un rapport sur le vandalisme fait à la Convention par Grégoire, au nom du comité de l'instruction publique, le 24 frimaire an III. Cette pièce renferme des détails très-curieux sur les dévastations de toutes sortes commises durant les plus mauvais jours de notre histoire, à Paris et dans un grand nombre de départements. Mieux inspiré cette fois qu'il ne l'avait été dans d'autres circonstances, l'évêque constitutionnel de Blois blâme, avec une vigueur extrême, les sauvages excès des barbares de 93. La lecture seule des procès-verbaux de ces destructions de livres et d'objets précieux lui arrache, dit-il, des larmes de sang; il ne trouve pas d'épithète assez forte pour qualifier les misérables qui se sont souillés de tels crimes; dans son indignation, il les poursuit au-delà de la tombe, et, selon son énergique expression, envoie leur mémoire à l'échafaud. Parmi les articles les plus dignes d'intérêt de cette huitième série, nous signalerons encore un travail de M. Paulin Pâris, intitulé le Marquis de Lassay et l'Hôtel Lassay; de nouvelles Observations sur les Valentins et les Valentines, par M. J. L.; une Notice biographique et littéraire de M. B. Hauréau, sur Pierre Belon, voyageur, médecin et botaniste célèbre du XVIe siècle; une Dissertation historique de M. B., sous le titre de : Godefroy de Bouillon, recherches sur les croisades et les premières expéditions à la Terre-Sainte; enfin une Notice sur Chrétien de Troyes, poëte et romancier du XIIe siècle, par M. G. B. On a pu reprocher jusqu'ici au *Bulletin du Bibliophile* une certaine confusion dans la disposition des matériaux, et parfois quelque négligence dans la correction typographique. L'éditeur, en annonçant la publication prochaine

d'une neuvième série, promet d'importantes améliorations qui contribueront sans doute à agrandir le succès d'un recueil déjà recommandable.

— Notre confrère, M. de La Fons-Mélicocq, à qui nous devons plusieurs communications intéressantes sur l'histoire de Picardie, a recueilli avec persévérance, dans les archives du pays, toutes les pièces qui traitent de l'exécution et de la dépense des anciens édifices; il a rassemblé le résultat de ses recherches dans l'ouvrage que nous annonçons sous ce titre : *Les Artistes et les Ouvriers du nord de la France et du midi de la Belgique aux* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles* (*Bibliographie*, n° 36). Le monument dont s'occupe d'abord M. de La Fons est la cathédrale de Noyon; il énumère les travaux faits dans les différentes parties de cet édifice depuis 1333 jusqu'en 1789, et extrait des documents contemporains une liste précieuse des artistes noyonnais, orfèvres, peintres, verriers, *ymaigiers*, escriniers, menuisiers, maçons, charpentiers et fondeurs. On trouve ensuite des recherches sur les artistes des XVe et XVIe siècles qui ont construit, embelli et décoré l'hôtel de ville et le beffroi de Béthune, puis les noms de ceux qui ont élevé ou réparé les fortifications d'Arras, de Béthune, de Guise, de Noyon, de Péronne, pendant la même période. La dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux artistes dramatiques (joueurs de personnages) qui ont représenté à Béthune des mystères ou des jeux de rhétorique aux XVe et XVIe siècles. L'important travail de M. de La Fons a obtenu une mention très-honorable au dernier concours des antiquités de la France. Pour nous servir des expressions du rapport fait à l'Académie des inscriptions sur ce concours : « l'auteur a mis dans un jour favorable de nombreux détails qui agrandissent les notions fort incomplètes que nous possédons sur l'existence et les travaux des artistes ou des ouvriers du moyen âge : on sait qu'entre les uns et les autres la distinction était alors à peine sensible. »

Notes sur les archives départementales et communales. (Suite.)

ALSACE. — BAS-RHIN.

Archives départementales.

Ce département doit être cité au premier rang parmi ceux où l'administration a pris entièrement au sérieux l'œuvre de la conservation et du classement des archives.

Des félicitations toutes particulières sont dues au Conseil général qui, par ses votes annuels, a donné l'impulsion, et surtout à

M. L. Spach, homme de lettres distingué, qui a déployé dans les fonctions d'archiviste, qu'il remplit depuis l'année 1840, un zèle vraiment incomparable.

Nous ne pouvons mieux faire apprécier toute l'étendue et l'importance de ses travaux qu'en plaçant ici le tableau numérique des fonds qu'il a inventoriés dans l'espace de sept années et dont les inventaires, volumineuse collection de cahiers in-folio, ont été remis aux Archives nationales.

DÉSIGNATION des établissements ou fonds.	DATES des pièces.	NOMBRE des registres ou volumes.	NOMBRE des plans.	NOMBRE des cartons.	NOMBRE des chartes.
BAS-RHIN.					
ARCHIVES CIVILES.					
Administrations. Intendance d'Alsace. . .	De 1681 à 1790.	»	144	134	»
ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES.					
CLERGÉ SECULIER.					
Évêché de Strasbourg.	De 613 à 1790.	»	»	761	1549
Grand chœur de Strasbourg.	De 1278 à 1769.	485	2	90	1717
Grand chapitre de Strasbourg.	De 871 à 1790.	226	6	122	879
Chapitres ruraux d'Andlau, Benfeld, Betbur, Marckolsheim, Molsheim, Rhinau et Schlestadt.	De 1428 à 1787.	»	»	3	3
Chapitre de Saverne.	De 1217 à 1788.	»	»	27	530
— de Neuviller.	De 1147 à 1789.	224	20	119	726
— de Haguenau. . . .	De 1251 à 1789.	»	8	11	91
— de Haslach.	De 1217 à 1789.	110	»	29	280
— de Saint-Léonard.	De 1218 à 1799.	»	»	6	36
— de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg.	De 1147 à 1790.	98	»	56	1624
— de Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg.	De 1199 à 1790.	36	»	35	482
Évêché de Spire.	De 1166 à 1790.	»	16	70	241
Collége de Molsheim.	De 1319 à 1790.	»	»	41	305
Séminaire épiscopal de Strasbourg.	De 1303 à 1792.	»	35	107	5
Prévôté de Seltz.	De 968 à 1790.	25	»	12	1
Abbaye de Maurmoutier (Hommes).	De 724 à 1790.	348	8	99	318
— d'Altorff.	De 999 à 1790.	9	»	16	97

CLERGÉ SÉCULIER.

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS ou fonds.	DATES des PIÈCES.	NOMBRE DES REGISTRES ou volumes.	DES PLANS.	DES CARTONS.	DES CHARTES.
Abb. d'Ebermünster..	De 672 à 1789.	141	18	40	132
— de Neubourg. ..	De 1157 à 1792.	116	»	17	216
— de Gengenbach et Schwartzach ..	De 1152 à 1781.	3	3	17	26
— de Stürtzelbronn..	De 1700 à 1789.	»	»	4	»
— de Walbourg....	De 1106 à 1725.	»	1	4	90
— de Kœnigsbruck..	De 1367 à 17b7.	»	»	1	1
Couvent de S.-Joseph de Haguenau......	De 591 à 1775	»	»	1	»
— des Augustins de Haguenau.....	De 1286 à 1762.	»	»	3	43
— des Cordeliers de Haguenau.. ..	De 1297 à 1723.	»	»	1	63
— des Dominicains de Haguenau.....	De 1297 à 1785.	»	»	3	54
— des Prémontrés de Haguenau.....	De 1189 à 1793.	»	»	7	218
— des Prémontrés de Sainte-Odile...	De 1569 à 1791.	»	»	1	2
— des Augustins de Landau.......	De 1429 à 1725.	»	»	1	2
— des Augustins de Wissembourg..	De 1747 à 1788.	»	»	1	28
— des Dominicains de Schlestadt.....	De 1301 à 1791.	»	»	5	81
— de Sylo de Schlestadt..........	De 1276 à 1788.	»	»	5	00
Chartreuse de Molsheim............	De 1323 à 1789.	17	»	27	249
Commanderies de Strasbourg et de Schlestadt........	De 1130 à 1790.	104	»	129	1429
Oratoire de la Toussaint de Strasbourg.	De 1250 à 1785.	88	»	25	314
Abbaye d'Andlau (Femmes).....	De 1137 à 1791.	427	11	25	509
— de Saint-Étienne de Strasbourg..	De 845 à 1790.	136	»	40	883
— de Saint-Jean-des-Choux........	De 1324 à 1791.	8	»	18	16
— de Biblisheim....	De 1247 à 1789.	»	»	6	»
Couvent de Sainte-Madeleine de Strasbourg...........	De 1212 à 1793.	65	»	23	395
— de Sainte-Marguerite de Strasbourg........	De 1201 à 1790.	82	»	43	775
— de Sainte-Barbe de Strasbourg....	De 1729 à 1788.	6	»	1	»
— des Annonciades de Haguenau.....	De 1353 à 1750.	»	»	2	9

L'archiviste du Bas-Rhin poursuit sa tâche avec une sorte de ferveur dont on se fera une idée en lisant l'explication suivante, qu'il donnait, en 1841, sur la marche de son travail :

« J'ai accordé, dit-il, la préférence à la portion de nos archives qui comprend les abbayes. D'abord cette portion est très-vaste; à elle seule elle remplit plus de deux cents cartons. Cette raison pourtant ne serait pas concluante ; d'autres portions des archives ne sont guère moins riches ; mais à mesure qu'on se familiarise avec le contenu d'un dépôt pareil, on est irrésistiblement poussé vers les compartiments qui offrent le plus de documents historiques ou littéraires. A son insu, ou malgré lui, l'archiviste arrive à établir une hiérarchie dans les pièces qui passent sous ses yeux ; il déploiera plus volontiers le parchemin solide que la feuille de papier mince et jaunie, plus volontiers la bulle, la lettre épiscopale, la donation royale ou princière, que des liasses de procédures ou de registres de comptes. Il se passionne pour les uns, il subit les autres. Ce n'est pas à dire pourtant que les données intéressantes ne puissent se rencontrer dans le dossier ou dans la correspondance de quelque humble fonctionnaire, aussi bien que dans la charte ancienne et aristocratique ; mais les probabilités sont en faveur de cette dernière. A tous ces travaux de recherches, il se mêle quelque chose de la préoccupation du joueur. — Il m'a semblé en outre qu'en compulsant peu à peu tous les titres relatifs aux vieux monastères de la province d'Alsace, l'histoire spéciale de chacun de ces asiles se dessinerait presque d'elle-même devant mon esprit. C'est l'à l'immense avantage des humbles études appliquées à un champ restreint : l'œil le plus faible et le plus malhabile parvient, avec un peu d'application, à embrasser le terrain dans sa totalité.

« D'ailleurs la tourmente révolutionnaire n'a point emporté tous les vestiges des abbayes d'Alsace. Quelques-uns des temples byzantins ou gothiques attenants à ces chapitres ou à ces monastères, sont encore debout et attirent l'archéologue ou le voyageur par leur architecture pittoresque et curieuse. En visitant la crypte souterraine d'Andlau, l'admirable façade romane de Maurmoutier, les ruines de Saint-Adelphe de Neuwiller, les beaux vitraux de Haslach, l'église d'Altorff au style de transition, nous y trouvons un intérêt de plus, si les noms et les actes des dignitaires qui ont fondé ou habité ces vieilles basiliques nous sont devenus familiers, si nous avons assisté, dans les écrits qu'ils ont laissés, à leurs rapports avec les chefs de l'Église, avec les princes du saint-empire romain, avec les humbles bourgeois des cités et des campagnes.

« Les parchemins expliquent et idéalisent l'architecture, la-

quelle à son tour vivifie la lettre morte et hiéroglyphique des chartes. »

Il existe, pour le grand chapitre et l'évêché de Strasbourg, un ancien inventaire en 25 volumes in-folio, attribué à l'abbé Grandidier et composé comme il suit :

1° Deux registres ou répertoires du grand chapitre, intitulés : *Antiqua registratura,* et *Nova registratura,* contenant l'un 800 pag. in-folio et l'autre 1400, dans lesquels les titres latins sont inventoriés en latin et les titres allemands en allemand ;

2° Un inventaire des fiefs de l'évêché de Strasbourg, 6 vol. in-fol. de chacun 800 pages environ ;

3° Un inventaire des titres concernant les droits et domaines de l'évêché, 4 vol. in-fol. de 370 pages;

4° Un inventaire de tous les titres concernant le pèlerinage de Marienthal, dressé en 1776 par ordre du cardinal de Rohan, 1 vol. de 300 pages in-fol.;

5° Un inventaire des titres concernant les droits de l'évêché, 2 vol. in-fol., contenant 513 pages ;

6° Un inventaire des titres de l'évêché, concernant les bailliages, 6 vol. in-fol. de chacun environ 600 pages ;

7° Un inventaire des titres concernant l'administration spirituelle de l'évêché, 7 vol. d'environ chacun 700 pages.

M. Spach n'a pas cru que l'existence de ces inventaires le dispensât de refaire lui-même tout le classement des deux fonds du grand chapitre et de l'évêché. En effet, cette analyse détaillée, exécutée de 1770 à 1780, l'avait été dans un but spécial. On tenait à constater les droits et les revenus de l'évêché; l'intérêt positif, l'intérêt juridique et ecclésiastique était ce qui importait surtout. De là une manière particulière de procéder. Dans les fiefs, par exemple, où une longue série de cartons et de titres, d'une uniformité désespérante, fatigue l'attention, presque tous les documents, parchemins ou papiers, obtiennent, non pas une simple mention, mais une analyse spéciale : il importait alors à l'administration du temporel de l'évêché de constater la nature, l'étendue, la mutation de chaque fief. Dans la partie historique, au contraire, des cartons remplis de correspondances curieuses ont été enregistrés en masse, sous une seule et même rubrique, sous une désignation vague et générale. L'archiviste du XIXe siècle a fait passer de préférence son travail sur ces parties négligées, en se bornant à résumer ou à indiquer maintenant les titres de propriété. « Sur le terrain de l'histoire générale, a-t-il dit, les points de vue changent avec chaque demi-siècle ; les expériences nouvelles, les faits nouveaux ajoutés à l'an-

cien fonds commun, modifient les principes et impriment une nouvelle direction aux travaux de l'historien. Il en est de même, jusque dans le modeste enclos où se trouve confiné le chroniqueur d'une province, d'une ville, d'un établissement spécial, et l'obscur travailleur qui prépare ou indique les matériaux où puise l'historien, subit les mêmes lois. »

Dans les inventaires rédigés par M. Spach tous les actes qui peuvent avoir quelque importance historique donnent lieu à des analyses très-détaillées contenant des notions exactes sur leur nature, sur leurs principales dispositions et sur leur état matériel.

La plupart des documents ecclésiastiques (ceux de l'officialité presque sans exception) sont en latin; presque tous les documents émanés des municipalités ou des magistrats locaux, sont en allemand. Les archives du Bas-Rhin ne possèdent point de documents français antérieurement à la réunion; mais à partir de la fin du XVIIe siècle les actes français deviennent de plus en plus nombreux. Les pièces officielles, telles qu'arrêts, ordonnances, lettres des fonctionnaires, mémoires juridiques, pièces de procédure, sont en français.

M. Spach a eu soin de rapporter les anciens noms des localités dans le texte des inventaires. Voici ce qu'il dit de ces noms à ce sujet : « En Alsace, l'immense majorité, on pourrait dire presque la totalité des bourgades et des villages datent de l'époque franque (VIIe, VIIIe, IXe siècles), et portent des noms allemands. Ce sont des fermes et des métairies franques, et non des municipalités romaines. Le peu de villes dont l'origine remonte à l'époque romaine ou gauloise, telles que Strasbourg (Argentina, Argentoratum), Brumpt (Boromagus), Seltz (Saletio), Saverne (Tabernæ), etc., etc., portent toutes des noms latins ou des noms gaulois latins ou des noms gaulois latinisés. Les monastères et les abbayes ont aussi des noms latins; mais ce sont, pour la plupart, des vocables créés par les écrivains du moyen âge, par exemple Ebermünster, traduit par Apri Monasterium. Quant aux communes rurales, elles trahissent, à de très-rares exceptions près, leur origine germanique, par leur désinence ou la composition du vocable tout entier. Leur orthographe varie de siècle en siècle; cependant il est toujours facile de reconnaître le village moderne dans le nom des localités citées par les chartes allemandes ou latines des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Schœpflin, dans son Alsace illustrée et son Alsace diplomatique, a latinisé le nom de quelques-unes de ces localités; mais il n'applique cette méthode qu'à celles dont le nom se retrouve souvent, et qui lui semblent, par leur importance historique ou statistique, méri-

ter cet anoblissement. En thèse générale, les érudits alsaciens n'ont point éprouvé le besoin de traduire en latin les noms indigènes, ainsi que cela s'est pratiqué en France à l'époque de la renaissance. »

Outre les inventaires, une série de rapports que l'archiviste a présentés annuellement au Conseil général, et que le Conseil général a fait imprimer et publier depuis 1840, à la suite des procès-verbaux de ses séances annuelles, a donné, sous une forme générale, un aperçu des faits qui ressortent des actes analysés dans les inventaires : Description des chartes, bulles et diplômes, discussion de leur authenticité, époque indicative des mœurs et des usages de chacune, historique des anciennes maisons religieuses, aperçu de leurs priviléges et pouvoirs, appréciation des événements généraux de l'histoire; tels sont les objets qui remplissent ces rapports, dont l'assemblage, pour huit années, ne forme pas moins de 150 pages grand in-4° très-compacte.

N'oublions pas de rapporter que le Conseil général du département a pourvu les archives d'une bibliothèque comprenant la plupart des grands ouvrages propres à faciliter les recherches d'histoire, tels que traités de diplomatique, glossaires, chroniques locales, histoires de la province d'Alsace, cartes géographiques.

Ne pouvant pas entrer dans une longue énumération des richesses historiques contenues dans les archives du Bas-Rhin, nous reproduirons, du moins à titre d'échantillons, quelques portions des rubriques des inventaires, d'après lesquelles on sera à même d'apprécier le système du classement.

	DATES des PIÈCES.	PORTEFEUILLES ou cartons.
GRAND CHAPITRE DE STRASBOURG.		
Antiqua registratura. Actes de vente, baux, titres de propriété	De 871 à 1788.	11
Nova registratura. Obligations et constitutions de rentes, abonnements, bâtiments	De 1180 à 1783.	60
Grande Custodie. Fiefs, lettres d'investiture, lettres reversales	De 1423 à 1660.	2
Grand doyenné. Colligendes, renouvellements, affaires paroissiales, incorporations, contrats d'échange, transactions	De 1281 à 1790.	4
Grande écolatrie. Abonnements, collations, renouvellements, actes de vente, actes de procédure...	De 1412 à 1748.	1

		DATES des PIÈCES.	PORTEFEUILLES ou cartons.
	GRAND CHAPITRE DE STRASBOURG.		
	Grande prévôté. Titres, documents relatifs à différentes communes. Fiefs.	De 1500 à 1789.	16
	Baux.	De 1700 à 1790.	15
	Recettes et comptes. Cameraria renfermant une série de comptes relatifs à la camera du grand chapitre.	xve, xviie siècl.	1
	Recettes d'Eschau. Colligendes et comptes des xvie, xviie et xviiie siècles.	xvie, xviie, xviiie siècles.	2
	Bulles, lettres d'indulgence, lettres impériales et épiscopales (couvent de Niedermünster)	De 1187 à 1615.	3
	Donations, ventes, titres de propriété, rentes, baux.	De 1202 à 1615.	2
	Recettes de Niedermünster, pièces historiques et correspondance.	De 1546 à 1778.	3
	Varia. Recette supérieure et inférieure (Ober et Unterschaffeneg).	De 1647 à 1767.	1
	Varia. Pièces historiques, correspondance.	De 1547 à 1779.	1
	Colligendes et collonges.	xviiie siècle.	200 vol.
	Une registrature confectionnée vers 1780. (Elle s'étend au tiers de la collection du grand chapitre).	»	20 *id.*
	Saalbuch confectionnés dans la seconde moitié du xvie siècle.	»	2 *id.*
	ÉVÊCHÉ DE STRASBOURG.		
Armoire historique.	Notes historiques.	De 1357 à 1789.	13
	Élections des évêques.	De 1353 à 1759.	1
	Capitulations des évêques.	De 1478 à 1687.	1
	Investiture des évêques.	De 1328 à 1779.	2
	Prises de possession.	De 1428 à 1780.	1
	Landgraviat d'Alsace.	De 1221 à 1658.	1
	Etats d'Alsace.	De 1472 à 1683.	8
Armoire de Strasbourg.	Zoll Keller.	De 1314 à 1700.	8
	Stockgericht.	De 1214 à 1779.	3
	Bourgraviat	De 1373 à 1574.	1
	Hôpital Sainte-Barbe.	De 1311 à 1695.	3
	Saint-Etienne.	De 833 à 1540.	1
	Schwærtag.	De 1395 à 1669.	2
	Emigration, monnaie, palais épiscopal.	De 1251 à 1749.	1
	Pêche dans les Bouches.	De 1593 à 1767.	1
	Scellés, inventaire.	De 1579 à 1780.	1
	Administration et police de la ville.	De 1471 à 1787.	1
Armoire des droits.	Droits en général.	De 856 à 1780.	2
	Juridiction.	De 1356 à 1780.	24
	Finances	De 1300 à 1782.	12
	Mines et trésors, réception de bourgeois, foires et marchés.	De 1519 à 1780.	2

		DATES des PIÈCES.	PORTEFEUILLES ou cartons.
	ÉVÊCHÉ DE STRASBOURG.		
Armoire des droits.	Impositions et corvées	De 1343 à 1780.	1
	Déshérence, biens caducs, émigration	De 1500 à 1780.	1
	Débit du sel et du fer	De 1619 à 1780.	1
	Mugeld, Pfundzoll, Hoarzoll	De 1661 à 1780.	1
	Monnaie	De 1298 à 1778.	1
	Péages	De 818 à 1788.	1
	Juifs, Pfahlburger, Wildfangs	De 1355 à 1784.	1
Fiefs.	Fiefs en général	De 1481 à 1780.	10
	Fiefs divers	De 1223 à 1789.	145
Bailliages	Bailliage de Saverne	De 945 à 1788.	1
	—— de Kochersberg	De 1144 à 1785.	14
	—— de Dachstein	De 1187 à 1789.	26
	—— de Schirmeck	De 613 à 1785.	28
	—— de Benfeld	De 770 à 1788.	24
	—— de la Wantzenac	De 1104 à 1772.	6
	—— de Marckolsheim	De 1294 à 1776.	2
	Lieux forains (en dehors du pouvoir spirituel de l'évêque)	De 1115 à 1782.	12
Armoire ecclésiastique.	Indultes de tester	De 1442 à 1701.	3
	Dîmes, fabriques des églises, cathédrale	De 1261 à 1770.	1
	Séminaires, université	De 1555 à 1778.	1
	Séminaire de Molsheim	De 1614 à 1669.	3
	Chapitres	De 677 à 1780.	20
	Juridiction	De 773 à 1773.	5
	Impositions sur le clergé	De 1324 à 1752.	2
	Abbayes	De 999 à 1779.	17
	Abbayes	De 1201 à 1743.	19
	Prévôtés	De 1095 à 1689	4
	Commanderies	De 1220 à 1719.	3
	Couvents	De 1176 à 1738.	4
	Eglises	De 1143 à 1685.	4
	Bailliages ecclésiastiques	De 995 à 1778.	52
	Lieux forains	De 1130 à 1725.	6
Armoire des chartes.	Titres, chartes et documents divers	De 823 à 1771.	9
	Chartes en portefeuilles	De 833 à 1780.	112
	Bulles en portefeuilles	De 1249 à 1739.	20
	Baux	De 1476 à 1789	7
	Moulins	De 1690 à 1780.	2
	Eaux et forêts	De 1502 à 1789.	18
	Lettres aux princes évêques, et minutes de leurs réponses	De 1606 à 1700.	3
	Varia	De 1600 à 1789.	6
	Hôpital et prémissairie de Rhinau	De 1770 à 1789.	1
	Comptes et recettes	De 1525 à 1790.	86

	DATES des PIÈCES.	PORTEFEUILLES ou cartons.
ABBAYE D'EBERSMUNSTER.		
Culte, bulles, indulgences, nominations aux paroisses	De 1280 à 1787.	1
Arrêts, jugements, transactions et ordonnances	De 1254 à 1787.	1
Donations, fondations, legs et inventaires	De 1325 à 1779.	1
Fiefs relevant de l'abbaye, priviléges	De 672 à 1772.	1
Forêts, pâturages, glandées; fascines, coupes, règlements	De 1578 à 1786.	1
Plans divers	»	»
Pièces de procédure	De 1509 à 1780.	3
Pièces historiques	De 1320 à 1671.	1
Titres de propriété	De 1453 à 1775.	6
Abonnements	De 1559 à 1789.	2
Renouvellements	De 1304 à 1788.	9
Collonges	De 1280 à 1628.	1
Baux et emphytéoses	De 1333 à 1781.	10
Colligendes	De 1250 à 1777.	1
Comptes collongers	De 1700 à 1768.	1
Péages, amendes	De 1654 à 1780.	1
Colligendes	XVIIe et XVIIIe s.	137 vol.
Protocoles des contrats	XVIIe siècle.	3 *id.*
Registre d'audience	De 1771 à 1776.	1 *id.*

Nous espérons qu'on nous saura gré de trouver ici le texte, publié pour la première fois par M. Spach, d'un acte relatif à la construction de la cathédrale de Strasbourg. C'est une charte latine émanée, vers 1275, de l'évêque Conrad de Lichtenberg, sorte de mandement qui avait pour but d'obtenir, par l'entremise des membres du clergé, les ressources nécessaires à l'exécution du plan qui avait été proposé par l'architecte, maître Erwin, natif de Steinbach. Il est avéré qu'Erwin posa la première pierre du portail de la cathédrale de Strasbourg, en 1277 :

« Conradus Dei gratia Argentinensis ecclesie humilis minister. Omnibus ecclesie Dei prelatis, abbatibus, prepositis, decanis plebanis et eorum vicariis salutem et fraternam in Domino dilectionem. Quanta reverentia excolendus sit locus Argentinensis ecclesie in qua memoria beate Dei genitricis veneratur et colitur, dilectioni vestre notum fore non ambigimus. Hec enim spiritalis mater vestra salutem vobis corporis et anime per baptismi myste-

rium et consecrationem sancti crismatis et sacrati olei jugiter administrat. Hec etiam facit judicium omnibus injuriam patientibus, tutelam rerum et corporum conferens omnibus ad se confugientibus. Preterea quam sumptuoso et laborioso opere ipsa ecclesia in meliorem statum reedificetur notum esse omnibus ipsum locum frequentantibus. Ad quod perficiendum quando urbanorum nostrorum manus non sufficiunt, à vobis tanquam a piis filiis, Mater vestra Argentinensis ecclesia auxilium dulci petit affectu. Unde vestram rogamur fraternitatem et in remissionem peccatorum vobis injungimus quatenus latores presentium cum testimonio sigilli nostri ad vos venientes benigne recipiatis, et in quantum potestis hilariter eis assistatis, ut per eos nobis et fratribus et urbanis nostris boni odoris fama de vobis renuncietur et vestre benivolentie et largitatis munera collaudentur; subjectos quoque vestros instanter ammoneatis ut hanc primam hujus ecclesie petitionem benigne suscipiant, et ad perficiendam domum beate Dei genitricis dona et oblationes suas hilariter tribuant, ut ipsa eis domum eternam in celis preparare dignetur. Omnibus ergo qui dona et oblationes suas ad opus jam dictum contulerint, per gratiam Spiritus Sancti et auctoritatem beate Marie indulgentiam a domino peccatorum suorum optamus, et omnium bonorum que infra ambitum Argentinensis civitatis tam in missis quam in diurnis et nocturnis horis fiunt communionem eis damus. Si qui vero, quod absit, latores presentium impedire vel molestare presumpserint, offensam Dei et nostram graviter se incurrisse sciant, et insuper intolerabilem beate Dei genitricis vindictam et hic et in futuro recipient. Qui vero aliquod supplementum jam dicte ecclesie contulerint, centuplam mercedem ab ipsa beata Virgine et a filio suo recipient, prestante Domino nostro. Amen. »

Le bâtiment qui est affecté aux archives faisait autrefois partie des greniers d'abondance de la ville de Strasbourg; il est d'une longueur de 36 mètres, d'une profondeur de 12 mètres. Sa position, complétement isolée, le met à l'abri des chances d'incendie, sauf toutefois le voisinage du théâtre, situé à une distance de 30 mètres environ; mais on a, de ce côté, garni tous les jours de volets en tôle. Un rez-de-chaussée et un premier étage éclairés chacun par 23 croisées, deux autres étages dans le comble éclairés par des lucarnes, forment un local suffisamment vaste. La distribution en est d'ailleurs convenable; mais la ville de Strasbourg, qui n'a jamais entendu se dessaisir d'un droit de propriété sur le bâtiment des archives, dispose d'un caveau voûté sur lequel repose en partie le

rez-de-chaussée. On regrette que l'édifice ne soit pas affecté exclusivement à sa destination.

(*La suite au prochain numéro.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

36. *Artistes (les) et les Ouvriers du nord de la France* (Picardie, Artois, Flandre) *et du midi de la Belgique aux* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles*, par Al. de La Fons-Mélicocq, ouvrage qui a obtenu une mention très-honorable au dernier concours de l'Institut de France. Béthune, typographie de madame veuve de Savary ; Paris, librairie de Dumoulin, 1848. In-8° de 251 pages.

37. *Civilisation chrétienne chez les Francs (la)*; recherches sur l'histoire ecclésiastique, politique et littéraire des temps mérovingiens et sur le règne de Charlemagne, par A. F. Ozanam. Paris, imprimerie de Didot, librairie de Lecoffre, 1849. In-8° de 564 pages.

38. *Ducs de Bourgogne (les)*; études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XVe siècle, et plus particulièrement dans le Pays-Bas et le duché de Bourgogne, par le comte de Laborde, membre de l'Institut. Seconde partie, tome Ier, *Preuves.* Paris, imprimerie de Plon, 1849. In-8° de 636 pages.

39. *Précis sur l'histoire de la ville de Vassy et de son arrondissement*, par M. Pinard. Vassy, imprimerie et librairie de Lerouge-Prignot; Paris, librairie de Dumoulin, 1849. In-8° de 128 pages.

40. *Recherches numismatiques sur l'armement et les instruments de guerre des Gaulois*, par M. de Lagoy, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). Aix, imprimerie de Vitalis; Paris, librairie de Dumoulin, 1849. In-4° de 38 pages, avec deux planches.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 5. — MAI 1849.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 17 AVRIL 1849,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. N. DE WAILLY, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu ; sa rédaction est adoptée.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de l'Académie royale des Sciences de Bavière, les ouvrages suivants :

Abhandlungen, etc. Mémoires de la classe philoso-philologique. T. V, 2e livraison. Munich, 1849, in-4°.

—— *Mémoires de la classe historique.* T. V, 1re livraison, 1849, in-4°.

—— *Mémoires de la classe mathémat.-physique.* T. V, 2e livraison, 1848, in-4°.

Gelehrte Anzeigen. (*Notices scientifiques*). Vol. XXVI et XXVII, années 1848-1849, in-4°.

Bulletin des séances de l'Académie, pour 1848. N°s 1 à 52, avec table.

Dissertation de M. Buchner. Munich, 1848, in-4°.

De la part de la Société des lettres, sciences et arts du département du Nord :

Recueil d'actes des XIIe et XIIIe *siècles, en langue romane-wallone du nord de la France,* publié avec une introduction et des notes par M. Tailliar. Douai, 1849, 1 vol. in-8°.

De la part de la Societé archéologique de Rambouillet :

Introduction à un Recueil de chartes et pièces pour servir à l'histoire du prieuré des Moulineux, par M. Aug. Moutié; formant la 1re livraison des publications de cette Société. 1 vol. in-4° de CXXIV pages, 1847.

De la part de l'auteur, M. Aug. Le Prevost :

Histoire de Saint-Martin du Tilleul, par un habitant de cette commune. Paris, Crapelet, 1848, 1 vol. grand in-8°.

M. de Roissy offre au Conseil, de la part de MM. Mathon et D. Lebeuf, un ouvrage intitulé :

La ville d'Eu, par Désiré Lebeuf. 1 vol. grand in-8°.

Correspondance.

M. L. Thiersch, président de l'Académie royale des Sciences de Bavière, fait hommage à la Société de l'Histoire de France des dernières publications de cette compagnie.

— M. Moutié, en adressant le 1er volume des travaux de la Société archéologique de Rambouillet, dont il est secrétaire, demande à échanger ses publications contre celles de la Société de l'Histoire de France. L'*Annuaire* et le *Bulletin de* 1849, ainsi que la collection de la première série du *Bulletin* (1834-1835), la seule dont il reste des exemplaires disponibles, seront offerts à cette compagnie.

— M. de Chabrier, garde général des Archives nationales, accorde, avec l'empressement le plus bienveillant, l'autorisation qui lui a été demandée de tenir, le 7 mai prochain, la séance générale de la Société dans la salle des cours de l'École des Chartes.

M. Guérard a accordé, avec le même empressement, son autorisation, en ce qui le concerne, comme directeur de l'École.

— M. Long, D.-M. à Die, regrette que la Société n'ait pas cru devoir publier les *Mémoires de l'archevêque d'Aix, Daniel de Cos-*

nac, d'après le manuscrit autographe dont une copie avait été communiquée de sa part au Conseil. Il se réserve de faire plus tard lui-même cette publication, s'il y a lieu, d'après le manuscrit qu'il possède, et n'autorise pas d'autre communication de la copie qu'il avait adressée à la Société.

Travaux de la Société.

Le V[e] volume de la *Vie de saint Louis* est terminé et mis en distribution.

M. de Wailly annonce que M. de Gaulle s'occupe activement de la rédaction de la table générale, qui doit, avec les notes et autres fragments de Tillemont, former le VI[e] et dernier volume de cet important ouvrage. Le Conseil en autorise l'impression.

Journal de Barbier, t. II. — La feuille 8 est tirée, les feuilles 9 et 10 sont en bons à tirer, les feuilles 12 à 16 sont composées.

L'impression de l'*Annuaire de* 1850 est commencée.

— M. Taillandier fait part au Conseil de la mort de M. Gonod, bibliothécaire de la ville de Clermont, éditeur des *Mémoires inédits de Fléchier sur les Grands jours d'Auvergne*, que la Société avait elle-même projeté primitivement de publier. La 1[re] édition étant épuisée, ou devenue d'une si grande rareté, que des exemplaires ont été vendus 40 francs, M. Taillandier demande si le Conseil ne trouverait pas opportun d'éditer de nouveau cet ouvrage. Les Archives judiciaires offriraient des appendices et des éclaircissements importants aux procès scandaleux jugés dans les Grands jours d'Auvergne, et dont Fléchier a donné le récit. En tout cas, cette publication, qui ne pourrait être prochaine, devra être examinée par le comité de publication, si elle devient l'objet d'une proposition définitive.

— M. Ravenel fait connaître que la petite pièce de vers (*Ballade de Frère Lubin*), insérée dans le numéro de mars dernier du *Bulletin*, p. 37, est de Clément Marot. M. de Gaulle, qui l'avait publiée dans sa *Notice d'une chronique inédite du* XV[e] *siècle*, intitulée : *le Calendrier des guerres de Tournay*, faisant partie du même recueil manuscrit de la Bibliothèque nationale, n'en avait pas indiqué l'auteur.

— M. le trésorier informe le Conseil que douze souscriptions arriérées de 1848 lui ont été acquittées, depuis la dernière séance.

— M. Teulet propose de faire lecture, à la séance générale, d'une lettre inédite, relative à Marie Stuart. Cette lecture est ajoutée

à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale, qui est fixé par le Conseil.

La séance est levée à quatre heures et demie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ,

TENUE LE 7 MAI 1849,

Dans la salle des cours de l'École des Chartes, aux Archives nationales,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. N. DE WAILLY, VICE-PRÉSIDENT,

EN L'ABSENCE DE M. DE BARANTE.

M. le Président prononce le discours suivant :

MESSIEURS,

« Personne ici ne regrette plus que moi l'absence momentanée de l'éloquent historien que notre Société verra toujours avec un juste orgueil présider ses réunions annuelles. Qui de nous n'aimait à l'entendre exposer en si bons termes le résultat de nos travaux, décrire la route que nous venions de parcourir, nous animer à de nouveaux progrès dans la vaste carrière qui reste ouverte devant nous ! En vous rappelant avec quel charme et quelle autorité M. de Barante savait apprécier les mérites divers de nos publications, je trouve une excuse bien légitime à ne pas l'entreprendre après lui.

Vous le savez d'ailleurs, Messieurs, justement préoccupé des redoutables commotions qui, l'an dernier, agitaient la France et l'Europe entière, votre Conseil a cru qu'il était sage de concentrer tous les efforts de la Société sur des publications déjà connues de vous, mais qui n'étaient pas encore entièrement terminées. Avant la fin de cette année vous recevrez le dernier volume des *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*. C'est une dette de la France, que nous avons prise à notre charge, et qui sera dignement acquittée. Une autre publication vraiment nationale, la *Vie de saint Louis*, sera terminée l'année prochaine; il en sera de même, je l'espère, de la savante édition d'*Orderic Vital*, et des intéressants *Mémoires de l'avocat Barbier*. Rien n'empêchera donc notre Société de commencer de nouveaux travaux; mais peut-être devra-t-elle à l'avenir, profitant de l'expérience qu'elle vient de faire, s'attacher à moins entreprendre à la fois, pour être plus sûre de terminer promptement.

Remarquez-le bien, Messieurs, il ne s'agit pas de ralentir nos

publications, mais de les régler pour ne pas les suspendre. Si les tempêtes politiques nous ont conseillé la prudence, elles doivent aussi nous inspirer une grande confiance dans la force de notre Société. Nous savions depuis longtemps qu'elle pouvait se soutenir et prospérer pendant la paix; qui aurait assuré qu'elle pût survivre aux désastres des révolutions et de la guerre civile? L'an dernier, à pareille époque, vous ne pouviez répondre à la convocation qui vous était adressée: Paris, après quelques heures d'angoisse, venait d'échapper à un immense péril. Une seconde convocation fut indiquée: ce jour-là, nous avions la guerre civile avec toutes ses horreurs, et la ville entière n'était plus qu'un vaste champ de bataille. Quelques-uns d'entre vous purent enfin se réunir et se communiquer leurs craintes plutôt, hélas! que leurs espérances.

Félicitons-nous, Messieurs, d'avoir revu des jours plus calmes, et comprenons bien que notre Société, après avoir résisté à de si terribles secousses, a quelque raison de ne pas trop se défier de l'avenir. Et d'ailleurs, dans un temps où se posent de si redoutables problèmes, où le passé tout entier, avec ses croyances et ses institutions, est renié par d'audacieux novateurs qui condamnent à mort tout ce qui a vécu et s'imaginent communiquer la vie et la durée à ce qui n'a jamais pu vivre, n'est-ce pas un devoir pour nous d'opposer les leçons de l'expérience aux rêves de l'utopie, le tableau fidèle du passé à l'image trompeuse d'un avenir impossible? Les peuples, comme les hommes, échapperaient à bien des dangers, s'ils évitaient au moins les écueils déjà signalés par de tristes naufrages. La science historique peut donc aussi faire une propagande utile et qui, pour être pacifique, ne manque pourtant pas d'efficacité.

Que cette pensée devienne pour nous, Messieurs, un nouveau motif de resserrer les liens de notre association littéraire. Peut-être ne l'avions-nous formée dans l'origine que pour y chercher de nobles délassements: nous y trouverons désormais la satisfaction plus douce encore d'un service rendu à la patrie et à la société. »

Le Secrétaire (M. J. Desnoyers) lit son rapport sur les travaux de la Société depuis la dernière assemblée générale jusqu'à ce jour.

Messieurs,

« Dans un temps où toutes les ressources de la presse la plus active suffisent à peine à la controverse des partis pour l'interprétation

contradictoire, pour l'attaque et la défense des grands principes, bases de tout état social; dans un temps où les doctrines les plus subversives, où les systèmes les plus audacieux, mettant en question et presque en jugement les anciennes et fondamentales institutions de la société, appellent à son soutien les esprits les plus éminents, une partie de ceux dont notre société s'honore le plus; dans un temps où les paisibles jouissances de la culture intellectuelle font trop souvent place aux rêves de l'ambition, aux préccupations de la nécessité, quand elles ne s'effacent pas plus nécessairement encore devant les devoirs rigoureux du citoyen, le rôle de la Société de l'Histoire de France est plus difficile et plus restreint que jamais; ses modestes volumes risquent fort de passer inaperçus et d'être, passagèrement du moins, enfouis sous les journaux et sous les pamphlets du moment.

Notre but, en effet, n'est pas de juger les événements et les hommes, mais de préparer et de publier les documents de l'histoire qui offrent l'enseignement le plus utile et le plus solide, celui de l'expérience; et encore ces matériaux historiques doivent-ils heureusement s'arrêter à l'époque où les souvenirs de nos contemporains pourraient trouver à ranimer la tradition de passions mal éteintes, dont nous avons vu surgir autour de nous la triste parodie.

C'est donc compter beaucoup sur la confiance et sur l'indulgence bienveillante à laquelle vous avez accoutumé votre Conseil administratif et son rapporteur habituel que de vous distraire, Messieurs, un instant de ces graves préoccupations, sans avoir à vous exposer quelques plans nouveaux de publications dignes de fixer votre attention par leur intérêt et leur importance, et en nous bornant à vous rappeler froidement la marche lente et régulière des travaux qui vous sont déjà parfaitement connus.

Toutefois, s'il est un lieu où l'oubli de tant d'inquiétudes et de rêves soit facile, où l'esprit aime à se reposer des agitations du présent dans la contemplation du passé, et où la Société de l'Histoire de France puisse encore s'entretenir paisiblement de ses modestes et pacifiques études, c'est assurément ce sanctuaire des documents les plus certains, des sources les plus pures de la vérité historique; c'est ce dépôt précieux de nos Archives nationales que chaque révolution enrichit des témoignages authentiques des révolutions antérieures; qui renferme en foule, dans ses innombrables dossiers, les éléments épars d'une vérité froide, impartiale, propres à ébranler tant de réputations mal acquises, à rectifier tant d'erreurs accréditées, à éclairer tant de mystères historiques encore obscurs, et à donner une expérience des choses, des principes et des hommes

dont malheureusement les partis n'ont jamais profité. C'est aussi ce théâtre de l'enseignement le plus complet des ressources offertes à l'étude par de si riches trésors, de la démonstration des instruments délicats qui doivent en faciliter l'usage ; c'est ce lieu des assemblées de l'École des Chartes qui, par les excellents travaux de ses professeurs et de la plupart de ses élèves, par ses cours variés et solides sur toutes les branches de la critique historique appliquée à l'histoire de France, a si bien mérité l'estime générale dont elle jouit.

Ici, en effet, la Société de l'Histoire de France doit se trouver vraiment en famille, grâce à l'obligeante sympathie de M. le garde général des Archives et de M. le directeur de l'École des Chartes, tout aussi bien que dans le lieu généreusement ouvert à ses séances habituelles par M. le directeur de la Bibliothèque nationale, cet autre trésor inépuisable des documents de l'histoire.

Après une année où tant d'intérêts ont été inquiétés et compromis, où plus d'un tribut à la culture des lettres a dû céder devant des sacrifices plus urgents, votre Conseil administratif peut croire avoir suffisamment répondu à vos intentions, Messieurs, et avoir surmonté les plus grands obstacles qui pouvaient ralentir la marche de notre société, en assurant pour trois années, 1848, 1849 et 1850, la publication régulière du même nombre de volumes que vous aviez habitude de recevoir antérieurement. Il a cru aussi faire acte de sage administration en reportant toutes vos ressources vers l'achèvement d'ouvrages déjà commencés. Ce double but est atteint en grande partie ; vous en avez été déjà instruits, Messieurs, par la lecture, dans le *Bulletin*, des procès-verbaux, où les efforts de votre Conseil ont été fréquemment constatés.

Vous avez reçu, pour l'exercice de 1848, le troisième et dernier volume des *Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde*, publié par MM. Douët d'Arcq et Le Roux de Lincy ; et les tomes III et IV de l'ouvrage de *Le Nain de Tillemont sur la Vie de saint Louis*, édité par M. de Gaulle.

L'exercice 1849 sera représenté par le cinquième volume de ce dernier ouvrage qui est en distribution depuis peu de jours, par le deuxième volume du *Journal de l'avocat Barbier*, auquel M. de La Villegille donne activement ses soins, et par le cinquième et dernier volume des *Procès de Jeanne d'Arc*, qu'édite M. Quicherat. L'impression de ces deux derniers volumes est tellement avancée que leur publication prochaine ne peut laisser la moindre incertitude. Le manuscrit du deuxième volume du *Journal de Barbier*, entièrement livré à l'imprimerie, est à moitié composé. La table des *Procès de Jeanne d'Arc* est achevée ; les préliminaires sont rédigés

pour la plus grande partie ; vous savez, Messieurs, que ces accessoires, dont la rédaction avait été suspendue par l'effet d'autres devoirs plus urgents de l'éditeur M. Quicherat, retardaient, seuls, la publication du dernier volume de *Jeanne d'Arc*, imprimé depuis plus d'une année. Il contiendra la fin de tous les témoignages originaux contemporains, propres à compléter et à éclairer l'une des biographies les plus glorieuses et les plus merveilleuses de notre histoire.

Les publications de l'exercice 1850 ne sont pas moins bien assurées. Elles consisteront au moins en trois volumes : 1° le sixième et dernier de l'ouvrage de *Le Nain de Tillemont sur saint Louis*, dont l'impression immédiate a été autorisée, et qui contiendra deux écrits complémentaires du même auteur sur la Vie de Guillaume de Saint-Amour et l'expédition de Charles d'Anjou en Sicile ; les notes de Tillemont, celles de l'éditeur M. de Gaulle, une table très-détaillée et une courte introduction ; 2° le quatrième volume d'*Orderic Vital*, trop longtemps suspendu sans doute, quoique cette interruption soit due en partie à des circonstances étrangères à la volonté de l'éditeur, M. A. Le Prevost, qui attendait d'Angleterre des renseignements généalogiques propres à éclairer l'histoire fort obscure de certaines familles anglo-normandes du XIIe siècle ; 3° enfin, le troisième et dernier volume du *Journal de Barbier*, dont M. de La Villegille promet positivement de commencer l'impression dès le mois de janvier prochain.

Il est sans doute surabondant de chercher par une analyse nouvelle à vous rappeler, Messieurs, le caractère des ouvrages qui formeront la livraison de cette année. Vous en connaissez les premiers volumes, et plus d'une fois la parole éloquente de notre illustre président, dont l'absence est encore pour nous cette année un sujet de vifs regrets, vous en a exposé le mérite et l'intérêt historique.

La *Vie de saint Louis*, proprement dite, est terminée dans le 5e volume tout récemment publié. Cet ouvrage forme donc déjà un ensemble complet dans lequel, à mesure qu'on l'étudie davantage, on ne sait lequel est le plus digne d'estime, soit de l'érudition profonde, soit de la méthode sévère et rigoureuse de l'auteur, qui a su réunir en un récit homogène et continu tous les témoignages les plus authentiques des contemporains de saint Louis ; soit de la modestie d'un historien qui n'avait pas craint de composer une œuvre aussi laborieuse, à la demande d'un ami et sans en prévoir la publicité.

Nous ne pouvons que répéter, avec les juges les plus compétents et dont l'autorité est irrécusable, que cet ouvrage est un de ceux

qui feront le plus d'honneur à la Société, et que désormais sans son secours l'étude sérieuse de l'Europe pendant le XIIIe siècle deviendra impossible. N'oublions pas que cet ouvrage, le plus étendu de tous ceux qu'aura publiés la Société jusqu'à ce jour, s'est continué rapidement et sans interruption depuis 1847, et qu'il sera terminé avant une année, grâce au zèle consciencieux, infatigable, de l'éditeur, M. de Gaulle, et du commissaire responsable, M. de Wailly.

Dans le 2e volume de *Barbier* vous retrouverez, Messieurs, la même variété de piquantes et scandaleuses nouvelles, de jugements libres et spontanés sur les personnages de la cour et de la ville, qui font de ce journal inédit d'un avocat du XVIIIe siècle l'une des plus amusantes chroniques du règne de Louis XV. Querelles du barreau et du parlement; scandales de la cour, scandales des coulisses, scandales plus grands des convulsionnaires, chansons satiriques et pamphlets du jour, rien n'y manque. Le 2e volume commence à l'année 1733 et finit à l'année 1748; il comprend ainsi un espace de quinze années, pendant lesquelles on voit se succéder, entre beaucoup d'autres faits, dont quelques-uns sont neufs et quelques autres accompagnés de détails peu connus, la disgrâce de Chauvelin, sévèrement jugé par l'auteur; la mort du cardinal de Fleury, dont le remplacement donna lieu à de nombreuses intrigues; le procès entre le duc d'Orléans et la princesse de Modène, sa sœur, à l'occasion du payement de sa dot; l'incendie de l'Hôtel-Dieu et de la Cour des comptes.

Parmi les événements plus graves, on trouve des détails sur le Prétendant; sur la mort de l'Empereur, et la guerre que fit naître sa succession; sur les campagnes du roi, sa maladie à Metz.

Vous vous souvenez, Messieurs, que le Conseil en votant l'impression de cet ouvrage décida qu'on en retrancherait quelques détails trop prolixes, qui n'étaient certainement point destinés par l'auteur lui-même à la publicité. Les réductions que M. de La Villegille a été obligé de faire subir au texte l'ont été avec mesure et discernement; elles seront sans doute plus nombreuses pour le 3e volume, qui se terminera, comme le manuscrit, à l'année 1763; autrement, l'ouvrage dépasserait encore l'étendue assignée par le Conseil. Elles seront peu regrettables, car les documents de cette nature deviennent plus abondants à mesure qu'on avance dans le XVIIIe siècle, et Grimm, dont les Mémoires commencent en 1754, jette un grand jour sur cette période.

M. de La Villegille abrége surtout les détails des affaires trop exclusivement parlementaires, les récits de faits copiés dans les journaux du temps, particulièrement en ce qui concerne les nou-

velles du théâtre de la guerre; les récits d'aventures trop libres, racontées en termes plus libres encore. L'éditeur a dû faire aussi un choix assez restreint parmi les nombreuses pièces de vers, la plupart satiriques, intercalées dans le manuscrit original; il a principalement abrégé et parfois entièrement supprimé les réflexions de l'auteur, reproduites avec une fatigante monotonie. Grâce à cette critique éclairée, on ne trouvera donc dans cette première édition du *Journal de Barbier,* que ce qui était réellement digne d'y prendre place, pour la collection de la Société de l'Histoire de France.

En restreignant ainsi, autant que possible, à l'achèvement des ouvrages déjà commencés les publications des années 1848, 1849 et 1850, vous aurez vu, Messieurs, terminer plusieurs ouvrages de longue haleine, et sauf un cinquième et dernier volume d'*Orderic Vital,* qui restera à publier et contiendra surtout des notices généalogiques et géographiques sur la Normandie, au XIIe siècle, la Société devra entreprendre des travaux nouveaux. A cet égard, le Conseil n'aura que l'embarras du choix. En effet, pendant l'année 1846 seulement, vingt ouvrages lui avaient été proposés, et, soit à cette époque, soit antérieurement, soit depuis, dix au moins ont déjà été l'objet de rapports et de projets de publications à peu près définitives.

Nous nous bornerons à vous rappeler, Messieurs, ceux dont le travail préparatoire est assez avancé pour que l'impression n'ait pas à souffrir de retards, dès que le Conseil en jugera le moment opportun. Tels sont la *Bibliographie critique* et le *Choix de Mazarinades*, par M. Moreau, dont l'impression commencée en janvier 1848 fut suspendue peu après la révolution, par l'effet de la décision du Conseil de reporter les ressources de la Société sur les ouvrages dont il avait déjà paru quelques volumes. Tels sont les *Mémoires de Beauvais-Nangis* sur les règnes de Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII. M. Monmerqué, qui a proposé la publication de cet ouvrage inédit, est tout prêt à le mettre sous presse. C'est au même savant que la Société sera redevable des *Mémoires* pareillement inédits de *La Mothe-Goulas sur la cour de Gaston d'Orléans.*

Le nouveau fragment dont M. Monmerqué va donner lecture dans cette séance confirmera l'opinion très-favorable qu'ont dû vous faire concevoir les autres morceaux lus dans les deux dernières assemblées générales, et décidera sans nul doute le Conseil à comprendre ces intéressants mémoires parmi ceux qui devront voir le jour des premiers. M. Monmerqué eut pu enrichir de ces

deux ouvrages, inédits l'un et l'autre, une nouvelle série de mémoires sur l'histoire de France, pour faire suite à celle qu'il a déjà dirigée avec tant de savoir et de succès; il a préféré en laisser toute la nouveauté à la collection de la Société de l'Histoire de France.

Le travail préparatoire de MM. Marchegay et Salmon sur les *Chroniques et autres documents originaux relatifs à l'histoire des comtes d'Anjou,* avance aussi rapidement. Ajoutez à ces quatre ouvrages, qui pourraient être prêts pour l'impression, les uns presque immédiatement, les autres en 1850, plusieurs autres travaux dont la publication a été aussi décidée en principe par le Conseil, tels que les *OEuvres historiques de Suger,* préparées par M. l'abbé Arnaud; celles de l'*évêque de Lisieux, Thomas Bazin,* sur les règnes de Charles VII et de Louis XI, par M. Quicherat; le *Choix de chroniques originales du moyen âge,* proposé par M. Guérard; les *Extraits des comptes de l'argenterie des rois de France,* par M. Douet-d'Arcq; les *Carnets de Mazarin,* par M. Ravenel; les *Extraits historiques des conciles de France,* dont M. de Mas-Lâtrie s'occupe depuis longtemps; le *Glossaire de la langue romane des provinces du nord de la France,* et quelques autres publications plus récemment soumises au choix du Conseil, dont il vous a été aussi rendu compte dans les précédents rapports, et vous serez aisément convaincus, Messieurs, que ce ne sont pas les matériaux qui manqueront à l'avenir de la Société, pour continuer utilement une Collection qui se compose déjà de plus de quarante volumes, et qui tient un rang si distingué dans la bibliographie historique. Il n'était donc nullement opportun, dans un tel état de choses, de provoquer de nouvelles propositions d'ouvrages auxquelles il ne deviendrait possible de donner cours que dans un temps fort éloigné. Aussi le Conseil s'est-il borné à entretenir le zèle des éditeurs pour une époque plus favorable, et à mettre beaucoup de réserve dans l'accueil qu'en d'autres circonstances il eût pu faire à des projets non moins dignes d'estime et d'encouragement, mais dont la réalisation ne pourrait être que fort éloignée.

Il est presque surabondant de vous rappeler, Messieurs, que les deux publications périodiques de la Société, l'*Annuaire* et le *Bulletin mensuel,* n'ont point subi d'interruption.

L'*Annuaire de* 1849 contenait un travail inédit de M. Guérard sur les différents pays auxquels les historiens ont appliqué le nom de *France.* Vous aurez reconnu dans cette étude, quelque concise qu'elle ait dû être pour se réduire aux proportions de l'*Annuaire,*

la connaissance approfondie de la géographie du moyen âge, qui caractérise les plus importants travaux de son auteur.

La liste des archevêques et évêques de France, que M. Marion a insérée successivement par fragments, dans les derniers *Annuaires*, touche à sa fin. Celui de 1849 contenait les provinces de Paris, de Reims, de Rouen, de Sens, de Tarantaise; la suite contiendra la liste des évêques de la province de Tours; elle sera d'autant plus utile qu'elle manque, comme vous savez, à la dernière édition du *Gallia Christiana.*

Dans le prochain *Annuaire* figureront un travail sur les anciens bailliages et un tableau chronologique des ambassadeurs français. Le comité chargé de diriger la publication de ce petit recueil, qui forme déjà une collection de treize volumes, dont l'utilité est actuellement fort appréciée, s'efforcera de lui donner tous les développements indiqués en général dans l'un des précédents volumes.

Le *Bulletin,* dont la publication périodique a quelquefois éprouvé des irrégularités que le Conseil s'est efforcé de prévenir, et qui ne se renouvelleront pas, doit au zèle éclairé de son rédacteur, M. de Gaulle, plusieurs notices et analyses bibliographiques intéressantes : vous y aurez aussi remarqué, Messieurs, une suite d'extraits d'un travail important sur l'*état des Archives départementales,* que notre confrère M. Gadebled avait préparé pour la commission des Archives, dont il était secrétaire, et dont la révolution de février a interrompu les modestes et utiles travaux.

Après ce court exposé de l'état actuel de nos publications, il vous restera sans doute, Messieurs, comme à votre Conseil administratif, la ferme confiance que tout ce qu'il était possible de faire, dans les circonstances difficiles que nous avons traversées, a été fait pour sauvegarder les intérêts de la Société de l'Histoire de France, assurer pendant plusieurs années l'accomplissement exact des engagements pris envers les sociétaires, régler de la manière la plus convenable et la plus utile ses prochaines publications, et lui conserver le degré d'estime que lui ont acquis, dans le monde savant, le bon choix et la bonne exécution de ses ouvrages, au double point de vue de l'érudition et de la typographie.

En n'interrompant point ses publications pendant nos orages politiques, notre Société a suivi l'exemple de deux autres institutions nationales qui rendent les plus grands services à l'histoire de France, l'*Académie des Inscriptions* et le *Comité historique* du ministère de l'instruction publique, dont les travaux publiés pendant les commotions de l'année 1848 n'ont été ni moins nombreux ni moins importants que ceux des années précédentes.

Le concours et le dévouement que notre Société a le droit d'attendre de ses membres, pour continuer avec succès son œuvre utile, lui seront d'autant plus précieux que les vides signalés dans nos rangs ne sont pas tous la conséquence de découragements ou d'obstacles passagers. Il en est un trop grand nombre que la mort seule a causés, et pour nous borner à quelques-unes des plus notables pertes que la Société de l'Histoire de France a éprouvées en cette fatale année, pouvons-nous oublier le savant illustre, M. Letronne, qui manque à tant d'autres établissements et de sociétés littéraires qu'il animait de son érudition profonde et lucide, à tant d'amis fiers de sa bienveillance et de ses conseils, et dont le nom rappelle, dans cette enceinte, de sincères et légitimes regrets; l'illustre écrivain, Châteaubriand, dont la gloire s'étendait bien au delà des corps savants qu'il honorait par ses sympathies et ses suffrages; l'honorable magistrat, M. Séguier, qui a occupé pendant trente-huit ans le siége de premier président de la cour d'appel de Paris, l'un des dignes représentants dans notre Société, qui en conserve heureusement encore plusieurs autres, de cette ancienne magistrature française, toujours amie et protectrice des lettres et des études solides. La Société de l'Histoire de France a aussi perdu M. de Châteaugiron, ancien consul de France à Nice, dont la carrière diplomatique fut toujours si honorable.

Qu'il nous soit permis d'ajouter à ces noms d'hommes éminents, à tant de titres, celui d'un de nos plus jeunes et plus modestes confrères, M. Émile Charre. Inconnu à la plupart d'entre nous, il a cependant droit à de justes regrets, car il a partagé le sort glorieux de tant de braves guerriers et de courageux citoyens de toutes les classes; il est mort en défendant l'ordre dans nos dissensions civiles. N'est-ce pas un devoir pour une société historique, pour une société française de consacrer aussi un souvenir à sa mémoire? Faisons en même temps des vœux pour l'extinction des discordes civiles qui trop souvent ont attristé notre belle patrie, et puissent les enseignements de l'histoire ne pas être de nouveau stériles et méconnus! »

M. Houël donne lecture du rapport des censeurs sur l'administration des finances de la Société pendant l'exercice de l'année 1848.

Messieurs,

« La Société de l'Histoire de France, en instituant, par l'article 18 de son règlement, deux censeurs, qu'elle se réserve de nommer chaque année, mais en assemblée générale, avait prévu ce qui arrive aujourd'hui, c'est-à-dire que si un des censeurs venait à se retirer, les travaux de la censure n'en eussent pas moins lieu. C'est cette circonstance qui explique pourquoi moi qui, l'année passée, ai vérifié les comptes, je me suis encore chargé cette année de vous en faire le rapport, comme de vous dire s'il n'y a pas de choses à blâmer, ou du moins à signaler.

Je m'empresse toujours de vous entretenir du nombre des sociétaires : 399 membres figuraient en 1848 sur la liste ; ainsi il faut avouer que c'est moins qu'en 1847, même en 1846 et en 1845 ; mais cependant il faut s'empresser d'ajouter que la différence est peu importante.

La comptabilité est tenue avec un ordre toujours remarquable, et qui a bien facilité le sommaire que nous vous présentons :

Il restait en caisse..........................	1,373 f.	30 c.
Les cotisations arriérées ont produit............	120	»
Celles de 1848................................	8,910	»
La vente des ouvrages a produit................	3,012	73
Ce qui, pour la *recette*, forme un total de.......	13,416	03
Ainsi la dépense, toujours bornée aux objets par vous fixés et arrêtés d'avance, étant de............	12,087	64
Il est resté en caisse, fin 1848..................	1,328	39
Vous deviez, à la vérité, à la même époque......	6,722	»

mais si vous calculez les recouvrements à opérer encore sur cette même année, si vous évaluez ce qui reste en magasin, c'est-à-dire, 10,628 volumes, dont 158 en vélin, plus 3670 *Annuaires*, il est évident pour tous que l'actif excède le passif, et de beaucoup ; ainsi *décharge doit être donnée aux comptables de leur compte*, et même avec remercîment.

La radiation de quelques noms, faute d'acquit de la contribution annuelle, a dû être prononcée par suite de l'approbation que la Société entière donne toujours à ces actes d'une sage sévérité.

45 ouvrages, formant 65 volumes, vous ont été envoyés par les auteurs ou par des sociétés savantes; ce qui prouve combien tous ceux qui s'occupent d'histoire apprécient une mention faite dans vos *Bulletins*.

La restriction, dans le tirage, est arrivée au point normal que nous désirions l'année dernière.

Cette distribution des *Bulletins*, que nous désirions plus rapprochée du jour de séance, a été conforme à notre vœu.

On a été sensible à la demande que nous avions aussi exprimée, que l'on complétât l'impression des ouvrages commencés; car, excepté le dernier volume de *Jeanne d'Arc*, lequel n'a pas encore été livré, à cause des recherches très-soignées qu'il occasionne, et l'*Orderic Vital*, dont on promet la fin prochaine, tout est, pour ainsi dire, à jour.

Il n'y a donc, Messieurs, qu'une recommandation à vous faire pour que notre Société, favorisée par tout ce qui aime une sage indépendance, continue sa marche, ses succès, ses progrès, et devienne un objet historique à son tour, c'est que vous présentiez, de temps en temps, de ces hommes qui peuvent apprécier notre but, notre ordre, nos succès, l'utilité de notre fondation. »

M. le Président met aux voix l'approbation des comptes de finance, qui est adoptée par la Société.

Lectures.

M. Monmerqué lit un nouveau fragment des *Mémoires inédits de Lamothe-Goulas, attaché à la cour de Gaston d'Orléans*.

— M. Teulet donne lecture d'une lettre inédite adressée par Ducroc, ambassadeur en Écosse, à Catherine de Médicis, et qui renferme des détails d'un grand intérêt pour l'histoire de Marie Stuart.

Élections.

L'assemblée procède au renouvellement du quart des membres de son Conseil administratif, dont les fonctions expiraient en 1849.

Sont réélus et proclamés par M. le Président, membres jusqu'en 1853,

MM. de Barante,
J. Desnoyers,
Gadebled,
Guichard,
Lacabane,

MM. Lascoux,
de Mas-Lâtrie,
Mignet,
Molé,
Thiers.

La Société élit M. de Gaulle pour remplacer dans le Conseil M. Letronne, dont les fonctions devaient cesser en 1852.

Sont élus censeurs pour 1849 :

MM. Houël et de Bouis.

La séance est levée à cinq heures.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 6. — JUIN 1849.)

AVIS. — MM. les Sociétaires sont prévenus que le second volume du *Journal du règne de Louis XV, par Barbier,* est terminé, et en distribution chez M. J. Renouard.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 JUIN 1849,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. N. DE WAILLY, VICE-PRÉSIDENT.

Les procès-verbaux de la séance du Conseil du 17 avril et de l'assemblée générale de la Société, tenue le 7 mai dernier, sont lus; la rédaction en est adoptée.

766. M. Lebas, pour la Bibliothèque de la Sorbonne.

Ouvrages offerts à la Société.

M. Bellaguet offre, de la part du ministère de l'instruction publique :

Bulletin archéologique, publié par le comité historique des arts et monuments, 4e et 5e numéros, 1847, 1848.

Bulletin des Comités historiques (nouvelle série), 1er, 2e et 3e numéros. Janvier, février, mars 1849.

Travaux de la Société.

ÉTAT DES IMPRESSIONS.

Journal de Barbier. T. II. La feuille 21 est tirée; les feuilles 22 et 23 sont en bons à tirer; les feuilles 24 à 29 sont composées; le volume comprendra environ 32 feuilles.

Annuaire pour 1850. Le calendrier est composé; l'impression continue.

Procès de Jeanne d'Arc. T. V. On attend toujours la table et l'introduction.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. de Roissy (25 mai), qui adresse sa démission de président du comité des fonds. Il regrette que sa santé, ses affaires personnelles, et les absences prolongées qu'il est obligé de faire, le mettent dans l'impossibilité de conserver plus longtemps des fonctions que le Conseil a bien voulu lui confier depuis plus de dix ans. Il adresse l'état de situation financière de la Société au 12 mai courant.

Le secrétaire et le trésorier ajoutent qu'ils ont vivement insisté, mais en vain, l'un et l'autre, auprès de M. de Roissy, pour l'engager à ne point persister dans une résolution que le Conseil apprend avec peine. Des remercîments sont adressés, au nom de la Société, à M. de Roissy pour le dévouement consciencieux et éclairé avec lequel il a rempli si longtemps ces délicates et laborieuses fonctions. Le Conseil, instruit que l'un des membres du même comité est malade et un autre absent de Paris, décide que le renouvellement du comité et la nomination du président seront renvoyés à une autre séance. Provisoirement M. Monmerqué, premier vice-président du Conseil, remplissant les fonctions de président, voudra bien se charger de la signature des mandats et des autres objets d'administration qui concernent le président du comité des fonds.

— Le Conseil s'occupe de différents autres objets d'administration et particulièrement d'une proposition de M. N. de Wailly, que M. le président soumettra à l'approbation de M. le Ministre de l'instruction publique.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau pour l'exercice 1849-1850.

Sont successivement élus au scrutin :

Président.................... M. de Barante.

Vice-présidents............. MM. Monmerqué, Ravenel.

Secrétaire.................. M. J. Desnoyers.

(Les fonctions de secrétaire durent pendant quatre années.

Secrétaire-adjoint........... M. Teulet.

Trésorier et archiviste....... M. Duchesne aîné.

Comité de publication....... MM. Guérard, président, Lenormant, Ravenel, de Wailly.

Le *Comité des fonds* sera nommé dans une séance subséquente; le *Comité de l'Annuaire* a été renouvelé en décembre dernier.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

M. Monmerqué nous a communiqué, et nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs les fragments des *Mémoires inédits de La Motte-Goulas*, lus dans la séance publique du 7 mai. Ce morceau ne peut manquer de faire désirer la prochaine publication de ces importants Mémoires.

FRAGMENTS

Des Mémoires inédits de La Motte-Goulas, lus à la séance publique de la Société de l'Histoire de France, du 7 mai 1849.

Les menées du prince de Condé tendaient visiblement à renverser le ministère du cardinal Mazarin et à s'emparer de la direction des affaires. La Reine fit connaître à Monsieur (*Gaston, duc d'Orléans*) la fierté et l'audace de M. le Prince; lui représentant que son influence sur les gens de guerre et sur le parlement allait à la ruine

de l'État; que ses établissements et ceux des princes de la maison devenaient formidables; que leur exemple encourageait les grands et qu'il ne serait bientôt plus possible de gouverner si on n'abaissait cette outrecuidance. Anne d'Autriche, en rallumant ainsi les anciennes jalousies de MONSIEUR, le disposait à souffrir qu'on arrêtât le prince de Condé et qu'on le mît lui et les deux autres princes en lieu où ils ne pourraient faire ombrage.

Une dernière intrigue du prince de Condé vint mettre le comble aux justes préoccupations de la cour, et détermina l'arrestation des trois princes.

La duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, avait conservé l'administration du gouvernement du Havre, pendant la minorité du jeune duc de Richelieu, son neveu. Cette place était la porte de la Normandie, et M. de Longueville, gouverneur de cette province, était très-jaloux de la possession de cette clef de la France. Le prince de Condé crut avoir trouvé le moyen de mettre cette place entre les mains de son beau-frère, en favorisant l'inclination du jeune duc de Richelieu pour madame de Pons. Il engagea le duc à enlever sa maîtresse et à s'unir à elle par un mariage clandestin, mettant ainsi ce jeune seigneur en opposition ouverte avec sa tante. (Nous laisserons parler Goulas.)

« Madame d'Aiguillon, avertie du mariage et du dessein sur la place, même du départ de son neveu de Trie, où il avait été marié, pour se saisir du Havre, s'encourt chez la Reyne, lui donne avis des choses et n'oublie pas de lui bien marquer que M. le Prince en est l'architecte et le promoteur, prétendant par là de se rendre maistre de la meilleure place de Normandie, la clef de la province et du royaume de ce costé. La Reyne, surprise et faschée, dépesche Bar au Havre en toute diligence, avec ordre de s'en rendre maistre; mais M. et madame de Richelieu firent en sorte avec Sainte-Maure et les autres officiers de la garnison, que de Bar ne fust point reçu dans la citadelle et que la place demeurast comme à leur dévotion, parce que le feu cardinal de Richelieu n'avoit mis là que de ses plus intimes et affidées créatures qui conservoient toujours le dernier respect pour son nom. Monseigneur, à ce qu'il m'a dit depuis, ne fut pas moins offensé de cette entreprise que la Reyne, et se souvenant que depuis quelque temps, M. de Longueville butoit à cette place et avoit voulu faire croire à M. le Cardinal qu'il la lui avoit promise, quoyque l'aultre l'eust tousjours nié et le niast encore; il pensa que ces Princes avoient de trop grands desseins et que demeurant davantage intrinséquement lié à M. le Prince, c'estoit donner matière à la Reyne et au Cardinal de le rendre odieux un

jour, au Roy et au royaume, comme ayant biaisé dans son service, et toléré que l'on fist de grandes brêches à la couronne. Il consentit donc que le Roy s'asseurast de ces Messieurs et retirast de leurs mains tout d'un coup ce qu'ils lui avoient arraché de temps en temps et leur ostast mesme l'envie de le ravoir. »

2e PARTIE. CHAPITRE VI.

Arrestation des Princes.

« La Reyne et ses confidens se trouvoient extrêmement empeschés, ne sçachant comment ils attireroient les trois princes au Palais-Royal..... ils avoient offensé la Reyne et un ministre, et alors ils avoient un légitime sujet de se deffier, aussi s'étoient-ils donné parolle de ne se trouver jamais ensemble au Conseil, et M. de Longueville demeuroit à Chaillot, dans cette résolution, feignant d'avoir la goutte, affin de ne pas manquer de prétexte. Néanmoins le jour fut pris au 18e janvier pour les prendre et ce fut le bruit qui courut dans Paris qui obligea les frondeurs de presser la chose, car on disoit par toutte la ville que la Cour feroit bientost un coup d'authorité, et que, pour la restablir entièrement, ce ne pouvoit estre que d'arrester M. le Prince. Il ne manqua pas d'être averty de ce bruit et il ne manqua pas aussi d'y faire réflexion ; mais quand il appuyoit sur l'engagement qu'avoit avec lui M. de la Rivière, il ne pouvoit comprendre que M. le Cardinal l'osast sans la participation de Monseigneur (1), ny qu'on le proposast à Son Altesse Royale, et qu'il le tust à son ministre : ainsi il perdoit l'inquiétude que luy causoient les avis. D'ailleurs la haine contre les frondeurs et l'envie de faire quitter le pavé à M. de Beaufort et au coadjuteur l'occupoient entièrement, et il vouloit vaincre ou mourir en cette occasion, où il se croyoit engagé d'honneur. Cependant comme la passion avoit ses intervalles, il appuyoit sur les avis, et ses deffiances revenoient si bien, qu'il se résolut de parler à M. Le Tellier, lequel ne sçachant pas la chose encore, ou, s'il la sçavoit, n'estant pas homme à la luy descouvrir, il n'en tira rien qui luy pust donner aucune lumière. La Reyne et le Cardinal pour le mieux endormir, le traitoient le mieux du monde et luy parloient tousjours des frondeurs qui l'avoient voulu assassiner et du biais de penestrer dans le fond de ce dessein, en s'assurant de ceux de la faction qui le sçavoient. Ils feignirent donc qu'ils alloient faire prendre un certain

(1) Gaston, duc d'Orléans.

bourgeois (1), du secret de la Fronde et fort suspect à M. le Prince, lequel ils disoient estre dans une maison près du marché aux Chevaux (2), et qu'il estoit expédient, pour empescher la rumeur du peuple et qu'on ne le pust rescourre, qu'une partie des gensdarmes montast à cheval. M. le Prince, transporté d'aise, réplique qu'il les falloit mettre en tel et tel endroit pour plus de seureté, et il se chargea d'en donner l'ordre à l'officier qui les commandoit, ce qu'il fit, disposant ainsi les choses pour le faire conduire au bois de Vincennes.

« Il y avoit bien eu de l'embarras parmi les frondeurs, complices de cette entreprise, car Monseigneur, je ne sçays par quel motif, témoigna au Cardinal qu'il failoit différer jusques au jeudi, ce qui les pensa mettre tous au désespoir, craignant que Son Altesse Royale eust changé et se repentist; mais ils demeurèrent fermes et soustinrent qu'il y avoit trop de péril à ne pas achever ce qui estoit si bien commencé, tellement que l'on se prépara pour le mardi 18 après disné, à l'heure du conseil. L'on ne doutoit point que M. le Prince ne s'y rendist et M. le prince de Conty; il n'y avoit que M. de Longueville, lequel avec sa goutte et son Chaillot embarrassoit fort les gens. Néanmoins M. le Cardinal dit le matin à un confident de ce prince, qui avoit accoustumé de traitter avec luy de ses intérests, que l'on parleroit de la paix au conseil l'après-disnée, et que le marquis de Beuvron, qui avoit obtenu par son moyen la survivance de lieutenant du Roy en Normandie, pour son fils, luy feroit prester le serment. On dit que ce galant, fort éveillé, voyant le Cardinal changer du blanc au noir pour son maistre et luy donner les meilleures parolles du monde, ce qu'il ne faisoit pas auparavant, entra en quelque soupçon et tesmoigna nettement à M. de Longueville qu'il feroit une faulte de partir de Chaillot, et qu'ayant résolu avec Messieurs ses beaux-frères de ne se point trouver tous trois ensemble chez le Roy, ny chez la Reyne, il devoit demeurer puis qu'infailliblement ils iroient au conseil. Par malheur pour le Prince, le marquis de Beuvron l'estoit venu prier d'assister au serment de son fils, et il en estoit tombé d'accord, si bien qu'il sortit et commanda de toucher au Palais-Royal, et ayant appris qu'on alloit tenir le conseil, il entra et réjouit fort le premier ministre par son arrivée. Monseigneur n'avoit garde de se trouver là..... il y envoya M. de La Rivière, feignant d'estre indisposé. Pour la Reyne, elle se tint dans sa petite chambre sur son lit, et congédia, sous

(1) Paraiu Descoutures, syndic des rentiers et fort avant dans la Fronde.
(2) Où est aujourd'hui la place Vendôme.

prétexte d'un mal de teste, madame la princesse douairière, qui l'estoit venue voir; mais ce qui fut admirable (je tiens cecy de M. Goulas qui l'a sçu de M. de Lyonne), c'est que M. le Prince entrant chez le Cardinal, dans le tems que M. de Lyonne, qui estoit du secret, escrivoit certains ordres touchant la prise, ou pour estre envoyez incontinent après, il s'approcha brusquement de luy et commença par dire : « Eh bien! M. de Lyonne, quelles nouvelles? qu'escrivez-vous là? » L'autre, sans se deffaire, mettant son papier sous son portefeuille, luy répliqua promptement : « Monsieur, c'est de Votre Altesse que j'en dois apprendre. » Et le Cardinal, ayant quitté le confident de M. de Longueville qui parloit à luy, M. le Prince le laissa pour s'aller entretenir avec l'Eminence..... On ne finiroit jamais d'écrire tout ce qu'on a débité; je diray seulement ce que je sçay bien pour l'avoir appris en bon lieu, comme que M. le Prince, entrant au conseil, trouva M. de La Rivière et l'entreprit sur ce que Monseigneur avoit escrit au premier président qu'il n'assisteroit point au procès intenté contre M. de Beaufort et le coadjuteur, à raison de l'assassinat, et que le pressant un peu trop, luy reprochant mesme qu'il les fourboit, La Rivière le voulut esblouir de sa réthorique, et luy dit enfin, après s'estre deffendu de son mieux, qu'il le conjuroit de le tenir pour homme d'honneur et que s'estant engagé de le servir, il ne luy manqueroit jamais; mais M. le Prince, en colère, luy repartist : « Vous, homme d'honneur, « vous vous mocquez! » Sur quoy M. de Longueville intervenant, M. le Prince le laissa et ils entrèrent dans la petite gallerie, où se devoit tenir le conseil. Je sçays encore que madame la Princesse, la mère, leur ayant donné à disner, leur dit de se prendre garde qu'il se machinoit quelque chose contre eux à la Cour, et que M. le Prince répliqua aussitost que Monsieur donnoit lieu à ces bruits par son procédé et que La Rivière les trompoit.

« Toutes les portes estoient fermées chez la Reyne, sous prétexte de son indisposition, et ceux du conseil seulement y entroient : tous les gens de qualité, voyant cela, passoient à l'appartement du Roy. L'heure approchoit, les gardes estoient posés partout; l'ordre estoit donné et M. le Prince avoit commandé luy-mesme ceux qui le devoient conduire au bois de Vincennes; mais M. le Cardinal, qui ne vouloit pas estre présent à la capture, ny que M. de La Rivière s'y trouvast, le fit appeler et venir à sa chambre, pendant quoy M. de Guitault, suivy de son neveu et lieutenant Comminges et de son enseigne, entre dans la gallerie et dit à M. le Prince qu'il estoit au désespoir du commandement qui luy venoit d'estre fait de l'arrester et qu'il ne pouvoit en cette rencontre qu'obéir à Leurs

Majestés. M. le Prince croyant qu'il se moquast, se tourna vers les messieurs du conseil et leur dit : « Messieurs, voylà Guitault qui « m'asseure d'avoir ordre de m'arrester, ce seroit un beau coup. — « Monsieur, répliqua Guitault, il est vray que j'ay commandement « de m'asseurer de vostre personne. » Et M. le Prince reprist : « Je « n'ay rien fait pour cela, que bien servir. » Et là-dessus il pria M. le Chancelier d'aller conjurer la Reyne de sa part qu'il luy pust parler, et celui-cy ne demeura guères sans retourner et rapporter que cela ne se pouvoit. Quelques-uns veulent qu'il ne demanda cette grace que pour avoir occasion de s'approcher de la fenestre et crier à ses gens de le secourir, mais je ne me le puis persuader, quand je considère que c'estoit à l'endroit du jardin où l'on avoit mis ceux qui le devoient conduire et empescher qu'il ne se sauvast. Il dit ensuite à M. Servien d'aller prier M. le Cardinal qu'il le pust entretenir. M. Servien y alla et ne revint point, car Guitault fit partir M. le Prince et le mena par le degré desrobé qui descend de cette petite gallerie au jardin. Comme M. le Prince eust dit que Guitault avoit ordre de l'arrester, M. le prince de Conti et M. de Longueville qui se souvinrent sans doute de ce qu'on leur avoit tant de fois témoigné, ne crurent point cecy une raillerie et le dernier particulièrement, lequel regardant M. le prince de Conti, dit à Monsieur : « Il nous faut sortir d'ici, » et M. le Prince l'interrompit : « Comment sortir ! toutes les avenues sont prises. » Comminges et l'enseigne, s'approchant, leur firent le mesme compliment et le mesme commandement que Guitault avoit fait à M. le Prince, et incontinent descendirent par le petit degré, passèrent à travers le jardin et montèrent dans le carrosse qui les attendoit, lequel toucha à la porte de Richelieu, pour prendre le chemin du bois de Vincennes, le long du fossé de la ville, accompagné seulement de dix-huit ou vingt chevaux de la compagnie de gendarmes du Roy; et voicy, je vous prie, les rencontres des choses du monde : le carrosse versa et se rompit dans les ornières et les fanges, ce qui obligea d'en faire sortir ces Messieurs, et M. le Prince de faire une tentative aux gendarmes laquelle commença par : « Messieurs, il y a quelque différence de cette journée « à celle de Lens. » Personne n'ayant reparti, M. de Miossens, qui les commandoit, le voyant marcher quelques pas, alla à luy, peut-estre pour luy oster la pensée de se sauver, et luy dit : « Monsieur, « soyez asseuré que Comminges s'acquittera très-bien de la charge « qu'il a de vous conduire. » Il fallut une bonne heure pour raccommoder le carrosse, pendant lequel temps, il ne passa personne qui les connust et demandast ce que c'estoit, tant ces lieux sont peu

fréquentez en hyver (1), tellement qu'ils furent conduits à Vincennes et enfermez dans le donjon. »

III.

VARIÉTÉS.

L'*Histoire de Lille* de notre confrère M. Derode (*Bibliogr.* n° 55) peut être mise au rang des ouvrages les plus approfondis et les plus considérables qui aient été publiés depuis quelques années sur l'histoire particulière des villes de France. C'est un sérieux travail qui a dû coûter à son auteur de longues et patientes recherches. Malgré les essais imparfaits de Tiroux en 1730 et de Montlinot en 1764, les annales de Lille n'avaient pas encore été écrites. M. Victor Derode traite ce sujet intéressant dans tous ses détails, en puisant aux meilleures sources et en appuyant constamment son récit sur le témoignage des documents contemporains. Après une introduction dans laquelle sont exposées les vues de l'auteur, et, en quelque sorte sa profession de foi historique et littéraire, le premier volume s'ouvre par un chapitre important consacré à l'étude du sol de la Flandre, et en particulier du sol lillois, considéré successivement au point de vue de la géologie, de la géographie, de l'ethnographie, de la zoologie et de l'histoire. Nous y avons remarqué surtout des recherches instructives sur la délimitation de la langue flamande dans le département du Nord. Vient ensuite un chapitre important pour l'histoire et la description locale; sous le titre de Topographie de Lille ; on y trouve après le récit des agrandissements successifs de la ville, de ses enceintes, de ses fortifications, un dictionnaire alphabétique de ses rues, dans le genre de celui que De La Tynna a fait pour les rues de Paris. Les deux chapitres suivants : *Étude du dialecte lillois*, *Esquisses des mœurs lilloises*, offrent une lecture aussi agréable que variée et terminent ce qu'on peut appeler la partie préliminaire de l'ouvrage. L'histoire proprement dite des événements qui appartiennent aux annales de Lille commence avec le cinquième chapitre intitulé : *Lille sous les Forestiers, les marquis et les comtes de Flandre*. Pour chacune des périodes qui forment les principales divisions de son sujet, M. Derode a adopté une méthode d'exposition qui lui permet de présenter clairement, sans jamais les confondre, les faits généraux et les détails. Par exemple, après avoir raconté, dans le chapitre dont nous venons de parler, l'origine

(1) C'était à l'endroit où est aujourd'hui le boulevard Montmartre.

de Lille, l'histoire des Forestiers et celle des comtes de Flandres, période dont les points les plus remarquables sont les siéges de cette ville par l'empereur Henri III, Louis le Gros, Philippe-Auguste, Philippe le Bel et Robert de Béthune, l'administration des comtesses Jeanne et Marguerite et la réunion de Lille à la France sous Louis le Hutin, M. Derode trace, dans un chapitre particulier, le tableau des *hommes et des choses* pendant le même espace de temps. C'est dans cette seconde partie que se trouvent les résultats, presque toujours neufs, des recherches de l'auteur sur les institutions, les arts, les monuments lillois de chaque époque. Le tome Ier poursuit le récit de l'histoire de Lille sous les ducs de Bourgogne et sous la domination de l'Autriche. Il est terminé par un chapitre étendu sur les tournois et sur les célèbres fêtes de l'Épinette instituées sous les comtes de Flandre et abolies par Philippe II. Le tome II contient la suite du récit général des faits sous la domination espagnole de 1515 à 1667, et sous les rois de France, depuis l'entrée de Louis XIV à Lille jusqu'en 1789. Nous signalerons dans ce volume le récit, plein d'intérêt, des siéges de la ville en 1667 et 1708, et parmi les détails consacrés aux institutions et aux mœurs, deux chapitres curieux sur les sorciers et sur les exécutions criminelles. L'histoire du corps échevinal de Lille, celle de son administration financière sous l'ancien régime, de son hôtel des monnaies, de sa chambre des comptes, avaient trop d'importance pour ne pas mériter d'être traitées à part. L'auteur en a fait le sujet des quatre derniers chapitres de son tome second. Le tome III et dernier embrasse l'histoire de Lille depuis le commencement de la révolution de 1789 jusqu'à nos jours. Le récit du mémorable siége de 1792, qui se termina d'une manière si glorieuse pour cette ville, forme naturellement l'épisode le plus brillant de cette partie de l'ouvrage. Nous regrettons de n'avoir pu donner ici qu'une analyse sommaire de ce livre que le talent et la consciencieuse exactitude de l'auteur recommandent non-seulement aux personnes qui s'intéressent spécialement à l'histoire de Lille ou de la Flandre, mais à tous les amis des études historiques.

Notes sur les archives départementales et communales. (Suite.)

ALSACE. — BAS-RHIN.

Archives communales.

Nous avons à signaler, à l'égard de ces archives, de même qu'à l'égard des archives du département, des résultats satisfaisants également dus à la sollicitude éclairée de l'administration dépar-

tementale et au zèle de l'archiviste. En 1841, M. Spach reçut mission d'inspecter les archives communales. A la fin de 1843, il avait visité, pendant les mois d'été, plus de 100 communes sur 543. En 1847, toutes avaient fourni le travail de leurs inventaires, hormis cinq ou six, parmi lesquelles plusieurs villes dont les archives très-considérables ne peuvent être complétement inventoriées qu'à la suite d'un long travail. Dans la majorité des communes rurales, les pièces antérieures à 1789, quand il en existe, sont invariablement les mêmes : ce sont des *pfarrbücher*, ou registres de l'état civil, baptismaux, nuptiaux ou mortuaires qui remontent rarement au delà de la seconde moitié du XVIIe siècle; des renouvellements de biens, ou livres terriers, dont la date la plus ancienne est, pour l'ordinaire, de la même époque; des comptes communaux des XVIIe et XVIIIe siècles, quelquefois des pièces de procédures, des transactions, des colligendes, des actes de vente, des règlements de police locale, des abornements. La guerre de trente ans, si funeste aux générations du XVIIe siècle, ne l'a pas été moins aux anciennes archives. Beaucoup de parchemins ont disparu dans l'incendie des bourgades et des villages, comme l'attestent la plupart des préambules des livres terriers qui datent presque tous des années postérieures à la paix de Westphalie. Quelques détails donnés par un certain nombre de communes feront connaître l'état et apprécier l'importance des archives des communes dans l'ancienne Alsace.

Schiltigheim. Pfarrbücher remontant au 6 août 1575, sans interruption jusqu'à l'époque moderne; livres terriers de 1683 et 1752; livres de comptes; XVIIe et XVIIIe siècles; protocoles judiciaires et protocoles de contrats de la même époque.

Bischheim. Règlement de police locale (Dorfordnung), 1760, rendu par le seigneur; terriers de 1706, 1726, 1727, renouvelés pour réparer les lacunes causées par la guerre de trente ans; descriptions de biens; pfarrbücher.

Benfeld. Un volume in-folio intitulé : *Renouvellement du vieux Stradtbuch*, ou livre des statuts, est un document plein d'intérêt. Ce renouvellement a été fait en 1537, sous l'épiscopat et par ordre de Guillaume de Honstein. Il renferme les priviléges, les coutumes et droits de la ville de Benfeld; à savoir, les chapitres suivants : « Etablissement d'un *Vogt* ou prévôt; établissement d'un nouveau conseil de ville; compte du Stettmeister; serment du conseil; serment et statuts des *Heimburger*; serment des bourgeois; serment des bourgeois d'Ehly; statuts des *Kirchenmeister* ou marguilliers; statuts des sacristains, du *Spitalmeister* ou administrateur de l'hô-

pital, des boulangers dans la maison de ville, des bouchers, des aubergistes, des marchands de vin; serment des échevins; les corvées; serment des nobles; les laïques; statuts des avocats; serment des tuteurs, du sacristain de la ville; article des rentes foncières (Betten); droits et priviléges des étrangers; serment du *Stubenknecht;* serment du messager pédestre (*laufender Bote*); du consigne, du receveur (*Zoller*); les gardiens; la grande et la petite tour; serment des vendeurs et acheteurs; serment des sages-femmes; serment de la meunière; serment du *Wasenmeister* (équarrisseur); statuts des pêcheurs; statuts de la douane, statuts de la putainerie (*Buhlschaft*); statuts sur les festins de la Saint-Jacques et de la Saint-Laurent; manière dont Ehly est échu à Benfeld; nouveau statut judiciaire; statuts sur les appels; statuts sur les maisons vendues à Benfeld; statut pénal; établissement d'un maître d'école; statuts sur le maître d'école, sur l'instruction religieuse des enfants; redevance en bois échéant aux employés de la ville. — Dans le chapitre intitulé : Serment *des gens du meunier,* se trouvent indiquées des précautions contre la fraude. — Dans le statut pour le *Spitalmeister,* sont tracées les règles sur la manière dont il doit administrer les biens de l'hôpital et accueillir les pèlerins et malades. — Sous le titre de *Feuerordnung*, des dispositions fort sages se trouvent prises : on désigne spécialement les personnes, les domestiques de telle ou telle maison, pour desservir tel puits. — Le chapitre sur *Ehly* est une espèce d'enquête sur le droit de seigneurie de Benfeld, droit acheté du sieur de Müllenheim. Une douzaine de bourgeois sont entendus; leur déposition est écrite dans un style naïf : il rend compte d'une discussion de *Benfeld* avec *Sand* pour droit de pâturage. — Les archives de Benfeld renferment de plus une série de documents sur l'hôpital de cette ville; ce sont pour la plupart des constitutions de rentes. Une pièce en latin remonte à 1344. En outre, des livres de comptes et liasses de procédure du XVIIe et du XVIIIe siècles; les délibérations du conseil de ville depuis 1685 jusqu'à nos jours, presque sans interruption.

Mundolsheim. Terrier de 1500.

Lampertheim. Parchemin des XVe, XVIe et XVIIe siècles; constitutions de rentes, en allemand, passées devant l'officialité de Strasbourg; terrier de 1662.

Illkirch-Grafenstaden, village où fut signée la capitulation qui fit de Strasbourg une ville française; archives considérables et bien tenues; pfarrbücher depuis 1669; livre de revenus et créances des églises, 1676, 1735; description des biens (*Heiligenguth*) de ces

églises, 1761; description des droits seigneuriaux d'Illkirch (*Regalienbuch*); divers protocoles concernant les actes de la municipalité, entre autres un registre commencé en 1765 et intitulé : *Juden-und haarzoll protokoll*, dont le second est destiné à prendre acte de la vente ou de l'échange de bestiaux et à détailler la qualité de la marchandise.

Nordhausen. Titres du xive et du xve siècles.

Kogenheim. Renouvellement de biens remontant à 1395; colligendes du xve siècle.

Hüttenheim. Livres de baptêmes de 1583; comptes et colligendes.

Marlenheim, Wangen. Pièces du xvie siècle.

Westhoffen. Nombreux titres en parchemin depuis 1476 jusqu'au xviiie siècle; comptes communaux des xvie, xviie et xviiie siècles.

Dangolsheim. Quelques titres curieux : une convention entre la commune et les Juifs qui y étaient établis en 1524; une convention de 1559 entre Bergbieten, Dangolsheim, Dahlenheim, Biblenheim, Flexbourg, pour la construction d'un pont sur la Mossig.

Dahlenheim. Titres remontant à 1395.

Wolxheim. Série de comptes communaux; règlement de police de 1576; série de parchemins remontant à 1414.

Mittelbergheim. Recueil de jugements prononcés dans la commune depuis 1555; règlements de police depuis 1544; pièces de procédure.

Blienschwiller. Pfarrbücher depuis 1540; règlement de police de 1659; comptes.

Dorlisheim. Rotule de l'année 1387 énumérant les rentes du Grafenhof (des comtes de Linange); titre de 1461, relatif à la maison de ville; règlement municipal de 1541; actes, registres relatifs aux rentes et aux impôts; registres de l'état civil remontant au xvie siècle.

Marcolsheim. Lettres reversales concernant des dettes contractées par les princes évêques de Strasbourg; lettres d'indulgence relatives à l'église de la ville; quelques donations; un titre relatif à l'endiguement du Rhin; un autre relatif à un bac et passage sur le fleuve.

Neuwiller. Quelques transactions du xvie siècle concernant des droits d'usage et des irrigations.

Rosheim. Priviléges émanés des empereurs Louis de Bavière (1333), Charles IV, Wenceslas (1376), Frédéric III (1441), Maximilien Ier (1494), Rodolphe II (1582), et Louis XIV, comme protecteur de la décapole d'Alsace (1651); correspondances relatives à la guerre de trente ans.

La ville d'Erstein possède une collection importante de plusieurs centaines de chartes dont la série est ouverte par les lettres-privilèges que conservèrent à diverses reprises aux habitants de cette ville les landgraves d'Alsace en 1325, 1335, 1340, 1359; les évêques de Strasbourg en 1363, 1366, 1372, 1376, 1393, 1394, divers seigneurs au xve siècle; enfin le grand chapitre de Strasbourg qui rentra dans cette belle propriété en 1472; puis viennent des donations, des titres de propriété de toute nature, des transactions des règlements pour les divers métiers, les protocoles de la commune, des procès-verbaux d'abornements, des colligendes, des comptes communaux, des registres de répartition.

Les archives de Selestat promettent une ample moisson de documents pour l'histoire locale; elles sont intégralement classées par matières, et 1600 titres sont spécialement inventoriés. Voici les divisions et subdivisions du classement : Administration impériale, diètes, préfecture de Haguenau et régence d'Ensisheim, diplômes, affaires litigieuses, affaires religieuses. — Pièces diverses : guerre des Turcs, guerre des Suédois, départ des Suédois, garnison française, Mazarin et Louis XIV. — Affaires litigieuses, civiles et ecclésiastiques : chambre impériale, tribunal de Roswyl, procès de sorcellerie. — Jésuites, Dominicains : couvent de Silo, les déchaussés, Saint-Jean, Saint-Léonard, chapelle de la forêt de l'Ill; Ebersmünster, protestantisme. — Contrats entre particuliers, registres des notaires, testaments; comptes de tutelle du xve au xviiie siècle. — Maison de Rathsambausen; village de Kintzheim. — Selestat et les dix villes impériales. Les Juifs. — Hospice. — Titres de propriété de la ville. — Recueil d'ordonnances royales. — Protocoles des séances du magistrat depuis le commencement du xve siècle. — Un grand nombre de registres classés sous les rubriques suivantes : Impôts directs des cinquante dernières années du xviiie siècle, correspondance, protocoles de Kintzheim, registres des enchères, registres du changeur, registres du greffe, protocoles des contrats.

La suite au numéro prochain.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

11. — *Annuaire administratif, historique, statistique et industriel de la Meuse, pour l'année* 1849. In-12 de 18 feuilles 2/3. A Bar-sur-Ornain, imprimerie et librairie de Numa Rolin. Prix . . . . 2 fr. 50 c.

12. — *Annuaire administratif, statistique, historique et commercial de la Meurthe;* par Henri Lepage, arch. du dép., 1849 (première partie). In-12 de 6 feuilles. — *Idem,* par Henri Lepage et G. A. Georges Grimblot (seconde partie). In-12 de 8 feuilles 2/3. Nancy, imprimerie de madame veuve Raybois, librairie de Grimblot.

43. — *Annuaire du département de la Côte-d'Or, pour l'année 1849, contenant, etc.* In-24 de 6 feuilles 1/2. Dijon, imprimerie et librairie de Douillier. Prix.......................... 1 fr.

48e année.

44. — *Annuaire du département de Loir-et-Cher pour l'année 1849.* In-8° de 7 feuilles 1/2. Blois, imprimerie de Jahier, chez l'éditeur, grande rue, 58; chez les libraires du département. Prix.. 1 fr. 25 c.

Dix-neuvième publication.

45. — *Annuaire du département du Calvados, pour l'année 1849.* In-12 de 14 feuilles 1/6. Imprimerie de madame veuve Pagny, à Caen; chez tous les libraires du département. Prix.......... 2 fr.

46. — *Biographie universelle des contemporains*, contenant un précis historique de la vie et des travaux des agronomes, antiquaires, artistes, etc.; enfin de tous les hommes remarquables dans la littérature, les sciences, les arts, l'industrie, l'armée, la marine, etc. Ouvrage entièrement neuf, paraissant du 15 au 30 de chaque mois, et formant annuellement 4 vol. grand in-8° à deux colonnes avec portraits. Rédacteur gérant, B. Levrel. In-8° d'une feuille. Imprimerie de Pillet fils aîné, à Paris; librairie de madame veuve Mansut. Prix annuel.......................... 6 fr.

47. — *Bulletin monumental, ou collection de mémoires et de renseignements*; 2e série, tome IV. 14e volume de la collection. Par les membres de la Société française pour la conservation des monuments. Publié par M. de Caumont. In-8°, de 46 feuilles. Imprimerie et librairie d'Hardel, à Caen. A Paris, chez Derache; à Rouen, chez Lebrument.

48. — *Cathédrale de Bourges,* description historique et archéologique, avec plan, notes et pièces justificatives; par A. de Girardot et Hip. Durand. In-12 de 2 feuilles, plus une planche. Moulins, imprimerie et librairie de Desroziers; à Paris, chez Didron; à Bourges, chez tous les libraires.......................... 3 fr.

Extrait de la Monographie générale de la cathédrale de Bourges.

49. — *Congrès archéologique de France.* Séances générales te-

nues à Sens, Tours, Angoulême, Limoges, en 1847; par la Société française pour la conservation des monuments historiques. In-8° de 30 feuilles 1/2 plus 6 pl. Caen, imprimerie et librairie d'Hardel; Paris, librairie Derache.

Quatorzième session.

50. — *Description du pavé de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer*, consistant en dalles gravées et incrustées de mastic de couleurs variées, suivie de la description de deux autres pavés de carreaux de terre cuite vernissée, découverts, l'un aux archives de l'ancienne cathédrale en 1838, l'autre lors des fouilles faites à l'église de Saint-Bertin, en 1843; par Emmanuel Wallet, de Saint-Omer. In-4° de 16 feuilles plus une pl. Imprimerie d'Adam d'Aubers, à Angers; librairies de Tumerel-Legier, à Saint-Omer; d'Obez, à Douai, et chez l'auteur.

51. — *Discours du temps de la rivalité de Henri II et Charles-Quint*, 1551-1552. In-8° de 4 feuilles. A Metz, imprimerie de Verronnais, librairie de Lecouteux.

Tiré à 100 exemplaires, dont 50 seulement sont destinés au public. — Discours aux princes conjurés de l'Allemagne. — Discours aux princes de l'Allemagne et aux villes libres de l'empire.

52. — *Dissertation sur l'entrevue de Philippe le Bel et Bertrand de Got*, par M. l'abbé Lacurie. In-8° de 4 feuilles. A Saintes, imprimerie de Chavignaud, librairie de Scheffler.

53. — *Documents historiques et biographiques sur l'administration de la justice dans la ville de Muret avant* 1789, recueillis par M. Victor Fons, juge au tribunal civil de Muret. In-8° de 3 feuilles 1/2. Imprimerie de Rivals, à Muret.

54. — *Essai de monographie d'une série de médailles gauloises d'argent imitées de deniers consulaires au type des dioscures, et description d'une médaille gauloise de bronze inédite;* par le marquis de Lagoy. In-4° de 3 feuilles plus une pl. Imprimerie de Martin, à Aix.

55. — *Histoire de Lille*, par V. Derode. Imprimerie de Vanderest, à Dunkerque; librairie de Beghin, de Bronner-Bauwens, à Lille, et de Hébrard, à Paris. 1848. 3 volumes in-8° de XIV-411, 516 et 500 pages, avec figures et cartes, et gravures sur bois dans le texte.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 7. — JUILLET 1849.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 JUILLET 1849,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membre de la Société, après son admission par le Conseil :

768. M. Armand Rolle, à Paris, présenté par M. V. Le Clerc.

M. le Président dépose sur le bureau le 2e volume des *Mémoires de l'avocat Barbier*. M. le trésorier est invité à en faire le plus tôt possible la distribution aux sociétaires.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de l'auteur, M. N. de Wailly, trois Mémoires extraits du dernier volume des Mémoires de l'Académie des inscriptions, (T. XVIII, 2e p., 1849, in-4°), savoir :

Mémoire sur un opuscule anonyme, intitulé : *Summaria brevis et compendiosa doctrina felicis expeditionis et abbreviationis guerrarum ac litium regni Francorum.*

Memoire sur Geffroi de Paris.

Mémoires sur les Tablettes de cire conservées au trésor des Chartes. — 3 brochures in-4°.

De la part de M. Naudet :

Réponse à la lettre de M. Libri à M. de Falloux, ministre de l'instruction publique, par M. Naudet, directeur de la Bibliothèque nationale; broch. in-8°. Paris, 1849.

De la part de M. Hébert :

Réforme administrative, ou la sincérité du budget national, établie à l'aide de l'immatriculation.

Lettre à MM. les ministres de la République, sur les avantages d'un système d'immatriculation générale des personnes, des immeubles et des titres; par J. B. Hébert, notaire honoraire. Paris, juin 1849, in-8°.

L'auteur, en faisant hommage de ce nouveau travail, en met un exemplaire à la disposition des membres de la Société qui lui en feront la demande.

Objets d'administration.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Journal de Barbier. — Le t. II est terminé et livré à M. Renouard; le t. III est commencé; les 4 premières feuilles sont chez M. de La Villegille; la copie de la suite n'est pas prête; l'impression sera suspendue jusqu'au mois de novembre prochain.

Vie de saint Louis. — T. VI. Les feuilles 1 à 3 sont composées; la copie du tiers du volume a été remise par M. de Gaulle, qui s'occupe activement de la rédaction des tables.

L'impression de l'*Annuaire* continue.

Le Conseil s'occupe de divers objets d'administration et de comptabilité.

Élections.

Il est procédé au renouvellement du comité des fonds, pour l'exercice 1849-1850. Sont nommés :

MM. De Lascoux, *président;*
Gadebled,
Bottée de Toulmon,
De La Villegille.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

Notes sur les archives départementales et communales. (Suite.)

ALSACE. — BAS-RHIN.

Archives communales.

Il existe à Saverne un dépôt tout à fait important. La charte la plus ancienne, en date de 1145, confère à la commune de Waldolvisheim le droit de parcours dans la forêt dite Montzau; elle émane de l'abbesse Mathilde d'Audlau. Viennent ensuite, en 1278, une vente faite par Ulric de Fenestrange à Jean, sire de Griffenstein, d'un château qui occupe le sommet d'une des pittoresques collines des environs de Saverne; au XIVe siècle, bon nombre de titres relatifs au ban de Saverne, aux forêts, aux affouages; une ordonnance de 1350, par laquelle l'évêque Berthold règle la police des fortifications de la ville; au XVe siècle, une foule d'autres pièces, particulièrement les actes des évêques au sujet de l'administration de la ville, titres ayant rapport aux contestations entre Saverne et Detwiller, relativement à la forêt du Fallberg, contestations ultérieurement renouvelées; au XVIe siècle, des règlements de comptes, des colligendes relatives à l'église paroissiale, les comptes de fabrique touchant l'hôpital, commençant en 1550 et devant finir en 1691; documents relatifs à l'état de la ville pendant les guerres; 1596, règlement sur les maléfices; autre sur l'élection des Lohnherren ou suppléants du magistrat supérieur; 1598, autre sur les charrons; 1600, tarif pour la douane; au XVIIe siècle, documents

nombreux et curieux sur la guerre de trente ans; au XVIIIe siècle, titres d'abornement, renouvellements de biens, impôts, règlements, baux et fermages, comptes, etc.

Les archives de la ville d'Obernai ont une importance qui dépasse encore celle des archives de Saverne. Voici la récapitulation des rubriques générales sous lesquelles une grande partie des chartes de cette ancienne ville libre et impériale se trouvent classées. Ce sont, en premier lieu, les chartes impériales conférant des priviléges; puis, les titres concernant les péages, les Juifs, les marchés, les réversales des préfets impériaux; des titres sur Truttenhausen et les sires de Landsperg; sur Niederehnheim, Bœrsch, Saint-Léonard, Bischoffsheim, Ober et Niederottenrott; les nobles de Rathsamhausen et d'Oberkich; sur les communes de Saint-Jean, Bernardswiller, Hohenburg, Niedermünster, Rothau; les familles de Gail et d'Ingmarsheim; sur les fiefs d'Obernai, Kagenfels et Hohenbourg-Weiler; la juridiction criminelle d'Obernai; les maléfices et procédures criminelles; les affaires ecclésiastiques; l'autel de Saint-Nicolas; la chapelle de Sainte-Catherine; la confrérie de la Visitation; les bulles de fondation; les indulgences; l'hôpital de Saint-Érard; la léproserie (*Gutenhaus*); les biens, les dettes, les créances, les rentes, les capitaux et les quittances de la ville; la diète de Ratisbonne; les affaires communales et diétales des dix villes impériales d'Alsace; la chambre de Spire, etc. Ces têtes de chapitre suffisent pour faire entrevoir de quel intérêt sont ces chartes qui émanent en partie des premiers dignitaires du Saint-Empire, qui touchent aux intérêts et à l'histoire de plusieurs familles illustres, de beaucoup de communes, de châteaux et de couvents d'Alsace, dans les environs immédiats d'Obernai, au pied de cette portion des Vosges que couronne le tombeau de sainte Odile.

Un volume manuscrit du XVIe siècle, dont l'auteur n'est pas connu, doit obtenir une mention particulière. Ce sont 350 pages renfermant une masse de copies de lettres et de pièces relatives au temps de la réforme. En premier lieu, une satire dialoguée sur les mœurs du temps; puis des lettres écrites par les représentants de Souabe aux confédérés suisses dans l'affaire du duc Ulrich de Wurtemberg expulsé de ses États; une sentence de l'archiduc Ferdinand d'Autriche contre ses sujets révoltés en Basse-Autriche; un récit de l'expédition de Charles Quint contre Hariadan Barberousse, espèce de journal écrit probablement par un officier de l'expédition; le récit de l'entrevue de Charles Quint et de François Ier à Aigues-Mortes, en 1538; un manifeste de Sigismond, comte du Tyrol,

contre le pape (1460); une lettre de Philippe, landgrave de Hesse (1528), pour se disculper de l'intention de se faire nommer électeur; un manifeste du comte palatin du Rhin, au sujet de la révolte des paysans (1525); un récit sous forme de journal de cette même guerre, récit animé qui embrasse toutes les opérations de la ligue de Souabe contre les paysans et le duc Ulrich de Wurtemberg; une série de chansons contre Luther et ses adhérents; le récit d'une conférence tenue à Baden en Argovie, entre les catholiques et les zwingliens (1526); une lettre du comte de Falkenstein qui assiégeait, en 1525, la ville de Münster en Westphalie; enfin, une suite d'anecdotes édifiantes et morales sur les punitions infligées aux hérétiques par la justice divine.

Il n'est pas indifférent de rapporter que le classement des dépôts les plus dignes d'attention a été dirigé par l'archiviste du département. Ce travail a été fait sur place par lui-même ou par l'un des commis des archives. Dans quelques cas, une partie des documents a été transférée aux archives de la préfecture, puis réintégrée après l'achèvement du travail. C'est ce qui a eu lieu pour les communes d'Obernai, Erstein, Westhoffen, Nordhausen, Wolxheim, Dahlenhein, Ostwal, Marckolsheim, Bosheim et Saverne. Pour cette dernière, la quantité des documents transférés momentanément à la préfecture, égala une cinquantaine de caisses; l'archiviste adjoint, M. Saum, consacra neuf mois à mettre en ordre cet amas de titres. Les archives nationales ont reçu le dépôt des inventaires complets ou par extraits des communes ci-après : Obernai, Lauterbourg, Marckolsheim, Erstein, Westhoffen, Nordhausen, Wolxheim, Dahlenheim, Ostwald et Geispolsheim.

On a inventorié à peu près tous les titres relatifs à l'hospice civil de Strasbourg et à l'aumônerie de Saint-Marc, à l'hospice des Orphelins. Il se trouve, dans les archives de l'hospice, des chartes du XIIe siècle.

Archives judiciaires.

Le mauvais état des archives du tribunal a éveillé la sollicitude du conseil général du département. Pour satisfaire à ses intentions, les employés des archives départementales ont consacré, pendant trois années, une notable partie de leur temps à mettre en ordre ce dépôt, et en 1846 ils ont remis entre les mains du président du tribunal le récolement des volumes et des titres. Les principales catégories de pièces, sont :

Directoire de la noblesse de Basse-Alsace, de 1201 à 1790, 137 volumes et 25 cartons;

Protocoles du grand sénat de Strasbourg, de 1549 à 1780, 80 volumes in-folio;

Protocoles du petit sénat, de 1609 à 1780, 180 vol. in-folio;

Jugements du grand sénat, 21 volumes;

Actes de procédure du grand sénat, de 1554 à 1600 et de 1701 à 1780;

Jugements et sentences de la préfecture de Haguenau, de 1700 à 1787;

Jugements et sentences du magistrat local de Haguenau, de 1585 à 1789;

Jugements et sentences de divers bailliages, à partir du xvii[e] siècle.

Nous croyons ne pas devoir omettre de mentionner, comme une preuve de l'intérêt que l'Alsace porte à la bonne conservation de tous les genres d'archives, l'ouvrage entrepris et publié par un particulier, M. Lobstein père, avocat à Strasbourg, intitulé : *Manuel du Notariat en Alsace*, ou *Notices sur la composition de toutes les études de cette ancienne province* (in-8°, 1844).

M. Lobstein s'est proposé de donner à toutes personnes qui ont à rechercher des minutes anciennes de notaires dans l'étendue de l'ancienne province d'Alsace les moyens de faire ces recherches. Il a constaté en détail l'existence de toutes ces minutes, quelle qu'en ait été l'origine et quel qu'en soit le dépôt actuel. Chaque collection de minutes est l'objet d'une notice qui fait connaître la condition du notariat ancien dans chaque localité; puis l'auteur passe en revue les études actuelles des notaires, les greffes des tribunaux, les archives départementales, les archives municipales, et signale toutes les minutes qui existent dans ces dépôts divers et les causes variées qui les y ont fait remettre. Enfin des tables rédigées avec grand soin renvoient soit aux noms des communes, soit aux dépôts qui renferment certaines minutes, soit enfin aux noms des officiers publics qui les ont autrefois rédigées.

HAUT-RHIN.

Archives départementales.

Il y a peu d'archives qui possèdent une quantité relative plus grande de pièces remontant à des époques anciennes. Ainsi dans le seul fonds de l'abbaye de Murbach, on signale :

Une charte de Charlemagne, de 775;

Deux *id.* de Louis le Débonnaire, de 816;

Une *id.* de l'empereur Lothaire, de 838;

Une charte de Charles le Chauve, de 877;
Une *id.* de Louis le Bègue, de 877;
Deux *id.* de l'empereur Othon II, de 976 à 977;
Une *id.* de Othon III, de 938.

Le classement est suivi avec une assiduité digne d'éloges, et chaque année voit terminer quelque portion importante d'inventaires rédigés avec une régularité remarquable. L'archiviste, M. Sommer, a transmis aux Archives nationales l'inventaire du comté de Horbourg et de la seigneurie de Riquewihr, fonds considérable puisqu'il comprend 43 plans, 218 cartons et 254 chartes dont la plus ancienne remonte à 1188, et celui de l'intendance d'Alsace, ou plus exactement, de la portion des archives de cette intendance qui, dans le partage opéré en 1790 entre le département du Bas-Rhin et celui du Haut-Rhin est échue à ce dernier. La totalité de ce dernier fonds se compose de 38,252 pièces ou registres dont l'inventaire comprend 56 chapitres ou divisions de matières, et 148 subdivisions. Les développements analytiques donnés à l'égard de chaque pièce sont d'une étendue proportionnée au plus ou moins d'importance de chaque document. Une notice concise mais pleine de faits sur la formation et les progrès de l'administration de la province d'Alsace, ainsi que sur les diverses entreprises d'utilité publique, des notes au bas des pages sur la topographie ou sur les institutions du pays, enfin un répertoire par ordre de matières agrandissent et complètent l'intérêt que ce volumineux travail offrira aux personnes appelées à faire des recherches relatives à l'Alsace.

Nos lecteurs trouveront, nous l'espérons du moins, quelque intérêt dans la reproduction du cadre de ce répertoire.

Anciens inventaires des pièces de l'intendance.

Personnel administratif (Nominations de baillis).

Organisation et administration municipale. = (Ordonnances et règlements. — Tenues des assemblées communales. — Élections municipales et personnel des maires).

Droit de bourgeoisie. = (Règlements. — Réceptions de bourgeois et manans).

Corporations d'arts et métiers (Règlements, etc.).

Population (Dénombrement — mouvement).

Circonscriptions territoriales.

Délimitation des frontières (générales et partielles).

Délimitation de bans (Procès-verbaux).

Débit de vin (Lettres de priviléges. — Règlements).

Débit de sel (Lettres de priviléges. — Règlements).

Foires et marchés (Établissements et confirmations).

Péages, pontenage et octrois. = (Règlements et établissements, — confirmations, — exemptions, — concessions, — prolongation, — augmentation).

Police.

Santé publique et salubrité. = (Médecins, — pharmaciens, — sages-femmes, — maladies épidémiques).

Subsistances (États du produit, — mercuriales. — Commerce et exportation).

Statistique. = Agricole, — commerciale et industrielle.

Agriculture. = Plantes fourragères, — chanvre et tabac, — plantation d'arbres et pépinières, — destruction d'insectes. — Engrais. — Gardes champêtres. — Défrichement. — Haras. — Étalons.

Commerce et industrie (Arrêts et ordonnances. — Établissement de manufactures).

Monnaies. = Valeur, réduction et circulation. = Poids et mesures (État des mesures agraires).

Comptabilité des bailliages.

Dîmes.

Impositions. = Impositions directes. — Ordonnances, — instructions. — Personnel des collecteurs. — Mandements. — Comptes, — répartitions. — Dénombrements des cotes. — États du montant des impositions. — Réductions, décharges, exemptions, contentieux. — Impositions indirectes.

Cadastre. = Plans, — estimations de biens.

Postes et messageries.

Guerre et affaires militaires. = Circulaires, etc. — Fortifications. — Levées de milices, — levées extraordinaires.

Corvées.

Ponts et chaussées. = Ponts, — routes, — établissements, — indemnités, — constructions, — réparations.

Grande et petite voirie (Règlements).

Chemins et sentiers.

Bâtiments publics.

Cours d'eau, canaux et usines. = Rivières, — canaux, — étangs.

Mines, poudres et salpêtres.

Cultes et affaires de religion.

Instruction publique.

Etablissements de bienfaisance.

Etablissements de répression.

Droits féodaux (Fiefs et arrière-fiefs).

Archives communales.

Biens communaux. = Jouissances, — partages, — abornements et délimitations, — acquisitions et échanges, — aliénations et concessions, — administration et exploitation des forêts.

Chasse et pêche.

Droits, revenus et charges des communes.

Rentes foncières communales.

Comptabilité communale. = Instructions et mémoires. — Personnel des receveurs. — Comptes communaux.

Dettes des communes. = Emprunts, — liquidation des dettes.

Travaux communaux. = Eglise, — presbytère, — maisons d'écoles, — maisons communes.

Contentieux des communes.

Affaires diverses.

On a, depuis quelques années, réuni aux archives du Haut-Rhin quelques documents précieux, savoir : 1° Deux registres contenant les actes capitulaires du chapitre de Saint-Martin de Colmar, des XVIe et XVIIe siècles, et divers titres et comptes provenant du même chapitre pour le XVIIIe siècle; 2° 12 liasses de pièces relatives aux affaires ecclésiastiques du comté de Florbourg et de la seigneurie de Riquewihr, découvertes dans les archives de la ville de Riquewihr; 3° un registre intitulé : *Protocole des affaires spirituelles de l'abbaye d'Alspach*, remis aux archives départementales par les mains d'un particulier qui en était possesseur; 4° 25 liasses provenant du fonds de l'ancienne intendance d'Alsace, et qui avaient été laissées depuis l'époque de la révolution dans les archives du Bas-Rhin.

Le local de ces archives n'offre pas l'espace indispensable, et les liasses s'y accumulent dans une proportion qui dépasse l'étendue du vide que l'on obtient par la destruction des pièces inutiles.

Archives communales.

L'accomplissement des prescriptions de la circulaire du Ministre de l'intérieur s'est fait généralement avec régularité. En 1847, 243 inventaires sur 490 étaient parvenus à la préfecture.

— On sait que l'Académie des inscriptions et belles-lettres décida, en 1835, que la collection des diplômes et chartes de la pre-

mière race, publiée par de Bréquigny et de Laporte du Theil, serait refaite sur un plan plus étendu et qu'on y comprendrait les lettres, les conciles, les lois, que les précédents éditeurs avaient cru devoir omettre. Le premier volume de ce grand travail, confié à la direction de M. Pardessus, a paru il y a quelques années. Il s'arrête à l'année 627, avec le règne de Clotaire II. Le tome second et dernier, dont nous annonçons la publication (voir la *Bibliogr.* n° 60), contient la suite des textes des monuments écrits de l'époque mérovingienne depuis la première année du règne de Dagobert I[er] (628), jusqu'à la fin de la première race (751). Une table des matières, des noms de personnes et des mots barbares, et une table géographique, facilitent les recherches dans cette importante collection.

— L'Académie française a tenu, le 5 juillet, sa séance publique annuelle sous la présidence de M. de Saint-Aulaire, directeur. Elle avait mis au concours de cette année, pour sujet du prix d'éloquence, l'*éloge d'Amyot*, et pour sujet du prix de poésie *la mort de l'archevêque de Paris*. Ces deux prix ont été obtenus par M. Amédée Pommier. L'accessit du prix d'éloquence a été accordé à M. Auguste de Blignières.

Parmi les prix décernés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs, nous devons citer une médaille d'or de 3,000 francs accordée à M. Alfred Sudre, pour son *Histoire du Communisme*, ou réfutation des utopies socialistes; et celle de 2,000 francs, obtenue par M. Léon Feugère, pour son ouvrage intitulé : *Essai sur la vie et les ouvrages d'Étienne Pasquier*.

Un prix extraordinaire de 3,000 francs, provenant des libéralités de M. de Monthyon, était destiné cette année au meilleur mémoire sur cette question : « Indiquer les caractères de l'invention originale et les causes qui la font inépuisable; rechercher, sous ce rapport, dans les divers genres et aux principales époques de la littérature antique et moderne, l'influence qu'ont exercés le culte religieux, les institutions politiques, les grands événements, les progrès des sciences et généralement l'âge de civilisation auquel un peuple est parvenu. » Ce prix a été décerné à M. Edm. Arnould, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Poitiers.

L'Académie a maintenu à M. Augustin Thierry, auteur des *Considérations sur l'histoire de France et des Récits des temps mérovingiens*, le grand prix fondé par M. le baron Gobert, pour le morceau le plus éloquent d'histoire de France. Le second prix est également

demeuré à M. Bazin, pour son *Histoire de France sous Louis XIII.*

L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour sujet d'un prix d'éloquence, à décerner en 1850, l'éloge de madame de Staël.

Elle propose, pour sujets de deux prix à décerner en 1852, les deux questions suivantes : 1° Rechercher l'influence de la charité dans le monde romain durant les premiers siècles de notre ère, et après avoir établi comment, en respectant profondément le droit et la propriété, elle agissait par persuasion à titre de vertu religieuse ; montrer par ses institutions l'esprit nouveau dont elle pénétra la société civile ; 2° rechercher les traces de l'influence que la littérature et le génie en Italie exercèrent sur les lettres françaises au XVIe siècle et dans une partie du XVIIe siècle, et, en montrant les rapports et les différences des deux peuples, indiquer ce que gagna le génie français à se rapprocher surtout de l'antiquité. Chacun des prix sera une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs. Les ouvrages envoyés à ce concours ne seront reçus que jusqu'au 31 décembre 1851.

— L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, remet au concours, pour 1850, la question suivante : « Des institutions et des franchises provinciales en Bourgogne avant 1789. » L'Académie décernera une médaille d'or de la valeur de 490 francs à l'auteur du meilleur mémoire qui traitera les trois faces de cette question : les États, les communes, le parlement. L'Académie déclare, dans son programme, qu'elle acquitte un devoir de reconnaissance en annonçant que les fonds de ce prix ont été faits par M. de Montalembert, représentant du peuple, membre non résidant. — Les mémoires, appuyés de pièces justificatives, devront être adressés au secrétaire de l'Académie avant le 1er juin 1850.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

56. — *Annuaire statistique, administratif, commercial et historique du département d'Eure-et-Loir, pour* 1849 ; publié, etc., par E. Lefèvre, chef de division à la préfecture. Dixième année. In-12 de 16 feuilles 1/2. A Chartres, imprimerie et librairie de Garnier.

57. — *Cameracum christianum*, ou Histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai, extraite du *Gallia christiana*, et d'autres ouvrages, avec des additions considérables et une continuation jusqu'à nos jours, publiée sous les auspices de S. E. le cardinal archevêque de Cambrai; par M. Leglay. In-4° de 77 feuilles 1/2, plus une carte. Lille, imprimerie et librairie de Lefort; Paris, chez Sagnier et Bray.

58. — *Catalogue chronologique des imprimeurs et libraires du roy*; par le père Adry; publié par M. Le Roux de Lincy. In-8° de deux feuilles. Imprimerie de Guiraudet, à Paris.

Extrait du journal *l'Amateur de Livres*, année 1849, tiré à 50 exemplaires.

59.— *Description générale et particulière du duché de Bourgogne, précédée de l'abrégé historique de cette province*; par M. Courtépée; prêtre. Deuxième édition, augmentée de divers mémoires et pièces. Tome IVe, in-8° de 49 feuilles 1/2, plus une carte. Dijon, imprimerie de Frantin, libraires de Lagier et de Décailly. A Paris, chez Dumoulin. Prix de chaque volume.............. 6 fr. 50 c.

Ouvrage terminé.

60. — *Diplomata, Chartæ, Epistolæ, leges aliaque instrumenta ad res francicas spectantia*, prius collecta a VV. CC. de Bréquigny et de Laporte du Theil, nunc nova ratione ordinata plurimumque aucta jubente ac moderante Academia inscriptionum et humaniorum litterarum. Edidit J. M. Pardessus, ejusdem Academiæ sodalis. Tomus secundus. Instrumenta ad anno 628 ad annum 751. Paris, Imprimerie nationale, 1849; in-folio de 676 pages.

61.—*Encyclopédie du* XIXe *siècle*. Répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie des hommes célèbres. Tome X, 20e volume (DOM-ECO), 35e livraison, feuilles 25-50, fin du volume. In-8° de 25 feuilles. Paris, imprimerie de madame Bouchard-Huzard; librairie, rue Jacob, 29. Prix du volume. ... 7 fr.

62. — *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, de l'ordre de saint Benoît*; par J. Gabriel Bulliot. In-8° de 29 feuilles 3/4, plus 23 pl. Autun, imprimerie de Dejussieu. Prix... 10 fr.

Tome Ier. Le second volume, renfermant les chartes imprimées et manuscrites du monastère, et les pièces justificatives, paraîtra prochainement. Publication de la Société éduenne.

63.— *Études sur saint Bernard*. Trois leçons extraites du Cours d'histoire professé à la Faculté des lettres de Dijon; par Abel Des-

jardins. In-18 de 6 feuilles 2/3. Imprimerie et librairie de Douillier, à Dijon; à Paris, chez Hachette. Prix.............. 2 fr. 50 c.

64.—*Histoire artistique et archéologique de la gravure en France.* Dissertations sur l'origine, les progrès et les divers produits de la gravure; listes des graveurs français rangés par ordre de règnes, de Charles VII à Louis XIV inclusivement; notice sur quelques graveurs étrangers qui ont laissé des pièces curieuses pour l'histoire de France; listes d'anciens marchands d'estampes à Paris; remarques iconographiques et bibliographiques sur le commerce et les ventes d'estampes et de livres anciens; sur les causes de leur rareté; sur les collections privées et publiques; sur les échanges internationaux; sur la lithographie et les procédés pour reproduire les anciennes impressions; sur les réformes applicables à la Bibliothèque nationale et aux autres bibliothèques de la ville de Paris, etc.; par Alf. Bonnardot, parisien. In-8° de 20 feuilles 1/8. Imprimerie d'Hennuyer, aux Batignolles; Paris, librairie de Deflorenne neveu. Prix.. 7 fr.

65. — *Histoire de l'horlogerie depuis son origine jusqu'à nos jours, précédée de recherches sur la mesure du temps dans l'antiquité, et suivie de la biographie des horlogers les plus célèbres de l'Europe;* par Pierre Dubois, horloger, etc. Livraisons 1 et 2. In-4° de 2 feuilles plus 2 pl. Paris, imprimerie de Lacrampe; librairie rue du Pont-de-Lodi, 5, et chez l'auteur, rue du faubourg Poissonnière, 13.

L'Histoire de l'horlogerie, publiée avec des illustrations archéologiques, exécutées sous la direction de M. Ferdinand Seré, sera divisée en 50 livraisons. Prix de la livraison.. 60 c.

66. — *Histoire de l'imprimerie à Dieppe,* par M. l'abbé Cochet. In-8° de 2 feuilles 3/4. Dieppe, imprimerie de Levasseur; librairie de madame veuve Marais.

67. — *Histoire de madame de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV;* par M. le duc de Noailles, de l'Académie française. 2e édition; 2 vol. in-8°, plus un portrait. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Comon. Prix... 18 fr.

68. — *Histoire et description du Mont Saint-Michel;* texte par M. Le Héricher, dessins de M. G. Bouet; publiée par Ch. Bourdon. In-folio de 40 feuilles, plus 12 lithographies à deux teintes.

Caen, imprimerie et librairie de Lecrène; Paris, librairie de Désessarts.

Publié en 12 livraisons. Prix de la livraison................ 3 fr. 50 c.

69. — *Huit sonnets de Joachim du Bellay;* publiés pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par M. Anatole de Montaiglon. In-8° d'une feuille 1/2. Paris, imprimerie de Guiraudet.

Extrait du journal *l'Amateur de Livres.*

70. — *Lettres et discours de Gerbert,* traduits pour la première fois, classés dans sa biographie, expliqués par l'histoire du xe siècle, et publiés au bénéfice de la souscription pour la statue de Gerbert, à Aurillac; par M. Louis Barse, de Riom (Puy-de-Dôme). Tome II, in-8° de 25 feuilles. Riom, imprimerie et librairie de Jouvet.

Fin de l'ouvrage.

71. — *Lettre sur les carreaux trouvés aux Chartreux de Douai.— Les Montmorency à Douai,* par M. Duthillœul. In-8° d'une demi-feuille. Imprimerie de Danel, à Lille.

72. — *Littérature (la) française contemporaine.* 1827-1844, renfermant : 1° par ordre alphabétique de noms d'auteurs l'indication chronologique des ouvrages français et étrangers publiés en France, etc., le tout accompagné de biographies et de notes historiques et littéraires; par MM. Ch. Louandre et Félix Bourquelot. 26e livraison. Tome IV, feuilles 9 à 13 (*gor-gui*). In-8° de 5 feuilles. Paris, imprimerie de Plon, librairie de Daguin. Prix de la liv. 2 fr. Grand pap... 4 fr.

73. — *Manuscrit inédit de Fénelon,* d'après un autographe de ce prélat, accompagné d'une notice explicative; publié par H. R. Duthillœul. In-8° d'une feuille 1/2, plus un *fac simile.* Imprimerie d'Adam d'Aubers, à Douai.

Une note de la main du secrétaire de Fénelon donne pour titre à cette pièce, formant 5 pages d'impression : « Lettre sur la défense qu'on craignait qui ne fût faite par le roi (d'Espagne) à ses sujets, de venir au séminaire de Cambray. »

74. — *Mémoire de la Société des arts et des sciences de Carcassonne.* Tome Ier, 1re livraison. In-8° de 6 feuilles. Imprimerie de Pomiès, à Carcassonne.

75. — *Notice biographique et littéraire sur Nicolas Volcyr, historiographe et secrétaire du duc Antoine;* par M. Aug. Digot.

In-8° de 5 feuilles 1/2. Nancy, imprimerie et librairie de madame veuve Raybois, librairie de Grimblot.

Extrait des Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy.

76. — *Notice historique de Roybon*, par Berruyer, géomètre. 1848; in-8° de 3 feuilles. Imprimerie de Mothon, à Lyon (1849).

Roybon est une commune du département de l'Isère.

77. — *Notice historique et archéologique sur quelques sceaux de diverses époques*; par Ch. Eugène Milliard. In-4° de 2 feuilles 3/4, plus une planche. Imprimerie de Montalan, à Châlon-sur-Saône.

78. — *Notice sur Aimé Nicolas Leroy, biblothécaire de Valenciennes*. In-8° d'une feuille. Imprimerie de Prignet, à Valenciennes.

M. Aimé-Nicolas Leroy, né à Valenciennes le 12 février 1793, est mort le 21 mars 1848. Cette notice, tirée à 50 exemplaires, et signée Arthur Dinaux, est extraite des *Archives du Nord*.

79. — *Notice sur l'église Saint-Paul de Nîmes*; par Jules Salles, contenant l'histoire du monument, l'architecture et la sculpture, les peintures de M. Hippolyte Flandrin, l'ornementation, les vitraux, l'ameublement, etc. In-8° de 4 feuilles 1/2, plus une lithographie. Imprimerie de Ballivet, à Nîmes.

80. — *Notice sur le village de Vidauban*. In-8° d'un feuille 1/2. Imprimerie de Bernard, à Draguignan.

Notice rédigée en 1849, par M. Raymond (Louis-Basile), secrétaire de la mairie de Vidauban (Var.)

81. — *Notice sur Paray-Donaville, et description de son église*; par M. l'abbé Allec. In-8° de 4 feuilles 1/4, plus une planche. Imprimerie de Guiraudet, à Paris.

82. — *OEuvres choisies d'Étienne Pasquier*, accompagnées de notes et d'une étude sur sa vie et ses ouvrages; par Léon Feugère. Tome second, in-18, format anglais de 11 feuilles. Paris, imprimerie et librairie de Didot. Prix du volume............... 4 fr.

Ouvrage terminé.

83. — *Recherches numismatiques sur l'armement et les instruments de guerre des Gaulois*; par M. de Lagoy. In-4° de 5 feuilles, plus 2 planches. Imprimerie de Vitalis, à Aix.

84. — *Recueil de l'Académie des jeux floraux*, 1849. In-8° de 14 feuilles 1/2. Imprimerie de Douladoure, à Toulouse.

85. — *Statistique monumentale de la Charente;* par J.-H. Michon. Feuilles 33 à 42. In-4° de 10 feuilles, plus 3 planches et une carte. Paris, imprimerie de Bonaventure, librairies de Borrani, de Victor Didron, de Derache et de Dumoulin.

L'ouvrage est terminé. Ce livre a été annoncé comme devant paraître en 40 livraisons. Le prix de la livraison était de...................... 1 fr.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.



(N° 8. — AOUT ET SEPTEMBRE 1849.)

AVIS. — L'*Annuaire historique pour* 1850 vient d'être mis en distribution.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 AOUT 1849,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Ouvrage offert à la Société.

De la part de l'éditeur, M. Travers, secrétaire de l'Académie des sciences de Caen :

Annuaire du département de la Manche, 21e année. Saint-Lô, 1849, 1 vol. in-8°. — Ce volume contient entre autres documents historiques, une notice sur Avranches et une liste chronologique des évêques de Coutances et d'Avranches.

Correspondance.

M. Sainte-Fare Bontemps appelle l'attention du Conseil sur une transposition de quelques lignes dans les pages 396-397 du T. II du *Journal du règne de Louis XV*, par Barbier. — Cette erreur a déjà été remarquée et réparée dans les exemplaires distribués après le 1er août.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Annuaire pour 1850. — La 3e feuille est en placards.

Vie de saint Louis. T. VI. — Les feuilles 1 et 2 sont tirées, 3 et 4 sont chez l'auteur, 5 et 6 sont composées.

Journal de Barbier. T. III. — Quatre feuilles sont tirées ; l'impression en sera continuée au mois de novembre prochain.

Procès de Jeanne d'Arc. T. V.— Les feuilles 1 à 21 sont tirées.

Une lettre de l'éditeur, M. J. Quicherat, informe le Conseil que la copie de tous les appendices qui doivent compléter cet ouvrage est terminée; il demande à ne les mettre sous presse que vers le milieu d'octobre; un mois suffira à l'impression. M. Quicherat fait connaître les matériaux qui restent à imprimer :

1° Documents nouveaux, découverts depuis l'impression des autres; une feuille environ;

2° Dissertations sur divers points de la vie de Jeanne d'Arc éclaircis par les textes. Elles forment 90 pages de petit format in-4°; l'auteur désire qu'elles soient imprimées dans le caractère fort qui sert aux introductions des ouvrages publiés par la Société. Il prie le Conseil de l'autoriser à en faire faire un tirage à part, à ses frais;

3° La table des matières, qui sera assez longue;

4° La critique des textes des deux procès et la description des manuscrits, comprenant 41 pages in-4° pour le *procès de condamnation* et 67 pages pour le *procès de révision*. On pourra les imprimer dans le même caractère que les sommaires placés en tête des pièces dans le IVe volume. Une préface de 5 à 6 pages servira d'introduction à tout l'ouvrage. M. Quicherat serait d'avis d'imprimer à part l'une et l'autre de ces dissertations et de les placer en tête de chacun des deux procès auxquels elles se rapportent. Mais le Conseil verrait un grave inconvénient à cette adjonction tardive de plusieurs feuilles à différents volumes depuis longtemps imprimés, mis au jour et peut-être déjà reliés dans quelques bibliothèques. Il paraît plus convenable de réunir ces notices en un seul corps et de les placer, avec l'introduction, en tête du Ier volume, ou bien, si ce volume en devenait trop fort, de les joindre, avec les dissertations sur la vie de Jeanne d'Arc, au Ve et dernier volume non encore terminé. Du reste, le Conseil fait droit aux autres demandes de M. Quicherat, et l'invite à reprendre l'impression de l'ouvrage, dès qu'il sera de retour à Paris, c'est-à-dire dans le courant d'octobre.

— M. Guérard communique au Conseil la proposition qu'il a été prié de lui transmettre de publier un recueil de lettres adressées à Huet, évêque d'Avranches par Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Fléchier, et autres personnages célèbres du XVIIe siècle. — Un membre fait observer que les originaux, dont ces lettres sont des copies, achetés il y a quelques années par M. Libri, ont été vendus avec les autres manuscrits de sa bibliothèque, et qu'ils sont maintenant conservés dans une bibliothèque particulière d'Angleterre, où il serait peut-être fort difficile d'obtenir de les collationner. La proposition transmise par M. Guérard est renvoyée au comité de publication.

— M. Ravenel donne quelques renseignements sur la seconde édition des *Grands jours d'Auvergne*, par Fléchier. La publication projetée par la famille de feu M. Gonod paraît devoir être suspendue. Le manuscrit de cette nouvelle édition, peu différente de la première, ne contient d'ailleurs presque aucun des nombreux documents conservés dans les archives judiciaires, et qui répandraient une vive lumière sur les récits de Fléchier.

— M. Lascoux, président du comité des fonds, soumet au Conseil diverses questions de comptabilité.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a tenu, le vendredi 17 août, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Magnin.

A l'ouverture de la séance, l'annonce des prix décernés et des sujets de prix proposés a eu lieu dans l'ordre suivant :

PRIX DÉCERNÉS.

Prix ordinaire. — L'Académie avait proposé, en 1847, pour sujet d'un prix à décerner en 1849, la question suivante : « Tracer l'histoire de la chute du paganisme et de sa destruction totale dans les diverses provinces de l'empire d'Orient, à partir du temps de Constantin. » Ce prix a été décerné à M. Étienne Chastel, professeur à Genève.

Prix de numismatique. — L'Académie a partagé le prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, entre M. B. Kohne, pour son ouvrage intitulé : *Documents pour l'histoire et l'archéologie de la ville de Chersonnèse, en Tauride*, 1 vol. in-8°, et M. Ad. de Longpérier, pour son ouvrage intitulé : *Notice des monnaies françaises, composant la collection de M. J. Rousseau*, 1 vol. in-8°.

Antiquités de la France. — L'Académie a décerné la première médaille à mademoiselle Dupont, pour son édition des *Mémoires de Philippe de Commynes*, publiée pour la Société de l'Histoire de France; 4 vol. in-8°. (Voy. plus loin l'extrait du rapport de M. Lenormant, en ce qui concerne cet ouvrage.)

La seconde médaille a été accordée à M. Léopold Delisle, pour ses deux mémoires intitulés : 1° *Monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts*; in-8°; 2° *des revenus publics en Normandie au* XIIe *siècle.* La troisième médaille à M. de Pétigny, pour son ouvrage intitulé : *Histoire archéologique du Vendômois*; in-4°.

Rappel de médaille : à M. Roger de Belloguet, pour son ouvrage intitulé : *Carte du premier royaume de Bourgogne*; in-8°.

Des mentions très-honorables ont été accordées : 1° à M. l'abbé Pitra, pour son mémoire sur les *Annales de Saint-Waast*; manuscrit. — 2° à M. Léon Fallue, pour son *Histoire de l'église métropolitaine de Rouen*; manuscrit. — 3° à M. de Caussade, pour sa *Notice sur les traces de l'occupation romaine dans la province d'Alger*; manuscrit. — 4° à M. Doublet de Boisthibault, pour sa *Monographie de la crypte de la cathédrale de Chartres*; manuscrit. — 5° à M. Le Glay, pour ses trois ouvrages intitulés : 1° *Cameracum christianum, ou histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai*; 2° *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lille*, in-8°; 3° *Glossaire topographique de l'ancien Cambrésis*, in-8°. — 6° à M. Tarbé, pour ses deux ouvrages intitulés : 1° *OEuvres de Guillaume de Machault*, in-8°; 2° *OEuvres inédites d'Eustache Deschamps*, 2 vol. in-8.

Des mentions honorables sont accordées : 1° à M. Lemaistre, pour ses sept brochures in-8° relatives à l'*Histoire du Tonnerrois*. — 2° à M. Alfred Maury, pour ses deux brochures intitulées : 1° *Recherches sur la divinité mentionnée dans les inscriptions latines sous le nom de Camulus*, in-8°; 2° *Recherches sur les grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, in-8°. — 3° à M. Digot, pour ses *Recherches sur le véritable nom et l'emplacement de la ville que la*

Table théodosienne appelle Andesina ou Indesina; manuscrit. — 4° à M. Beaulieu, pour son ouvrage intitulé : *De l'emplacement de la station romaine d'Andesina;* in-8°. — 5° à M. l'abbé Lecanu, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de Clichy la Garenne;* in-8°. — 6° à M. Eug. Thomas, pour son ouvrage intitulé : *Essai sur la géographie astronomique de Ptolémée, considérée dans le département de l'Hérault;* in-4°. — 7° à M. Tailliar, pour son travail intitulé : *Recueil d'actes des* XIIe *et* XIIIe *siècles, en langue romane wallonne du nord de la France, publié avec une introduction et des notes;* in-8°. — 8° à M. l'abbé Pascal, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Théologie de l'art chrétien, ou Guide des peintres, sculpteurs et graveurs.* — 9° à M. Achmet d'Héricourt, pour ses deux mémoires manuscrits intitulés : 1° *Carenci et ses seigneurs, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours;* 2° *Bibliographie arrageoise, avec des notes bibliographiques et littéraires.* — 10° à M. Cartier père, pour son ouvrage intitulé : *Notice sur les monuments numismatiques de l'expédition de Charles VIII en Italie;* in-8°. — 11° à madame Félicie d'Ayzac, pour son ouvrage intitulé : *Les statues du porche septentrional de Chartres et les quatre animaux mystiques, attributs des quatre évangélistes;* in-8°. — 12° à M. de Mélicocq, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Les hommes de lettres du nord de la France et du midi de la Belgique au moyen âge.*

Prix extraordinaires, fondés par M. le baron Gobert, pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent. — L'Académie décerne le premier de ces prix à M. Ozanam, pour ses *Études germaniques pour servir à l'histoire des Francs,* et le deuxième à M. Schmidt, pour son *Histoire et doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois.*

PRIX PROPOSÉS.

Concours de 1850.

Prix ordinaire. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour sujet du prix ordinaire à décerner en 1850, la question suivante : *Restituer, d'après les monuments, l'histoire des monarchies fondées par les Grecs à l'orient de la Perse, à la suite de l'expédition d'Alexandre et du démembrement de l'empire des Séleucides.*

L'Académie avait proposé, dans sa séance annuelle de 1846, pour sujet du prix à décerner en 1848, la question suivante : *Éclaircir les annales et retracer l'état de la France pendant la seconde moitié du* Xe *siècle, d'après les monuments publiés ou inédits.* L'Académie

a prorogé ce concours à 1850, et les termes du programme ont été changés ainsi qu'il suit : *Faire l'examen critique des documents propres à éclaircir les causes qui ont amené la décadence de la dynastie carlovingienne, et l'élévation au trône de la maison de Hugues Capet.*

Chacun de ces prix sera une médaille d'or de la valeur de 2,000 francs.

Prix d'antiquités. — M. de Caumont, correspondant de l'Académie, a déposé au secrétariat, d'après l'autorisation de M. le ministre de l'instruction publique, une somme de 500 francs pour être offerte à l'auteur du meilleur mémoire sur un point relatif aux antiquités nationales et laissé au choix de l'Académie. En conséquence l'Académie propose la question suivante au concours pour ce prix qui sera adjugé en 1850 :

Existe-t-il encore en France des monuments religieux construits au x*e* *siècle ? Si ces monuments existent, à quel signe peut-on les distinguer de ceux du siècle suivant ?*

Prix de numismatique. — Le prix annuel pour lequel M. Allier de Hauteroche a légué à l'Académie une rente de 400 francs, sera décerné en 1850 au meilleur ouvrage de numismatique qui aura été publié depuis le 1er avril 1849.

Antiquités de la France. — Trois médailles de la valeur de 500 fr. chacune, seront décernées en 1850, aux meilleurs ouvrages sur les antiquités de la France.

Prix Gobert. — L'Académie s'occupera, au 1er avril 1850, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er avril 1849, et qui pourront concourir au prix annuel fondé par M. le baron Gobert « pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'*Histoire de France* et les études qui s'y rattachent. »

Les ouvrages envoyés à ces divers concours ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1850.

Concours de 1851. — L'Académie propose pour sujet du prix ordinaire à décerner en 1851, la question suivante : « Quelles notions nouvelles ont apportées dans l'histoire de la sculpture chez les Grecs, depuis les temps les plus anciens jusqu'aux successeurs d'Alexandre, les monuments de tous genres, d'une date certaine ou appréciable, principalement ceux qui, depuis le commencement de ce siècle, ont été placés dans les musées de l'Europe. » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 2,000 francs. Les mémoires sur cette question devront être parvenus au secrétariat de l'Institut avant le 1er avril 1851.

Après la proclamation et l'annonce des prix, M. Lenormant a lu son rapport sur les mémoires envoyés au concours relatif aux antiquités de la France. M. Walckenaër, secrétaire perpétuel, a lu ensuite une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Mongez, et M. Naudet une notice sur le prêt à intérêt chez les Romains et particulièrement sous les empereurs. Une indisposition de M. Guérard ne lui a pas permis de donner lecture d'un mémoire sur l'état politique, social et administratif de la France ancienne.

Nous avons rappelé plus haut que la première médaille du concours des antiquités nationales avait été décernée à mademoiselle Dupont, éditeur de *Philippe de Commynes*. Voici en quels termes le savant rapporteur, M. Lenormant, a apprécié les mérites divers qui ont valu à ce remarquable travail une distinction si flatteuse pour l'auteur et en même temps si honorable pour la Société de l'Histoire de France.

« Nous oserions presque dire qu'en éditant Philippe de Commynes, mademoiselle Dupont a produit une œuvre irréprochable. Recommencer un Commynes après tant d'autres, après surtout cette belle édition de Lenglet-Dufresnoy, qui fait l'ornement des bibliothèques les mieux choisies, il semble que ç'ait été là une entreprise impossible ou superflue. Ce ne fut pas pourtant la pensée de ceux qui, habitués à méditer les pages du Tacite français, proposèrent les premiers, à la Société de l'Histoire de France, de fixer enfin par une étude approfondie, et en remontant aux sources, le texte de notre immortel historien. La société dont nous parlons a trouvé, dans mademoiselle Dupont, tout le dévouement, toute l'intelligence nécessaire à l'accomplissement d'une telle pensée. Grâce à ses efforts, c'est le vrai Commynes que nous possédons aujourd'hui, au lieu de la figure rhabillée et badigeonnée, non-seulement par Sauvage au XVIe siècle, mais par Lenglet Dufresnoy lui-même au XVIIIe. Nous avons enfin d'un livre incomparable, ce que les Italiens appellent un *texte de langue*, les notes, sobres et substantielles, sont dignes du texte qu'elles accompagnent; elles ne laissent d'obscur que ce qui ne peut décidément pas s'expliquer : il n'est pas un personnage secondaire, un messager, un valet nommé en passant par Commynes, dont mademoiselle Dupont ne soit parvenue à reconstituer l'état civil, à l'aide des documents contemporains. Elle était de si bon cœur à la besogne, que chacun se mettait pour elle en campagne; afin de la seconder, on a remué de fond en comble le cabinet des titres de la Bibliothèque nationale.

« Le mérite singulier de l'éditeur ne suffirait pas, néanmoins, pour expliquer la préférence de votre commission en faveur de ma-

demoiselle Dupont; après des travaux si consciencieux, elle était plus que personne en état d'écrire la notice de Philippe de Commynes; et cette notice est un morceau étonnant pour une femme, et que les plus habiles parmi les hommes seraient fiers d'avoir composé.

« Il y a des pages d'histoire dont le prestige tient au talent de l'écrivain : l'imagination semble toujours y occuper une certaine place; mais ici c'est la vérité seule, la vérité authentique, appuyée sur des documents positifs et produits avec un scrupule religieux qui fait tous les frais de la mise en scène. Sous cette évocation calme, Louis XI et son conseiller sortent de leurs tombeaux; les secrets de leur vie apparaissent à nu comme une répétition du jugement dernier, et le regard descend avec stupeur dans le crime dont la combinaison, due tout entière au génie infernal du monarque, avait rivé à son existence celle de son malheureux ministre.

« Il en coûte aux admirateurs de Commynes, à ceux qui le trouvent justement aussi religieux dans les arrêts qu'il prononce que sagace dans ses jugements, de reconnaître sur le front d'un tel homme la trace d'une humiliante dégradation. Mademoiselle Dupont, qui aime Commynes de cet attachement irrésistible du critique pour son auteur, est la première à s'affliger de ce qu'elle découvre; et, quant à nous, le temps où nous vivons nous semble peu convenable pour insister sur une honte de la royauté. Mais on s'est tellement complu à pallier les cruautés de Louis XI, et à attribuer à cet esprit abaissé par la dissimulation l'honneur de la politique la plus salutaire et la plus nationale, qu'il n'est pas sans avantage pour la conscience humaine de montrer, à ceux qui sont toujours tentés d'adorer la mauvaise foi quand elle est heureuse et habile, ce que devient l'âme d'un roi qui s'est habitué à la prendre pour conseillère.

« A peine Louis XI, pendant sa captivité de Péronne, a-t-il entrevu Commynes, qu'il a jugé des ressources de son génie. Dès lors il tend ses filets, afin de profiter de l'attrait qui pousse un homme de sens rassis à quitter un maître téméraire, c'est-à-dire fou d'une folie assez méchante, pour un autre seigneur qui, à la supériorité de l'esprit, joint le prestige du vieux droit national. Dans les idées du temps, il n'y a nul déshonneur à recevoir de l'argent du roi; et dès que Louis XI a versé l'or dans la main de Commynes, celui-ci lui appartient, il est perdu. Le roi saura bien forcer le serviteur hésitant du duc de Bourgogne à quitter brusquement son maître; car l'argent qu'il avait placé en France est déjà entre les mains du monarque, et le bruit de cette saisie suffira pour avertir le duc qu'un

traître habite sous son toit. Voici donc Commynes à la cour de France, à l'abri des vengeances de son premier seigneur, et comblé en apparence de toutes les richesses et de toutes les grâces. Mais le Tibère chrétien ne quitte pas ainsi sa proie ; il fait du confident de toutes ses pensées politiques un grand seigneur, et presque un prince souverain. Il lui abandonne la moitié d'une province ; mais ces biens, si libéralement concédés, le roi lui-même n'en est devenu le maître que par des moyens ignominieux. On a pris pour prétexte de la confiscation dont les jeunes héritiers de la maison d'Amboise sont victimes un reproche de forfaiture, et cette prétendue forfaiture est couverte par une autorisation signée de la main de Charles VII. Louis XI s'empare du chartrier qui contient cette pièce, et, en présence de témoins, il la jette au feu, en accompagnant ce crime d'une grossière plaisanterie, digne d'un malfaiteur : « Ce n'est pas moi qui la brûle, c'est le feu... » Les témoins de ce forfait n'oseront rien dire tant que le roi vivra ; Louis XI le sait d'avance ; mais il n'ignore pas non plus qu'après lui la vérité sera révélée, et c'est la certitude qu'il a de ce dénouement qui fonde sa sécurité personnelle. Désormais Commynes a un intérêt capital à ce que la vie du roi se prolonge ; et par là le prince s'assure des soins, une vigilance, une fidélité bien autrement sûrs à ses yeux que toutes les précautions d'un attachement véritable.

« Va donc, pauvre Commynes ; abandonne-toi au flot de la fortune, embellis tes châteaux, creuse ton port des sables d'Olonne ; complais-toi, par de sages règlements, à créer une petite Flandre au milieu des marais du Poitou : la crainte de l'avenir te poursuivra sans cesse dans tes prospérités, et quand ton maître sera mort, il te faudra subir les tortures morales d'un long procès criminel ; tu habiteras à ton tour la cage de fer des victimes de Louis XI ; ses faveurs te seront reprises, et les biens qu'il t'avait donnés retourneront à leurs légitimes possesseurs. C'est en vain que tes talents t'auront rouvert momentanément la cour, et t'auront fait paraître au milieu des conseils de Venise, qui se connaît en habileté ; la fin de ta vie ne sera plus qu'une suite de déceptions amères, et tu auras sujet de t'étendre sur la justice inévitable des jugements de Dieu dans ton magnifique manoir d'Argenton, contesté comme le reste, et où tu traîneras tes derniers jours par pure tolérance, et à titre de locataire viager.

« Ainsi mademoiselle Dupont a fait d'une simple notice un chapitre désormais impossible à effacer de notre histoire générale. J'ai tâché d'en résumer rapidement les principaux traits ; mais les preuves sont encore plus saisissantes que le récit même, et le biogra-

phe patient qui les a rassemblés nous apparaît comme armé du fouet de la justice divine : noble mission que mademoiselle Dupont n'avait certes pas cherchée, mais qui lui appartient à titre légitime, précisément parce qu'elle tranche d'une manière inopinée sur le cours de ses paisibles études. »

— A l'inauguration de la statue de Du Cange, qui a eu lieu à Amiens le 19 août 1849, M. Magnin, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« C'est un beau spectacle que celui des hommages intelligents qu'un peuple enthousiaste rend à ses grands hommes. On éprouve surtout un profond sentiment de justice satisfaite, en voyant des noms, révérés jusque-là dans un cercle restreint d'admirations respectueuses, atteindre, enfin, à la grande renommée, à la gloire populaire et nationale. Honneur à la ville d'Amiens, à ses concitoyens, à ses magistrats! honneur surtout à la Société des Antiquaires de Picardie, pour avoir conçu et accompli la haute et noble pensée de couronner dans leur illustre compatriote, non pas seulement un érudit de génie, mais le génie même de l'érudition! D'autres villes ont élevé des statues à la gloire des armes, de la poésie, des sciences ou des beaux-arts. Il restait encore une grande et belle palme à décerner. Vous avez, Messieurs, saisi avec bonheur cette honorable initiative. Amiens, qui compte parmi ses enfants tant d'hommes célèbres dans tous les genres; Amiens, qui a produit des poëtes comme Voiture et Gresset, des médecins comme Riolan, des géomètres comme Delambre, a été bien inspirée en donnant le pas sur tous à celui qui a mis le plus d'originalité réelle au service de l'application la plus prodigieuse. Oui! vous avez fait justice, Messieurs, en inscrivant sur le premier feuillet de votre livre d'honneur le nom du linguiste polyglotte, du savant universel que l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre nous envient, de Charles Du Cange, enfin, le père de la grande école historique française.

« Aussi l'Académie des inscriptions et belles-lettres ne pouvait-elle rester indifférente à la solennité qui nous rassemble. Elle s'y associe pleinement, Messieurs; et le nombre de ses membres qui se pressent autour de ce monument le prouve mieux que mes faibles paroles. L'Académie partage votre vénération filiale pour le grand critique né dans vos murs, et salue en lui un de ses plus éminents précurseurs. En effet, par les voies qu'il a ouvertes, par les instruments d'investigation qu'il a créés, par les belles et innombrables applications qu'il a faites des plus excellentes méthodes, Du

Cange a renouvelé et agrandi le champ des études historiques. Il a, avec Hadrien de Valois, Denys Godefroy et Baluze, fondé parmi nous l'érudition laïque, et fait sentir la nécessité de confier à des compagnies savantes le dépôt et la culture de ce précieux héritage. Oui, les beaux exemples de ces hommes admirables ont préparé et dicté, en quelque sorte, les règlements qui, en 1701, ont définitivement constitué l'Académie des belles-lettres.

« Les caractères distinctifs des œuvres et du génie de Du Cange sont la hardiesse et la fécondité. Nul n'a pressenti de plus loin, ni discerné d'un coup d'œil plus sûr, les questions qui devaient occuper et intéresser l'avenir.

« Le moyen âge, par exemple, qui attirait à peine un regard au XVIe et au XVIIe siècle, et que la science et même la mode explorent dans tous les sens aujourd'hui, le moyen âge nous a été ouvert par Du Cange. Aurions-nous pu faire un seul pas dans ces routes obscures, si nous n'avions eu, pour nous guider, le secours de ses deux admirables Glossaires? Personne (je ne crains pas qu'on le conteste) n'a compulsé, déchiffré, interprété plus de documents originaux, secoué la poussière de plus de chartes pour en tirer la connaissance des lieux, des institutions, des mœurs et des idiomes. Je ne prétends point, à Dieu ne plaise! contester ni affaiblir les services rendus à notre histoire par les congrégations religieuses; mais enfin l'étude des chartes avait pour les monastères un intérêt direct et domestique. Les religieux cherchaient à constater des droits utiles dans la lecture et la copie des actes. Du Cange et les érudits laïcs du XVIIIe siècle ont défriché les ronces et les épines des temps barbares, sans autre mobile que l'amour désintéressé du vrai et le pur dévouement au génie sévère de l'histoire.

« Je ne citerai point les nombreux ouvrages imprimés de Du Cange, ni les manuscrits non moins nombreux qu'il a laissés, et dont la simple nomenclature, dressée par une main pieuse, semble le catalogue d'une bibliothèque. Je remarquerai seulement qu'il a exécuté ses immenses travaux sans préjudice d'aucun des devoirs de la vie civile. Il a, pendant vingt-trois ans (vous le savez mieux que moi), rempli avec assiduité, dans cette ville, une charge importante d'administration et de finance; il a été, durant sept années, auprès de son père infirme, un modèle accompli de piété filiale; enfin, dans le cours d'une union prospère, qui a duré plus d'un demi-siècle, il a eu à élever dix enfants. Les facultés heureuses et bien dirigées de ce grand esprit ont suffi à tout sans efforts. Par caractère, d'ailleurs, il recherchait les tâches difficiles. Ce grand homme, qui avait préparé tant de matériaux sur l'en-

semble et sur tous les détails de notre histoire, a terminé de préférence, et a imprimé, ou mis en état d'être imprimées, les parties qui exigeaient la réunion des connaissances les plus rares et les plus variées. Ainsi, les croisades, l'empire latin, l'occupation française et normande de la Grèce et de la Sicile, ces épisodes lointains et compliqués de notre activité conquérante, ont trouvé dans le laborieux et modeste magistrat un annaliste dont l'autorité ne sera point surpassée. C'est parmi les ouvrages inédits de cette classe que le goût éclairé de M. le ministre de l'instruction publique nous promet de puiser les éléments d'une nouvelle et prochaine publication. Grâce à cette généreuse pensée, l'*Histoire des familles d'outre-mer*, publiée aux frais de l'État, sera le digne complément du monument que nous inaugurons aujourd'hui.

« Du Cange, pendant sa longue et paisible carrière, n'a éprouvé qu'un seul mécompte. Le *Recueil des historiens de la Gaule*, cette collection monumentale dont il avait poursuivi l'idée pendant toute sa vie, et dont un ministre de Louis XIV lui avait demandé de tracer le plan, n'a point été (et l'on peut le regretter peut-être) confiée à sa direction. Mais n'est-il pas bien remarquable et bien glorieux pour Amiens, que cette grande tâche n'ait échappé des mains de Du Cange que pour passer dans celles d'un autre enfant de cette ville, dans les mains de dom Bouquet? — Votre cité, Messieurs, était prédestinée à être le berceau de l'histoire de France! — Au reste, les fils sont dignes de leurs pères, quand ils savent les honorer comme vous. »

— La ville d'Aiguesmortes, si intéressante par ses souvenirs, méritait bien d'être l'objet d'un travail spécial à une époque où les plus modestes de nos cités trouvent des historiens ou du moins des annalistes. L'ouvrage de M. di Pietro, dont nous annonçons la publication (*Bibliogr.* n° 89), se distingue entre toutes les histoires particulières de villes qui ont paru depuis quelques années, par l'érudition des recherches et surtout par ce talent, assez rare de nos jours, qui consiste à choisir avec discernement, et à raconter dans un langage clair, sobre et élégant sans emphase, tous les faits locaux dignes de mémoire. Une première édition de ce livre avait paru en 1821, sous le titre de : *Notice sur la ville d'Aiguesmortes*. M. di Pietro a reconnu que ce travail était incomplet; il s'est livré à de nouvelles investigations; il a compulsé les archives de la ville, et l'ouvrage qu'il donne aujourd'hui au public n'est plus une simple notice mais une histoire approfondie et développée de la cité de saint Louis. Après un premier chapitre qui traite de l'aspect géné-

ral d'Aiguesmortes et de son territoire, l'auteur s'occupe de l'origine de la ville. Quelques écrivains croyant qu'on devait chercher sur le territoire d'Aiguesmortes, l'emplacement des fosses Marianes creusées par Marius, attribuaient à ce général romain la fondation de cette ville. M. di Pietro, après D. Vaissète, se prononce contre cette opinion. Il avoue qu'on ne peut faire que des conjectures sur l'époque où des habitations commencèrent à s'établir sur les bords de la grande Roubine, canal dont l'existence a précédé sans doute celle de la ville et qui a dû en être le principe. Tout ce qu'on sait, c'est que sur le sol actuel d'Aiguesmortes s'éleva, à la fin du VIIIe siècle, la tour de Matifère, bâtie par Charlemagne pour défendre la côte et protéger une réunion de colons, comme on le voit dans un diplôme daté du mois de juillet 791, par lequel cet empereur donne à Corbilien, abbé de Psalmodi, et à ses successeurs, cette tour de Matifère « qu'il avoit fait construire. » Aiguesmortes n'a d'autre histoire, dans ces premiers temps, que celle du monastère de Psalmodi, dont elle était une dépendance. M. di Pietro, en traitant dans le chapitre III, des faits de cette époque reculée, se borne donc à suivre les annales de l'abbaye elle-même. La ville et son port commencèrent à être plus connus au XIIe siècle. Un roman célèbre composé en 1178, l'histoire de Pierre de Provence et de la belle Maguelone, en fait mention. Mais c'est au siècle suivant qu'Aiguesmortes acquit une véritable importance. Saint Louis acheta en 1248, de Raimond, abbé de Psalmodi, le territoire de la ville, accorda de nombreux priviléges aux habitants, y jeta les fondements d'une forteresse, la tour de Constance, et fit faire à son port des travaux considérables. L'histoire d'Aiguesmortes prend dès lors un intérêt réel. Après avoir raconté l'embarquement de saint Louis dans ce port en 1248, l'auteur revient sur une question géologique très-controversée, qui se rattache naturellement au sujet de son livre, et qu'il avait déjà traitée dans sa première édition en 1821. Un grand nombre d'écrivains ont prétendu que depuis le règne de saint Louis, la mer s'est retirée de tout l'espace qui sépare aujourd'hui Aiguesmortes du rivage. M. di Pietro prouve que cette assertion est erronée, et que la ville se trouvait, au treizième siècle comme aujourd'hui, située à une lieue environ de la mer. Des débris de sépultures du moyen âge découverts récemment entre la ville et le rivage, le démontrent évidemment. C'est là, près d'un lieu appelé *les Tombes*, que s'élevait l'hôpital que saint Louis fit bâtir pour les croisés et les pélerins. « Ainsi, dit l'auteur, ces ruines sont demeurées pour nous rappeler la piété de ce monarque et pour nous désigner en même temps la place où deux fois il quitta le sol de la France. » Non loin des

Tombes, la direction du Canal-Vieil et la tradition indiquent l'emplacement du *grau Louis*, dont le nom subsiste encore, et en face duquel s'ouvre sur la côte le large bassin où mouillèrent les vaisseaux de saint Louis. Nous regrettons de ne pouvoir suivre plus loin M. di Pietro dans les développements de son savant et curieux travail. Le récit des faits historiques proprement dits, est suivi de la description d'Aiguesmortes et de ses monuments parmi lesquels l'auteur n'a pas oublié la statue de saint Louis inaugurée récemment sur la place de l'hôtel de ville. On lit également avec plaisir et avec fruit des notices biographiques sur les hommes célèbres qu'Aiguesmortes a vus naître, et de judicieuses réflexions sur le climat, l'industrie et le commerce de cette ville. Des pièces justificatives terminent le volume. Nous y avons remarqué particulièrement les lettres de privilége accordées par saint Louis aux habitants d'Aiguesmortes en 1246 et 1248.

— Parmi les associations savantes qui, dans les départements, rendent tant de services à l'histoire du pays, la Société historique et archéologique du Limousin se fait remarquer par l'assiduité et le mérite de ses travaux. Dans le tome II de son Bulletin, qui a paru récemment quoiqu'il porte une date déjà ancienne (voy. la *Bibliogr.*, n° 86), on trouve d'abord des recherches intéressantes sur les procédés de peinture sur verre par M. l'abbé Texier. Ce travail renferme des détails curieux, mais on en peut contester la conclusion jusqu'à ce que des témoignages positifs l'aient établie. « Limoges, dit M. Texier, est la ville d'Europe la plus renommée au moyen âge pour la fabrication des émaux. Seule elle a possédé une école permanente de maîtres qui ont pratiqué cet art concurremment avec celui de la peinture sur verre; les vitraux sont nés des émaux. Donc, la peinture sur verre a été inventée à Limoges. » Après cette dissertation, vient une notice sur le tombeau de saint Junien, placé dans l'église paroissiale de la ville de ce nom. L'auteur, M. l'abbé Arbellot, fait remonter aux premières années du XIIe siècle la date de ce monument, qu'il décrit avec beaucoup de soin. Nous avons remarqué encore dans ce volume un mémoire sur Waifre, duc d'Aquitaine, dernier prince régnant de la race mérovingienne, et sur la lionne de l'église de Saint-Sauveur à Limoges, par M. Grellet-Dumazeau; des Recherches sur l'administration générale du royaume avant 1789, et particulièrement sur l'administration de la généralité de Limoges, par M. Gay de Vernon; une Histoire des noms propres en Limousin, par M. Leymarie; une Note sur les derniers Mérovingiens en Aquitaine, par M. N. Bonaparte Wyse; la première partie d'un Mémoire de M. Grellet-Dumazeau, intitulé : De la domi-

nation anglaise sur certaines provinces d'outre-Loire. Quelques documents inédits sont publiés, en plus petit texte, dans le volume. Le plus considérable est une relation contemporaine du siége de la ville de Bellac, en 1591.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

86. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. II. Limoges, imprimerie de Chapoulaud frères. Paris, librairie de Dumoulin, 1847. In-8° de 260 pages.

87. — *Essai d'explication de quelques pierres gnostiques*; par A.-J. Vincent. In-8° d'une feuille 1/2, plus une planche. Imprimerie de Crapelet, à Paris.

Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de France, XXe volume.

88. — *Glossaire topographique de l'ancien Cambrésis*, suivi d'un recueil de chartes et diplômes, pour servir à la topographie et à l'histoire de cette province, avec annotations et remarques; par M. Le Glay. In-8° de 19 feuilles. Imprimerie de Deligne, à Cambrai. — A Cambrai, chez Deligne et Lesne. Prix................ 5 fr.

89. — *Histoire d'Aiguesmortes*; par F.-Em. di Pietro. Paris, imprimerie de Guyot et Scribe; librairies de Furne et Perrotin, et de Dumoulin. In-8° de 504 pages, avec une vignette et une carte. Prix.. 7 fr. 50 c.

90. — *Histoire de l'ancienne infanterie française*; par Louis Susanne, capitaine d'artillerie, etc. In-8° de 26 feuilles. Imprimerie de Belin-Mandar, à Saint-Cloud. — A Paris, chez Correard, rue Christine, 1. Prix.......................... 7 fr. 50 c.

91. — *Histoire des ducs de Guise*; par René de Bouillé, ancien ministre plénipotentiaire. Tome IIe; in-8° de 38 feuilles 1/4. Imprimerie de Duverger, à Paris. — A Paris, chez Amyot, rue de la Paix. Prix.. 6 fr.

92. — *Notice sur le Sablon, près Metz, et sur les sépultures qui y ont été découvertes*; par M. Victor Simon. In-8° d'une feuille. Imprimerie de Lamort, à Metz.

Extrait des Mémoires de l'Académie nationale de Metz, année 1848-1849.

93. — *Recueil des lettres et missives de Henri IV;* publiées par M. Berger de Xivrey, membre de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres). Tome IV, 1593-1598. In-4° de 138 feuilles. Imprimerie nationale, à Paris, 1848.

Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. Première série, Histoire politique. Voy. nos 2586, 3507 de 1843, et 1 et 10 de 1846.

94. — *Restauration de la cathédrale de Saint-Florentin;* mémoire à M. le ministre de l'intérieur, à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, etc.; par Félix Pigeory, architecte de la ville de Saint-Florentin, auteur des *Monuments de Paris au* XIXe *siècle*, etc. Paris, imprimerie de Crapelet, 1849. Broch. in-4° de 24 pages.

95. — *Sabar.* — *Histoire de l'église de Sabar, dans le canton de Tarascon-sur-Ariege.* Documents inédits et des plus intéressants relatifs à cette église et à tout le haut pays de Foix, anciennement connu sous le nom de Sabartes; par l'auteur des *Études historiques sur le pays de Foix et le Couseran.* In-8° de 15 feuilles. Imprimerie de Labouisse-Rochefort, à Toulouse. — Chez M. Vergé, curé de Sabar; à Toulouse, chez M. A. Garrigou. Prix............ 2 fr.

96. — *Souterrains (les) de Cambrai et du Cambrésis;* par Eugène Bouly et Adolphe Bruyelle. In-8° de 12 feuilles, plus une lithographie et une carte. Imprimerie de Carpentier, à Cambrai. — A Cambrai, chez tous les libraires, 1849.

Tiré à 50 exemplaires.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 9. — OCTOBRE 1849.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er OCTOBRE 1849,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membre de la Société, après son admission par le Conseil :

769. M. Dinaux (Arthur), à Valenciennes, présenté par M. Monmerqué.

M. le Président annonce au Conseil que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné la première médaille du concours des Antiquités nationales, pour l'année 1849, à mademoiselle Dupont, pour son édition des *Mémoires de Philippe de Commynes*, publiée par la Société de l'Histoire de France et les recherches qui l'accompagnent.

M. le Président dépose sur le bureau l'*Annuaire historique* de la Société pour 1850. Le Conseil exprime de nouveau le désir que, pour les années suivantes, ce volume puisse être terminé plus tôt.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique :

Collection de Chroniques belges inédites : — Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, publiés pour la première fois par le baron de Reiffenberg. T. VIII. Bruxelles, 1848, 1 vol. in-4°.

Comptes rendus des séances de la Commission historique de Belgique : T. XV, n° 2, 6 novembre 1848; — T. XVI, n° 1, 2 avril 1849. — Bruxelles, 1848-49, 2 brochures in-8°.

De la part de l'Académie royale d'histoire de Madrid :

Memoria historico-critica sobre el gran disco de Theodosio encontrado en Almendralejo (1), *leida á la real Academia de la historia por su anticuario don Ant. Delgado, en la junta ordin. de* 9 *de setiembre de* 1848. Madrid, 1849, in-4°.

De la part de Sociétés savantes de France :

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1er trimestre de 1849. Poitiers, brochure in-8°.

Annales agricoles, scientifiques et industrielles du département de l'Aisne, publiées par la Société académique de Saint-Quentin, 2e série. T. VI. — Travaux de 1848. Saint-Quentin, 1849, 1 vol. in-8°.

De la part des auteurs :

Notice sur l'Album de Villard de Hennecourt, architecte du XIIIe siècle ; par M. B. Quicherat. Paris, 1849, in-8°. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes.*)

De l'importance de l'épigraphie en général et de l'épigraphie locale en particulier; par M. Rouard, président de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Aix, bibliothécaire de la ville. Aix; 1849, brochure in-8°.

Questions du jour : République, Socialisme et Pouvoir ; par Jules de Cosnac. Paris, 1849, 1 vol. in-12.

M. J. de Cosnac, membre de la Société, adresse plusieurs exemplaires de cet ouvrage destinés aux membres du bureau.

(1) Cette localité, distante de neuf lieues de Badajoz, est située sur l'emplacement de l'antique *Emerita Augusta*, capitale de la Lusitanie.

Étude sur l'abbé Dubos, considéré comme diplomate, comme historien et comme critique; par M. Aug. Morel, professeur de l'Université. (Prospectus d'un ouvrage couronné en 1849 par l'Athénée du Beauvoisis, et qui se publie à Beauvais, chez C. Moisand.)

Correspondance.

Le Conseil reçoit des lettres du secrétaire de la Société royale d'Histoire de Madrid, de MM. Quicherat et J. de Cosnac, qui font hommage des ouvrages ci-dessus énoncés.

Objets d'administration.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Vie de saint Louis. T. VI et dernier. — La feuille 9 est en bon à tirer, les feuilles 10 à 12 sont composées. — M. de Gaulle continue la rédaction de la table générale, qui ne paraît pas pouvoir être terminée avant le mois de décembre.

M. Quicherat doit livrer, dans le courant d'octobre, la fin du manuscrit des *Procès de Jeanne d'Arc*.

— M. le Président informe le Conseil du résultat définitif de la demande qu'il avait adressée à M. le Ministre de l'instruction publique, relativement à la fondation, par la Société de l'Histoire de France, d'un prix qui serait décerné annuellement, au concours général de l'Université, à l'élève de rhétorique qui aurait remporté le premier prix d'histoire de France.

Cette proposition, dont l'idée première fut soumise au Conseil par M. de Wailly, vient d'être complétement approuvée par M. le Ministre, d'après l'avis favorable du Conseil de l'Université, conformément au vœu et aux moyens d'exécution exposés par M. le Président, au nom de la Société.

M. Monmerqué donne lecture des lettres qu'il a adressées à M. le Ministre, des réponses de celui-ci et des démarches qui ont été faites à cette occasion. Le Conseil décide que la dernière réponse du Ministre sera insérée textuellement dans le procès-verbal, et imprimée dans le prochain numéro du *Bulletin*.

M. V. Le Clerc répète au Conseil de la Société combien l'avis exprimé par le Conseil de l'Université, dont il fait partie, a été honorable et unanime pour répondre à des vues aussi louables que celles qui ont déterminé cette fondation.

Lettre de M. de Falloux, Ministre de l'instruction publique, à M. le Président de la Société de l'Histoire de France.

« Paris, le 28 septembre 1849.

« Monsieur,

« J'ai examiné, en Conseil de l'Université, la proposition que, par vos lettres des 18 juin et 9 juillet derniers, vous m'avez adressées au nom de la Société de l'Histoire de France, relativement à la fondation par cette Société d'un prix spécial d'histoire de France, qui serait décerné à l'élève ayant remporté le premier prix d'histoire en rhétorique, au concours général.

« Le Conseil de l'Université et le Ministre de l'instruction publique sont heureux de pouvoir donner leur pleine et entière adhésion à un projet qui, en favorisant le développement des études sur l'histoire de notre patrie, ajoutera un nouvel éclat à la principale des solennités universitaires.

« Ainsi, monsieur, à partir de l'année classique, s'ouvrant au mois d'octobre 1849, un prix spécial, fondé par la Société de l'Histoire de France, sera décerné, en son nom, à l'élève de rhétorique ayant obtenu le premier prix d'histoire, au concours général. Ce prix sera proclamé immédiatement après le premier prix d'histoire, et se composera, comme vous l'avez indiqué, de dix volumes choisis parmi les publications terminées de la Société de l'Histoire de France. Les volumes seront reliés comme les prix du concours général, et porteront sur le plat cette légende : *Prix fondé par la Société de l'Histoire de France, avec l'autorisation de M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes.*

« Conformément au désir de la Société, ce prix spécial sera attribué au premier prix d'histoire de France, à quelque classe qu'il appartienne. Si l'étude de l'histoire de France cessait d'être l'objet d'un prix particulier, le prix de la Société serait décerné au premier prix d'histoire.

« En communiquant ces dispositions à la Société de l'Histoire de France, je vous prie de lui en exprimer ma reconnaissance pour le témoignage d'intérêt qu'elle a bien voulu donner aux études universitaires.

« Recevez, monsieur, etc.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,

« De Falloux. »

Après cette lecture, le Conseil invite M. le Président à adresser

à M. le Ministre l'expression de la gratitude de la Société pour l'honneur qu'elle reçoit d'être ainsi admise par l'Université, dans la plus imposante de ses solennités, à encourager la jeunesse française à l'étude des sources de l'histoire de la patrie.

Le Conseil décide que dans la séance du mois de février prochain, il sera fait choix des ouvrages qui devront composer le prix de l'année 1850. Il est aussi d'avis qu'il serait plus convenable de se borner à faire inscrire, sur le plat de chaque volume : *Prix de la Société de l'Histoire de France*, et de fixer au dedans, sur une planche gravée au burin, la légende ainsi détaillée : *Prix fondé en 1849 par la Société de l'Histoire de France, avec l'autorisation de M. de Falloux, Ministre de l'instruction publique, donné à.... élève de rhétorique au Lycée...., qui a obtenu, au concours général de l'année....., le premier prix d'histoire de France.*

Et au-dessous les signatures du président et du secrétaire.

Les moyens d'exécution seront de nouveau examinés dans la séance de février prochain.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

L'Annuaire historique pour 1850, qui vient d'être distribué aux membres de la Société de l'Histoire de France, contient d'abord, en regard du calendrier, l'indication des fêtes patronales aux environs de Paris pendant chaque mois. On y trouve ensuite la liste des bailliages et sénéchaussées de France distribués par provinces et par pays, conformément à un ancien tableau de la superficie du royaume, dressé entre les années 1766 et 1770. Ce tableau présente, avec les noms des bailliages et sénéchaussées et leur superficie en lieues carrées, des notes succinctes sur leur origine, leur existence et leur suppression. Après ce travail, dont l'auteur est M. Gorré, employé aux Archives nationales, vient la liste des ambassadeurs, envoyés, ministres et autres agents politiques des puissances étrangères en France, depuis le XVIe et le XVIIe siècle jusqu'à présent, puis celle des ambassadeurs, envoyés extraordinaires, ministres plénipotentiaires et chargés d'affaires de France auprès des puissances étrangères, depuis juillet 1830 jusqu'au 24 février 1848 (la première partie de cette liste a paru dans l'Annuaire de 1848), enfin la liste

chronologique des ministres des affaires étrangères de France, depuis l'année 1547 jusqu'en 1847. Ces trois nomenclatures sont dues à M. F. M. Guérard, publiciste honoraire, ancien sous-directeur à la division politique du ministère des affaires étrangères. Le reste du volume contient, comme les années précédentes, le règlement de la Société, la liste de ses membres, celle des membres du conseil d'administration, le tableau des séances pendant l'année 1850, la liste des ouvrages publiés par la Société depuis sa fondation en 1834 et une table des matières des Annuaires publiés depuis 1837. La suite de la liste des évêques de France n'ayant pu être insérée dans l'Annuaire de cette année à cause de la maladie de M. Marion, paraîtra dans l'Annuaire de 1851.

— Le tome cinquième, seconde série, de la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* vient de se terminer par la publication de la sixième et dernière livraison (voy. la *Bibliographie*). Une analyse succincte des articles contenus dans ce volume suffira pour faire juger de quelle importance est un tel recueil pour l'étude de l'histoire, de la littérature, de la jurisprudence et de la philologie du moyen âge. La première livraison s'ouvre par un savant Mémoire de M. Beugnot sur l'arrêt de la cour des pairs de France qui condamna Jean sans Terre, roi d'Angleterre, duc de Normandie, déclaré coupable du meurtre de son neveu Arthur, duc de Bretagne. Répondant à une dissertation dans laquelle M. Pardessus soutenait l'opinion que l'arrêt porté contre Jean sans Terre avait été rendu par la cour ordinaire du roi de France, nommée plus tard le parlement, M. Beugnot s'attache à prouver que le tribunal qui condamna le roi d'Angleterre comme duc de Normandie et d'Aquitaine était bien réellement la cour des pairs et non la cour du roi. Dans cette controverse, où se trouve engagé un des principes les plus importants du droit féodal, M. Beugnot ne déploie ni moins de science ni moins de talent que son docte adversaire. Après avoir rappelé que presque tous les historiens qui ont écrit sur le XIIIe siècle, et dont le plus considérable est Matthieu Paris, s'accordent entre eux pour répéter que Jean sans Terre fut condamné par la cour des pairs de France, le savant académicien établit qu'il y a un accord complet entre cette assertion des historiens, le témoignage des actes publics, et ce grand principe de la féodalité suivant lequel un vassal ne pouvait être jugé, dans la cour de son suzerain, que par ses pairs. M. Beugnot expose les difficultés que lui paraît présenter le système adopté par M. Pardessus et déjà soutenu au siècle dernier par Lepage et Bernard. « Qu'il me soit permis, dit-il en terminant,

de demander si l'on oppose à un témoignage aussi digne de confiance (celui de Matthieu Paris) autre chose qu'une idée systématique, mise en faveur, au milieu du siècle dernier, par les défenseurs des prétentions exagérées du parlement de Paris, et dont la conséquence serait de reléguer parmi les traditions faussement accréditées l'existence d'une cour de justice, sans laquelle l'édifice régulier de la féodalité aurait manqué de couronnement. Il se trouvait à tous les degrés de la hiérarchie féodale, des tribunaux où le suzerain et ses vassaux réprimaient les délits et débattaient leurs intérêts. Des preuves incontestables seraient nécessaires pour qu'il fût possible de croire qu'au sommet de la société, là où il importait le plus de prévenir les dissensions et la violence, cette garantie manquait, et qu'entre le roi et ses grands vassaux, ou qu'entre les grands vassaux eux-mêmes, il n'y avait d'autre arbitre que la justice particulière du roi, ou la force. »

Le Mémoire de M. Beugnot est suivi d'*études sur l'iconologie du moyen âge,* par M. Duchalais. Ces études ont pour objet l'interprétation de quelques-uns des médaillons représentant les vertus, les vices, qui, aux cathédrales de Paris, d'Amiens et de Chartres, accompagnent la grande scène du jugement dernier.

M. H. L. Bordier a placé dans la même livraison, et accompagné d'un savant commentaire, un document peu étendu, mais intéressant pour l'étude de notre ancienne jurisprudence. Cet opuscule, intitulé *Les demandes que le roy fait des coustumes de fief à l'usage de France,* paraît appartenir à la seconde moitié du XIVe siècle ou au commencement du XVe. C'est une pièce administrative, sorte d'enquête que le roi faisait faire sur les solutions qu'on donnait, d'après l'usage de France, aux questions qui pouvaient s'élever sur la pratique des fiefs. Ce document a été employé par l'auteur du *Grand Coutumier de France,* et prouve, comme le remarque M. Bordier, que cet ouvrage n'est en grande partie qu'une compilation formée de textes plus anciens. Un rapport au grand conseil de Louis XI sur les abus et scandales de la cour des aides (1468), et la notice d'une revue de la garde féodale de Saint-Maur les Fossés en 1274, terminent la première livraison. Dans la seconde, on trouve d'abord une notice de M. J. Quicherat sur la vie et les ouvrages de Henri Baude, poëte ignoré du temps de Louis XI et de Charles VIII. Henri Baude, qui n'est cité par aucun des auteurs de notre histoire littéraire, a, suivant la remarque de M. Quicherat, les mêmes défauts que Villon, son contemporain; il nous semble aussi qu'il a moins de verve et d'esprit. Il existe à la bibliothèque nationale plusieurs copies d'un choix manuscrit des poésies

de Baude, fait au XVI[e] siècle par Jacques Robert. C'est dans ce recueil que M. Quicherat a fait choix d'un assez grand nombre de pièces, la plupart satiriques, qui lui ont paru avoir de l'intérêt pour l'histoire. L'éditeur a en même temps rassemblé avec soin tout ce qu'il a pu découvrir sur la vie de l'auteur, né à Moulins vers 1430 et mort après l'année 1490. Cette intéressante notice est suivie de documents sur l'histoire de l'Algérie et de l'Afrique septentrionale pendant le moyen âge, par M. L. de Mas-Latrie. Ces pièces, dont la plus ancienne est de 1157 et la plus récente de 1379, sont relatives à des transactions commerciales entre l'Afrique septentrionale et les Pisans. Elles font partie de celles que l'éditeur a recueillies dans les archives d'Italie sur l'histoire du commerce de l'Europe avec le nord de l'Afrique pendant le moyen âge. Ces documents prouvent dans leur ensemble que les relations des Européens avec les Arabes occidentaux, du XII[e] au XIV[e] siècle, ont été plus faciles et plus fréquentes qu'on ne le pense. Vient ensuite un extrait du *Liber domicilii* ou compte des dépenses de la table et de l'écurie du roi d'Écosse Jacques V (1525-1533), publié avec un commentaire instructif par M. Douet-d'Arcq. La troisième livraison est remplie presque entièrement par deux articles importants, l'un de M. Delisle, sur les revenus publics dans la Normandie au XII[e] siècle, l'autre de M. Douet-d'Arcq sur le procès criminel intenté en 1477 à Jacques de Brezé au sujet du meurtre de sa femme Charlotte de France, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel. On trouve dans les quatrième et cinquième livraisons le complément du travail de M. N. Delisle sur les revenus publics en Normandie, travail qui a valu à l'auteur la première médaille décernée cette année par l'Académie des inscriptions pour le concours des antiquités nationales. Nous y avons remarqué aussi (p. 290 et 339) une publication intéressante pour les études philologiques : c'est l'*Advis ou Devis des lengues,* ouvrage inédit, composé en 1563 par François de Bonivard, transcrit sur le manuscrit autographe conservé aux archives du canton de Genève. On peut citer parmi les articles suivants le texte publié par M. de Mas-Latrie d'une donation faite à l'abbaye de Cluny, en 1210, par Antoine, archevêque de Patras, du monastère de Hiero-Komio (*Iero-Comata*) situé aux environs de cette dernière ville, une lettre écrite par le chancelier Séguier au ministre Phelippeaux, en faveur d'Adam Billault, le menuisier de Nevers, et les lettres de rémission accordées en 1457 par Charles VII à deux consuls de Marmande, qui avaient laissé brûler vives, en 1453, plusieurs femmes de cette ville accusées de sorcellerie. La sixième livraison, qui termine le volume, offre un

savant mémoire de M. Eug. Deloye sur les Édenates et la ville de Seyne en Provence, et le texte d'un mandement de Philippe le Long, relatif aux juifs de Troyes (1309), publié par M. Guignard, archiviste de l'Aube. Une table des matières des dix premiers volumes de la Bibliothèque de l'École des Chartes paraîtra prochainement. Les éditeurs annoncent une nouvelle série dont la première livraison sera publiée en novembre.

— M. Leymarie, archiviste de la Haute-Vienne, s'est déjà fait connaître avantageusement comme érudit, par une *Histoire de la bourgeoisie du Limousin*, couronnée il y a deux ans par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce premier ouvrage devait être suivi d'une histoire de la classe agricole dans la même province; mais l'auteur, en poursuivant son travail, en a considérablement agrandi le plan, et le livre qu'il publie aujourd'hui n'est rien moins, selon le titre, qu'une *Histoire des paysans en France* (voy. la *Bibliogr.* n° 400). C'est là un bien vaste sujet. Les précédentes études qu'avait faites M. Leymarie le préparaient sans doute jusqu'à un certain point à s'acquitter avec succès d'une si grande tâche; cependant nous craignons qu'il ne se soit un peu hâté de produire un travail qui, malgré d'incontestables mérites, manque de maturité et n'a pas les développements nécessaires pour justifier son titre. Si la première partie de l'ouvrage, dans laquelle l'auteur recherche la condition des populations rurales à l'époque gallo-romaine, à l'époque franque et sous le régime de la féodalité, contient un grand nombre de faits et de judicieuses remarques, c'est grâce aux savants et solides travaux de MM. Guizot et Guérard, qui ont constamment servi de guide à M. Leymarie, quoiqu'il les critique parfois sur des points sans importance. Cette première partie offre d'ailleurs un résumé intéressant et bien fait de ce qui a été dit par les historiens sur les diverses classes de colons, de serfs et de vilains. Pour la période qui s'étend depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, M. Leymarie, livré à lui-même, semble en quelque sorte errer au hasard au milieu des documents qu'il a trouvés épars dans les recueils de coutumes et dans les ordonnances des rois de France. Il ne cite aucun texte qui ne soit déjà connu, et le temps paraît lui avoir manqué pour choisir et étudier des matériaux qu'il est d'ailleurs fort capable d'apprécier et de mettre en œuvre, comme l'a prouvé son premier ouvrage. La condition des cultivateurs sous Louis XIV méritait d'être examinée avec plus de soin, et pour la bien connaître il ne suffisait pas de s'en tenir au portrait que fait Labruyère des paysans de son temps. Malgré ces traces de précipi-

tation, le livre que nous annonçons ne sera pas lu sans intérêt par les personnes qui se livrent à l'étude de nos anciennes institutions. Le jeune auteur annonce « qu'à la suite de longues recherches et de sérieuses méditations, il s'est laissé aller au désir de reconstruire le passé de la société française. » L'entreprise ne manque pas de difficulté, comme on le voit; nous ne pouvons croire que M. Leymarie considère un si grand dessein comme accompli en ce qui concerne les populations agricoles, par la publication de ce volume. Nous espérons donc qu'il offrira quelque jour aux amis de l'histoire, un fruit plus mûr de ses travaux sur l'important sujet qu'il se propose de traiter.

— Le *Cameracum Christianum*, publié récemment par M. Le Glay (voir notre *Bibliogr.*, n° 57), et auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres a accordé cette année une mention très-honorable, est un des ouvrages les plus utiles et les plus considérables du savant archiviste du département du Nord, connu depuis longtemps par un si grand nombre d'importants travaux. On sait de quelle estime jouit, dans le monde savant, ce grand monument élevé à la science historique par les frères Sainte-Marthe, sous le titre de *Gallia Christiana*. Ce précieux livre, si souvent consulté, est nécessairement, par son étendue et par l'élévation de son prix, inaccessible à un grand nombre de lecteurs; il forme d'ailleurs un ensemble indivisible, dont on ne saurait détacher la description particulière de telle ou telle province ecclésiastique, ce qui est une grave difficulté pour les études locales. M. Le Glay a eu l'heureuse idée d'en extraire tout ce qui se rapporte au diocèse de Cambrai, en y joignant une traduction française; de continuer, jusqu'à nos jours, la série des évêques, des prévôts, des abbés, etc.; d'ajouter à la liste des monastères, ceux qui avaient été omis, et de compléter le tout par des indications de détail qui n'entraient point dans le plan des Sainte-Marthe. M. Le Glay s'est acquitté de cette tâche laborieuse avec toute l'érudition qu'on devait attendre de lui, et M. l'archevêque de Cambrai, en agréant cet ouvrage et en le faisant publier sous ses auspices et à ses frais, n'a pas seulement bien mérité du clergé de son diocèse; il a rendu un immense service à toutes les personnes vouées à l'étude des antiquités ecclésiastiques, cette branche si importante de notre histoire générale.

Après une élégante épître dédicatoire, écrite en latin fort pur, et adressée à l'éminent prélat qui a permis que ce livre parût sous ses auspices, M. Le Glay aborde son sujet par une ample introduction où est traitée, avec tous les développements nécessaires, l'histoire

du diocèse de Cambrai et de ses évêques et archevêques, dans ses rapports avec l'histoire générale, depuis l'introduction du christianisme dans cette partie de la Gaule jusqu'à l'époque actuelle. Vient ensuite le texte du *Gallia Christiana*, avec la traduction et de nombreuses et importantes additions; le tout est disposé sur deux colonnes, le texte français en regard du latin. Outre les biographies particulières des évêques et archevêques du diocèse, de leurs suffragants et coadjuteurs, des prévôts et doyens de Cambrai, on y trouve les listes des prévôts des collégiales, et de tous les abbés des monastères des ordres de Saint-Benoît, de Saint-Augustin, de Cîteaux et de Prémontré, dépendant de la métropole de Cambrai; puis, des notices sur les prieurés des mêmes ordres, sur les communautés religieuses des deux sexes, sur les hospices et hôpitaux du Cambrésis, de la Flandre française, de la Flandre maritime et du Hainaut. Un appendice considérable contient la division topographique ancienne et moderne du diocèse, et le tableau historique de toutes les paroisses avec les noms des curés. On trouve ensuite, sous le titre de pièces justificatives: 1° un sommaire ou table des principaux documents insérés dans le *Gallia Christiana* et dans le *Diplomata Belgica* d'Aubert Le Mire; 2° seize pièces textuelles publiées d'après les originaux conservés aux archives du chapitre métropolitain; 3° un ancien tableau des paroisses du diocèse, extrait d'un prieuré du XIVe siècle. Deux tables des noms de personnes et des noms de lieux facilitent les recherches dans ce recommandable ouvrage, qui est exécuté avec un soin typographique remarquable, et accompagné d'une bonne carte de l'ancien diocèse de Cambrai.

— *L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen* vient de publier le programme des prix qu'elle propose pour les années 1850, 1851 et 1852. — *Concours de* 1850. L'Académie décernera dans sa séance publique du mois d'août 1850, une médaille d'or de la valeur de 300 francs au meilleur mémoire manuscrit et inédit, dont le sujet sera: « un petit traité d'hygiène populaire, dégagé de toute considération purement théorique, à l'usage des ouvriers des villes et des habitants des campagnes. » Ce livre, qui sera particulièrement applicable au département de la Seine-Inférieure, devra présenter, sous la forme la plus simple et la plus attrayante possible, les préceptes généraux qu'il importe surtout de vulgariser. Le Ministre de l'instruction publique ayant reconnu l'utilité de cette question, et voulant augmenter l'émulation des auteurs, a, par arrêté du 12 octobre 1848, doublé la valeur de ce prix, qui sera en conséquence de 600 francs. — *Concours de* 1851. L'Académie

remet au concours le sujet suivant : « Recherches biographiques sur Thomas Corneille et revue critique de ses ouvrages. » Une médaille d'or de la valeur de 300 francs sera décernée à l'auteur couronné dans la séance du mois d'août 1851. — *Concours de* 1852. Prix Gossier. L'Académie décernera dans sa séance du mois d'août 1852 un prix de 800 francs à l'auteur du meilleur mémoire manuscrit et inédit sur la question suivante : « Quels sont les systèmes d'appareils galvaniques qui, sous le rapport de la force, de l'économie, de la régularité ou de la simplicité, doivent être préférés par ceux qui essayent de tirer parti des courants électriques pour obtenir une force motrice applicable à une branche quelconque d'industrie. » — Chaque ouvrage devra porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté contenant le nom et le domicile de l'auteur. Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours. Les mémoires devront être adressés, francs de port, pour chaque concours, avant le 1er juin 1850, 1851 ou 1852, terme de rigueur, soit à M. J. Girardin, soit à M. A. Pottier, secrétaires de l'Académie.

— *L'Académie du Gard* propose pour sujet d'un prix de 300 fr. qu'elle décernera dans sa séance publique du mois d'août 1850, une notice sur Bridaine. Elle demande avec une biographie exacte du célèbre missionnaire une appréciation littéraire de l'orateur chrétien. Suivant les termes du programme, « l'étude devra s'élever aux sources mêmes de l'éloquence sacrée et développer, dans cette large sphère, les conditions de l'art oratoire, et mieux encore, de l'improvisation, de l'inspiration. Il faut que l'œuvre puisse à la fois servir l'éloquence apostolique et populariser les vertus chrétiennes. »

La même société propose, également pour le concours de 1850, un prix de 300 francs à l'auteur du meilleur mémoire sur le sujet suivant : « Constater les progrès de l'agriculture dans le Gard depuis plus de vingt ans ; indiquer les institutions, les principes, les méthodes qui pourraient rendre ces progrès plus rapides et plus généraux encore. »

Les ouvrages destinés à ces deux concours doivent être envoyés francs de port, avant le 15 juin 1850, M. Nicot, secrétaire perpétuel de l'Académie du Gard, à Nîmes.

— M. Félix Pigeory, architecte de la ville de Saint-Florentin (Yonne), a fait récemment paraître un intéressant Mémoire sur la restauration de l'église de cette ville (voy. la *Bibliogr.*, n° 94). L'église paroissiale de Saint-Florentin, autrefois simple prieuré, n'a aucun

droit au titre de cathédrale que lui donne l'auteur de ce mémoire. Ce n'en est pas moins un édifice remarquable, qui a été classé, en 1842, parmi les monuments historiques du département de l'Yonne. Cette église est aujourd'hui dans un état de dégradation auquel il est urgent de porter remède. MM. Viollet-Leduc et Caristie, architectes, successivement chargés par le Ministre de l'intérieur de faire un rapport sur les réparations dont elle a besoin, ont été appelés en même temps à donner leur avis sur l'âge de l'édifice et sur sa valeur au point de vue de l'art. Tout en reconnaissant que l'église de Saint-Florentin offre plusieurs parties très-dignes d'intérêt, de beaux vitraux, de riches détails d'ornementation intérieure, ils n'ont pas cru pouvoir faire remonter au delà du XVI[e] siècle l'époque de sa fondation. Dans l'écrit que nous annonçons, M. Pigeory combat vivement cette opinion. En faisant l'histoire et la description de l'église de Saint-Florentin, il s'attache à prouver, à l'aide de documents conservés dans les archives du pays, que ce monument, commencé vers la fin du XIV[e] siècle, ou un peu plus tard, dans les premières années du XV[e], sur un emplacement concédé par Charles V, suivant deux actes de 1357 et 1376, a été repris sous François I[er], et a reçu ses derniers développements sous Louis XIII et Louis XIV. M. Viollet-Leduc avait terminé son rapport en exprimant la pensée qu'il était impossible d'empêcher la ruine complète de l'église de Saint-Florentin. M. Pigeory s'élève contre de telles conclusions, et s'appuyant sur l'avis contraire de M. Caristie, il démontre, par de judicieuses considérations, la nécessité de restaurer cette belle église. Nous recommandons ce Mémoire à l'attention de toutes les personnes qui s'intéressent à l'archéologie. Les questions que l'auteur y traite, la partie historique surtout, seront développées prochainement dans un travail plus approfondi que M. Pigeory se propose de publier sous le titre d'Histoire de Saint-Florentin et de son église.

III.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Aisne. On écrit de Liesse : « Un semeur vient de trouver, sur le territoire des fermes de Clermont, 1100 pièces de monnaie romaine de diverses époques et de tout genre, fort bien conservées et renfermées dans un vase de terre que le soc de la charrue a brisé. »

Rhône. On lit dans le *Censeur* de Lyon :

« Des fouilles vont être faites d'ici à peu de jours dans l'enceinte

du fort de Loyasse, à l'endroit où existait autrefois une chapelle, dans le but d'y rechercher un trésor que l'on dit y être enfoui. C'est une affaire qui se poursuit depuis longtemps; aujourd'hui toutes les autorisations nécessaires ont été accordées et les travaux vont commencer. On nous assure que le préfet a délégué le commissaire de police de la métropole pour assister aux recherches.

« Il y a quelques années déjà, un propriétaire du quartier, qui croyait avoir des données certaines sur l'existence d'un trésor dans l'ancien clos des moines de l'Observance, fit faire des fouilles dans la partie du clos qui appartient aujourd'hui à l'École vétérinaire; elles n'eurent aucun résultat. Il s'agissait alors, comme en ce moment, d'un trésor caché sous une chapelle des anciens moines, et dont l'existence semble constatée par des papiers regardés comme authentiques; il est probable qu'il y avait, dans le vaste enclos de l'Observance, plusieurs chapelles, et que, n'ayant rien trouvé sur l'emplacement de l'une d'elles, on va chercher sur un autre.

« A l'Observance, dans le même clos aujourd'hui dépecé, nous avons vu la pioche des ouvriers qui faisaient la route en lacets allant du quai au fort de Loyasse, découvrir une charmante villa romaine. Dans l'une des salles on trouva les restes du festin, une hure de cerf, des écailles d'huîtres, une batterie de cuisine complète; tout cela fut dilapidé. Un salon était pavé d'une superbe mosaïque; l'entrepreneur des transports envoya prévenir l'autorité municipale, qui ne daigna pas répondre, et enfin les tombereaux et les chevaux brisèrent la mosaïque. Quand il ne resta plus rien qu'on pût mettre dans sa poche, la mairie se décida à envoyer un surveillant; enfin on pût tirer de là, comme plus tard on a tiré un peu plus loin, du cimetière de Vaise, de jolies sculptures en marbre blanc, déposées maintenant au Palais des Arts.

« Nous avons vu découvrir à Loyasse, à côté d'un four antique et d'une immense fabrique de poteries qui contenait un grand nombre d'urnes et d'amphores, nous avons vu découvrir un passage souterrain dallé en briques romaines, qui allait du vallon de Gorge-de-Loup vers l'Antiquaille, c'est-à-dire probablement au palais des Césars. Nous l'avons exploré dans les deux directions, jusqu'à ce que nous ayons été arrêtés par des éboulements infranchissables. Ce passage est aujourd'hui coupé par le mur de Loyasse, du côté de la rue des Quatre-Vents.

« Il y a deux ans, lorsqu'on creusa les fossés qui relient les forts de Loyasse aux bastions de Saint-Just, les ouvriers découvrirent une vaste mosaïque d'exécution romaine, et qui formait probablement le sol entier d'une salle. Un coin en fut brisé pour faire place

au reculement du fossé. Le génie militaire laissa recouvrir le reste. Enfin, à quelque endroit qu'on mette la pioche dans cette ancienne ville plusieurs fois dévorée par des incendies, on est sûr de rencontrer des vestiges de l'époque romaine. Il y aurait à faire des fouilles fructueuses sous le rapport des arts; on serait beaucoup plus certain de ne pas perdre sa peine qu'en cherchant des trésors hypothétiques ou peut-être enlevés déjà depuis longtemps. »

Vienne (Haute-). « Les découvertes d'antiquités sont continues à Limoges et dans le Limousin; les fouilles qu'on a faites aux jardins de Duratius, pour de nouvelles constructions militaires, ont mis au jour une mosaïque en petits cubes blancs et noirs, dont les dessins sont fort simples; elle a été trouvée à une assez grande profondeur, près d'un petit aqueduc construit en tuiles plates romaines.

« A Lageyrac, commune de Chalies, sous un morceau de fer très-oxydé, des paysans ont recueilli 25 pièces d'or pesant environ 100 grammes. Parmi ces pièces, il y a 3 Jean de Valois, roi de France, de 1350 à 1364; 17 Charles VI, de 1380 à 1422; et 5 Charles VII, de 1425 à 1464. Sur les premières, appelées *francs à cheval*, le roi Jean porte un casque carré à visière grillée, dont les dessins de Leblanc ne donnent qu'une idée imparfaite; ceux d'or, à la couronne, de Charles VI et Charles VII, ne diffèrent entre eux que par le point placé entre les deux fleurs de lis de l'écusson de celles de ce dernier roi. On avait trouvé plus anciennement, à Lageyrac, des mosaïques et des débris de vases antiques; à Plane, près Mouchaty, on a découvert aussi des pièces d'or. »

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

97. —*Annuaire historique pour l'année* 1850, publié par la Société de l'Histoire de France. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Renouard, 1849. In-18 de 219 pages.

98. — *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*; par A. Dinaux, de la Société nationale des antiquaires de France, associé de l'Académie royale de Belgique, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les recherches historiques. Nouvelle série. Tome VI. 1re, 2e et 3e livraisons. Valenciennes, imprimerie de Prignet. Paris, librairies de Dumoulin et de Techener. Août 1847 - octobre 1849. 3 cahiers in-8°, ensemble de 372 pages, avec une gravure.

99. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, revue d'érudition consacrée principalement à l'étude du moyen âge, deuxième série. T. V, 6e livraison. Paris, imprimerie de Didot, librairie de Dumoulin, 1849. In-8° de 72 pages.

Fin du tome V, qui complète la seconde série.

100. — *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolaï Furnensis, ordinis Præmonstratensis, et Chronicon Bethaniæ seu domus S. Josephi Furnensis,* ediderunt F. V. et C. C. Bruges, Vande-Castecle-Werbrouck, 1849. In-4° de XVIII-268 et 12 pages, avec planches.

La Chronique de Saint-Nicolas de Furnes a pour auteur Pierre de Waghenare, prieur de ce monastère au commencement du XVIIe siècle. Le Cartulaire qui la suit est important pour l'histoire de la ville et de la châtellenie de Furnes. Les éditeurs de cette publication sont MM. Vande-Putte et Carton.

101. — *Histoire des Paysans en France*, par M. A. Leymarie, correspondant du ministère de l'instruction publique. Imprimerie de Chapoulaud frères, à Limoges; librairie de Dumoulin. A Paris, 1849, 1 vol. in-8° en deux parties, ensemble de 660 pages.

102.—*Diplômes et chartes de l'époque mérovingienne sur papyrus et sur vélin, conservés aux Archives du royaume,* publiés sous les auspices de M. le comte Duchâtel, Ministre de l'Intérieur, et de M. Villemain, ministre de l'Instruction publique; par M. Letronne, garde général des Archives du royaume. 4e livraison. Un cahier in-folio d'une feuille servant de couverture, et 8 grandes planches. Imprimerie lithographique de Kœppelin, à Paris, quai Voltaire.

Cette collection aura cinq livraisons au lieu de quatre. Prix de chaque livraison. 15-0

103. — *Monuments de la littérature romane depuis le XIVe siècle;* publiés par M. Gatien-Arnoult, l'un des quarante mainteneurs de l'Académie des jeux floraux, etc. Seconde publication. Imprimerie de Labour de Rochefort, et librairie de Privat, à Toulouse. — A Paris, boulevard Poissonnière, 34. In-8° de 320 pages.

La première partie de ces monuments de la littérature romane a paru en 1842. La seconde publication ou seconde partie contient les Joies du gai savoir, *las Joyas del gay saber,* recueil de poésies en langue romane couronnées par le consistoire de la Gaie science de Toulouse, depuis l'an 1324 jusques en l'an 1498, avec la traduction littérale et des notes par le docteur J. B. Noulet.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 10. — NOVEMBRE 1849.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 NOVEMBRE 1849,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

770. M. Lucas de Montigny, ancien conseiller de préfecture, rue du Cherche-Midi, n° 91, présenté par M. Duchesne aîné (pour 1850).

771. M. Chedeau, avoué à Saumur, présenté par M. J. Renouard (pour 1850). M. J. Renouard sera son correspondant.

772. M. Perrot d'Etivareille, administrateur-adjoint des lignes télégraphiques au ministère de l'intérieur, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 103, présenté par M. Lascoux (pour 1850).

Ouvrages offerts à la Société.

Par le ministère de l'instruction publique :

Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la Commission des antiquités de la France ; par M. Lenormant, dans la séance publique du 17 août 1849. In-4°.

De la part de diverses Sociétés savantes :

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 1849, n° 3. Amiens, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest ; 2e trimestre de 1849. Poitiers, in-8°.

Bulletin monumental, publié sous les auspices de la Société française pour la conservation et la description des monuments nationaux, et dirigé par M. de Caumont. XVe vol., n° 3. Caen, 1849, in-8°.

De la part des auteurs :

Histoire de la Révolution française. T. IV, 1re partie, par M. Michelet. Paris, 1849, 1 vol. in-8°.

Le Prieuré de Saint-Thibault-en-Auxois, par M. Marion. Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.* Nouvelle série, t. IX, 1848, broch. in-8°.

M. Guérard, en offrant cette notice, annonce au Conseil que l'auteur est en mesure de pouvoir terminer, pour le prochain *Annuaire,* la liste des évêques de France, qu'une longue maladie l'avait forcé d'interrompre en 1849, et qui n'a point été continuée dans le volume de 1850.

Correspondance.

M. Martin-Fortris, président du tribunal de Nogent-le-Rotrou, membre de la Société de l'Histoire de France, annonce la mort d'un des sociétaires, M. Bourquenot, ancien directeur des subsistances militaires, chevalier de la Légion d'honneur.

— M. Duchesne communique une lettre de M. Hartzen, de Hambourg. Celui-ci fait savoir qu'on a enfin pu constater le sort de la collection des ouvrages de la Société de l'Histoire de France, offerte, il y a quelques années, au nom de cette Société, à la ville de Hambourg, pour contribuer à réparer les pertes bibliographiques occasionnées par le grand incendie de cette ville. Ces livres n'avaient point reçu leur véritable destination, et avaient été, par

suite d'une erreur, remis à la bibliothèque de la Société d'Encouragement des arts et métiers, où ils sont restés jusqu'à ces derniers temps. Ils viennent enfin d'être réintégrés dans la grande bibliothèque de la ville de Hambourg, et le Conservateur est chargé d'en exprimer à la Société de l'Histoire de France, la reconnaissance de cet établissement.

— M. Tailliar, président de la Société centrale d'Agriculture, sciences et arts du département du Nord, et M. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, adressent, au nom de ces Sociétés, des demandes auxquelles le Conseil fait droit.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Procès de Jeanne d'Arc. T. V. — L'impression est reprise ; les feuilles 22 et 23 sont en premières chez M. Quicherat.

Vie de saint Louis. T. VI. — La feuille 11 est tirée, la feuille 12 est en première chez l'auteur ; il n'y a plus de copie.

— M. de Gaulle instruit le Conseil que l'impression des appendices de l'ouvrage de Tillemont étant terminée, il ne reste plus à composer que les notes de l'auteur, celles que l'éditeur doit y ajouter, ainsi que les tables dont il s'occupe, et qui sont un travail assez considérable. Les notes de Tillemont, qui formeront deux feuilles, peuvent être imprimées immédiatement, et M. de Gaulle est invité à s'occuper, le plus activement possible, des autres notes et de la table.

— M. de La Villegille annonce qu'il pourra remettre, au commencement de janvier prochain, une grande partie de la copie du 3e volume des *Mémoires de Barbier*.

— Le secrétaire informe le Conseil que M. Quicherat a terminé l'introduction et les différentes notices historiques, biographiques et bibliographiques qui doivent compléter la grande publication des *Procès de Jeanne d'Arc*. Il a exprimé le désir que le Conseil, modifiant une décision précédente, voulût bien autoriser la réunion de ces différents travaux en un seul corps de volume, qui se composerait d'environ 15 feuilles avec la table, et qui pourrait être, soit relié à part, soit adjoint, suivant le gré des sociétaires, au dernier volume de l'ouvrage. M. Lenormant, commissaire responsable, est invité à prendre connaissance des manuscrits, et, en vue d'éviter de nouveaux retards, il est autorisé à déterminer immé-

diatement, après en avoir pris connaissance, le mode de publication qui lui semblera le plus convenable.

— Le Conseil autorise M. Crapelet à s'occuper immédiatement de l'impression de la *Bibliographie des Mazarinades,* par M. Moreau; elle avait été suspendue depuis février 1848. Il en sera donné avis à l'auteur.

— Le secrétaire et plusieurs autres membres appellent l'attention du Conseil sur l'utilité de s'occuper, dès à présent, des volumes qui devront être publiés pendant les années 1850 et 1851.

M. Aug. Le Prevost sera instamment prié, au nom du Conseil, de vouloir bien reprendre le plus prochainement et le plus activement possible la publication d'*Orderic Vital,* dont trois volumes ont déjà paru, et dont l'impression a commencé en 1838. C'est un des ouvrages les plus importants de ceux publiés par la Société et dont la valeur historique sera doublée par les recherches savantes qui l'accompagnent.

Les autres éditeurs de différents ouvrages, dont l'impression a été autorisée, seront aussi prévenus des intentions du Conseil, afin d'être mis en demeure de constater l'état où sont parvenus leurs travaux préparatoires. C'est ainsi que l'attention du Conseil se reporte sur les ouvrages suivants :

1° Les *Comptes des trésoriers des rois de France,* dont les plus anciens doivent être publiés par M. Douët-d'Arcq ;

2° Les *Chroniques et actes divers concernant l'histoire des comtes d'Anjou,* dont MM. Marchegay et Salmon ont été chargés ;

3° La *Chronique de Thomas Bazin,* dont M. Quicherat avait proposé la publication ;

4° Les *Mémoires de Beauvais-Nangis,* dont M. Monmerqué a terminé la copie, et qu'il se proposait de compléter par l'addition de pièces contemporaines ;

5° Les *Mémoires de La Motte Goulas,* sur lesquels M. Monmerqué a aussi appelé l'attention de la Société ;

6° Les *OEuvres historiques de Suger,* dont la publication fut confiée il y a plusieurs années à M. l'abbé Arnaud, et dont les travaux préparatoires ont été longtemps interrompus par une maladie de l'éditeur ;

7° La *Chronique de Froissart,* dont M. Lacabane avait demandé à être éditeur, dès l'origine de la Société, et dont il n'a cessé de s'occuper utilement, mais lentement, depuis. Peut-être devrait-on, suivant le vœu d'un des membres du Conseil, se borner, en attendant la publication de l'ouvrage, à faire une table complète qui manque à toutes les éditions antérieures.

Le comité de publication est invité à s'occuper, dans ses prochaines séances, des moyens d'assurer les publications des exercices prochains, par un choix à faire entre ces différents ouvrages, suivant que les travaux des éditeurs seront plus ou moins avancés.

— Le Conseil autorise le don d'un exemplaire du *Journal de Barbier*, dont il doit être rendu compte dans une publication périodique.

— Un exemplaire de la collection des *Annuaires*, sauf les deux années épuisées, sera remis à M. Avenel, qui en donnera l'analyse dans *le Moniteur*.

— M. Lascoux, président du comité des fonds, présente l'état de la caisse au 25 octobre dernier.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

VARIÉTÉS.

Notre confrère, M. Arthur Dinaux, de Valenciennes, membre de la Société des Antiquaires de France, associé de l'Académie royale de Belgique, et correspondant du ministère de l'instruction publique, dirige seul aujourd'hui l'excellente publication qu'il a fondée en 1829, conjointement avec feu M. Aimé Leroy, sous le titre de : *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*. (Voir la *Bibliogr.* de notre dernier *Bulletin*, n° 98). Ce recueil est, dans nos provinces septentrionales, la seule revue historique qui compte une aussi longue existence, et ce succès durable est justifié par l'abondance, l'intérêt et la variété des renseignements qu'on y trouve sur l'histoire des institutions, des monuments, des mœurs de cette partie de la France. M. Dinaux, à qui l'on doit plusieurs ouvrages intéressants sur la littérature du moyen âge, notamment la publication des œuvres des trouvères du Cambrésis, de l'Artois et de la Flandre, poursuit ses utiles travaux, au milieu de nos préoccupations politiques, avec une persévérance bien digne des sympathies et des encouragements de tous les amis des études historiques. Les trois premières livraisons du tome VI des *Archives du Nord* contiennent, entre autres mémoires ou articles importants, des notices de M. Lebeau sur différentes communes de l'arrondissement d'Avesnes, des recherches sur les monuments religieux qui existaient à Cambrai avant 1789,

par M. Bruyelle ; un catalogue des prévôts du monastère de Watten, de 1072 à 1577, annoté par M. A. Leroy; une liste des manuscrits de la Bibliothèque publique de Mons, qui se rapportent à l'histoire de la Belgique, par M. Ad. Mathieu; enfin quatre ouvrages de M. Dinaux : une relation du premier voyage en Flandre de la reine Marie-Thérèse (1667); une description du château de Mariemont ; une notice sur la vie et les ouvrages du peintre Boilly, et une intéressante biographie de M. Aimé Leroy. Outre ces articles développés, qui composent la première partie du recueil, on trouve dans toutes les livraisons une série de notices moins étendues, mais pleines de recherches et de faits curieux sur les hommes et les choses du nord de la France et du midi de la Belgique. Un Bulletin bibliographique termine chaque livraison.

— M. Benjamin Fillon, correspondant du Comité des arts et monuments, vient de publier, sous le titre de *Description de la villa et du tombeau d'une femme artiste gallo-romaine* (Bibliogr., n° 107), les résultats d'une découverte digne d'intéresser au plus haut degré les archéologues. En 1845, des ouvriers, occupés à extraire des cailloux dans un champ voisin de la métairie de la Cure, au S.-O. de Saint-Médard-des-Prés, village situé à une lieue de Fontenay, département de la Vendée, trouvèrent, à la profondeur d'un mètre, une grande quantité de tuiles romaines, des médailles, divers objets d'antiquité et les murs d'une salle de 10 mètres de long sur 8 de large, pavée de grandes dalles. M. Fillon reconnut que cette salle était l'*atrium* d'une villa romaine. Il fit faire des fouilles ultérieures qui mirent à découvert quatre petites chambres, une cuisine et une seconde salle dont l'aire reposait sur une épaisse couche de débris de revêtements de murailles ornés de peintures. Ces fragments peints appartenaient à la partie la plus ancienne de l'édifice; ils attirèrent plus particulièrement l'attention de l'explorateur. Les motifs en étaient à peu près semblables à ceux que les artistes ont employés à la décoration des appartements d'Herculanum et de Pompéi. Le milieu des panneaux était occupé par des sujets tirés de l'histoire, de la mythologie ou de la vie privée, entremêlés de paysages. Les tableaux à figures étaient de deux grandeurs; les personnages des uns avaient 35 centimètres, ceux des autres 14 centimètres seulement. De nouvelles fouilles, pratiquées au mois d'octobre 1847, produisirent un résultat encore plus important. On retira de terre, à 80 mètres de la villa, le tombeau d'une femme artiste gallo-romaine, dont le squelette était entouré de tous les instruments de son art. Dans le cercueil étaient

placés, entre autres objets précieux, des vases en verre de diverses formes et un coffret de fer contenant une boîte à couleurs, un godet, un étui, deux instruments en cristal de roche, des manches de pinceaux et une palette en basalte. M. Fillon communiqua cette découverte à M. Letronne, qui la jugea d'un grand prix, surtout à cause de la présence des matières renfermées dans la boîte à couleurs et dans plusieurs des vases. Ce savant archéologue pria M. Chevreul d'analyser les matières colorantes trouvées dans le tombeau. Le 29 décembre 1848 et le 29 janvier 1849, ce dernier fit connaître à ses collègues de l'Académie des sciences les résultats qu'il avait obtenus, et son rapport doit être prochainement publié dans le tome XXII des Mémoires de cette Académie, sous le titre de *Recherches chimiques sur plusieurs objets d'archéologie trouvés dans le département de la Vendée*. M. Fillon, qui a eu communication de ce Mémoire, en extrait quelques passages. Il expose d'ailleurs dans tous ses détails l'histoire de cette découverte, fait ressortir habilement tout ce qu'elle offre d'intéressant, et termine en recherchant à fixer l'époque à laquelle on peut faire remonter la villa et le tombeau trouvés à Saint-Médard. D'accord avec M. Letronne, il pense que ces antiques débris appartiennent au IIIe siècle de notre ère. Nous ne pouvons qu'indiquer ici quelques-uns des résultats de ce travail. M. Fillon établit : que les peintures de la villa de Saint-Médard ont été exécutées soit à la détrempe vernie, soit avec des couleurs mêlées à de la chaux humide ; que la femme artiste était d'origine gauloise, et avait rapporté du midi les instruments de son art ; qu'elle faisait usage comme vernis de résine, de cire et de matières grasses ; que les substances colorantes étaient du bleu égyptien, de la terre de Vérone, du vert de gris, du peroxyde de fer et autres matières d'origine organique ou inorganique.

— Nous croyons devoir emprunter à l'un des derniers feuilletons de la *Bibliographie de la France* les détails statistiques suivants, sur les principales bibliothèques de l'Europe :

« Les principales bibliothèques de l'Europe doivent être rangées comme il suit :

1.	Paris, Bibliothèque nationale................	824,000 vol.
2.	Munich, Bibliothèque royale................	600,000
3.	Pétersbourg, Bibliothèque impériale..........	446,000
4.	Londres, British Museum..................	435,000
5.	Copenhague, Bibliothèque royale.............	412,000

6.	Berlin, Bibliothèque royale	410,000 vol.
7.	Vienne, Bibliothèque impériale	313,000
8.	Dresde, Bibliothèque royale	300,000
9.	Madrid, Bibliothèque nationale	200,000
10.	Wolfenbuttel, Bibliothèque ducale	200,000
11.	Stuttgard, Bibliothèque royale	187,000
12.	Paris, Bibliothèque de l'Arsenal	180,000
13.	Milan, Bibliothèque Brera	170,000
14.	Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève	150,000
15.	Darmstadt, Bibliothèque grand-ducale	150,000
16.	Florence, Bibliothèque Magliabecchi	150,000
17.	Naples, Bibliothèque royale	150,000
18.	Bruxelles, Bibliothèque royale	133,000
19.	Rome, Bibliothèque Casanale	120,000
20.	La Haye, Bibliothèque royale	100,000
21.	Paris, Bibliothèque Mazarine	100,000
22.	Rome, Bibliothèque du Vatican	100,000
23.	Parme, Bibliothèque ducale	100,000

« Les Bibliothèques nationales de Paris et de Madrid, les Bibliothèques royales de Munich, Berlin, Copenhague, Vienne, Naples, Bruxelles et La Haye; les Bibliothèques Brera à Milan, Magliabecchi à Florence, ducale à Parme, et le British Museum, ont droit, d'après la loi, à un exemplaire de tous les ouvrages publiés dans les pays auxquels elles appartiennent.

« La plus ancienne grande bibliothèque de livres imprimés est probablement celle de Vienne, qui date de 1440, et a été ouverte au public dès l'année 1575; la Bibliothèque de la ville de Ratisbonne date de 1430; celle de Saint-Marc à Venise, de 1468; la Bibliothèque de la ville de Francfort, de 1464; celle de Hambourg, de 1529; celle de Strasbourg, de 1531; celle d'Augsbourg, de 1537; celles de Berne et de Genève, de 1550; celle de Bâle, de 1564.

« La Bibliothèque royale de Copenhague a été fondée vers 1550. En 1671 elle possédait 10,000 volumes; en 1748, environ 68,000, en 1778, 100,000; en 1820, 300,000; et maintenant elle en a 412,000. La Bibliothèque nationale de Paris a été fondée en 1595, mais elle n'est pas devenue publique avant 1737.

« En 1640, elle contenait à peu près 17,000 volumes; en 1684, 50,000; en 1775, 150,000; en 1790, 200,000. Elle a maintenant au moins 824,000 volumes.

« Le British Museum a été fondé en 1753, et il a été ouvert au public en 1757, avec environ 40,000 volumes. En 1800, il en con-

tenait environ 65,000; en 1823, 135,000; en 1836, près de 240,000; et maintenant il en possède 435,000. Mais la différence entre l'état de 1836 et l'état actuel ne provient pas entièrement d'une augmentation; plusieurs milliers de traités, autrefois en volumes ou cartons, ont été reliés ou numérotés séparément, de sorte que l'augmentation est plus grande en chiffres qu'en ouvrages.

« Le constant accroissement de la Bibliothèque de Copenhague est dû principalement à de judicieux achats faits dans les bonnes occasions. L'accroissement extraordinaire, depuis 1795, de la magnifique Bibliothèque nationale de Paris, doit être attribué en grande partie aux effets de la révolution. La suppression des couvents, la confiscation des biens des émigrés, mirent à la disposition du pouvoir du jour beaucoup de belles bibliothèques. Quoique, dans plusieurs occasions, beaucoup de livres et de manuscrits aient été envoyés à cette époque dans les arsenaux pour y servir à faire des cartouches, d'ordinaire des instructions étaient données pour que les employés de la Bibliothèque nationale pussent faire un choix. L'accroissement du British Museum est dû surtout à des donations. Sur les 455,000 volumes qui s'y trouvent, 200,000 au moins ont été offerts ou légués.

« La somme allouée pour l'entretien de la Bibliothèque nationale de Paris est de 414,375 fr. Les budgets des autres Bibliothèques publiques de l'Europe sont : celui de la Bibliothèque de Bruxelles, 675,000 fr.; — de la Bibliothèque de Munich, environ 50,000 fr.; — de Vienne, 47,500 fr.; — de Berlin, 93,625 fr.; — de Copenhague, 31,250 fr.; — de Dresde, 12,500 fr.; — de Darmstadt, 50,000 fr.

« Pendant de longues années, avant 1836, la somme allouée à l'entretien du British Museum était de 200,000 fr., dont 53,125 seulement étaient dépensés en achats de livres. De 1837 à 1845 la somme employée à ce dernier objet a été annuellement de 86,075 fr. En 1847, le Parlement la porta jusqu'à 250,000 fr.; en 1848, on la réduisit à 212,500 fr.; et pour 1849, on propose 125,000 fr. seulement. Le budget total est de 581,625 fr. Il se divise ainsi : employés aux manuscrits, 54,225 fr.; employés aux imprimés, 178,500 fr.; à la salle de lecture, 25,600 fr.; achats de manuscrits, 45,575 fr.; achats d'imprimés, 125,000 fr.; reliure, 87,500 fr.; catalogues, 21,835 fr.; directeur et frais ordinaires, 46,750 fr.

« La somme totale qui a été dépensée en achats de livres, cartes géographiques et œuvres musicales, pour le British Museum, depuis sa fondation en 1750, jusqu'en décembre 1847, a été de

2,561,170 fr.; pour l'achat des manuscrits, l'on a dépensé 1,068,512 fr.; en dessins et gravures, 732,950 fr.; en antiquités, coins et médailles, 3,131,425 fr.; en spécimens d'histoire naturelle, 1,089,957 fr.

« La Bibliothèque de Paris reçoit, dit-on, annuellement 12,000 volumes; celle de Munich, 10,000; celle de Berlin, 5,000; celle de Vienne, 5,000; celle de Pétersbourg, 2,000; celle de Parme, 1,800; celle de Copenhague, 1,000. Le British Museum a reçu annuellement, depuis 1846, environ 30,000 volumes, comprenant ordinairement 24,000 ouvrages séparés.

« Les principales Bibliothèques universitaires peuvent être rangées dans l'ordre suivant :

1.	Gœttingen	360,000 vol.
2.	Breslau	250,000
3.	Oxford	220,000
4.	Tubingen	200,000
5.	Munich	200,000
6.	Heidelberg	200,000
7.	Cambridge	166,724
8.	Bologne	150,000
9.	Prague	130,000
10.	Vienne	115,000
11.	Leipsig	112,000
12.	Copenhague	110,000
13.	Turin	110,000
14.	Louvain	105,000
15.	Dublin	104,239
16.	Upsal	100,000
17.	Erlangen	100,000
18.	Édimbourg	90,854

« La Bibliothèque de l'Université de Turin date de 1436; celle de Cambridge, de 1448; celle de Leipsig, de 1544; celle d'Édimbourg, de 1582; la Bodleienne d'Oxford, de 1598. La petite Bibliothèque de l'Université de Salamanque a été, dit-on, fondée en 1215.

« Les Bibliothèques des Universités de Gœttingen, Oxford, Prague, Turin et Upsal, font des prêts; celles de Gœttingen, Oxford, Prague, Cambridge, Dublin et Turin, ont droit à un exemplaire de tous les ouvrages publiés dans les pays auxquels elles appartiennent.

« La dépense annuelle de la Bibliothèque de Tubingen est d'en-

viron 29,000 fr. ; celle de la Bibliothèque de Gœttingen, de 28,250 fr.; celle de la Bibliothèque de Breslau, d'environ 10,000 fr.; celle de la Bibliothèque Bodleienne, à Oxford, est actuellement de 100,000 fr. La Bodleienne s'augmente chaque année de 4,480 volumes. »

— Feu M. le comte Emmery, pair de France, avait rassemblé un grand nombre de manuscrits et de documents anciens relatifs à l'histoire de la province de Lorraine et des Trois-Évêchés. Une première partie de cette collection importante a été vendue aux enchères, à Metz, au mois d'octobre dernier. La seconde partie, comprenant les chartes et titres sur parchemin, avec sceaux, depuis le XIII[e] siècle, et plus de 6,000 autographes, va être également mise en vente. Le libraire Lecouteux, à Metz, annonce la prochaine publication du catalogue.

— En publiant, il y a quatorze ans, les œuvres de dialectique et de philosophie, alors inédites, de Pierre Abélard, M. Cousin exprimait le vœu qu'on rassemblât en un seul corps d'ouvrage les autres écrits épars de ce maître illustre. Cet appel n'ayant pas été entendu, M. Cousin a voulu accomplir lui-même l'entreprise laborieuse devant laquelle de plus jeunes semblent avoir reculé ; il vient de faire paraître le tome I[er] d'une nouvelle collection latine des œuvres d'Abélard (Voir la *Bibliogr.*, n° 104). On sait que le premier recueil donné au public par M. Cousin, en 1836, comprenait le *Sic et non*, la dialectique et les divers écrits de philosophie scolastique. Le nouveau recueil, qui paraît dans le même format que le premier, renferme tout ce qui nous reste des autres ouvrages d'Abélard, et remplacera non-seulement l'édition très-incomplète publiée en 1616 par François d'Amboise, avec la coopération d'André Duchesne, mais encore toutes les publications postérieures qui ont eu pour objet les écrits omis par d'Amboise ou découverts depuis le temps où il vivait. M. Cousin ne s'est point contenté, d'ailleurs, de reproduire, en les améliorant, les textes imprimés par ses devanciers. Il publie plusieurs traités tout à fait inédits et qui ne sont pas à beaucoup près sans importance. Tels sont les hymnes composées par Abélard pour l'usage des religieuses du Paraclet et retrouvées dans la Bibliothèque royale de Bruxelles par Oehler; une prose de la sainte Vierge, différente de celle que d'Amboise a donnée sous le même titre; deux sermons, l'un sur les saints Innocents, l'autre, dont la moitié seulement était connue, sur saint Étienne, premier martyr; un fragment du troisième livre de l'introduction à la théo-

logie; des fragments de commentaires sur les psaumes et sur les épîtres de saint Paul.

Les ouvrages d'Abélard compris dans la nouvelle publication de M. Cousin se divisent en deux catégories distinctes. Les uns, très-différents de sujets et de dates, se rattachent entre eux néanmoins par un lien commun ; ils se rapportent tous à Héloïse, à son histoire ou à celle du Paraclet. Les autres sont les œuvres théologiques. Ce sont les écrits appartenant à la première de ces deux séries qui forment le premier volume du recueil. En voici l'énumération : 1° *Petri Abælardi et Heloïssæ conjugis epistolæ* ; on sait que la première de ces lettres si célèbres est celle qui a pour titre : *Historia calamitatum*. M. Cousin y a joint les excellentes notes biographiques d'André Duchesne, avec quelques additions. A la suite de ces lettres viennent une épître d'Abélard : *ad Virgines Paraclitenses de studio litterarum*, puis les problèmes d'Héloïse avec les solutions d'Abélard ; 2° *Magistri Petri Abelardi carmina*. Ces poésies, recueillies de toutes parts, commencent par les hymnes inédites dont nous avons parlé plus haut. L'éditeur y a joint la prose sur la sainte Vierge, qu'il a publiée également pour la première fois ; 3° *Magistri Petri Abælardi sermones*. Ces sermons ont été composés à la prière d'Héloïse pour l'usage des religieuses du Paraclet. On remarque ensuite une lettre à saint Bernard, écrite à l'occasion d'un de ces sermons, et un commentaire sur l'Hexameron, qu'Abélard dit avoir fait pour l'instruction d'Héloïse et de ses saintes filles. A la fin du volume sont réunies, dans un appendice, quelques prières déjà publiées par Fr. d'Amboise, et intéressantes pour l'histoire d'Abélard, d'Héloïse et du Paraclet, comme une lettre de Foulque, prieur de Deuil, à Abélard ; une élégie d'Hilaire, disciple d'Abélard, sur le départ de son maître du Paraclet ; quatre lettres de Pierre le Vénérable à Héloïse sur la mort d'Abélard et de son fils Astralabe ; les épitaphes d'Abélard et d'Héloïse ; les lettres et bulles adressées par les souverains pontifes à Héloïse, lorsqu'elle gouvernait l'abbaye du Paraclet ; enfin, la liste des abbesses de ce monastère, empruntée au *Gallia Christiana*, et plus complète que celle de d'Amboise.

Le second et dernier volume sera consacré aux œuvres théologiques d'Abélard, à ces écrits fameux qui deux fois condamnés dans les conciles de Sens et de Soissons, foudroyés par l'éloquence de saint Bernard, ont survécu néanmoins, et, après avoir, par la nouveauté de la méthode et la hardiesse des pensées, fondé la scolastique au moyen âge, sont restés dignes au plus haut degré de l'attention du philosophe et de l'historien.

M. Cousin et ses collaborateurs n'ont négligé aucun soin pour

donner à leur édition toute la perfection désirable. Ils ont conféré, autant qu'il a été possible, les textes publiés par F. d'Amboise avec les manuscrits des bibliothèques de Paris, de Tours et de Troyes. Les passages des auteurs cités par Abélard ont été presque tous reconnus et vérifiés. Enfin, les éditeurs ont placé en tête de chaque traité un avertissement qui indique en quelle occasion et dans quel but l'ouvrage a été composé, par qui il a été précédemment publié, de quels manuscrits on s'est servi pour en améliorer les textes.

Au second volume seront jointes une table des matières et une table des noms. Cette dernière surtout aura un grand prix pour l'histoire du XII[e] siècle, puisqu'elle indiquera les sources où puisaient les écrivains de cette époque, et fera connaître les auteurs anciens et modernes qu'ils avaient entre les mains. Nous nous proposons de revenir sur cet important ouvrage lorsque le tome II aura paru.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

104. — *Abælardi (Petri) opera*, hactenus seorsim edita, nunc primum in unum collegit, textum ad fidem librorum editorum scriptorumque recensuit, notas, argumenta, indices adjecit Victor Cousin, adjuvantibus C. Jourdain et E. Despois, philosophiæ et litterarum in Academia parisiensi professoribus. Tomus prior. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Durand. 1849. In-4° de VI-732 pages.

105. — *Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie*, publié par l'Association normande. 1849. Quinzième année. In-8° de 38 feuilles. Caen, imprimerie et librairie de Delos. Paris, librairies de Derache et de Dumoulin. Prix.............. 5 fr.

106. — *Département de la Somme, ses monuments anciens et modernes, ses grands hommes, ses souvenirs historiques.* Ouvrage illustré de plus de 100 dessins par M. L. Duthoit. Texte par M. H. Dusevel. *Mailly*, I[re] livraison. In-8° d'une feuille. Amiens, imprimerie de Caron; chez les principaux libraires du département. Paris, librairie de Dumoulin........................... 1 fr.

Chaque livraison contiendra la description d'une ville, d'un bourg, ou d'un simple village.

107. — *Description de la villa et du tombeau d'une femme artiste gallo-romaine,* découverts à Saint-Médard-des-Prés (Vendée), par Benjamin Fillon, correspondant du Comité des arts et monuments. Fontenay, imprimerie de Robuchon; librairie de Nairière-Fontaine. Paris, librairie de Dumoulin, 1849. In-8° de 68 pages, avec 5 planches.

108. — *Étude sur le symbolisme druidique,* par M. Th.-Prosper Leblanc. Paris, Techener, 1849. In-18 de 235 pages.

109. — *Hermeland (saint), fondateur et premier abbé d'Aindre, au diocèse de Nantes;* VII[e] siècle. Légende de sa vie, authenticité de ses reliques, et mandement pour leur translation. Nantes, librairie de Mazeau, 1849. In-8° de 297 pages.

110. — *Histoire curieuse et pittoresque des sorciers, devins, magiciens, astrologues, voyants, revenants,* etc., depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par le P. Mathias de Giraldo, ancien exorciste de l'Inquisition, revue et augmentée par M. Fornari. Paris, librairie de Renault, 1849. In-8° de 320 pages.

111. — *Histoire du prieuré de Saint-Damien, établi sur les ruines de l'ancien Toroentum;* par M. l'abbé Magl. Giraud. In-8° de 8 feuilles. Toulon, imprimerie et librairie de Laurent.

Ouvrage couronné au concours sur les antiquités nationales, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Institut de France), séance du 1[er] septembre 1848.

112. — *Histoire universelle de l'Église;* par Jean Alzoy. Traduite sur la cinquième édition, par J. Gothler, chanoine honoraire de Carcassonne, etc., et C.-F. Andley. Seconde édition, 3 vol. in-8°, ensemble 113 feuilles 1/2, plus 2 cartes. Paris, imprimerie de Vrayet de Surcy; librairie de Waille et de Lecoffre.............. 16 fr.

113. — *Livre (le) d'or des métiers.* Histoire des corporations ouvrières, communautés, jurandes et confréries des métiers et des marchands en France et en Belgique, depuis leur origine jusqu'à leur suppression en 1789; précédée de recherches sur les six corps des marchands de la ville de Paris et sur le commerce au moyen âge; par P.-L. bibliophile Jacob et Ferdinand Seré. Première série, livraisons 1 et 2. *Orfèvres, joailliers et bijoutiers.* In-8° d'une feuille, plus une planche. Paris, imprimerie de Plon; librairie de Marescq.

L'ouvrage formera six volumes grand in-8° jésus, divisés en 200 livraisons,

qui paraîtront en 100 séries de 2 livraisons chacune. Chaque série renfermera toujours 16 pages illustrées de gravures sur bois, une peinture miniature, ou 2 planches imprimées à part. Chaque corps de métier formera un tout complet qui pourra être acquis séparément. Prix de la livraison......... 30 c.

114. — *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.* Tomes V et VI. Genève, librairie de Jullien. — A Paris, chez Dumoulin. 2 volumes in-8°, avec planches.

Outre cinq mémoires de M. Blavignac, architecte, consacrés à la description de diverses antiquités locales, on trouve, dans ces deux volumes, des recherches du même auteur sur les armoiries, les sceaux, les bannières et les monnaies de Genève. On remarque aussi dans le tome V, un mémoire de M. Mallat, sur l'élection des évêques de Genève, suivi d'un recueil de quarante-sept chartes inédites du XVI[e] siècle, et dans le tome VI, un savant travail de M. Rigaud, intitulé : *Recueil de renseignements sur la culture des beaux-arts.* On peut citer encore, parmi les documents contenus dans ces deux volumes, une lettre de Newton au peintre Arlaud, deux lettres de Jean-Jacques Rousseau à son libraire Cramer, et un traité de Bonivard, sur l'ancienne et nouvelle police de Genève, publié par M. Chaponnière.

115. — *Notices historiques et biographiques sur la ville et le canton d'Aumale;* par E.-A. Pape. In-12 de 8 feuilles. Amiens, imprimerie de Duval; Aumale, librairie de madame V[e] Caron. 2 fr.

116. — *Notice historique sur la cathédrale primatiale de Nancy;* par M. La Flize, chanoine honoraire, etc. In-8° de 4 feuilles, plus une lithographie. Imprimerie et librairie de Wagner, à Nancy.

117. — *Notice historique sur le fort de l'Écluse;* par M. Brossard. In-8° d'une feuille. Imprimerie et librairie de Milliet-Bottier, à Bourg.

118. — *Notice sur l'origine du comté de Flandre;* par M. Le Glay, correspondant de l'Institut. In-8° d'une 1/2 feuille. Lille, imprimerie et librairie de Danel.

119. — *Observations sur quelques constructions romaines dont on a découvert les fondations à Saint-Cernin* (Corrèze), par M. N. Limousin. Paris, imprimerie de Duverger. In-8° de 12 pages avec une planche.

120. — *Prioratus de Casa vice comitis, dependens a monasterio Sancti Florentii Salmurensis, ordinis sancti Benedicti,* chronicon et cartularium. Angers, imprimerie de Cornilleau, 1849. In-8° de 166 pages.

Tirage à part d'un recueil de textes publié par M. Marchegay, sur l'Histoire ecclésiastique du Poitou.

121. — *Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg*, constituée sous le patronage de S. M. le Roi Grand-Duc. Année 1847. — Luxembourg, librairie de V. Bück. 1848. In-4° de 201 pages, avec 3 planches.

On trouve dans ce volume : 1° l'inventaire des médailles, chartes, manuscrits et livres composant la collection de la Société historique du Luxembourg ; 2° la description d'un trésor numismatique découvert à Dalheim en 1842 ; 3° quatre-vingt-douze lettres, pour la plupart inédites, de Charles le Téméraire, de Marguerite et Marie de Bourgogne et de l'empereur Maximilien, adressées à leurs officiers, lieutenants et gouverneurs dans le pays de Luxembourg, depuis l'année 1473 jusqu'en 1505 ; 4° un rapport de M. Wurth-Paquet, président de la Société, sur les archives de la ville de Luxembourg.

122. — *Recherches historiques sur la corporation des enfants de Châlon-sur-Saône*, dite *Abbaye des Enfants*, suivies de quelques mots sur la société de la Mère folle ou des Gaillardons, par M. Marcel Canat, archiviste de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône et correspondant des comités historiques. Châlon-sur-Saône, imprimerie de Montalan, 1849. In-8° de 36 pages.

Nous rendrons compte de cet ouvrage dans notre prochain numéro.

123. — *Recherches sur les confréries établies dans le diocèse du Mans avant* 1791. Librairie de Gallienne, au Mans ; in-18 de 288 pages.

124. — *Recherches sur l'origine des journaux, et esquisse historique sur Jean Loret de Carentan, poëte et journaliste*, par M. Pezet, président du tribunal civil de Bayeux, président de la Société académique, etc. In-8° de 4 feuilles 1/2. Imprimerie et librairie de Saint-Ange Duvant, à Bayeux.

125. — *Société des Antiquaires de Picardie. Introduction à l'Histoire générale de la province de Picardie*, par D. Grenier. Publiée d'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale. Première livraison. In-4° de 11 feuilles 1/2. Amiens, imprimerie et librairie de Duval.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 11. — DÉCEMBRE 1849.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 DECEMBRE 1849,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Ouvrages offerts à la Société.

Par le Ministère de l'instruction publique :

Bulletin des Comités historiques, n^os des mois de février, mars, avril, mai, juin, juillet, août et septembre 1849. 8 cahiers in-8°.

Par la Société française pour la conservation des monuments :

Bulletin monumental. T. XV, 4e cahier de 1849, in-8°.

Par la Société des Antiquaires de Picardie :

Introduction à l'histoire générale de la province de Picardie, par D. Grenier ; publiée d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, 1re livraison. Amiens, 1849, 1 vol. in-4°.

Par l'Athénée du Beauvoisis :

Bulletin de cet Athénée. Séance publique du 27 août 1849, p. 219-240;

Programme d'un prix de 300 francs dont le sujet est mis au concours, pour l'année 1850, par cette Société, sous le titre suivant :

Études historiques sur les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir.

Le Conseil décide, sur la proposition du secrétaire, qu'un exemplaire des *Coutumes du Beauvoisis*, publiées par M. Beugnot dans la collection de la Société de l'Histoire de France, sera offert à l'Athénée du Beauvoisis.

De la part de la Société historique de Bamberg (*Historischen Vereins*, etc.) :

Le douzième Rapport sur les travaux de cette Compagnie : *Zwolfter Bericht über das Bestehen und Wirken des Historischen Vereins zu Bamberg in Oberfranken in Bayern.* Mars 1849, broch. in-8°.

Quellensammlung für Fränkische Geschichte, herausgegeben von dem histor. Ver. zu Bamberg. T. I. *Ritter Ludwig's von Syb Denkwürdigkeiten Brandenburgischer (Hohenzollerisch), Fürsten*, publ. par le docteur C. Höfler. Bayreuth, 1849, in-8°.

De la part de l'administration de la Bibliothèque publique de la ville de Hambourg, les ouvrages suivants, principalement relatifs à l'histoire et au classement de cette Bibliothèque :

Geschichte der Hamburgischen Städtbibliothek, par M. Chr. Petersen. Hamburg, 1838, in-8°.

Ansichten und Baurisse der neven Gebande fur Hamburgs offentliche Bildungsanstalten, kurz Beschreibung und in verbindung mit dem plan fur die Kunftige Aufstellung der Städtbibliothek, publ. par les Bibliothécaires MM. J. H. C. Lehmann et Petersen. Hamburg, 1840, in-4°.

Verzeichniss der offentlichen und privat vorlesungen welche ann Hamburgischen Acad. Gymnas. 1845-1846; publ. par M. Hr. Wurm. — Beitrage zur Geschichte der Hansestäde (1806-1844). Hamburg, 1845, in-4°.

Id. 1848-1849, publ. par M. Petersen. — Der Geheime Gottesdienst bei den Griechen. Hamburg, 1848, br. in-4°.

Une dissertation historique intitulée : *Tartessus : an Beitrag Geschichte des Phoenisce zur Spanish*, etc. Hambourg, 1849, in-4°.

Correspondance.

M. le Ministre de l'instruction publique (7 novembre 1849) approuve complétement les modifications proposées par le Conseil, aux moyens d'exécution concernant le prix d'histoire fondé par la Société, qui devra être décerné au grand Concours universitaire.

— Le secrétaire de la Société historique de Bamberg fait hommage, au nom de cette compagnie, des ouvrages ci-dessus indiqués.

— M. Ch. Petersen, l'un des conservateurs de la Bibliothèque publique de la ville de Hambourg, adresse des remerciements pour la collection des ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France, offerte à cette ville, à l'occasion des désastres causés par le grand incendie de 1842. Cette collection avait été remise d'abord par l'administration locale à la Société des Arts et Métiers, dont la bibliothèque avait été détruite, tandis que la grande Bibliothèque publique n'avait pas eu à souffrir de l'incendie. Ce n'est qu'au moyen d'échanges que les ouvrages de la Société sont entrés récemment dans la grande Bibliothèque de Hambourg. M. Petersen fait hommage de plusieurs volumes publiés par l'établissement dont il est conservateur, et il exprime le désir que la Société de l'Histoire de France veuille bien compléter la collection dont la Bibliothèque de Hambourg possède déjà une grande partie. Le Conseil décide que l'*Annuaire* et le *Bulletin* seront complétés, regrettant que les règlements de la Société s'opposent à ce qu'il soit fait davantage.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Vie de saint Louis. T. VI. — La feuille 13 est en bon à tirer; la fin du manuscrit n'a point encore été remise à l'imprimerie.

Procès de Jeanne d'Arc. T. V. — La feuille 25 est bonne à tirer; les feuilles 26, 27, 28, 29 sont chez l'auteur; la feuille 30 est composée ; l'impression de la table est commencée.

Bibliographie des Mazarinades. T. I. — Les feuilles 1 et 2 sont tirées, les feuilles 3, 4, 5 sont chez l'auteur.

— Le Conseil, modifiant une décision antérieure, fixe à 500 exemplaires le tirage des *Mazarinades*.

Sur la proposition de M. Ravenel, commissaire responsable de cet ouvrage, le Conseil autorise, pour la Bibliothèque nationale, le tirage à part de deux exemplaires sur papier collé, imprimés seulement au recto, et destinés à servir de base au catalogue de la collection des *Mazarinades* que possède cet établissement.

— M. Lenormant expose au Conseil comment il a usé de l'autorisation qui lui avait été donnée, dans la dernière séance, en qualité de commissaire responsable, de fixer le mode qui lui semblerait le meilleur pour terminer le plus promptement possible la publication des *Procès de Jeanne d'Arc*. Il a eu le regret de ne pouvoir entrer complétement dans les vues de l'auteur. M. Quicherat avait préparé un travail fort long, sorte de résumé historique de toute l'histoire de Jeanne d'Arc, qui n'aurait pu entrer dans le dernier volume sans le grossir démesurément. Ce mémoire n'y sera point imprimé; mais la notice littéraire et bibliographique, qui fait connaître avec la plus judicieuse exactitude et sous des points de vue souvent neufs et ingénieux les documents manuscrits publiés dans ce grand ouvrage, sera jointe à ce dernier volume. L'impression en est commencée; celle de la table, dont la copie est déjà remise en partie, et qui complétera l'ouvrage, va suivre immédiatement. Il eût été sans doute à souhaiter que la Société ne perdît rien des travaux dont cette importante publication a fourni l'occasion à M. Quicherat; mais cet ouvrage ayant été longtemps interrompu, il était surtout essentiel de le terminer le plus promptement possible. C'est dans cette vue que M. Lenormant s'est arrêté au parti dont il rend compte, et qui est approuvé par le Conseil.

— M. de Wailly rappelle au Conseil que, conformément à une de ses décisions prises antérieurement à 1848, M. Douët-d'Arcq a continué de préparer pour la Société de l'Histoire de France la publication d'un volume d'extraits de comptes originaux du XIVe siècle. Ce volume aurait pour titre : *Comptes de l'Argenterie, pour servir à l'histoire du costume et de l'ameublement au XIVe siècle*. Il contiendrait :

1° Le premier des comptes de l'Argenterie qui soit connu. C'est celui de Geoffroi de Fleury, pour les six derniers mois de l'année 1316;

2° L'inventaire des biens de la reine Clémence de Hongrie, de l'année 1328;

3° Le premier compte d'Étienne de Lafontaine, argentier du roi Jean, pour l'année 1352;

4° Le journal de la dépense du roi Jean en Angleterre, du 1er juillet 1359 au 8 juillet 1360.

Ces quatre documents pourraient faire, en petit texte, de 14 à 15 feuilles d'impression. Le reste du volume contiendrait des extraits des comptes de l'Argenterie, pris chronologiquement à partir de celui d'Étienne de Lafontaine, de 1352, et sans sortir du

XIVe siècle; car, le grand point, pour tirer de l'étude de ces monuments toute l'utilité dont ils sont susceptibles, c'est, avant tout, de ne pas confondre les époques.

Il serait bon qu'un tel volume fût précédé d'une dissertation sur les comptes de l'Argenterie, ou d'une introduction quelconque sur la matière. Il devrait nécessairement être accompagné d'un glossaire technologique et terminé par une table des matières. Ces commentaires ne seraient pas sans utilité pour l'étude si curieuse et si peu avancée du costume et de l'ameublement au moyen âge.

M. N. de Wailly entre dans quelques développements, à l'appui de la proposition de M. Douët-d'Arcq, qui est définitivement adoptée par le Conseil.

En conséquence, et conformément au désir de l'auteur, l'impression immédiate des quatre comptes ci-dessus énoncés est autorisée. Il lui serait en effet presque indispensable de les avoir imprimés, tant pour la dissertation et le glossaire proposés, qu'afin de pouvoir asseoir plus sûrement le choix des extraits de comptes qui devront terminer le volume.

M. N. de Wailly est désigné pour commissaire responsable. Le manuscrit lui sera communiqué par l'auteur, et remis ensuite à l'imprimerie.

Le tirage du volume est fixé à 400 exemplaires.

— M. Guérard rend compte, au nom du comité de publication, dont il est président, du résultat de ses délibérations au sujet de *Froissart* :

Le comité s'est rappelé que la publication de cet ouvrage, la plus populaire, la plus renommée de nos grandes chroniques historiques, est l'un des premiers engagements pris par la Société envers ses membres ; que c'est en comptant sur cette ancienne et positive décision du Conseil que l'éditeur désigné dès l'origine, M. Lacabane, n'a point interrompu depuis lors ses travaux et les recherches biographiques et topographiques propres à jeter le plus grand jour sur les récits de Froissart; de telle sorte que ces retards n'ont point été perdus pour le progrès de l'ouvrage. Le comité est aussi demeuré convaincu que, dans l'état actuel de la presse française, et au milieu d'aussi graves préoccupations politiques, il n'y a qu'une association fortement constituée, telle que la Société de l'Histoire de France, qui puisse entreprendre une publication aussi importante et d'aussi longue haleine.

En conséquence, et conformément au vœu exprimé par le Conseil, le comité de publication a demandé à M. Lacabane les expli-

cations les plus précises sur l'état de ses travaux préparatoires, et a reçu de lui les engagements les plus formels pour l'avenir. M. Lacabane a été en mesure de fixer, dès à présent, le plan définitif, la distribution, les limites et la durée de cette publication, ce qu'il n'avait pas encore fait jusqu'ici.

De tout l'ensemble de la Chronique de Froissart, le premier livre est le plus important, le plus original, celui dont il y a eu le plus de copies, et qui embrasse le récit des plus grands événements. Le travail de M. Lacabane, sur ce premier livre, qui devra former trois volumes, est terminé, sauf la collation avec un manuscrit possédé par la Bibliothèque publique d'Amiens. Lors même que, par suite des circonstances les plus défavorables, la publication devrait être interrompue après l'impression de ce premier livre, la Société n'en aurait pas moins rendu un service essentiel à l'étude de l'histoire du XIVe siècle, en faisant jouir le public d'une excellente édition de cette partie de la Chronique de Froissart, et des laborieuses recherches de M. Lacabane, qui doivent l'éclairer et la rendre plus utile.

Voici en définitive l'état du travail de l'éditeur :

Le premier livre est préparé pour le texte, les notes et les pièces, à l'exception des variantes que peut fournir le manuscrit d'Amiens. Il devra former trois volumes au plus.

Le premier volume sera livré à l'impression le 1er mai 1850, et les deux autres volumes seront également prêts à cette époque; mais ils resteront entre les mains de l'éditeur pour les changements qu'il pourrait avoir à y faire pendant l'impression du premier volume.

Deuxième livre. Tout le texte est arrêté; les notes sont rédigées, ou les matériaux en sont réunis et en grande partie mis en ordre.

Troisième et quatrième livres. Il n'y a qu'un texte; la copie est terminée; les notes sont moins nombreuses, elles sont d'ailleurs à peu près rédigées.

L'éditeur publierait deux volumes par an, à partir du premier, qui serait imprimé en 1850. La publication successive de l'ouvrage, qui devra former neuf ou dix volumes, serait ainsi distribuée :

Un volume pour 1850;
Deux volumes pour 1851;
Deux volumes pour 1852;
Deux volumes pour 1853;
Trois, ou quatre, s'il y a lieu, pour 1854.

La table suivrait de très-près la publication du dernier volume; la préface paraîtrait dans le courant de la publication. Il serait alloué à l'éditeur l'indemnité ordinaire de 500 francs par volume, sauf ensuite à l'augmenter, comme cela a eu lieu quelquefois, d'une somme de 100 francs par volume, si cette augmentation était proposée par le commissaire responsable et ordonnée par le Conseil, en raison des travaux extraordinaires qu'aurait exigés cette publication.

La discussion s'engage, dans le Conseil, sur la proposition du comité. Quelques objections sont soulevées, surtout par M. le trésorier, sur la non opportunité de commencer en ces temps difficiles une publication dont l'exécution s'est trouvée suspendue à une époque plus favorable; il trouverait prudent d'attendre une situation plus prospère de la Société de l'Histoire de France, de la librairie française et de l'esprit public.

Plusieurs membres, plus particulièrement M. Lenormant, répondent à ces objections. Celui-ci appuie et développe les bonnes raisons qu'a fait valoir M. le président du comité de publication; il montre en outre que la distribution établie dans la publication successive des volumes de Froissart, lors même qu'elle embrasserait un plus long temps que celui qui a été prévu, n'engagerait pas plus l'avenir et les finances de la Société qu'aucun autre des grands ouvrages antérieurement terminés, ou sur le point de l'être.

M. le Président met aux voix, et le Conseil adopte les propositions du comité de publication. M. Lenormant est désigné pour commissaire responsable de la *Chronique de Froissart,* dont l'édition demeure confiée à M. Lacabane.

M. le Président est prié de vouloir bien demander, soit par l'intermédiaire de M. le Ministre de l'instruction publique, soit par une autre voie moins officielle, la communication momentanée du manuscrit de la Bibliothèque d'Amiens.

— Le Conseil décide que le sixième et dernier volume de *la Vie de saint Louis,* le troisième volume du *Journal de Barbier,* et le premier volume des *Mazarinades,* composeront la livraison de 1850.

Le dernier volume des *Procès de Jeanne d'Arc,* qui sera terminé très-prochainement, appartient à l'exercice de 1849.

— M. Lascoux, président du comité des fonds, fait connaître la rentrée de plusieurs souscriptions en retard.

— Le Conseil accorde à M. Bottin, pour l'*Almanach du Com-*

merce, un exemplaire de l'*Annuaire de* 1850, qui contient un article sur les foires de France, emprunté en partie à cet ouvrage.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

DOCUMENTS ET TRAVAUX HISTORIQUES.

Notice d'une chronique inédite du XVe siècle, intitulée le Calendrier des Guerres de Tournay, *par Jean Nicolay*.

(SUITE) (1).

L'ouvrage du chroniqueur-poëte Jean Nicolay comprend dans son ensemble soixante-sept chapitres ; mais les neuf premiers peuvent être regardés comme une introduction au Calendrier proprement dit, ou Journal historique de la guerre de Tournai. Voici les titres de ces neuf chapitres préliminaires qui suivent l'avant-propos dont j'ai parlé dans mon précédent article.

I. De la destruction de Dynant et de Liége en brief; et de pluseurs machinations et maulx du duc Charles de Bourgongne et aultres ocntre le roy Loys de France; et du duc de Gheldres (1465).—II. Du parlement de Mallignes (*sic*) et siége de Anvers, et de l'accord des rois de France et d'Engleterre sur le pont de Piquegny, et de la mort de Loys de Luxembourcq, connestable de France. — III. Des emprinses et malléfices du duc Charles, tant contre le duc de Lorraine comme en Savoye, Morath, Granson ; et de la mort dudit duc Charles. — IV. De la mort de deux contraires en meurs. De plusieurs machinations et subtilletés contre la ville de Tournay, et de la raquisiçon de Bourgongne et Artoys par le roy Loys de France.— V. De l'amour et bienvoeillance du roy Loys vers la fille du duc Charles, et de pluseurs divisions et maulx du peuple de Flandres. — VI. De la rebellion de ceulx d'Arras après appoinctement fait au roy, et de la conqueste de laditte ville d'Arras, Bouchain, et le Quesnoy par ledit seigneur. — VII. De la conclusion de guerre de tous ceulx d'entour la ville de Tournay ; du mariage du duc d'Aultrisce à la fille du duc Charles ; et d'aulcuns accors entre ceulx de Tournay et la ditte fille damoiselle de Flandres. — VIII. De aulcune

(1) Pour le commencement de cette notice, voyez notre numéro de mars 1849, p. 35.

embassade de maistre Ollivier Le Daim et aultres envers la damoiselle de Flandres en la ville de Gand. — IX. De la division de la ville de Saint-Amand pour les abbés, et des causes de la guerre de Tournay et garnison de ycelle.

C'est à partir du chapitre X seulement que commence, à la date du 23 mai 1477, le récit journalier des événements que Jean Nicolay s'est proposé de raconter dans leurs plus grands détails. La simple transcription des rubriques de chaque chapitre pourra tenir lieu en quelque sorte d'une analyse de l'ouvrage.

X. De la venue des gens de guerre du roy en la ville de Tournay; des courses desdittes gens d'armes à Lannoy, à Leuze, et d'aulcuns officiers de laditte ville mandés de par le roy (23-27 mai 1477). — XI. De la prinse de Jehan de la Victe, capitaine des Flamens, au pont d'Espiere. De le desconfiture des boutte-feux dont les trois furent pendus vers Chin. D'aulcunes remonstrances du séigneur de Mouy en la halle des preuvosts et jurés. Des assemblées du duc de Gueldres et des Flamens au pont d'Espiere. De aultres officiers de laditte ville mandés du roy; et grande victoire et conqueste sur ceulx de Haynault (28 mai-4 juin). — XII. Le occision faicte à Saint-Amand par les Bourguegnons de le grande armée faicte par les Flamens vers la porte du Bruille. De pluseurs courses et envahyes des gens de gherre de Tournay. et de la décapitation de deux dont les tiestes furent posées aulx portes de Marvis et Sainte-Fontaine (5-21 juin).—XIII. De le grande subtillité de guerre contre les Bourguegnons envers Orchies. De le perte d'aulcuns de Tournay; et de la mort du duc de Guerles (22-27 juin).—XIV. De aulcunes lettres et bonnes nouvelles de victoire du roy au pays de Bourgongne. Des divisions des Flamens et département d'iceulx du pont d'Espiere. De la sépulture du duc de Gueldres et de la journée et victoire du pont d'Espiere (27 juin-12 juillet). — XV. De l'ayde et présent de quatorse mille livres tournois que les Tournisiens firent au roy. De aulcunes prinses des Bourguegnons dont l'un fut décapité sur le marchiet. De la constrainte de cescun porter baston par la ville de Tournay. De la vendicion du butin d'Espiere, et de la prinse d'Orchies (13-23 juillet). — XVI. Des grandes mocqueries dittes aux Franchois ou pays de Haynau, quy chier leur vendirent; et de pluseurs aultres choses (23-31 juillet). — XVII. De la destruction par feu des ville et abbye de Saint-Amand. De la victoire obtenue du roy au Noef-Fossé. De la décapitacion d'un adversaire, dont la tieste fut posée à la porte de Sainte-Fontaine; et de la mort de messire Jaques d'Armignac, duc de Nemours (1er-4 août). — XVIII. De la décapitation de deux adversaires dont les tiestes furent posées à la

porte Coqueriel. De la venue de mestre Pierre Bogart et de Jehan du Fay en Tournay. D'un voiage des Franchois à Harlebecque et Courtray ou moult gaignerent. De le bonne victoire obtenue des François empres Mortaigne. Du jour des noepces du duc d'Aultrice, et de pluseurs aultres choses (5 août-8 septembre). — XIX. De unes trèves publiées en Tournay; de lettres envoyées du roy contenans la paix entre luy et le duc de Bretaigne, et de pluseurs aultres choses (9-18 septembre).—XX. De unes treves dessusdittes publiées en Tournay qui riens ne durerent. Du feu de la viese porte de Marvis, et de pluseurs aultres choses (19 septembre-8 octobre).—XXI. De la mort par feu du bastart de Rosinbos, et de pluseurs emprinses et fais de guerre (9-26 octobre). — XXII. De la puissance que le duc d'Aultrice faindoit venir en son aide; et de pluseurs choses quy trop seroient longhes à mettre par singulières (17 octobre-10 décembre). —XXIII. De la journée et victoire du pont à Bouvines, et de pluseurs emprinses et fais de guerre (11 décembre 1477-11 février 1478).— XXIV. De la venue du duc d'Aultrice en grosse armée entre Arque et Marquain; du sonnement de l'effroy (du beffroy) de Tournay pour laditte venue; de la décapitacion d'un sergent de Tournay et de laditte ville, et de pluseurs aultres choses (12-27 février). — XXV. De la nécessité et chierté de vivres quy fut en Tournay, et de pluseurs aultres choses (28 février-3 mars). — XXVI. De aulcun quy pour mesditz du roy eult la langhe perchye. De l'embrasement de Anthoing par les blans chapperons de Gand; et de pluseurs fais de guerre, avoecq de la nécessité de la ville de Tournay (4-18 mars). —XXVII. D'aulcun bon ravitaillement de Tournay quy besoing en avoit, et de pluseurs maulx contre laditte ville et ceulx du pays et bailliage de entour (19-24 mars).— XXVIII. De la décapitacion de aulcun parjur contre le roy. De le prinse et conqueste de Renais, et de pluseurs aultres choses (25 mars-6 avril). — XXIX. De la prinse de Gerard de le Hovardrye aulx portes de Audenarde, et de pluseurs maulx contre la ville de Tournay (7-27 avril).—XXX. De la venue des gens de guerre de France pour aler à Condet, et du siege et conqueste d'icelle (28 avril-3 mai). — XXXI. Du département du roy de Condet, avoecq aultres choses, et de ce que depuis fut fait audit Condet au préjudice de la ville de Tournay (4 mai-1er juin). — XXXII. De l'inflammacion de la ville de Condet et de Mortaigne par les gens du roy. Du retour des gens d'armes de Condet en la ville de Tournay, avoecq leur département; et de pluseurs maulx contre laditte ville (2-10 juin).—XXXIII. De aulcunes treves de wit jours. Du département de toutte la garnison de Tournay. Du nombre des prisonniers quy furent en laditte ville du temps de la

ditte garnison et de pluseurs desrois contre laditte ville du tamps de laditte garnison, avoecq de quatre qui furent pendus leez Merre (11-15 juin).—XXXIV. De unes lettres envoyées en Tournay par le duc d'Aultrisce contenans avoir grans deniers par an sur ycelle; et de pluseurs extorcions et maulx contre laditte ville (16-27 juin).—XXXV. De quatre cappitaines fais en Tournay apres la garnison partye. Del embrasement de l'ospital de Saint-Antoine et aultres lieux hors la porte Sainte-Fontaine; et de unes lettres d'Arras aulx seigneurs de Tournay (28 juin-1er juillet).—XXXVI. De unes lettres envoyeez en Tournay par le duc d'Aultrice touchant aulcune neutralité; et de grans maulx et desrisions contre laditte ville, et mesmement de trois quy furent décapités (2-9 juillet).—XXXVII. De deulx lettres envoyées d'Arras aulx seigneurs de cappitle, conseil du roy et aultres faisant mension de treves d'un an. Et de grans maulx et composicions contre la ville et bailliage de Tournay et Tournesis (10-15 juillet).—XXXVIII. Du publiement des treves d'un an et de la fourme et contenu d'icelles (16-19 juillet).—XXXIX. De pluseurs eslargissemens de vitailles et aultres choses en Tournay à cause des treves d'un an; et de plusevus maulx non obstant d'icelles (20-24 juillet).—XL. Le défence faicte par le duc d'Ostrice contre les treves par luy promises et jurées. De la venue du seigneur de Lannoy en Tournay pour ledit duc, estans furny de lettres du traictiet du duc Charles; et de pluseurs harcelleryes contre laditte ville (25 juillet-12 août).—XLI. De une lettres du duc d'Aultrice envoyées en Tournay par le seigneur de Lannoy avoecq la response sur ce faicte; et de pluseurs brouilleries ensamble, et de la mort de trois malfaicteurs (13-27 août). — XLII. De deffense faicte en la ville de Lille contre Tournay non obstant les treves. D'aulcune dépopulacion de Tournay pour les maulx quy journellement croissoient, avoecq de deffence au contraire. De pluseurs torfais et composicions, et de six quy furent pendus à Merre (28 août-25 septembre). — XLIII. De seulle justice faicte par le castelain d'Ath pour l'enfraindement des treves. De pluseurs remonstrances par aulcuns de Tournay, revenus de devers le roy, aulx quatre consaulx de laditte ville dont ils eulrent povoir de par besoigner sans savoir de quoy. De la subtille prinse du castiel de Bruielles, et de la desloyauté d'aulcuns marchans de Tournay, avoecq pluseurs extorcions; et conqueste du castiel de Wés (26 septembre-6 novembre).—XLIV. De l'acceptacion du traictiet de Tournay par la communaulté d'icelle. Du publiement dudit traictiet avoecq le contenu de ycelluy en deux lettres; et pluseurs maulx en brief (7 novembre-3 décembre).—XLV. Dou despendement et transport des banieres et pegnons quy estoient en

l'église Nostre-Dame et aultres églises de Tournay; et d'une lettre du duc d'Aultrice, contre le traictiet dudit Tournay (15-16 décembre).—XLVI. Dou pardon et abolicion que les facteurs du traictiet de Tournay obtindrent du roy pour l'avoir fait sans son sceu et grasce (17 décembre 1478-2 mars 1479). — XLVII. Des desrisions, composicions et oultrages commises et aussi continuées contre la ville de Tournay non obstant le traictiet qu'elle avoit au duc d'Aultrice (3-15 mars 1479); et du traictiet de paix et mariage du fils du roy à la fille dudit duc d'Aultrice.

Ici se termine le récit journalier des événements de la guerre de Tournai. L'auteur s'arrête au 15 mars 1479 et passe sous silence tout ce qui se rapporte à l'intervalle compris entre cette dernière date et l'année 1482.

XLVIII. De alcuns couplés au deshonneur du roy envoyés en Tournay du tamps de la guerre, et des renvoyés aulx adversaires par ceulx de laditte ville. — XLIX. De aulcuns canthicques nouveaulx composés par ung chanonne de Vallenchiennes après les treves d'un an expirées; et des Responds, ditz les soufflés, composés par l'acteur de ce livre intitullé le Callendrier de la guerre de Tournay. — L. De chincq couplés huictains faiz et composés en fourme del épitafe du roy Loys de France (1483). — LI. D'aulcunes lettres du duc d'Aultrice envoyées au roy Charles de France après la paix enfrainte par le duc (31 juillet 1486, à Troyes); et de unes lettres du roy respondantes aux présumptueuses follies dudit duc d'Aultrice (31 aout 1486, à Beauvais). — LII. De aulcun traictiet en fourme de complainte de Justice, fait et composé avant ladicte paix enfrainte, par Mollinet, chanonne de Vallenchiennes. — LIII. D'aultre traictiet du dit Mollinet pareillement fait peu avant ladicte paix enfrainte, et intitullé *les bregiers sans soullas*. — LIV. De dix-hayt coupplés septainsfaitz et composés en la ville d'Amiens sur le voyage que le duc d'Aultrice fist en enfraindant laditte paix. — LV. De aulcunes lettres du duc d'Aultrice envoyées aulx seigneurs de Ravestain, de *Breures*, de la Gruthuse et de Rassenghien avoecq à ceulx quy estoient pour les trois membres de Flandres (23 octobre et 1er novembre 1483, à Bois-le-Duc). Et de aultres lettres responsives à ycelle par les dessusdiz seigneurs et membres (8 novembre 1483, à Gand). — LVI. De douze couplés huitains faitz en fourme de canchon tant pour la conqueste de Thérouenne par les François comme pour la victoire obtenue aupres la ville de Bethune, etc. (1487). — LVII. De alcunes lettres de Philippe de Cleves, envoyées à Maximillien d'Aultrice, se escripvant roy des Romains, ledit Philippe estant ostagier pour paix faicte par ycelluy

aulx Flamens et enfrainte comme l'aultre. Et de la response dudit Maximillien (juin 1488) (1). — LVIII. De aultres lettres dudit Philippe de Cleves, aultrement de Ravestain, envoyées audit Maximilien; avoecq de la rescription dudit Maximilien audit Phillippe. Et de la response de ycelluy Philippe à ycelluy (2). — LIX. De le victoire obtenue des François contre les Bretons, tant en prose que en vingt coupplés huitains; et de la complainte que lesdits Bretons firent ou povoient faire, en trois vers huitains contenue (juillet 1488). — LX. Du traictiet de paix entre Maximilien d'Aultrice, soydisant roy des Romains, et ceulx de Flandres; ledit Maximilien tenant prison en la ville de Bruges (3). — LXI. De lettres envoyées de Malines en Audenarde commandantes estre publiée la saincte paix de Francqfort; de la coppye de ycelle (4).— LXII. De la coppie du traictiet de paix tel quy fut fait en la ville de Tours, et samblable à l'aultre (30 octobre 1489, aux Montils-lès-Tours).— LXIII. De la composicion soubs umbre de traictiet que le seigneur de Nassault fist contre ceulx de Bruges (5); et de la conqueste et prinse de Nantes en Bretaigne par les hommes du roy de France; et de l'entrée de Charles de France, witiesme de ce nom, en ycelle ville (26 mars 1491).—LXIV. De aulcune remonstrance faicte en l'université de Paris touchant le traictiet du mariage de entre le roy de France et de la ducesse de Bretaigne (1491). — LXV. Du couronnement de ladite ducesse et reyne de France, et entrée de ycelle en la ville de Paris (8 février 1492) (6). — LXVI. D'aulcuns couplés en rime tant en fourme de canchon comme aultres, envoyées en Tournay tost apres le mariage du roy et de ladite ducesse; et des responses à yceulx, etc. (1492). — LXVII. De la rendicion de madame Margherite en la ville de Saint-Quentin, et de la paix quy se ensiévy entre le roy tres-crestien et l'arciduc d'Aultrice (1492).

On voit par cette longue nomenclature que le journal de Jean Nicolay abonde en détails sur quelques-uns des événements impor-

(1) Ces lettres sont imprimées dans la Chronique de Molinet, chap. 187, édition de Buchon, t. III, p. 370.

(2) Ces documents sont également imprimés dans Molinet, t. III, p. 377 et suiv.

(3) Ce traité a précédé celui qui a été publié par Molinet.

(4) Ce traité, du 20 juillet 1479, se trouve dans les Chroniques de Molinet. Les lettres envoyées à Audenarde sont du 13 août suivant; je les crois inédites.

(5) Molinet, chap. 232, t. IV, p. 137.

(6) J'ai publié ce récit de l'entrée d'Anne de Bretagne à Paris, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1845, p. 111.

tants du règne de Louis XI, notamment sur ceux qui se rattachent au sujet principal du livre : l'histoire de la guerre de Tournai, de 1477 à 1479.

L'auteur n'était connu jusqu'à présent que comme versificateur, par quatre pièces composées de 1477 à 1480, et que le Puy d'école de rhétorique de Tournai jugea dignes d'être couronnées. Ces poésies, très-médiocres, ont été imprimées dans les *Ritmes et refrains tournésiens*, recueil curieux publié il y a quelques années par M. Fréd. Hennebert (Mons, 1837, in-8°). La renommée littéraire de Jean Nicolay gagnerait peu, je crois, à la publication des vers qu'il a mêlés en assez grand nombre à son récit dans le Calendrier des guerres de Tournai. Il se recommande plus justement comme annaliste de bonne foi, témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte. A ce titre il me paraît mériter, non moins que son contemporain et son ami Jean Molinet, d'être consulté pour l'étude de l'histoire de son temps, et en particulier pour l'appréciation des démêlés de Louis XI avec Charles le Téméraire, considérés au point de vue français.

J. DE GAULLE.

III.

VARIÉTÉS.

La publication du tome XXI des *Ordonnances des Rois de France de la troisième race* (voy. la *Bibliographie* de ce *Bulletin*, n° 127) vient de terminer une des plus importantes des grandes collections historiques entreprises par les savants du siècle dernier, et continuées de nos jours par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. M. Pardessus, digne successeur de Secousse, de Bréquigny et de M. de Pastoret, dans la rédaction de ce recueil, a placé en tête du volume un mémoire très-étendu sur l'organisation judiciaire et l'administration de la justice en France, depuis le commencement de la troisième race jusqu'à la fin du règne de Louis XII, époque où s'arrête la publication des ordonnances. Le savant éditeur expose avec méthode et clarté dans ce grand travail tout ce que les documents nous apprennent sur les institutions judiciaires de la France, pendant cette période de notre histoire. La première partie du mémoire est consacrée aux juridictions royales. M. Pardessus y traite d'abord de la cour du roi, puis des juridictions souveraines qui en sont sorties, comme le conseil ou grand conseil, le parlement, la chambre des comptes, la chambre du trésor, la

cour des monnaies, la cour des aides. Il s'occupe ensuite de l'histoire des juridictions royales non souveraines, c'est-à-dire des grands bailliages, des grandes sénéchaussées, du siége de l'amirauté, des grands maîtres des eaux et forêts. Une seconde classe des juridictions royales non souveraines comprend les élections, les amirautés, les maîtres particuliers des eaux et forêts, les hôtels des monnaies, qui réunissaient les attributions administratives et judiciaires; la section suivante est relative aux prévôtés, juridictions royales inférieures, dont les attributions étaient purement judiciaires. Les justices seigneuriales, les justices municipales et la juridiction ecclésiastique sont le sujet des trois dernières parties de ce mémoire, dont nous regrettons de ne pouvoir donner l'analyse. Les documents qui remplissent ce volume échappent plus complétement encore à toute désignation sommaire. Ils embrassent, comme l'indique le titre, la période comprise entre le mois de mai 1497 et le mois de novembre 1514. Le volume est terminé par un index chronologique des ordonnances et par des tables des matières, des noms des personnes et des noms des lieux.

— Nous annonçons dans notre *Bibliographie*, n° 126, le tome premier du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, publié sous les auspices du Ministre de l'instruction publique. La publication de ce volume est le commencement d'exécution du grand travail prescrit par l'ordonnance royale du 3 août 1841, et qui doit comprendre la description générale de tous les manuscrits conservés dans les bibliothèques des départements. On trouve dans ce premier tome le catalogue des manuscrits du séminaire d'Autun, rédigé par M. Libri; celui des manuscrits de Laon rédigé par M. Félix Ravaisson; celui des manuscrits des deux bibliothèques de la Ville et de la Faculté de médecine de Montpellier, rédigé par M. Libri, avec le concours des conservateurs de ces bibliothèques, MM. Blanc et Kühnholtz; celui des manuscrits d'Albi, rédigé par M. Libri et revu par M. Ravaisson, ainsi que les deux précédents; enfin un appendice composé d'ouvrages ou morceaux inédits tirés de divers manuscrits de la bibliothèque de la ville de Laon et de celle de l'École de médecine de Montpellier. Les notices des manuscrits grecs qui se trouvent dans cette dernière bibliothèque sont entièrement dues à M. Hase; les notices et traductions des manuscrits orientaux de la même bibliothèque à M. Reinaud. M. Victor Le Clerc a fourni, pour les différents catalogues dont ce volume est composé, de nombreuses rectifications ou additions. On lui doit aussi un savant commentaire sur le manuscrit 463 de la bibliothèque de Laon qui contient un glossaire

latin des genres ou traité alphabétique *de generibus nominum*. Deux tables, l'une des auteurs, l'autre des ouvrages anonymes, ont été faites par M. Taranne, l'un des secrétaires des comités historiques près le ministère de l'instruction publique. Les Catalogues des manuscrits d'Autun et de Laon sont précédés d'avertissements dans lesquels on trouve d'utiles indications sur les divers fonds d'où proviennent les manuscrits. Il est peut-être regrettable qu'un semblable travail n'ait pas été fait pour les autres dépôts, notamment pour la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, où se trouvent rassemblés, par suite de circonstances généralement peu connues, de si importants fragments des riches collections de Pithou, de la reine Christine et du président Bouhier. Il est bien à désirer que la commission chargée de la publication du Catalogue général des manuscrits soit désormais en mesure de poursuivre avec activité cette vaste entreprise dont la prompte exécution intéresse à un si haut degré les études historiques.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

126. — *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques des départements*, publié sous les auspices du Ministre de l'instruction publique. Tome Ier. Paris, Imprimerie nationale, 1849. In-4° de 114 feuilles, avec quatre *fac-simile*.

127. — *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, recueillies par ordre chronologique. Vingt et unième volume, contenant les ordonnances rendues depuis le mois de mai 1497 jusqu'au mois de novembre 1514; par J.-M. Pardessus, membre de l'Institut de France, Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Imprimerie nationale. 1849. In-folio de CLCXXVIII-707 pages.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 1. — JANVIER 1850.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 JANVIER 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membre de la Société, après son admission par le Conseil :

773. M. Clément, sous-chef de bureau au Ministère des finances, rue Castellane, n° 14, présenté par M. Teulet.

Ouvrages offerts à la Société.

Par le Ministère de l'instruction publique :

Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du Ministre de l'instruction publique. T. I, Paris, 1849. In-4°. Ce volume contient les catalogues des bibliothèques des villes d'Autun, de Laon, de Montpellier, d'Albi. Il en a été rendu compte dans ce bulletin.

Par plusieurs Sociétés savantes :

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, pour l'année 1849, 1 vol. in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1849, n° 2. Amiens. In-8°.

Bulletin monumental, publié par la Société française pour la conservation des monuments nationaux. T. XV (1849), n° 5. Caen. In-8°.

De la part d'une Société fondée à Rouen, pour concourir aux progrès du commerce et de l'industrie :

Neuf Mémoires sur *la Contrainte par corps, les Patentes, le Traité de navigation avec l'Angleterre, la Révision du tarif du pilotage, le Timbre des effets de commerce, le Tissage et le bobinage, le Traité de commerce avec le Chili, la Garantie par l'État des valeurs confiées à la Poste*, et autres objets commerciaux.

Correspondance.

M. F. Genin, chef de la division des établissements scientifiques et littéraires au Ministère de l'instruction publique, annonce le don fait à la Société d'un exemplaire du *Bulletin des Comités historiques*.

Il informe aussi le Conseil, au nom de M. le Ministre, qu'une souscription a été prise, sur les fonds du ministère, à trente exemplaires, du tome V de la *Vie de saint Louis*, du tome II du *Journal de Barbier*, et à cent exemplaires de l'*Annuaire* pour 1850.

— M. Lemoyne, président de la Société de Rouen pour les progrès de l'industrie, annonce l'envoi des brochures ci-dessus indiquées.

— M. Aug. Leprevost explique les causes du retard, en grande partie involontaire, qu'il a mis à terminer la publication d'*Orderic Vital;* il en exprime au Conseil tous ses regrets, et annonce l'intention formelle de donner tous ses soins à l'achèvement prochain de cet important ouvrage.

— M. Poey d'Avant, membre de la Société, à Luçon, écrit pour instruire le Conseil de l'acquisition faite par lui récemment d'un ouvrage manuscrit qu'il pense n'avoir point été publié. Le titre de cet ouvrage est : *Extrait abrégé des registres de la chambre des monnoies, fait par moi Charles le Cocq, général desdites monnoies, et depuis président de ladite chambre.*

Si le Conseil jugeait opportune l'impression de ce manuscrit, M. Poey d'Avant se chargerait volontiers d'en être l'éditeur.

Cette proposition est renvoyée à l'examen du comité de publication.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Procès de Jeanne d'Arc. T. V. — La feuille 31 est tirée; la feuille 32 est chez l'auteur; le volume formera 36 feuilles.

Le Conseil exprime de nouveau le vœu que rien ne soit négligé pour l'achèvement le plus prompt possible de cet ouvrage, qui doit faire partie de la souscription de 1849.

Bibliographie des Mazarinades. T. I. — La feuille 8 est tirée; les feuilles 9 et 10 sont chez l'auteur.

Vie de saint Louis. T. VI.—13 feuilles sont tirées. L'impression est momentanément suspendue pour la confection de la table générale de l'ouvrage.

Comptes de l'Argenterie des rois de France. Le manuscrit a été déposé par M. Douët-d'Arcq entre les mains de M. de Wailly, commissaire responsable, et remis par celui-ci à l'imprimerie, où l'on compose quelques pages d'essai. L'impression pourra commencer très-prochainement.

— Le trésorier annonce au Conseil le payement de plusieurs souscriptions arriérées; il n'a pas cru devoir faire réclamer la souscription de 1850 avant que le dernier volume des *Procès de Jeanne d'Arc* fût distribué. La circulaire d'envoi est prête et datée de 1849.

— M. Duchesne présente aussi l'état des recettes et dépenses pendant l'année 1849 :

Recettes de 1849............	13,846	04
Dépenses de 1849...........	13,136	61
Reste en caisse au 31 décembre.......	709	43

— Le Conseil s'occupe de divers autres objets d'administration.

— Plusieurs membres appellent l'attention du Conseil sur l'utilité qu'il y aurait à donner une publicité nouvelle aux travaux et à l'existence de la Société. Il conviendrait surtout d'obtenir des rédacteurs en chef de plusieurs grands journaux l'insertion d'articles autres que

de simples annonces. Il faudrait insister, entre autres choses, dans ces articles, sur le caractère de la Société, qui est essentiellement une société libre, dans laquelle on peut être admis sans faire valoir d'autres titres que le goût des études historiques et le désir de les encourager. On pourrait aussi rappeler les services que la publication non interrompue des travaux de la Société rend depuis plus de quinze ans à l'imprimerie, indépendamment de la valeur littéraire des ouvrages qu'elle a mis au jour, et dont le nombre s'élève déjà à plus de cinquante volumes. Messieurs les sociétaires sont invités à répondre aux vues du Conseil, et à contribuer, autant qu'il dépend d'eux, à faire connaître les travaux de la Société. Ses publications s'accroîtront avec le nombre de ses membres.

La séance est levée à cinq heures.

H.

VARIÉTÉS.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux a fait connaître, dans sa dernière séance publique, le programme des divers prix qu'elle propose pour être décernés en 1850 et 1851. Parmi les questions mises au concours nous citerons les suivantes : I. Résumer les études et les recherches faites jusqu'à ce jour sur les monnaies de l'ancienne Guyenne ; discuter le mérite des attributions qui ont été faites des diverses pièces au nom de Guillaume, et distinguer dans les monnaies anglo-saxonnes les types qui appartiennent à chacun des Edouard. Le prix est une médaille d'or de 300 francs, qui sera décernée dans la séance publique de 1850.— II. Des travaux d'un grand intérêt philologique ont été entrepris sur le style de plusieurs de nos écrivains classiques... Rien de sérieux n'a encore été tenté à l'égard d'un auteur qui est l'une des plus éclatantes gloires de la Guyenne et l'un des plus illustres fondateurs de la langue française telle qu'elle s'est formée au XVIe siècle. L'Académie propose pour sujet de prix la composition d'un vocabulaire raisonné de la langue de Montaigne. Les concurrents devront s'attacher à tous les mots dont le sens peut présenter quelque difficulté, en expliquer les significations, les éclaircir par le rapprochement d'exemples pris soit dans Montaigne lui-même, soit dans les écrivains qui l'ont précédé ou dans les auteurs contemporains ; rechercher aussi quelles sont celles de ces expressions, aujourd'hui usitées,

dont les classiques du XVIIe et du XVIIIe siècle ont fait usage. Le prix sera une médaille d'or de 500 francs. Il sera décerné, s'il y a lieu, en 1850.—III. Étude générale du barreau de Bordeaux depuis 1780 jusqu'en 1815, et appréciation des principaux jurisconsultes ou orateurs qui s'y sont distingués. Le prix sera une médaille d'or de 500 francs. Il sera décerné en 1851. Les mémoires devront être adressés, pour les deux premières questions avant le 30 septembre 1850, et pour la dernière avant le 30 septembre 1851, au secrétariat général de l'Académie, hôtel du Musée, à Bordeaux.

—Dans son excellente *Histoire de la milice française*, le P. Daniel exprime le regret que des officiers, des écrivains militaires n'aient point songé de son temps à écrire l'histoire particulière de chaque régiment de l'armée. « Faute d'avoir fait ou recueilli de tels mémoires, dit-il, on saura un jour tout au plus qu'il y a eu un tel régiment dans les troupes de France, mais on en ignorera jusqu'à l'origine et jusques aux noms des commandants. » Cette réflexion d'un de nos plus judicieux historiens a inspiré à M. Susane la pensée de combler la lacune indiquée par le P. Daniel, et d'entreprendre un travail qui ne peut avoir que des résultats très-utiles pour l'étude de nos institutions militaires. Ce travail, dont le but principal est de retracer les annales particulières des anciens régiments, et d'abord des régiments d'infanterie, devait naturellement commencer par un mémoire renfermant toutes les questions générales qui appartiennent à l'arme de l'infanterie, par exemple l'histoire de l'établissement du service à pied en France, de son développement et des transformations qu'il a subies. Le livre que vient de faire paraître M. Susane, sous le titre d'*Histoire de l'ancienne infanterie française* (Bibl., n° 90), est donc moins une histoire complète de l'infanterie qu'une introduction à cette histoire. On y trouve exposés avec beaucoup de méthode et de clarté, à la suite des faits généraux, tous les détails relatifs à l'organisation des troupes à pied, à leur armement, à leur instruction et à leurs mœurs. Le mérite du style se joint à celui des recherches, dans ce travail estimable qui fait bien augurer des notices historiques par lesquelles l'auteur se propose de le compléter.

—*Le compte rendu des séances de la commission royale d'histoire de Belgique* continue à présenter un grand intérêt pour les études historiques. Les deux livraisons que nous avons sous les yeux (tome XV, n° 2; tome XVI, n° 1) ne sont pas moins riches que les précédentes en utiles renseignements. On remarque surtout dans la première une bonne notice sur quelques correspon-

dances manuscrites relatives aux troubles des Pays-Bas au XVIe siècle. La seconde livraison renferme, entre autres documents, une lettre inédite d'André Du Chesne, une liste des prisonniers qui accompagnèrent le comte Gui de Flandre lors de sa captivité en France, sous Philippe le Bel, et l'extrait d'un manuscrit du XVIe siècle, indiquant les règles qu'on observait « pour représenter les morts, selon leur rang et leur condition, sur les sépultures. »

— Nous annonçons, sous le n° 140 de la *Bibliographie* de ce *Bulletin*, l'*Histoire de la Gascogne*, de M. l'abbé Monlezun, une des publications historiques les plus étendues et les plus dignes d'attention qui aient paru depuis plusieurs années. Aucun travail d'ensemble, aucun ouvrage d'un caractère général n'avait été consacré jusqu'ici à l'histoire de l'ancienne Novempopulanie, ou troisième Aquitaine, de cette belle partie de la France comprise entre les Pyrénées, l'Océan et la Garonne, et qui forme aujourd'hui les quatre départements du Gers, des Landes et des Hautes et Basses-Pyrénées. M. l'abbé Monlezun vient d'accomplir cette laborieuse tâche avec beaucoup de succès, sous les auspices de l'autorité ecclésiastique locale, et particulièrement de M. l'archevêque d'Auch. Il a fait pour la Gascogne, sur un plan moins vaste, mais comportant néanmoins tous les développements nécessaires, ce que le savant bénédictin Dom Vaissète fit, il y a plus d'un siècle, pour le Languedoc. Le livre de M. Monlezun se recommande tout d'abord, comme celui de son illustre devancier, par un caractère de véracité et un soin consciencieux d'appuyer le récit des faits sur le témoignage des écrivains ou des documents contemporains. Ce n'est point un travail de seconde main, mais une œuvre sérieuse et approfondie pour laquelle l'auteur a puisé aux meilleures sources de l'histoire.

L'extrait suivant de la préface qui précède le premier volume donnera une idée des recherches auxquelles s'est livré M. Monlezun, et nous reproduisons d'autant plus volontiers ce passage, qu'on y trouvera, avec l'indication des ouvrages historiques imprimés ou manuscrits, qui ont rapport aux diverses parties de la Gascogne, des détails peu connus sur l'état actuel des dépôts d'archives du pays. Après avoir cité parmi les ouvrages composés sur cette province au XVIIe siècle, les manuscrits du P. Montgaillard, la Notice des deux Gascognes d'Oihénard, et l'Histoire de Béarn du président Marca, M. l'abbé Monlezun poursuit ainsi la revue des matériaux qu'il a mis en œuvre : « Vers le milieu du siècle dernier, Dom Brugelles, un bénédictin de Simorre, publia les

Chroniques d'Auch, gros in-4° lourdement écrit, où l'on désirerait plus de méthode et de critique, mais qui n'en est pas moins précieux pour le département du Gers. M. d'Aignan du Sendat, vicaire général sous trois de nos archevêques, et collecteur infatigable, entassait des documents et commençait à rédiger une histoire assez complète. Un autre prêtre, l'abbé Duco, et le docte Larcher, avaient réuni les annales du Bigorre ; à Condom, un théologal de Bossuet, M. de Lagutère ; à Dax et à Bayonne, un avocat du présidial, M. Compaigne ; à Saint-Bertrand, un chanoine, laissaient des matériaux qui n'attendaient qu'une main pour les coordonner, lorsque la révolution éclata. Trente ou quarante ans après, quand les études historiques se réveillèrent et qu'on voulut s'assurer des richesses que l'on possédait encore, on s'étonna du nombre et de l'importance des documents échappés à la faulx du temps ou au vandalisme des hommes.

« Outre les manuscrits du Père Montgaillard et de MM. d'Aignan, Compaigne, Duco et Larcher, Auch a conservé ses livres noir et vert, et une copie de son nécrologe. Les archives de l'Hôtel de Ville sont complètes. Condom a perdu les livres du chapitre, mais il possède encore quatre ou cinq grandes chartes, les procès verbaux des jurandes et le manuscrit de M. l'abbé de Lagutère. Si Lectoure déplore la perte des archives du chapitre et du sénéchal, elle a du moins l'original de ses coutumes et presque toutes ses chartes particulières. Tarbes a peu de chartes, mais en revanche elle possède, aux archives de la préfecture, le cartulaire de Saint-Bertrand de Comminges, avec quelques titres de trois ou quatre monastères, et à l'Hôtel de Ville, 22 volumes de *glanages* recueillis par Larcher et par M. l'abbé de Vergès, historiographe de France. Pau conserve une foule de chartes et les archives de l'évêché de Bayonne, les plus complètes peut-être que l'on puisse montrer dans toute la France. L'évêché de Bayonne, dépouillé de ses archives, a du moins un manuscrit annoté et complété par un jeune prêtre que les travaux des missions menacent d'enlever aux lettres dont il eût été un des ornements. Oleron et Dax ont aussi un manuscrit. Aire possède l'histoire de tous ses prélats jusqu'à la fin du siècle dernier, et tout porte à croire que ce travail était destiné à voir le jour. La Chronique bazadoise est connue. A ces trésors ajoutons l'immense chartrier du séminaire d'Auch, composé de quinze ou vingt mille pièces, quelques-unes originales et les autres authentiques. » C'est à l'aide de ces travaux et de ces documents si patiemment assemblés, que M. Monlezun a composé son recommandable ouvrage, et l'estime qui s'attache aux œuvres d'une

véritable érudition le récompensera certainement de ses efforts. Ajoutons que ce livre, tout empreint de l'esprit chrétien, n'est pas fait seulement pour les ecclésiastiques ou pour les savants. Il plaira à toutes les classes de lecteurs par l'abondance et la variété des faits, par l'intérêt que l'auteur a su répandre sur le récit des scènes souvent dramatiques qu'il avait à raconter; enfin par le mérite d'un style plein de clarté et constamment approprié au sujet. Le premier volume s'ouvre, après la préface dont nous avons donné un extrait, par un chapitre d'introduction qui traite des divers noms de l'Aquitaine, de ses premiers habitants, de leur origine, de leurs mœurs, de leur religion. Le récit historique, proprement dit, commence au chapitre II, à l'expédition d'Annibal. Il embrasse dans le reste du volume la conquête romaine, l'établissement du christianisme dans l'Aquitaine, l'invasion des Vandales, la domination des Visigoths, celle des Francs, l'établissement des Gascons dans la Novempopulanie, à laquelle ils donnèrent leur nom (626 ou 627); l'histoire des premiers ducs et rois d'Aquitaine, celle des archevêques d'Auch, des premiers comtes de Bigorre, de la formation du duché de Gascogne, des comtes d'Astarac et des vicomtes de Béarn, jusqu'à la fin du xe siècle. Dans les notes qui suivent ce volume nous avons surtout remarqué la traduction d'un chant basque qui célèbre avec un sentiment très-énergique et très-original, la défaite de Charlemagne et de Roland à Roncevaux. Dans le tome II se continue l'histoire ecclésiastique et civile de la Gascogne, de l'an 1000 à la fin du XIIIe siècle, c'est-à-dire des sept ou huit grands fiefs qui composaient alors cette province, et dont les plus importants étaient le comté d'Armagnac, les comtés du Bigorre, de Comminges, la seigneurie d'Albret et la vicomté de Béarn. Le tome III est presque entièrement rempli par le récit des grands événements qui s'accomplirent dans cette partie de la France pendant le XIVe siècle, époque des guerres avec l'Angleterre. Le tome IV, qui s'arrête vers la fin du XVe siècle, offre aussi beaucoup d'intérêt. On peut y signaler particulièrement l'histoire de ces derniers comtes d'Armagnac qui, après avoir joué un rôle si considérable dans les affaires de leur temps, ont eu une fin si tragique. Avant la publication du tome V, par lequel doit se compléter prochainement l'*Histoire de la Gascogne jusqu'en* 1789, M. Monlezun a fait paraître le tome VI et dernier, contenant les pièces justificatives. Dans ce volume, entièrement imprimé en petit texte, l'auteur a rassemblé une nombreuse et importante collection de documents presque tous inédits, recueillis par ses soins dans les archives du pays, et composés principalement de coutumes locales,

de priviléges de villes, d'extraits de cartulaires, de rôles de montres ou revues, et d'actes d'aveu et dénombrement. Ce livre n'est pas de ceux qu'on lit légèrement une seule fois pour n'y plus revenir. Il est de nature à être consulté souvent et avec fruit; aussi devons-nous exprimer le désir que, pour y rendre les recherches plus faciles, M. l'abbé Monlezun joigne au dernier volume l'indispensable complément d'une table des noms d'hommes et de lieux.

— M. Marcel Canat, archiviste de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône, vient de publier, sous le titre de *Recherches historiques sur la Corporation des Enfants de Ville de Châlon-sur-Saône, dite Abbaye des Enfants* (voir la *Bibliographie* de notre *Bulletin*, n° 122), un travail d'autant plus intéressant qu'il traite un sujet neuf à plusieurs égards. L'institution singulière, dont M. Canat nous révèle en quelque sorte l'existence à l'aide des documents conservés dans les archives de Châlon, différait essentiellement des sociétés de plaisir si célèbres au moyen âge, particulièrement en Flandre et en Bourgogne. Comme la *Mère folle*, le *Prince de Liesse*, le *Prévôt des Étourdis*, etc., les Enfants de Ville de Châlon-sur-Saône étaient une corporation formée de toute la jeunesse châlonnaise organisée en compagnie, jouissant de certains priviléges et obéissant à des lois sanctionnées par l'usage et par l'approbation des magistrats. Le chef de cette compagnie était électif et prenait le nom d'Abbé de la grande Abbaye. Il était élu chaque fois qu'un roi de France, ou le gouverneur de la province, faisait sa joyeuse entrée dans la ville de Châlon. Son élection était proclamée par le maire et on en dressait un procès-verbal qui était conservé dans les archives de l'Hôtel de Ville. Le candidat aux fonctions d'abbé devait obtenir l'autorisation de ses parents ou celle des magistrats s'il était orphelin. Un des priviléges les plus curieux de l'abbaye était le droit des *folles vieilles*, qui consistait en une somme perçue sur tout homme épousant une femme veuve. En 1550, un habitant ayant trouvé l'impôt excessif tenta de s'en affranchir; mais un arrêt du parlement de Dijon confirma les droits de l'abbaye des Enfants. Au chef de la corporation appartenait aussi la monture du prince ou de tout autre grand personnage qui faisait dans la ville une entrée solennelle. Il levait en outre, sous le titre de droit sur les familles, un impôt qu'on ne saurait évaluer avec certitude. En compensation de ces priviléges, l'abbé était soumis à des dépenses de festins et d'accoutrements très-onéreuses; aussi vit-on plus d'une fois les élus chercher à se soustraire à un honneur si coûteux; mais il fallait obéir et devenir, bon gré mal gré, abbé de

la grande Abbaye. Cette corporation était divisée en deux sections : les enfants fils de marchands, et les clercs de la basoche. Chaque section avait un chef spécial; les marchands obéissaient au *Capitaine des Enfants*, les clercs au *Prince de la Basoche*; mais la compagnie tout entière marchait sous la même enseigne et était soumise aux ordres de l'abbé, qui choisissait lui-même ses officiers subalternes : un lieutenant, un porteur d'enseigne, un prévôt, un receveur, un procureur général, un contrôleur et deux sergents. Outre l'abbé, chef supérieur et permanent, on élisait tous les ans un autre chef dont l'autorité ne durait guère que le temps du carnaval; c'était le *Roi des Enfants*, dont la nomination était chaque année le signal de réjouissances tumultueuses dans toute la ville. On suit avec intérêt, dans l'opuscule de M. Canat, l'histoire très-agitée de la Compagnie des Enfants de Ville de Châlon, depuis le XVe siècle, époque la plus brillante de son existence, jusqu'à l'année 1737, qu'elle cesse de figurer dans les registres des délibérations municipales. Ces recherches sont suivies de quelques détails sur une société de plaisir qui s'établit à Châlon vers 1622, sous le nom de Société de la Mère folle, ou des Gaillardons. Cette association, formée de la partie la plus turbulente de la corporation des Enfants de Ville, n'eut qu'une existence fort courte. Ses excès et sa désobéissance aux ordres du corps municipal, la firent supprimer en 1651.

Les anciennes archives de Châlon-sur-Saône ont été remises, il y a quelques années, entre les mains de la Société d'histoire et d'archéologie de cette ville, qui en a fait opérer le classement. M. Canat, conservateur de ces richesses historiques, en a su tirer, on le voit, un excellent parti pour le sujet qu'il vient de traiter, et il n'en fera pas sans doute un usage moins habile pour les travaux plus importants qu'il prépare sur l'histoire locale. La Société dont il est l'archiviste s'occupe de publier le tome I de ses mémoires, et se propose aussi de faire paraître le complément de l'*Histoire du Parlement de Bourgogne,* de Palliot, que Petitot n'a continuée, comme on sait, que jusqu'à l'année 1733.

III.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

GIRONDE. « Dans le canton de Belin, une jeune fille a trouvé dix pièces d'or d'une assez grande valeur dans la berge d'un tas de fu-

mier. Ces pièces étaient à peine couvertes de sable. On a reconnu que six d'entre elles étaient à l'effigie du roi Richard cœur de Lion, et deux à celles du roi Édouard et de la reine Éléonore; les deux autres sont restées inconnues. Des fouilles vont être faites sur ce point. »

Isère. « En creusant la terre pour faire une cave dans la maison Gonnet, située sur la place du Musée, à Vienne, on vient de mettre à découvert l'ancien dallage qui couvrait le Forum de cette ville sous les Romains. Les dalles, de grandeur inégale, sont de cette belle pierre appelée *choin du Fay,* susceptible de recevoir le poli du marbre, et dont la carrière a été abandonnée depuis l'invasion des Barbares. Les plus grandes ont deux mètres de longueur sur une largeur d'un mètre; toutes ont environ trente centimètres d'épaisseur. On voit que l'assemblage qu'elles formaient avait toutes les conditions de la solidité et de la durée; nous ajouterons aussi celles de la beauté et de la propreté..... La partie du même dallage qui a été découverte dans les fondations de la maison Chollier, nouvellement construite sur la même place, confirme que le temple d'Auguste et de Livie était entièrement isolé. On a remarqué dans la maison Gonnet une pierre paraissant avoir fait partie d'une espèce de banquette arrondie par le haut, et qui, s'élevant au-dessus du dallage, aurait établi, devant le temple dont il vient d'être question, une division particulière du Forum. Cette circonstance présente un problème archéologique à résoudre. »

(*Journal de Vienne*).

Saône-et-Loire. « On écrit de Salornay-sur-Guye, arrondissement de Mâcon, qu'un cultivateur vient de trouver presque à fleur de terre, dans un champ de cette commune, deux urnes de grès de fabrique romaine, contenant six à sept mille médailles, pour la plupart du IIIe siècle de notre ère. On a reconnu sur quelques-unes les effigies des empereurs Macrin, Alexandre Sévère, Jules Maximin, Gordien et Philippe. » (*Moniteur*).

Rhin (Haut-). On écrit de Colmar: « On vient de découvrir, dans la propriété de M. le docteur Deubel, le long du chemin de l'Herler, une sépulture antique. Suivant toutes les apparences, elle n'est point isolée. M. Deubel se propose de faire faire des fouilles qui éclairciront les doutes à cet égard, et dont le résultat, s'il était couronné de succès, offrirait un grand intérêt. La tombe découverte présente en effet plus d'un caractère d'analogie avec les sépultures de Seltz près Mayence et de Nordendorff près de Dona-

werth, qui ont excité si vivement l'attention de l'Allemagne il y a quelques années. Trente sépultures de la même époque ont été, au printemps dernier, découvertes à Zibsheim. Elles étaient toutes sur la même ligne, et cette disposition annonce un champ de sépultures considérable. Augsbourg considère comme l'une de ses plus précieuses collections l'ensemble des objets trouvés à Nordendorff. Ils appartiennent vraisemblablement à l'époque germanique.»

(*Moniteur*).

Var. « Un architecte français, M. F. J. Liger, vient de découvrir dans l'île Saint-Honorat, située au nord-ouest de la Corse, un autel votif à Neptune. Sur une des faces on lit :

NEPTVNO
.ERATIA
.ONTANA.

« La corniche du couronnement et les deux premières lettres des deux derniers mots sont frustes.

« En observant une chapelle à l'est, M. Liger a reconnu des débris de constructions phéniciennes et romaines confusément employés dans son élévation. Cet édifice bizarre et extrêmement curieux appartient évidemment au VIe siècle. On ne peut douter qu'il n'ait été l'église primitive de Saint-Honorat, par conséquent le plus ancien temple de la chrétienté dans les Gaules. Une autre chapelle, située à l'occident, avait été regardée jusqu'ici comme un ancien baptistère. M. Liger, se fondant sur la présence d'un autel percé de trous qui servaient à l'écoulement du sang des victimes, sur la similitude de cet édifice avec celui d'un temple à Jupiter existant à Grasse en Provence, sur ce que les pieds-droits et la fermeture de la porte d'entrée ont été posés après coup et en reprise, ce qui semble annoncer qu'on a détruit les anciens, parce qu'ils devaient contenir des caractères ou des inscriptions païennes, comme au temple de Jupiter à Grasse ; se fondant encore sur l'étude du système de construction et sur le silence des chartes du monastère, à l'égard de cet édifice, M. Liger se croit fondé à reconnaître un temple païen. Lord Brougham, qui passe la saison dans son domaine près de Cannes, s'est immédiatement transporté sur les lieux, où il a pris connaissance des travaux de l'architecte, dont il a envoyé communication aux sociétés savantes d'Angleterre. » (*Moniteur*).

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

128. — *Académie royale de Belgique. Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, ou *Recueil de ses Bulletins*. Tome XV, n° 2; tome XVI, n° 1. Bruxelles, imprimerie de Hayez, 1848, 1849. In-8° de 96 ou 86 pages.

129. — *Alain Chartier*. Étude bibliographique et littéraire; par M. G. Mansel, conservateur à la Bibliothèque de Caen. Nouvelle édition. In-8° de 2 feuilles 3/4. Bayeux, imprimerie de Duvant.

130. — *Aperçu sur les Erreurs de la bibliographie spéciale des Elzevirs et de leurs annexes*. Petit in-12 d'un sixième de feuille. Paris, imprimerie de Panckoucke.

131. — *Biographie universelle ancienne et moderne; Supplément*, ou suite de l'histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. Ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres et de savants. Tome LXXXII (*Scabury-Squarcialupi*). In-8° de 28 feuilles 3/8. Paris, imprimerie de Duverger, librairies de Derache, rue du Bouloy, n° 8, et de Becz, rue Gît-le-Cœur. Prix.. 8 fr.

132. — *Catalogue raisonné des Monnaies romaines trouvées dans le jardin du collége du Mans, au cours* (sic) *de l'année* 1848; par E. Bucher, 1re et 2e feuilles. In-8° de 2 feuilles. Imprimerie de Gallienne, au Mans.

L'écrit se composera d'environ six feuilles.

133. — *De l'Administration de Louis XIV* (1661-1672), d'après les mémoires inédits d'Olivier d'Ormesson; par A. Chéruel. In-8° de 15 feuilles. Imprimerie de Brière, à Rouen; librairie de Dumoulin, à Paris.

Nous rendrons compte de cet ouvrage dans notre prochain numéro.

134. — *Des Druides*, thèse; par Alfred Tachard. In-8° de 5 feuilles 3/4. Strasbourg, imprimerie de Silberman.

135. — *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, de l'ordre de saint Benoît;* par J. Gabriel Bulliot. (Publication de

la Société Éduenne). Chartes et pièces justificatives. In-8° de 28 feuilles 5/9. Autun, imprimerie de Dejussieu. Prix...... 5 fr.

Tome deuxième.

136. — *Inventaire des objets contenus dans le tresor de Saint-Nicolas-de-Port,* publié avec des notes par M. Auguste Digot. In-8° d'une feuille. Imprimerie d'Hardel, à Caen.

137. — *Itinéraire du champ de bataille de Crécy,* lu à la Société des sciences morales, le 2 décembre 1836, par M. l'abbé Caron; publié par le docteur Boucher. In-8° de 5 feuilles. Versailles, imprimerie de Klefer; à Fontaine-sur-Maye, chez M. Huré. Prix : 50 c.

L'auteur est décédé à Versailles dans sa 89e année, le 2 janvier 1849.

138. — *Histoire de l'Administration de la police de Paris,* depuis Philippe-Auguste jusqu'aux Etats-Généraux de 1789, ou tableau moral et politique de la ville de Paris durant cette période, considéré dans ses rapports avec l'action de la police, par M. Frégis, auteur des *Classes dangereuses.* Paris, imprimerie de Gratiot; librairie de Guillaumin. 2 vol. in-8°, ensemble de 71 feuilles 1/2. Prix.. 16 fr.

139. — *Histoire de l'armée et de tous les régiments, depuis les premiers temps de la monarchie française jusqu'à nos jours;* par M. Adrien Pascal. Avec des tableaux synoptiques représentant l'organisation des armées aux diverses époques et le résumé des campagnes de chaque corps, par M. Brahaut; et des tableaux chronologiques des combats, siéges et batailles, par M. le capitaine Sicard; illustré par, etc. Tome III, faux titre et titre, feuilles 39 à 42, table; et tome IV, feuilles 1, 8. In-8° de 6 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Mme Dondey-Dupré, librairie de Barbier. Prix de la livraison : 30 c.

140. — *Histoire de la Gascogne,* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, dédiée à monseigneur l'archevêque d'Auch et à NN. SS. les évêques de Bayonne, d'Aire et de Tarbes, par l'abbé J. J. Monlezun, chanoine honoraire d'Auch. Tomes I, II, III, IV et VI. Auch, imprimerie de Portes, librairie de Brun; Paris, librairie de Dumoulin, 1846-1849, 5 volumes in-8° de VIII-448, 500, 507, 467 et 495 pages.

141. — *Histoire de saint Remi,* pour servir à l'étude des origines de la monarchie française (436-532); par M. Alexandre Ambert. In-18 de 4 feuilles 1/2. Arras, imprimerie de Lefranc. — Plancy, Société de Saint-Victor.

142. — *Histoire des anciennes corporations d'arts et métiers, et des confréries religieuses de la capitale de la Normandie;* par Ch. Ouin-Lacroix. In-8° de 48 feuilles 1/2, plus 29 dessins. Imprimerie de Lecointe, à Rouen. Librairie de Dumoulin, à Paris (1850).

Trois tirages ont été faits de cet ouvrage : Premier tirage, sur beau papier, 20 fr.; deuxième tirage, sur beau papier, 15 fr.; troisième tirage, sur papier ordinaire, 8 fr. Nous rendrons compte de ce volume dans notre prochain numéro.

143. — *Histoire des ducs de Guise;* par René de Bouillé, ancien ministre plénipotentiaire. Tome III. In-8° de 32 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Duverger, librairie d'Amyot.

L'ouvrage aura quatre volumes. Prix de chaque volume .... 6 fr.

144. — *Histoire des villes de France*, avec une introduction générale pour chaque province, contenant, etc.; par M. Aristide Guilbert, et une société de membres de l'Institut, de savants, d'administrateurs et d'officiers généraux. 6 vol. in-8°, jésus, de 272 feuilles 1/4, plus 88 gravures, 132 armoiries des villes en couleur, et une carte de France par province. Paris, imprimerie de Fournier et Claye (1844-1849), librairies de Perrotin, de Furne et de Fournier. Prix de chaque volume .... 15 fr. 50 c.

Ouvrage terminé.

145. — *Histoire du Consulat et de l'Empire,* faisant suite à l'Histoire de la révolution française; par M. A. Thiers. Tome IX. In-8° de 37 feuilles 1/2, plus un atlas in-folio oblong de 3 cartes. Paris, imprimerie de Plon, librairie de Paulin. Prix......... 5 fr. 50 c.

146. — *Histoire du parlement de Flandre;* par M. G. M. L. Pillot, conseiller à la cour d'appel de Douai. In-8° de 24 feuilles 3/4. Douai, imprimerie et librairie d'Adam d'Aubers.

Tome premier.

147. — *Huet, évêque d'Avranches,* ou le scepticisme théologique; par Christian Bartholomess, membre correspondant de l'Académie des sciences de Berlin, de celle de Turin, etc. In-8° de 15 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Ducieux, librairie de Franck.

148. — *Mélanges archéologiques et littéraires;* par M. Edelestan du Méril. In-8° de 30 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Guiraudet, librairie de Franck (1850).

149. — *Mémoire historique sur Calais,* suivi d'une note sur un canon de fonte de fer; par M. Mareschal, chef d'escadron d'artillerie. Paris, imprimerie de Vrayet de Surcy. In-8° de 32 pages.

Extrait du *Journal des sciences militaires*.

150. — *Mémoires et documents publiés dans la Revue archéologique;* par J. A. Letronne, membre de l'Institut. In-8° de 24 feuilles 3/4, plus un portrait et 7 planches. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Leleux.

151. — *Notice sur la vie et les travaux de M. de Fréminville,* associé correspondant de la Société des antiquaires de France; par M. Depping, membre honoraire. Paris, imprimerie de Crapelet; librairie de Dumoulin. Broch. in-16.

152. — *Notice sur quelques antiquités trouvées dans l'ancienne province Leuke (évêché de Toul), depuis 1832 jusqu'en 1847;* par A. Dufresne. In-8° de 4 feuilles 1/2, plus 8 pl. Imprimerie de Lamort, à Metz.

Extrait des Mémoires de l'Académie nationale de Metz, année 1848-1849.

153. — *Papiers d'État du cardinal de Granvelle,* d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Besançon, publiés sous la direction de M. Ch. Weiss. Tome VII. Paris, Imprimerie nationale. 1849. In-4° de 87 feuilles 1/2.

154. — *Recherches historiques sur la petite ville de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche);* par le docteur B. In-8° de 4 feuilles 1/4. Imprimerie de Barette-Bondessein, à Valognes.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 2. — FÉVRIER 1850.)

AVIS. — Le tome V et dernier des *Procès de Jeanne d'Arc* a été publié, et messieurs les membres de la Société ont dû recevoir la circulaire pour faire retirer ce volume chez M. Renouard et comp., libr., rue de Tournon, n° 6.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 FÉVRIER 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part du Ministère de l'instruction publique :

Les sept volumes suivants de la Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France :

Les Olim, ou *Registres des arrêts rendus par la cour du Roi, sous les règnes de saint Louis, de Philippe le Hardi, de Philippe le Bel, de Louis le Hutin et de Philippe le Long;* publiés par M. Beugnot. T. III, 2e partie (1312-1318); Paris, 1848. In-4°.

Archives administratives de la ville de Reims, par P. Varin. T. III (1350-1399); Paris, 1848. 1 vol. in-4°.

Documents historiques inédits tirés des Collections manuscrites

de la Bibliothèque nationale et des Archives, ou des bibliothèques des départements, publiés par M. Champollion-Figeac. T. III et IV; Paris, 1847 et 1848. 2 vol in-4°.

Papiers d'Etat du cardinal Granvelle, d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Besançon, publiés sous la direction de M. Ch. Weiss. T. VII (1563-1564); Paris, 1849. 1 vol. in-4°.

Captivité du roi François Ier; par M. Aimé Champollion-Figeac. Paris, 1847. 1 vol. in-4°.

Négociations de la France dans le Levant, publ. par M. E. Charrière. T. I (Négoc. sous François Ier); Paris, 1848. 1 vol. in-4°.

Atlas des Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne, par le général Pelet. 7e liv. gr. in-fol.

Atlas des Peintures à fresque de Saint-Savin, atlas en 4 livraisons gr. in-fol.

La Société reçoit aussi de divers corps savants :

Mémoires de la Société des Antiquaires de France. Nouvelle série. T. IX; Paris, 1849. 1 vol. in-8°.

Annuaire de la même Société, année 1849. 1 vol. in-18.

Bulletin monumental, publié par la Société Française pour la conservation et la description des monuments nationaux. T. XV, n° 6; Caen, 1849. In-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e trimestre de 1849; Poitiers. In-8°.

De la part des auteurs :

De l'Administration de Louis XIV (1661-1672), *d'après les mémoires inédits d'Olivier d'Ormesson*, par M. A. Chéruel, professeur d'histoire au Lycée de Rouen. Rouen, 1849. 1 vol. in-8°.

De Mariâ Stuartâ; utrùm Henricus III eam in suis periculis tutatus fuerit, an omni ope destitutam Anglis prodiderit? par M. A. Chéruel. Rouen, 1849. In-8°.

Considérations sur les origines typographiques, par M. Ed. Frère. Rouen, 1850. In-8°.

De la Centralisation, ses règles, son emploi, ses avantages, par M. A. Nougarède de Fayet. Paris, 1849. In-8°.

Correspondance.

M. Carlier, préfet de police, adresse plusieurs exemplaires de sa circulaire relative à la formation d'une bibliothèque centrale, destinée à l'usage des prisonniers. Le Conseil, entrant dans les vues utiles qui ont dirigé cette création nouvelle, décide que ceux des ouvrages de la Société qui peuvent en faire partie, avec quelque profit, seront offerts à M. le préfet de police. Le Conseil désigne dès à présent l'*Histoire des Francs de Grégoire de Tours* (texte français) et la *Vie de Saint Louis,* par Le Nain de Tillemont.

Des exemplaires de la circulaire de M. le préfet de police seront joints au prochain numéro du Bulletin et envoyés à chaque membre de la Société.

— M. Ed. Frère fait hommage de l'ouvrage ci-dessus indiqué.

— M. le docteur Long (de Die) autorise conditionnellement la communication à M. J. de Cosnac du manuscrit des Mémoires de l'archevêque d'Aix, qu'il a adressé dès 1847 à la Société ; il consent à la publication que demande M. J. de Cosnac, pourvu toutefois que son manuscrit, avec les notes qui l'accompagnent, fondu dans celui que possède M. de Cosnac, soit imprimé sous les auspices de la Société : il désire en outre quatre exemplaires de l'ouvrage.

Avant de prendre une décision à cet égard, le Conseil juge indispensable d'inviter M. J. de Cosnac à communiquer au Comité de publication son manuscrit, afin qu'on puisse mieux en apprécier l'importance et le comparer au texte précédemment communiqué par M. le docteur Long.

— Le secrétaire de la Commission historique du département du Nord (à Lille) annonce l'envoi de la deuxième partie du troisième volume du *Bulletin* de cette Commission.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Procès de Jeanne d'Arc. T. V. — L'ouvrage est entièrement composé. La distribution pourra en être faite dans le courant de ce mois.

Bibliographie des Mazarinades. T. I. — La feuille 7 est tirée ; les feuilles 8 à 14 sont entre les mains de M. le commissaire responsable.

Vie de saint Louis. T. VI. — On attend toujours la table générale de l'ouvrage.

Journal de Barbier. T. III. — L'impression ne devra être reprise que dans le courant du mois prochain.

Comptes de l'Argenterie des rois de France.—Le caractère adopté pour cet ouvrage ne sera disponible que vers le milieu du mois.

— M. Lascoux, président du Comité des fonds, donne lecture de l'inventaire des magasins renfermant les ouvrages de la Société, et fait connaître le mouvement de la vente et de la distribution pendant l'année 1849.

— Le Conseil fixe le choix des ouvrages qui devront composer, en 1850, le prix d'histoire fondé par la Société pour le grand concours universitaire. (Voir les numéros du *Bulletin* d'octobre et de décembre 1849.)

Ces ouvrages, choisis dans le but de représenter les principales périodes de notre histoire, sont :

1° *Grégoire de Tours* (VIe siècle)......	4 vol.
2° *Éginhard* (IXe siècle).............	2 vol.
3° *Richer* (Xe siècle).................	2 vol.
4° *Villehardouin* (XIIe siècle)..........	1 vol.
5° *Pierre de Fenin* (XVe siècle)........	1 vol.
	10 vol.

Il sera donné connaissance de ce choix à M. le Ministre de l'instruction publique.

Ces dix volumes seront reliés aux frais de la Société, conformément au modèle adopté par l'Université, pour les autres ouvrages distribués en prix, au grand concours. Il sera fait mention sur le plat du volume et sur une feuille jointe à l'intérieur, de la fondation du prix, avec le nom de l'élève qui l'aura obtenu.

Le bureau devra s'entendre avec le Comité des fonds pour l'exécution de cette mesure.

—M. Monmerqué informe le Conseil qu'il se propose de compléter le volume qui contiendra les mémoires inédits de Beauvais-Nangis par une correspondance, pareillement inédite, de Jacques Dupuis avec l'ambassadeur de France à Venise, de Granville, de 1645 à 1647. M. Monmerqué est invité à faire jouir le plus tôt possible la Société et le public de cette intéressante publication.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

M. P. Tarbé, à qui l'on doit déjà un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire de la Champagne, et, en particulier, de la ville de Reims, a entrepris de faire paraître une collection des poëtes champenois antérieurs au XVIe siècle. Cette publication intéressante pour l'histoire littéraire du moyen âge se composera d'environ 16 volumes, dont les deux premiers, comprenant les œuvres de Guillaume Coquillart, ont paru il y a deux ans. Le laborieux éditeur vient de donner au public trois nouveaux volumes du même recueil, contenant, l'un les *œuvres de Guillaume de Machault*, les deux autres les *œuvres inédites d'Eustache Deschamps* (voir la *Bibliographie*, nos 156 et 157). Comme poëte et comme musicien, Guillaume de Machault est une des principales illustrations de la Champagne du moyen âge. Sa vie et ses écrits ont souvent occupé les critiques, entre autres l'abbé Lebeuf, Caylus, l'abbé Rive et les auteurs des Recherches sur la musique ancienne et moderne; mais ses poésies étaient restées inédites. M. Tarbé ne pouvait songer à les publier toutes; il a dû se borner à faire choix de celles qui offraient le plus d'intérêt, soit au point de vue historique, soit comme peinture de mœurs, ou encore à cause des renseignements qu'elles donnent sur la vie ou le caractère de l'auteur. Voici l'énumération des pièces contenues dans le volume : Le dit du Vergier, précédé d'un prologue; des fragments du dit du Lion; des fragments du livre du *Voir dit*, plein de piquants détails sur les amours du poëte avec Agnès de Navarre, sœur de Charles le Mauvais, et depuis femme de Gaston Phœbus, comte de Foix; quelques rondeaux et ballades; le dit de la Rose; le Jugement du roi de Navarre; complainte adressée au roi de France Jean II (1351-1356); le dit du Cheval; le Remède de Fortune (fragments); complainte à Henri (1356-1358); des extraits du Confort d'ami, poëme adressé en 1356, par Guillaume de Machault, à Charles le Mauvais, alors détenu au château d'Arleux, en Cambrésis; le poëte y donne à son royal ami, qu'il croit innocent, des consolations et des conseils. A la suite de ce morceau, on trouve le dit de la Marguerite, plusieurs ballades et une correspondance de Guillaume de Machault et d'Agnès de Navarre. Pour ces différents textes, M. Tarbé a fait usage de quatre manuscrits des œuvres de Machault conservés à la Bibliothèque nationale. Parmi les ouvrages de l'auteur qui n'ont pu être compris dans cette édition, nous devons citer particulièrement le poëme de la prise d'Alexandrie par Pierre

de Lusignan, roi de Chypre, en 1365. Cette œuvre de douze mille vers, dont Lebeuf, Caylus et les éditeurs de la Bibliothèque de l'École des Chartes ont donné des extraits, mérite, comme le remarque M. Tarbé, d'être l'objet d'une publication spéciale. Un glossaire et des notes historiques terminent le volume; mais le travail le plus important de l'éditeur est la biographie de Machault placée en tête de ses œuvres. On trouve, dans cette notice étendue et faite avec soin, des recherches nombreuses sur la vie agitée et romanesque du poëte champenois, et une analyse intéressante de ses ouvrages. Sur quelques points, M. Tarbé s'éloigne complétement de l'opinion des auteurs qui ont écrit avant lui sur Guillaume de Machault. Il résulte de ses recherches dans les registres du trésor des chartes que Guillaume, né en Champagne vers 1295, mort en 1377, était fils de Pierre de Machault ou de Machau, chevalier, chambellan du roi, seigneur de Machault en Brie, au diocèse de Sens, d'une famille ancienne qui portait : d'azur à six coquilles d'or 3, 2 et 1. Toutefois, M. Tarbé remarque lui-même que les miniatures, souvent chargées d'écussons, qui ornent les manuscrits des œuvres de Guillaume de Machault, ne reproduisent nulle part ces armoiries. Nous croyons pouvoir ajouter que l'épitaphe du poëte et les autres documents qui le concernent laissent encore quelques doutes sur la véritable origine de sa famille.

Eustache Deschamps, le compatriote, le disciple, l'ami de Guillaume de Machault, devait naturellement occuper une place à côté de ce dernier dans le recueil de M. Tarbé. L'excellent livre que M. Crapelet a consacré à ce poëte, il y a dix-huit ans, semblait ne laisser au nouvel éditeur que le soin de publier un petit nombre de pièces peu importantes échappées à son devancier. M. Tarbé a néanmoins trouvé, dans la volumineuse collection manuscrite des œuvres d'Eustache Deschamps, une quantité de poésies inédites très-dignes d'intérêt. Nous avons dit que la nouvelle édition forme deux volumes. Le tome Ier et les quarante-six premières pages du tome II renferment cent-soixante-dix-huit pièces relatives à la Champagne, à l'auteur, à l'histoire de son temps et à ses contemporains. Ces pièces, rangées autant qu'il a été possible dans l'ordre chronologique, sont précédées de Recherches sur la vie et les ouvrages de Deschamps, travail étendu et important qu'il faut rapprocher du précis historique placé par M. Crapelet en tête de son édition. Indépendamment de ces recherches, riches de faits et de remarques utiles, M. Tarbé a consigné dans des notes historiques très-développées des éclaircissements sur le texte et des indications sur les personnages nommés par l'auteur. L'ouvrage est

terminé par une table des noms d'hommes et de lieux cités dans la nouvelle édition et dans celle de M. Crapelet. Nous croyons pouvoir annoncer prochainement à nos lecteurs la publication du tome VI de la collection des poëtes champenois antérieurs au xvie siècle. Ce volume, en ce moment sous presse, comprendra les œuvres de Philippe de Vitry.

— Parmi les dissertations comprises dans le tome XVIII (2e partie) des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, publiés il y a quelques mois (*Bibliographie*, n° 155), il en est trois qui se rapportent à l'histoire de France. Dans le compte que nous avons à rendre de cette importante publication, nous devons donc nous borner à faire connaître ces trois ouvrages, dont l'auteur est M. Natalis de Wailly.

Le premier de ces mémoires, lu à l'Académie dans les séances du 5 et du 12 février 1847, est consacré à l'examen d'un opuscule anonyme, intitulé : *Summaria brevis et compendiosa doctrina felicis expeditionis et abbreviationis guerrarum ac litium regni Francorum*. (Manuscrit 6222, c, de la Bibliothèque nationale ; *olim* 2128, 1, et 10316.) Cet opuscule, composé par un avocat royal sous le règne de Philippe le Bel et adressé confidentiellement à ce prince, se divise en deux parties, dont la première contient l'exposition d'un système stratégique imaginé par l'auteur pour assurer au roi ses conquêtes et lui donner les moyens de soumettre « tous les peuples et les royaumes du monde. » C'est en effet la monarchie universelle qu'il rêve pour Philippe le Bel. L'avocat royal pose d'abord en principe que, pour le salut de la société, il est à désirer que l'univers soit soumis à la domination des Français. « C'est un mérite particulier aux Français, dit-il, d'avoir un jugement plus sûr que les autres peuples, de ne pas agir inconsidérément et de ne pas se mettre en opposition avec la droite raison. Or, il est de l'intérêt de tous les hommes d'avoir un maître doué de ces qualités. » Le premier soin du roi devrait être d'obtenir le titre de sénateur de Rome, puis de prendre possession du domaine de saint Pierre en indemnisant le pape. Il faudrait ensuite s'emparer de la Lombardie en s'alliant au besoin avec les rois de Sicile et d'Allemagne; cette conquête préparerait celle des autres pays de l'Europe. M. de Wailly signale ici comme remarquable la confiance qu'inspirent à l'auteur les ressources militaires de sa patrie : « Si le roi de France, dit-il, voulait lever dans ses États une armée de quatre-vingt mille fantassins et de deux mille cavaliers... en admettant que cette armée ne revînt pas, la population n'en paraîtrait pas pour cela diminuée le

moins du monde dans les différentes provinces. » Quoique l'écrivain anonyme sorte de la réalité quand il expose son plan de monarchie universelle, il semble, comme le remarque M. de Wailly, que nous pouvons y voir une preuve de l'influence que notre pays exerçait alors en Europe. « On sent, ajoute le savant académicien, que l'unité de la France est déjà constituée, et que notre patrie, gouvernée comme elle l'avait été par saint Louis, aurait pu dès lors obtenir une prépondérance incontestée. » Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur abandonne la politique pour s'occuper des empiétements des tribunaux ecclésiastiques sur la juridiction royale. Pour contre-balancer l'influence des officiaux, il conseille au roi de créer des tabellions royaux, en commandant aux évêques d'ajouter foi à leurs actes comme ils ajoutaient foi à ceux des tabellions qui avaient été jadis créés par Pierre de Vico, préfet de Rome, ce qui ne peut désigner, selon M. de Wailly, que les notaires apostoliques et impériaux. L'auteur propose aussi comme remède aux empiétements qu'il veut combattre la saisie des biens immeubles appartenant aux ecclésiastiques. Défenseur zélé du pouvoir royal, il attaque violemment la rapacité des officiaux, se plaint de la connivence des prélats, et va jusqu'à blâmer certaines institutions de la discipline ecclésiastique, et notamment le célibat des prêtres, ce qui ne l'empêche pas de protester, en finissant, de son entière soumission à l'Église. M. de Wailly, après avoir, dans une analyse très-développée, signalé tout ce que cet opuscule offre d'intéressant pour l'histoire, recherche à quelle époque précise et par qui l'ouvrage a été composé. Par le rapprochement de divers passages de cet écrit, il démontre qu'on doit en fixer la date à l'année 1300. Quant à l'auteur, désigné seulement dans le manuscrit par son titre d'avocat royal, M. de Wailly reconnaît en lui un avocat royal du bailliage de Coutances, nommé Pierre du Bois, qui représenta ce bailliage aux États-Généraux de 1308, et dont on a un fragment de mémoire imprimé par du Puy dans l'histoire du différend de Philippe le Bel avec Boniface VIII. Il résulte, en outre, des recherches de M. de Wailly, que Pierre du Bois est l'auteur : 1° d'un autre mémoire politique publié par Baluze dans le second volume de ses *Vies des Papes d'Avignon*, et réimprimé en partie par du Puy dans son *Histoire des Templiers*; 2° d'une pièce intitulée : *Supplication du pueuble de France au roy contre le pape Boniface VIII*, document publié par du Puy dans ses preuves du différend de Boniface VIII et de Philippe le Bel ; 3° d'une autre supplique écrite en latin, adressée à Philippe le Bel au nom du peuple de France à l'occasion de l'affaire des Templiers, document conservé dans le

volume CLXXVII du fonds Brienne, et cité par M. Raynouard (*Monuments historiques relatifs à la condamnation des Templiers*) et M. Rathery (*Histoire des États-Généraux*); 4° d'un petit traité intitulé : *Quæstio de potestate Papæ*, réimprimé par du Puy d'après le *Recueil des actes de Boniface VIII et de Philippe le Bel*, publié en 1614.

Geffroi de Paris, écrivain du XIVe siècle, est le sujet du second mémoire de M. de Wailly. Dans le manuscrit 6812 (*olim* 267) de la Bibliothèque nationale, se trouvent, entre le roman de Fauvel et les poésies de Jehannot de Lescurel, six pièces de vers français et deux pièces de vers latins, dont l'auteur, positivement désigné dans le texte et dans la table, est maître Geffroi de Paris. Mais le même manuscrit renferme, à la suite des poésies de Jehannot de Lescurel, une chronique de près de huit mille vers qui, bien qu'anonyme, a été citée par plusieurs savants et publiée par M. Buchon, comme étant l'œuvre de Geffroi de Paris, sans que les motifs de cette attribution aient jamais été exposés. La question était restée entière lorsque M. Paulin Paris la discuta, en 1836, dans le tome I de son ouvrage sur les manuscrits français de la Bibliothèque nationale, et peu après dans une dissertation sur la langue des trouvères, qui parut dans l'*Annuaire de la Société de l'Histoire de France* pour l'année 1837. M. Paris prouve clairement que la place occupée dans le manuscrit par la chronique anonyme dont il s'agit, n'autorise nullement à supposer que Geffroi de Paris en soit l'auteur. Cherchant ensuite à pénétrer plus avant pour résoudre la difficulté, il essaye d'établir que Geffroi de Paris, à qui l'on doit les six pièces de vers citées plus haut, n'est pas l'écrivain qui a composé la chronique. Il fonde cette opinion sur ce que le poëte Geffroi exerçant, selon lui, les fonctions de mesureur de sel, comme l'indiquent quelques-uns de ses vers rapprochés d'un passage du *Livre de la taille de Paris en* 1313, et plusieurs de ses poésies ayant pour but d'exciter le roi Philippe le Bel à maintenir les impôts, il ne saurait être l'auteur de la chronique anonyme où l'on parle fort mal des taxes, des maltôtiers et d'Enguerrand de Marigny.

Dans le mémoire que nous analysons, M. de Wailly s'éloigne entièrement de l'opinion de M. Paris. Après avoir discuté les arguments sur lesquels elle repose, il démontre que la chronique anonyme attribuée à Geffroi de Paris, est réellement l'œuvre de cet écrivain. Cette conclusion ressort avec évidence du travail approfondi auquel s'est livré le savant académicien. Une étude attentive lui a fait découvrir, entre les poésies authentiques de Geffroi de Paris, et la chronique anonyme, des analogies, non-seulement de pensées, mais

de style, qui ne permettent pas de les attribuer à deux auteurs différents. Les citations nombreuses par lesquelles M. de Wailly appuie son argumentation ne laissent aucun doute à cet égard. La contradiction que M. Paris avait signalée n'existe réellement pas. Le passage d'où il avait cru pouvoir conclure que Geffroi exerçait les fonctions de mesureur de sel, n'a qu'un sens figuré. Après avoir vanté dans ses *enseignements au roi Loys* (Louis le Hutin), le *sel* ou la discrétion qui convient en toutes choses, et la *mesure* qui doit les ordonner, le poëte laisse au roi le soin de corriger dans son œuvre tout ce qui manquerait de sel ou de mesure.

En terminant son mémoire, M. de Wailly recherche s'il est possible de distinguer Geffroi de Paris parmi les personnages de ce nom qui figurent sur le livre de la taille levée à Paris en 1313 pour la chevalerie de Louis le Hutin. En se rappelant que le chroniqueur vante, à quatre reprises différentes, dans la description des fêtes de 1313, l'effet merveilleux que produisit le luminaire de cire, M. de Wailly croit pouvoir conjecturer que si le poëte est mentionné dans le livre de la taille, on pourrait le reconnaître dans la personne de Geffroi le cirier, domicilié entre la Pointe-Saint-Eustache et la porte Montmartre, et dont la contribution est fixée (p. 28 de ce document) à 60 sols parisis.

Nous nous occuperons, dans le prochain numéro de ce *Bulletin*, du troisième mémoire de M. de Wailly, consacré aux célèbres tablettes de cire conservées au Trésor des Chartes.

— Nous avons annoncé, dans la bibliographie de notre dernier *Bulletin* (n° 142), la publication de l'histoire des anciennes corporations d'arts et métiers, et des confréries religieuses de la capitale de la Normandie, par M. Ouin Lacroix, docteur en théologie, vicaire de Saint-Maclou de Rouen. Cet ouvrage étendu est le fruit d'un travail sérieux dont l'auteur a réuni les éléments dans les archives et dans la bibliothèque publique de Rouen. L'intérêt de ce livre n'est cependant pas restreint à l'histoire industrielle d'une seule ville. Tracer une esquisse générale des corps d'arts et de métiers au moyen âge, présenter leurs avantages et leurs inconvénients, examiner les degrés de leur hiérarchie, depuis l'apprenti jusqu'au maître juré; donner un historique succinct de chaque état, y ajouter le tableau des confréries religieuses, annexe indispensable des corporations ouvrières; tel a été le plan adopté par M. Ouin Lacroix. Ses curieuses recherches contribueront à faire apprécier à sa juste valeur l'organisation industrielle de la France avant 1789 et à mettre ainsi le législateur et le commerçant à portée de juger des questions graves qui sont débattues de nos jours

avec tant d'ardeur. Un appendice contient, outre les textes des statuts de presque toutes les anciennes corporations rouennaises, les statuts d'un grand nombre de métiers de diverses villes de France : des barbiers de Tours, des bouchers de Langres, des boulangers d'Arras, des chaussetiers de Bernay, des cordiers de Paris, des cordonniers de Bordeaux, des étuvistes de Paris, des peintres, sculpteurs et verriers de Lyon; des poulaillers de Paris, des tailleurs de Montpellier, des tanneurs de Sens, des tisserands de Tournay, des tonneliers de Soissons. L'ouvrage est complété et dignement orné par ving-neuf dessins lithographiés reproduisant les armoiries, jetons, médailles et emblèmes caractéristiques des diverses corporations.

III.

— Le *Moniteur* publie les deux actes suivants :

Rapport à M. le Président de la République.

Monsieur le Président,

Malgré les décrets de la Convention contre les titres féodaux, malgré de fréquentes dévastations, des incendies, des ventes de vieux papiers, des détériorations dues à l'humidité des locaux ou au défaut de soins, des infidélités nombreuses, des remises inconsidérées de titres aux familles d'émigrés, en 1815, etc., etc., les archives de nos départements et de nos communes contiennent encore des documents historiques d'une grande valeur.

Avant 1830, la partie de ces archives qui est antérieure à 1790, c'est-à-dire la plus curieuse, la plus intéressante, était à peu près inconnue. Les encouragements donnés aux études historiques par le gouvernement de Juillet, et notamment la formation, sous son patronage, de sociétés pour la découverte et la mise en œuvre des monuments de notre histoire, appelèrent l'attention sur les titres anciens qui pouvaient encore être restés dans les préfectures et les mairies. En 1838, des mesures furent prises pour arrêter l'œuvre de destruction dont ils avaient été l'objet. Dans ce but, la loi du 10 mai de la même année classa parmi les dépenses obligatoires des budgets départementaux les frais de conservation des archives. Peu de temps après, des instructions ministérielles en prescrivirent le classement et l'inventaire, d'après des méthodes consacrées par l'expérience.

En 1841, une commission composée d'hommes spéciaux fut instituée près le ministère de l'intérieur, pour diriger l'exécution de

mesures prescrites par ces instructions, et donner aux travaux des archives une impulsion vigoureuse et soutenue.

D'importantes publications statistiques, entreprises sous les auspices de cette commission, permettent aujourd'hui d'apprécier, au moins d'une manière générale, le nombre et la valeur des documents dont se composent nos archives départementales, et il est permis d'espérer que, grâce à la sollicitude active du gouvernement, nous aurons également, dans un délai rapproché, les mêmes renseignements sur les archives communales, surtout si la nouvelle loi municipale lui donne, pour assurer la conservation de ces archives, les mêmes moyens d'action qu'elle tient de la loi du 10 mai précitée.

Les travaux entrepris sur les archives départementales et communales auront, quand ils seront terminés, cet important résultat, que le double de l'inventaire fidèle de tous les actes, de tous les titres, de tous les documents qui s'y trouvent aura été déposé aux archives nationales, à Paris, et mis ainsi à la disposition des savants qui se sont consacrés à l'étude des origines et des diverses transformations de la société politique et civile en France. Il n'est pas permis d'en douter, grâce à cette mesure, une lumière abondante et imprévue viendra éclairer bien des points obscurs de notre histoire et permettra de combler de regrettables lacunes dans les recherches dont nos anciennes institutions politiques, financières, administratives, judiciaires, etc., ont été l'objet.

Mais, il ne faut pas se le dissimuler, les travaux dont je parle ne pourront être faits avec les soins que l'administration exige, et ne pourront être terminés dans les délais qu'elle prévoit, que si le classement des archives départementales est confié à des hommes jeunes encore, laborieux, zélés, pleins de dévouement à leur œuvre, et surtout possédant les connaissances spéciales nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Tous les archivistes actuels se trouvent-ils dans ces conditions? Ont-ils tous cette vigueur du corps et de l'esprit qu'exigent les longs et patients efforts que nous leur demandons? Ont-ils tous ce culte de la science qui peut seul, ou du moins bien plus que les encouragements officiels, les soutenir dans la tâche pénible que nous leur imposons? Ont-ils tous les notions paléographiques qui leur sont indispensables? Peuvent-ils tous, notamment, déchiffrer les écritures des divers siècles de notre histoire, écritures si variées, si changeantes, aux abréviations si nombreuses et si compliquées? Sont-ils tous initiés à cette basse latinité dont Ducange nous a livré les secrets et qui a servi longtemps à la rédaction d'un grand nombre

d'actes politiques ou de la vie privée? Ont-ils fait des études de linguistique suffisantes pour comprendre les divers idiomes en usage en France jusqu'au moment de la constitution de l'unité de la langue, qui prépare si efficacement l'unité politique du pays? Ont-ils tous enfin les connaissances historiques sans lesquelles une foule de documents, que peuvent seuls expliquer les mœurs, les usages, les institutions locales, les détails intimes d'organisation féodale et communale, restent comme une indéchiffrable énigme.

Il est permis d'en douter.

Dans l'état de choses actuel, les frais de conservation des archives constituant une dépense départementale et étant soumis chaque année au vote des conseils généraux, on a cru devoir laisser aux préfets le droit de nommer l'archiviste du département, sauf l'approbation ministérielle.

Cette approbation n'est donnée, il est vrai, que sur l'avis de la commission des archives, et après un travail d'épreuve demandé à l'élu du préfet ; mais comme le ministre n'a presque jamais à choisir entre plusieurs candidats, qu'il ne possède, ainsi que la commission, aucun moyen de s'assurer si le travail d'épreuve qui lui est transmis, est bien l'œuvre exclusive de celui qui l'envoie, il en résulte que le choix de la préfecture est toujours confirmé. Or, l'expérience a démontré que ce choix porte généralement sur des employés âgés, qui ne peuvent plus rendre de services dans les bureaux et auxquels la garde des archives est donnée, soit comme une retraite, soit comme supplément de retraite. Dans un certain nombre de départements l'archiviste continue à faire un service actif dans les bureaux et ne consacre aux archives que les courts loisirs que lui laisse son travail principal. Il est facile de se rendre compte des conséquences d'un pareil état de choses. Vivement stimulé par les lettres ministérielles, l'archiviste rédige péniblement un petit nombre d'inventaires, portant sur quelque fonds sans importance et dans lesquels il omet souvent les pièces les plus curieuses, les plus utiles à connaître, parce qu'il n'a pu les déchiffrer. Mais ce premier effort est rarement suivi d'un second, et bientôt les sollicitations de l'administration restent sans résultat. La loi du 28 pluviôse an VIII a bien placé les archives sous la garde du secrétaire général de la préfecture ; mais d'abord, depuis la loi de finances du 18 novembre 1848, il n'existe plus que dans le département de la Seine un fonctionnaire de ce nom, exclusivement chargé de seconder le préfet dans l'expédition des affaires. Partout ailleurs, le secrétaire général, comme membre du conseil de préfecture, remplit à la fois des fonctions administratives et judiciaires, et ne peut

guère, par suite de la multiplicité de ses occupations, exercer sur les archives une surveillance active; cette surveillance, en outre, ne pourrait être efficace, que s'il possédait des connaissances spéciales qui lui permissent de contrôler les travaux de l'archiviste.

Chaque année, le conseil général, qui vote le traitement de cet employé, charge une commission d'aller inspecter les archives de la préfecture. Mais cette inspection ne peut avoir d'autre objet que de vérifier si l'ordre y règne, un ordre tout extérieur; si le local est suffisant, s'il n'est pas humide, si toutes les précautions sont prises pour assurer la conservation des dépôts. Quant aux travaux de classement et d'inventaire, la commission ne peut guère que s'en rapporter aux déclarations de l'archiviste sur leur état d'avancement.

Frappée des inconvénients d'un pareil état de choses, la commission des archives s'est demandé s'il n'était pas possible d'y remédier, et si l'intérêt général, qui est vivement engagé dans la conservation de nos archives locales, n'exigeait pas impérieusement que le choix des archivistes fût soumis désormais à des épreuves de capacité plus sévères. Après un examen approfondi de la question, elle a été d'avis, à l'unanimité, que tout en laissant, comme par le passé, la présentation du candidat à l'autorité préfectorale, il était nécessaire de resserrer le cercle dans lequel son choix s'exerce aujourd'hui, en décidant qu'il ne pourrait porter à l'avenir que sur un certain nombre de personnes dont l'aptitude aurait été officiellement constatée.

Elle s'est, en outre, préoccupée de la haute convenance d'assurer l'exécution de l'article 19 de l'ordonnance royale du 31 décembre 1846, contenant organisation de l'École des Chartes, aux termes duquel les élèves quittant cette école avec le diplôme d'archiviste-paléographe, ont droit à remplir les fonctions d'archivistes des départements, droit dont un très-petit nombre a pu profiter jusqu'à présent.

Mais prévoyant que d'autres fonctions, ou moins obscures ou mieux rétribuées, pouvaient leur être offertes, elle a émis en même temps le voeu qu'à défaut d'élèves de l'École des Chartes, les préfets pussent présenter un candidat qui aurait reçu un certificat de capacité, après examen devant une commission formée par le ministre de l'intérieur.

Ce vœu m'a paru conforme au principe dont le pays attend avec confiance la prochaine consécration légale, que les fonctions publiques doivent êtres réservées à la capacité. J'ai pensé, en outre, qu'il

était utile d'encourager et de mettre en honneur les études paléographiques, études difficiles, pénibles, que bien peu de jeunes gens se décident spontanément à entreprendre, et qui, cependant, se lient intimement au progrès de la science historique.

J'ai l'honneur, en conséquence, Monsieur le Président, de vous prier de vouloir bien signer le projet de décret ci-annexé, qui fait droit au vœu exprimé par la commission des archives départementales et communales.

Je suis, avec un profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très-humble et très-dévoué serviteur.

Ferdinand Barrot.

DÉCRET.

Au nom du peuple français;

Le Président de la République;

Vu la loi du 10 mai 1838, art. 12;

Vu l'ordonnance du 31 décembre 1846, relative à l'organisation de l'École des Chartes, art. 19;

Vu l'avis émis, le 16 août 1849, par la commission des archives départementales et communales instituée par le ministre de l'intérieur;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Décrète :

Art. 1er. A l'avenir, les archivistes des départements devront être choisis parmi les élèves de l'École des Chartes et, à défaut, parmi les personnes qui auront reçu un certificat d'aptitude délivré, après examen, par une commission que le ministre de l'intérieur est chargé d'organiser.

Art. 2. Les préfets nommeront aux places vacantes d'archivistes dans leurs départements.

Toutefois, cette nomination ne sera valable qu'après l'approbation du ministre de l'intérieur.

Art. 3. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris à l'Élysée national, le 4 février 1850.

Louis-Napoléon Bonaparte.

Le ministre de l'intérieur,

Ferdinand Barrot.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

155. — *Mémoires de l'Institut national de France, Académie des inscriptions et belles-lettres.* T. XVIII, deuxième partie. Paris, imprimerie nationale, 1849 ; in-4° de 566 pages, avec une planche. — Contient : 1° Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde antérieurement au milieu du XIe siècle de l'ère chrétienne, d'après les écrivains arabes, persans et chinois ; par M. Reynaud (une addition à ce mémoire est placée à la fin du volume) ; 2° Mémoire sur la poliorcétique assyrienne et l'âge des monuments de Ninive découverts à Khorsabad ; par M. Dureau de la Malle ; 3° Mémoire sur la poliorcétique des Perses ; conquête de l'Ionie par Cyrus ; par M. Dureau de la Malle ; 4° Mémoire sur un opuscule anonyme intitulé : *Summaria brevis et compendiosa doctrina felicis expeditionis et abbreviationis guerrarum ac litium regni Francorum ;* 5° Mémoire sur Geffroi de Paris ; 6° Mémoire sur les tablettes de cire conservées au trésor des Chartes. — Ces trois derniers écrits sont dus à M. Natalis de Wailly ; nous en donnons l'analyse à l'article *Variétés*.

156. — *OEuvres (les) de Guillaume de Machault.* Reims, imprimerie de P. Regnier ; Paris, librairie de Techener. 1849. In-8° de XXXV–203 pages.

157. — *OEuvres inédites d'Eustache Deschamps.* Reims, imprimerie de P. Regnier ; Paris, librairie de Techener. 1849. 2 vol. in-8° de XLI-197 et 222 pages.

Cet ouvrage et le précédent (n° 156) font partie de la *Collection des poëtes champenois antérieurs au* XVIe *siècle,* publiée par M. P. Tarbé.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 3. — MARS 1850.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 MARS 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membre de la Société, après son admission par le Conseil :

774. M. DE MARCILLY, juge suppléant à Bar-sur-Aube, présenté par M. J. Desnoyers. — Son correspondant à Paris sera M. Durassier, chef à la Marine, rue de Mulhouse, 9.

M. le Président dépose sur le bureau le cinquième et dernier volume des *Procès de Jeanne d'Arc*, édités par M. J. Quicherat.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de l'Académie royale des Sciences de Bavière :

Monumentorum Boicorum collectio nova. Vol. VIII, part. II; (ann. 1226-1338), publ. par les soins de cette Académie. Munich, 1849. 1 vol. in-4°.

De la part de la Société des Antiquaires de Picardie :

Coutumes locales du bailliage d'Amiens, rédigées en 1507; pu-

bliées d'après les manuscrits originaux, par M. A. Bouthors. T. II, VIe série : *Prévôté de Doullens*. 1 vol. in-4°. Amiens, 1849.

De la part des auteurs :

Notice sur la vie et les ouvrages de Fr. G. St. Andrieux, secrétaire perpétuel de l'Académie française, professeur au Collége de France; par M. A. H. Taillandier, ancien député, conseiller à la cour de Cassation. Paris, 1850. In-8°, 40 pag.

Notes pour une Bibliothèque nivernaise, par M. George de Soultrait, correspondant du Comité des arts et monuments. Nevers, 1850. In-12, 28 pag.

Correspondance.

M. Wiedmann, bibliothécaire de l'Académie royale des Sciences de Bavière, fait hommage du 8me volume des *Monumenta Boica*.

— M. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, fait hommage du volume de *Coutumes* ci-dessus indiqué. Il remercie la Société des dernières publications adressées à la Société de Picardie.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Bibliographie des Mazarinades. T. I. — Les feuilles 9, 10 et 11 sont en bons à tirer ; les feuilles 12, 13 et 14 sont chez M. le commissaire responsable.

Comptes de l'Argenterie des rois de France. — La feuille première est composée.

Vie de saint Louis. T. VI ; et *Journal de Barbier*. T. III. — Il n'y a point eu de changements depuis la dernière séance.

M. de Gaulle, éditeur de la *Vie de saint Louis*, sera informé du désir exprimé par le Conseil que les notes de Tillemont soient dès à présent mises sous presse, en attendant celles que l'éditeur doit y ajouter et l'achèvement de la table.

M. Moreau, éditeur, et M. Ravenel, commissaire responsable de la *Bibliographie des Mazarinades*, se sont concertés pour que l'impression de ce volume avançât aussi rapidement que possible, et pour qu'il fût à peu près achevé avant la prochaine assemblée générale; la préface qui est terminée peut être imprimée immédiatement.

M. de La Villegille sera prêt à reprendre l'impression du tome III du *Journal de Barbier* aussitôt que le tome I de la *Bibliographie des Mazarinades* sera achevé.

— M. Guérard informe le Conseil que M. Aug. Le Prevost vient de lui faire savoir qu'il s'occupe exclusivement du IVe volume d'*Orderic Vital*. Quand ce dernier volume du texte sera terminé, M. Le Prevost sera probablement obligé, à cause de la faiblesse de sa vue, de demander au Conseil l'aide d'un collaborateur pour la rédaction des tables et du dictionnaire topographique qu'il s'était proposé d'y joindre. M. Le Prevost soumet aussi au Conseil, de la part de M. de Gerville et en appuyant sa proposition, le projet de publier un autre ouvrage concernant l'histoire de Normandie au XIIe siècle, et qui serait un complément naturel d'*Orderic Vital*. La *Chronique de Robert du Mont*, quoique déjà publiée plusieurs fois en appendice à celle de Sigebert, deviendrait encore le sujet d'un travail utile, surtout par les annotations dont pourrait l'enrichir un éditeur versé dans la topographie ancienne de la Normandie. La Société trouverait un éditeur fort bien préparé à ce travail dans M. Léopold Delile, ancien élève de l'École des Chartes et Archiviste paléographe; MM. de Gerville et Le Prevost le recommandent au Conseil et il se recommande aussi de lui-même par de très-bons travaux couronnés déjà par l'Académie des Inscriptions. Tout en reconnaissant le mérite réel de M. L. Delile, tout en tenant un grand compte de l'opinion de MM. Le Prevost et de Gerville, et en envisageant comme une décision très-convenable à prendre un jour celle qui confierait à M. Delile une des publications de la Société, le Conseil ne croit pas pouvoir, dès à présent, prendre à cet égard une décision définitive. Avant d'entamer un nouveau travail dont la Normandie soit encore le sujet, le conseil juge convenable d'attendre l'achèvement d'*Orderic Vital*.

— M. Lenormant rend compte au Conseil des résultats de la démarche qu'il a tentée pour la communication du texte du manuscrit de Froissart, que possède la bibliothèque de la ville d'Amiens.

M. Rigollot, président de la Société des Antiquaires de Picardie, auquel il s'était adressé, verrait avec un regret profond ce texte publié ailleurs que dans les mémoires de cette Société. M. Lacabane en prendra une connaissance plus complète; il ne pense pas, néanmoins, que ce texte picard doive être, en aucun cas, substitué au texte qui a jusqu'ici servi de base au premier livre de Froissart; toutefois on pourrait y puiser des variantes utiles.

— M. de Barante donne quelques détails sur le manuscrit de Froissart que possède la ville de Breslau, et qu'il a pu examiner à l'époque de la capitulation de cette ville; y remplissant alors, quoique fort jeune, des fonctions administratives, il crut de son devoir de conserver à cette ville la possession du manuscrit auquel elle attachait un très-grand prix. Ce manuscrit, connu de M. Dacier, est enrichi de magnifiques miniatures qui en font le principal mérite. On a très-généralement remarqué que les textes les plus importants à étudier pour de nouvelles éditions, ne sont pas ceux qui ont été le plus enrichis d'ornements calligraphiques.

— M. Guérard annonce avoir reçu tout récemment de M. Jules de Cosnac communication de son manuscrit des *Mémoires de l'Archevêque d'Aix;* il n'a pu encore le comparer à l'autre manuscrit des mêmes mémoires depuis longtemps envoyé au Conseil par M. le docteur Long. Dès que le Comité de publication aura pris une connaissance suffisante des deux textes, il fera connaître au Conseil son avis.

— M. de Barante rappelle au Conseil la publication, décidée, il y a déjà plusieurs années, de la chronique de Thomas Basin, plus connue sous le nom du faux Amelgard. M. Quicherat, qui s'était chargé pour la Société de cette publication, sera invité à faire connaître s'il est toujours disposé à en être éditeur.

— M. Marchegay, qui est à la veille de partir pour l'Angleterre avec la mission spéciale de copier, pour les Archives de la préfecture de Maine-et-Loire, deux cartulaires manuscrits fort importants, le *Code noir* de Saint-Florent de Saumur, et le *Grand Cartulaire* de Fontevrault, sera invité à ne pas perdre de vue la publication sur les comtes d'Anjou dont il a été chargé pour la Société. Ce voyage lui fournira de précieux documents qui profiteront sans aucun doute à ce dernier travail.

— M. le Président du Comité des fonds dépose l'état de la caisse, résultant du compte rendu des recettes et dépenses faites pour la Société pendant l'année 1849, et présenté par M. le trésorier. Ce compte, approuvé par le Comité des fonds, présentait au 31 décembre dernier un encaisse de 809 fr. 43 cent.; la recette totale de l'année 1849 a été de 13 946 fr. 04 cent., tandis que celle de 1848 avait été moindre d'environ 500 fr.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

— Les tablettes de cire conservées au Trésor des Chartes sont, comme nous le disions dans notre numéro de février, le sujet du dernier des trois Mémoires de M. de Wailly, publiés dans le tome XVIII des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres. Ce curieux monument n'avait pas été jusqu'ici examiné avec une attention suffisante. L'abbé Lebeuf, qui a prouvé dans une savante dissertation (*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XX, p. 267) que l'usage des tablettes de cire n'avait pas cessé d'être pratiqué jusqu'au XVIIIe siècle, et qui en a fait connaître plusieurs par des extraits souvent fort étendus, ne donne qu'une idée très-vague de celles du Trésor des Chartes. « Je ne m'en suis point servi, dit-il, parce qu'on n'en peut rien tirer : on entrevoit seulement qu'elles sont du même temps que les autres, » c'est-à-dire du règne de Philippe le Hardi ou de Philippe le Bel. Les auteurs du *Nouveau traité de Diplomatique* n'ont pas non plus décrit exactement ces tablettes qu'ils ne font pas remonter au delà du règne de Philippe le Bel. Le mémoire de M. de Wailly démontre, comme on va le voir, qu'elles se rapportent au temps de saint Louis. Mais avant d'exposer les preuves de ce fait, l'auteur commence par donner une description matérielle des tablettes du Trésor des Chartes. « Elles se composent, dit-il, de quatorze feuilles en bois de platane, enduites de cire sur le recto et sur le verso, excepté la première et la dernière, qui en portent seulement sur leur surface intérieure, parce que l'autre côté n'était destiné qu'à servir de couverture au registre. Ces feuilles, arrondies par le haut, ont 20 centimètres et demi de largeur sur 47 centimètres et demi de hauteur, y compris la partie cintrée, qui commence à peu près à 39 centimètres de la base. Sur chaque feuille, l'espace réservé à la cire est environ de 18 centimètres sur 43; cet espace est entouré d'une marge qui a un peu plus de 1 centimètre à la base et sur les deux côtés, mais qui s'augmente graduellement dans la partie cintrée en formant sous le cintre principal deux courbes intérieures dont le point d'intersection est à 3 centimètres du haut de la feuille. Cette forme élégante est exactement dessinée sur toutes les feuilles; en outre, l'espace circonscrit par les marges a été légèrement creusé, et avec tant de précision, que la couche de cire, qui n'est guère que de 1 millimètre, se trouve parfaitement de niveau avec la marge qui l'en-

toure. L'épaisseur de chaque feuille varie entre 7 et 8 millimètres, et celle du registre tout relié n'excédait guère 10 centimètres; c'est-à-dire qu'on avait réussi à réunir ces quatorze feuilles de bois et à les rapprocher avec une exactitude presque mathématique. Voici de quelle manière on a procédé.

« Dans l'épaisseur de la tranche destinée à former le dos du registre, on a pratiqué sur chaque feuille, à trois points différents, une incision qui a un peu plus de 2 millimètres de largeur, et qui forme dans l'épaisseur même de la tranche une courbe, ou plus probablement un angle, de manière à revenir sur elle-même, de l'arête supérieure à l'arête inférieure, sans entamer la marge et sans faire éclater le bois. Après avoir pratiqué ces incisions aux trois points correspondants des tranches qui devaient être reliées, on a introduit à chaque point une bande de parchemin, qui, en pénétrant successivement dans l'épaisseur des tranches pour ressortir de l'une à l'autre et les réunir toutes entre elles, a rempli à la fois l'office des nerfs et de la couture de nos reliures actuelles. Une autre bande de parchemin collée sur le dos du registre a consolidé cette reliure, qui s'est maintenue jusqu'à nos jours sans avoir subi de graves altérations. » — J'ai pu, ajoute M. de Wailly, décrire ce procédé ingénieux plus exactement que les savants auteurs du *Nouveau traité de Diplomatique*, parce que j'ai été autorisé à détacher les feuilles de ces tablettes pour entreprendre le travail auquel je me suis livré. C'était, au reste, le seul moyen d'arrêter ou au moins de retarder la destruction de certaines feuilles, qui sont tellement vermoulues, qu'on ne pouvait ouvrir ni fermer le registre sans en détruire quelques parcelles. »

M. de Wailly a reconnu que les tablettes du Trésor des Chartes, comme celles dont l'abbé Lebeuf et les Bénédictins ont donné des extraits si intéressants pour notre histoire, renferment des comptes royaux. Parmi les plus étendus, on remarque d'abord les comptes des six grands services de la maison du roi, l'échansonnerie, la cuisine, l'écurie, la chambre, la paneterie, la fruiterie; d'autres concernent le trésor du Temple, les divers chambellans du roi, les aumônes, les harnais, les arbalétriers, les sergents, les *baptisés*, etc. Pour déterminer le règne auquel se rattachent ces tablettes, en préciser la date autant que possible, et assigner un ordre chronologique aux comptes qu'elles contiennent, il fallait connaître, dans toute son étendue, la portion du texte que les vers et la pourriture avaient épargnée. Cette tâche, que l'abbé Lebeuf avait jugée impossible, M. de Wailly est parvenu à la remplir avec le concours de M. Lallemand, employé aux Archives, qui,

malgré l'extrême fragilité de ces tablettes, a réussi, sans les endommager, à en détacher la couche adhérente de poussière qui les rendaient indéchiffrables. L'écriture, dont on n'apercevait auparavant que des traits confus, a repris presque partout sa netteté primitive, et M. de Wailly, avec l'aide de M. Teulet, a pu ainsi transcrire le texte d'un bout à l'autre. Nous ne pouvons suivre le savant académicien dans la discussion à laquelle il se livre dans ce mémoire. Il nous suffira de dire qu'il établit avec la dernière évidence les propositions suivantes : les tablettes du Trésor des Chartes appartiennent nécessairement au règne de saint Louis ; plusieurs des comptes inscrits sur ces tablettes sont de l'an 1256 ; d'autres se prolongent jusqu'en 1257, au delà de la fête de Pâques ; les relations existant entre ces différents comptes permettent de déterminer avec certitude dans quel ordre se succèdent ceux qui portent le même titre, et d'établir une distinction certaine entre les comptes de recette et les comptes de dépense. M. de Wailly s'est abstenu de faire ressortir la valeur historique de ces tablettes, de montrer par des extraits et des commentaires comment elles peuvent quelquefois compléter ou éclaircir les récits des chroniqueurs et les autres documents du règne de saint Louis. Il a pensé qu'un travail de cette nature ne pouvait suppléer qu'imparfaitement au texte même, et celui des tablettes du Trésor des Chartes sera publié avec toutes les explications nécessaires dans le Recueil des historiens de France. « En joignant à ce texte, dit en terminant M. de Wailly, un petit nombre de comptes originaux du même règne, conservés à la Bibliothèque nationale, on réunira pour la première fois un ensemble de documents qui renferment, non seulement plusieurs faits omis par les chroniqueurs, mais encore des détails de mœurs et de costumes, des renseignements sur les usages et les institutions, et, avant tout, les matériaux d'une histoire financière de la France au XIIIe siècle. »

— M. Chéruel, ancien élève de l'École normale, professeur d'histoire au collége de Rouen, vient de publier un ouvrage d'un haut intérêt sur l'administration de Louis XIV, d'après les mémoires inédits du maître des requêtes Olivier d'Ormesson (voir la *Bibliographie* de notre dernier bulletin, nº 433). Aucune époque de notre histoire n'est aussi riche en mémoires que le siècle de Louis XIV ; mais telle est la fécondité des événements, la grandeur des hommes, que jamais la curiosité ne se lasse sur cette société où se mêlent Condé, Turenne, Mathieu Molé, le cardinal de Retz, Anne d'Autriche, Mazarin, madame de Sévigné, madame de Longueville, les

duchesses de Chevreuse et de Montbazon, Arnault et Pascal. C'est pendant les onze premières années qui suivirent la mort de Mazarin (1661-1672), que Louis XIV, secondé par Colbert et Louvois, mérita surtout le titre de roi administrateur. Pour cette période, la plus féconde en réformes et en établissements nouveaux, les documents sont plus rares que pour le commencement et la fin de ce grand règne. Le journal d'Olivier Lefebvre d'Ormesson, conservé en manuscrit à la bibliothèque de Rouen, est une source précieuse d'information sur les hommes et les choses de cette époque. « Ce journal, dit M. Chéruel, a la même forme que celui de l'Estoile; il ne suit pas d'autre ordre que l'ordre chronologique. S'il n'abonde pas, comme le journal de l'Estoile, en anecdotes scandaleuses, il fournit les renseignements les plus complets sur les réformes religieuses et législatives. L'esprit grave et sérieux du magistrat y respire à chaque page. La prolixité même du récit et les détails minutieux, dans lesquels l'auteur semble se complaire, nous transportent au milieu de la société de ce temps; d'Ormesson l'a peint avec d'autant plus de naturel et de vérité qu'il ne cherche jamais l'effet, et semble n'avoir voulu que se rendre compte de ses impressions et de ses actions quotidiennes. » Les mémoires d'Olivier d'Ormesson servent de base à l'ouvrage que nous annonçons, mais il s'en faut de beaucoup que M. Chéruel se soit borné à une simple analyse de ce document. Son livre est un tableau, sinon complet, du moins très-instructif et très-habilement tracé, de l'administration de Louis XIV de 1661 à 1672. Après avoir exposé la concentration du pouvoir par la prépondérance des ministres et des intendants, il apprécie l'administration de Colbert qui embrasse finances, industrie, commerce, marine, législation, lettres, sciences, arts, discipline ecclésiastique. Il termine par l'administration de Louvois, qui à cette époque s'applique exclusivement à l'armée. En comparant le journal d'Olivier d'Ormesson aux autres documents contemporains, il montre ce que ces intéressants mémoires ajoutent sur chaque point aux faits déjà connus. Un appendice placé à la fin du volume contient un curieux extrait des mémoires d'André d'Ormesson, père d'Olivier, et trois passages du journal de celui-ci, relatifs à sa disgrâce et à ses rapports avec madame de Sévigné et l'abbé Fleury.

Nous avons particulièrement remarqué dans cet appendice l'extrait des mémoires d'André Lefebvre d'Ormesson, conseiller d'État et doyen du grand conseil, né en 1576, mort à quatre-vingt-neuf ans en 1665. Ce morceau intitulé: *Mémoire des leçons que j'ai appris* (sic) *en ma jeunesse,* offre un tableau intéressant de l'éducation classique qu'on recevait à Paris à la fin du XVIe siècle, et

peut être comparé, sous ce rapport, au récit de Henri de Mesmes, publié par Rollin dans son *Traité des Études*. Nous croyons pouvoir reproduire ici la plus grande partie de ce fragment :

« En l'année quatre ving six (1586) je fus mis au collége du cardinal Lemoine, soubs M. Le Dieu, Picart de nation, mon maistre de chambre, avec sept de mes cousins qui y demeuroient desja, sçavoir messieurs Claude et Jean Leclere, Olivier et Jean Chaillou, François, Olivier et Charles d'Alesso.

« Allant en classe soubs M. Jard en la septieme, sixieme et cinquieme, il nous fit apprendre une quantité d'épistres de Cicéron, entre aultres celle que Cicéron adresse à Lucilius pour estre insérée dans son histoire, laquelle commence : *Coram me tecum*, etc., et ce les matinées. Les après-diners, il nous leu les églogues de Virgile, les comedies de Terence intitulées : *L'Eunuque*, où Chœrea prend l'habit de Dorus eunuque pour jouir d'une belle fille donnée à Thais, celle de Phormio qui represente ung vray flateur ou homme de cour, qui entend le moien de s'enrichir en se rendant agréable aux grands et à ceux qui ont le commandement dans les Estatz. Il nous leu encore l'epistre d'Œnone, nimphe des bois, à Pâris, fils de Priam, qui l'avoit abandonnée pour ravir et jouir de la belle Helene, femme du roy Menelaus; et encore l'epistre *Medea Jasoni*, en laquelle Medée se plaint à Jason de ce qu'ayant perdu son frère et ses parens pour luy faire conquérir la toison d'or, il l'avoit abandonnée, pour espouser Creusa, fille de Creon, roy de Corinthe, et tuer le Minotore.

« En la quatrieme classe, soubs M. Segnin, qui a esté depuis médecin de la roine Anne d'Autriche, l'oraison *Pro rege Dejotaro*, de Ciceron, la première satire d'Horace contre les avaricieux, qui commence : *Quî fit Mecenas*, quelques odes d'Horace, avec l'épode à la louange de la vie rustique et champestre, qui commence : *Beatus ille qui procul negotiis;* la satire de Juvenal contre la noblesse faisneante, qui commence : *Stemmata quid faciunt;* la cinquieme Tusculane de Ciceron pour prouver : *Virtutem ad bene vivendum se ipsa esse contentam;* le commencement du premier livre de la métamorphose d'Ovide, qui commence : *In nova fert animus;* le poeme *In Ibim*, contre un envieux qui le persecutoit pendant son exil, où (il) luy souhaite tous les malheurs qui sont jamais arrivez les plus cruelz, racontez dans les poetes et les fables de l'antiquité.

« Le siége de Paris estant arrivé au mois de may mil cinq cens quatre ving dix, lequel fut levé au mois d'aoust ensuivant, mon père nous ayant retiré du collége du cardinal Lemoine, nostre

maistre M. Le Dieu n'ayant pas le moien de nous nourir, mon frère de Lezeau et moy, à cause de la necessité du pain et des vivres et de la grande famine qui fit mourir une infinité de peuple de faim, je demeuré dans la maison de mon père jusques au mois d'octobre de la mesme année 1590, où j'allé demeurer avec mon frère au college de Navarre, soubs la charge de Monsieur Raquis, fort habille homme et fort homme de bien, qui prit ung grand soing de mon instruction, dont je suis très obligé d'en honorer la memoire et prier Dieu pour luy. M. Fougin (ou Fongin), chanoine d'Orléans, conseilla mon père de nous y mettre.

« Ce Monsieur Raquis commença ses leçons de la première classe en octobre mil cinq cens quatre ving dix, après la levée du siége de Paris. Il nous leu le matin l'oraison *In Vatinium,* et, par après, l'oraison pour *Lege Manilia,* en faveur de Pompée, pour le faire eslire général de l'armée romaine contre le roy Mitridates.

« L'apres dinée il nous leu la dixieme satire de Juvenal, qui commence : *Omnibus in terris,* où il monstre qu'il ne fault ny souhaicter les richesses, ny les grandes dignitez, ny la grande eloquence, ny la beauté, ny la vieillesse, mais seulement ce qu'il plaist à Dieu,

« *Et mentem sanam in corpore sano.*

« Par après, il nous leu le premier livre des epistres d'Horace tout entier, où est contenue toute la sagesse de la philosophie morale des anciens philosophes, et les appris toutes par cœur, et les ay toutes retenues toute ma vie.

« Et encore quelques odes d'Horace les plus sentencieuses, et encore

« *Quod vitæ sectabor iter?*

du poëte Ausone.

« L'année quatre ving unze, commençant en octobre, monsieur Gaultier qui a esté depuis docteur en théologie et curé de Saint Denis de la Chartre, fit la première et dernière première pour la seconde année.

« Il nous leu le matin l'oraison *Pro Marco Marcello,* où Ciceron parle pour Marcellus son amy, qui avoit servi, comme luy, le parti de Pompée, où il flatta et gagna tellement l'esprit de Cæsar, qu'il pardonna à Marcellus contre sa première intention. Il nous leu l'apres dinée l'unzieme livre de l'Eneide qui convenoit fort bien au temps de la ligue, où la couronne de France estoit contestée entre plusieurs grands princes competiteurs, comme estoit la couronne

du roy Latinus entre Turnus et Ænée, qui prétendoient tous deux à ladicte couronne, espousant la fille du roy Latinus, nommée Lavinia, comme aussi en la ligue, le combat estoit à qui espouseroit l'infante d'Espaigne, *Clara-Eugenia-Isabella*, fille du roy d'Espaigne, Philippe second, et d'Elisabet de France, fille de Henry second et de Caterine de Médicis, pour estre roy de France avec elle, ou l'archiduc Ernest, ou le duc de Guise, ou le cardinal de Bourbon, chef du tiers parti.

« Par apres il nous leu le Songe de Scipion, où Cicearon exhorte Scipion, par la bouche de son grand pere, de mespriser la terre et la gloire des hommes, et d'aspirer au ciel, où la demeure est toute divine et miraculeuse.

« En octobre quatre ving douze, j'allé estudier en logique aux Jésuistes soubs le pere Gaspard Seguiran, qui a esté depuis excellent predicateur et confesseur du roy Louis Treizieme, et puis aux Institutes soubs monsieur Marsilius, et de là aux Universitez à Orleans, soubs M. le docteur Luillier, le doien et le plus sçavant de tous les docteurs d'Orleans, jusques au mois de septembre 1595.

« Puis chez Mᵉ Leclerc, docteur en droict, jusques à ma réception de conseiller au grand conseil, qui fut le 17 decembre 1598.

« Et Dieu m'a faict la grace d'avoir retenu par cœur jusques à la fin de mes jours toutes les poésies et les vers que j'avois appris en ma jeunesse. Il est vray aussi qu'estant de loisir je les relisois quelquefois pour m'en rafreschir la memoire.

« J'ay escript ces deux pages le dimanche 29 septembre, jour saint Michel mil six cens cinquante deux, prenant plaisir à considérer les années de ma jeunesse et de mes estudes, dont je remercie le bon Dieu et le remerciray toute ma vie pour les consolations et advantages que j'en ai receu, et ung moien de bien emploier mon loisir et de n'estre à charge ny à moy ny à personne.

« *In solis tu mihi turba locis.* »

Le manuscrit autographe d'André d'Ormesson est conservé à la Bibliothèque de Rouen, fonds Leber.

— Un arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, rendu sur la proposition du Comité des monuments écrits de l'histoire de France, a décidé la publication du manuscrit inédit de Ducange, composé de l'histoire des Familles d'outre-mer, et de l'histoire des Familles normandes qui ont pris part à la conquête d'Italie. MM. de Mas-Latrie et Taranne sont chargés de cette publication.

—Dans les premiers jours de mars, à la vente du cabinet de M. Labarte, le Missel de Juvénal des Ursins a été acquis par le prince de Holtikoff pour le prix de 9900 francs. Ce livre est un des produits le plus exquis de la calligraphie et de la peinture du xve siècle. Il a été exécuté pour Jacques Juvénal des Ursins, alors qu'il était administrateur perpétuel de l'évêché de Poitiers, c'est-à-dire de 1446 à 1456. Il passa ensuite dans les mains de Raoul du Fou, qui monta sur le siége épiscopal d'Évreux en 1478. Cet évêque fit couvrir de ses armes l'écusson des Ursins qui était répété à profusion dans les vignettes de ce beau volume; mais les armoiries de Raoul du Fou ont été presque effacées en quelques endroits où l'on voit reparaître au-dessous celles des Ursins, notamment dans la grande miniature du folio 135, où l'on voit Jacques Juvénal à genoux élevant les yeux vers le Rédempteur. Donné par Raoul du Fou à son église, ce manuscrit fut conservé dans la bibliothèque de l'évêché ou de la cathédrale, d'où il fut tiré à la révolution. Il passa dans la bibliothèque de M. Masson de Saint-Amand, préfet de l'Eure en l'an VIII, et de là dans la collection créée par M. Debruge-Duménil, et possédée en dernier lieu par M. Labarte. » (*Moniteur.*)

III.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Corrèze. — « Dans les derniers jours du mois de mars, en travaillant à la nouvelle route que l'administration du haras de Pompadour fait exécuter entre les succursales de la Villatte et des Monts, des ouvriers ont découvert plusieurs objets assez dignes de curiosité. Ce sont des doubles tournois du temps des rois Louis XIII et Louis XIV, des monnaies à l'effigie du prince Gaston Phébus, souverain de la principauté de Dombes et sortant de la maison des ducs de Bouillon, vicomtes de Turenne. Une pièce, dont la légende est difficile à déchiffrer, présente, sur une de ses faces, la tête d'un pape; et ce doit être celle d'Innocent VI, Etienne d'Albert des Monts, qui était né au château même des Monts, où l'on vient d'établir la nouvelle succursale de ce nom. » (*Constitutionnel.*)

Eure-et-Loir. — « Un trésor a été trouvé le 13 mars à Roncourt près d'Anet; il se compose de différentes pièces d'or et d'argent dont les plus récentes sont à l'effigie de Louis XIV et les plus anciennes appartiennent au règne de saint Louis; le tout est d'une

valeur de 7000 fr. au moins. Toutes ces pièces étaient renfermées dans un grand pot de terre scellé et recouvert de maçonnerie. »

Gard. — Quelques découvertes de médailles viennent d'avoir lieu pendant les fouilles opérées à la porte d'Auguste, à Nîmes, sous la direction de M. Henri Durand. Parmi les quinze pièces déposées par les soins de l'architecte-inspecteur des travaux entre les mains de M. le maire de Nîmes, il en est neuf qui présentent un état de conservation assez satisfaisant. Elles portent les effigies des empereurs Auguste, Tibère, Claude, Néron, Vespasien, Domitien, Trajan, Adrien, Antonin. »

Moselle. — « La haute colline de Filschberg, isolée sur la rive gauche de la Rosselle, et qui commande la route de Sarrelouis et celle de Sarrebruck, a eu de tout temps de l'importance comme position militaire. En 1814, un corps d'armée y campa pendant un mois et opposa une vigoureuse résistance aux troupes de Wittgenstein. Les Romains y ont eu certainement des établissements considérables. Au xiiie siècle on y voyait encore les ruines d'un temple de Mercure. Des travaux exécutés depuis, à diverses époques, ont mis à découvert de nombreux vestiges d'anciens édifices. M. W... ayant fait commencer récemment la construction d'un mur dans une propriété qu'il possède à mi-côte de Filschberg, ce travail nécessita le déblai d'un massif de maçonnerie à peine recouvert de terre, dans le flanc duquel on reconnut l'existence d'un caveau fermé de larges dalles. Ce caveau, indépendamment de plusieurs objets d'une forme très-altérée et de quelques vases de peu de prix, contenait un bassin de terre commune, un assez grand nombre de médailles et de monnaies romaines, presque toutes des princes de la famille Flavienne, entre autres de Constance Chlore, de Constantin et de Julien; quelques-unes sont d'une date antérieure. On remarque un Trajan en argent très-bien conservé, une monnaie en cuivre d'Alexandre-Sévère, et une de Marc-Aurèle. Mais deux pièces bien rares sont celles qui portent le nom et l'effigie de *M. Lat. Cassianus Posthumus,* l'un des trente tyrans sous Gallien, vaillant capitaine qui régna pendant sept ans (260-267) sur la Gaule et l'Espagne. (*Moniteur.*)

Yonne. — On écrit d'Arcy au journal *la Constitution de l'Yonne :* « Une découverte de médailles antiques vient d'être faite à Méry-sur-Yonne. Les ouvriers qui travaillent à la construction de la route n° 20 ont aussi trouvé dans le roc, au Saulçois, une statuette du dieu Mercure, pesant environ 2 kilog.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

158. — *Annuaire administratif, industriel et historique de Tarn-et-Garonne.* 14ᵉ année (1850). In-12 de 10 feuilles. Imprimerie et librairie de Forestier père et fils, à Montauban.

159. — *Annuaire de la noblesse de France, des maisons souveraines de l'Europe et de la diplomatie.* Publié sous la direction de M. Borel d'Hauterive, archiviste paléographe. 1849-1850, 7ᵉ année. Grand in-18 de 12 feuilles, plus 3 pl. Paris, imprimerie de Plon. Librairie de Dentu, et boulevard Beaumarchais, 70. Prix, avec planches noires.. 5 fr.
Planches coloriées.. 8

160. — *Annuaire de l'Institut des provinces et des Congrès scientifiques.* 1850. In-12 de 2 feuilles. Imprimerie et librairie de Hardel, à Caen. Paris, librairies de Derache et de Dumoulin. Prix.. 75 c.

161. — *Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie, publié par l'Association normande.* 1850, 16ᵉ année. In-8° de 38 feuilles 1/4. Caen, imprimerie de Delos. Paris, librairies de Derache et de Dumoulin.

162. — *Archives générales de la noblesse.* Annales héraldiques, généalogiques, historiques et biographiques des maisons régnantes, souveraines et princières, et des familles et personnages remarquables de toutes les nations; par une société de généalogistes, d'historiens et de savants français et étrangers, sous la direction de E. Saint-Maurice Cabany, rédacteur en chef. *Specimen* in-4° de 3 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Schneider.

163. — *Cinq épitaphes du* XVᵉ *siècle* retrouvées dans l'ancien oratoire de Gournais (chapelle Sainte-Anne), aujourd'hui sous l'invocation du Sacré-Cœur de J.-C., et restaurées d'après le manuscrit fort curieux existant à la bibliothèque de Metz, écrit en 1770, par D. Sébastien Dieudonné, religieux de Saint-Arnould (paroisse Saint-Martin, à Metz). In-8° d'un quart de feuille. Imprimerie de Dieu, à Metz.

164. — *Département (le) de la Somme.* Ses monuments anciens et modernes, ses grands hommes et ses souvenirs historiques. Ouvrage illustré de plus de 1000 dessins par M. L. Duthoit. Texte par

M. H. Dusevel. *Rambure*, *Feuquière*, *Fay*. 12 dessins. In-8° d'une feuille. Prix.. 1 fr.
Ham, 27 dessins, 2 livraisons in-8° de 2 feuilles. Prix...... 2
Amiens, imprimerie et librairie de Caron. Paris, librairie de Dumoulin.

165. — *Description des sculptures solaires de l'église de Cherbourg*, par Joachim Ménant. In-4° de 2 feuilles 1/2, plus 10 dessins à la plume et un plan. Imprimerie de Mouchel, à Cherbourg. Paris, librairie de V. Didron. Prix...................... 6 fr.

166. — *Église de Saint-Eustache, à Paris*, mesurée, dessinée, gravée et publiée par Victor Caillat, architecte, avec un essai historique sur l'église et la paroisse Saint-Eustache, par Le Roux de Lincy. In-folio de 12 feuilles, plus un frontispice et 11 pl. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Bance, et chez l'auteur, rue des Bernardins, 32.

167. — *Éloge de M. de Chateaubriand*, par M. le duc de Noailles, prononcé à l'Académie française, le 6 décembre 1849. Grand in-8°, de 4 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Comon.

168. — *Éloge historique du chancelier Michel Lhospital*, prononcé le 14 décembre 1849, à la rentrée des conférences de l'ordre des avocats, par M° Cresson. In-8° de 2 feuilles. Paris, imprimerie de Schneider.

169. — *Essai sur l'histoire de Tulle*, par François Bonnelye, professeur, bibliothécaire de la ville; 1re livraison. In-8° d'une feuille 1/2. Imprimerie de Drappeau, à Tulle.

170. — *Encyclopédie du* XIX° *siècle*. Répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie des hommes célèbres. Tome XVII, II° partie, XXXIV° volume, in-8° de 25 feuilles. Paris, imprimerie de madame Bouchard Huzard, librairie, rue Jacob, 31. Prix du volume..................... 7 fr.

38° livraison. Fin du tome XVII (obl. ord.).

171. — *Histoire des Milices bourgeoises et de la Garde nationale de Rouen;* par M. H. Bouteiller. In-8° de 21 feuilles 3/4, plus une planche. Rouen, imprimerie de Peron, librairie de Haulard.

172. — *Le livre de Jostice et de Plet*, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale, par Rapetti, avec un Glossaire des mots hors d'usage, par P. Chabaille.

In-4° de 63 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Firmin Didot. Prix .... 12 fr.

Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France.

173. — *Lettres du baron Marchant, sur la Numismatique et l'Histoire*. Nouvelle édition augmentée de fragments inédits de l'auteur et annotée par plusieurs numismates et archéologues. Livraisons 1 et 2. In-8° de 3 feuilles, plus 4 pl. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Leleux.

Cette édition ne sera imprimée qu'à 300 exemplaires. Elle sera publiée en 16 livraisons (texte et planches, notice biographique sur le baron Marchant), dans l'espace d'une année. Le prix de l'ouvrage est de .... 16 fr.

174. — *Mémoire historique et archéologique* sur l'hôtel du Chevalier-du-Guet, à Paris, aujourd'hui mairie du IVe arrondissement; par N. M. Troche. In-8° d'une feuille. Paris, imprimerie de Dupont.

175. — *Mémoire sur les vitraux peints de l'arrondissement de Clermont (Oise)*; par M. Ledicte Duflos. In-8° de 2 feuilles. Amiens, imprimerie de Duval.

Extrait du tome X des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.

176. — *Notice historique et archéologique sur l'église de Saint-Lubin, à Suèvres (Loir et Cher)*; par M. l'abbé Guettée. In-8° d'une feuille 1/2, plus 5 pl. Imprimerie de Morard, à Blois.

177. — *Notice sur l'ancienne collégiale de Saint-Pierre de Lille, dans ses rapports avec ses institutions féodales et communales*; par M. Tailliar. In-8° de 5 feuilles 1/4. Imprimerie de Danel, à Lille.

178. — *Quelques notes sur les Légendes de saint Georges*, par Maximilien de Reing, membre de plusieurs sociétés savantes, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les sciences historiques. Nouvelle édition. In-8° d'une feuille, plus une pl. et une couverture imprimée. Strasbourg, imprimerie de Salomon. Paris, librairie de Lecoffre. Prix .... 75 c.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 4. — AVRIL 1850.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

AVIS. — Le tome Ier de la *Bibliographie des Mazarinades*, par M. C. Moreau, est en distribution et en vente chez M. Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er AVRIL 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président annonce la mort de M. Bottée de Toulmon, membre de la Société et du Conseil, et celle de M. Louis Le Peletier d'Aunay, membre de la Société.

Ouvrages offerts.

De la part de plusieurs Sociétés savantes :

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1849, n° 1, broch. in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, année 1849, 4e trimestre, broch. in-8°.

Bulletin monumental, publié sous les auspices de la Société française pour la conservation et la description des monuments nationaux; XVe vol., n° 7. Caen, 1849, broch. in-8°.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. T. XIII, 1847-1848. Le Puy, 1849, 1 vol. in-8°.

De la part des auteurs :

Aymar du Rivail et sa famille. Notes extraites tant de ses écrits que de son testament et de diverses pièces jusqu'ici inédites ; par M. Giraud, ancien député, membre correspondant du comité historique des arts et monuments. Lyon, 1849, in-8°.

Carenci et ses Seigneurs; par M. Achmet d'Héricourt. Saint-Pol, 1849, in-8°.

Description des médailles et plombs relatifs à la révolution de 1848, publiés à Reims depuis le 24 février jusqu'à ce jour (pour compléter les *Souvenirs numismatiques de* 1848). Prospectus d'un ouvrage qui formera 1 vol. in-4° de 15 planches avec texte, au prix de 7 f. 50 c. (Dépôt à Paris, chez Rousseau, rue du 24 Février, 31.)

Correspondance.

M. Genin, chef de la division des établissements scientifiques et littéraires, adresse, au nom de M. le Ministre de l'instruction publique, des instructions dont le but est de régulariser et d'assurer le service d'échange et de transmission des publications entre les compagnies savantes.

— M. de Barante annonce avoir informé M. le Ministre de l'instruction publique du choix fait par le Conseil des ouvrages qui composeront le prix de la Société de l'Histoire de France pour le Concours général universitaire de 1850.

— M. le Préfet de police accuse réception et adresse à la Société ses remerciements des deux ouvrages de *Grégoire de Tours* et de *la Vie de saint Louis,* par le Nain de Tillemont, que le Conseil lui a offerts pour la Bibliothèque centrale des prisons, institution dont la pensée première appartient à M. le Président de la République. « Le concours, dit-il, que la Société veut bien nous prêter « en cette circonstance, ne peut qu'ajouter à l'importance et aussi « à l'efficacité de l'œuvre que nous avons entreprise. »

— M. de Gaulle explique le retard apporté à la publication du dernier numéro du *Bulletin*, et à l'impression des notes et de la table de *la Vie de saint Louis.*

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Bibliographie des Mazarinades. T. I; les feuilles 1 à 21 sont composées.

Comptes de l'Argenterie. Les feuilles 1 et 2 sont tirées; l'impression continue.

— M. Lenormant, au nom du comité de publication, fait un rapport détaillé sur le projet de publier les Mémoires de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. Il a comparé attentivement les deux manuscrits de ces Mémoires, qui ont été mis à la disposition du Conseil de la Société, l'un par M. le docteur Long de Die, il y a déjà plusieurs années; l'autre, plus récemment, par M. Jules de Cosnac. Tous deux ont paru à M. Lenormant également authentiques, émanés avec la même certitude, l'un et l'autre, de l'archevêque d'Aix, d'abord évêque de Valence, et antérieurement aumônier de Madame. Le manuscrit de M. Long s'étend jusqu'à la fin du XVIIe siècle; celui de M. J. de Cosnac s'arrête à l'année 1685, mais présente sur les événements antérieurs des détails généraux plus circonstanciés. Ces deux rédactions, écrites à deux époques éloignées, l'une pendant la jeunesse, l'autre vers la fin de la carrière de leur auteur, offrent sur les mêmes événements, des récits essentiellement différents et parfois contradictoires. Cette singularité peu commune, résultant de la différence de l'âge et du point de vue auxquels les mêmes faits étaient jugés par l'auteur, et surtout l'intérêt piquant qui s'attache à la plupart des événements racontés en témoin oculaire par Daniel de Cosnac, beaucoup plus qu'à son caractère léger et ambitieux, placent ces Mémoires parmi les plus curieux du XVIIe siècle.

M. le rapporteur est d'avis que les deux manuscrits soient publiés intégralement, l'un et l'autre, par la Société; il serait même utile d'y joindre les variantes qui pourraient être fournies par un troisième document conservé dans les Mémoires de Choisy, et qui pourrait bien être une troisième rédaction. Une introduction présentera le tableau des faits comparés suivant les différents récits.

M. Lenormant a aussi examiné un volume de pièces détachées imprimées et manuscrites concernant l'archevêque d'Aix, que M. J. de Cosnac a mis pareillement à la disposition du Conseil. Il devra en être fait usage avec beaucoup de réserve, de manière à ne pas augmenter démesurément une publication qu'il faudrait pouvoir réduire à un seul volume.

M. le docteur Long ayant laissé à la Société le libre usage de son manuscrit, sous certaines conditions qui sont acceptées, et M. J. de Cosnac ayant témoigné un vif désir d'être éditeur des Mémoires de son grand-oncle, Mémoires dont il s'occupe depuis plusieurs années de comparer les récits à ceux des autres mémoires contemporains, le Conseil en décide la publication conformément aux conclusions du rapporteur et suivant le plan proposé. M. J. de

Cosnac est choisi pour éditeur et M. Lenormant pour commissaire responsable : celui-ci fera connaître à M. J. de Cosnac les intentions du Conseil, dirigera ses vues vers le but que la Société se propose, et examinera, suivant l'usage, le travail préparatoire, quand il sera terminé.

— M. Guérard fait un rapport sur la proposition adressée par M. Poey-d'Avant, de publier *l'Extrait abrégé des Registres de la Chambre des Monnaies, fait par Lecocq, général, puis président des Monnaies de François Ier*.

Il existe dans les dépôts publics de Paris de semblables registres de comptes, et ce n'est qu'après un examen comparatif du manuscrit que possède M. Poey avec les autres documents analogues, que le comité pourra donner un avis suffisamment motivé. Il semble d'ailleurs utile d'attendre que la publication des *Extraits des comptes de l'Argenterie des rois de France*, confiée à M. Douët-d'Arcq, soit terminée avant de décider, pour une époque plus récente, une publication à peu près de même nature. Des remercîments sont adressés à M. Poey-d'Avant pour son intéressante communication.

La séance est levée à cinq heures.

II.

NÉCROLOGIE.

La Société de l'Histoire de France a perdu récemment un de ses plus anciens membres, l'un des plus assidus aux séances du Conseil dont il faisait partie depuis 1836.

M. Bottée de Toulmon, par la solidité et la bienveillance de son caractère, par son dévouement passionné et désintéressé à l'étude, par ses goûts simples et modestes, quoique dans une situation brillante de fortune, avait mérité l'estime et même l'amitié de tous ceux qui le connaissaient.

Né à Paris en 1797, M. Bottée de Toulmon était fils d'un administrateur général des poudres et salpêtres. Il fut admis à l'École polytechnique en 1817, mais une grave maladie le força d'interrompre ses études de mathématiques et le détermina à cultiver avec ardeur la musique vers laquelle l'entraînait un penchant irrésistible. Néanmoins, en 1823, il se fit recevoir avocat. A peine âgé de 22 ans, il avait déjà composé un opéra qui fut représenté à l'hôtel Lambert; il écrivit aussi plusieurs compositions musicales qui sont restées manuscrites, telles que deux quatuors d'instruments à cordes, un bal-

let, un oratorio de la passion et plusieurs messes qui ont obtenu du succès. La musique religieuse eut toujours pour lui un attrait particulier et il avait été momentanément admis à la maîtrise de Notre-Dame. Mais la théorie et surtout l'histoire de l'art eurent encore pour lui plus d'attrait que la composition et l'exécution, quoiqu'il eût un talent distingué sur le violoncelle. C'est surtout par ses recherches infatigables, continuées avec une ardeur persévérante et une ingénieuse sagacité depuis 1826, non-seulement en France, mais dans les bibliothèques d'Italie et d'Allemagne qu'il visita à plusieurs reprises dans ce but, que M. Bottée de Toulmon a rendu de véritables services et qu'il s'est fait un nom distingué dans l'histoire et l'archéologie de la musique.

Appelé, en 1831, par les pressantes instances de son digne ami, M. Chérubini, qui avait su l'apprécier, aux fonctions gratuites de directeur honoraire de la bibliothèque du Conservatoire de musique, il donna à cet établissement unique, en France, une extension considérable; il l'enrichit surtout d'une vaste et précieuse collection qui y rappellera toujours son instruction et le dévouement de son fondateur, dont elle porte le nom. Cette collection se compose de plus de cent volumes contenant les œuvres manuscrites les plus remarquables des meilleurs maîtres du XVe et du XVIe siècles, d'après des copies que M. Bottée de Toulmon avait fait prendre à Munich et à Vienne sur les manuscrits originaux. Il y a ajouté une collection des œuvres de Palestrina, en trente volumes, et un recueil de messes et de motets, en dix-huit volumes. La conservation de ces documents authentiques de l'art est d'autant plus importante qu'ils n'ont point été reproduits par la gravure.

La bibliographie musicale n'attira pas moins son attention : non-seulement il avait rassemblé un nombre très-considérable d'indications des écrits relatifs à la littérature et à la théorie de la musique, mais il aspirait aussi à réunir tous les titres des productions de l'art, soit gravées, soit manuscrites, même de celles dont le titre seul est resté; il se proposait d'en former un catalogue méthodique, accompagné de notes et d'analyses. Les matériaux de cet ouvrage important sont aujourd'hui entre les mains de sa veuve et de son fils et attendent un continuateur.

M. Bottée de Toulmon laisse aussi en manuscrits une traduction française de l'*Histoire de la musique moderne en Europe*, par Kiesewetter, archéologue distingué de Vienne, avec lequel il entretenait des rapports intimes, et plusieurs traductions et notations modernes de textes musicaux, qui devaient être publiés dans la collection des documents inédits du ministère de l'instruction publique.

Les travaux historiques et archéologiques de M. Bottée de Toulmon rentrent tous dans le cadre des études auxquelles il avait voué sa vie, et sous ce rapport ils offrent une sûreté de critique et une solidité de connaissances qui leur donnent un prix supérieur à leur étendue.

Le plus ancien que nous connaissions ne remonte qu'à l'année 1835, car nous ne parlons pas de quelques articles insérés dans l'*Encyclopédie catholique* et dans la *Gazette musicale de Paris*. Mais depuis, M. Bottée de Toulmon a eu de nombreuses occasions, soit dans le sein de la Société de l'Histoire de France, soit dans les séances du Comité historique des arts au ministère de l'instruction publique et de la Société des Antiquaires dont il était aussi membre, de prouver par plusieurs mémoires et d'intéressants rapports, les services que l'archéologie et la paléographie peuvent rendre à l'histoire de la musique, comme à celle de tous les autres arts et des sciences.

Voici la liste des principaux écrits publiés par M. Bottée de Toulmon :

1835. Discours sur cette question proposée au congrès de l'Institut historique de l'année 1835 : *Faire l'histoire de l'art musical depuis l'ère chrétienne jusqu'à nos jours.* (Actes du congrès de l'Institut historique pour 1835.)

1836. *De la chanson musicale en France au moyen âge ;* avec des exemples de notation musicale dans les XIIe, XIIIe et XIVe siècles. (Annuaire de la Société de l'Histoire de France pour 1837, page 214-220.)

1837. *Notice bibliographique sur les travaux de Guido d'Arrezzo.* (Mémoires de la Société des Antiquaires de France ; nouvelle série, t. III, pag. 264-284.)

1838. *Mémoire sur les Puys de musique en France aux* XVe *et* XVIe *siècles et sur les statuts originaux de l'un de ces Puys, fondé à Rouen.* Ce mémoire fut lu à l'assemblée générale de la Société de l'Histoire de France, le 8 mai 1837, et imprimé en 1838, sous ce titre : *des Puys de palinods au moyen âge en général, et des Puys de musique en particulier.* (Revue française, t. VII, juin 1838, p. 102-115.)

1838 et 1839. Plusieurs rapports, faits à la Société des Antiquaires de France sur différentes questions et communications relatives à l'histoire de la musique. (Rapport sur les travaux de la Société, Mém., nouvelle série, tom. V, pag. 43.)

1838. *Instruments de musique en usage dans le moyen âge.* (Annuaire de la Société de l'Histoire de France pour l'année 1839, pag. 186-200.) Cette notice fut très-développée dans un mémoire

important, publié en 1844 parmi ceux de la Société des Antiquaires de France.)

1839. *Sur la restauration des anciens jeux d'orgue.* (Note communiquée au comité historique des arts; Bulletin archéologique, tom. I, pag. 69.)

1839. *Instructions du comité historique des arts et monuments: Musique.* (In-4°, 13 pages, et 7 pl. Ce fut le premier cahier des instructions publiées par ce comité.)

1840. M. Bottée de Toulmon présenta à l'Académie des inscriptions un instrument, heureusement combiné pour rendre les modes et l'harmonie de la musique des anciens Grecs. Ce travail avait été fait en commun avec M. Vincent, qui a su éclaircir cette question difficile et neuve, par de savantes recherches. Un rapport favorable fut fait en 1840 à l'Académie sur cet instrument que M. Vincent a depuis perfectionné.

1841. *Observations sur les moyens de restaurer la musique religieuse dans les églises de Paris.* (Bulletin archéologique, tom. I, pag. 288-292.)

1842-1843. Plusieurs rapports au comité historique des arts, sur les communications relatives à l'histoire de la musique. (Bulletin archéologique, tom. II, pag. 317.)

1843. *Projet d'une publication relative à l'histoire de la musique ancienne*, présenté au comité historique des arts le 24 mai 1843. (Bulletin archéologique, tom. II, p. 651.) Cette publication devait contenir un choix de messes des plus intéressantes, depuis 1380 jusqu'à 1680. La notation originale devait être accompagnée de la traduction en notation moderne et d'une notice propre à faire apprécier le caractère de chacune des pièces.

1844. *Sur les instruments de musique employés au moyen âge.* (Mémoires de la Société des Antiquaires de France, n. sér., t. VII, p. 60 à 168, 2 pl.) L'auteur signale, dans ce travail précieux qui devait être la base d'un ouvrage plus considérable encore, les noms de 145 instruments désignés dans les textes ou figurés sur les monuments. Quoique le volume qui le contient n'ait été mis au jour qu'en 1844, ce mémoire était cependant imprimé dès l'année 1841.)

1844-1845. Plusieurs rapports au comité historique des arts sur les doctrines musicales du moyen âge, sur le plain-chant, sur les instruments de musique considérés au point de vue historique. (Bulletin archéologique, t. III, p. 210.)

1845. *Lettre adressée à M. le président de la sous-commission musicale des chants religieux et historiques*, créée sous le ministère de M. de Salvandy. Br. in-8°.

M. Bottée de Toulmon n'a rien écrit depuis cette époque, du moins à notre connaissance. Déjà il ressentait les premières atteintes de la maladie lente et cruelle qui vient de l'enlever à sa famille, à ses nombreux amis et à l'histoire des arts pour lesquels il pouvait tant faire encore. Un ramollissement du cerveau, résultat probable de travaux assidus, que n'interrompait presque aucune distraction, a causé sa mort le 22 mars dernier.

M. B. de Toulmon avait été nommé en février 1839 chevalier de la Légion d'honneur, sur la demande de M. Chérubini. Membre de la Société de l'Histoire de France, de celle des Antiquaires, du comité historique des arts et monuments, il était associé à un grand nombre d'autres compagnies littéraires et artistiques.

Le fils de M. Bottée de Toulmon, quoique jeune encore, et s'occupant de l'étude du droit, a témoigné le désir de remplacer son père parmi les membres de la société, au nombre desquels celui-ci comptait beaucoup d'amis. Le Conseil s'est empressé d'accueillir ce vœu, honorable pour la mémoire du père et la reconnaissance du fils.

J. D.

III.

VARIÉTÉS.

La Société Éduenne vient de publier un ouvrage intéressant de M. Gabriel Bulliot sur Saint-Martin d'Autun, une des plus anciennes et des plus célèbres abbayes de la Bourgogne. (*Bibliogr.* n° 19[illegible]) Fondé en 600 par la reine Brunehaut, qui y fut inhumée, ce monastère joua un rôle assez important dans l'histoire des rois mérovingiens. Il compte parmi ses premiers abbés saint Médéric ou Merry, mort à Paris dans un oratoire de Saint-Pierre, qui est devenu l'église paroissiale de Saint-Merry. Le monastère de Saint-Martin, détruit par les Sarrasins en 731, se releva bientôt et passa sous la domination des comtes d'Autun, qui s'emparèrent de ses riches possessions. Il fut ruiné une seconde fois en 878, et rétabli quelques années après par Charles le Gros. Un siècle plus tard, Saint-Martin d'Autun était en complète décadence. Diverses réformes y furent introduites pendant le moyen âge, mais rien ne put rendre à cette communauté son premier éclat. Jean Petit-Jean, mort en 1462, en fut le dernier abbé régulier. Elle eut ensuite des abbés commendataires, dont les plus connus sont le cardinal Rolin, Tristan de Salazar, Nicolas et Pierre Brulart, Nicolas Jeannin de Castille. L'église abbatiale, monument précieux par son antiquité, fut démolie et reconstruite au com-

mencement du XVIIIe siècle. Tous les souvenirs qui se rattachent à l'histoire de ce monastère ont été recueillis avec soin par M. Bulliot, dans un ouvrage considérable dont les éléments sont puisés aux meilleures sources, puisqu'il est formé en grande partie de l'analyse des chartes imprimées et manuscrites de l'abbaye. Dans son avant-propos, l'auteur s'excuse de n'avoir pas plus souvent cherché à rattacher les faits particuliers à des événements d'une importance plus générale. Il faut le louer, au contraire, de s'être peu écarté de son sujet, mérite assez rare dans les histoires qui s'annoncent comme spéciales. Une introduction placée en tête du premier volume traite de l'origine des monastères de la Bourgogne jusqu'à la fondation de Cluny et de Cîteaux. On remarque surtout, dans ce savant travail, une appréciation judicieuse du règne de Brunehaut, si fécond en institutions religieuses. L'histoire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, précédée de recherches sur saint Martin et son culte, est divisée en trois époques. La première et la plus intéressante comprend les faits qui se rapportent à la période brillante de l'existence de ce monastère, depuis sa fondation jusqu'à l'année 1025. La seconde époque, qui est celle de décadence (1025-1462), offre l'histoire des contestations des moines de Saint-Martin avec l'évêque d'Autun, et des réformes introduites parmi eux; on y trouve surtout des détails sur l'organisation intérieure de la communauté. La troisième époque s'étend depuis la sécularisation du monastère et sa mise en commende jusqu'à sa destruction (1462-1792). Les recherches archéologiques occupent dans ce livre une place presque aussi importante que le récit historique proprement dit, et les descriptions de monuments sont accompagnées de gravures sur bois qui en facilitent l'intelligence. Les détails que l'auteur a pu recueillir sur l'ancienne église de Saint-Martin d'Autun se trouvent dans le texte même de l'ouvrage, ainsi que la description de l'ancienne et curieuse église d'Anzy, prieuré dépendant de l'abbaye. Dans les notes placées à la fin du tome Ier, nous devons signaler aussi des recherches sur le polyandre ou cimetière de la *Via Strata* à Autun, et sur une inscription grecque chrétienne qu'on y a découverte en 1839. Les pièces justificatives qui remplissent le tome II tout entier, ajoutent beaucoup à l'intérêt de cette publication. La plupart sont tirées du chartrier de l'abbaye, conservées dans les archives de l'évêché d'Autun; d'autres, en assez grand nombre, ont été transcrites d'après un cartulaire de Saint-Martin, qui est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale sous le n° 8353 des manuscrits latins. Une table des chartes et une table alphabétique des noms propres terminent le volume.

— Les éditeurs de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, après avoir complété les deux premières séries de ce recueil par la publication d'une table des matières contenues dans les dix volumes dont elles se composent, viennent d'entreprendre une nouvelle série qui promet de n'être pas moins riche que les précédentes en travaux remarquables, et à laquelle on peut prédire le même succès dans le monde savant. Parmi les articles les plus importants des trois premières livraisons (*Bibliogr.* n° 188), nous devons citer des *Pensées inédites de Varron*, publiées par M. J. Quicherat, d'après un manuscrit de la Bibliothèque d'Arras; de nouvelles recherches de M. Bataillard sur l'apparition et la dispersion des Bohémiens en Europe et sur l'origine de ce peuple; deux Chartes inédites du VIIIe siècle, relative à l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés, publiées par M. Bordier; une Notice de M. J. Marion sur l'abbaye de Moissac; des recherches sur la vie privée d'Anne de Bretagne, par M. Leroux de Lincy; des Documents sur les livres et les bibliothèques du moyen âge, par M. L. Delisle; et de nombreuses Notices bibliographiques, rédigées avec un grand soin.

— M. Arthur Dinaux, notre confrère, vient de terminer le tome VI de la nouvelle série des *Archives historiques du nord de la France et du midi de la Belgique* par la publication d'une quatrième et dernière livraison (*Voy. Bibliogr.*, n° 186). Nous y avons remarqué d'abord sous ce titre : *Le maximum en* 1588, un document précieux, indiquant les prix et la taxe des journées et salaires d'ouvriers, des denrées et marchandises, des matériaux de construction, des transports, etc., dans le pays d'Artois, à la fin du XVIe siècle. M. Dinaux fait très-bien ressortir, dans une courte préface, l'intérêt de cette pièce d'une extrême rareté, imprimée, à Douai, en 1588, et reproduite ici en fac-simile. Vient ensuite une notice du même auteur sur Rosalie Levasseur, cantatrice de l'Opéra, née à Valenciennes, le 5 octobre 1749; cette biographie, à laquelle se trouvent mêlées des anecdotes assez piquantes, est suivie d'une nomenclature des personnages qui se sont fait remarquer dans l'arrondissement de Valenciennes. Le travail historique le plus étendu que renferme cette livraison, est un récit du siége et de la bataille de Saint-Quentin, en 1557, par M. Ch. Gomart. Parmi les articles compris dans la seconde partie, sous le titre : *Hommes et choses*, on lit avec un intérêt particulier une notice sur le bénédictin Dom Druon, ancien prieur de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, bibliothécaire de la Chambre des Députés, né à Busigny, près de Cambrai, le 12 septembre 1745, mort à Paris, le 3 octobre 1833.

— Nous avons annoncé dans ce Bulletin (p. 117), que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait accordé, l'année dernière, une mention honorable à Mme Félicie d'Ayzac, pour son ouvrage sur les *Statues du porche septentrional de la cathédrale de Chartres*. Ce travail, publié récemment chez les libraires Leleux et Dumoulin (voy. *Bibliogr.*, n° 220), nous paraît justifier complétement la distinction qu'il a obtenue, et en même temps les observations dont il a été l'objet dans le savant rapport de M. Lenormant sur le Concours des Antiquités nationales. C'est une étude ingénieuse et pleine de recherches qu'on lira avec plaisir, avec fruit, lors même qu'on ne partagerait pas toutes les idées de l'auteur sur le symbolisme chrétien. L'explication que donne Mme d'Ayzac des statues du porche septentrional de Chartres, parmi lesquelles elle reconnaît la Liberté, la Santé, la Beauté, l'Honneur, la Volupté, est peut-être de nature à soulever bien des objections, mais nous croyons que tout le monde rendra justice à l'intérêt qu'elle a su répandre dans ses descriptions, et au vif sentiment religieux qui a inspiré le système d'interprétation exposé dans son livre.

— Chacun sait quelle fut la puissance des corporations d'artisans de la Flandre et des Pays-Bas durant le moyen âge, et à quel point ces associations formidables furent mêlées aux guerres et aux événements politiques de leur pays, du XIIIe au XVIe siècle. Une histoire complète des célèbres corps de métiers de Bruges, d'Anvers, de Gand surtout, serait un livre intéressant, qu'on écrira peut-être quelque jour. En attendant, et pour fournir des matériaux à l'écrivain qui voudrait traiter ce sujet dans toutes ses parties, M. Félix Devigne, artiste belge, a publié récemment de curieuses *Recherches sur les costumes civils et militaires des gildes et des corporations de métiers*, en s'attachant principalement à ce qui concerne la ville de Gand (voy. *Bibliogr.*, n° 215). Il a considéré surtout les corporations flamandes au point de vue pittoresque; ce qu'il décrit avec le plus de détails, ce sont, outre les costumes civils et militaires des métiers, leurs drapeaux, leurs armes, leurs blasons, leurs sceaux, médailles et jetons. Mais on trouve aussi dans ce travail des notions utiles sur l'organisation des corporations, sur leur influence et sur l'importance des forces dont elles disposaient. M. Devigne a étendu des recherches à toutes les espèces de gildes ou associations d'origine germanique. Les trois premiers chapitres de son livre sont consacrés aux gildes ou confréries du tir à l'arbalète, établies sous le patronage de saint Georges, aux confréries de saint Sébastien ou du tir à l'arc, et aux *serments* de saint Antoine et de saint Michel; ce dernier *serment*, institué comme école d'armes, est

devenu ensuite confrérie noble. Cet ouvrage, recommandable par l'abondance des faits nouveaux qu'il fait connaître, est précédé d'une introduction contenant des recherches sur l'esprit d'association chez les Germains, par M. J. Stecher. De nombreuses planches coloriées jointes à l'ouvrage, représentent des armoiries, des drapeaux et des armes des corporations les plus importantes de la Belgique.

— M. René de Bouillé, ancien ministre plénipotentiaire, vient d'achever la publication de son *Histoire des ducs de Guise*. Le tome IV[e] et dernier, qui paraît à la librairie d'Amyot (voy. *Bibliogr.* n° 205), s'ouvre par le livre septième qui comprend l'histoire de Charles de Lorraine, quatrième duc de Guise, et de Charles, duc de Mayenne, son oncle, depuis l'an 1591 jusqu'à l'entrée de Henri IV à Paris (1594). Dans le huitième livre, l'auteur après avoir terminé l'histoire de ces deux princes, raconte la vie de leurs successeurs et termine son récit à la mort du prince de Lambesc, dernier rejeton de cette famille illustre. On trouve à la fin du volume quelques pièces justificatives qui se rapportent au duc Charles et à Mayenne, mais nous y avons vainement cherché une table générale des noms et des matières, sans laquelle un ouvrage de ce genre ne saurait être commodément consulté.

— L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse a mis au concours, pour l'année 1851, l'Éloge de M. de Chateaubriand.

IV.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Calvados. « On vient de découvrir, en extrayant de la pierre près du marais de la Cambe, arrondissement de Bayeux, dix-huit squelettes bien conservés, et ayant la face dans la direction du nord, à une profondeur de 33 centimètres. Il est d'autant moins douteux que ces restes humains appartiennent à l'époque gallo-romaine, que le sol a rendu, en outre, divers objets en bronze, tels que bracelets, collier, etc. » (*Moniteur*.)

Seine-Inférieure. La *Revue de Rouen* du 10 avril signale en ces termes la découverte d'un cimetière mérovingien à Envermeu : « En suivant les fouilles et les ouvertures des tranchées que nécessite l'établissement de la nouvelle route départementale qui de Blangy se dirige sur Bolbec, M. l'abbé Cochet, inspecteur des mo-

numents historiques du département, a signalé, dans la traverse d'Envermeu, l'existence d'un cimetière mérovingien analogue à ceux qu'il a déjà découverts à Douvrend et à Londinières. C'est le troisième cimetière franc que nous présente la vallée de l'Eaulne depuis douze ans. A Envermeu, M. l'abbé Cochet a déjà découvert près de cinq cents squelettes de tout âge et de tout sexe. On reconnaît facilement, parmi eux, ceux des femmes, aux colliers, aux bracelets, aux boucles d'oreilles, aux ustensiles variés de toilette qui les accompagnent. Ceux des hommes se font remarquer par de longs couteaux à un seul tranchant, par des poignards, des styles à écrire, des pinces à épiler; ceux des guerriers se distinguent par les sabres, les lances et les haches qu'on y trouve renfermées.

« L'objet le plus curieux de cette découverte, objet tellement rare qu'on peut le considérer comme à peu près inconnu, c'est un casque mérovingien. Il n'en subsiste, à la vérité, que la calotte supérieure, surmontée d'une pointe, comme les casques que portent les guerriers normands dans la tapisserie de la reine Mathilde. On n'a retrouvé de la partie inférieure que les ferrures des jugulaires. La plupart des squelettes avaient auprès de leurs pieds des vases en terre de diverses formes. Tous étaient disposés dans des fosses taillées dans le sous-sol crayeux. On doit noter que le champ dans lequel on a rencontré toutes les sépultures n'a jamais cessé de s'appeler, dans les titres comme dans la tradition populaire, *la tombe*. »

V.

BIBLIOGRAPHIE.

179. — *Anecdotes relatives à une ancienne confrairie de buveurs, etablie sur les confins de la Lorraine et de l'Alsace*; extraites des Essais historiques sur cette dernière province; manuscrit composé par M. l'abbé Grandidier, chanoine et prébendier de l'église catholique de Strasbourg. In-8° d'une feuille 3/4. Imprimerie d'Huizelin, à Nancy.

180. — *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* Tome XXI; tome I[er] de la 3[e] série, janvier et février 1850. In-8° de 8 feuilles 1/4. Nantes, imprimerie de M[me] veuve Camille Mellinet. Prix annuel pour Nantes . . . . 5 fr.

Hors du département . . . . 7 fr.

181. — *Annuaire administratif, statistique, historique et commercial de la Meurthe*, par Henri Lepage, archiviste du département. A. C. A. George Grimblot, 1850. In-12 de 14 feuilles 2/3. Nancy, imprimerie et librairie de Mme veuve Raybois.

182. — *Annuaire administratif, historique, statistique et commercial du département de l'Hérault, pour l'an* 1850, 33e année. In-32 de 6 feuilles 3/8. Montpellier, imprimerie et librairie de Dumas. Prix . . . . 2 fr.

183. — *Annuaire administratif, statistique, historique et topographique du département de l'Indre.* 1850, 4e année. In-16 de 6 feuilles. Châteauroux, imprimerie de Migné, librairie de Salviac. Prix . . . . 1 fr. 50

184. — *Annuaire du département de la Corrèze, pour l'année* 1850. In-18 de 8 feuilles 1/3. Tulle, imprimerie de Drappeau; Brives, librairie de Lalande; Ussel, librairie de Teissier. Prix . . . . 1 fr. 50

185. — *Annuaire du département de la Creuse.* 28e année. In-12 de 11 feuilles. Guéret, imprimerie et librairie de Dugenest. Prix. . . . . 1 fr.

186. — *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, par A. Dinaux, de la Société des Antiquaires de France, etc. Nouvelle série. Tome VI, 4e livraison, avec un plan du siége de Saint-Quentin en 1557. Valenciennes, imprimerie de Prignet. Paris, librairies de Dumoulin et de Techener, 1850. In-8° de 192 pages.

187. — *Aymar du Rivail et sa famille* : notes extraites tant de ses écrits que de son testament et de diverses pièces jusqu'ici inédites, par M. Giraud, ancien député, membre correspondant du Comité historique des arts et monuments. Lyon, imprimerie de Louis Perrin. Paris, librairie de Techener. In-8° de 104 pages. Prix. . . . . 2 fr.

188. — *Bibliothèque de l'école des Chartes*, revue d'érudition consacrée principalement à l'étude du moyen âge. Troisième série. Tome I, 1re, 2e, et 3e livraison. Paris, imprimerie de Didot, librairie de Dumoulin, 1849-1850. 3 cahiers in-8°, ensemble de 296 pages.

189. — *Bibliothèque historique et critique du Poitou.* Histoire littéraire du Poitou, par Dreux-Duradier. Précédée d'une intro-

duction et continuée jusqu'en 1849, par M. de Lastic Saint-Jol. Tomes II et III. Deux volumes in-8°, ensemble de 45 feuilles. Niort, imprimerie et librairie de Robin.

190. — *Bibliothèque nationale.* Observations du Conservatoire au ministère de l'instruction publique, sur une brochure de M. Jubinal relative à un autographe de Montaigne, avec une réponse de M. Paulin Pâris à ces observations. In-8° de trois quarts de feuille. Paris, imprimerie et librairie de Panckoucke. Prix . . . . . . 75 c.

Opuscule tiré à 200 exemplaires.

191. — *Collection de tombes, épitaphes et blasons* recueillis dans les églises et couvents de la Hesbaye, auxquels on a joint des notes généalogiques sur plusieurs anciennes familles qui ont habité ou habitent encore ce pays, par le baron Léon de Herckenrode, de Saint-Trond. Gand, imprimerie de F. et E. Ghyselynck. Paris, librairie de Dumoulin, 1845-1850. Grand in-8° de 803 pages.

192. — *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, entre le cabinet du roi, les secrétaires d'État, le chancelier de France et les intendants et gouverneurs de provinces, les présidents, procureurs et avocats généraux des parlements et autres cours de justice, le gouvernement de la Bastille, les évêques, les corps municipaux, etc., recueillie et mise en ordre, par G. B. Depping. Tome I, *États provinciaux*, *affaires municipales et communales*. In-4° de 136 feuilles 1/2. Imprimerie nationale.

Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiée par les soins du Ministre de l'instruction publique. Ire série. Histoire politique.

193. — *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, précédée de l'abrégé historique de cette province, par M. Courtépée, prêtre. Deuxième édition, augmentée de divers mémoires et pièces. Dijon, imprimerie de Frantin, librairie de Victor Lagier, éditeur. A Paris, chez Dumoulin, 1847-1849, 4 volumes in-8° de XXXIV-220-452, 604, 640 et 788 pages, avec cartes et plans. Prix . . . . 32 f. »

194. — *Description historique de la France par provinces et par départements*, par Alex. Mazas. Zone méridionale. Le Languedoc, la Provence. Grand in-8° de 14 feuilles 1/2. Au Mans, imprimerie et librairie de Julien Lanier.

195. — *Dissertation sur le lieu de naissance et sur la famille du chroniqueur Adémar, moine de l'abbaye de Saint-Cibard d'An-*

goulême, faussement surnommé de Chabanais, né vers 988 et mort vers 1030, accompagnée d'une note bibliographique sur sa chronique et d'un tableau généalogique, par J. F. Eusèbe Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême. In-8° d'une feuille 1/4 plus un tableau généalogique. Imprimerie de Lefraise à Angoulême.

196. — *Diverses inscriptions grecques trouvées à Troyes et autres lieux voisins*. In-8° d'une feuille 1/2. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot.

Signé J. Lapaume, docteur ès-lettres.

196. — *Documents historiques et pièces justificatives de l'histoire de Dreux*, avec corrections et additions, par Mme Philippe Lemaître, avec une notice sur l'église de Saint-Pierre de Dreux, par M. l'abbé de Lhoste. In-8° de 11 feuilles 1/2 plus une planche. Imprimerie de Péron, à Rouen.

198. — *Essai historique et archéologique sur l'abbaye de Saint-Victor lez-Marseille*; par M. B.... In-8° de 2 feuilles, plus une pl. Marseille, imprimerie et librairie de Chauffard.

199. — *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, de l'ordre de Saint-Benoît*; par J. Gabriel Bulliot. Publication de la Société Éduenne. Autun, imprimerie de Michel Dejussieu; Paris, librairie de Dumoulin. Deux volumes in-8° de LXIV-424 et VII-449 pages, avec planches.

200. — *Examen historique et critique de la vie de sainte Ilbergue*. 8e livraison du *Légendaire de la Morinie*. In-8° d'une feuille. Imprimerie de Delahodde, à Boulogne-sur-Mer.

Signé D. H...., membre correspondant de la Société des Antiquaires de la Morinie.

201. — *Extrait des procès-verbaux des séances du Comité historique des monuments écrits*, depuis son origine jusqu'à la réorganisation du 5 septembre 1848. In-8° de 29 feuilles. Imprimerie nationale.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 5. — MAI 1850.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 29 AVRIL 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, VICE-PRÉSIDENT.

M. le président, après l'approbation du Conseil, proclame membres de la Société :

775. M. E. VANEY, avocat, rue d'Antin, n° 3, présenté par M. Geoffroy-Chateau ;

776. M. Eugène BOTTÉE DE TOULMON, présenté par M. de La Villegille.

Ouvrages offerts.

De la part de la Société des Antiquaires de Picardie :

Un numéro de son *Bulletin* terminant le troisième volume de ce Recueil, qui comprend les années 1847, 48 et 49.

De la part des auteurs :

Esquisses dijonnaises, municipales et parlementaires, pour servir d'introduction à l'histoire de la commune et du parlement pendant le moyen âge et depuis la réunion du Duché à la couronne jusqu'à la révolution de 1789, par M. de Lacuisine, président de l'Académie des Sciences de Dijon, conseiller à la Cour d'appel ; Ire partie : — *La Commune, période municipale*. Dijon, 1850, 1 vol. in-8°, 120 p.

Le *Géant Valens*, par M. J. de Witte, extr. de la *Revue numismatique* de 1849. Paris, in-8°.

L'*Expiation* d'*Oreste* : explication d'un vase peint ; par le même. Paris, 1850, in-8°.

De la part de M. J. Renouard, éditeur :

Dictionnaire géographique et statistique, par M. Ad. Guibert, 12e et dernière livraison. Paris, 1850, 1 vol. in-8°.

Histoire de la famille, par M. C. Leynadier. Prospectus de cet ouvrage qui forme 1 vol. in-8°. Paris, 1850.

Correspondance.

M. de Barante exprime ses vifs regrets d'être empêché, par son éloignement indispensable de Paris, de présider la prochaine assemblée générale de la Société.

M. de Parieu, ministre de l'instruction publique, informe le Conseil qu'après en avoir conféré en conseil de l'Université, il approuve le choix des dix volumes proposés pour composer le prix spécial d'Histoire de France, qui doit être décerné, au nom de la Société, dans le concours général de 1850.

M. le docteur W. Holland, secrétaire de la Société littéraire de Stuttgart, adresse la liste des travaux historiques publiés par cette Compagnie savante, depuis sa fondation en 1839.

M. L. Vol de Conantray adresse, de Compiègne, une notice extraite de l'*Echo de l'Oise*, n° du 26 avril 1850, concernant des découvertes d'antiquités romaines récemment faites à Champlieu (arrondissement de Senlis). Cette notice est reproduite dans ce même n° du Bulletin, p. 267.

M. VarnKœnig, professeur de droit à l'Université de Tubingue, demande qu'on veuille bien lui adresser en cette dernière ville les envois de la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des publications :

Bibliographie des Mazarinades. Le tome Ier est terminé.
Le Conseil autorise la mise sous presse immédiate du tome II.

Comptes de l'Argenterie : 6 feuilles sont tirées.

Vie de saint Louis, t. VI et dernier. M. de Gaulle continue sans relâche la rédaction de la table générale de l'ouvrage. Il prend l'engagement de terminer le volume pour le mois d'août prochain.

Orderic Vital. M. A. Le Prevost s'occupe toujours très-activement, autant que sa vue peut le lui permettre, de la collation et des annotations du texte du quatrième volume. La moitié au moins en est préparée.

— Sur la demande de M. Monmerqué, la séance générale de la Société est remise au lundi 13 mai.

M. de Chabrier, garde général des Archives nationales, et M. Guérard, directeur de l'École des Chartes, ont bien voulu mettre, de nouveau, la salle des cours de l'École à la disposition de la Société, pour cette réunion.

L'ordre du jour est ainsi fixé :

Discours de M. le président ; — Rapport du secrétaire et des censeurs ; — Lecture d'un Mémoire de M. V. Le Clerc sur des poésies françaises historiques du XIIIe siècle ; — Renouvellement du quart des membres du Conseil sortant en 1850, conformément au règlement ; — Remplacement de M. Bottée de Toulmon, décédé, et de MM. Guessard et Gadebled, démissionnaires ; — Élection de deux censeurs pour l'exercice de 1850.

La séance est levée à quatre heures et demie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ,

TENUE LE 13 MAI 1850,

Dans la salle des cours de l'École des Chartes, aux Archives nationales,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, VICE-PRÉSIDENT,

EN L'ABSENCE DE M. DE BARANTE.

Discours de M. Monmerqué, membre de l'Académie des Inscriptions, vice-président de la Société de l'Histoire de France.

M. le président prononce le discours suivant :

Messieurs,

« La Société de l'Histoire de France, fondée en 1834, compte seize années d'existence ; le but de ses fondateurs a été heureusement atteint ; une série déjà nombreuse d'anciens historiens de la France a été publiée ; quelques-uns ont été reproduits d'après des manuscrits qui présentaient d'utiles et nouvelles leçons ; divers Mémoires sur notre histoire ont été mis au jour pour la première fois. Notre col-

lection, portée au nombre de quarante-quatre volumes, prend une place honorable dans toutes les grandes bibliothèques de France et de l'étranger. De nouveaux documents, dont la plupart étaient restés inconnus, sont disposés pour la publication, et, d'ici à peu de temps, ils viendront enrichir vos tablettes.

« Vous le voyez, Messieurs, vous n'avez qu'à vous applaudir d'avoir accueilli une pensée créatrice et féconde en bons et importants résultats. Il est une foule d'ouvrages utiles, nécessaires à la science historique de la patrie, dont le commerce de la librairie ne pouvait entreprendre la publication. Un petit nombre d'amateurs viendrait, sans aucun doute, encourager de généreux efforts, mais le public, naturellement insouciant, distrait par de frivoles lectures, ne se présenterait pas en nombre suffisant, et les livres les plus essentiels deviendraient une charge accablante pour le libraire qui n'aurait consulté que son dévouement à la science. Il fallait donc qu'une société se chargeât de mettre en lumière des monuments historiques, dont chaque année de retard pourrait amener la destruction, et cette société, Messieurs, c'est la nôtre.

« Ce n'est pas une gloire médiocre de marcher à distance, mais parallèlement avec la grande collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*, dont la première pensée est due à M. Guizot; pensée fructueuse qui a fait exhumer mille trésors littéraires, et qu'ont depuis continué de féconder MM. les ministres de l'instruction publique qui lui ont succédé; MM. Villemain, Cousin, Salvandy, de Falloux et M. de Parieu, ministre actuel. Il est loin de notre pensée de comparer les produits de nos modestes et consciencieux efforts à une collection nationale qui, chaque année, accomplit des travaux comparables à ceux des vénérables et savants Bénédictins, et dont l'exemple a produit en Europe les plus heureux effets. Vous voyez la Belgique, l'Allemagne, la Savoie, devenir nos imitateurs; de toutes parts les sources, compulsées et interrogées, sont mises au grand jour, et une foule de documents, tirés de la poussière des archives et des bibliothèques viennent éclairer les nations sur leurs origines et sur les faits mémorables accomplis, ou soufferts, par leurs pères.

« Nous aurions désiré de comprendre l'Angleterre et l'Écosse dans ce grand mouvement des esprits sérieux; il nous aurait été doux de citer des noms qui méritent la reconnaissance de l'histoire, tels que ceux des Frédéric Madden, des Thomas Wright, des Francisque Michel et Teulet, ainsi que de tant d'autres qui explorent avec succès les riches dépôts de la Grande-Bretagne, et mettent au jour d'importantes publications; mais ces jaloux insulaires, nos rivaux

en tout genre, amateurs passionnés de raretés, semblent ne vouloir travailler que pour leurs sociétés, et publient leurs savants ouvrages à un si petit nombre d'exemplaires que les lecteurs français les entrevoient à peine, et peuvent encore moins se procurer les précieuses curiosités données à un public très-restreint par le *Roxburg club*, la *Cambden society*, la *Surtee society*, le *Bannatine club* d'Écosse, et d'autres réunions savantes dont les noms ne nous sont pas encore parvenus.

« Il ne convient peut-être pas à un ancien membre de la Société des *Bibliophiles françois*, de s'élever contre ce qu'il ose appeler un malheur et presque une faute; mais vous, Messieurs, qui voudriez rendre vulgaires les documents de notre histoire, vous blâmerez cette étroite parcimonie, et vous regretterez avec nous que des œuvres utiles à tout un pays, et même à l'ancienne Europe civilisée, ne soient pas mises dans un plus grand jour, ainsi qu'il arrive quand, d'une main généreuse, les gouvernements se chargent de ces utiles publications.

« Nous traversons, Messieurs, des temps difficiles; les esprits tournés vers la politique, sont surtout occupés de la conservation de cette société, née, pour ainsi dire, avec le monde, épurée par la civilisation, devenue en France le type du bien vivre et le modèle de l'Europe; il reste peu de loisirs à consacrer à l'étude d'un passé qui n'est plus; le présent nous absorbe et tout l'intérêt se concentre sur nous-mêmes : *être* ou *ne pas être*, comme l'a dit le grand tragique anglais, c'est toute la question qui peut occuper aujourd'hui la France, si justement alarmée; d'ailleurs, Messieurs, dans ce grand cataclysme de 1848, que de fortunes écroulées, que d'existences bouleversées!!! Aussi, ne serez-vous pas étonnés d'apprendre que plusieurs de nos confrères sont sortis de nos rangs, en nous exprimant de touchants regrets. De nouveaux sociétaires, comme pour nous dédommager, sont venus adhérer à nos statuts, et nous conservons l'espoir que les temps devenus plus calmes et le bon ordre continuant de plus en plus de se maintenir, nous verrons nos pertes se réparer et qu'il nous sera facile de persévérer dans la voie qui nous est ouverte, et de continuer à en supporter le poids et les charges.

« C'est avec un véritable regret, Messieurs, que j'ai l'honneur d'occuper ici la place du savant et spirituel auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, retenu en ce moment loin de Paris. Bien qu'il soit souvent absent, il porte toujours un grand intérêt à la Société de l'Histoire de France, et nous avons la satisfaction de le voir quelquefois venir nous présider. Vous vous souvenez, Messieurs, avec quel zèle éclairé M. de Barante, dans nos séances annuelles, aimait à vous

entretenir de nos travaux, de nos succès obtenus, de nos espérances pour l'avenir. Il jetait un coup d'œil rapide, et cependant approfondi, sur les plus remarquables ou les plus utiles des publications faites dans le cours de l'année qui venait de se fermer. Nous dirons, à son exemple, quelques mots sur les ouvrages récemment distribués.

« Nous avons reçu le deuxième volume du *Journal historique et anecdotique de l'avocat Barbier,* édité par les soins de M. de La Villegille. Cet ouvrage, que son auteur n'avait pas destiné à la publicité, peint les mœurs, les habitudes et de petits faits quotidiens pendant une partie de la régence et du règne de Louis XV. Barbier recueillait les bruits répandus dans Paris, et les anecdotes que dédaigne la sévère gravité de l'histoire ; ses pages sont des espèces de *nouvelles à la main,* précieuses pour un temps où la presse était soumise à une censure qui souvent équivalait à une interdiction.

« Le troisième volume de ce Journal nous est promis par l'éditeur pour une époque rapprochée.

« Le cinquième volume de la *Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont,* a aussi été publié dans le cours de l'exercice de 1849. M. de Gaulle continue de donner ses soins éclairés à ce livre, résultat des plus immenses recherches, et en faveur duquel une exception a été faite à la règle que la Société de l'Histoire de France s'est imposée de ne publier que des documents originaux.

« Le sixième et dernier volume est sous presse ; il ne tardera pas à vous être distribué.

« Le Conseil de la Société a vu avec une grande satisfaction se terminer dans l'année qui vient de s'écouler, la publication du *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc,* confié aux soins particuliers de M. Quicherat. Ainsi ces deux procès, si importants pour l'histoire de France au xve siècle, et qui, jusqu'à présent, étaient imparfaitement connus par les extraits de M. de Laverdy, insérés aux notices des manuscrits, entrés dans le domaine de la science, seront maintenant à la portée de tous les lecteurs. Le savant éditeur y a joint toutes les pièces qui pourraient se rapporter à l'histoire de la Pucelle d'Orléans; on y remarque une lettre signée par l'héroïne française, et découverte depuis peu d'années dans les archives de la ville de Riom. Un *fac-simile* de cette pièce, vraisemblablement unique, est joint à la publication. La Société doit se féliciter d'avoir élevé ce beau monument à la mémoire d'une femme aussi extraordinaire. Il manquait à notre histoire et à la juste reconnaissance due par la patrie à la bergère de Vaucouleurs.

« Enfin, Messieurs, nous vous présentons le premier volume d'un ouvrage curieux et tout à fait singulier. Il est intitulé : *Bibliogra-*

phie des Mazarinades. Ce livre est le fruit des longues et patientes recherches de M. Moreau. L'éditeur fait connaître, dans une introduction assez étendue, les travaux auxquels il a dû se livrer, pour classer, apprécier et juger cette immense quantité de pièces satiriques, volantes et fugitives, que firent éclore la grande et la petite Fronde, durant les années 1649, 1650, 1651 et 1652.

« Distinguer dans cet océan les pièces qui ont pu être composées par les hommes qui dirigeaient ce mouvement, présage et avant-coureur de tant d'autres, en retirer le petit nombre de celles qui ont une valeur ou une signification historique, à raison de leur auteur, comme celles attribuées au cardinal de Retz, au chanoine Joly, au poëte Sarrasin, à l'avocat Patru, au conseiller Portail, au maréchal de l'Hôpital, etc., etc.; éclaircir chaque pièce par une briève notice où est indiquée l'occasion qui en amena la publication; faire connaître le degré de curiosité et de rareté qui peut s'y rattacher; tel est le but que s'est proposé M. Moreau, et qu'il paraît avoir atteint.

« Naudé, bibliothécaire du cardinal Mazarin, dans son *Mascurat*, s'était déjà occupé des Mazarinades, mais il n'avait pas d'autre but que de défendre le cardinal contre les attaques d'un essaim de frélons qui revenaient toujours à la charge avec une nouvelle passion; les autres pièces étaient par lui négligées. M. Moreau a embrassé tous ces pamphlets dans son cadre alphabétique; il les décrit, les classe suivant le parti qui les a dictés, et il porte sur eux un jugement. Son travail servira de guide à l'historien dans le choix qu'il lui conviendra de faire au milieu de tant de pièces, dont un grand nombre est justement condamné à l'oubli. M. Moreau aura ainsi rendu un véritable service à notre histoire.

« Cette monographie se composera de trois volumes.

« Il me reste à vous entretenir, Messieurs, d'une négociation, heureusement mise à fin, dont le résultat ne peut être que très-honorable pour la Société de l'Histoire de France.

« Toute société littéraire a la juste ambition d'être utile à son pays, et d'obtenir des marques de l'estime et de la considération publiques. Nous avions la confiance du bien que nous avions fait, et nous éprouvions le désir d'en obtenir un haut témoignage, et en même temps d'encourager la jeunesse à l'étude de notre histoire. Un membre du Conseil a pensé que le meilleur moyen d'y arriver serait que la Société fût admise à l'honneur d'offrir un prix, décerné en son nom par M. le ministre de l'instruction publique, à l'élève de rhétorique qui, au grand concours universitaire, aurait été jugé digne du premier prix d'histoire.

« Le Conseil a embrassé cet avis à l'unanimité. La demande, adressée à M. de Falloux par votre vice-président, a été accueillie par le ministre, après avoir pris l'avis du Conseil de l'Université.

« Il a en conséquence été décidé que la Société de l'Histoire de France donnerait un prix décerné en son nom par M. le ministre de l'instruction publique.

« Ce prix consistera en dix volumes de notre collection, choisis parmi les ouvrages complets; ces volumes seront reliés comme les prix du grand concours. Ils porteront sur le plat les mots : *Prix de la Société de l'Histoire de France*, et au de dans, une légende gravée indiquera la nature du prix et le nom de l'élève qui l'aura obtenu; cette légende sera signée par votre président et par le secrétaire de la Société.

« Ainsi, Messieurs, la Société de l'Histoire de France est admise à l'honneur de participer aux encouragements accordés par l'État à la jeunesse studieuse. M. le ministre de l'instruction publique remettra, au nom de la Société, son prix d'histoire à l'élève couronné. N'est-ce pas, Messieurs, la plus belle récompense et la plus grande marque d'estime que notre Société pût obtenir du gouvernement de la République, que de voir donner cette haute approbation à ses utiles travaux ? Ce noble encouragement ne pourra manquer d'activer et d'accroître ses efforts et son zèle. »

Rapport du secrétaire (M. J. Desnoyers) sur les travaux de la Société de l'Histoire de France, depuis sa dernière assemblée générale en 1849 jusqu'à ce jour.

Le secrétaire lit le rapport suivant sur les travaux de la Société :

Messieurs,

« Si les exigences d'une prudente administration, obéissant aux inquiétudes de chaque jour et à celles d'un avenir incertain, ont imposé à votre Conseil la plus rigoureuse réserve dans les publications de la première année qui a suivi notre dernière révolution politique, elles n'ont du moins apporté aucune interruption à vos travaux. Sous ce rapport, l'année 1848 n'a été marquée pour notre Société que par un peu plus de lenteur dans la distribution des volumes; mais un nombre égal à celui des années précédentes a vu le jour; et cette régularité constante, à laquelle vous êtes habitués, depuis plus de seize années, s'est continuée pour les travaux de l'année 1849, dont nous avons à vous entretenir.

« Sans se laisser décourager par des obstacles de plus d'un genre, le Conseil de la Société de l'Histoire de France a pu continuer, en votre nom, Messieurs, d'offrir un but modeste, mais certain, aux travaux d'éditeurs dont le choix vous honore; une occupation restreinte, mais non interrompue, aux presses qui n'ont pas fait défaut à son zèle, dans ces temps si difficiles à traverser pour toutes les industries; une distraction instructive et intéressante aux esprits fatigués de rêves et de systèmes dangereux, inquiétés par les coupables espérances des partis.

« Grâce à ce triple concours des sociétaires qui sont restés, en très-grand nombre, et malgré plusieurs pertes très-regrettables, fidèles à notre institution, des éditeurs et des commissaires responsables qui ont redoublé d'efforts pour entrer dans des vues dont il comprennent la portée, aux imprimeurs de la Société qui nous ont aidés de leurs ressources, non-seulement des publications depuis longtemps commencées ont pu être les unes achevées, les autres continuées, mais encore des ouvrages nouveaux ont été entrepris. Les lettres se laissent aisément séduire par les espérances qui peuvent leur redonner quelque essor, et la confiance renaît plus vite dans le domaine tranquille des études historiques que dans la sphère agitée des passions politiques.

« Les trois volumes qui représentent l'exercice de l'année 1849 sont :

« Le tome V^e et dernier des *Procès de Jeanne d'Arc;*

« Le tome V^e de la *Vie de saint Louis;*

« Le tome IIe du *Journal du règne de Louis XV, par l'avocat Barbier.*

« Il serait surabondant de vous rappeler encore une fois, Messieurs, les excellents motifs qui ont fixé le choix du Conseil sur ces trois ouvrages si essentiellement divers. Ce choix a été suffisamment justifié par l'opinion publique, par la connaissance que vous en avez vous-même acquise depuis plusieurs années; et l'appréciation si judicieuse que vous venez d'en entendre rendrait ma tâche tout à fait superflue.

« Il suffit donc de me borner à quelques mots, concernant plutôt leur caractère, pour ainsi dire, bibliographique.

« Le cinquième volume des *Procès de Jeanne d'Arc,* édité par les soins de M. Quicherat, avec la surveillance de M. Lenormant, commissaire responsable, termine enfin un de nos ouvrages les plus importants par son étendue, par son caractère profondément national et par la nouveauté des pièces qui le composent. Ce volume renferme le complément et le supplément des témoignages con-

temporains sur Jeanne d'Arc, qui composaient déjà le quatrième volume tout entier. On y trouve les actes et autres pièces authentiques émanés des diverses autorités du royaume, quelques documents relatifs aux honneurs publics rendus à sa mémoire, de courtes notices analytiques, qui prouvent et font parfaitement apprécier l'origine et la valeur de chacune de ces pièces; deux notices littéraires des monuments des deux procès de condamnation et de réhabilitation, rédigées avec la clarté et la précision qu'on devait attendre d'une connaissance approfondie du sujet. Une table très-complète, qui a occupé M. Quicherat pendant plusieurs mois, termine l'ouvrage et devient le guide indispensable pour l'étude de ce vaste monument. Le Conseil a vivement regretté qu'une trop longue interruption apportée à l'achèvement de ce volume, imprimé en grande partie près d'un an avant sa publication, ainsi que la nécessité de terminer sans nouveaux retards un ouvrage dont le premier volume remontait à l'année 1841, et dont la fin était si impatiemment attendue ait rendu impossible l'adjonction tardive d'un travail du savant éditeur sur la vie de Jeanne d'Arc. Espérons qu'il ne sera pas perdu pour les études historiques et qu'il ne tardera pas à paraître dans l'excellent recueil de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, que M. Quicherat enrichit fréquemment de ses intéressants articles.

« Le tome V de Tillemont termine la *Vie de saint Louis* proprement dite. Les soins consciencieux et dévoués que M. de Gaulle, comme éditeur, et M. de Wailly, à titre de commissaire responsable, ont continué de donner, l'un et l'autre, à ce grand ouvrage, justifient de plus en plus le Conseil d'être sorti de ses habitudes en faveur d'un monument historique qui, pour n'avoir point le cachet d'un document original, s'en rapproche cependant le plus par l'authenticité des sources auxquelles il a été puisé et par les nombreuses citations que Tillemont a intercalées dans son récit.

« C'est avec regret que le Conseil s'est vu dans l'impossibilité de vous présenter, Messieurs, aujourd'hui le sixième et dernier volume de cet ouvrage, qui fera infailliblement partie de l'exercice de 1850. Les appendices de Tillemont sur la conquête de Sicile par Charles d'Anjou et sur l'histoire de Guillaume de Saint-Amour, sont imprimés depuis plusieurs mois. Il ne reste plus à composer que les notes de l'auteur et celles de l'éditeur, ainsi que la table générale de l'ouvrage dont celui-ci s'occupe sans relâche, et dont le tiers au moins est déjà rédigé. Il suffit d'avoir consulté, en vue de recherches historiques sérieuses, l'un de nos grands ouvrages d'érudition, et l'on peut le dire sans trop de vanité devant la Société de l'Histoire de France, la plupart des ouvrages publiés sous ses aus-

pices, pour être convaincu que de bonnes tables sont l'une des plus utiles ressources pour l'étude, en même temps que leur rédaction est un des travaux les plus lents et les plus ingrats. C'est ce caractère d'utilité que présenteront les tables de la *Vie de saint Louis.*

« Tout en obtenant de M. de Gaulle la promesse formelle que le sixième et dernier volume serait publié avant le mois de septembre prochain, le Conseil n'a pas oublié que le premier volume ne remontait qu'à l'année 1847; sans comparaison aucune, c'est celui de tous les ouvrages de longue haleine publiés par la Société qui aura paru dans le plus court intervalle de temps possible pour des travaux de cette nature.

« Le *Journal du règne de Louis XV par l'avocat Barbier* est un des ouvrages de votre collection qui a obtenu le plus de succès, par son caractère anecdotique, par sa nouveauté et parce qu'il comblait une lacune considérable dans les Mémoires particuliers du XVIIIe siècle, entre ceux de Saint-Simon, qui se terminent à l'année 1723, et ceux de Bachaumont, qui commencent en 1762. C'est précisément à cette dernière année que s'arrêtent ceux de Barbier, qui commencent en 1718. Le deuxième volume que vous avez reçu, Messieurs, en 1849, s'étend de l'année 1733 à l'année 1746. Un troisième volume devait terminer l'ouvrage; il ne tardera pas à être mis sous presse.

« M. de La Villegille avait à remplir une tâche fort délicate en abrégeant et réduisant, suivant le vœu du Conseil, un manuscrit d'environ quatre mille pages in-4° à trois volumes in-8°. Aussi, plus d'une fois, a-t-il partagé avec M. Ravenel, commissaire responsable de cet ouvrage, l'embarras du choix et le regret de ne pouvoir donner plus d'extension au travail qui lui était confié. Ces regrets ont pris, sous la plume d'un des rédacteurs de la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* la forme d'une critique qui serait presque de nature à les justifier. En effet, tout en rendant aux Mémoires et à l'éditeur la justice qu'ils méritent, on y signale, ce dont le Conseil ne doutait aucunement, un très-grand nombre de lacunes. Par la sévérité que M. de La Villegille a été contraint d'apporter dans son choix, en conservant les récits les plus piquants, en rejetant surtout une bonne partie des controverses de barreau, des affaires judiciaires de moindre intérêt, des querelles intérieures du Parlement, dont le tableau forme le fond principal des Mémoires au point de vue où l'auteur était placé, en ne négligeant, au contraire, presque aucune des anecdotes concernant la cour et les événements plus généraux, il en avait rendu la lecture plus attrayante et moins uniforme.

« Toutefois, en vue de répondre aux objections qui pourraient se reproduire, ne serait-il pas possible, si le Conseil, d'après l'avis de son comité de publication, le jugeait convenable, de combler, en partie du moins, le vide qu'on signale déjà dans cette publication non encore achevée? Le troisième volume, dont l'impression commencera prochainement, doit comprendre l'intervalle de 1747 à 1762, ou deux volumes du manuscrit original, c'est-à-dire un temps un peu plus long que chacun des deux premiers volumes, des récits beaucoup plus développés et en outre la table générale du Journal. Ne pourrait-on pas consacrer, en partie, un quatrième volume à une table analytique de l'ouvrage entier, dans laquelle les faits seraient disposés selon l'ordre chronologique suivi par l'auteur, et au milieu de laquelle on intercalerait les plus importants des passages omis dans les deux premiers volumes? Ne pourrait-on pas, plus convenablement encore, se borner à y donner une indication sommaire, mais complète, de tous les passages retranchés, ce qui n'empêcherait pas la table alphabétique indispensable pour un livre dans lequel les noms propres figurent en si grand nombre? Les lecteurs auraient ainsi une connaissance parfaite de l'ouvrage original, dont l'importance sera de mieux en mieux appréciée à mesure qu'il sera plus connu, ainsi qu'il en est arrivé pour les Mémoires de Saint-Simon.

« Quoi qu'il advienne de la réalisation de ce vœu (1), vous savez déjà, Messieurs, que deux des volumes auxquels vous avez droit pour l'année 1850, sont le troisième de ce *Journal de Barbier* et le sixième et dernier de la *Vie de saint Louis*.

« Votre Conseil administratif eût désiré de voir terminer aussi, cette même année, l'histoire des XIe et XIIe siècles par *Orderic Vital*. Trois volumes de cet important ouvrage sont depuis longtemps entre vos mains; et plus le savoir profond de l'éditeur nous est connu, plus impatient est le désir de voir terminer un ouvrage auquel il a déjà donné tant de soins. M. Aug. Le Prevost a renouvelé récemment au Conseil l'assurance qu'il consacrait, dès à présent, à ce travail, tous les instants que lui laissait libres sa vue malheureusement trèsaffaiblie par la lecture fatigante des manuscrits dont il a su tirer un parti si utile, surtout pour la topographie historique de la Normandie au moyen âge.

« A défaut de ce volume, celui qui complétera, ou plutôt qui commencera les publications de 1850, puisqu'il est déjà en distribution, fait, au contraire, partie d'un ouvrage entièrement nouveau et

(1) Dans sa séance du 3 juin, le Conseil vient de décider que cet ouvrage aurait un quatrième volume, dans lequel il serait fait mention sommaire de tous les passages retranchés.

d'aussi longue haleine. Il comprendra une *Bibliographie* complète et un *choix des Mazarinades*. M. Moreau, qui en avait conçu et mûrement réalisé le plan, a été choisi pour éditeur; le commissaire responsable tout naturellement désigné au choix du Conseil a été M. Ravenel, parfaitement familiarisé avec cette période historique par la publication des lettres de Mazarin et par la préparation des *Carnets originaux* du même ministre, que la Société attend toujours de son dévouement.

« Depuis plusieurs années la *Bibliographie* et le *choix des Mazarinades* avaient été agréés par le Conseil; l'impression en avait été décidée en principe; quelques feuilles même étaient déjà tirées, lorsque la révolution de février 1848 imposa à votre Conseil une réserve prudente, qui a pu céder devant un état de choses plus tranquille et en face des témoignages nombreux de sympathie que notre association a continué de recevoir.

« Si vous voulez bien, Messieurs, vous reporter aux plans qui vous ont été précédemment communiqués de cet ouvrage, vous vous rappellerez qu'il doit se composer de deux parties très-distinctes et presque indépendantes, l'une comprenant la bibliographie analytique des innombrables pamphlets que la Fronde a fait naître, l'autre renfermant un choix sobre et sévère des plus curieuses de ces pièces, tant en vers qu'en prose. Trois volumes sont nécessaires pour la partie bibliographique; la copie manuscrite en est terminée. Le tome Ier ne contient que les titres de quatorze cent soixante et un de ces pamphlets rangés par ordre alphabétique et s'arrête à la lettre F inclusivement. Le nombre de ceux recueillis par M. Moreau dépasse quatre mille. Chacun des titres est précédé, quand il y a lieu, d'une courte analyse indiquant l'objet, l'origine, la date et le nom connu de l'auteur. Une introduction très-bien faite donne à connaître les caractères généraux de ces pamphlets lancés de diverses sources, la plupart avec tant de violence et de turpitude, pendant quatre à cinq années à peine, contre un ministre qui, quoique d'origine étrangère, de basse naissance, ayant pour ennemis le Parlement, le haut clergé dans la personne du cardinal de Retz, les princes, la bourgeoisie, fut cependant maître des destinées de la France, et qui dirigeait presque l'Europe, sans prendre souci de cette tourbe de pamphlétaires déchaînés contre lui. C'était l'expression de la liberté de la presse au XVIIe siècle.

« La première partie de l'ouvrage de M. Moreau devra être terminée par une table des noms propres et par une liste alphabétique de tous les imprimeurs et libraires qui ont publié des Mazarinades, tant à Paris que dans les provinces.

« La seconde partie de l'ouvrage, consacrée aux textes des plus curieuses de ces pièces, dont la publication sera subordonnée au succès qu'obtiendra la première, ne pourra contenir moins de deux volumes. Le choix et la copie en sont déjà fort avancés. Mais l'impression ne devra probablement pas commencer avant deux ans.

« Quant aux deux autres volumes de la *Bibliographie*, l'impression va continuer immédiatement, le manuscrit étant depuis longtemps préparé.

« Après avoir mentionné les volumes qui correspondent aux exercices de 1849 et de 1850, je dois vous rappeler, Messieurs, combien d'autres assurent la régularité des publications subséquentes, et vous signaler les plus importants d'entre eux.

« C'est encore parmi les nombreux matériaux de publications qui ont fixé depuis plusieurs années le choix du Conseil, mais dans une sphère tout opposée à celle des Mazarinades, que figurait déjà celui qui, très-vraisemblablement, verra le jour le premier en 1851. Une résolution récente du Conseil en a décidé l'impression immédiate, et déjà elle est assez avancée pour que le volume puisse être achevé avant six mois. Cet ouvrage, dont il a été fait mention dans des rapports antérieurs même à l'année 1848, est le Recueil *des Comptes de l'Argenterie des rois de France, pour servir à l'histoire du costume et de l'ameublement au* XIVe *siècle*. M. Douët-d'Arcq a été choisi pour en être l'éditeur; le commissaire responsable est M. de Wailly, auquel ses excellents travaux d'histoire et de diplomatique ont rendu si familières les sources originales du moyen âge, et qui a appelé, le premier, l'attention du Conseil sur l'intérêt de ce recueil. C'est la première fois que vous aurez vu, Messieurs, prendre place, au nombre de vos publications, un document de cette nature; en apparence, sèche, confuse et aride énumération d'objets et de valeurs; en réalité source des plus neuves, des plus abondantes, des plus authentiques pour l'histoire des mœurs, de la vie privée et des différentes branches de l'art et de l'industrie de nos ancêtres.

« Quoi de plus propre, en effet, à bien faire apprécier la diversité du costume, des étoffes, de l'ameublement et la valeur comparative de ces objets à différentes époques, que les comptes officiels de dépenses des fonctionnaires de la cour, chargés de diriger le choix, l'acquisition de ces objets et d'en régler le payement?

« L'administration de la maison royale ou de l'*Hostel* se divisait en plusieurs offices, ou départements : le premier, le plus important, était ce qu'on appelait la *Chambre* ou l'*Argenterie;* il con-

cernait exclusivement l'ameublement et l'habillement de la personne du roi et de sa maison; les autres offices étaient ceux de la paneterie, de l'échansonnerie, de la cuisine, de la fruiterie, de l'écurie et de la fourrière.

« Jusqu'ici M. Douët-d'Arcq s'est borné à la partie de la *Chambre* royale ou de l'*Argenterie*. Trois comptes d'argentiers entreront dans le volume actuellement sous presse. Le plus ancien, celui de Geoffroi de Fleuri, comprend les six derniers mois de l'année 1316 de la dépense de la Chambre du roi Philippe le Long, au moment où il venait de monter sur le trône.

« Le second est un des comptes d'Étienne de La Fontaine, argentier du roi Jean; document devenu plus célèbre par quelques citations de Ducange et de M. Leber; il contient un des deux termes de l'année 1352.

« Le troisième consiste en un journal de la dépense du même prince pendant une année de sa captivité en Angleterre, du 1er juillet 1359 au 8 juillet 1360.

« Ces trois comptes à date authentique, suffisants pour donner l'idée la plus complète de ce genre de documents, serviront de base au glossaire qui devra en éclaircir et en mettre en relief les éléments divers. On y trouvera, en outre, intercalés comme pièces à l'appui, de nombreux passages d'autres comptes à peu près contemporains et non intégralement publiés. Cette sorte de dictionnaire de l'industrie française, de la toilette et de l'ameublement de la cour au XIVe siècle, ne sera certainement pas une de vos publication les moins intéressantes. Elle sera d'autant plus recherchée, que ce volume n'est tiré qu'au petit nombre de quatre cents exemplaires.

« Ducange a déjà montré quelles ressources on pouvait tirer de ces comptes originaux et des inventaires mobiliers pour l'histoire des mœurs. Une société littéraire d'Écosse, le *Bannatine club*, publia, il y a quelques années, sous le titre de *Liber domicilii*, un compte des dépenses de la table et de l'écurie du roi d'Écosse Jacques V, de 1525 à 1533, dans lequel se trouvent les renseignements les plus curieux de ce genre, pour une époque beaucoup moins reculée. Dans son édition du *Ménagier de Paris*, livre précieux pour la connaissance de la vie privée des Français au XIVe siècle, M. J. Pichon a montré de quel intérêt est susceptible cette partie de l'histoire nationale. Tout récemment M. Léon de Laborde a tiré le plus heureux parti de documents analogues conservés dans les archives de Lille, pour son *Histoire des arts à la cour des ducs de Bourgogne pendant le XVe siècle*.

« M. Douët-d'Arcq, qui, depuis plusieurs années, a senti tout le

prix qu'on pouvait tirer de cette sorte de documents dont il a fait une étude approfondie, vous donnera, Messieurs, sans aucun doute, un très-intéressant travail.

« Si ce premier volume est goûté, comme on est en droit de s'y attendre, l'auteur pourrait, avec l'assentiment du Conseil, y donner suite, en choisissant des comptes différents, émanés de quelques autres officiers de la maison des rois, qui ajouteraient beaucoup aux renseignements que Le Grand d'Aussy a rassemblés dans son histoire, restée trop incomplète, de la vie privée des Français. On y trouverait les éléments et les preuves de l'histoire des Français de divers états, que M. Monteil connaissait si bien, mais dont il a trop cherché à dissimuler l'emploi, dans les cadres divers de son grand ouvrage.

« Cette même confiance qui a entraîné le Conseil à commencer l'impression de deux ouvrages nouveaux, les *Mazarinades* et les *Comptes de l'argenterie*, l'a déterminé pareillement, sur la proposition formelle de son comité de publication, toujours si scrupuleusement réservé dans ses choix, à tirer de l'oubli, où elles semblaient languir depuis trop d'années, les *Chroniques de Froissart*.

« Le Conseil s'est souvenu que cet ouvrage, si renommé, si populaire, avait été l'un des premiers choisis par la Société dès 1834, et l'un de ses premiers engagements envers vous, Messieurs, envers le public et envers le savant éditeur qui avait été signalé dès le principe.

« Comptant toujours sur cette décision primitive du Conseil, M. Lacabane n'avait point interrompu ses travaux; il avait continué de recueillir abondamment des indications biographiques, chronologiques et topographiques, propres à jeter un nouveau jour sur la plus importante des chroniques du XIVe siècle. Ces longs retards n'ont donc point été perdus pour l'avancement de l'ouvrage. D'un autre côté, dans l'état actuel de la presse et des esprits, une publication d'une aussi grande étendue ne peut être entreprise que par une association solidement constituée, telle que la nôtre, et qui a droit de compter sur l'avenir. M. Lacabane s'est mis de nouveau en rapport avec le comité de publication, et ses engagements formels ont été agréés par le Conseil. L'ouvrage formera dix volumes; trois seront consacrés au premier livre, le plus important, le plus original, qui s'étend, comme vous savez, de 1325 à 1377, et qui comprend environ le tiers de la chronique. Il formerait à lui seul une publication des plus utiles, alors même que les circonstances interrompraient l'impression du reste de l'ouvrage. Le texte, les notes et les pièces justificatives du premier volume son

prêts ; il ne reste plus à y ajouter que les variantes du manuscrit de la Bibliothèque publique d'Amiens. Vainement jusqu'ici la Société a sollicité la communication de ce texte picard, inédit, auquel la ville d'Amiens et surtout la Société des Antiquaires de Picardie paraissent attacher un prix peut-être exagéré. Dans le cas où une nouvelle tentative resterait sans résultat, le Conseil aurait à décider si l'on devrait passer outre et se contenter, en variantes de textes picards, du fragment manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes déjà publié par M. Buchon, ou s'il ne vaudrait pas mieux attendre que les variantes du manuscrit d'Amiens aient été aussi publiées.

« Dans cet état de choses, il suffit de vous rappeler, Messieurs, que, suivant l'engagement de M. Lacabane, un premier volume serait imprimé à la fin de 1850, et deux dans chacune des quatre ou cinq années suivantes. Le Conseil a été si souvent trompé dans ses prévisions même les plus vraisemblables, qu'il est sans doute un peu hardi de préciser dans des limites aussi rigoureusement définitives les époques très-rapprochées d'apparition des nombreux volumes de ce grand ouvrage. Mais en tenant compte des difficultés imprévues et inévitables, ainsi que de la nécessité de ne point suspendre d'autres publications déjà commencées et pareillement prêtes à être mises sous presse, nous devons nous féciliter de voir faire un nouveau pas à une œuvre capitale, qui a été déjà pour son consciencieux et savant éditeur l'objet de tant de laborieuses recherches. Le commissaire responsable choisi par le Conseil pour cette grande publication est M. Lenormant, qui a pris un intérêt si profitable à plusieurs autres des plus importants ouvrages de la Société, auxquels il a coopéré à ce titre, et dont il avait, des premiers, proposé la publication, tels que les *Procès de Jeanne d'Arc*, les *Mémoires de Comynes*, les *Mémoires de Marguerite de Valois*, etc.

« Dans le nombre des ouvrages dont la publication a été anciennement aussi décidée par le Conseil, et parmi lesquels il y aura bientôt à faire un nouveau choix, nous devons vous rappeler les suivants :

« Les *Mémoires inédits de Beauvais-Nangis*, depuis longtemps tout prêts pour l'impression, dont notre collection sera enrichie par les soins de M. Monmerqué, et qui réuniront les différents genres de mérite qui caractérisent les excellentes éditions dont il a déjà doté l'étude de nos annales. M. Monmerqué se propose de compléter ces Mémoires par diverses pièces accessoires, spécialement par une correspondance inédite de Jacques Dupuy avec le sieur de Grémonville, ambassadeur de France à Venise, en 1643 ;

« Les *Mémoires* pareillement inédits de *Lamothe-Goulas*, sur le

XVIIe siècle, dont M. Monmerqué vous a déjà communiqué plusieurs fragments remplis d'intérêt, et dont la copie est aussi fort avancée;

« Les *OEuvres historiques de Thomas Basin* (le faux Amelgard), évêque de Lisieux, sur le XVe siècle, signalées pour la première fois à l'attention du Conseil par notre illustre président M. de Barante. M. Quicherat, désigné pour éditeur, en a déjà fort avancé la transcription; il se propose d'en poursuivre assez activement le travail préparatoire, dans le courant de cette année, pour espérer pouvoir remettre le tout au Conseil vers la fin de l'hiver prochain;

« Les *Chroniques des comtes d'Anjou*, ou, pour mieux dire, l'histoire de la féodalité sur les bords de la Loire, ouvrage que MM. Marchegay et André Salmon, animés d'un dévouement vraiment patriotique, continuent d'enrichir de documents nouveaux puisés à toutes les sources, et que le Conseil a choisi comme un puissant encouragement et un modèle à d'autres travaux de ce genre entrepris sur plusieurs points de la France.

« Le voyage que M. Marchegay doit entreprendre très-prochainement en Angleterre, dans le but de copier, pour les archives de la préfecture du département de Maine-et-Loire dont il est conservateur, deux cartulaires précieux de la collection de sir Philipps, le *Code noir de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur* et le grand *Cartulaire de Fontevrault*, profitera infailliblement à la publication dont il a été chargé par la Société.

« Les copies des chroniques sont depuis longtemps terminées; il reste à collationner et annoter les textes. Les auteurs espèrent que ce premier travail pourra être achevé au commencement de 1851. Le recueil des chartes historiques, pour lequel ils n'auront que l'embarras du choix, les occupera durant le reste de l'année;

« Les *OEuvres historiques de Suger*, confiées d'abord à M. Yanoski, puis à M. l'abbé Arnaud, et que leur importance incontestable pour l'histoire du XIIe siècle nous impose le devoir de vous rappeler chaque année. Les travaux préparatoires ne semblent pas avoir fait de grands progrès; néanmoins, M. l'abbé Arnaud nous a informés que tous les documents étaient collationnés, traduits, et la plupart des notes rédigées. Il ne resterait qu'à faire la copie au net des chartes de Suger, de sa vie par le frère Guillaume, et à composer les notes sur ces diverses pièces, ainsi que l'introduction. L'éditeur consacre à ces travaux tous les loisirs dont ses fonctions ecclésiastiques et la faiblesse de sa vue lui permettent de disposer;

« Le *Choix des chroniques originales du moyen âge*, recueil des plus précieux, mais d'une exécution difficile, auquel seront nécessaires la savante direction et la critique sûre et délicate de M. Guérard,

qui en a fait décider en principe la publication, et qui a déjà si utilement coopéré, à titre de commissaire responsable, aux éditions de Grégoire de Tours, d'Éginhard, d'Orderic Vital. Autour de ces chroniques viendront nécessairement se grouper ceux de nos anciens historiens qui nous manquent encore, tels que Frédégaire, dont M. Taranne s'occupe depuis plusieurs années et qui comblerait un vide entre Grégoire de Tours et Éginhard; tels que Nithard, Thégan, le moine de Saint-Gall, entre Éginhard et Richer; tels encore que Sigebert et ses continuateurs du XIIe siècle;

« Les *Extraits historiques des Vies des Saints et des Conciles des Gaules* sont aussi des sujets de publication dont nous ne devons point nous lasser de rappeler l'utilité, et qui trouveraient dans un de nos collègues, M. de Maslatrie, un éditeur dont le zèle et l'instruction seraient au niveau de cet important recueil.

« A ces publications si variées et si diverses, qui assurent à notre Société un long avenir de travail et de publications, il nous faut encore ajouter quelques projets soumis au Conseil depuis votre dernière assemblée générale, ou adoptés depuis lors, quoique lui ayant été antérieurement communiqués.

« M. Taillandier a de nouveau appelé l'attention du Conseil sur la possibilité de donner une nouvelle édition de l'ouvrage de Fléchier sur les *Grands jours d'Auvergne*, en augmentant et améliorant, à l'aide de documents originaux conservés dans les archives judiciaires, l'édition donnée par M. Gonod, bibliothécaire de la ville de Clermont, presque en même temps que la proposition de publier ce curieux récit était faite pour la première fois au Conseil par M. Taillandier. Une seconde édition avait été préparée par M. Gonod, peu de temps avant sa mort; il ne paraît pas que le manuscrit resté inédit ait reçu toutes les améliorations dont la première édition était susceptible.

« Un membre du Conseil, dont les avis et les propositions ont toujours le droit d'être accueillis avec faveur, M. A. Le Prevost a transmis en son nom et au nom du vénérable et savant M. de Gerville, l'un des premiers fondateurs de l'archéologie en Normandie, une pensée de publication plutôt qu'un véritable projet. « Ne serait-il pas pos-
« sible, a-t-il dit, d'attacher aux travaux de la Société, pour la publi-
« cation et la traduction de la chronique de Robert de Torigny, abbé
« du Mont Saint-Michel, M. Delile, qui connaît déjà parfaitement,
« quoique jeune encore, la topographie historique de la Normandie,
« et dont le mérite et les travaux ont été reconnus et couronnés par
« l'Académie des Inscriptions? » Le Conseil s'est empressé de rendre justice au mérite de M. Delile, appuyé d'ailleurs sur d'aussi bons ga-

rants, et il sera heureux, nous n'en doutons pas, d'utiliser son zèle et son savoir; mais en même temps il n'a pas cru opportun de décider, dès à présent, une publication nouvelle, particulièrement intéressante pour l'histoire de Normandie, avant le complément d'Orderic Vital. Il convient aussi de remarquer que la chronique de Robert du Mont, continuateur de Sigebert depuis 1100 jusqu'à 1184, a déjà été parfaitement éditée en 1844 par M. Bethmann, d'après de nombreux manuscrits, dans la précieuse collection des *Monumenta Germaniæ historica*, de M. Pertz (t. VI des *Scriptores*), et que vraisemblablement cette même chronique devrait trouver, au moins en partie, sa place dans la collection de chroniques originales proposée par M. Guérard. Toutefois, le Conseil se féliciterait de pouvoir prouver quelque jour à M. Delile qu'il partage l'estime dont l'honorent ses savants amis et patrons.

« Un des plus anciens membres de la Société, qui a toujours porté beaucoup d'intérêt à ses travaux et le lui a prouvé par plusieurs communications intéressantes, M. Poey d'Avant, receveur de l'enregistrement à Luçon, a offert au Conseil la communication d'un manuscrit qu'il possède, intitulé : *Extrait abrégé des registres de la chambre des monnoies, par Le Cocq, général desdites monnoies, et depuis président en ladite chambre, sous François Ier*.

« M. Poey, qui a étudié à fond ce manuscrit, y signale quinze cents notices au moins, parmi lesquelles, dit-il, il s'en trouve de fort curieuses. Outre des documents monétaires intéressants et pour la plupart inconnus, des indications nombreuses sur l'organisation de l'office de la monnaie, beaucoup de noms d'officiers de cette classe, des renseignements sur la fabrication d'objets d'orfévrerie, etc.; il cite, entre autres, le prix et la date de la fabrication d'une châsse des reliques de saint Louis.

« Le Conseil a cru prudent, avant d'entamer une nouvelle publication d'un intérêt aussi spécial que l'histoire de l'organisation et de l'administration monétaire de la France au XVIe siècle, de voir terminer le volume des *Comptes de l'argenterie*, qui, quoique en différant par une bien plus grande variété de sujets, rentre néanmoins dans le caractère des documents auxquels appartiennent les Registres de Le Cocq. Il serait d'ailleurs nécessaire de vérifier si, dans les grands dépôts de Paris, il n'existe pas, comme cela est vraisemblable, d'autres extraits analogues, ou même les registres originaux de ce général des monnaies ou de quelqu'un de ses contemporains.

« Une autre proposition soumise aussi au Conseil, et qui n'a pas eu de résultat décisif, a été celle de publier une collection nombreuse

de lettres adressées à Huet, évêque d'Avranches, par Bossuet, Fénelon, Bourdaloue et autres écrivains illustres du siècle de Louis XIV. Mais le Conseil s'est souvenu que les originaux, dont les lettres qui lui étaient proposées paraissaient être des copies, avaient été depuis peu d'années vendus en Angleterre, avec la riche collection de manuscrits et d'autographes dont ils faisaient partie. Il serait vraisemblablement fort difficile d'en obtenir une collation sur les originaux, alors même que l'intérêt historique des lettres aurait été reconnu assez grand pour mériter une publication particulière. Il a donc été prudent de s'abstenir provisoirement, tout en remerciant l'auteur de cette intéressante communication, transmise au Conseil par M. Guérard.

« De toutes les propositions adressées ou renouvelées au Conseil depuis votre dernière assemblée, une seule a obtenu un assentiment complet et un commencement d'exécution ; c'est celle des *Mémoires de Daniel de Cosnac,* archevêque d'Aix, vers la fin du règne de Louis XIV. C'est M. Lenormant qui a complétement instruit le Conseil du caractère véritable de ces mémoires et des différences fondamentales que présentent les deux copies qui lui en ont été communiquées.

« Plusieurs fois déjà le Conseil avait eu à s'occuper de cet ouvrage : un premier manuscrit communiqué, il y a plus de quatre ans, par M. le D. Long, de Die, avait déjà fixé son attention, comme offrant un document très-original, très-curieux, sur une époque et sur des événements auxquels l'auteur avait pris une part d'intrigue active, fort peu édifiante sans doute, eu égard surtout au caractère dont il était revêtu, mais très-capable de donner lieu à des récits dignes de piquer la curiosité. Cette première communication resta sans solution définitive.

« Une seconde copie, dont l'existence avait été signalée dès 1847 au Conseil par son possesseur, M. le comte Jules de Cosnac, petit-neveu de l'archevêque d'Aix, excita de nouveau son intérêt ; mais les événements politiques de 1848 suspendirent encore toute résolution à cet égard. Enfin, plus récemment, il y a deux mois à peine, M. Jules de Cosnac a mis à la disposition du Conseil son manuscrit qui a pu être mis en regard de celui de M. le D. Long. M. Lenormant, qui les a attentivement comparés l'un à l'autre, est arrivé à ce résultat imprévu qu'également authentiques l'un et l'autre, également rédigés et même en partie écrits par l'auteur, ils offraient entre eux les plus notables différences sur les mêmes événements dont il avait été témoin, sur les mêmes hommes avec lesquels il avait vécu. Ces deux textes présentent deux époques de la vie et

deux appréciations opposées des mêmes faits sous des jours différents. Il a même été à peu près reconnu que le récit inséré dans les *Mémoires de Choisy*, et qui est présenté comme un extrait des conversations de Daniel de Cosnac, offre aussi de très-notables différences et peut-être une troisième version. On a cru rencontrer dans ces trois rédactions, émanées du même homme, les trois principales époques de sa vie : l'aumônier de Madame, l'évêque de Valence et l'archevêque d'Aix. Quoi qu'il en soit, le Conseil, convaincu de l'intérêt véritable de cette publication, a admis, sur la proposition de M. Lenormant, organe du Comité de publication, qu'on publierait intégralement chacun des deux récits, et peut-être même le troisième. M. Jules de Cosnac a été choisi pour éditeur, avec le consentement de M. le D. Long, qui laisse son manuscrit à la disposition de la Société, à condition qu'on le publie. M. Lenormant a été tout naturellement désigné pour commissaire responsable d'un ouvrage qu'il avait si bien étudié et si justement apprécié.

« Je ne terminerai pas cette énumération des travaux dont le Comité a dû s'occuper depuis votre dernière assemblée générale, sans vous rappeler, Messieurs, l'hommage honorable rendu à vos publications par l'Académie des Inscriptions elle-même dans son dernier concours des Antiquités nationales, en décernant à Mlle Dupont, pour son édition de Comynes, la première médaille. Plusieurs fois déjà dans ses précédents concours, la même Académie a fait, si je ne me trompe, un semblable honneur à vos éditions de Grégoire de Tours, d'Eginhard, de Richer et de Guillaume de Nangis.

« Cette justice rendue à vos publications, Messieurs, par le premier corps historique de France et d'Europe, est une des plus nobles récompenses de vos efforts.

« C'est aussi un grand témoignage d'estime, unique jusqu'à ce jour, que vous avez reçu, Messieurs, du Ministère de l'instruction publique et du Conseil général de l'Université, pour la fondation du prix d'histoire, dont M. le président vient de vous faire connaître le but et l'origine. C'est une double sanction de vos efforts et de votre persévérance de quinze années dans la voie que vous vous étiez tracée.

« Ce qui constitue la force de votre association, ce qui garantit sa durée, c'est la critique sévère, la raison calme et réfléchie que votre Conseil apporte dans le choix des publications, et qui fait que, sur plus de deux cents propositions qui lui ont été soumises, souvent des sources les plus respectables, trente à peine ont été votées, mais avec assez de variété pour satisfaire les différents goûts historiques ;

« C'est le bon choix des éditeurs, c'est la surveillance active et dé-

vouée des commissaires responsables; double garantie si profitable à la bonne exécution des ouvrages, que le Comité historique du Ministère de l'instruction publique a cru devoir l'adopter récemment dans le plan et sur le théâtre beaucoup plus vastes de ses travaux;

« C'est l'honneur et la moralité, pour ainsi dire, de votre association, exempte de tout charlatanisme;

« C'est l'absence de toute prétention personnelle d'aucun membre de la Société à tirer parti, à son profit, de la valeur considérable d'une compagnie qui compte dans son sein les noms les plus illustres;

« C'est l'absence de tout esprit de parti, de toute rivalité littéraire, de toute distinction d'écoles historiques, dont les plus célèbres représentants sont réunis dans cette Société, comme sur un terrain neutre, où la recherche de la vérité est le but unique des efforts communs;

« C'est la sympathie des véritables amis des études sérieuses pour les monuments de nos institutions, de nos mœurs, de notre vie nationale; contribuant les uns par leurs travaux personnels, les autres par leur coopération non moins utile, quoique moins directe, aux progrès de nos publications;

« C'est enfin l'épreuve décisive des deux difficiles années que nous venons de traverser, et qui nous permet d'être réunis encore aujourd'hui comme en famille, et par une bienveillante hospitalité, avec des espérances d'avenir, dans ce double sanctuaire des monuments historiques les plus précieux et des cours les plus propres à en bien faire apprécier l'utilité. »

Rapport de MM. les censeurs, de Bouis et Houel, sur l'administration et la gestion du fonds de la Société pendant l'exercice 1849.

M. de Bouis, l'un des deux censeurs, lit le rapport suivant:

Messieurs,

« Pour remplir notre mission et pour nous conformer à votre règlement, nous ne vous demanderons que quelques instants d'attention.

« Votre comptabilité n'est ni longue ni compliquée. L'ordre et la régularité de M. le trésorier nous ont rendu la besogne facile. Aussi, comme pour les années précédentes, n'aurons-nous à vous demander que des remercîments pour sa gestion.

« Le comité des fonds, dans l'emploi qui en a été fait, a agi, suivant

les précédents, sanctionnés déjà par votre approbation, avec toute l'économie prudente que vous êtes accoutumés à trouver et à honorer dans vos mandataires.

« Il résulte des registres et des pièces à l'appui soumises à notre examen :

« Qu'il restait en caisse au 31 décembre 1848..		1,328 fr. 39 c.
« Qu'il a été reçu, dans le cours de l'année 1849, pour 49 cotisations arriérées des années précédentes......	1,470 fr. 00 c.	
« Pour 295 cotisations de ladite année..............................	8,850 00	12,617 fr. 65 c.
« Pour vente des ouvrages publiés par la Société....................	2,297 65	
« L'encaisse total, pour 1849, a donc été de....		13,946 fr. 04 c.
« Il a été payé pour impressions, brochages, annonces, frais de rédaction, indemnités, services, emmagasinement, etc...........................		13,136 fr. 61 c.
« D'où il suit qu'il restait en caisse au 31 décembre 1849..................................		809 fr. 43 c.

« A cet actif en numéraire, il faut joindre : 1° L'accroissement de votre bibliothèque, qui s'est augmentée de cinquante-huit ouvrages ; 2° Quatorze mille deux cent trente-huit volumes, Bulletins ou Annuaires existant en magasin au 31 octobre 1849, suivant l'inventaire dressé à cette époque, et cent soixante-treize volumes imprimés sur papier vélin.

« La publication de quelques volumes a subi de fâcheux retards et le Conseil a regretté avant vous cette lenteur dans l'accomplissement des engagements jusqu'ici remplis avec une rigoureuse ponctualité. Il n'a pas dépendu de lui qu'il en fût autrement. Ses efforts, hâtons-nous de le dire, ne sont restés impuissants que par des raisons de santé les plus légitimes et les plus évidentes.

« Le sixième volume de la *Vie de saint Louis* sera distribué bientôt à tous les sociétaires : le conseil en a reçu la promesse formelle de M. de Gaulle ; nous nous affligeons de la cause et du résultat. Si cela eût été possible plus eût été fait.

« L'*Orderic Vital*, dont la publication a été confiée à notre savant et laborieux confrère M. Le Prevost, forme une lacune insolite dans vos publications, mais le travail de l'érudit éditeur et annotateur ne marche et ne peut marcher qu'avec une grande lenteur, depuis que

sa vue, obscurcie par deux cataractes, ne lui permet plus de lire avec une suffisante rapidité. Instruits maintenant de la cause si triste du retard de cette publication, vous ressentirez la même sympathie que nous pour la courageuse persévérance avec laquelle M. A. Le Prevost continue néanmoins à remplir la tâche qui lui a été remise.

« Les réclamations des années précédentes sur le service du *Bulletin* paraissent avoir porté leurs fruits. Vous avez pu vous apercevoir, sous ce rapport, d'un progrès. De notre temps une société qui veut bien vivre, doit se mettre constamment en rapport avec le public; le bulletin mensuel est un des moyens les plus efficaces de propagande littéraire que l'on puisse employer. Les développements qu'on pourrait lui donner, l'extension de publicité qu'on parviendrait à lui faire acquérir, retourneraient sans aucun doute au profit de la société tout entière. Tel qu'il a été publié dans les dernières années, il offrira toujours aux gens d'étude un intérêt réel et mérité; mais ne serait-il pas possible, sans en faire une publication onéreuse, d'en augmenter un peu la partie historique?

« Sur la proposition d'un de ses membres, le Conseil de votre Société a décidé qu'un grand prix de dix volumes reliés serait offert en votre nom, dans la distribution des prix du grand concours, à l'élève de rhétorique qui obtiendrait le prix d'histoire de sa classe. M. le ministre de l'instruction publique a accueilli avec empressement cette offre de la Société de l'Histoire de France. Vous, Messieurs, qui avez déjà si noblement parcouru la carrière des sciences historiques, ou qui les avez unies dans votre vie à d'autres travaux non moins utiles à la société, vous venez, pour ainsi dire, sur le seuil du collége, tendre de cette façon la main aux jeunes générations, au moment de leur entrée dans le monde, pour les convier à ces solides études qui éclairent l'esprit, lui donnent plus de portée, plus de justice, en même temps qu'elles fortifient le cœur contre les passions et leur funeste entraînement. Puissent-ils apprendre par vos sages exemples à juger les passions politiques par l'histoire et non l'histoire par les passions politiques.

« Sur la demande de l'autorité, le Conseil a pensé qu'il devait s'associer à la formation d'une bibliothèque centrale des prisons par le don de deux ouvrages : la *Vie de saint Louis* et l'*Histoire des Francs de Grégoire de Tours*. C'est avoir pressenti et avoir agi suivant vos intentions dans ces générosités offertes en votre nom, et votre bill d'indemnité ne nous a pas paru douteux un seul instant.

« Malgré les nouveaux membres admis, la Société n'a pu réparer encore les pertes que la mort et les événements de 1848 ont occasionnées dans ses rangs. Il faut espérer que bon nombre de ceux qui

avaient annoncé, sous l'impression première de la révolution, l'intention de nous abandonner, viendront se rallier à nous et reprendre leur coopération à notre œuvre. Le nombre des membres pour 1849 a été de 381, dont 295 seulement avaient acquitté la cotisation pendant l'année. L'expérience a prouvé qu'on pouvait espérer de faire rentrer plusieurs de ces cotisations en retard ; nous pensons donc et vous penserez avec nous, je l'espère, que l'avenir de la Société de l'Histoire de France est assuré, que son œuvre est durable, qu'elle prendra des accroissements d'autant plus profitables à chaque sociétaire, que chacun d'eux aura plus de zèle pour en augmenter le nombre.

« Dans les travaux d'administration de la Société de l'Histoire de France, vous n'avez, Messieurs les membres du Conseil, ni science, ni honneur, ni influence à conquérir ou à maintenir. Les soins si dévoués, si sérieux dont ils sont l'objet de votre part, n'ont d'autre récompense que la satisfaction que vous devez éprouver pour le temps consacré d'une façon si utile pour la science, qu'il me soit permis, au nom de nos confrères, d'y ajouter celui de leur reconnaissance et de vous en payer ici publiquement le tribut. »

M. V. Le Clerc, membre de l'Académie des Inscriptions, lit un mémoire sur des poésies historiques de circonstance, composées en langue vulgaire, pendant le XIII[e] siècle, en différentes provinces de France (1).

L'assemblée procède au renouvellement du quart des membres du Conseil, sortant en 1850.

Sont élus à la majorité des suffrages :

MM.	Crapelet,	MM.	A Passy,
	de La Villegille,		A. de Pastoret.
	Guadet,		Ravenel,
	V. Le Clerc,		de Roissy,
	Monmerqué,		N. de Wailly.

MM. Busch et J. de Chabrillan, sont élus pour remplacer MM. Gadebled et Guichard, démissionnaires, dont les fonctions cessaient en 1853.

(1) Cette savante et spirituelle notice devant faire partie du tome XXII de l'Histoire littéraire de France, publiée par l'Académie des Inscriptions, ne peut malheureusement prendre place dans le Bulletin de la Société.

MM. Marion et Bordier ont ensuite réuni le plus de suffrages.

MM. de Bouis et Houel sont renommés censeurs pour l'exercice de 1850.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Champlieu (Canton de Crépy, arrondissement de Senlis, Oise). L'historien du Valois a conservé le souvenir de découvertes archéologiques faites sur le plateau de Champlieu, où il prétend que Valentinien III avait établi un camp destiné à maintenir la tranquillité dans le pays des Lètes Sylvanectes.

Suivant M. Carlier, l'emplacement de ce camp était un parallélogramme de six cents toises de longueur sur une largeur de deux cent quatre-vingt-dix toises, s'étendant du nord au sud, sur ce vaste plateau, et on voyait encore, il y a un siècle, un vaste fer à cheval, espèce de demi-lune, de vingt-deux pieds d'élévation, formé de terres rapportées et soutenues intérieurement et extérieurement par deux murs parallèles. Cet ouvrage avait seize toises de profondeur et vingt-quatre d'ouverture. La terrasse pouvait avoir de dix à douze pieds d'épaisseur et finissait en talus. Il y avait deux issues du côté de la campagne en forme d'escalier de pierre, parallèles et voutées en parpaings de quatre pouces d'épaisseur. Dans la profondeur de cette terrasse se trouvaient des souterrains qui s'étendaient d'une extrémité à l'autre.

A trente-six toises plus loin et vis-à-vis de l'enfoncement, on apercevait également, ajoute l'historien du Valois, un amas de débris, seuls vestiges de cinq *tournelles* qui s'y élevaient autrefois et qui ont donné matière à bien des conjectures de la part des savants et des antiquaires.

Quelques personnes ont prétendu que le plateau de Champlieu n'avait pas été seulement un camp romain, mais que la capitale des *Silvanectes* avait d'abord été construite sur cet emplacement, et, dans les vestiges où Carlier retrouvait un camp, ces personnes ont vu au contraire un amphithéâtre destiné aux jeux et aux spectacles.

Des fouilles commencées depuis peu sur des points jusqu'à présent inexplorés, semblent devoir jeter un grand jour sur l'ancienne

histoire de Champlieu. Nous recommandons à l'attention des archéologues la note suivante, qu'on vient de nous communiquer, et dont nous garantissons l'exactitude et la scrupuleuse véracité.

Découverte archéologique à Champlieu.

Des découvertes du plus haut intérêt archéologique viennent d'être faites ces jours derniers dans les environs de Compiègne, au lieu dit *les Tournelles,* dans la plaine de Champlieu, par M. Edmond de Seroux, maire de la commune de Béthisy-Saint-Martin. *Les Tournelles,* emplacement d'un camp romain traversé par la voie romaine dite *Chaussée-Brunehaut,* ne présentent plus, depuis des temps immémoriaux, que des débris épars de briques, de tuiles, de pierres brisées, et deux buttes principales revêtues de gazon. L'une d'elles, la plus grande, qui a la forme d'un fer à cheval, est située au sud et à quarante mètres de la chaussée; l'autre, moindre et de forme irrégulière, est au nord de la voie à laquelle elle est contiguë. C'est en faisant travailler au déblai de cette dernière butte que M. de Seroux a trouvé des restes merveilleusement conservés d'un monument antique, dont la forme et la nature ne peuvent être jusqu'ici que conjecturées, mais qui sans doute appartenait à l'un de ces camps permanents, *castra stativa*, ou peut-être un de ces *oppida* que les maîtres du monde établissaient en façon de places de guerre, dans les pays qu'ils colonisaient, ou dont ils soumettaient les anciens habitants à leur domination.

Quoi qu'il en soit, parmi les pierres taillées qu'on y retrouve et qui sont en général de grande dimension, la plupart présentent des sculptures en ronde-bosse d'une grande beauté, qui semblent l'œuvre d'artistes grecs venus à la suite des Romains. Parmi les pierres sculptées extraites jusqu'à ce jour, on remarque une tête colossale de femme du style le plus pur, une bacchante, un Mercure, un jeune guerrier coiffé du casque grec, un groupe de Jupiter et Léda, une Diane chasseresse, un chasseur, des torses, des groupes variés, des animaux fantastiques, des fûts de colonnes cannelées, des chapiteaux ioniques et corinthiens, des restes d'entablements et de frontons ornés d'oves, de feuilles d'acanthe, etc. En général, tout ce qui a été retrouvé est d'une grande richesse d'ornementation et porte le cachet d'une époque éminemment artistique.

La forme des grandes pierres sculptées semble généralement annoncer qu'elles faisaient partie de pieds-droits. Toutes ces pierres seraient-elles les restes d'un arc triomphal, du prétoire

d'un camp impérial, d'un grand monument d'art élevé en l'honneur des conquérants, d'un panthéon qui devait rappeler aux Romains la patrie absente ?

Les travaux ultérieurs pourront seuls résoudre ce problème; car dans l'état de désordre où pierres sculptées et autres sont retrouvées, il est encore impossible à la pensée de rien reconstruire avec un peu de certitude. Peut-être les constructeurs des monuments postérieurs connus sous le nom des *Tournelles*, ont-ils sans plus de façon entassé pêle-mêle, dans un but purement militaire, les somptueux débris du monument antique.

Indépendamment des pierres sculptées, qui sont toutes en pierre ordinaire du pays, on retrouve une grande quantité de dalles en pierre fine de Senlis, et quelques armes profondément rouillées, telles que lames de sabres, fers et talons de lances.

Le bel état de conservation, la pureté de style des sculptures de Champlieu, les rendent dignes, pour la plupart, de prendre place dans nos musées nationaux, et ils ne peuvent manquer de fixer au plus haut degré l'attention des archéologues, des historiens et des artistes. (Communiqué par M. L. Vol de Conantray.)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

202. — *Féodalité (la) dans les batailles au* XIVe *siècle*, ou Étude sur les causes des désastres dont la Flandre, la France et la Suisse ont été le théâtre. In-8° de 2 feuilles. Paris, imprimerie de Martinet.

Extrait du *Spectateur militaire*, cahiers de février et mars 1850; articles signés Charles-Louis de Beaufort, capitaine au 25e léger.

203. — *Galerie nationale des notabilités contemporaines*. Annales biographiques des principaux fonctionnaires, des représentants, conseillers d'État, diplomates, magistrats, des membres du clergé, de l'administration et des finances, des officiers supérieurs de l'armée et de la marine, et de savants, littérateurs, artistes et industriels distingués de la France; par une Société de gens de lettres et d'historiens, sous la direction de E. Saint-Maurice Cabany, rédacteur en chef. Tome I. In-8° de 26 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Mme Smith.

204. — *Histoire de l'ancienne infanterie française;* par Louis Susane, capitaine d'artillerie. Tome II. In-8° de 26 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Vrayet de Surcy, librairie de Corréard. Prix.. 7 fr. 50 c.

205. — *Histoire des ducs de Guise;* par René de Bouillé, ancien ministre plénipotentiaire. Tome IV. In-8° de 33 feuilles. Paris, imprimerie de Duverger, librairie d'Amyot. Prix.......... 6 fr.

Ouvrage terminé.

206. *Histoire générale des traités de paix et autres transactions principales entre toutes les puissances de l'Europe,* depuis la paix de Westphalie, ouvrage comprenant les travaux de Kock, Schœll, etc., entièrement refondus et continués jusqu'à ce jour par le comte de Garden, ancien ministre plénipotentiaire. Tome VII. In-8° de 30 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie d'Amyot. Prix.................................... 7 fr. 50 c.

207. — *Inventaire des tableaux, livres, joyaux et meubles de Marguerite d'Autriche,* fille de Marie de Bourgogne et de Maximilien, empereur d'Allemagne, fait et conclu en la ville d'Anvers, le XVII d'avril M. V^c. XXIV, document inédit, publié par le comte de Laborde, membre de l'Institut. In-8° de 2 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Leleux.

208. — *Lanfranc, Notice biographique, littéraire et philosophique;* par M. A. Charma, ancien élève de l'École normale, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Caen. Paris, librairie de Hachette. In-8° de 160 pages.

209. — *Lettres inédites de Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, précédées d'une Notice sur sa vie.* In-8° de 3 feuilles 1/2. Imprimerie de Crapelet, à Paris.

Tiré à 30 exemplaires. Extrait des *Mélanges de la Société des Bibliophiles françois.*

210. — *Manuel de l'amateur d'estampes,* contenant : 1° un Dictionnaire iconographique, dans lequel sont décrites les estampes rares, précieuses et intéressantes, avec l'indication de leurs différents états, et des prix auxquels ces estampes ont été portées dans les ventes publiques, tant en France qu'à l'étranger, depuis un siècle; 2° un Répertoire des estampes dont les auteurs ne sont

connus que par des marques figurées ; 3° un Dictionnaire des monogrammes des graveurs ; 4° une table des peintres, sculpteurs, architectes, dessinateurs, d'après lesquels ont été gravées les estampes mentionnées dans l'ouvrage, avec renvoi aux artistes qui ont reproduit leurs œuvres ; 5° une table méthodique des estampes décrites dans le *Dictionnaire iconographique* et dans le Répertoire ; et précédé de considérations sur l'histoire de la gravure, sur ses divers procédés, le choix des estampes et la manière de les conserver ; par M. Ch. Le Blanc, de la Bibliothèque nationale. Ouvrage destiné à faire suite au *Manuel du Libraire et de l'Amateur de livres*, par M. J. Ch. Brunet. In-8° d'une demi-feuille. Paris, imprimerie de Guiraudet, librairie de Jannet.

211. — *Mémoire sur les manuscrits de la Bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier*, contenant la correspondance de Christine de Suède ; par Achille Jubinal. In-8° d'une feuille et demie. — Imprimerie de Beau, à Saint-Germain en Laye. Paris, librairie de Didron. Prix.. 1 fr. 50 c.

212. — *Notice historique sur le château de la Bourdaisière*, depuis sa possession par la famille du maréchal de Boucicaut Ier, au commencement du XIVe siècle, jusqu'à sa destruction en 1771 ; par M. le duc de Choiseul, ministre de Louis XV. In-12 de 8 feuilles, plus une lithographie. Imprimerie et librairie de Mame, à Tours.

213. — *Notice statistique et historique sur Pontgouin* ; par Leroy, percepteur à Pontgouin. In-12, d'une feuille 1/6 ; à Chartres, imprimerie et librairie de Garnier.

214. — *Notice sur la vie et les œuvres de François Girardon*, de Troyes, sculpteur ordinaire du roi, chancelier et recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, inspecteur général des ouvrages de sculpture ; par M. Corrard de Breban. 2e édition. In-8° de 3 feuilles 1/2, plus une couverture imprimée. Troyes, imprimerie de Cardon, librairie de Fèvre ; Paris, librairie de Deflorenne.

215. — *Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des gildes et des corporations de métiers, leurs drapeaux, leurs armes, leurs blasons ;* par Félix de Vigne, peintre, avec une introduction historique par J. Stecher, professeur agrégé à l'Université de Gand. Gand, imprimerie de Gyselynck ; Paris, librairie de Dumoulin. In-8° de 82 pages avec 36 planches.

216. — *Recherches sur les Diablinthes et sur les origines du pays*

de la Mayenne, contenant les réponses aux objections contre l'existence de l'ancien évêché de Jublains, et quelques notes ou éclaircissements sur le pays de la Mayenne, antérieurement au xe siècle. In-8° de 8 feuilles. Laval, imprimerie et librairie de Godbert.

217. — *Relation des principaux événements de la vie de Salvaing de Boissieu*, premier président en la chambre des comptes du Dauphiné, suivie d'une critique de sa généalogie; par Alfred de Terrebasse. Lyon, imprimerie de Louis Perrin; Paris, librairie de Techener. 1850. In-8° de 215 pages. Prix.................. 7 fr.

218. — *Roman (le) du chevalier de la Charette;* par Chrétien de Troyes et Godefroy de Laigny. In-8° de 15 feuilles. Imprimerie de Regnier, à Reims; librairie de Techener à Paris.

Collèction des poëtes champenois, antérieurs au xvie siècle.

219. — *Statues (les) du porche septentrional de Chartres*, ou explication de la présence des statues de la Liberté, de la Santé, de la Beauté, de la Volupté, de l'Honneur, sur les basiliques chrétiennes, et les quatre animaux mystiques, attributs des quatre évangélistes; ouvrage qui a été l'objet d'une mention honorable à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; par Mme Félicie d'Ayzac, dame de la maison d'éducation de la Légion d'Honneur. Imprimerie de Prevot et Drouard à Saint-Denis; librairies de Leleux et de Dumoulin, à Paris. In-8° de 120 pages avec planches.

220. — *Testament de Guichenon*, précédé d'une notice biographique, et suivi d'une généalogie; par Philibert Le Duc. In-12 d'une feuille 2/3. Imprimerie de Milliet Bottier, à Bourg.

Travail lu à la Société d'émulation de l'Ain, et extrait du journal rédigé par ses membres.

221. — *Un mot sur Loys de Berlaymont*, archevêque et duc de Cambrai; par M. Combier. In-8° d'une feuille 1/2. Imprimerie de Deligne à Cambrai.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 6. — JUIN 1850.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 JUIN 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, ET DE M. RAVENEL, VICE-PRÉSIDENTS.

Les procès-verbaux de la séance du Conseil du 29 avril et de l'Assemblée générale du 13 mai sont lus; leur rédaction est adoptée.

M. le Président proclame membre de la Société, après l'approbation du Conseil :

777. M. Dubois, professeur au collége Rollin, rue de la Vieille-Estrapade, n° 17, présenté par MM. Bellaguet et Paret.

MM. Busch et A. de Pastoret, nouvellement élus membres du Conseil, présents à la séance, expriment leur gratitude et leur désir de participer le plus fréquemment possible aux travaux du Conseil.

MM. J. de Chabrillan et Ant. Passy, élus au même titre dans la dernière Assemblée générale, écrivent pour le même objet, en exprimant les mêmes sentiments; ils regrettent que leur absence momentanée de Paris les empêche d'assister à la séance du Conseil de ce jour.

Ouvrages offerts.

De la part de l'Académie royale des sciences de Bavière :

Abhandlungen der philos.-philolog. classe, vol. V, part. III. Munich, 1850, in-4°.

— *Mathem.-physical. classe,* vol. V, part. III, Munich, 1850, in-4°.

— *Historischen classe,* vol. V, part. II et III, Munich, 1849-1850, in-4°.

Bulletin de la même Académie, pour l'année 1849, in-4°.

Almanach publié par la même Académie, pour 1849, in-12.

Gelehrte Anzeigen, vol. XXVIII-XXIX, 2 vol. in-4°.

Deux dissertations de MM. Buchner et Thomas. Munich, 1849, in-4°.

De la part de diverses Compagnies savantes :

Mémoires de la Société des Antiquaires de France. N. série. T. VIII. Paris, 1846, 1 vol. in-8°. Ce volume manquait à la bibliothèque de la Société.

Annuaire de la même Société, pour l'année 1850. Paris, 1 vol. in-18.

Bulletin monumental, publié par la Société française pour la conservation des monuments. Dernière livraison du tome XV. Caen, 1849, in 8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année 1849. Rouen, 1 vol. in-8°.

Mémoires de la commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or. T. III, 1re livraison, 1848-1849, 1 vol. in-4°.

Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy. T. XIV, 1er semestre, 1849, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 1850, n° 1er. Amiens; in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Est. 1er trimestre de 1850. Poitiers, in-8°.

Bulletin de la commission des Antiquités départementales (Pas-de-Calais). Arras, 1849, in-8°.

Congrès scientifique de France. Programme des travaux proposés pour la dix-septième session qui doit avoir lieu à Nancy, du 3 au 12 septembre prochain. Nancy, 1850, br. in-4°.

Le numéro du 3 juin du *Journal des Débats*, dans lequel est inséré un article fort honorable sur le but et les travaux de la Société de l'Histoire de France.

Le numéro du 16 mars dernier de *l'Athenæum*, journal anglais, qui contient un long article sur le *Journal de Barbier*.

Correspondance.

M. Wiedeman adresse, au nom de l'Académie de Munich, les publications récentes de cette savante Compagnie, et accuse réception des derniers envois de la Société (*Bulletins* 1848-1849).

M. Aymard, secrétaire de la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy, fait hommage du dernier volume des *Annales* de cette Société.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et de ses Comités pour l'exercice 1850-1851.

Sont élus :

Président..................	M. de Barante.
Vice-présidents............	MM. Ravenel, de La Villegille.
Secrétaire-adjoint..........	M. Teulet.
Trésorier et archiviste........	M. Duchesne aîné.

Le Secrétaire, M. J. Desnoyers, continue ses fonctions jusqu'en 1853.

Comité de publication.......	MM. Guérard, *président*, Lenormant, de Wailly, Ravenel.
Comité des fonds..........	MM. Lascoux, *président*, de La Villegille, Bellaguet, Busch.

Le *Comité de l'Annuaire*, pour 1851, a été renouvelé, aussitôt après l'achèvement de l'*Annuaire* de 1850.

M. Monmerqué cède le fauteuil à M. Ravenel, qui devient premier vice-président.

Objets d'administration.

Le Secrétaire présente l'état des impressions :

Comptes de l'Argenterie. 9 feuilles sont tirées, les feuilles 10 et 11 sont en premières chez l'auteur, la feuille 12 est en partie composée.

M. N. de Wailly annonce que très-prochainement M. Douët-d'Arcq remettra la copie des *Comptes du roi Jean.*

Annuaire pour 1851. La feuille 1re est composée; les placards 3, 4 et 5 de la liste des évêques sont chez l'auteur, M. Marion.

Vie de saint Louis. T. VI. L'impression est toujours suspendue. Sur la proposition de M. le commissaire responsable, M. de Gaulle sera de nouveau invité à faire imprimer les notes de Tillemont et les siennes, sans attendre la confection définitive de la table, dans laquelle devront aussi figurer les sujets mentionnés dans ces notes.

Bibliographie des Mazarinades. Le Conseil réitère l'autorisation de mettre immédiatement sous presse le deuxième volume, dont le manuscrit est prêt. M. Crapelet et M. Moreau en seront prévenus.

Orderic Vital. M. Guérard et le Secrétaire ont reçu tous deux une lettre de M. A. Le Prevost; celui-ci renouvelle l'assurance déjà précédemment donnée, qu'il s'occupe exclusivement de ce travail, et que, malgré la fatigue de sa vue, il y consacre souvent douze heures par jour. M. Lenormant a vu récemment M. Léopold Delile, qui lui a donné les mêmes détails.

Journal de Barbier. T. III. La copie n'a point encore été remise. M. de La Villegille explique la cause de ce retard, par la nécessité où il s'est trouvé de prendre l'avis du Conseil à ce sujet. D'après une décision précédente, un seul volume devait terminer l'ouvrage; or, il reste encore trois volumes du manucrit à extraire. Leur ensemble se compose de 2229 pages qui, réduites dans la proportion adoptée pour les deux premiers volumes, ne formeraient pas moins de 50 feuilles, auxquelles il faudrait ajouter la table des matières, qu'on peut évaluer à 5 ou 6 feuilles. Si l'on se borne à un seul volume, il faudrait faire des retranchements deux fois plus considérables et supprimer presque en totalité ce qui concerne le Parlement. Ne serait-ce pas justifier au delà de toute mesure le reproche qu'on a déjà fait à cette édition, de ne donner qu'une idée incomplète du manuscrit original ? M. de La Villegille se met à cet égard entièrement à la disposition du Conseil.

M. N. de Wailly rappelle, en l'appuyant, le vœu exprimé dans le

Rapport annuel du Secrétaire à l'Assemblée générale de la Société, et qui tendrait à partager en deux volumes la fin du manuscrit, en consacrant une partie du quatrième volume à un résumé analytique très-sommaire de tous les passages retranchés du corps de l'ouvrage original.

Un autre membre du comité de publication, M. Lenormant, appuie la même proposition et insiste sur le succès très-réel de cet ouvrage, succès qui s'accroît chaque jour. Il serait, dit-il, fort regrettable que les détails relatifs au Parlement fussent encore abrégés ou retranchés, ce livre étant un de ceux où l'on en trouvera l'histoire pour ainsi dire privée, la plus complète et la plus intéressante, surtout pour une époque où ce grand corps conservait beaucoup d'influence sur la direction de l'esprit public.

Le Conseil décide unanimement la publication d'un quatrième volume qui contiendra, outre une partie du texte, l'indication sommaire de tous les passages supprimés.

Froissart. Le Secrétaire informe le Conseil que l'éditeur de cet ouvrage, M. Lacabane, vient de recevoir de M. Rigolot, président de la Société des Antiquaires de Picardie, l'assurance que le manuscrit du *Froissart* de la bibliothèque d'Amiens lui serait communiqué. Si, après l'avoir étudié sur place, M. Lacabane en jugeait la collation complète suffisamment importante pour être entièrement reportée dans l'édition que prépare la Société, M. Rigolot offre de mettre à sa disposition, à Paris, la copie que lui-même en a faite, en vue d'une publication partielle pour la Société des Antiquaires de Picardie. M. Lacabane doit se rendre très-prochainement à Amiens et fera connaître au Conseil le résultat de son examen. Il espère toujours pouvoir livrer à l'impression le premier volume pour le mois de septembre.

— M. Lenormant rend compte au Conseil de l'entrevue qu'il a eue avec M. J. de Cosnac, auquel il a remis le manuscrit des *Mémoires de l'archevêque d'Aix*. M. J. de Cosnac se conforme parfaitement aux vues qui lui ont été exposées, et il accepte d'être éditeur de l'ouvrage aux conditions qu'on lui a fait connaître. Il s'occupera du travail préparatoire pendant son séjour à la campagne, et à son retour, vers le mois de novembre prochain, il le remettra à M. le commissaire responsable.

M. le président du comité des fonds fait un rapport sur quelques souscriptions arriérées. MM. les sociétaires qui n'auraient point encore acquitté leur cotisation sont invités à vouloir bien le faire

sans nouveaux retards, la liste des membres, qui sera insérée dans l'Annuaire de 1851, devant être bientôt imprimée.

La séance est levée à cinq heures.

Erratum. P. 243, lig. 17, *au lieu de :* M. Guessard, *lisez :* M. Guichard.

II.

VARIÉTÉS.

Nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle édition de la *Description de Bourgogne,* par Courtépée, que vient de terminer M. Lagier, libraire à Dijon (voy. la *Bibliogr.* de notre *Bulletin* du mois d'avril, nº 193). — De tous les ouvrages publiés avant 1789, sur l'histoire de nos anciennes provinces, nous n'en connaissons aucun qui soit analogue à celui que l'abbé Courtépée a consacré à la description de la Bourgogne, aucun qui présente, dans un cadre aussi heureusement choisi, autant de renseignements historiques, géographiques et statistiques sur chaque localité d'une des grandes divisions territoriales du royaume. Comme on l'a déjà remarqué, c'est en quelque sorte par une disposition providentielle, que cette œuvre a été précisément accomplie (de 1774 à 1788), au moment où les circonscriptions administratives, ecclésiastiques ou judiciaires, dont elle donne le tableau, allaient disparaître pour faire place à un système nouveau. Le savant et modeste auteur de la *Description générale et particulière de la Bourgogne* ne s'est pas borné à faire usage des livres publiés avant lui sur cette province ; il a puisé dans les documents manuscrits, et principalement dans les chartes des abbayes, dans les archives des villes et des communes, une foule d'indications précieuses, qu'il serait à peu près impossible de rassembler aujourd'hui.

Ce grand travail, dont le premier volume parut en 1774, et le septième et dernier en 1788, quoiqu'il porte la date de 1785, débute, après une préface instructive, par un abrégé de l'histoire générale de la Bourgogne, où la période du moyen âge et la période moderne (jusqu'en 1674), sont traitées avec toute l'exactitude et tout le développement désirables. Nous verrons plus loin comment le nouvel éditeur a suppléé à l'insuffisance de cet abrégé en ce qui concerne les questions d'origine. On trouve ensuite une excellente dissertation sur les *pagi* ou anciens cantons de la province. Ce morceau, plein de recherches, est suivi d'une description générale du

gouvernement de Bourgogne, suivant ses principales divisions géographique, politique, ecclésiastique, civile et militaire. La première partie traite de tout ce qui a rapport à la géographie générale, au climat, aux productions minérales et végétales, au commerce, aux manufactures, à l'industrie. La seconde partie, intitulée : la Bourgogne considérée comme pays d'états, embrasse 1° le gouvernement ecclésiastique, comprenant une partie de l'archevêché de Lyon et les évêchés d'Autun, de Langres, Mâcon, Dijon, St-Claude, Auxerre, Nevers, Besançon, Belley, Genève, depuis Annecy, et Clermont; 2° le gouvernement civil comprenant le parlement de Dijon et les juridictions qui ressortissaient à cette cour, la chambre des comptes, le bureau des finances, les chambres du domaine et des monnaies, l'intendance; 3° le gouvernement militaire comprenant les gouverneurs, la maréchaussée, les régiments provinciaux. L'auteur a placé dans cette partie de son travail d'intéressantes notices biographiques sur les premiers présidents, les présidents, les chevaliers et les autres officiers du parlement et de la chambre des comptes, et sur les gouverneurs et lieutenants généraux pour le roi en Bourgogne.

Vient ensuite la partie la plus étendue et la plus importante de l'ouvrage, c'est-à-dire la description particulière de chacun des grands bailliages du duché. La description de chaque bailliage est précédée d'un aperçu sur son étendue, ses limites, la nature de son sol, ses productions, son commerce, son industrie. Sous le nom de chaque ville se trouve le résumé de son histoire particulière, la notice de ses antiquités, de ses établissements religieux, civils et militaires, de ses hommes illustres, de ses priviléges, des chartes qui la concernent, etc. Sous le nom de chaque paroisse, dont le nom latin est indiqué, l'auteur fait connaître le vocable de l'église, les patrons de la cure et des chapelles fondées, les épitaphes les plus anciennes et les plus curieuses, les monastères, les hôpitaux, les fiefs et hameaux placés sous la dépendance de la paroisse ; la justice du lieu, sa mouvance, les noms des seigneurs, les mesures locales. C'est d'après ce plan que sont décrits successivement le Dijonnais avec le Beaunois, le Nuiton, l'Auxonnois et le Losnois qui en dépendaient; les bailliages seigneuriaux du Dijonnais, l'Auxerrois, le Charollais, le Brionnais, les bailliages de Mont-Cénis et de Bourbon-Lancy, le Châlonnais avec la Bresse châlonnaise, l'Auxois, les bailliages d'Avallon, d'Arnay-le-Duc, de Saulieu, de Noyers, de Châtillon-sur-Seine et de la Montagne, l'Auxerrois. Le reste de l'ouvrage est consacré au comté de Bar-sur-Seine, au Mâconnais, à la Bresse, au Bugey, au Valromey et au pays de Gex ; mais l'auteur

n'a pas eu le temps de décrire ces contrées avec tous les développements nécessaires. Malgré cette imperfection regrettable, l'ouvrage de Courtépée passe avec raison pour indispensable à toutes les personnes qui veulent connaître les juridictions si compliquées de l'ancienne Bourgogne, les droits municipaux de ses villes, les annales particulières de chacune de ses localités, son organisation ecclésiastique, civile et féodale. Une seconde édition de ce livre, devenu rare et cher, est donc un service rendu aux études historiques, et l'on ne peut que féliciter M. V. Lagier, libraire à Dijon, de l'avoir entreprise et achevée au milieu de circonstances si peu favorables aux travaux de ce genre. Cette édition renferme beaucoup d'améliorations réelles. L'abrégé historique placé par Courtépée en tête de son premier volume, avait été refait par lui sur un plan plus étendu, dans une publication postérieure qui parut en 1777. C'est ce second travail, bien supérieur au premier, que le nouvel éditeur a donné comme introduction à la description de la Bourgogne, en rétablissant plusieurs passages supprimés par l'auteur. Même ainsi complété, l'abrégé historique de Courtépée laissait beaucoup à désirer en ce qui concerne les temps antérieurs à l'établissement définitif des Bourguignons entre les Vosges et la Durance. On a suppléé à cette insuffisance, en faisant précéder le travail de Courtépée d'une importante dissertation de M. Roget, baron de Belloguet, qui est à elle seule un ouvrage à part.

Dans cette dissertation, intitulée : *Questions bourguignonnes,* ou Mémoire critique sur l'origine ou les migrations des anciens Bourguignons. M. de Belloguet éclaircit avec beaucoup de sagacité et d'érudition plusieurs points intéressants restés obscurs jusqu'ici. Voici les divisions de son mémoire : Quel fut le véritable nom des Bourguignons? Étymologie. — Quelle est l'origine des Bourguignons; vandale, romaine ou scandinave? — A quelle nation appartenait la famille royale des Bourguignons. Origine des Niebelungen. — Des migrations des Bourguignons, jusqu'à leur établissement dans les Gaules. A-t-il existé deux peuples bourguignons? — Les Nuithons et les Amalautes ont-ils fait partie des Bourguignons? — De l'établissement des Bourguignons dans les Gaules. Fut-il l'œuvre d'une conquête violente ou de négociations successives?— Les Bourguignons ont-ils fondé dans les Gaules, l'un après l'autre, deux royaumes différents? Extraits de l'Edda et du poëme des Niebelungen.—A quelle époque les Bourguignons embrassèrent-ils le christianisme? Traditions du poëme de Valtharius. — Du voyage d'Achaïe; rois apocryphes; fables de la donation d'Avignon, de la Croix de Saint-André et du chat des anciens Bourgui-

gnons.—Quand et de quelle manière se forma le deuxième royaume des Bourguignons? — Quelle étendue le concile d'Épaone donna-t-il au premier royaume de Bourgogne? — Des divers royaumes ou contrées qui ont porté le nom de Bourgogne. Deux cartes relatives aux différentes stations des peuples bourguignons sont jointes à cet estimable travail. Parmi les additions dont il faut savoir gré au nouvel éditeur, nous signalerons encore : 1° des notices de l'abbé Richard, extraites des tablettes historiques de la province de Bourgogne, publiées au siècle dernier par ce savant. Ces notices sont intitulées, l'une, cérémonial observé lorsque les corps du duc Philippe le Bon et de la duchesse Isabelle de Portugal furent transportés de Flandre à Dijon, pour être déposés au monastère des Chartreux, et l'autre : cérémonial observé lorsque Charles, dernier duc de Bourgogne, fit son entrée solennelle en la ville de Dijon; 2° des mémoires du chanoine Chenevet (né vers 1716, mort à Dijon en 1783) sur l'origine de Dijon, ses premiers souverains, ses fortifications, ses portes, ses rivières et fontaines, ses marchés, son ancien cimetière et l'état des Juifs avant 1395; 3° une notice étendue sur l'établissement des fontaines publiques de Dijon, extraite d'un travail de M. Dumay, membre de l'Académie de cette ville, imprimée dans les mémoires de cette société; 4° une notice de M. Joseph Garnier sur le bras du Suzon qui traverse la ville de Dijon; 5° un appendice contenant des notes sur Dijon, et la description des communes du département de la Côte-d'Or, qui autrefois ne faisaient point partie de la province de Bourgogne. On remarque surtout dans cet appendice, dû à M. Victor Dumay, une excellente notice sur le bourg et l'abbaye de Bèze. Ces additions considérables, et le texte entier des sept tomes publiés par Courtépée, sont compris dans les quatre volumes de la nouvelle édition, qui se recommande en même temps par un soin typographique remarquable. Outre les deux cartes jointes au mémoire de M. de Belloguet, l'ouvrage est accompagné de plusieurs autres cartes et plans qui en facilitent l'intelligence.

— Nous avons annoncé l'année dernière (octobre 1849, p. 134) l'achèvement de la seconde série de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Le tome I[er] d'une nouvelle série est, depuis quelques mois, en cours de publication, et compte déjà cinq livraisons. Parmi les articles les plus importants contenus dans les trois premières, nous devons citer des pensées inédites de Varron, publiées par M. J. Quicherat, d'après un manuscrit de la bibliothèque d'Arras; un nouveau mémoire de M. Bataillard sur l'apparition et la dispersion des bohémiens en Europe, et sur l'origine de ce peuple; deux

chartes inédites du VIIIe siècle, relatives à l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés, publiées par M. Bordier; une notice de M. J. Marion, sur l'abbaye de Moissac; des recherches sur la vie privée d'Anne de Bretagne, par M. Leroux de Lincy, et des documents sur les livres et les bibliothèques du moyen âge, par M. L. Delisle. La quatrième livraison s'ouvre par des recherches historiques sur Agnès Sorel, contenant des documents inédits ou restitués relatifs à sa famille, à sa personne et à ses enfants. M. Vallet de Viriville, auteur de cet article, divise ainsi son travail: notes généalogiques, documents relatifs à la personne d'Agnès Sorel, donations et fondations faites par Charles VII en faveur d'Agnès, et par elle-même à diverses églises ou communautés religieuses, notamment à la collégiale de Loches, à l'abbaye de Jumiége, au chapitre de Saint-Martin de Léré. Les notes généalogiques concernant exclusivement un personnage de la famille d'Agnès Sorel, Geoffroy, évêque de Nîmes en 1450, évêque de Châlons-sur-Marne en 1453, abbé de Saint-Germain-des-Prés en 1482, mort en 1503. Dom Bouillard et les auteurs du *Gallia Christiana* nomment ce prélat Geoffroy *Floreau*. M. Vallet de Viriville démontre que son véritable nom était *Soreau*, et qu'il appartenait à la famille d'Agnès Sorel. Après ce travail vient une notice biographique de M. J. de Petigny, sur François de Vendôme, vidame de Chartres, suivie d'un extrait du testament de ce seigneur (1560). L'article suivant, intitulé: Critique de deux diplômes commerciaux des villes de Marseille et de Trani, est dû à M. L. de Maslatrie. Des deux diplômes qu'il examine, le premier est un acte d'Amaury, roi de Chypre, daté de l'an 1188, ou plutôt 1198, portant concession de divers priviléges aux navigateurs de Marseille en Sicile et dans l'île de Chypre. Cette pièce paraît à l'auteur offrir toutes les conditions de la vérité historique, bien que la rédaction en ait été remaniée à une époque fort éloignée de celle d'Amaury de Lusignan. Le second diplôme, publié par M. Forges Davanzati, dans son mémoire intitulé: *Dissertazione sulla seconda moglie del re Manfredi* (Naples, 1791), porte le nom de Gui de Lusignan et la date du mois de mai 1196, et a pour objet des priviléges accordés par ce prince à la ville de Trani, dans l'Italie méridionale. M. de Maslatrie établit, avec beaucoup d'érudition, que cette pièce doit être rejetée parmi les documents complétement apocryphes. Dans la cinquième livraison, on remarque surtout une addition au mémoire sur les tablettes de cire conservées au trésor des Chartes, par M. de Wailly. Nous avons fait connaître, avec quelques détails, dans ce *Bulletin* (mars 1850, p. 213), le savant mémoire que cette note de M. de Wailly com-

plète et rectifie sur plusieurs points secondaires. On a vu que ces tablettes permettent de constater, sauf quelques lacunes, les recettes et les dépenses de la maison du roi depuis la Chandeleur de l'an 1256 jusqu'à la Toussaint de l'an 1257. Les nouvelles remarques de M. de Wailly précisent plus exactement le caractère de ce curieux monument. A la différence des comptes royaux, qui ont pour objet de constater ce que le roi a reçu et ce qu'il a dépensé, les tablettes du trésor des Chartes présentent l'énumération successive de tous les éléments de recette et de dépense. On y suit le mouvement des fonds, qui passent souvent par l'intermédiaire de différents comptables avant d'arriver à leur destination définitive ; on y trouve les payements partiels qui sont venus, au fur et à mesure des besoins, alimenter chaque service de la maison du roi. En outre, et c'est là une différence capitale, elles ont pour objet de constater, non pas la recette et la dépense du roi, mais les opérations d'un fonctionnaire qui remplissait l'office d'un caissier central. Ce caissier est Jean Sarrazin, un des chambellans de saint Louis. Ces tablettes étaient à son usage, et c'est réellement son nom qu'elles doivent porter. M. de Wailly développe ensuite le système de comptabilité suivi par cet officier de la maison de saint Louis, « dont les finances, dit-il, étaient peut-être moins savamment conduites, mais à coup sûr plus prospères que les nôtres. » Un troisième article de M. Delisle, sur les revenus publics en Normandie au XIIe siècle, et une note de M. R. Dareste, sur l'origine de l'exécution parée, terminent la cinquième livraison.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

222. — *Actes de l'église d'Amiens*, recueil de tous les documents relatifs à la discipline du diocèse, de l'an 811 à l'an 1849, avec une notice sur tous les évêques d'Amiens ; publié par monseig. Jean-Marie Mioland, évêque d'Amiens. Tome II. In-8° de 52 feuilles 3/4. Imprimerie et librairie de Caron, à Amiens.

223. — *Annuaire statistique, administratif, commercial et historique du département d'Eure-et-Loir,* pour 1850 ; par E. Lefèvre, chef de division à la préfecture, 11e année. In-12 de 16 feuilles 2/3. Imprimerie et librairie de Garnier, à Chartres.

Est terminé par *quelques fragments des chroniques de l'abbaye royale de*

Saint-Pierre-en-Vallée, recueillis par l'abbé Poisson. In-12 de 44 pages. La suite de ces fragments sera publiée dans l'Annuaire de 1851.

224. — *Archéologie des monuments religieux de l'ancien Beauvaisis pendant la métamorphose romane*, composée 1° d'un texte, précédé d'une introduction historique, et dont la partie descriptive est rédigée conformément aux instructions du comité des arts et monuments ; 2° d'une carte archéologique et de 129 planches, comprenant plus de 1200 sujets ; par le docteur Eug. J. Woillez, faux titre, titre, introduction, livraisons 22 à 26. In-folio de 18 feuilles, plus 24 planches. A Clermont (Oise), imprimerie et librairie de Mme Ve Danicourt, et chez l'auteur. A Paris, chez Derache (1839-1849). Prix de chaque livraison....... 1 fr. 50 c.

Ouvrage terminé.

225. — *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France*, ou recueil de preuves, mémoires et notices généalogiques, servant à constater l'origine, la filiation, les alliances et les illustrations religieuses, civiles et militaires des anciennes maisons et familles nobles du royaume, avec la collection des nobiliaires généraux des provinces de France ; publiées par M. Lainé. Tome XI. In-8° de 34 feuilles. Paris, imprimerie de Bautruche ; chez l'auteur, rue Taranne, n° 8.

226. — *Bibliographie des Mazarinades*, publiée pour la Société de l'Histoire de France, par C. Moreau. Tome Ier (A-F). In-8° de 31 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Crapelet ; librairie de J. Renouard. Prix.. 9 fr.

227. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Troisième série, tome Ier, mars-avril, mai-juin 1850, 3e et 4e livraisons. Paris, imprimerie de F. Didot ; librairie de Dumoulin, 1850. In-8°, pp. 297-476.

228. — *Biographie universelle*, ou Dictionnaire historique des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes ; par F. X. de Feller. Édition revue et continuée jusqu'en 1848, sous la direction de M. Ch. Weiss, conservateur de la bibliothèque de Besançon, membre de plusieurs académies, et de M. l'abbé Busson. Tome VIII (Sou-Zir), avec un supplément jusqu'en mai 1850. Grand in-8° de 39 feuilles. Besançon, imprimerie et librairie d'Outhenin-Chalandre ; Paris, librairies de Leroux, de Jouby et de Gaume ; Lille, librairie de Lefort. Prix de l'ouvrage.................. 56 fr.

229.—*Boiseries sculptées du chœur de Notre-Dame*. Album autorisé en 1847 par feu Monseig. Affre, archevêque de Paris, et aujourd'hui par Monseig. Sibour, son successeur; exécuté par M. Philippe Benoist, sous la direction de M. Siméon Fort. In-folio de 2 feuilles, plus 3 planches. Paris, imprimerie de Gros; librairie rue de Beaune, n° 14.

Cette livraison contient le titre, et des Notions précises sur les boiseries sculptées du chœur de Notre-Dame, signées J. B. E. Pascal. L'ouvrage aura 9 livraisons, composées chacune de 3 planches. Prix de la livraison.............................. 5 fr.

230. — *Carrelages anciens;* par M. Ch. Bazin, correspondant du comité historique des arts et monuments. In-4° d'une feuille, plus 4 planches. Paris, imprimerie de Claye; librairie de Didron.

231. — *Catalogue de la Bibliothèque des ducs de Bourbon, en 1507 et en 1523*, précédé d'une notice sur les anciens seigneurs de ce nom; par M. Leroux de Lincy, secrétaire de la Société des Bibliophiles français. In-8° de 7 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet.

Tiré à 30 exemplaires. Extrait des *Mélanges de la Société des Bibliophiles français*, année 1850.

232. — *Catalogue des manuscrits et documents originaux relatifs à l'histoire de la ville de Metz et du pays messin*, depuis le VIIe siècle jusqu'au XVIIIe, provenant du cabinet de feu M. le comte Emmery, pair de France. In-8° de 17 feuilles. Metz, imprimerie de Nouvian, librairie de Lecouteux.

233. — *Cérémonies dramatiques et anciens usages dans les églises du nord de la France;* par M. le baron de La Fons-Mélicoq. In-4° d'une feuille 1/2. Paris, imprimerie de Claye; librairie de Victor Didron.

234. — *Considérations historiques et artistiques sur les monnaies de France;* par Benjamin Fillon. In-8° de 15 feuilles 1/4, plus 4 planches. Imprimerie et librairie de Rouchon, à Fontenay (Vendée); Paris, librairies de Rollin, de Didron et de Dumoulin. Prix.. 6 fr.

235. — *Courses archéologiques et historiques dans le département de l'Ain;* par A. M. A. Siraud, IIIe partie. In-8° de 13 feuilles, plus 6 planches. Bourg, imprimerie et librairie de Milhet-Bottier.

236. — *De la Philosophie scholastique;* par B. Hauréau, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale. Tome Ier. In-8° de 31 feuilles 1/2. Troyes, imprimerie de Cardon; Paris, librairie de Pagnerre. Prix.................................... 7 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

237. — *De l'Esprit des Mortemart au* XVIIe *siècle.* Communication faite à la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise, séance du 5 août. In-8° de 3/4 de feuille. Paris, imprimerie de Desoye.

238. — *Dernier (le) des maréchaux de Brissac;* par M. H. de Laporte. In-8° de 2 feuilles. Paris, imprimerie de Claye; librairie de Comon.

239. — *Échapenoises (l')*, ou transaction faite entre le duc de Lorraine, Ferri III, et le chapitre de Remiremont, le 18 juillet 1295; par M. Richard, bibliothécaire de Remiremont. In-8° d'une feuille. Imprimerie de Mme Ve Raybois, à Nancy.

240. — *Essai bibliographique sur la Picardie,* ou plan d'une bibliothèque spéciale, composée d'imprimés entièrement relatifs à cette province; par M. Charles Dufour, première série. In-8° de 7 feuilles 3/4. Imprimerie de Duval, à Amiens.

Extrait du tome X *des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.*

241. — *Essai historique sur la Collégiale de Saint-Pierre, à Lille.* In-8° de 10 feuilles 1/4, plus une lithographie. Lille, imprimerie et librairie de Lefort.

242. — *Essai sur l'Art de vérifier les dates des calendriers Julien et Grégorien;* par E. Morin, docteur ès lettres. In-12 de 5 feuilles 1/6. A Rennes, imprimerie de Marteville; librairie de Vannier. Paris, librairie de Dezobry.

243. — *Examen critique de l'histoire de Jeanne d'Arc,* suivi de la relation de la fête célébrée à Domremi en 1820, et de mémoires sur la maison de Jeanne d'Arc et sur sa descendance; par M. de Haldot, docteur en médecine, etc. In-8° de 21 feuilles 1/2, plus un portrait et 3 lithographies. Nancy, imprimerie et librairie de Mme Ve Raybois; Paris, librairie de Possard. Prix....... 5 fr.

244. — *Histoire de la ville et du château de Dreux;* par madame Philippe Lemaître, membre de la Société des belles-lettres

de l'Eure et de la Société française pour la conservation des monuments, avec une savante notice archéologique et historique sur l'église de Saint-Pierre de Dreux, par M. l'abbé de l'Hoste, chanoine honoraire de Limoges; livraison 34, faux titre et titre, feuille 34. In-8° d'une feuille 1/4. Imprimerie et librairie de Leménestrel, à Dreux. Ouvrage terminé.

245. — *Histoire de l'Église de France*, composée sur les documents originaux et authentiques; par l'abbé Grettée. Tome V. In-8° de 30 feuilles 1/4. Blois, imprimerie de Morard; Paris et Lyon, librairie de Guyot. Prix.. 6 fr.

L'ouvrage aura 12 volumes.

246. — *Histoire de saint Amand, évêque missionnaire, et du christianisme chez les Francs du Nord au* VII*e siècle*, avec un portrait du saint; par l'abbé Destombes. In-8° de 26 feuilles 1/2 plus un portrait. Paris, imprimerie de Bonaventure; Paris et Lyon, librairie de Guyot frères. Prix........................ 4 fr. 50 c.

247 — *Histoire des grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, précédée de recherches sur l'histoire des forêts de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie, et de considérations sur le caractère des forêts des diverses parties du globe; par L. F. Alfred Maury, avocat à la cour d'appel de Paris, sous-bibliothécaire de l'Institut de France, etc. In-8° de 21 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Leleux. Prix.................... 5 fr.

248. — *Histoire des villes, bourgs et villages remarquables de la Marne*, précédée de notions géographiques et statistiques sur ce département, et d'un précis historique sur l'ancienne Champagne; par M. Calmette, ancien maître de pension à Ay. In-12 de 5 feuilles, plus une carte. Reims, imprimerie et librairie de Regnier. Prix.. 1 fr.

249. — *Histoire du parlement de Flandres*, par G. M. L. Pillot, conseiller à la cour d'appel de Douai. Tome II. In-8° de 31 feuilles 3/4. Douai, imprimerie et librairie d'Aubers.

250. — *Illustration de l'ancienne imprimerie troyenne*, 210 gravures sur bois des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, publiées par V. L. In-4° de 13 feuilles. Troyes, imprimerie de Baudot, librairie de Varlot père, éditeur.

Tiré à 80 exemplaires numérotés : 60 sur papier ordinaire, 20 sur papier vélin et de couleur.

251.—*Itinéraires romains de la Gaule*, publiés avec les variantes des manuscrits, des tables de concordance et des notes ; par M. Léon Renier, sous-bibliothécaire de la Bibliothèque de la Sorbonne, etc. In-12 de 5 feuilles 5/6 plus 2 pl. Paris, imprimerie de Crapelet.

Extrait de l'*Annuaire de la Société des Antiquaires de France, pour* 1850.

252.— *Inventaires du trésor de la cathédrale d'Amiens*, publiés d'après les manuscrits ; par J. Garnier, conservateur de la Bibliothèque communale d'Amiens, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, etc. In-8° de 10 feuilles 1/2. Imprimerie de Duval à Amiens.

Extrait du tome X *des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*.

253. — *Littérature (la) française contemporaine*, 1827-1844. Continuation de la France littéraire. Dictionnaire bibliographique, renfermant : 1° par ordre alphabétique de noms d'auteurs, l'indication chronologique des ouvrages français et étrangers publiés en France, et celle des ouvrages français publiés à l'étranger ; 2° une table des livres anonymes et polyonymes ; 3° une table générale méthodique. Le tout accompagné de biographies et de notes historiques et littéraires ; par Félix Bourquelot. 27e livraison. Tome IV, feuilles 14-18 (Gui-Her). In-8° de 5 feuilles. Paris, imprimerie de F. Didot, librairie de Delaroque aîné. Prix de la livraison... 2 fr. Grand papier, prix.................................. 4 fr.

254. — *Livre (le) d'or des métiers*. Histoire de l'orfévrerie, joaillerie, et des anciennes communautés et confréries d'orfévres-joailliers de la France et de la Belgique ; par Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), de la commission des monuments historiques et du comité des monuments écrits de l'histoire de France, et Ferdinand Seré. Édition illustrée de 4 miniatures, de 16 grandes planches imprimées à part et de gravures dans le texte, formant ensemble 450 monuments historiques. Faux titre, titre, table et texte terminé à la page 216. In-8° de 14 feuilles 1/4 plus un frontispice et 19 pl. Paris, imprimerie de Plon, librairie rue du Pont-de-Lodi, 5. Prix. 7 f. 50 c.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 7. — JUILLET 1850.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er JUILLET 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. RAVENEL, VICE-PRÉSIDENT.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

778. M. Charles Jozon, à Corbeil, et à Paris, rue Saint-Fiacre, n° 17; présenté par M. Charles Duverdy.

779. M. V. Lucas, à Châteaudun; présenté par M. J. Desnoyers.

780. M. Charles Marty-Lavaux, licencié ès lettres, ancien élève de l'École des Chartes, rue de la Tour du Temple, n° 2;

781. M. Wladimir Brunet de Presles, homme de lettres, rue Taranne, n° 25;
Présentés par M. V. Le Clerc.

Le Conseil apprend avec peine la mort de M. le baron de Reiffenberg, conservateur de la Bibliothèque royale de Belgique, et l'un des associés correspondants de la Société de l'Histoire de

France. Se conformant au désir exprimé par le Conseil, le Secrétaire rédigera, pour l'un des prochains cahiers du *Bulletin*, une notice sur les nombreux travaux de M. de Reiffenberg.

Ouvrages offerts à la Société.

Par le Ministère de l'instruction publique :

Bulletin des Comités historiques, numéros de novembre et de décembre 1849; de janvier, février, mars, avril et mai 1850; in-8°.

Par la Société française pour la conservation des monuments :

Bulletin monumental. T. XVI, liv. I. Caen, 1850 ; in-8°.

Par M. Fr. Lock, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique, les deux opuscules suivants, dont il est l'auteur :

Paris, notice extraite de l'Encyclopédie moderne, T. XXI. Paris, 1850, in-8°..

Jeanne d'Arc. Paris, Curmer, 1850, 1 vol. in-18.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire présente l'état des impressions :

Bibliographie des Mazarinades. T. II. — La feuille 3 est tirée ; les feuilles 4, 5, 6, sont bonnes à tirer ; les feuilles 7 et 8 sont composées.

Comptes de l'Argenterie. La feuille 12 est tirée ; les feuilles 13 à 15 sont chez l'auteur ; la feuille 16 est en composition.

Annuaire pour 1851. Les feuilles 1 et 2 sont tirées; la liste des évêques sera achevée prochainement, et complétera la 4e feuille.

— Il est donné connaissance au Conseil d'une lettre de M. Le Prevost à M. Guérard, annonçant que la copie et la collation des livres X, XI et XII d'*Orderic Vital* sont terminées, et qu'il ne reste plus, pour compléter la collation du livre XIIIe et dernier, que 35 pages in-fol. du texte. L'impression du IVe volume pourra être commencée avant le mois d'octobre.

— M. Lacabane informe le Conseil que son voyage à Amiens a eu le succès qu'il en attendait. M. Garnier lui a confié le Ier volume de sa copie du manuscrit de *Froissart,* conservé dans la bibliothèque de la ville. Après cette première collation, M. Lacabane se rendra de nouveau à Amiens pour la vérifier et la compléter sur le manuscrit original.

— Le Conseil arrête, conformément à la lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, le mode de rédaction de la formule imprimée qui sera jointe aux dix volumes devant composer le prix d'histoire fondé par la Société, et qui sera décerné dans la séance du prochain concours général.

Ces volumes sont entre les mains du relieur de l'Université.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

— M. Fillon, membre correspondant de la Société des Antiquai-
res de France, vient de publier des *Considérations historiques et ar-* 234
tistiques sur les monnaies de France (*Bibliogr.* n° 243), ouvrage
dans lequel il trace le plan d'une nouvelle classification raisonnée de ces monnaies. La division par règnes lui semble défectueuse; il propose de classer les collections numismatiques par provinces et ateliers monétaires, méthode qui s'applique aussi bien aux monnaies royales qu'aux monnaies seigneuriales. Dans le chapitre I, consacré à l'époque mérovingienne, M. Fillon s'attache à établir ces quatre propositions : 1° les monnaies portant un nom de ville et celui d'un monétaire étaient le plus souvent municipales; 2° les monnaies dites royales étaient frappées dans les domaines privés des rois; 3° les évêques et les monastères avaient des ateliers particuliers; 4° les chefs militaires usaient des mêmes droits monétaires que les rois, les cités et les évêques. Parmi les conclusions de ce dernier chapitre, l'auteur insiste particulièrement sur celle-ci : Un certain nombre de cités de la Gaule eurent un monnayage propre dès le ve siècle, et leurs premières monnaies furent servilement copiées sur celles des empereurs, type qui persista, dans quelques localités, jusqu'à la fin du VI[e] siècle; les monétaires commencèrent à inscrire leurs noms sur les monnaies vers 540; Théodebert fut le premier prince franc qui plaça son effigie et son nom sur les monnaies; la transformation des types mérovingiens dans ceux de la seconde race mit plus de soixante ans à s'effectuer; les types locaux et généraux peuvent servir à classer les monnaies chronologiquement et par circonscriptions territoriales. Le lecteur rapprochera avec intérêt, de cette première partie de l'ouvrage, un Appendice (p. 214) qui contient un catalogue des monnaies de la première race frappées à Orléans, dressé d'après la théorie au moyen de la-



quelle M. Fillon détermine l'âge des pièces de cette époque. Les chapitres II et III traitent des monnaies carlovingiennes et des monnaies féodales jusqu'à Philippe Auguste. On y trouve, comme dans le chapitre I, un grand nombre d'aperçus neufs et de judicieuses remarques, qui sont le fruit des études spéciales de l'auteur sur les monnaies locales, et particulièrement sur celles des provinces occidentales et centrales de la France. Beaucoup moins développé, parce qu'il se rapporte à une période mieux connue de notre histoire monétaire, le chapitre IV (de Philippe Auguste à l'époque actuelle) se recommande néanmoins, par le mérite des recherches, à l'attention des numismatistes; mais les considérations historiques qu'on y rencontre ont trop souvent l'inconvénient de ne se rattacher par aucun lien nécessaire au sujet du livre. Il faut bien ajouter qu'elles sont de nature à trouver peu d'approbateurs parmi les hommes sérieux auxquels s'adresse cet ouvrage. M. Fillon prétend que les doctrines du protestantisme « ont laissé des traces dans celles des défenseurs de l'aristocratie moderne, qui veulent, dit-il, refouler les aspirations des classes les plus nombreuses et les plus pauvres vers une vie meilleure; » la Saint-Barthélemy, « terrible exécution des aristocrates de 1572, » lui paraît avoir été jugée, « de part et d'autre, avec trop de partialité; » selon lui, la Ligue et les Seize ont été calomniés; « leur alliance avec les Espagnols n'était-elle pas naturelle? n'y avait-il pas conformité de croyances et d'intérêts politiques? » Arrivé à l'époque révolutionnaire, M. Fillon loue la création du papier-monnaie, « conception que la mauvaise foi et l'inintelligence empêchèrent de réussir; » il est d'avis que la France fut sauvée par le comité de Salut public; les montagnards sont, à ses yeux, « les héros du dévouement, » et il déplore que la catastrophe du 9 thermidor ait arrêté l'essor de la démocratie. » Il croit peindre d'un trait la Restauration en affirmant « qu'elle courba la nymphe de l'école impériale, couverte du manteau de la béguine, aux pieds du jésuite. » Ces appréciations, très-contestables, n'ajoutent rien au mérite des recherches numismatiques de M. Fillon; nous souhaitons qu'elles ne nuisent pas au succès de son livre qui a, d'ailleurs, des titres réels à l'estime des hommes d'étude.

— L'inutilité des efforts tentés jusqu'ici pour l'interprétation des monuments celtiques, n'a pas rebuté un écrivain zélé et studieux, M. Prosper Leblanc, qui vient d'aborder courageusement cet inépuisable texte de conjectures, en faisant paraître, à la librairie de Techener, une *Étude sur le symbolisme druidique* (*Bibliog.* n° 263). Après des notions générales sur les races et les religions celtiques et

sur les druides et druidesses, l'auteur de ce livre expose le système « cabirique » des anciens Irlandais, puis il décrit les monuments druidiques qu'il divise en trois classes : monuments simples, tels que les menhirs, les lichavens, les dolmens, les allées, les cromlechs ; monuments composés, ou représentation de sphères vues d'en haut ou de côté ; monuments accessoires, comme les pyramides, les roches branlantes et les diverses sortes de tumulus. Tous ces débris de l'antiquité celtique sont, d'après l'interprétation qu'en donne M. Leblanc, des symboles religieux, dont le plus significatif lui paraît être le cercle de pierres d'Avebury, reproduit par M. de Caumont. C'est à l'aide de ces monuments, et principalement de celui d'Avebury, qu'il explique la théogonie des Gaulois et ce qu'il nomme leur *cycle mythique* et leur *cycle cérémoniel.* Les traditions druidiques consignées dans les écrits de MM. Souvestre, de Nore, de La Villemarqué, et dans les Mémoires de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France, ont été mises à profit par l'auteur dans ses études sur la religion des Gaulois. Nous ne nous faisons pas ici juge du système d'interprétation développé dans cet essai, mais nous croyons qu'il se recommande à l'attention des érudits comme un travail consciencieux qui a dû coûter de longues et pénibles recherches. « Cet opuscule, dit M. Leblanc dans sa préface, doit être regardé comme un chapitre détaché d'un ouvrage plus considérable dont l'objet est la symbolique de toutes les religions naturelles, c'est-à-dire de celles qui ont exprimé leurs doctrines par le moyen d'emblèmes empruntés à la nature. »

— Dans sa séance publique annuelle du 15 juin dernier, l'Académie des Sciences morales et politiques a décerné ou remis au concours plusieurs prix qui concernent l'histoire de France.

Sur la proposition de la section de législation, de droit public et de jurisprudence, elle avait mis au concours de cette année la question suivante : « Retracer les phases diverses de l'organisation de la famille sur le sol de la France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. » Ce prix a été obtenu par M. Kœnigswarter, docteur en droit, correspondant de l'Académie.

Sur la proposition de la section d'histoire générale et philosophique, l'Académie avait remis au concours de cette année le sujet suivant : « Démontrer comment les progrès de la justice criminelle, dans la poursuite et la punition des attentats contre les personnes et les propriétés, suivent et marquent les âges de la civilisation depuis l'état sauvage jusqu'à l'état des peuples les mieux policés. » Les mémoires envoyés à ce concours n'ont pas été jugés dignes du

prix ; mais l'Académie a accordé une première mention honorable, avec une médaille de 1000 fr., à M. Tissot, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Dijon; et une deuxième mention honorable, avec une médaille de 500 fr., à M. Albert Duboys, ancien magistrat à Grenoble.

L'Académie avait proposé également, pour l'année 1850, le sujet de prix suivant : « Rechercher quelle a été, en France, la condition des classes agricoles depuis le XIIIe siècle jusqu'à la révolution de 1789 ; indiquer par quels états successifs elles ont passé, soit qu'elles fussent en plein servage, soit qu'elles eussent un certain degré de liberté, jusqu'à leur entier affranchissement; montrer à quelles obligations successives elles ont été soumises, en marquant les différences qui se sont produites à cet égard, dans les diverses parties de la France, et en se servant des écrits des jurisconsultes, des textes des coutumes anciennes et réformées, générales et locales, imprimées et manuscrites, de la législation royale et des écrits des historiens, ainsi que des titres et des baux anciens qui pourraient jeter quelque jour sur la question. » L'Académie n'a point décerné ce prix; elle a remis le même sujet au concours de l'année 1853. Le prix est de 1500 fr. Les mémoires devront être parvenus au secrétariat de l'Institut avant le 31 octobre 1852.

Parmi les autres sujets de prix, proposés par les diverses sections de l'Académie, nous devons encore citer les suivants :

Concours de 1851.—Section de législation, de droit public et de jurisprudence. « Rechercher l'origine de la juridiction ou de l'ordre judiciaire en France; en retracer l'histoire; exposer son organisation actuelle, et en développer les principes. » Les mémoires devront être déposés avant le 31 décembre 1850.

Concours de 1852.— Section d'économie politique et de statistique. « Exposer l'ensemble des mesures économiques ordonnées par Colbert, en faire ressortir l'esprit, et en déduire les conséquences telles qu'elles se sont produites depuis son administration jusqu'à nos jours. » Ce prix est de 1500 fr. Le terme du concours est fixé au 31 octobre 1851.

Concours de 1854.—Section d'histoire générale et philosophique. L'Académie propose, pour l'année 1854, le sujet de prix suivant : « De la condition des classes ouvrières en France depuis le XIIe siècle jusqu'à la révolution de 1789. » PROGRAMME. « Retracer d'abord sommairement l'histoire des populations vouées, en Gaule, aux travaux mécaniques, et leur législation d'après le droit romain; suivre, à travers les périodes romaine et franque, la trace des grandes corporations d'arts et métiers, soit publiques et attachées au service

de l'État, soit libres et exploitant une industrie privée; montrer quels rapports peuvent avoir existé entre ces anciennes organisations et celles qui naissent de toutes parts aux XIe et XIIe siècles. Exposer en détail le caractère de ces dernières, et les phases diverses de leur existence, sous le double rapport de la condition des personnes et de la situation économique de la société. Indiquer d'après les textes des lois, des chartes, des règlements, et d'après les récits des historiens, comment elles s'établirent à côté ou sous la protection des communes; sous quelle influence elles se sont formées et développées dans différentes régions de la France. Apprécier les avantages qu'ont pu avoir, pour les classes ouvrières en particulier et pour la société en général, ces diverses organisations jusqu'à l'ère de la liberté du travail. » Ce prix est de la somme de 1500 fr. Les mémoires devront être déposés le 31 octobre 1853.

— M. Alfred Maury, sous-bibliothécaire de l'Institut, avait publié, il y a deux ans, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de France, des *Recherches historiques et géographiques sur les grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France*. Ce travail, auquel l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres accorda, en 1849, une mention honorable, vient d'être reproduit, par l'auteur, avec beaucoup d'additions et d'améliorations dans un livre dont nous avons donné le titre dans la *Bibliographie* de notre dernier Bulletin : l'*Histoire des grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France*. Sous cette dernière forme, l'ouvrage de M. Maury renferme tout ce qui peut intéresser l'historien, le géographe, le naturaliste, dans l'étude du sujet important qu'il a entrepris de traiter. L'étendue des recherches n'est pas le seul mérite de cette histoire des grandes forêts de l'ancienne France. On y trouve un grand nombre de descriptions pittoresques et de réflexions variées qui donnent à ce livre un attrait que n'ont pas ordinairement les ouvrages de pure érudition. Nous avons particulièrement remarqué le tableau des grands effets et des principaux caractères de la végétation arborescente de l'Asie et de l'Amérique; la description plus détaillée des forêts de la Gaule et de l'ancienne France; d'utiles remarques sur les causes du déboisement progressif des diverses parties de l'Europe, et sur la liaison qui existe entre la disparition des forêts et l'avancement de la civilisation ; des notions sur la législation forestière des peuples européens; de curieuses recherches sur l'état forestier de l'Angleterre et de la France aux périodes géologiques qui ont précédé l'époque actuelle. Nous citerons aussi la nomen-

clature des arbres d'une grande vétusté et de ceux auxquels se rattache une tradition historique.

— On sait que la continuation de l'Histoire de France de Grégoire de Tours, par Frédégaire, s'arrête à l'an 641 (au xcᵉ chapitre de l'ouvrage), et qu'elle a été elle-même continuée par divers chroniqueurs. Dom Ruinart avait cru devoir établir que la suite de l'ouvrage était de quatre mains différentes, dont la première aurait composé les chapitres xci-xcvi; un second chroniqueur aurait écrit les chapitres xcvii-cix, jusqu'aux mots *regnum Francorum,* vers le milieu; un troisième aurait achevé le chapitre cix et écrit les chapitres cx-cxvii; le quatrième, les chapitres cxviii et suivants, jusqu'au cxxxviiᵉ, qui termine la chronique. Dans un opuscule récemment publié à Berlin (*Bibliographie* n° 261), un savant allemand, M. Théod. Breysig, croit avoir trouvé la preuve que ces divisions adoptées par dom Ruinart ne sont pas tout à fait exactes. Il reconnaît aussi quatre continuateurs de Frédégaire; mais il propose de leur attribuer les diverses parties de l'ouvrage dans les proportions suivantes : Au premier, les chapitres xcxi à cix, jusqu'aux mots *regnum Francorum;* au second, de cix à cx, jusqu'aux mots *sepultusque est Parisius, in basilica S. Dionysii martyris;* au troisième, cxi-cxvii; au quatrième, cxviii.

— Le canton du pays de Liége, connu sous le nom de Hasbaye ou Hesbaye, et dont la capitale était Saint-Trond, renfermait autrefois un grand nombre d'églises et de couvents très-riches en pierres tombales chargées d'inscriptions. Ces monuments intéressants pour l'étude de l'histoire locale et de l'archéologie, ont disparu pour la plupart. Heureusement ils avaient été dessinés et recueillis au siècle dernier par la famille de M. Herckenrode, qui vient d'en publier les dessins, accompagnés d'un texte explicatif (voy. *Bibliographie* n° 259). Bien que cette collection ait été faite dans un but principalement généalogique, elle n'en est pas moins précieuse au point de vue de l'histoire, et c'est à ce titre que nous la recommandons surtout à nos lecteurs.

— Dans une notice sur Lanfranc, publiée il y a quelques mois (voy. la *Bibliographie* de ce *Bulletin*, mai, n° 208), M. Charma, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Caen, raconte avec intérêt la vie d'un des hommes qui ont le plus illustré la Normandie au moyen âge. Il nous montre successivement Lanfranc, né à Pavie en 1005, professant le droit à Bologne et à Pavie, venant enseigner ensuite à Avranches et à Rouen, puis, pour accomplir

un vœu qu'il avait fait dans un moment de péril, se vouant au service de Diou dans l'abbaye du Bec, où il fonda (vers 1045) cette école célèbre dans laquelle se formèrent Yves de Chartres, le pape Alexandre II et saint Anselme de Cantorbéry. M. Charma s'attache ensuite à retracer l'histoire des relations de Lanfranc avec Guillaume le Conquérant, qui fit de lui son conseiller intime et lui donna l'archevêché de Cantorbéry. Le rôle politique que joua ce prélat, l'usage qu'il fit de l'autorité presque absolue que le vainqueur d'Hastings avait remise entre ses mains, sont appréciés dans ce travail avec un soin particulier. La seconde partie de la notice est consacrée à l'examen des écrits de Lanfranc. M. Charma les juge médiocres au point de vue littéraire et philosophique, et reconnaît, en terminant, que ce célèbre controversiste a bien moins servi la science par ses ouvrages que par ses leçons. De nombreuses notes historiques accompagnent cette notice, que l'auteur annonce comme le premier chapitre d'une histoire de la philosophie normande.

— Un arrêté du préfet de la Seine, en date du 31 juillet, prescrit l'ouverture d'une enquête d'un mois à la mairie du sixième arrondissement, sur le projet de changer et modifier les noms des rues ci-après :

Les rues Saint-Martin, des Arcis, qui datent de 1130, Planche-Mibray, de l'an 1300, prendraient le nom de rue Saint-Martin. — La rue Saint-Jacques-la-Boucherie (1300) prendrait le nom de la rue de la Vannerie, qui la précède. — Les rues de Venise et de la Corroierie (1280) prendraient le nom de rue de Venise. — Les rues de la Reynie et Ogniard, qui datent de 1260, prendraient le nom de rue de la Reynie. — Les rues de la Heaumerie, des Écrivains et Jean-Pain-Mollet (1284), prendraient le nom de rue de la Heaumerie. — Les rues du Temple, Sainte-Avoie, qui datent d'avant 1515, Barre-du-Bec, très-ancienne, et des Coquilles, qui date du règne de Philippe Auguste, prendraient le nom de rue du Temple. — Les rues Quincampoix et des Cinq-Diamants (XVe siècle), celui de rue Quincampoix. — La rue de Marivaux, bâtie avant 1280, prendrait le nom de rue Nicolas Flamel. — La petite rue de Marivaux, bâtie vers 1254, celui de rue Pernelle. — Les rues Beaubourg, Transnonain (XIVe siècle), le passage (1767), la rue Saint-Hugues (1780), prendraient le nom de rue Beaubourg. — Les rues Chapon et du Cimetière-Saint-Nicolas (1220) prendraient le nom de rue Chapon. — Les rues des Gravilliers (1250) et Jean-Robert prendraient le nom de rue Jean-Robert. — Les rues

Royale-Saint-Martin et du Marché-Saint-Martin, qui datent de 1765, prendraient le nom de rue Réaumur. — Les rues Saint-Maur (1780) et Saint-Paixent prendraient le nom de rue Saint-Paixent. — Les rue Saint-Marcoul et Saint-Benoît, le nom de rue Saint-Marcoul. — La rue Philippe-Saint-Martin (1780) prendrait le nom de rue Jany. — Les rues du Vertbois, Saint-Laurent (XVIIIe siècle) prendraient le nom de rue du Vertbois. — Les rues Notre-Dame-de-Nazareth et Neuve-Saint-Martin (1421) prendraient le nom de rue Notre-Dame-de-Nazareth. — Les rues de la Croix (XIVe siècle), du Pont-aux-Biches et Frépillon (XIIIe siècle), prendraient le nom de rue de Volta. — Les rues de Bretagne et de la Corderie prendraient le nom de rue de Bretagne. — Les rues d'Orléans (1626), de Berry (1626) et Charlot, prendraient le nom de rue Charlot. — Les rues Saint-Louis et Boucherat (1697) prendraient le nom de rue Saint-Louis. — Les rues de Touraine (1626), de la Marche (1626) et Saintonge, prendraient le nom de rue Saintonge. — Et les rues de Malte et du Haut-Moulin prendraient le nom de rue de Malte.

En résumé, ces cinquante-quatre rues n'en formeraient plus que vingt-quatre, si bien que trente, dont nous avons donné les époques d'ouverture, disparaîtraient du plan de Paris.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

255. — *Abécédaire, ou rudiment d'archéologie*, par M. de Caumont; ouvrage approuvé par l'Institut des provinces de France. Caen, imprimerie de Hardel; Paris, librairies de Derache et de Dumoulin, 1850. In-8° de IV-416 pages.

256. — *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, par J. Quicherat, professeur à l'École nationale des Chartes. In-8° de 11 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Renouard. Prix.. 3 fr. 50 c.

Cet ouvrage était destiné à accompagner la publication des Procès de Jeanne d'Arc (5 vol. in-8°, 1841-1849), que l'auteur a récemment achevée pour la Société de l'Histoire de France.

257. — *Architecture (l') du* Ve *au* XVIe *siècle,* et les arts qui en dépendent : la sculpture, la peinture murale, la peinture sur verre, la

mosaïque, la ferronnerie, etc.; publiés d'après les travaux inédits des principaux architectes français et étrangers, par Jules Gailhabaud. 1re livraison. In-4° d'une 1/2 feuille, plus 2 pl. Paris, imprimerie de Plon, librairie de Gide et Baudry.

L'ouvrage formera 150 à 200 livraisons.
Prix de la livraison : sur papier blanc...................... 1 fr. 75 c.
sur papier de Chine.................. 2 fr. 50 c.

258. — *Archives d'Anjou.* Recueil de documents et mémoires inédits sur cette province, publié sous les auspices du conseil général de Maine-et-Loire, par Paul Marchegay, archiviste du département. Tome II; grand in-8° de 24 feuilles. Angers, imprimerie de Cornilleau, et chez l'auteur. Paris, librairie de Potier. Prix.. 8 fr.

259. — *Collection de tombes, épitaphes et blasons recueillis dans les églises et couvents de la Hasbaye,* auxquels on a joint des notes généalogiques sur plusieurs anciennes familles qui ont habité ou habitent encore ce pays; par le baron Léon de Herckenrode de Saint-Irond. Gand, imprimerie de Gyselynck; Paris, librairie de Dumoulin, 1845-1849. In-8° de 803 pages.

260. — *Chroniques (les) de l'abbaye d'Orval,* par M. Jeantin, président du tribunal civil de Montmédy, etc. In-8° de 28 feuilles 1/2, plus 6 lithog. et un plan. Nancy, imprimerie et librairie de Mme veuve Raybois, et librairie de Grimblot. Paris, librairie de Maison. Prix.. 6 fr.

261. — *De continuato Fredegarii scholastici chronico* scripsit Theod. Breysig. Berolini; sumptibus W. Hertzii, 1849. In-8° de 72 pages.

262. — *Description historique de l'église et des ruines du château de Folleville (Somme)*; par M. Charles Bazin, substitut, etc., grand in-8° de 6 feuilles 1/2, plus 5 planches. Imprimerie de Duval et Herment, à Amiens; librairie de Dumoulin, à Paris.

Extrait du tome X *des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.*

263. — *Étude sur le symbolisme druidique,* par Th. Prosper Leblanc. Dijon, imprimerie de Douillier. Paris, librairie de Techener, 1850. In-8° de 205 pages avec 4 planches.

264. — *Histoire de Tulle et de ses environs*, par François Bonnélye, professeur, bibliothécaire de la ville. In-12 de 2 feuilles 1/16. Imprimerie et librairie de Drappeau, à Tulle.

265. — *Histoire et description de l'église de Brou*, élevée à Bourg par les ordres de Marguerite d'Autriche, entre les années 1511 et 1536, par le P. Rousselet, Augustin réformé. 6e édition, augmentée, etc. In-12 de 8 feuilles, plus une planche. Bourg, imprimerie de Milliet-Bottier, librairie de Martin-Bottier. Prix.... 1 fr. 50 c.

266. —*Hoëdic et Houat. Histoire, mœurs, productions naturelles de ces deux îles du Morbihan*, par M. l'abbé J. M. Delalande. In-8° de 7 feuilles 1/2. Nantes, imprimerie de Mme veuve Mellinet, librairie de Guérand Mazeau; Vannes, librairie Delamarzelle et Galles. A Paris, chez Dumoulin.

267. — *Manoir (le) de Tourlaville*. In-folio d'une feuille 1/2. Paris, imprimerie de Claye, librairie de Gihault frères. Prix. 20 fr.

Monographie du château, et 13 planches, par M. Dumoncel.

268. — *Manuel d'archéologie religieuse, civile et religieuse*, par J. Oudin; 3e édition. In-8° de 24 feuilles 3/4, plus 12 planches gravées sur acier. Paris, imprimerie de Thunot; librairie de Lecoffre.

269. — *Mélanges de littérature et d'histoire*, recueillis et publiés par la Société des bibliophiles français. Petit in-8° de 24 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Crapelet, librairies de Janet, de Techener et de Potier.

270. — *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France*. Tome VI. In-4° de 110 feuilles. Paris, imprimerie et libraire de Didot. Prix .... 25 fr.

Éloges historiques, mémoires et rapports.

271. — *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*. Lettres, sciences, agriculture. 29e année, 1847-1848. In-8° de 39 feuilles 1/4, plus 7 planches. Metz, imprimerie et librairie de Lamort; Paris, librairie de Derache.

272. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, tome X. In-8° de 40 feuilles 1/2, plus 12 planches Amiens, imprimerie et librairie de Duval et Herment. Paris, librairie de Dumoulin. Prix.. 12 fr.

273. — *Memoires de la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, année 1847*. In-8° de 16 feuilles 1/2.

Idem *de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, année* 1848. In-8° de 31 feuilles 1/4. Lille, imprimerie de Danel (1847-1849).

274. — *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV*. Extraits de la correspondance de la cour et des généraux; par le lieutenant général de Vault, directeur général du dépôt de la guerre, mort en 1790; revus, publiés et précédés d'une introduction par le général de division Pelet, directeur général du dépôt de la guerre. Tome VIII. In-4° de 89 feuilles 1/2. Paris, Imprimerie nationale; librairie de F. Didot. Prix... 12 fr.

Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. Première série : Histoire politique, campagnes de Flandre, d'Italie et d'Allemagne.

275. — *Mémoire sur les écoliers de la nation picarde à l'Université d'Orléans, et sur la maille d'or de Florence*; par M. Bimbenet, greffier en chef de la cour d'appel d'Orléans. In-8 de 5 feuilles 1/2. Imprimerie de Duval, à Amiens.

Extrait du tome X *des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*.

276. — *Monographie de Saint-Savin de Lavedan*, par Gustave Bascle de Lagrèze. In-8° de 11 feuilles. Imprimerie de Dossun, à Bagnères-de-Bigorre; à Paris, chez Dideron.

277. — *Monographie religieuse et historique de Moirans*; par L. Clerc-Jacquien, vicaire de Moirans. In-18 de 9 feuilles. Imprimerie de Baratier, à Grenoble; à Grenoble, chez Baratier; à Moirans, chez M. Genin; à Paris, chez Dumoulin.

278. — *Notice généalogique sur Jean des Barres, chevalier, mort avant* 1389, *et inhumé avec ses deux femmes dans l'église d'Oissery* (*Seine-et-Marne*), suivie du procès-verbal d'ouverture de leur tombeau; par Eugène Gresy, membre de la Société des Antiquaires de France. In-8° de 4 feuilles 1/4, plus 2 pl. Paris, imprimerie de Crapelet.

Extrait du XX[e] volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*.

279. — *Notice historique et généalogique sur Noé-les-Mallets*, par Lucien Coutant. In-8° d'un quart de feuille. Bar-sur-Seine, imprimerie de Saillard. Paris, librairie de Dumoulin.

280. — *Notice historique et archéologique sur la commune et paroisse de Châtillon-sous-Bagneux, canton et arrondissement de Sceaux* (Seine); par M. Troche. In-8 de 2 feuilles. Paris, imprimerie de Dupont.

281. — *Notice historique sur les communes Floursies, Semouries, Saint-Aubin et Dourlers*, composant autrefois la terre et seigneurie du sart de Dourlers; par L. Piérart. In-8° de 4 feuilles 3/4. Imprimerie de Levecque, à Maubeuge; librairie de Dumoulin, à Paris.

Ces quatre villages sont situés dans le canton nord d'Avesnes.

282. — *Notice sur le sceau d'or apposé par François, duc de Guise, défenseur de la cité de Metz et du pays Messin, au bas du brevet de parchemin, donné par ce noble et honoré seigneur de la maison de Lorraine, aux religieux de l'abbaye de Saint-Arnould, le 14e jour du mois de septembre de l'an* 1552; par M. F. Chabert, de Metz. In-8, de 3/4 de feuille. Metz, imprimerie de Veronnais.

283. — *Nouvelle Biographie universelle*, rédigée par une société d'hommes d'État, de jurisconsultes, de savants, de médecins, de naturalistes, d'archéologues, d'artistes, de littérateurs, etc. Ouvrage entièrement neuf et plus complet que tous les Dictionnaires et Biographies publiés jusqu'à ce jour. *Premier prospectus*. Grand in-8° d'un quart de feuille. *Specimen*. Grand in-8° de 3 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Mme Dondey-Dupré; librairie, boulevard Saint-Martin, 12. L'ouvrage sera complet en 20 volumes in-8° à 2 colonnes de 100 feuilles de texte chacun. Les volumes qui dépasseraient ce nombre seraient livrés gratuitement à tous les souscripteurs. Le prix de chaque volume, édition de luxe, sur papier vélin satiné, est fixé à 15 fr. au lieu de 20 fr., pour les 2000 premiers souscripteurs seulement. Cette édition n'est tirée qu'à un nombre égal à celui des souscripteurs. Le premier prospectus est signé : Paul Lacroix (bibliophile Jacob).

284. — *Nouvelle restitution et explication d'une inscription gréco-latine du* IVe *siècle, tracée sur un vase de terre cuite trouvé près de Bourges en* 1848; par M. Eloi Johanneau. In-8° d'une feuille. Paris, imprimerie de Maistrasse; librairies de Techener et de Dumoulin.

285. — *OEuvres (les) de Philippe de Vitry*. In-8 de 14 feuilles.

Reims, imprimerie et librairie de Regnier. Prix........... 8—»
Sur papier de couleur.. 20—»

Tiré à 225 exemplaires. Les recherches (32 pages) sur la vie et les ouvrages de Philippe de Vitry sont signées P. Tarbé. L'ouvrage fait partie de la collection des poëtes champenois au XVIe siècle. Cette collection comprendra 12 à 16 volumes.

286. — *Peintures de l'église de Saint-Savin, département de la Vienne.* Texte par M. P. Mérimée, dessins de M. Gérard Séguin, lith. en couleur par M. Engelmann. Publié par ordre du roi et par les soins de M. le ministre de l'instruction publique. Atlas, 4e livraison, 3e série. Archéologie, in-folio d'une feuille, servant de couverture, renfermant 13 pl. Impr. nationale.

Collection des documents inédits sur l'histoire de France.

287. — *Quant reviendra nostre roy à Paris?* ballade d'Eustache Deschamps, chantée en 1389. Reims, imprimerie de Jacquet. Paris, librairie de Techener. 1850. In-8° de 11 pages. Prix........ 1 fr.

288. — *Recherches historiques sur Sablé et ses seigneurs*, par Marc. In-8° de 16 feuilles. A. J. Sablé, imprimerie et librairie de Choisnet.

289. — *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France;* par Ph. de Chennevières-Pointel. Tome II, in-8° de 21 feuilles 3/4, plus une vignette. Paris, imprimerie de Mme Dondey-Dupré, librairies de Dumoulin et de Deflorenne. Prix.. 6 fr.

290. — *Recueil de quelques inscriptions romaines* encore inédites, ou peu connues, ou perdues aujourd'hui; par M. Alexandre du Mége. In-4 de 5 feuilles. Toulouse, imprimerie et librairie de Manavit.

291. — *Rennes ancien*, annoté par A. Marteville. — *Rennes moderne*, ou histoire complète de ses origines, de ses institutions et de ses monuments; par A. Marteville. Tome I, in-12 de 13 feuilles 2/3, plus un tableau. Rennes, imprimerie de Marteville, librairie de Demel et Verdier; Paris, librairie de Dumoulin.

292. — *Supercheries (les) littéraires dévoilées.* Galerie des auteurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires, et des éditeurs infidèles de la littérature française pendant les quatre derniers siè-

cles; ensemble les industriels littéraires et les lettrés qui se sont anoblis à notre époque; par J. M. J. Quérard. Tome III, feuilles 10-19. In-8 de 10 feuilles. Paris, imprimerie de Maulde, et chez l'éditeur, rue de Seine, 62. Prix de chaque livraison........ 2—»

Livraisons 21 et 22 (Loyau de Lacy-Mortier).

293. — *Table alphabétique, analytique et raisonnée de tous les auteurs sacrés et profanes qui ont été découverts et édités récemment dans les 43 volumes publiés par S. E. le cardinal Maï*; rédigée par M. Bonnetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne* et de l'*Université catholique*. In-8 de 3 feuilles 5/8. Paris, imprimerie de Moquet, et rue de Babylone, 10. Prix.... 3—»

294.— *Thiérache* (*la*). Recueil de documents concernant l'histoire, les beaux-arts, les sciences naturelles et l'industrie de cette ancienne subdivision de la Picardie. Tome Ier, 1re livraison. In-4 de 16 feuilles. Vervins, imprimerie et librairie de Papillon.

La *Thiérache* paraît comme supplément au *Journal de Vervins*, de manière à former par année un volume petit in-4° d'environ 200 pages à deux colonnes, divisé en deux livraisons semestrielles. Le prix d'abonnement au *Journal* est de .... 10 fr.

Celui de la livraison semestrielle est de........................ 3 fr.

295. — *Traité élémentaire de numismatique générale*; par J. Lefebvre. In-8, écu, de 22 feuilles. Abbeville, imprimerie et librairie de Jeunet; librairie de Grare; Paris, librairie de Derache. Prix.. 3 fr. 50 c.

296. — *Vive Henri IV!* chanson historique en six couplets *ad usum populi, cum notis variorum*. Reims, imprimerie de Jacquet, Paris, librairie de Techener, 1850. In-8° de 16 pages. Prix.. 75 c.

297. — *Vues pittoresques de la vieille eglise de Soulac*, ensevelie sous les sables qui bordent la mer (Gironde-Médoc). Notice descriptive et historique de ce vieux monument; par M. E. Bonnore, architecte. In-folio d'une feuille plus 4 pl. Bordeaux, imprimerie et librairie de Faye; à Paris, chez Dumoulin.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 8. — AOUT 1850.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 AOUT 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. RAVENEL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membre de la Société :

782. M. Mourre, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Neuve-Saint-Paul, 25 ; présenté par M. Monmerqué.

Ouvrages offerts à la Société.

Memoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 2e série, 7e vol., années 1847, 1848 et 1849. Paris, Derache, 1850, 1 vol. in-4°.

Relation des principaux événements de la vie de Salvaing de Boissieu, premier president de la chambre des comptes du Dauphine ; par M. Alfred de Terrebasse. Lyon, 1850, in-8°.

Correspondance.

M. de Barante remercie le Conseil de sa réélection récente aux fonctions de président. C'est avec un vif regret qu'il se voit encore privé, par son absence, du plaisir d'assister aux réunions

mensuelles de la Société. La publication d'un quatrième volume du *Journal de Barbier*, décidée dans la dernière séance, lui paraît très-convenable et parfaitement justifiée par l'intérêt et le succès de cet ouvrage.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire présente l'état des impressions au 5 août :

Vie de saint Louis. T. VI. — La copie des tables n'a point encore été livrée.

Journal de Barbier. T. III.—Les feuilles 1, 2, 3, 4, sont bonnes à tirer ; la feuille 5 est en composition. — Le premier volume, tiré à 525 exemplaires, est épuisé.

Extraits des Comptes de l'Argenterie. La feuille 16 est tirée ; la feuille 17 est chez l'auteur ; la suite de la copie n'a point été remise à l'imprimerie. M. de Wailly, commissaire responsable, donne à ce sujet quelques explications. Tous les documents qui doivent être publiés en totalité sont déjà imprimés ; il ne reste plus que les extraits d'autres comptes rangés par ordre chronologique et le Glossaire. L'étendue des nouveaux extraits devra être subordonnée à celle du Glossaire, et elle ne pourra être bien fixée qu'après la rédaction de celui-ci, pour les textes déjà intégralement imprimés. Cette rédaction est assez avancée pour qu'on ait l'espérance de voir l'ouvrage terminé avant la fin de l'année 1850.

Bibliographie des Mazarinades. T. II. — La feuille 19 est tirée ; les feuilles 20 et 21 sont chez l'auteur ; les feuilles 22 et 23 sont en composition. Ce volume comprendra 25 feuilles ; il ne terminera pas la *Bibliographie*. L'auteur, M. Moreau, devra s'entendre avec M. Ravenel, commissaire responsable, sur la possibilité de compléter le troisième volume par quelques extraits de celles des *Mazarinades* qui ne seraient pas imprimées intégralement dans le *Choix* dont la publication suivra celle de la *Bibliographie*.

Annuaire historique pour 1851. La feuille 3 est tirée ; l'impression de la liste des évêques sera terminée mercredi.

Orderic Vital. T. IV. — Le secrétaire donne lecture d'une nouvelle lettre de M. Aug. Le Prevost. Celui-ci renouvelle l'assurance que l'impression de ce volume pourra commencer pendant l'automne prochain, à son retour des eaux d'Aix. Il pense, d'accord avec MM. Guérard et de Wailly, qu'il est grand temps de s'occuper des tables. La vue de M. A. Le Prevost ne lui permettant pas de les rédiger entièrement lui-même, il exprime le désir que la composi-

tion en soit confiée à M. Léopold Delisle, dont un grand nombre de membres de la Compagnie ont été à portée déjà d'apprécier la capacité et l'activité. Ce choix serait d'autant plus convenable, que M. Léopold Delisle est très-versé dans la connaissance des noms de lieux et des noms d'hommes normands, et que d'ailleurs M. A. Le Prevost ne cesserait point de surveiller et de diriger la rédaction de ce travail.

M. A. Le Prevost désirerait que le plan pût en être arrêté prochainement, et il a déjà fait connaître ses vues à cet égard. Il demande s'il ne serait pas convenable de publier plusieurs tables distinctes, afin de leur donner toute l'utilité dont elles lui paraissent susceptibles.

M. de Wailly, en l'absence et au nom de M. Guérard, ajoute quelques détails à la communication de la lettre de M. A. Le Prevost. Le choix de M. L. Delisle, désigné par l'honorable éditeur lui-même, paraît excellent; quant au mode à suivre dans la confection des tables, l'opinion de MM. Guérard et de Wailly est qu'elles pourraient être réduites à deux. Une première table, ou résumé, chronologique, présenterait l'avantage de disposer, dans leur ordre réel, les faits nombreux disséminés dans les différentes parties de l'ouvrage, sans égard à leur date. Si ce travail a semblé fort utile pour l'édition de la *Chronique de Guillaume de Nangis,* il est indispensable pour *Orderic Vital,* dont le récit passe très-fréquemment d'un siècle à l'autre, suivant que l'auteur raconte les événements généraux ou les faits uniquement propres à son monastère.

Une deuxième table générale, ou table des matières, comprendrait les noms de lieux, français et latins, ainsi que les noms d'hommes. M. A. Le Prevost aurait été assez disposé à séparer ces trois sortes d'indications; mais en assignant aux noms de lieux un caractère typographique différent de celui des noms d'hommes, on simplifierait le travail et on atteindrait le même but, qui est de bien fixer l'attention, en facilitant les recherches sur ce double élément historique. On ajouterait en appendice, s'il y a lieu, la liste des mots de la basse latinité, qui ne figureraient pas déjà dans le *Glossaire* de Du Cange.

Après quelques réflexions soumises par d'autres membres, le Conseil décide que M. L. Delisle sera adjoint à M. A. Le Prevost, conformément à son désir, pour la confection des tables d'*Orderic Vital,* qu'il y aura deux tables, suivant le plan ci-dessus indiqué, autant toutefois que M. A. Le Prevost n'insisterait pas pour une plus grande subdivision; et que, pour l'indemnité, la rédaction de ce travail sera assimilée à la rédaction d'un des volumes ordinaires publiés par la Société.

M. le Président du comité des fonds présente l'arrêté suivant des comptes de M. le Trésorier, au 24 juillet 1850.

Recette.....	12,861 f.	73 c.
Dépense....	11,684	47
Reste en caisse....	1,177	26

Le Secrétaire rend compte au Conseil d'un entretien qu'il a eu avec M. le Recteur de l'Académie de Paris, au sujet du prix de la Société de l'Histoire de France et de la proclamation qui devra en être faite dans la distribution générale des prix du grand concours universitaire. Des lettres d'invitation, pour assister à cette séance, seront adressées par M. le Ministre de l'instruction publique aux membres composant le bureau de la Société.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Erratum. — Séance du Conseil, du 1er juillet 1850, *Bulletin*, p. 290, l. 31 : M. Garnier, *lisez :* M. Rigollot. — C'est en effet à ce dernier savant que M. Lacabane doit la communication de la copie du manuscrit de Froissart appartenant à la ville d'Amiens, et qui a été déjà, pour M. Rigollot et M. de Cayrol, le sujet de recherches et de notices fort intéressantes.

II.

VARIÉTÉS.

— Dans sa séance publique annuelle, tenue le 8 août, sous la présidence de M. de Salvandy, l'Académie française a décerné à M. Henri Baudrillart le prix d'éloquence dont le sujet était l'éloge de madame de Staël. L'accessit a été obtenu par M. Elme Caro, professeur agrégé de philosophie au Lycée d'Angers.

On se rappelle que l'Académie avait proposé, en 1845, un prix de 10,000 fr. à décerner en 1850, « pour une œuvre dramatique en cinq actes et en vers, composée par un Français, imprimée, représentée et publiée en France, et qui joindrait au mérite littéraire le mérite non moins grand d'être utile aux mœurs et au progrès de la raison. » Un prix de 7,000 fr. a été accordé à M. Émile Augier, auteur de *Gabrielle,* comédie en cinq actes et en vers; et une médaille de 3,000 fr. à M. J. Autran, auteur de *la Fille d'Eschyle*, étude antique en cinq actes et en vers.

Le premier des deux prix fondés par M. le baron Gobert, « pour le morceau le plus éloquent d'histoire de France, » est demeuré décerné à M. Augustin Thierry, auteur de l'ouvrage intitulé : *Considérations sur l'histoire de France,* et *Récits des temps mérovingiens*, Le second a été maintenu à M. Bazin pour son *Histoire de France sous Louis XIII.*

L'Académie propose, pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1852, l'*Éloge de Bernardin de Saint-Pierre.* Ce prix sera une médaille d'or de la valeur de 2,000 fr. Le terme du concours est fixé au 1er mars 1852.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour sujets de deux prix à décerner en 1852 les deux questions suivantes :

1° « Rechercher l'influence de la charité dans le monde romain « durant les premiers siècles de notre ère; et, après avoir établi « comment, en respectant profondément le droit et la propriété, « elle agissait par persuasion à titre de vertu religieuse, montrer « par ses institutions l'esprit nouveau dont elle pénétra la société « civile. »

2° « Rechercher les traces de l'influence que la littérature « et le génie de l'Italie exercèrent sur les lettres françaises au « XVIe siècle et dans une partie du XVIIe siècle, et, en montrant les « rapports et les différences des deux peuples, indiquer ce que « gagna le génie français à se rapprocher surtout de l'antiquité. »

Chacun des prix sera une médaille d'or de la valeur de 3,000 fr. Les ouvrages envoyés à ces concours ne seront reçus que jusqu'au 31 décembre 1851, terme de rigueur.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a tenu, le vendredi 16 août, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Langlois.

La séance s'est ouverte par l'annonce des prix décernés et des sujets de prix proposés. Nous nous bornerons à citer ceux qui se rapportent à l'Histoire de France.

PRIX DÉCERNÉS.

L'Académie, dans sa séance annuelle de 1846, avait proposé, pour sujet du prix à décerner en 1848, la question suivante : « Éclaircir les annales, et retracer l'état de la France pendant la seconde moitié du Xe siècle, d'après les monuments publiés ou inédits. » L'Académie a prorogé ce concours à 1850, et les termes du programme ont été changés ainsi qu'il suit : « Faire l'examen critique des documents propres à éclaircir les causes qui ont amené la décadence

de la dynastie carlovingienne et l'élévation au trône de la maison de Hugues Capet. » Il a été adressé quatre mémoires sur cette question. L'Académie, sans regarder le concours comme complétement satisfaisant, accorde le prix au mémoire n° 3, dont l'auteur est M. Guadet

Antiquités de la France. — L'Académie a décerné la première médaille à M. Tardif, pour son mémoire intitulé : *Des Notes tironiennes et de leur emploi dans les chartes*, manuscrit ; la seconde médaille à M. de Boissieu, pour la 4e livraison des *Inscriptions antiques de Lyon*, in-4°. La troisième médaille a été partagée entre M. de Mas-Latrie, pour son *Essai sur les continuateurs de l'histoire de Guillaume de Tyr*, manuscrit ; et M. de la Monneraye, pour son *Essai sur l'histoire de l'architecture religieuse en Bretagne, pendant la durée des* XIe *et* XIIe *siècles*, 1 vol. in-8°.

Rappel de médaille à M. de Caumont, pour son ouvrage intitulé : *Statistique monumentale du Calvados*, tome II.

Des mentions très-honorables ont été accordées : 1° à M. Jonckbloet, pour son ouvrage intitulé : *Le Roman de la Charrette, d'après Gauthier Map et Chrestien de Troies*, 1 vol. in-4° ; — 2° à M. Clos, pour ses *Recherches sur le régime municipal dans le midi de la France au moyen âge*, manuscrit ; — 3° à M. Moreau, pour son ouvrage intitulé : *Bibliographie des Mazarinades*, 1 vol. in-8° ; — 4° à M. Gabriel Bulliot, pour son ouvrage intitulé : *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, de l'ordre de Saint-Benoît*, 2 vol. in-8° ; — 5° à M. Barabé, pour ses *Recherches historiques sur le tabellionage royal en France, et principalement en Normandie, avec notes et documents inédits*, 1 vol. in-8° ; — 6° à M. Em. di Pietro, pour son *Histoire d'Aigues-Mortes*, 1 vol. in-8° ; — 7° à M. Ouin-Lacroix, pour son *Histoire des anciennes corporations d'arts et métiers, et des confréries religieuses de la capitale de la Normandie*, 1 vol. in-8° ; — 8° à M. Bourquelot, pour ses deux ouvrages intitulés : 1° *Inscriptions antiques de Nice, de Cimiez et de quelques lieux environnants*, brochure in-8° ; 2° *les Iles de Lérins*, manuscrit.

Rappel de mentions très-honorables : 1° à M. Léon Fallue, pour ses quatre ouvrages intitulés : 1° *Essai sur le camp de Sandouville et autres travaux militaires analogues, situés sur les rives de la Seine et de la Manche*, manuscrit ; 2° *Essai sur le château de Radepont et l'abbaye de Fontaine-Guerard*, manuscrit ; 3° *Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp*, 1 vol. in-8° ; 4° *Mémoire sur les antiquités de la forêt et de la presqu'île de Brotone*,

et sur la villa de Maulevrier, près Caudebec, brochure in-8° ; — — 2° à M. Bouthors, pour son ouvrage intitulé : *Coutumes locales du bailliage d'Amiens, rédigées en 1507, publiées d'après les manuscrits originaux*, tome II ; — 3° à M. Tarbé, pour ses trois ouvrages intitulés : 1° *le Roman d'Aubery le Bourgoing*, 1 vol. in-8° ; 2° *le Roman du chevalier de la Charrette, par Chrétien de Troyes et Godefroy de Laigny*, 1 vol. in-8° ; 3° *les OEuvres de Philippe de Vitry*, 1 vol. in-8° ; — 4° à M. de Mélicoq, pour ses deux mémoires manuscrits intitulés : 1° *L'Abbaye de Saint-Bertin, la cathédrale d'Arras, la collégiale de Saint-Barthélemi de Béthune, et l'église de la Bassée au moyen âge;* 2° *Un village du nord de la France au moyen âge, ou Pont-à-Vendin aux* xve, xvie *et* xviie *siècles.*

Des mentions honorables ont été accordées : 1° à M. Quántin, pour ses *Recherches sur le tiers état au moyen âge dans les pays qui forment aujourd'hui le département de l'Yonne*, manuscrit ; — 2° à M. de Lacuisine, pour la première partie de ses *Esquisses dijonnaises municipales et parlementaires, pour servir d'introduction à l'histoire de la commune et du parlement pendant le moyen âge, et depuis la réunion du duché à la couronne jusqu'à la révolution de* 1789, brochure in-8° ; — 3° à M. Achmet d'Héricourt, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Chapitres nobles de la province d'Artois (Etrun et Avesnes)* ; — 4° à M. Edmond Woillez, pour son ouvrage intitulé : *Archéologie des monuments religieux de l'ancien Beauvoisis pendant la métamorphose romane*, 1 vol. in-folio ; — 5° à M. l'abbé Auber, pour son *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, 2 vol. in 8° ; — 6° à M. L. Susane, pour son *Histoire de l'ancienne infanterie française*, 2 vol. in-8° ; — 7° à M. Cl. Rossignol, pour son ouvrage intitulé : *Saint-Seine-l'Abbaye, croquis historique et archéologique, accompagné de l'ancien plan de l'abbaye, du dessin de ses fresques et de ses baies principales*, brochure in-4° ; — 8° à M. de Baecker, pour ses *Recherches historiques sur la ville de Bergues en Flandre*, 1 vol. in-8° ; et plusieurs brochures relatives aux antiquités de la Flandre ; — 9° à M. Achard, pour sa *Notice historique sur les anciens remparts d'Avignon, formant aujourd'hui le mur d'enceinte de cette ville*, brochure in-8° ; — 10° à M. Bizeul, pour sa *Carte armorique à l'époque romaine*, et ses deux brochures intitulées : 1° *des Voies romaines sortant de Carhaix*, in-8° ; 2° *des Voies romaines sortant de Rennes*, in-8°.

Prix extraordinaires, fondés par M. le baron Gobert, « pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et

les études qui s'y rattachent. » — L'Académie a maintenu le premier de ces prix à M. Ozanam, auteur des *Études germaniques pour servir à l'histoire des Francs,* ouvrage couronné en 1849 ; elle a accordé le deuxième à M. Jal, pour son *Glossaire nautique.*

PRIX PROPOSÉS.

L'Académie propose pour sujet du prix ordinaire à décerner en 1852, la question suivante : « Comment et par qui se sont exécutés en France, sous le régime féodal, depuis le commencement de la troisième race jusqu'à la mort de Charles V, les grands travaux, tels que routes, ponts, digues, canaux, remparts, édifices civils et religieux ? » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 2,000 fr.

PRIX EXTRAORDINAIRE D'ANTIQUITÉS. — M. de Caumont, correspondant de l'Académie, désirant contribuer d'une manière efficace aux progrès d'un genre d'érudition auquel il s'est voué avec autant de zèle que de succès, a déposé au secrétariat de l'Académie, d'après l'autorisation de M. le ministre de l'instruction publique, une somme de 500 fr., pour être offerte à l'auteur du meilleur mémoire sur un point relatif aux antiquités nationales, et laissé au choix de l'Académie. En conséquence, l'Académie avait mis la question suivante au concours, pour l'année 1850 : « Existe-il encore en France des monuments religieux construits au xe siècle? Si ces monuments existent, à quel signe peut-on les distinguer de ceux du siècle suivant ? » Un seul mémoire étant parvenu au secrétariat de l'Institut, et n'ayant pas été jugé digne du prix, l'Académie a prorogé ce concours à l'année 1851, et en a rédigé le programme dans les termes suivants : « Signaler et décrire les monuments ou parties de monuments bâtis au xe siècle et existant encore en France ; indiquer les caractères qui peuvent les distinguer des édifices du siècle suivant, en tenant compte des styles d'architecture propres à nos diverses provinces. » L'Académie n'exige pas des concurrents une liste complète des monuments du xe siècle. Une description exacte de quelques monuments, ou même d'un seul, sera considérée comme suffisante, si elle peut conduire à des indications générales. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 francs. Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1851.

PRIX DE NUMISMATIQUE. — Le prix annuel pour lequel M. Allier de Hauteroche a légué à l'Académie une rente de 400 francs, sera décerné, en 1851, au meilleur ouvrage de numismatique qui aura été publié depuis le 1er avril 1850. Les membres de l'Institut sont seuls exceptés de ce concours.

Antiquités de la France. — Trois médailles, de la valeur de 500 francs chacune, seront décernées aux meilleurs ouvrages sur les antiquités de la France, qui auront été déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er avril 1851.

Prix extraordinaires fondés par M. le baron Gobert. — Au 1er avril 1851, l'Académie s'occupera de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er avril 1850, et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par M. le baron Gobert. En léguant à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la moitié du capital provenant de tous ses biens, après l'acquittement des frais et des legs particuliers indiqués dans son testament, le fondateur a demandé « que les neuf dixièmes de l'intérêt de cette moitié fussent proposés en prix annuel pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et l'autre dixième pour celui dont le mérite en approchera le plus; déclarant vouloir, en outre, que les ouvrages gagnants continuent à recevoir, chaque année, leur prix jusqu'à ce qu'un ouvrage meilleur le leur enlève, et ajoutant qu'il ne pourra être présenté (à ce concours) que des ouvrages nouveaux. » Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert, seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours. Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers à la France. Sont exclus de ce concours les ouvrages des membres ordinaires ou libres, et des associés étrangers de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions du baron Gobert, qui a voulu récompenser les ouvrages les plus savants et les plus profonds sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment éclairés ou approfondis par la science. Telle serait, par exemple, une histoire de province, où l'on s'attacherait à prendre pour modèle la méthode et l'érudition de dom Vaissette : la Champagne, l'Ile de France, la Normandie, la Picardie, etc., attendent encore un travail savant et profond. Telle serait également une continuation du *Gallia christiana* : le titre seul de cet ouvrage rappelle toutes les qualités que l'Académie aimerait à rencontrer et à récompenser dans l'auteur qui entreprendrait de le compléter. L'érudition trouverait encore une mine féconde à exploiter, si elle concentrait ses recherches sur un règne important : il n'est pas besoin de proposer ici d'autre exemple que la *Vie de saint Louis,* par le Nain de Tillemont. Enfin, un bon dictionnaire

historique et critique de l'ancienne langue française serait un ouvrage d'une haute utilité, s'il rappelait le monument élevé par Du Cange dans son *Glossaire du moyen âge*.

Tout en donnant ces indications, l'Académie réserve expressément aux concurrents leur pleine et entière liberté. Elle a voulu seulement appeler leur attention sur quelques-uns des sujets qui pourraient être éclairés ou approfondis par de sérieuses recherches, et bien faire comprendre que la haute récompense instituée par le baron Gobert est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies encore inexplorées. Les exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er avril 1851, et ne seront pas rendus.

École française d'Athènes — L'Académie annonce que les sujets d'explorations et de recherches proposés par elle pour la seconde et la troisième année d'études des membres de l'École française d'Athènes, en exécution du décret du 17 août 1850, sont les suivants :

1° Visiter l'île de Patmos, principalement pour faire des recherches dans la bibliothèque du monastère, et pour y dresser le catalogue, avec la description exacte et complète, accompagnés d'extraits, des manuscrits qui s'y trouvent.

2° Faire une étude et une description complète et approfondie de l'acropole d'Athènes, d'après l'état actuel et les travaux récents, comparés aux données des auteurs anciens.

3° Explorer l'île d'Eubée et la décrire exactement, en comparant l'état actuel avec l'état ancien aux diverses époques ; en étudier et en exposer les traditions et l'histoire.

4° Étudier et éclaircir, par l'étude des lieux et par l'examen des traditions et documents divers de l'antiquité, le mythe de Trophonius, les cultes et les rites auxquels il pouvait se rattacher.

En exécution de l'arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, de 1833, l'Académie a déclaré que les élèves de l'École des chartes auxquels ont été accordés des brevets d'*archivistes-paléographes* au mois de janvier dernier, sont : MM. Gréa (Marie-Étienne-Adrien) ; — Loyseau Grandmaison (Pierre-Charles-Armand) ; — Tardif (Léon-Jules-Amédée) ; — Tranchant (Louis-Charles-Marie) ; — Montaiglon (Anatole de Courde de) ; — Garnier (Charles-Édouard) ; — Duplès-Agier (Théodore-Henri-Léon-Auguste).

M. Lenormant a lu ensuite son rapport sur les mémoires envoyés au concours, relatif aux antiquités de la France.

« Le concours des antiquités de la France, a-t-il dit, monte

comme le flot d'une marée, chaque année plus formidable ; il menace votre commission, et surtout le rapporteur qu'elle continue d'honorer de sa confiance. Déjà nous avons appelé l'attention de l'Académie sur une situation si difficile : notre détresse augmente, et les observations qu'elle nous suggère doivent acquérir plus de poids. L'Académie considérera si le nombre des médailles dont elle dispose est suffisant pour tant d'efforts et des résultats si considérables.

« Les termes dont nous sommes obligés de nous servir n'ont plus de rapport avec le mérite des ouvrages qu'on nous envoie : quelques personnes, nous le savons, s'affligent d'être mentionnées en trop nombreuse compagnie, et l'honneur que nous voudrions attacher à cette distinction ne flatte pas assez pour qu'on la considère toujours comme une récompense. Si les concurrents, si le public assistaient aux travaux de votre commission, toute incertitude serait bientôt dissipée ; mais, à défaut de cet éclaircissement, il semble aux uns que nous nous laissons aller à un excès d'indulgence, et d'autres peuvent traiter d'injustice ce qui n'est, de notre part, qu'une indispensable parcimonie.

« L'Académie en jugera quand elle apprendra que cette année onze ouvrages avaient été réservés pour les médailles. En partageant la troisième, il a fallu rejeter sept auteurs d'un vrai mérite dans un rang inférieur, où ils ont trouvé des rivaux qui n'y avaient été placés d'avance, malgré leur valeur incontestable, que par un désespoir anticipé du succès. »

Le savant rapport apprécie en ces termes le mémoire qui a obtenu la première médaille.

« Votre commission n'a éprouvé aucune incertitude ; elle a reconnu bientôt que la première médaille de ce concours devait appartenir au mémoire de M. Jules Tardif sur les notes tironiennes. Personne n'ignore qu'on désigne sous ce nom une écriture abréviative, une sorte de sténographie usitée chez les Romains, dont l'invention ou le perfectionnement était attribué au célèbre affranchi de Cicéron. »

Les historiens de l'antiquité ont raconté l'origine de cette écriture, et les poëtes en ont célébré les merveilles :

« Currant verba licet, manus est velocior illis;
« Nondum lingua, suum dextra peregit opus. »

« Avec quelque rapidité que coure la parole, dit Martial, la main « est plus rapide ; la langue parle encore, et déjà la main a accom-

« pli sa tâche. » On ne saurait rien dire qui s'adapte mieux aux résultats actuels de la sténographie; et en effet, les procédés anciens différaient peu des nouveaux. M. Tardif, grâce à sa connaissance pratique des méthodes récentes, a constaté des ressemblances jusque dans la manière dont les *notarii* recueillaient les improvisations de la tribune. Les anciens ayant dit que plusieurs personnes accomplissaient à la fois cette sorte de travail, on en avait conclu, contre toute vraisemblance, qu'elles partageaient une besogne simultanée; mais le procédé qu'emploient les sténographes des journaux officiels dont les relais se succèdent avec rapidité, est évidemment celui dont les Romains faisaient usage.

« Nous devons beaucoup à la sténographie des anciens; sans parler des notes grecques dont Xénophon atteste l'existence, mais sur le système desquelles nous ne savons rien de positif, il est incontestable que du temps de Cicéron la pratique des notes romaines était assez perfectionnée pour qu'on ait pu recueillir par ce moyen ses discours les plus subits, les mouvements les moins préparés de son éloquence. Quand la tribune eut péri dans le naufrage des institutions républicaines, on n'en continua pas moins de perfectionner un procédé dont le professeur dans sa chaire, et l'écrivain dans la rapidité de ses inspirations, continuaient à tirer un parti avantageux. Sans les notes tironiennes, nous n'aurions ni les réponses des martyrs dans les Actes Sincères, ni les flots d'éloquence ou de doctrine des Pères de l'Église. L'invention, ainsi ranimée par les besoins de la prédication chrétienne, se transmit intacte à travers les siècles de barbarie; il en existe des vestiges nombreux dans les manuscrits et dans les chartes, et l'usage ne paraît en avoir été abandonné qu'à partir du XIe siècle.

« Au commencement du XVIIe, l'illustre Gruter retrouva dans deux manuscrits, et publia l'explication purement empirique de plusieurs milliers des signes de l'écriture tironienne. C'est à l'aide de ces traductions, et en les appliquant aux textes et aux chartes, qu'on avait jusqu'ici vainement tenté de rétablir la méthode sur laquelle repose cette écriture. Le savant bénédictin D. Carpentier, et l'un de nos contemporains, M. Kopp, ont été les légitimes précurseurs de M. Tardif; mais leurs travaux, quoique très-méritoires, se réduisent à des tâtonnements. La décomposition et la recomposition de l'écriture, la fixation des signes élémentaires, la distinction entre les groupes alphabétiques et les désinences, la théorie des suppressions de voyelles ou de consonnes, sont exposées par notre jeune paléographe avec un ordre, une lucidité, une logique qui frappent d'admiration. En vain le trait fondamental se dérobe sous la rapidité

de la main qui le trace, il n'échappe pas à la sagacité du savant qui redevient ainsi comme le législateur du système. Il est hors de doute que l'application d'une méthode aussi perfectionnée fera lire des textes importants pour l'histoire en général et pour celle de notre pays en particulier; mais quand bien même il n'y aurait là qu'un résultat de pure curiosité, on devrait rendre hommage à la singulière pénétration, à la capacité scientifique qui a triomphé d'obstacles que la patience même des Bénédictins n'avait pu vaincre. Dans l'opinion particulière de votre rapporteur, les fruits de ce beau travail ne se borneront pas au déchiffrement des notes tironiennes : l'écriture démotique des Égyptiens offre plus d'un rapport avec ces notes ; c'est de même presque toujours une forme compendieuse ou cursive de caractères beaucoup plus développés; les traits qui proviennent de diverses lettres s'y unissent par un procédé analogue, se composent ainsi des figures bizarres qui déroutent l'explorateur; pour les analyser, il faut aussi remonter à la forme complète de l'élément originaire, et on n'arrivera à cette restitution avec succès et certitude que lorsqu'à l'expérience de la langue on joindra la faculté de divination méthodique qui distingue le beau mémoire de M. Jules Tardif. »

Après avoir loué les mérites divers et l'exécution admirable du *Recueil des inscriptions antiques de Lyon*, par M. de Boissieu, auquel l'Académie a décerné la seconde médaille, M. Lenormant ajoute :

« La seule objection qui puisse s'élever contre cet ouvrage résulte du luxe même de l'exécution. On se demande s'il est convenable, j'allais dire s'il est permis de reproduire ainsi jusqu'aux moindres détails, jusqu'aux plus minutieux accidents de la pierre, des monuments dont l'intérêt est surtout philologique, enfin s'il n'aurait pas mieux valu réserver toutes les ressources de l'art pour des produits de l'architecture et de la statuaire. Il est certain que si l'on voulait rendre de cette manière tous les monuments, ou seulement les principaux monuments de l'épigraphie latine, on consumerait des trésors, sans que la science y trouvât un avantage équivalent. Mais s'il y a une apparence d'erreur dans le zèle de M. de Boissieu, on la comprend mieux à Lyon que partout ailleurs. Votre rapporteur se souvient de l'impression que produisirent sur lui, au début de ses études, ces longues galeries du palais Saint-Pierre, et les belles inscriptions qui dès lors s'y voyaient disposées avec goût. La nature a préparé Lyon pour l'établissement d'une cité impériale; ses collines et ses fleuves s'enlacent avec une incomparable majesté ; mais le temps, les incendies, les révolutions se sont acharnés sur les mo-

numents qui la couvraient jadis; et, à commencer par les tables de bronze de l'empereur Claude, qui contiennent ce qu'on pourrait appeler la charte de la Gaule sous les Romains, il n'y a que le *Recueil des inscriptions lyonnaises* qui réponde à tant de grandeur passée. Quelques bons juges y ajoutent un intérêt de plus : ils croient reconnaître, dans les textes épigraphiques propres à cette colonie, une tournure d'idée morale, touchante, élevée, qui annonce les grandes scènes de la persécution, et qui sert comme de préparation à la lettre sublime sur les martyrs de Lyon. Nous approuvons donc, nous admirons ce culte de M. de Boissieu pour les plus précieuses antiquités de sa patrie. »

On a vu plus haut que notre confrère, M. de Mas-Latrie, partage, dans ce concours, la troisième médaille pour son mémoire sur les *Continuateurs de Guillaume de Tyr*. « Le nom de cet habile et savant paléographe, a dit M. Lenormant, est loin d'être inconnu à l'Académie; elle a couronné, il y a quelques années, son *Histoire des rois de Chypre de la maison de Lusignan,* et nous pouvons dire qu'elle en attend la publication. Depuis lors M. de Mas-Latrie n'a pas cessé de perfectionner son travail : de longs voyages l'ont mis en possession de la géographie des lieux dont il a recueilli les souvenirs, et ont complété sa collection des documents originaux. Le travail que nous avons examiné n'est point étranger à ces importantes études, et sans elles on peut croire que l'auteur n'aurait pu atteindre à un résultat ni si neuf ni si sûr.

« La longue pratique qu'il a acquise des monuments de l'histoire des croisades lui permet de profiter des indications les plus fugitives : la mention d'un seul nom le met sur la voie d'une famille ou d'une circonstance notable; il semble avoir vécu avec ces générations de Français qui se sont consumées dans la tentative de rendre l'Orient au christianisme et le christianisme à l'Orient. Il ne devine pas seulement les hommes, mais ce qu'ils ont écrit; il connaît aussi bien le caractère des manuscrits exécutés outre-mer, que le style des églises et des palais de Sidon ou de Nicosie. Grâce à cette expérience qui n'appartient qu'à lui seul, nous voyons se décomposer les longues compilations dans lesquelles on a cousu l'un à l'autre les récits des témoins originaux; ces témoins sortent de leurs ténèbres: c'est un religieux, c'est un guerrier, c'est un juge. Ouvriers courageux de ce vain labeur, éprouvés par les obstacles et les traverses, ils ont laissé l'empreinte de leurs passions, de leur foi ou de leurs espérances toujours trompées, sur ces pages rapportées comme un dernier trophée des guerres saintes. On nourrissait, en les lisant, les projets de nouvelles conquêtes; chaque récit devenait la pierre

d'un édifice, qui, bâti par l'histoire, s'est à la fin revêtu des couleurs de la plus magnifique poésie. »

Le travail de M. de la Monneraye, qui a partagé la troisième médaille avec M. de Mas-Latrie, est, comme nous l'avons dit, un Essai sur l'histoire de l'architecture religieuse en Bretagne pendant la durée des XIe et XIIe siècles. « C'est une étude bien commencée, a dit le rapporteur, mais que l'auteur devra reprendre s'il veut arriver à des conclusions irréfragables. »

Parmi les ouvrages qui ont obtenu des mentions très-honorables, nos lecteurs ont sans doute remarqué la *Bibliographie des Mazarinades*, publiée par M. Moreau pour la Société de l'Histoire de France. Voici le passage du rapport de M. Lenormant qui concerne cette publication :

« C'est à peine si nous osons vous parler, dans un concours relatif aux antiquités de la France, d'un travail sur les *Mazarinades* ; mais quand une crise violente et passagère a laissé sur le sol un amas de décombres inextricables, la persévérance qui les déblaie, la critique qui les classe et les apprécie, sont des qualités du même genre que celles auxquelles on doit la lumière projetée sur les temps antiques; et après avoir décerné, il y a quelque temps, une de vos médailles à celui qui avait débrouillé, au profit de l'histoire, les archives de la Bourgogne sous Louis XIV, vous n'auriez point hésité à récompenser de la même manière le spirituel écrivain qui s'est imposé la tâche immense et vétilleuse de passer au crible de la critique les pamphlets écrits pendant le cours de cinq ans, pour et surtout contre le cardinal Mazarin.

« Cette récompense n'est peut-être que reculée : M. Célestin Moreau n'a publié jusqu'ici que le premier volume de son travail ; et les objections qui se sont élevées contre la *Bibliographie des Mazarinades* sont de celles qu'un éditeur intelligent peut résoudre avant d'avoir déposé la plume. Nous ne doutons pas, par exemple, que M. Moreau, sans renoncer au classement alphabétique, n'en corrige les inconvénients, et qu'il ne rende à l'élément chronologique une importance réclamée par un sujet aussi essentiellement lié à l'histoire.

« Jusqu'à lui, personne n'avait poussé jusqu'au bout l'exploration des Mazarinades : la faute en est à ces pamphlets eux-mêmes, rebutants pour la plupart, à cause de leur platitude et de leur grossièreté. De l'accomplissement de cette énergique entreprise, M. Moreau a tiré une conclusion qu'il expose dans l'introduction de son premier volume. Il pense qu'on s'est généralement fait illusion sur l'esprit qui animait les masses à l'époque de la Fronde : selon lui,

le peuple, au lieu de se rattacher aux tentatives presque républicaines de la Ligue, était las des ministres, et ne voulait plus d'intermédiaire entre la personne royale et lui. Dans cette hypothèse, le mouvement de Paris n'aurait été qu'une immense pétition pour obtenir ce que les Espagnols ont appelé *el rey neto,* c'est-à-dire le roi tout seul, avec l'exercice absolu, illimité de sa puissance. Cette pensée, qui étonne à la première vue, a du moins l'avantage d'expliquer par avance la facilité et l'enthousiasme avec lesquels toutes les classes de la nation accueillirent le gouvernement personnel de Louis XIV ; mais pour qu'on adopte un tel système ou qu'on puisse le combattre, il faut un classement plus méthodique des pamphlets dont on le tire : nous ne doutons pas que M. Moreau ne défère, puisqu'il en est temps encore, à ce vœu de votre commission. »

Après le rapport de M. Lenormant l'assemblée a écouté avec intérêt une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Letronne, par M. Walckenaër, secrétaire perpétuel. M. Ravaisson a lu ensuite un Mémoire sur la morale des Stoïciens. L'heure avancée n'a pas permis d'entendre la lecture d'un mémoire de M. Guigniaut sur les caractères généraux, les époques et les formes successives des religions anciennes.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 9. — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1850.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 OCTOBRE 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. RAVENEL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président présente et proclame membre de la Société :

783. M. Ernest Legouvé, à Paris.

Ouvrages offerts.

Par le ministère de l'instruction publique :

Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et belles lettres, au nom de la commission des antiquités de la France (pour le concours de l'année 1850) par M. C. Lenormant. In-4°.

Par diverses sociétés savantes :

Bulletin monumental, publié par la Société française pour la conservation des monuments. T. XVI, nos 2, 3 et 4. Caen, 1850, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest (Poitiers), 2e trimestre de 1850, in-8°.

Mémoires de la Société d'agriculture de l'Eure. Années 1848-1849. Évreux, juin 1850, 1 vol. in-8°.

Mémoires de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres, 1re et 2e livraisons, 1849-1850, 2 cahiers in-8°.

Correspondance.

M. Gomart, secrétaire-archiviste de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, adresse à la Société le 7e volume de ses *Annales*; il demande en échange les publications de la Société de l'Histoire de France.

M. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, demande, au nom de cette Société, le premier volume du *Journal de Barbier*, qu'elle n'a pas reçu. Ce volume étant épuisé, il ne pourra être satisfait au désir exprimé par M. Garnier.

Objets d'administration.

M. le Président dépose l'*Annuaire historique* pour 1851.

Le Conseil décide que ce volume sera mis immédiatement en distribution. MM. les sociétaires seront aussi prévenus qu'ils recevront avant la fin de l'année les deux volumes qui doivent compléter l'exercice de 1850. Ces volumes seront le tome II de la *Bibliographie des Mazarinades*, dont l'impression est presque terminée, et le tome VI et dernier de la *Vie de saint Louis*, ou bien le tome III du *Journal de Barbier*, selon que l'impression de l'un ou l'autre de ces deux derniers ouvrages sera plus promptement terminée.

Le Secrétaire présente l'état des impressions :

Bibliographie des Mazarinades. T. II. Les feuilles 22 à 25 qui complètent le volume sont en épreuves chez M. le commissaire responsable.

L'impression du t. III, dont le manuscrit est tout prêt, pourra commencer presque immédiatement.

Vie de saint Louis. T. VI. La copie des notes a été remise, et l'impression commencée; M. de Gaulle termine la table; M. Reinaud veut bien en vérifier les noms orientaux.

Journal de Barbier. T. III. Les feuilles 1 à 4 sont bonnes à tirer; la feuille 5 est en composition.

M. de la Villegille remettra à l'imprimerie la totalité du manuscrit de ce volume dans le courant du mois.

Extraits des Comptes de l'Argenterie. La feuille 16 est tirée; la feuille 17 est chez l'auteur.

Orderic Vital. T. IV. Le Secrétaire communique une lettre de

M. A. Le Prevost, qui annonce pouvoir remettre son manuscrit sous quinze jours à M. Guérard, commissaire responsable ; il désire savoir si on l'imprimerait immédiatement. M. A. Le Prevost sera informé que son manuscrit pourra être mis sous presse dès qu'il aura été déposé ; mais que si quelques semaines lui sont encore nécessaires pour une révision définitive, le Conseil s'en rapporte entièrement à lui.

Froissart. T. I. Le Secrétaire annonce au Conseil, de la part de M. Lacabane, que la découverte et la publication récente, par M. Pollain de Liége, d'une portion de la chronique originale de Jean le Bel a nécessité une révision nouvelle du texte de Froissart. En effet, celui-ci en a tellement usé dans le premier livre de son ouvrage, ainsi qu'il le déclare lui-même, qu'on doit exactement préciser la part originale de chacun des chroniqueurs. Ce travail ne demandera pas un mois à M. Lacabane, qui renouvelle l'engagement de déposer son manuscrit entre les mains de M. Lenormant, commissaire responsable, vers le commencement de novembre.

M. le Président informe le Conseil que le prix fondé par la Société en faveur de l'élève de rhétorique qui aurait obtenu le premier prix d'histoire au grand concours de l'Université, a été décerné à un élève du lycée Napoléon (collége Henri IV).

M. le Président a adressé à M. le ministre de l'instruction publique les remercîments de la Société pour la sympathie honorable que l'administration et l'ancien Conseil universitaire ont témoignée en cette occasion, en faveur des vues de la Société de l'Histoire de France.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

La collection des documents inédits sur l'histoire de France publiés par les soins du ministre de l'instruction publique, vient de s'enrichir du premier volume de la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*. Cet ouvrage a une importance historique qui ne saurait être contestée. Les grandes mesures d'administration publique par lesquelles s'est illustré le gouvernement de Louis XIV sont suffisamment connues par les édits, les déclarations, les lettres patentes et les arrêts du Con-

seil dans lesquels elles ont été formulées et promulguées. Mais les actes destinés à la publicité ne suffisent pas pour faire connaître l'esprit et la marche du gouvernement. Si l'on veut juger l'application et la mise à exécution de ces ordres, les principes que les dépositaires du pouvoir pratiquaient et inculquaient aux fonctionnaires publics, l'esprit qui animait ceux-ci, les obstacles de toute espèce qui venaient entraver les mesures administratives, l'état matériel et moral des diverses classes de la nation, il faut consulter les actes particuliers émanés de ce gouvernement et sa correspondance avec les fonctionnaires et avec des hommes influents de divers États. C'est là qu'on apprend à connaître ce que l'administration avait de bon et de défectueux; c'est en examinant ces documents qu'on parvient à se former une idée juste de l'état des choses d'alors. Comme ces pièces ne devaient pas être publiées, on est fondé à croire qu'elles exprimaient la véritable pensée du gouvernement, et qu'elles lui faisaient connaître la vérité, trop souvent déguisée dans les actes ostensibles. Il nous reste, pour le règne de Louis XIV, des portions assez considérables de la correspondance des secrétaires d'État avec les intendants et gouverneurs de provinces, les chefs des Parlements, les évêques et les corps municipaux. A l'exemple de Colbert, chaque secrétaire d'État faisait inscrire dans des registres pourvus de tables tous les actes émanés de son département; de plus, il recueillait et faisait classer les rapports, mémoires et lettres qui lui étaient adressés. Ces recueils, dont plusieurs méritent de servir de modèle aux administrateurs publics de tous les temps, offrent aujourd'hui des lacunes regrettables. Ainsi, la Bibliothèque nationale n'a des dépêches de Colbert sur les matières de finances que celles qu'il a écrites de 1678 à 1683; les années précédentes (1663-1677) manquent complétement. Les dépêches de ce ministre sur les affaires de commerce et de manufactures, dont la Bibliothèque nationale n'a qu'un seul volume, se retrouvent heureusement, presque entières, aux Archives de la marine. Les lettres des fonctionnaires adressées à Colbert forment une collection considérable, conservée à la Bibliothèque nationale sous le nom de volumes verts. Il y manque les lettres écrites pendant les dernières années du ministère et de la vie de cet homme d'État. Les registres du secrétariat de la maison du Roi, d'autant plus précieux que les actes qu'ils contiennent étaient destinés à rester secrets, sont à peu près intacts; ils comprennent, pour le seul règne de Louis XIV, cinquante-six volumes in-folio, déposés aux Archives nationales (E, vol. 3345-3401). D'autres collections, qui se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale et sont

connues sous les noms des Cinq-Cents de Colbert, des Mélanges de Colbert, des Mélanges de Clairambault, offrent aussi des documents d'un grand intérêt. Les registres des Archives de la marine renferment, par ordre chronologique, les dépêches expédiées par Colbert et ses successeurs, relativement aux affaires de la marine, du commerce extérieur, du Levant, des Consulats. Les registres où le comte de Pontchartrain, chancelier de France, a fait inscrire, dans le plus grand ordre, toutes les lettres émanées de sa chancellerie, sont conservés en entier à la Bibliothèque nationale, en quinze volumes in-folio. On y trouve aussi les copies des décisions rendues par cet homme d'État sur l'administration de la justice, recueil très-riche en renseignements pour l'histoire de cette administration pendant les quatorze dernières années du règne de Louis XIV. Il y faut joindre la correspondance originale d'Achille de Harlay, d'abord procureur général, puis premier président du Parlement de Paris, formant vingt-sept volumes et liasses in-folio déposés dans la même Bibliothèque. Les rapports de la police, au sujet de la conversion forcée des huguenots, ne sont pas une des parties les moins intéressantes des papiers de Harlay. Ils ont leur complément dans les papiers de La Reynie, dont la Bibliothèque nationale possède six volumes in-folio, et dans lesquels il n'est question que des affaires des protestants. Telles sont les principales sources où M. Depping, qui donne ses soins à cette publication, a puisé avec tout le discernement qu'on était en droit d'attendre de ses lumières et de sa longue expérience. Le tome Ier de son recueil contient deux cent dix-sept pièces, relatives aux États provinciaux et aux affaires municipales et communales. Une savante introduction, placée en tête du volume, fait très-bien ressortir la valeur de ces documents, et résume la plupart des renseignements historiques qu'on peut y trouver. Les recherches du lecteur sont rendues faciles par une table et un sommaire analytique de toutes les pièces publiées. L'ouvrage entier aura quatre volumes. Le tome IIe comprendra ce qui a rapport à l'administration de la justice, aux affaires des Parlements et autres corps judiciaires, à la police publique et secrète, aux galères. Le tome IIIe contiendra les finances, le commerce, l'industrie. Dans le IVe seront réunies les pièces concernant les travaux publics, les affaires religieuses ou ecclésiastiques, les protestants, les suites de la révocation de l'édit de Nantes, la littérature, les sciences et les arts.

— L'historien Froissart, dans le prologue de son premier livre, nous apprend qu'il a « fondé et ordonné son récit » sur les chro-

niques composées par Jean le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége. Cette indication devait naturellement fixer l'attention des érudits et provoquer leurs recherches. Il était important de connaître la source à laquelle le principal historien du XIVe siècle reconnaissait avoir puisé une grande partie de ses récits. On avait donc exploré, depuis longtemps, les manuscrits des bibliothèques de l'Europe, dans l'espoir d'y retrouver l'ouvrage inédit de Jean le Bel, mais cette découverte, plusieurs fois annoncée, avait été jusqu'ici vainement attendue. On peut la regarder aujourd'hui comme certaine, et c'est à M. Polain, de Liége, qu'en revient l'honneur. Ce savant archiviste, ayant examiné deux manuscrits de la bibliothèque de Belgique, contenant une chronique inédite de Jean d'Outremeuse, écrivain liégeois du XIVe siècle, remarqua un passage dans lequel cet auteur déclare avoir reproduit, pour le récit des événements postérieurs à l'année 1325, l'ouvrage de Jean le Bel, son compatriote et son contemporain. Jean d'Outremeuse a conduit son travail jusqu'à l'année 1399; malheureusement les manuscrits qu'on en a conservés sont incomplets; le quatrième livre, emprunté probablement à Jean le Bel, comme une grande partie des trois premiers, est depuis longtemps perdu. Ainsi, du texte de Jean le Bel, transcrit par d'Outremeuse, M. Polain n'a retrouvé que ce qui se rapporte à la période comprise entre les années 1325 et 1340, et correspondant aux chapitres I-CXLVI du premier livre de Froissart. Il vient d'en faire l'objet d'une publication, dont nous annonçons le titre dans notre *Bibliographie* (n° 319). Le témoignage de d'Outremeuse ne permet pas de douter que ce texte n'appartienne réellement à Jean le Bel; toute incertitude disparaît d'ailleurs, si on le compare avec celui de Froissart, qui s'est presque borné à le copier dans les cinquante premiers chapitres de ses chroniques. Les différences entre les deux textes ne sont sensibles, comme le remarque l'éditeur, qu'après le quatre-vingtième chapitre du premier livre de Froissart; elles le deviennent plus encore après le quatre-vingt-dix-huitième, à partir duquel le récit, chez ce dernier historien, prend des développements qu'on ne rencontre pas dans l'œuvre du chanoine de Liége. La publication de la chronique de Jean le Bel n'enrichira donc l'histoire d'aucun fait important; mais elle a le mérite de fixer l'opinion sur un point d'histoire littéraire digne d'intérêt. On sait maintenant ce que Froissart a emprunté à son devancier, et ce qui lui appartient en propre. Le nom de Jean le Bel donne aussi plus d'autorité à la partie du récit qui embrasse les années 1325-1340, c'est-à-dire les règnes de Philippe de Valois et d'Édouard III. Froissart, en effet, ne peut être considéré comme

contemporain des événements de cette époque; trop jeune alors « de sens et d'âge, » il ne pouvait choisir un meilleur garant que Jean le Bel, témoin de la plupart des faits, et placé pour les bien juger. Le texte que fait connaître M. Polain peut d'ailleurs fournir d'utiles variantes à la nouvelle édition de Froissart que prépare M. Lacabane pour la Société de l'Histoire de France. Les soins donnés à cette intéressante publication méritent certainement des éloges; mais nous regrettons que M. Polain ait adopté pour son livre la forme d'un *fac-simile* d'édition gothique, et qu'il l'ait fait tirer à un petit nombre d'exemplaires qui ne sont pas dans le commerce. Nous aurions souhaité une publicité plus réelle pour ce document important, et pour le service que l'éditeur a rendu aux études historiques.

—En annonçant, dans notre numéro de janvier dernier (p. 182-185), les tomes I, IV et VI de l'*Histoire de Gascogne*, de M. l'abbé Monlezun, nous faisions remarquer que l'auteur avait fait paraître le tome VI, contenant les pièces justificatives, avant le V[e] volume, par lequel devait se compléter prochainement cette importante publication. Ce tome V, qui vient d'être mis en vente (voir notre *Bibliographie*, (n° 302), offre tous les mérites que nous avons signalés dans les autres parties de l'ouvrage. Il continue l'histoire de la Gascogne depuis la fin du XV[e] siècle jusqu'à la réunion de cette province à la couronne (1607). Cette période, très-féconde en événements, est principalement remplie par le récit des troubles religieux de la Navarre, du Béarn et des comtés d'Armagnac, de Comminges et d'Asturac, sous Louis XII, François I[er], Charles IX, Henri III et Henri IV. L'auteur annonce la prochaine publication d'un supplément qui contiendra l'histoire succincte de la Gascogne depuis sa réunion à la couronne jusqu'en 1789, la biographie des évêques et des hommes célèbres de la province, avec des recherches sur l'origine des principaux pèlerinages et sur la destruction des temples protestants dans le pays. Ce supplément sera terminé par une nomenclature des lieux que Henri IV a visités, et par un armorial de Gascogne.

III.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

AISNE. — « Dans les derniers jours de septembre, en creusant une cave dans un jardin du presbytère de Vaux, aux environs de

Saint-Quentin, des ouvriers terrassiers ont mis à nu, le long de l'église, une certaine quantité de tombes en pierre où se trouvaient des squelettes complets et bien conservés. Ces tombes sont disposées en pied de réchaud, de façon que les pieds d'un corps se trouvent placés juste à la hauteur et au milieu des têtes de deux autres corps. Elles sont formées de pierres plates et maçonnées, à la différence de tant d'autres tombes antiques trouvées dans ce pays, et qui sont faites en forme d'auges d'un seul bloc. La tête du corps repose dans une ouverture circulaire. Les parois serrent exactement le squelette dont elles ont juste la dimension. Ces tombes étaient fermées de petites dalles minces unies au reste de la maçonnerie par du ciment. Un des squelettes mesure seulement 1 mètre 60 centimètres; c'est sans doute celui d'une femme. Tous ces ossements sont friables et n'ont conservé aucune parcelle de chair. Rien, jusqu'à présent, n'indique l'époque à laquelle remonterait l'inhumation de ces restes humains. » (*Journal de Saint-Quentin.*)

Eure. — « Une découverte importante vient d'avoir lieu dans la forêt de Breteuil, à environ une demi-lieue de cette ville. Des ouvriers occupés à extraire du caillou ont trouvé, presque à la surface de la terre, enfermées dans un vase, environ 2000 pièces et médailles romaines en cuivre parfaitement conservées. Plusieurs portent le nom de Posthume, général romain, proclamé empereur par l'armée des Gaules vers l'an 250, de Galien, etc. Dans le lieu où ces médailles étaient placées on ne remarque aucune trace de constructions. Ce n'est pas, du reste, la première fois qu'une semblable découverte a lieu dans la forêt de Breteuil. Déjà, en 1820, près de la vallée du Lesme, et à peu de distance de Sainte-Suzanne, des médailles à peu près semblables ont été trouvées; on y remarquait des Philippe, des Gordien Pie, des Posthume, etc. » (*Constitutionnel.*)

Loire (Haute-). — Nous empruntons au *Moniteur* le rapport suivant adressé par M. Mérimée au ministre de l'intérieur sur une fresque allégorique qui vient d'être découverte dans l'église cathédrale du Puy.

« Le Puy, 27 septembre 1850.

« Monsieur le Ministre,

« Je viens d'assister à une découverte intéressante pour les arts, dont je crois devoir vous rendre compte, bien qu'elle ait eu lieu

dans un des édifices placés dans les attributions de M. le ministre des cultes.

« Le 23 de ce mois, je me trouvais au Puy avec M. Mallay, architecte chargé de la restauration de la cathédrale de ce diocèse. Après m'avoir montré les travaux qu'il a exécutés jusqu'à ce jour avec autant d'habileté que de succès, il me conduisit dans une salle du XIIe siècle, dépendant de la cathédrale, et qui doit être convertie en sacristie. Là, il me fit remarquer sur une paroi comprise dans une grande arcade en ogive quelques traces de couleurs assez brillantes paraissant entre les crevasses du badigeon. Une peinture, disait-il, est cachée sous ce badigeon, et il eut l'obligeance d'ajouter qu'il m'avait attendu pour s'en assurer. La muraille fut aspergée d'eau chaude, et, dès que le badigeon commença à se boursoufler, nous nous armâmes de racloirs en bois, et nous commençâmes à l'enlever avec précaution. Nos premiers essais ne nous promettaient rien de bien curieux. Sous une couche épaisse de badigeon blanc, nous trouvâmes une fenêtre peinte en détrempe avec ses barreaux et ses vitres en losange. Mais nous ne tardâmes pas à reconnaître que, sous cette première peinture, il en existait une autre. M. Mallay avait fait tomber une large écaille formée du badigeon blanc et de la peinture de la fenêtre : nous vîmes apparaître, comme par enchantement, une tête de femme d'une rare beauté, mais qui n'avait nullement l'air d'une sainte. Les couleurs étaient de la plus grande fraîcheur.

« Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle ardeur nous nous remîmes à l'ouvrage. Au bout de quelques minutes, nous découvrîmes une tête d'homme coiffé d'un bonnet fourré, puis un lézard, puis des draperies, enfin des fragments de légendes, qui ne présentaient aucun sens. Nous sondions à droite et à gauche, en haut et en bas, une surface de 4 à 5 mètres carrés. Je ne vous entretiendrai pas des conjectures aventurées que chaque découverte nouvelle nous suggérait. Enfin, après trois heures de travail, nous avions remis au jour une vaste composition de dix figures de grandeur naturelle, et, grâce à des légendes latines placées auprès de chaque personnage, le sujet était devenu parfaitement intelligible. Dès le lendemain, il ne restait plus un centimètre carré de badigeon sur toute la partie pleine de la paroi.

« Ce tableau, qui paraît avoir été exécuté au commencement du XVIe siècle, représente les quatre arts libéraux, selon une division du moyen âge : la Grammaire, la Logique, la Rhétorique et la Musique, sous la forme de quatre jeunes femmes magnifiquement parées, accompagnées de quatre personnages qui ont particulièrement

illustré chacun de ces arts. Le première figure, à la gauche du spectateur, est la Grammaire, qui fait réciter une leçon à deux charmants enfants debout à ses pieds. A sa droite, et un peu plus bas, on voit un personnage vêtu d'une longue robe rouge fourrée de martre, la tête couverte d'un bonnet noir; il écrit sur un livre placé sur ses genoux. Son nom est tracé au dessous : c'est Priscien. On lit sur une banderole, à ses pieds, la légende suivante qui est un vers léonin très-richement rimé.

Quidquid agant artes ego semper prædico partes.

« A la gauche de la Grammaire, la Logique est assise sur une chaire curieusement sculptée dans le goût de la renaissance, ayant à ses pieds Aristote, en bonnet pointu, robe de brocart doublée d'hermine, dans l'attitude d'un homme qui argumente. La Logique tient dans sa main droite ce lézard, qui d'abord nous avait extrêmement embarrassés, et dans la gauche un scorpion. Les deux reptiles se battent à outrance, tandis que la Logique les contemple en souriant. Je suppose que le peintre, mauvais plaisant, a prétendu, par le combat de ces deux animaux immondes, symboliser les disputes scolastiques ou autres de son temps. La légende est d'ailleurs fort à la louange de la Logique; je doute que l'artiste l'ait composée :

Me sine doctores frustra coluere sorores.

« Vient ensuite la Rhétorique, une lime à la main; car, au XVIe siècle, on ne connaissait pas encore les génies incultes et sans art comme on en a vu depuis. Auprès d'elle est Cicéron assis sur un escabeau, coiffé d'une espèce de turban rouge, et vêtu d'une ample robe olive, doublée de vair. Il paraît méditer sur un gros volume ouvert entre ses mains. Voici la légende qui accompagne ce troisième groupe :

Est michi (*sic*) dicendi ratio cum flore loquendi.

« La Musique, avec Tubal, occupe le côté droit du tableau. Elle tient un orgue sur ses genoux, tandis que Tubal est assis devant une enclume, ayant un marteau dans chaque main. Son costume, qui se compose d'une barrette bleue et d'une robe rouge fourrée, ouverte aux manches, est un peu incommode pour un forgeron. La légende est :

Invenere locum per me modulamina vocum.

« Je crois qu'on attribue à Tubal Caïn l'invention des instruments à vent.

« Le sujet de cette grande composition peut paraître étrange dans

un édifice religieux; mais la salle où elle est peinte a servi aux réunions de l'université de Saint-Mayol, et dès lors tout s'explique facilement. Je me trompe, on a peine à comprendre par quel motif on a barbouillé une peinture magnifique pour représenter une fenêtre grillée. C'est à monseigneur de Galland, évêque du Puy au commencement du siècle dernier, qu'on attribue cette méchante action. On peut juger de son goût, d'ailleurs, par les changements déplorables qu'il avait faits dans l'architecture de son église.

« Les costumes des personnages, un peu fantastiques et d'une richesse extraordinaire; les trônes sculptés sur lesquels les femmes sont assises, et qui présentent, les uns, des ornements *flamboyants*, et les autres, des motifs d'ornementation classiques; enfin la forme des lettres (gothiques avec abréviations), tout me semble indiquer que cette grande fresque remonte aux premières années du XVI[e] siècle, époque de transition pour la France entre l'art gothique à son déclin et le retour aux traditions de l'art antique. Mais à quel artiste l'attribuer? Nous avons vainement recherché un nom, une initiale aux bords du tableau.

« Je ne puis oublier un détail remarquable dont on pourrait se prévaloir pour fonder une hypothèse, un peu hardie, j'en conviens, sur l'auteur de cette composition. Au-dessus d'une coiffure en cannetilles d'or, la Musique porte trois œillets épanouis. Ces simples fleurs contrastent singulièrement avec l'or et les pierreries de la coiffure qu'elles surmontent. Ne serait-ce pas là une indication? On sait que Le Garofalo a placé, dans la plupart de ses tableaux, des œillets qui, pour un Italien, étaient des armes parlantes. Je ne sais si Le Garofalo est jamais venu en France; mais, à la rigueur, il a pu y envoyer un carton. D'un autre côté, je dois avouer que rien dans la fresque du Puy ne me paraît dénoter un maître italien. Les têtes, au contraire, sont toutes françaises, parfaitement gracieuses, mais un peu maniérées; elles sont, pour parler comme Amyot et Brantôme, *poupines et mignardes*. C'était, j'imagine, des beautés de ce genre qui ravissaient les gentilshommes de la cour de Louis XII et de François I[er].

« Quoi qu'il en soit, cette fresque est, à mon sentiment, une œuvre capitale, et Français ou étranger, son auteur était un maître habile. La conservation en est surprenante. Toutes les têtes sont parfaitement intactes, sauf celle de Priscien, qui a souffert de mutilations anciennes. Les couleurs n'ont pas toutes conservé leur éclat. Ainsi, les bleus ont disparu presque partout, ou bien ce qui en reste est pulvérulent et prêt à se détacher. Il m'a paru que l'artiste s'était servi de bleu de cuivre ou de cobalt, et non d'outremer. Par contre.

les verts, les tons de chair, les noirs, les blancs et quelques rouges sont presque intacts. Ils paraissent recouverts d'une espèce de vernis ou de gluten, et ont le brillant d'une peinture à la cire. Le badigeon y était à peine adhérent.

« Je crois, monsieur le ministre, avoir vu toutes les peintures murales du XVI[e] siècle qui existent encore en France; je n'en connais pas de plus remarquables ni de mieux appropriées à la décoration d'un monument. Ce serait, je pense, rendre aux artistes un véritable service que de les leur faire connaître par une bonne copie, et je ne connais personne qui pût mieux s'acquitter de cette tâche que M. Denuelle, qui a si fidèlement reproduit, par vos ordres, les peintures du château des papes. Des calques de toutes les têtes que je rapporte à Paris vous prouveront, je l'espère, que je ne me suis pas laissé entraîner à une admiration exagérée.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que toutes les mesures ont été prises par M. Mallay pour assurer la conservation de cette fresque, et que monseigneur l'évêque du Puy a donné des ordres pour que la disposition de la sacristie fût modifiée de manière à ce qu'elle pût être vue facilement.

« Je suis avec respect, monsieur le ministre,

Votre humble et très-obéissant serviteur,

P. Mérimée,

Inspecteur général des monuments historiques. »

Nord. — « Les travaux d'assainissement que l'on exécute en ce moment aux environs de Condé ont mis à découvert un grand nombre de médailles romaines. Quelquefois le soc de la charrue fait reluire des monnaies gauloises en or comme on en a déjà trouvé à Denain et à Flines-lez-Mortagne, et plus souvent encore les terrassiers découvrent des pièces espagnoles, que les guerres des XVI[e] et XVII[e] siècles ont fait cacher dans la terre. C'est une trouvaille de cette dernière catégorie qui vient d'avoir lieu au hameau de Notre-Dame-au-Bois.

« En fouillant dans son jardin pour tirer du sable à bâtir, un paysan a trouvé, à une faible profondeur et à quelques pas de la route dite *Chemin du Bois*, un pot en terre couvert d'une tuile, renfermant un grand nombre de pièces d'argent et quelques-unes d'or, contenues dans une vessie encore intacte. Toutes ces pièces sont du pays et datent de 1594 à 1656. Elles portent les types de Philippe II, roi d'Espagne, de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle, souveraine des Pays-Bas, et des rois Philippe III et Phi-

lippe IV. On compte deux grosses pièces d'or du poids de 40 fr. et trois du poids de 90 fr. environ, vingt à vingt-cinq grosses couronnes pesant une once, et plus de cent pièces d'argent de plus petit module. Cet argent a dû être caché vers l'époque du premier siége de Valenciennes sous Louis XIV, lorsque le prince de Condé, réuni aux Espagnols, combattait avec succès les armées françaises. » (*Moniteur.*)

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

298. — *Ancienne chevalerie de Lorraine*, ou armorial historique et généalogique des maisons qui ont formé ce corps souverain, et ont joui du droit de siéger aux assises, avec un discours préliminaire et d'autres éclaircissements, par Jean Cayon, inspecteur correspondant du ministère de l'intérieur pour les monuments historiques du département de la Meurthe. In-4° de 34 feuilles 1/2, plus une planche. Imprimerie de Trenel, à Saint-Nicolas; Nancy, librairie de Cayon Liebault.

299. — *Du recueil des chartes mérovingiennes*, formant la première partie des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France, commencée par ordre du gouvernement en 1762, et continuée de nos jours par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; notice suivie de pièces mérovingiennes inédites, par H. L. Bordier. In-8° de 4 feuilles. Imprimerie d'Hennuyer, aux Batignoles; Paris, librairie de Dumoulin.

300. — *Études sur la collection des Actes des saints*, par les R. P. Jésuites Bollandistes, précédées d'une dissertation sur les anciennes collections hagiographiques, et suivies d'un recueil de pièces inédites, par le R. P. dom Pitra, moine bénédictin de la congrégation de France. In-8° de 21 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Bailly; librairie de Lecoffre.

301. — *Fontainebleau*, son château, sa forêt et ses environs: Moret, Melun. Description historique, monumentale et pittoresque, par Amédée Aufauvre. In-18 de 3 feuilles, plus une vignette. Imprimerie d'Arbomont et Poignée, à Troyes; Paris, librairie de Garnier; Fontainebleau, chez tous les libraires. Prix.......... 75 c.

302. — *Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés*

jusqu'à nos jours, dédiée à monseigneur l'archevêque d'Auch et à NN. SS. les évêques de Bayonne, d'Aire, de Tarbes et du Puy, par l'abbé J. J. Monlezun, chanoine d'Auch, tome cinquième. Auch, imprimerie de Portes, librairie de Brun; Paris, librairie de Dumoulin. 1850. In-8° de 491 pages.

303. — *Histoire de la ville d'Auch depuis les Romains jusqu'en* 1789, avec plans, notes et pièces justificatives; ouvrage qui a obtenu une mention honorable de l'Académie des inscriptions et belles-lettres au concours de 1847, par P. Lafforgue. — Cet ouvrage, dont la prochaine publication est annoncée par le libraire Brun, à Auch, formera 2 volumes in-8°.

304. — *Histoire des protestants de France* depuis la réformation jusqu'au temps présent, par G. de Félice. In-8° de 41 feuilles 3/4. Toulouse, imprimerie de Chauvin; Paris, librairie, rue Tronchet. Prix.. 5 fr.

305.—*Lettres historiques sur le Royans*, par l'abbé A. Vincent. In-12 de 13 feuilles 1/3. Valence, imprimerie de Chenevier, librairie de Chenevier et Chavet.

306. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome VIII, 1849-1850. In-8° de 40 feuilles 1/4. Saint-Omer, imprimerie de Chauvin fils; librairies de Tumerel et de Legier; Paris, librairie de Derache.

307. — *Mémorial de la noblesse*. Chronologie militaire de France depuis les premiers temps de la monarchie, par M. Pinard, ancien archiviste des bureaux de la guerre, revue et continuée jusqu'à nos jours (1758-1850), par M. P. Christian. Tome Ier, grand in-8° de 32 feuilles. Paris, imprimerie de Bonaventure. Au bureau des annales militaires. Prix................................ 7 fr. 50

308. — *Monographie de Sainte-Marie d'Auch*, histoire et description de cette cathédrale, par M. l'abbé Carréto, supérieur du petit séminaire d'Auch, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Auch, imprimerie de Foix, librairie de Brun; Paris, librairie de Dumoulin. 1850. In-8° de IX-389 pages, avec 4 planches.

309. — *Note sur un manuscrit de la bibliothèque de Dijon, designé vulgairement sous le nom de Bréviaire de saint Bernard*, par Ph. Guignard. In-8° d'une feuille, plus une planche. Imprimerie de Bouquot, à Troyes.

Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.

310. — *Notice sur le tombeau de Flavius Maximus, prefet de la légion III Auguste.* In-8° d'une 1/2 feuille, plus une planche. Paris, imprimerie de Crapelet.

Extrait de la *Revue archéologique*, numéros des 15 mars et 15 juin 1850. Les quatre dernières pages de cet écrit sont consacrées à un article intitulé : *Sur une inscription chrétienne découverte à Sétif.* Extrait du même recueil, numéro du 16 septembre. Ces deux articles sont signés Léon Renier.

311. — *Notice sur le village et l'abbaye de Saint-Michel, canton d'Hirson (Aisne),* par C. A. Decamp. In-8° de 2 feuilles 1/2. Imprimerie d'Ed. Fleury, à Laon.

Le guide qui a servi de base à cette notice est la copie d'un manuscrit original qui doit encore se trouver chez quelque habitant du pays et qui a pour titre : *Histoire de l'abbaye et du bourg de Saint-Michel-Rochefort en Thiérache;* par D. Nicolas Lelong, natif dudit lieu, prieur de l'abbaye d'Huiron, l'an 1768. (Extrait de l'avant-propos.)

312. — *Notice sur un bas-relief et une statue appartenant à M. Chevrier (Edmond), à Bourg.* In-8° d'une feuille 1/4, plus une lithographie. Imprimerie de Milliet Nottier, à Bourg.

Article signé C. J., imprimé par les soins de la Société d'émulation de l'Ain.

313. — *Nouveaux documents inédits ou peu connus sur Montaigne,* recueillis et publiés par le docteur J. Fr. Payen. In-8° de 4 feuilles 1/4, plus 5 *fac-simile.* Paris, imprimerie de Guiraudet, librairie de Janet. Prix, papier ordinaire.................. 3 fr.
Papier vélin.. 6 fr.

314. — *Recueil des documents inédits de l'histoire du tiers état,* 1re série. Chartes, coutumes, actes municipaux, statuts des corporations d'arts et métiers des villes et communes de France. *Région du nord,* tome Ier, contenant les pièces relatives à l'histoire de la ville d'Amiens, depuis l'an 1057, date de la plus ancienne de ces pièces, jusqu'au xve siècle, par Augustin Thierry, membre de l'Institut. In-4° de 149 feuilles. Imprimerie de F. Didot, à Paris.

Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. Premiere série, histoire politique.

315. — *Rennes ancien*, par Ogée, annoté par A. Marteville. — *Rennes moderne*, ou histoire complète de ses origines, de ses institutions et de ses monuments, par A. Marteville. Tome III, in-12 de 18 feuilles. Rennes, imprimerie de Marteville, librairie de Demel et Verdier. A Paris, chez Dumoulin.

Ouvrage terminé. Prix de chaque volume .... 2 fr. 50 c.

346. — *Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais*, publiée par la commission des antiquités départementales. 1re livraison. In-4° de 3 feuilles, plus 4 planches. Arras, imprimerie de Thierry, librairie de Topino.

347. — *Table des matières de l'histoire de Lorraine du R. P. don Calmet, abbé de Senones*, 2e édition en 7 volumes, à laquelle on a ajouté l'indication des titres qui ont été imprimés dans la première édition. Le tout tiré du catalogue des collections lorraines appartenant à M. Noël, avocat, etc. In-folio de 6 feuilles 1/2, imprimerie de Dard, à Nancy ; à Paris, chez Dumoulin.

348. — *Trésor de numismatique et de glyptique*, ou recueil général de médailles, monnaies, pierres gravées, ornements, sceaux, bas-reliefs, etc., tant anciens que modernes, les plus intéressants sous le rapport de l'art et de l'histoire, exécuté sous la direction de M. Paul Delaroche, peintre, membre de l'Institut, etc., M. Henriquel Dupont, graveur, membre de l'Institut, etc., et M. Charles Lenormant, conservateur à la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut, etc. 252e et dernière livraison. Petit in-folio de 23 feuilles, plus 4 planch. Paris, imprimerie et librairie de Mme Ve Lenormant.

Cette importante publication, commencée en 1834, a été terminée le 15 juillet 1850.

349. — *Vrayes chroniques (les) jadis faites et rassemblees par vénérable homme et discret seigneur monseigneur Jehan le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége*, retrouvées et publiées par M. L. Polain, conservateur des archives de l'État à Liége, membre de l'Académie royale de Belgique, etc. Mons, imprimerie d'Emm. Hoyois. 1850. In-8° de 27 pages et 80 feuillets non numérotés.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.



(N° 10. — NOVEMBRE 1850.)

AVIS.

Le tome II de la *Bibliographie des Mazarinades*, par M. C. Moreau, est en distribution et en vente chez M. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 NOVEMBRE 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. RAVENEL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

784. M. Hennebert, archiviste à Tournai, présenté par M. Duchesne aîné; son correspondant à Paris sera M. Paulin Pâris, conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, 14;

785. M. Fouque, libraire à Châlon-sur-Saône, présenté par M. J. Renouard; son correspondant à Paris sera M. Louis Labbé, rue Saint-André-des-Arcs, 51.

Ouvrages offerts.

De la part de diverses Sociétés savantes :

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie. T. X.

Amiens et Paris, librairie de Dumoulin, 1850. 1 vol. in-8° avec 12 planches.

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie. T. VIII, 1849-850. Saint-Omer, 1850. 1 vol. in-8°.

Bulletin monumental publié par la Société française pour la conservation des monuments. T. XVI, n° 5. Caen, 1850. In-8°.

Annales agricoles, scientifiques et industrielles, publiées par la Société académique de Saint-Quentin. T. VII. Travaux de 1849. Saint-Quentin, 1850. 1 vol. in-8°.

De la part des auteurs :

Advis et Devis des lengues, traité de philologie composé en 1563 par François Bonivard, ancien prieur de Saint-Victor, près Genève (publié par M. H. L. Bordier). Paris, librairie de Dumoulin, 1849. In-8°.

Du Recueil des chartes mérovingiennes, formant la première partie de la collection des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France, commencée par ordre du gouvernement en 1762 et continuée de nos jours par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Notice suivie de pièces mérovingiennes inédites; par M. H. L. Bordier. Paris, librairie de Dumoulin, 1850. In-8°.

Histoire de Châlon-sur-Saône depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. V. Fouque. Ouvrage qui a obtenu de l'Académie des inscriptions une mention honorable. Châlon, 1850. 1 vol. in-8°, papier vélin, avec un plan.

Recherches historiques sur la révolution communale au moyen âge, et sur le système électoral appliqué aux communes, par M. V. Fouque. Châlon. In-8°.

L'Institut des jeunes aveugles de Paris; son histoire et ses procédés d'enseignement, par M. Guadet. Paris, 1850. In-8°.

Les vrayes chroniques de Jehan le Lebel, chanoine de Saint-Lambert de Liége, retrouvées et publiées par M. L. Polain, conservateur des archives de l'État à Liége, etc. 1850. 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage est adressé à la Société par l'intermédiaire de la légation de Belgique.

Notice historique sur la vie et les travaux de Marc Isambert Brunel. Paris, Ed. Frère. Rouen, 1850. In-8°.

Correspondance.

M. Ch. Roget, juge de paix à Volumster (Moselle), annonce

qu'il s'occupe depuis longtemps de travaux historiques pour lesquels il espère trouver un jour l'appui de la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Journal de Barbier. T. III. Les feuilles 1 à 4 sont tirées; les feuilles 5 à 7 sont chez M. de La Villegille; la feuille 8 est composée.

Vie de saint Louis. T. VI. Notes : les placards 1 à 5 sont chez M. de Gaulle. Le placard 6 est composé.

Les autres publications commencées n'ont pas fait de progrès depuis la dernière séance.

— Le secrétaire communique des lettres de MM. de La Villegille et de Gaulle. Le premier fait connaître au Conseil que, forcé de s'absenter momentanément de Paris, par suite d'une maladie très-grave de son père, il se voit dans l'impossibilité de terminer pour la fin de cette année le IIIe volume du *Journal de Barbier*.

M. de Gaulle, qui a été informé de cette circonstance, prend l'engagement de faire tous ses efforts pour achever l'impression des tables complétant le dernier volume de la *Vie de saint Louis* avant cette même époque. Il exprime de nouveau au Conseil ses regrets de retards et d'obstacles qu'il n'a pas été libre de surmonter plus tôt.

M. Crapelet espère que la rapidité de l'impression répondra au zèle de l'éditeur.

M. de Wailly dit avoir signalé à M. de Gaulle la rectification de plusieurs noms propres imparfaitement lus par Tillemont, et que ses recherches sur les itinéraires des rois de France lui ont permis de vérifier et de rétablir.

— Le Conseil autorise l'impression immédiate du IIIe volume de la *Bibliographie des Mazarinades*, dont la copie est préparée. M. Moreau sera instruit de cette décision.

M. Ravenel, commissaire responsable pour cet ouvrage, explique la cause du retard apporté au tirage des deux dernières feuilles du second volume. Il avait désiré remplacer par les premières lignes du texte le titre factice imposé par l'éditeur à trois ou quatre de ces pamphlets. Le Conseil invite M. Ravenel à passer outre, afin que le volume puisse être distribué le plus prochainement possible.

— Sur la proposition de M. Magnin, le Conseil autorise M. l'archiviste à remettre un exemplaire des *Procès de Jeanne d'Arc* à

M. Ch. Giraud, membre de l'Institut, qui en ferait le sujet d'articles pour le *Journal des Savants*.

— A l'occasion du Ier volume du *Journal de Barbier* qui manque déjà dans la librairie, M. Monmerqué appelle l'attention du Conseil sur la convenance qu'il y aurait de réserver, pendant un certain temps, un nombre d'exemplaires de chaque ouvrage au moins égal à celui des Sociétaires. Il peut arriver, en effet, que des membres soient momentanément empêchés, par l'éloignement ou par quelque autre cause, de retirer les volumes auxquels ils ont droit. Cette question devra être examinée par le Conseil.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Addition à la séance du Conseil du 7 octobre.

Nom de l'élève en rhétorique qui a remporté, au grand concours de 1850, le prix d'Histoire, fondé par la Société de l'Histoire de France :

Guyou (Armand-Louis), né à Paris le 25 septembre 1832, élève du lycée Napoléon, institution Hallays-Dabot.

II.

VARIÉTÉS.

M. Augustin Thierry vient de terminer le tome Ier du *Recueil des documents inédits de l'histoire du Tiers État* (voy. la *Bibliographie*, n° 314). La publication de ce volume était depuis longtemps impatiemment attendue. C'est le commencement d'exécution d'une des plus vastes et des plus utiles entreprises historiques qui aient été conçues de nos jours. La pensée de réunir les documents inédits de l'histoire du tiers état appartient à M. Guizot, ministre de l'instruction publique, qui en 1836 chargea M. Augustin Thierry de ce grand travail. Le savant éditeur avait d'abord conçu le projet de ranger sous quatre chefs les immenses matériaux qu'il avait à recueillir, selon qu'ils se rapportaient à la condition des personnes roturières : 1° dans la famille; 2° dans la corporation; 3° dans la commune; 4° dans la province et dans l'État. Mais ayant reconnu la nécessité de réduire ce plan pour le rendre plus aisément praticable, il s'est déterminé à diviser en deux séries seulement, au lieu de quatre, tous les documents de l'histoire du tiers état. La première série, comprenant les documents relatifs à l'histoire municipale et à celle des corporations d'arts et métiers des villes de France,

s'ouvre par le volume que nous annonçons, dans lequel sont rassemblées les pièces relatives à l'histoire de la ville d'Amiens depuis l'an 1057 jusqu'à la fin du xve siècle. En tête de ce volume, M. A. Thierry a placé une introduction qui forme, à elle seule, un ouvrage considérable, digne, sous tous les rapports, du nom de l'auteur. C'est une histoire complète, quoique dans un cadre sommaire, de la formation et des progrès du tiers état jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Les chartes, ordonnances, coutumes, statuts, règlements et autres actes concernant l'histoire d'Amiens sont au nombre de 320, dont 4 appartiennent au xie siècle, 27 au xiie, 84 au xiiie et 205 au xive. Ils sont accompagnés de commentaires explicatifs qui en font ressortir le sens et la valeur historique, et suivis d'une notice des sources manuscrites de l'histoire municipale d'Amiens. Une table analytique des matières et un index général terminent le volume. Le tome II, en ce moment sous presse, contiendra : 1° une préface dans laquelle on trouvera un tableau de l'ancienne France divisée en cinq régions, l'exposé des motifs qui ont déterminé l'éditeur à commencer par la région du Nord et dans celle-ci par la ville d'Amiens, les règles qu'il a suivies dans la composition du recueil et l'indication des moyens les plus capables de le conduire à son achèvement; 2° la suite de l'introduction, qui continuera l'histoire du tiers état depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'en 1789; 3° les pièces relatives à l'histoire d'Amiens depuis le xive siècle jusqu'à la même époque, avec les chartes et autres actes des villes, bourgs et villages de l'Amiénois. — Le tome III réunira les documents qui se rapportent à l'histoire municipale d'Abbeville et des des communes du Ponthieu.

L'éditeur annonce dans son avant-propos que la seconde série des documents de l'histoire du tiers état doit comprendre les pièces relatives à l'état des personnes et des familles roturières, c'est-à-dire les actes indiquant la réduction progressive de l'esclavage antique au servage de la glèbe et la naissance de la propriété pour les familles serves; les affranchissements; les priviléges autres que ceux de noblesse; les concessions du titre de bourgeois du roi; les requêtes adressées aux cours souveraines pour la jouissance du droit de franchise de corps et de biens; les jugements rendus en faveur de ces réclamations ou contre elles. Obligé d'ajourner indéfiniment cette seconde série, M. Thierry exprime le désir que les matériaux dont elle doit se composer soient rassemblés et publiés par une autre personne. Il regarde aussi comme très-désirable qu'il soit formé une collection particulière de tous les documents relatifs aux états généraux.

— Dans un écrit tout récent, dont nous avons dernièrement annoncé le titre (voy. la *Bibliographie* du bulletin d'octobre, n° 299), notre confrère M. Bordier examine avec beaucoup de soin et d'érudition les deux volumes du *Recueil des diplômes merovingiens*, publiés en 1843 et 1849 par M. Pardessus. Tout en rendant justice aux mérites réels de ce grand ouvrage, M. Bordier y signale beaucoup d'imperfections et de lacunes, et se plaint de ce que le nouvel éditeur des *Diplomata* a livré par là l'Académie des inscriptions à la merci de la critique allemande. M. George Waitz vient en effet de consacrer à l'analyse du IIe volume du *Recueil des chartes mérovingiennes* deux articles des *Nouvelles savantes* de Gœttingue (nos des 18 et 20 avril 1850), dans lesquels il juge très-défavorablement cette publication. Comme M. Waitz, M. Bordier pense que l'édition nouvelle des *Diplomata* de Bréquigny, donnée par M. Pardessus, ne fait pas, aux yeux des étrangers, autant d'honneur à l'érudition française qu'on devait le souhaiter. Sans s'associer complétement aux reproches du savant allemand, l'auteur de la notice les trouve fondés en grande partie. Voici les principaux points sur lesquels porte sa critique : « M. Pardessus ne s'est nullement inquiété de manuscrits très-importants qui se trouvent hors de France, comme le *Codex aureus* de Trèves, qui contient les précieuses chartes de l'abbaye d'Epternach ; il n'a pas consulté davantage des manuscrits qui sont en France ; par exemple, il a réimprimé cinq pièces des VIe et VIIe siècles tirées du cartulaire de Saint-Benigne, de Dijon, et un plus grand nombre d'autres empruntées aux actes des évêques du Mans, d'après l'ancienne leçon de Pérard ou d'après celle de Mabillon, sans se soucier ni des manuscrits qui sont encore au Mans, ni de ceux qui sont à Dijon. A peine a-t-il vu ceux de Paris, sauf les manuscrits qui contenaient des documents législatifs, et un certain nombre de chartes provenant des monastères de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés. M. Pardessus a poussé si loin l'oubli en ce genre, qu'il s'est borné à la réimpression des copies de Bréquigny, même pour des textes dont il y a eu dans ces derniers temps des éditions incomparablement meilleures. M. Bordier cite pour exemple le testament de saint Remi, donné par M. Pardessus sur la leçon de dom Marlot sans s'occuper du texte que M. Varin avait rétabli d'après divers manuscrits dans ses *Archives administratives de Reims*. Il en est de même, dit-il, pour les pièces du cartulaire de Folquin, réimprimées d'après Bréquigny, tandis que M. Guérard en avait publié, sur les manuscrits mêmes, en 1840, une édition de beaucoup préférable. Quant à la recherche des documents nouveaux, le nouvel éditeur

des *Diplomata* s'en est moins occupé encore que de l'épuration des textes déjà connus. Il ne s'en trouve qu'un dans son Ier volume, un édit du Sigismond de l'an 517 qu'il avait fait connaître en 1839, dans le *Journal des savants,* et le IIe volume en contient seulement cinq. »

M. Bordier termine la première partie de son travail en louant sans réserve les prolégomènes de M. Pardessus et en faisant quelques observations critiques sur les tables qui terminent l'ouvrage. Parmi ces observations nous croyons dévoir citer celle-ci : « Une foule d'exemples démontrent que depuis l'invasion germanique dans les Gaules jusqu'au XIIe siècle, les noms propres d'hommes ou de femmes terminés au nominatif par *a*, s'allongeaient à tous les autres cas, et prenaient la forme *ane* pour désinence. Cette particularité est constante, et il en résulte que quand on rencontre dans un texte un des cas obliques en *ane*, comme *Adreberctane*, pour en signaler un emprunté à l'index de M. Pardessus, on ne doit pas se hâter d'en conclure que le nominatif soit *Adreberctana.* Recevoir dans une table ces formes allongées est aussi peu exact que si l'on admettait dans un lexique latin les mots *Ciceronis* ou *Ciceronem.* » Dans la seconde partie de sa notice, M. Bordier s'est proposé de justifier les reproches qu'il adresse au nouvel éditeur des *Diplomata.* Il commence par donner des exemples de textes inexactement publiés par M. Pardessus. Ces textes sont ceux des diplômes imprimés sous les nos 162, 186, 349, 322, 363, 514, 554, 562, 568 et 587; il y signale des variantes que fournissent les originaux conservés dans les bibliothèques de Paris ou des départements. L'auteur aborde ensuite le sujet principal de son opuscule, en s'occupant des textes omis dans la nouvelle édition des chartes mérovingiennes. Ses recherches lui ont démontré qu'il existe en France un assez grand nombre de diplômes de la première race qui n'ont pas été recueillis par M. Pardessus, et à l'appui de cette assertion, il publie douze documents qui lui ont été fournis par les archives nationales ou par la Bibliothèque nationale. Voici la liste de ces pièces : « Instrumentum donationis quo Aredius (Saint-Yrier) et « mater ejus Pelagia plurimas res in pago Lemovicino monasterio « Vosidensi (du Vigeois) conferunt (31 octobre 573). II. Quo« modo cenobium Fossatense a sancto Martino papa Romano auc« torisatum atque confirmatum sit in Cristi nomine. — Privilegium « sancti pape de ecclesia Fossatensi (24 avril 649). III. Quomodo « Clodoveus rex confirmavit scripta Romani pape et scripta duo« decim episcoporum Gallie (649-656). IV. Quomodo Clotharius, « rex Francorum, auctorizavit privilegium apostolici Romani 22

« scripta duodecim episcoporum de cenobio Fossatensi et cuncta « que jam peracta erant poscente Blidegisilo dyacono (656-664). « V. Epistola Clotharii regis ad Gerinum comitem de cenobio « Fossatensi et de omnibus ad Varanam pertinentibus (656-664). « VI. Childeberti imunitas Fossatensi monasterio concessa (695-« 711). VII. Preceptum Theodorici regis de Monasteriolo aliisque « villis Vualdmaro abbati Fossatensi concessis (2 mars 722). « VIII. Second testament de Wideradus ou Waré, abbé de Flavi-« gny (722). IX. Pippinus majordomus mittit monasterio Flavi-« niacensi tabulas eburneas (747-752). X. Baio et Cylinia dant ec-« clesie Flaviniacensi Pulliniacum, Pruviniacum cum ecclesia « S. Symphoriani et vinea Romerengia (11 mai 749). XI. Cylinia « in augmentum precedentis eleemosine dat in pago Duesmensi « villas Puteolis, Optemariacum, Cleriacum (16 juin 749). XII. Ar-« duguinus dat cenobio Flaviniacensi omne quod habebat in pago « Vavarensi (748). » La sixième et la septième de ces pièces avaient « déjà été publiées par l'auteur dans la *Bibliothèque de l'École des* « *Chartes*, t. XI, p. 56. »

— Une nouvelle *Histoire de Flandre*, en 6 vol. in-8°, vient de paraître à Bruxelles. (*Bibliographie*, n° 325) — Si M. Kervyn de Lettenhove, auteur de ce livre, a choisi un sujet bien souvent traité, il a su le rajeunir par la variété des recherches, par la nouveauté d'un grand nombre de détails, et presque constamment par l'intérêt du récit. Son ouvrage, d'une étendue considérable, est le fruit d'un travail consciencieux et persévérant. M. de Lettenhove s'est donné la tâche de célébrer la puissance et la grandeur de la Flandre au moyen âge. Comme on devait s'y attendre, il considère un peu toutes choses sous le point de vue flamand, et parfois cette préoccupation l'entraîne peut-être à des appréciations hasardées. Pour citer un exemple, il ne pardonne guère à Philippe Auguste la victoire de Bouvines; et, sous l'impression de ce ressentiment, il prétend que ce prince « détestait les nobles et les chevaliers, parce qu'il ne comprenait pas leur courage et ne pouvait souffrir tout ce qui lui rappelait la guerre. » Philippe le Bel, l'organisateur du pouvoir judiciaire en France, est, aux yeux du nouvel historien, « un tyran qui sapa toutes les institutions nationales. » On ne saurait sans doute justifier toute l'administration de Philippe le Bel; mais son crime capital ne serait-il pas, pour M. de Lettenhove, d'avoir battu les Flamands à Mons en Pévèle? Outre ce témoignage de partialité, on regrette aussi de rencontrer parfois, dans un livre si recommandable à tant d'égards, des inexactitudes sur des détails fort connus

de notre histoire. Ainsi l'auteur affirme, sur la foi des documents les plus suspects, que Jeanne d'Arc était issue de parents nobles (t. IV, p. 244); ailleurs il défigure sous cette forme bizarre, « Poton de Sainte-Traille, » le nom d'un des capitaines français les plus renommés du xve siècle (*ibid.*, p. 225). Mais nous n'insisterons pas sur ces taches légères, et nous nous bornerons à signaler, aux amis des études historiques, la nouvelle *Histoire de Flandre* comme une des plus complètes et des plus attachantes qui aient été écrites jusqu'ici. Après une introduction de XLV pages, le tome Ier s'ouvre par une étude sur l'histoire de la Flandre pendant les temps antérieurs au IXe siècle. Abordant ensuite plus spécialement son sujet, M. de Lettenhove traite, dans le reste du volume, des événements qui se sont accomplis en Flandre depuis le gouvernement des forestiers jusqu'à la mort de Guillaume de Normandie (1188). Cette date est considérée par l'auteur comme la fin de l'époque féodale. Le tome II continue le récit depuis l'avénement de Thierry d'Alsace jusqu'à la mort de Gui de Dampierre (1304); et le tome III depuis le traité d'Athies jusqu'à la bataille de Roosebeke (1383); ces deux volumes embrassent toute l'époque communale. Les tomes IV et V, où se pressent les événements les plus importants, comprennent, de 1383 à 1500, l'époque de la domination des ducs de Bourgogne, depuis l'avénement du duc Philippe le Hardi jusqu'aux traités de Damme et de Cadzand. L'histoire des règnes de Charles-Quint, de Philippe II, d'Albert et d'Isabelle et de Philippe IV en Flandre, occupent la plus grande partie du tome VI. Les derniers chapitres exposent avec moins de développement les faits qui se sont accomplis sous les règnes suivants jusqu'à la mort de l'empereur Léopold II (1792). L'ouvrage laisse à désirer une table des noms et des matières; il est d'ailleurs accompagné de pièces justificatives, pour la plupart importantes, tirées des archives de Belgique et de France.

— Sous le titre de : *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550*, M. Ferdinand Denis, connu par des travaux importants sur l'histoire, les mœurs et la littérature du Brésil, vient de publier un opuscule intéressant dans lequel il fait connaître un épisode singulier des fêtes qui furent célébrées à Rouen, le 1er et le 2 octobre 1550, à l'occasion de l'entrée de Henri II et de Catherine de Médicis dans cette ville. Trois cents hommes entièrement nus, parmi lesquels figuraient cinquante indigènes brésiliens de la nation des Tupinambas, exécutèrent devant le roi, les seigneurs et les dames de la cour, des danses et des scènes de la vie guerrière des Indiens. Ce

fait curieux avait été signalé en quelques lignes par Favin, auteur d'une histoire de Rouen. M. Denis en emprunte le récit plus exact et plus circonstancié à une relation imprimée à Rouen en 1551. La valeur de cette description est bien rehaussée par les commentaires et les notes qui l'accompagnent. On y remarque surtout des recherches sur quelques monuments de la linguistique du Brésil appartenant au XVI[e] et au XVII[e] siècle, sur les croyances religieuses des Tupinambas et leur poésie, sur les drames et les vers tupiques composés par les missionnaires. A la fin du volume, M. F. Denis reproduit avec de savantes observations un fragment de la cosmographie universelle d'André Thévet, traitant de la religion des Brésiliens, et quelques poésies en langue tupique de Christoval Valente, jésuite portugais.

— La *Notice historique sur les reliques de saint Antoine*, publiée récemment par un membre de la Société archéologique d'Arles, a pour objet l'examen d'une question de faits analogue à celle que M. Letronne a résolue avec tant d'érudition dans son Mémoire sur le tombeau de saint Eutrope à Saintes. On sait que vers la fin du XVI[e] siècle, une dispute fameuse s'éleva entre les religieux du couvent de Saint-Antoine de Viennois et les bénédictins de l'abbaye de Mont-Majour d'Arles, sur la possession des reliques de saint Antoine du désert. Le pape Innocent VIII se montra favorable aux prétentions des Antonins; mais les moines de Mont-Majour ne se tinrent pas pour battus; ils répétaient à leurs concitoyens :

Viri Arelatenses,
Quidquid dicant Viennenses,
Habetis Antonium.

Avec l'appui de l'archevêque d'Arles et de députés spéciaux nommés par les États de Provence, ils réclamèrent énergiquement auprès du saint-siége, et, par une bulle du 31 décembre 1495, le pape Alexandre VI, successeur d'Innocent VIII, leur donna définitivement gain de cause. Il fut dès lors reconnu que les ossements de saint Antoine reposaient dans l'église de Saint-Julien d'Arles, dépendant du monastère de Mont-Majour. La reine Claude de France, femme de François I[er], vint les visiter en 1515, et deux ans plus tard, le pape Léon X envoya demander aux consuls d'Arles une parcelle de ces restes vénérés qui, depuis cette époque jusqu'en 1789, continuèrent d'être l'objet de la dévotion des fidèles. En 1839, l'autorité diocésaine ayant fait procéder à la vérification des reliques déposées dans l'église de Saint-Julien d'Arles, une commission nommée par l'archevêque reconnut l'identité des ossements de saint

Antoine avec ceux qui étaient conservés sous ce nom avant 1789. Mais le curé de la paroisse déclara qu'il avait des raisons graves pour douter de l'authenticité des ossements réputés jusque-là être ceux du patriarche des cénobites; il fit suspendre les opérations de la commission et, sans attendre une décision supérieure, il fit descendre secrètement ces restes dans les caveaux de son église, et livra aux flammes, comme objets de nulle valeur, les parchemins qui en attestaient l'origine et les antiques enveloppes qui les recouvraient. L'auteur de la Notice ajoute qu'en 1845 le maire et le conseil municipal d'Arles, émus de la disparition d'un trésor confié depuis un temps immémorial à la garde des administrateurs de la cité, ont fait exhumer les reliques enfouies par le curé de Saint-Julien. Cette exhumation, faite en présence d'un médecin, constate que la tête et huit autres fragments du corps ont été reconnus conformes à un procès-verbal de visite de la châsse de saint Antoine, daté du 26 mai 1609, dont une expédition est déposée dans les archives de la ville. Tels sont les principaux faits exposés dans l'opuscule que nous annonçons. L'auteur demande que les ossements exhumés par ordre de l'autorité municipale de la ville d'Arles soient rendus à la vénération publique. C'est une question qu'il ne nous appartient pas d'examiner; mais nous croyons pouvoir dire qu'au point de vue historique, la Notice nous paraît établir solidement la proposition suivante : Le corps réputé être celui de saint Antoine fut apporté à Mont-Majour en l'année 1290 quand les bénédictins de cette abbaye quittèrent le prieuré de la Motte Saint-Didier, et fut transféré, le 9 janvier 1490, de l'église abbatiale de Mont-Majour dans celle de Saint-Julien d'Arles, où il a toujours reposé depuis cette époque.

— M. Hersart de La Villemarqué, qui a fait paraître il y a deux ans le *Dictionnaire français-breton* de Legonidec, augmenté d'un *Essai* sur la langue bretonne, publie aujourd'hui le *Dictionnaire breton-français* du même auteur, précédé de sa grammaire bretonne, avec des additions considérables (*Bibliogr.*, n° 322). Ce dernier ouvrage est le complément nécessaire du premier, et ne sera pas, sans doute, moins bien accueilli par les personnes qui s'intéressent à l'étude des dialectes celtiques. « La Grammaire bretonne de Legonidec est précédée d'un introduction qui expose les principes de prononciation, les règles de permutation des consonnes, le moyen de distinguer les genres, que personne jusque-là n'avait indiqués. Le premier livre traite des parties du discours et en donne l'analyse, le second est consacré à la syntaxe et à des exercices grammaticaux. Les additions que M. de La Villemarqué a cru devoir

saire à cette grammaire sont en petit nombre. Mais les lacunes qu'offrait le Dictionnaire breton-français avaient plus d'importance. » — « La tâche de les combler, dit M. de La Villemarqué dans son avant-propos, m'a été rendue plus facile, grâce à un supplément manuscrit assez considérable mis, d'après les dernières volontés de l'auteur, à ma disposition. » Ce livre est un répertoire des mots de la langue bretonne, telle qu'elle se trouve dans les auteurs anciens et modernes, et telle que la parlent aujourd'hui les paysans armoricains. Ils sont rangés par ordre alphabétique avec leur véritable orthographe à la fois nationale et logique, qui peint pour ainsi dire aux yeux la manière de les prononcer; avec le genre qui leur convient, avec leurs différentes significations, leurs acceptions diverses, un grand nombre d'explications et d'exemples, et souvent des remarques très-judicieuses. Le dialecte que M. Legonidec a suivi plus particulièrement dans ce dictionnaire, comme dans sa grammaire, est celui de Léon, qui est pour les Bretons ce qu'était l'attique pour les Grecs, c'est-à-dire la langue littérale et commune entendue dans toute la basse Bretagne, à la différence des dialectes de Vannes, de Cornouailles et de Tréguier, moins aisément compris hors de leurs limites. Les degrés de parenté du breton avec le gallois et avec le gaël, soit écossais, soit irlandais, ont été constatés avec soin par M. de La Villemarqué. Parmi les sources auxquelles il a puisé les mots bretons ajoutés par lui à l'ouvrage de Legonidec, nous citerons le vocabulaire breton-latin, manuscrit de l'an 882, conservé au musée britannique de Londres, et publié par Price en 1790; une grammaire latine-bretonne du XIV[e] siècle, restée inédite et conservée également au musée britannique, et un grand nombres d'autres ouvrages imprimés ou manuscrits des XV[e] et XVI[e] siècles.

—M. Dinaux, notre confrère, vient de publier la première livraison d'une troisième série des *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, recueil qui depuis plus de vingt ans a contribué a répandre le goût des études sérieuses dans une des parties de la France les plus riches en souvenirs et en documents historiques. On trouve d'abord dans cette livraison un catalogue sommaire des manuscrits de la bibliothèque publique de Valenciennes, rangés par ordre de matières. Ces manuscrits, au nombre de 805, proviennent des abbayes de Saint-Amand, de Vicoigne, de Saint-Saulve, d'Hasnon, des couvents des Chartreux et des Jésuites de Valenciennes, des collections particulières rassemblées aux châteaux de Condé et de l'Ermitage, par les ducs de Croy, et d'une donation faite au corps municipal de Valenciennes

par M. Crendal de Dainville, à la fin du siècle dernier. Quelques-uns sont fort anciens et d'un grand intérêt, particulièrement ceux qui appartenaient à l'abbaye de Saint-Amand. La liste que publie M. Dinaux a été dressée par M. A. Leroy, ancien bibliothécaire de la ville. Elle a le mérite d'être plus complète que celle qu'on trouve dans l'ouvrage de Hœnel (*Catalogi librorum manuscriptorum*, 1830, in-4°), mais elle est trop succincte pour offrir une véritable utilité. On doit donc désirer que M. Dinaux puisse reprendre la publication des notices plus développées que M. Leroy avait faite de la plupart de ces manuscrits, et dont un petit nombre seulement ont paru dans la seconde série des Archives (tomes III et V). Un troisième catalogue des manuscrits de Valenciennes a été fait par le bibliothécaire actuel, mais nous ne savons s'il est destiné à l'impression. Nous signalerons encore dans cette livraison une biographie intéressante du général Despinoy, par M. Dinaux, et un article curieux du même écrivain, sur la Société anacréontique des *Rosati* d'Arras, dont firent part, vers la fin du siècle dernier, Robespierre, Carnot, et les poëtes Bertin et Feutry. Viennent ensuite une description historique du château des Écaussines-Lalaing et sous le titre : *Hommes et choses*, une suite d'articles moins étendus, mais pleins de recherches, sur les mœurs, les usages, les arts, les monuments, les personnages célèbres du nord de la France ou du midi de la Belgique.

L'*Histoire du Parlement de Flandre*, que vient de publier M. Pillot, conseiller à la Cour d'appel de Douai (*Bibliogr.*, n° 324), embrasse toute l'histoire judiciaire du nord de la France, depuis la conquête de Louis XIV jusqu'à la révolution de 1789. Par un édit du mois de février 1686, Louis XIV érigea en parlement le conseil souverain qu'il avait institué à Tournai en 1668. Après la prise de cette ville par les troupes d'Eugène et de Marlborough, en 1709, le parlement de Tournai fut transféré à Cambrai et ensuite à Douai après la paix d'Utrecht en 1713. Ce sont les annales de cette cour souveraine que M. Pillot retrace avec étendue, et non sans intérêt, en appuyant son récit sur des documents originaux, et principalement sur un recueil de lettres patentes et d'édits récemment retrouvé dans les archives de la Cour d'appel de Douai. L'auteur fait en même temps l'histoire des bailliages, présidiaux et autres juridictions inférieures qui ressortissaient au parlement de Flandre; il passe en revue les tribunaux d'Agimont, Avesnes, Bouchain, Cambrai, Cassel, Condé, Douai, Landrecies, Lille, Mariembourg, Maubeuge, Merville, Philippeville, le Quesnoy et Valenciennes, et pour chacune de ces localités ses recherches

contiennent d'utiles renseignements sur le caractère et l'organisation des anciennes institutions judiciaires dont elles étaient le siége.

Parmi les Annuaires des départements, il en est peu qui fournissent d'aussi nombreux documents d'histoire locale que celui de Saône-et-Loire. Le volume publié pour 1851 (*Bibliogr.*, n° 320) contient dans sa première partie, consacrée aux documents historiques: 1° un inventaire des titres, chartes et cartulaires déposés aux archives de la préfecture à Mâcon, offrant des indications qu'on ne trouve pas toutes dans les catalogues publiés par la commission des archives départementales; 2° une notice sur l'abbaye du Miroir, par M. Ragut; 3° une description d'Autun au moyen âge, par M. G. Bulliot; 4° une notice sur saint Ladre, accompagnée de fragments d'un poëme burlesque inédit; 5° récit de la capitulation de Cluny en 1567, par M. Th. Chavot; 6° notice sur la ville de Romenay; 7° études monumentales, par M. Devoucoux. L'auteur de cette dernière notice traite principalement des églises d'Autun et de Châlons, et de l'ancienne abbaye de Saint-Philibert de Tournus.

— De tous les ouvrages qui ont été consacrés depuis quelques années à la description et à l'histoire spéciale d'un monument religieux, il n'en est aucun peut-être qui suppose d'aussi patientes recherches que la nouvelle Histoire de la cathédrale de Poitiers, par M. l'abbé Auber (*Bibliogr.*, n° 323). L'auteur nous paraît avoir réussi à venger cette belle église de l'oubli des historiens et des archéologues. La première partie de son livre traite de l'ancienne cathédrale de Poitiers, depuis le IIIe siècle jusqu'à la seconde moitié du XIIe; la seconde et la troisième partie contiennent une description très-développée de l'édifice actuel, construit de 1162 à 1199, sous le règne de Henri II, roi d'Angleterre, et d'Éléonore d'Aquitaine; la quatrième partie, qui remplit tout le second volume, renferme l'histoire des modifications que cette église a subies, et des événements qui s'y sont accomplis depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

320. *Annuaire statistique et historique des départements de Saône-et-Loire*, pour 1851. Mâcon, imprimerie de Dejussieu; Paris, librairie de Dumoulin, 1850. In-12 de 560 pages.

321. *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, par A. Dinaux, de la Société des Antiquaires de France, etc., troisième série. Tome Ier, première livraison. Valenciennes, imprimerie de Prignez ; Paris, librairie de Dumoulin et de Techener. In-8° de 156 pages.

322. *Dictionnaire breton-français de Legonidec*, précédé de sa grammaire bretonne, enrichi d'un avant-propos, d'additions et de mots gallois et gaëls, correspondant au breton, par Th. Hersart de La Villemarqué. Saint-Brieuc, imprimerie et librairie de Prud'homme, éditeur; A Paris, chez Dumoulin. 1850, in-4° de XII-594 pages.

323. *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, par M. l'abbé Auber, chanoine titulaire de Poitiers, historiographe du diocèse, président de la Société des Antiquaires de l'ouest. Imprimerie de Dupré, à Poitiers; librairies de Dorache, de Didron et de Dumoulin à Paris. 2 vol. in-8° de VII-478 et 614 pages.

324. *Histoire du Parlement de Flandre*, par M. G. M. L. Pillot, conseiller à la Cour d'appel de Douai. Douai, imprimerie et librairie d'Adam d'Aubert; Paris, librairie de Dumoulin. 1849-1850, 2 vol. in-8° de 387 et 504 pages.

325. *Histoire de Flandre*. Bruxelles, imprimerie de Delevingne et Callewaert, librairie de Vandale. A Paris, chez Dumoulin, 1847-1850. 6 vol. in-8° de XIV-432, 631, 618, 540, 549 et 556 pages.

326. — *Itinéraire de Clément V pendant l'année qui précéda son avénement au saint-siége*. Extrait des manuscrits des archives de la Gironde, et publié par M. Cabanis. In-8° de 3 feuilles 1/4. Imprimerie de Coudert, à Bordeaux.

327. — *Note relative à l'organisation et à la direction d'une bibliothèque cantonale*. In-8° d'un quart de feuille. Imprimerie de Vagner, à Nanci.

328. — *Notice*. Restauration à Saintes de l'église de Sainte-Colombe; par l'abbé Briand. In-8° de 4 feuilles 1/2. Imprimerie de Boulet, à la Rochelle.

329. *Notice historique sur les reliques de saint Antoine du désert*. Marseille, imprimerie de Marius Olevi; Arles, librairie de Serre. A Paris, chez Dumoulin. In-8° de 142 pages.

330. — *Paris monumental et historique depuis son origine jusqu'en* 1789; écrit pour la jeunesse et les gens du monde, par madame Fanny Richomme. In-8° de 28 feuilles, plus 16 vues intérieures et costumes, et d'un grand nombre de vignettes sur bois dans le texte. Paris, imprimerie de Bonaventure, librairie de madame veuve Louis Janet. Prix.................................... 9 fr.

331. — *Rapport sur l'église paroissiale de Saint-Éloi de Dunkerque*, à M. le ministre de l'intérieur; par Louis de Baecker. In-8° d'une feuille. Imprimerie de Drouillard, à Dunkerque.

332. *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en* 1550, suivie d'un fragment du XVIe siècle roulant sur la théogonie des anciens peuples du Brésil, et des poésies en langue tupique de Christoval Valente, par Ferdinand Denis. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Techener. In-8° de 104 pages avec une planche.

333. — *Valbonne, Aiguebelle, Senangues, Bonpas, la vallée de Bénédiction, Notre-Dame de l'Ermitage*, ou notice sur ces monastères; par Augustin C. In-12 de 5 feuilles 1/2. Avignon, imprimerie et librairie de Seguin aîné. Prix.................... 1 fr.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 11. — DÉCEMBRE 1850.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 DÉCEMBRE 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. RAVENEL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Comité :

786. M. Chéruel, maître de conférences à l'École normale, présenté par MM. Monmerqué et Victor Le Clerc, rue de l'Est, 15, ou à l'École normale, rue d'Ulm.

787. M. Émile Pepin Le-Halleur, avocat à la Cour d'appel, présenté par MM. Egger et Victor Le Clerc, rue Louis-le-Grand, 7.

788. M. l'abbé Ouin-Lacroix, rue l'Évêque, 15, présenté par M. Hoüel.

789. M. Thénot, artiste-peintre, rue de l'Université, 12, présenté par M. Hoüel.

Ouvrages offerts à la Société.

Annales de la Société d'émulation des Vosges. T. VII, 1er cahier, 1849, in-8°.

Notice historique sur l'église et la ville de Puiseaux, arrondissement de Pithiviers (département du Loiret), par M. J. Dumesnil. Orléans, 1850, in-8°.

Encyclopédie du bibliothécaire et de l'amateur de livres français, ouvrage rédigé par une société de bibliophiles français et étrangers; publié sous la direction de M. J. M. Quérard, auteur de la *France littéraire*, etc. *Prospectus*. 1 feuille grand in-8°.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire présente l'état des impressions :

Vie de saint Louis. T. VI. — Notes : Les placards 1 à 6 sont composés.

Journal de Barbier. T. III. — Les feuilles 1 à 4 sont tirées; les feuilles 5 à 8 sont chez l'auteur.

Bibliographie des Mazarinades. — Le T. II est en distribution chez M. Renouard; T. III, les feuilles 1 à 5 sont tirées; les feuilles 6, 7 et 8 sont en composition.

Orderic Vital. T. IV.—L'impression est commencée. M. Guérard a reçu la copie des livres X, XI et XII, qui doivent composer ce volume; le livre XIII entrera dans le tome V, principalement consacré aux tables.

Comptes de l'argenterie. — M. de Vailly annonce que M. Douët d'Arcq a terminé son glossaire des textes déjà imprimés, et qu'il est en mesure de fixer l'étendue des extraits qui doivent compléter ce volume. Le Conseil autorise l'impression immédiate du glossaire sur placards, afin qu'il soit possible d'y intercaler les mots nouveaux que pourraient fournir les extraits qui restent à imprimer.

Annuaire pour 1852. — L'impression du tableau chronologique des papes, par M. de Mas-Latrie, est commencée.

L'attention du Conseil est appelée sur l'urgence de terminer le troisième volume qui doit compléter la livraison de l'exercice de 1850. Des trois ouvrages dont l'impression est le plus avancée, ou doit marcher le plus rapidement, savoir : le tome VI de la *Vie de saint Louis*, le tome III du *Journal de Barbier*, et le tome III de la *Bibliographie des Mazarinades*, ce dernier paraît être celui qui offre encore le plus de chances d'une prompte terminaison. Toutefois les auteurs des deux autres seront invités à redoubler d'efforts pour que ces volumes puissent être distribués dès le commencement de 1851.

M. l'archiviste, empêché, pour cause de santé, d'assister à la

séance, signale le retard qu'a souffert le dernier numéro du *Bulletin*. M. de Gaulle sera informé de nouveau de l'intention formelle du Conseil, déjà plusieurs fois manifestée, que le *Bulletin* soit terminé et mis en distribution le 15 de chaque mois.

M. de Pastoret offre d'indiquer quelques rectifications à certains noms propres mentionnés dans le *Journal de Barbier*. Cette offre est acceptée avec reconnaissance par le Conseil et par M. l'éditeur de cet ouvrage.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

M. J. Barrois, connu depuis longtemps par d'intéressants travaux sur l'histoire et les anciens monuments de notre langue, vient de publier un ouvrage considérable sous le titre de : *Dactylologie et langage primitif restitués d'après les monuments*. Le système imaginé par l'auteur de ce livre pour l'interprétation des monuments de l'antiquité et du moyen âge s'écarte complétement des idées reçues. Nous n'essayerons ni de le discuter ni de l'analyser ici. Nous croyons devoir nous borner à résumer quelques-unes des principales propositions exposées dans les prolégomènes et développées dans les vingt-sept chapitres dont se compose l'ouvrage. L'organe de la voix ne s'est perfectionné chez l'homme que par degrés, et n'a pris de valeur qu'après avoir fait alliance avec le langage du geste, compréhensible par lui-même. La langue phonétique resta immuable par tout et pour tous; les signes de la main en furent l'interprète jusqu'à l'édification de Babel: alors, Dieu, divisant la langue, laissa s'établir un nombre infini de dialectes, qui, pour les hommes supérieurs, se rattachaient à la langue primitive comme à une mère commune. L'Assyrie, l'Égypte, l'Inde, la Chine, avaient un même idiome patriarcal qui resta « la norme » des prêtres de toute l'antiquité, des mages aussi bien que des druides. Cet idiome, c'est la langue *prohellénique*, que l'auteur nomme ainsi parce qu'elle était « prédestinée » à devenir la langue des Hellènes. De là, selon lui, ces racines grecques répandues dans la linguistique des différents peuples. Le langage des doigts (la dactylologie) dérivé du langage patriarcal, vint aider celui-ci pour la transmission des idées. « Les signes dactylologiques, toujours les

mêmes, reproduits par les monuments artistiques depuis les Assyriens jusqu'au XVe siècle, embrassent l'immense période de plus de trois mille ans. » C'est donc à l'aide de ce qu'il appelle la linguistique prohellénique et la dactylologie que M. Barrois entreprend d'expliquer les monuments de l'antiquité. « En Assyrie aussi bien qu'en Égypte, on fit usage d'une graphie en harmonie avec le gigantesque des monuments publics. Cette graphie, nous la nommons hiéroglyphique acrologique : on représentait l'image des objets les plus essentiels et leur *protophonie*, c'est-à-dire le son initial de leur dénomination comptait seul pour la graphie; on dessinait autant d'images qu'il y avait de signes phonétiques dans le mot à exprimer, lorsqu'on ne se contentait pas du signe simple. » Cette langue s'adressait aux intelligences exercées. Ce n'est point par le vulgaire, par les parias de la pensée, que devaient être lues les inscriptions dactylologiques; la diversité des idiomes, que l'auteur appelle ailleurs « des patois babéliques, » élevait un obstacle insurmontable. Appliquant ce système à la lecture des inscriptions de l'antique Égypte, l'auteur dit : le texte d'Apulée autorise à considérer les hiéroglyphes comme une écriture en sigles; d'où il suit que, pour la comprendre lorsque toutes les lettres ne sont pas exprimées, il faut suppléer ce qui manque. En l'absence des lettres, les hiéroglyphes employaient la protophonie; un objet physique ou un acte matériel fournissait le sigle qui caractérisait l'expression intellectuelle que la peinture ne pouvait faire connaître... Pour parvenir à l'explication des inscriptions, la difficulté consiste à connaître avec exactitude le nom grec des objets représentés, puis par l'application du procédé acrologique, on voit arriver la phrase que l'articulation du sigle concourt à exprimer. (P. 103 et 104.) « Grâce à ce procédé la lecture des hiéroglyphes est, pour l'auteur, aussi simple que facile. » Elle ne réclame désormais qu'une intelligence égale à celle de l'enfant qui se familiarise avec l'A B C (p. 6). Les inscriptions de l'obélisque de Louqsor, pour citer un exemple, ne doivent pas être traduites *idéologiquement* comme on l'a fait jusqu'ici. M. Barrois y lit *graphiquement* dans la langue des patriarches, c'est-à-dire en grec, « l'illustre nom de Sésostris resplendissant aux places d'honneur sur les quatre faces du monolithe accompagné des épithètes : Clément, victorieux, roi légitime, débonnaire, heureux et affable. » (P. 105 et pl. XLI.) Il ne serait pas équitable de juger sur un aperçu aussi incomplet, un ouvrage qui est certainement le fruit d'un travail immense. Le système que l'auteur expose pourra n'avoir pas, aux yeux de tous les archéologues, l'importance qu'il lui attribue; mais personne ne refusera

à son livre l'estime qui s'attache aux œuvres consciencieuses et désintéressées.

— Dans la dernière annonce que nous avons faite de l'*Histoire de Gascogne* de M. l'abbé Monlezun (Bulletin de novembre, p. 327), nous disions que l'éditeur préparait un supplément destiné à servir d'annexe au sixième volume. Ce supplément vient d'être publié. Il contient le récit des événements qui se sont accomplis dans la Gascogne depuis la réunion de cette province à la couronne (1607) jusqu'à la fin du règne de Louis XIV; des notices sur les archevêques et évêques de la Gascogne; un itinéraire de Henri IV depuis l'an 1568; des notes biographiques et historiques; le texte latin des anciennes coutumes d'Ordan, et un armorial de Gascogne.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a fait paraître dernièrement la première partie du tome XVI de ses *Mémoires*. Cette première partie est consacrée à l'histoire de l'Académie pendant les années 1845—1848. Le volume s'ouvre par le compte rendu des modifications qui ont été faites, durant cette période, aux statuts généraux de l'Institut, et à ceux de l'Académie des Inscriptions en particulier. Les chapitres suivants traitent de l'organisation de l'École des Chartes, de la décision prise pour la continuation du Recueil des chartes et diplômes, des délibérations et arrêtés sur divers objets, des instructions et encouragements donnés aux voyageurs. On remarque surtout dans cette dernière partie de l'histoire de l'Académie un rapport sur les antiquités de Khorsabad, et des instructions données pour l'exploration de la Cyrénaïque et du Sahara septentrional. Viennent ensuite des extraits des rapports semestriels du secrétaire perpétuel sur les travaux des commissions, et les textes des inscriptions et médailles composées par l'Académie de 1845 à 1848. Les inscriptions reproduites ici sont celles de la statue de M. le duc d'Orléans, élevée sur la place de l'Hôtel de Ville de Saint-Omer; des deux tables de marbre de la fontaine du Rosier, à Dijon; du monument élevé à Lille en commémoration du siége de 1792; du monument érigé à la mémoire du général Gobert; et du dépôt des cartes, plans et archives du ministère de la marine. On trouve plus loin l'analyse des diverses demandes adressées à l'Académie; des lectures faites dans son sein; le compte rendu sommaire des séances publiques; l'annonce des prix décernés et proposés; l'indication des changements arrivés dans la liste des membres. Les pages 163—250 sont remplies par les notices de M. Walckenaër, secrétaire perpétuel, sur la vie et les ouvrages de MM. Émeric-David, de Pastoret, Mionnet et Cole-

brooke. Dans une dernière subdivision du volume, intitulée : *Premier supplément au recueil des Mémoires de l'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, on trouve : 1° un rapport fait à l'Académie par le secrétaire perpétuel, au sujet de la publication des manuscrits inédits de Fréret, et en particulier de celui qui a pour titre : *Observations générales sur la géographie ancienne ;* 2° le texte même de ce dernier ouvrage.

— M. L. Ranke vient de faire, à l'Académie des Sciences morales et politiques, une communication intéressante sur un manuscrit inédit relatif au règne de Louis XIII. Nous empruntons au *Moniteur* du 14 décembre le texte de cette communication :

« Si l'on annonçait simplement qu'on a trouvé des mémoires et journaux du P. Joseph, on exciterait une curiosité bien vive dans le monde. Le grand public s'attendrait à des détails piquants sur cet homme célèbre et mystérieux, à des révélations peut-être un peu scandaleuses sur la cour de Louis XIII et la vie intime du cardinal de Richelieu. Mais ce n'est pas là le côté remarquable du livre dont je vais vous entretenir, messieurs, quoiqu'il contienne en effet des journaux et mémoires tirés des papiers du P. Joseph. C'est plutôt un ouvrage instructif pour l'historien qu'intéressant pour des lecteurs oisifs.

« A la Bibliothèque nationale on conserve un manuscrit en 4 vol. in-fol., *Histoire de Louis XIII*, pendant les années 1634, 1635, 1636, indiqué par le P. Lelong (II, 227) comme *Histoire de France* contenant ce qui s'est passé pendant les années 1634 à 1636. L'ouvrage renfermé dans ces volumes contient plus que cela ; il va jusque vers la fin de l'an 1638. Il se divise en deux parties bien distinctes, dont l'une traite des années 1634 et 1635, en 3 volumes ; l'autre comprend les trois années suivantes, en un seul volume. L'époque que cet ouvrage embrasse, est l'une des plus remarquables de l'histoire moderne, où la guerre sourde que la France avait faite à l'Espagne se transformait en guerre ouverte et où commença entre ces deux puissances le grand combat qui a changé la face de l'Europe.

« Un peu d'étude montre que ce travail s'est fait sur des pièces secrètes et authentiques. On y trouve des éclaircissements précieux, par exemple sur les relations dernières de Wallenstein avec la France, et son dessein de se faire roi de Bohême ; sur le fameux projet d'ériger les Pays-Bas en république, ou, comme on dit là, « en corps d'État libre, » et les négociations qui ont eu lieu à cet effet avec des seigneurs des Pays-Bas ; sur les propositions de paix

faites à l'Espagne en 1634, très-remarquables, quoique ayant échoué. Le livre communique les articles secrets des traités, les dépêches interceptées, qui souvent étaient d'une influence décisive; les délibérations du conseil d'État y sont rapportées avec une connaissance parfaite; on est introduit dans les dissensions, alors d'une importance européenne, de la famille royale, et on y voit les tentatives fréquentes pour la raccommoder. Les récits que l'auteur en fait ont une grande ressemblance avec ceux qu'on trouve dans les mémoires de Richelieu, mais ils sont plus simples et moins passionnés. On se promène sur tout le continent, avec ce guide fidèle et instruit qui n'oublie pas non plus l'Angleterre. Il indique, par exemple, très-bien l'accroissement de l'influence de la reine après un changement de ministère qui eut lieu en 1635.

« Il va sans dire qu'il y a un grand intérêt à connaître la source d'où sont émanées des notices si importantes. C'est la question préliminaire qu'on doit résoudre, avant d'en faire usage.

« En étudiant le manuscrit, on se rappelle aisément avoir rencontré auparavant en partie les récits qu'il contient. C'est Vittorio Siri, qui en savait quelque chose. Cet historien a été longtemps dans la confidence de plusieurs ministres français au milieu du XVII[e] siècle. On lui a confié les dépêches des ambassadeurs français dans les différentes cours de l'Europe. Il donne des extraits de ces dépêches, en les citant avec leurs dates, dans son principal ouvrage historique *Memorie recondite*, et d'autres mémoires authentiques. Entre ces mémoires, il nomme deux ou trois fois les registres manuscrits du P. Joseph (*Registri manoscritti e memorie manoscritte del Padre Joseffo*); et le fait est qu'il tire précisément du livre dont nous recherchons la source des passages qu'il traduit en les abrégeant.

« Permettez, messieurs, que je mette sous vos yeux ces passages.

« Au commencement de l'an 1634, on lit, après quelques mots d'introduction, dans le manuscrit : « L'absence de Monsieur, frère de S. M., estoit d'une dangereuse conséquence à l'Estat, luy qui en estoit l'héritier présomptif; on la passionnoit autant icy que les ennemis apportoient d'artifices pour l'empescher. Ils sçavoient que c'estoit la meilleure pièce de leur sac et dont ils pensoient tirer de grands avantages pour nostre ruine, sy elle estoit icy désirée. »

« Après quelques réflexions peu importantes, l'auteur continue : « Ce fut pourquoy les deux frères d'Elbeine qui servoient à mesnager ce retour s'entre-donnoient les advis qui estoient nécessaires pour y aider. L'abbé, qui estoit en cour avec l'agrément du roy,

comme nous avons dit, reçut le second de janvier un courrier de la part de son frère qui suivoit Monsieur, qui luy fit sçavoir que Monsieur et le sieur de Puylaurens estoient disposés d'obéir aux volontés du roy et d'accepter ses ordres; mais qu'ils désiroient une place de sûreté comme Chaalon-sur-Saône, et le duché de Bellegarde pour le sieur de Puylaurens; et qu'au reste il y avoit apparence qu'ils consentiroient à la nullité du mariage et viendroient en France. »

Lisez maintenant, je vous prie, le passage correspondant de Vittorio Siri. Il dit dans le septième volume, page 756, des *Memorie recondite* avec cette indication en marge : *Registri MS. del Padre Joseffo. Pratiche con Monsieur.*

« L'assenza del fratello unico del Re, e presuntivo erede della corona di troppa pericolosa conseguenza per non desiderarsi, e procurarsi il suo ritorno nel regno con altrettanta premura con quanta gli Spagnuoli s' impiegavano per impedirlo, allettati da' segnalati vantaggi che se ne promettevano. I due fratelli del Bene faticavano per rimenarlo in Francia. L'Abbate ch' era in corte con approvazione del Re ricevette il giorno de' due di gennaio un corriero da suo fratello ch' era presso il Duca per il quale lo ragguagliava ch' esso Duca, e Pilorano si disponevano d'inchinarsi a' voleri del Re; ma desiderassero una piazza di sicurtà come Chalons sopra la Saone, e per Pilorano la Ducea di Bellagarda; e pel rimanente grande fosse l'apparenza che consentissero alla nullità del matrimonio colla principessa Margherita, e si riconducessero in Francia. »

« Vous voyez que l'italien n'est qu'une traduction à peu près littérale du français. On ne peut pas douter que Vittorio Siri en écrivant n'eût eu sous ses yeux une copie de notre histoire et que ce ne soit elle qu'il désigne comme le registre du P. Joseph. Cette coïncidence n'est pas la seule qu'on trouve. Je vous en communique une autre.

« Dans son huitième volume, p. 191, Vittorio Siri dit qu'il commencera son récit sur l'an 1635 par le même sujet dont avait parlé le P. Joseph dans ses *Mémoires d'État* manuscrits au début de cette année, sous le titre de *Setta degl' Illuminati.*

« Da quel medesimo argomento onde il Padre Joseffo diede principio alle sue Memorie di Stato manoscritte, dell' anno 1635 esordirà la nostra narrazione dell' emergenze di questo stesso tempo nel quale fu repressa la setta degl' illuminati scoperta in Francia l'anno avanti. Fu embrionato questo mostro di novità da alcuni frati, e suore di un ordine altrettanto sguardevole per la

pietà che per la sua austerezza; l'orribile sconciatura di copula sì sacrilega si generò prima nell' animo di duoi miserabili frati che lassi dell' osservanza regolare abbandonarono in fine il convento. Qualche tempo erano vissuti insieme nutrendo le loro prave opinioni, e intrattenendo le loro pratiche vergognose per pubblicare i loro errori con più franchezza, e men sospetto, etc.... »

« Or, le troisième volume du manuscrit dont il s'agit s'ouvre par un récit très-détaillé sur la secte des illuminés. Il commence à peu près par les mêmes expressions en français, qu'on trouve chez Vittorio Siri en italien. On y lit : « Il est certain que deux religieux d'un ordre autant considérable par sa piété que par la rigueur de son austérité et quelques religieuses produisirent ce monstre, l'horrible fruit d'un sacrilége accouplement qui avait été premièrement conçu dans l'esprit de ces deux misérables qui, lassés des observances régulières, abandonnèrent leur monastère, etc. »

« Par ces passages, messieurs, je crois irrécusablement établi que le manuscrit mentionné qui nous est parvenu sans titre, parce que, selon toutes les vraisemblances, le commencement n'y est pas, était désigné au milieu du DIX-SEPTIÈME siècle comme les *Mémoires d'État du P. Joseph.*

« Je ne pense pas que ce livre soit écrit par le P. Joseph lui-même, mais je suis persuadé qu'il a été composé sur les mémoires et papiers qui se trouvaient dans son cabinet, par un de ses amis qui le connaissait bien. On ne trouve et peut-être on ne trouvera jamais un livre historique où on aurait parlé plus souvent et plus honorablement du P. Joseph que celui-ci. On l'y voit exercer une double action, l'une ecclésiastique, l'autre politique. Il entre dans les querelles entre les évêques et les moines réguliers. On rapporte là-dessus une de ses lettres, pleine de réminiscences de l'Ancien Testament et d'exhortations ecclésiastiques. C'est à l'instance du P. Joseph que le cardinal de Richelieu propose la réforme des bénédictins de Saint-Maur; c'est lui à qui l'on s'adresse dans l'affaire mentionnée des illuminés; car, comme l'auteur dit : « la probité et le zèle de ce religieux étoient fort avérés des gens de bien; » et avec l'aide du cardinal il étouffe cette secte, secte d'ailleurs remarquable par des opinions singulières, venues ordinairement des écoles mystiques de l'Allemagne et des Pays-Bas.

« Dans ce temps-là, les affaires ecclésiastiques étaient intimement liées aux affaires politiques. Le P. Joseph se trouve entre les personnes « sans reproche et savantes, » que Gaston d'Orléans avait demandées pour une conférence sur la validité de son mariage. On est informé que *Monsieur* honorait le Père depuis longtemps de sa

bienveillance. En effet, le confident de Gaston, Puylaurens, s'est adressé, dans les affaires de son maître, non moins au P. Joseph qu'au cardinal de Richelieu. La reine mère lui fait dire que, s'il était venu à Compiègne avant qu'elle se retirât en Flandre, elle ne serait point sortie du royaume. Le roi est poussé par le P. Joseph à conclure la paix avec le Maroc, d'où on ramène plus de 300 esclaves français ; à entreprendre le premier établissement dans le Canada, pour instruire les sauvages dans la foi chrétienne. L'auteur raconte que le P. Joseph aurait aimé à éviter la guerre d'Espagne. Sa passion principale, dit-il, était portée à la paix, et il en recherchait tous les moyens possibles par les nonces du pape, à Vienne et à Madrid, et par le cardinal Bichi, nonce en France. Il ajoute avec une certaine suffisance de moine que le cardinal, employé par le P. Joseph, s'y comportait parfaitement bien. Par le Père Joseph et le cardinal Bichi, l'ambassadeur d'Espagne, don Christoval Benavente Benavides, est induit à faire une visite au cardinal de Richelieu, qui est disposé par ce même capucin à lui parler. En général le mérite du P. Joseph est regardé comme égal à celui du cardinal de Richelieu, quelquefois même comme supérieur. Le cardinal se reproche quelque part de n'avoir pas suivi les conseils du P. Joseph, qui s'était opposé à l'éloignement des armées françaises des frontières. Rapportons le passage où le P. Joseph ranime le courage du cardinal.

« Ayant recouvré sa santé, le P. Joseph fut à Ruel, y voir le cardinal, qui en fut ravy d'aise, luy témoignant hautement que sans luy il ne pouvoit subsister et maintenir les affaires, ny même vivre long temps sans son assistance ; dit qu'il considéroit la France dans un misérable état et avec peu de ressource pour empêcher un grand malheur, que l'argent commençoit à manquer, etc. Le P. Joseph, dont l'esprit étoit généreux et qui ne s'estonnoit pas aisément, ne manquant jamais de remèdes aux maux, le consola, luy disant qu'il falloit parer cette bourasque et particulièrement contre Galas, etc. »

« Certes on ne peut pas supposer que le P. Joseph ait écrit de telles choses lui-même. Mais je ne voudrais pas prétendre qu'elles ne soient écrites sous son inspiration, et certainement elles le sont sous l'impression immédiate de l'action et de l'influence qu'il a exercées sur les affaires, par la main d'un ami personnel.

« Ce qui nous intéresse est que le caractère du contenu de nos volumes coïncide parfaitement avec le témoignage exprès de Vittorio Siri. Son assertion paraît incontestable, et nous pouvons soutenir que nous possédons encore des ouvrages et mémoires d'Etat tirés des papiers de François de Tremblay (1) dit le P. Joseph.

(1) Ou plutôt Le Clerc du Tremblay. *(Note du Rédacteur.)*

« Le but de la composition de l'ouvrage était de servir comme supplément à d'autres mémoires devant former une grande histoire du règne de Louis XIII. Souvent on y fait mention d'une histoire des guerres et on y omet plusieurs événements, comme la fin tragique de Wallenstein, parce qu'on les trouve détaillés dans cette autre histoire. Les extraits que j'ai donnés sont pris exclusivement des trois premiers volumes qui ont été apparemment composés du vivant du P. Joseph, ou peu après son décès. Le dernier volume, écrit plus tard et bien moins étendu, est tiré de la même source et composé dans le même but.

« Si l'on publie jamais cet ouvrage, il faut omettre les traités qui s'y trouvent dans toute leur étendue et les extraits trop amples des livres ecclésiastiques du temps, mais ne retrancher rien du substantiel et de la partie politique. Je crois qu'une publication bien faite enrichirait l'histoire de l'Europe et particulièrement celle de France. »

— M. Doublet de Boisthibault, avocat à Chartres, et l'un des bibliothécaires de la ville, a découvert dans les archives communales 92 lettres originales de rois, de reines de France, etc., adressées aux maires, échevins et gouverneurs de la ville de Chartres. Ces lettres, qu'on dit être d'un grand intérêt au point de vue historique, commencent en 1520 et s'arrêtent au 22 avril 1711. Parmi elles se trouvent des lettres de Charles VIII, de Rénée de France, fille de Louis XII ; de Henri, duc d'Anjou ; de la reine Catherine, de Charles IX, de Henri III, de Marie de Médicis, de Turenne, de Louis XIV, etc. Indépendamment de ces documents, M. de Boisthibault a retrouvé la copie de 131 autres lettres. Il a classé toutes ces pièces avec soin et en a formé un recueil qu'il a fait précéder de recherches sur les archives communales et départementales, ainsi que sur la bibliothèque communale. Cette collection précieuse, renfermée dans un volume in-folio de 388 pages, a été présentée par M. le maire de Chartres au Conseil municipal de cette ville. Le 13 novembre 1850, le Conseil a voté des remerciements à M. Doublet de Boisthibault.

— Dans les premiers jours de décembre, en creusant une tranchée sous le péristyle du Louvre, du côté de la rivière, pour construire un égout destiné à absorber les eaux de la cour, la pioche des ouvriers a rencontré des massifs d'anciennes constructions, qui paraissent être les derniers restes de la grande et fameuse tour royale de l'ancien Louvre. (*Le Siècle.*)

— Le 9 décembre, la ville de Toulouse a inauguré solennellement la statue du jurisconsulte Jacques Cujas, né dans ses murs en 1520.

— Le 19 décembre a eu lieu à Angers l'inauguration du monument funèbre élevé à la mémoire du roi René et de sa famille. La pierre commémorative porte l'écusson de la maison d'Anjou. Au-dessous de cet écusson se trouvent inscrits les noms de Louis I, mort en 1384 ; Marie de Bretagne, 1404 ; Louis II, 1417 ; Yolande d'Anjou, 1442 ; René, dit le Bon, 1480 ; Isabelle de Lorraine, 1452 ; Marguerite d'Anjou, 1482 ; Jeanne de Laval, 1498. L'évêque d'Angers et son chapitre, l'archiprêtre de Saint-Maurice, le préfet de Maine-et-Loire et une partie des membres de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, assistaient à cette cérémonie.

III.

Découvertes archéologiques dans les départements.

Aude. — On écrit de Narbonne, le 7 décembre : On vient de retrouver dans l'église de Saint-Just, cathédrale de Narbonne, un immense bas-relief des dernières années du XIVe siècle, qui était caché depuis quarante ans par des décorations modernes. Ce précieux monument d'iconographie chrétienne représente l'enfer. La partie mise à jour est très-mutilée, mais on espère que tout le reste est dans un meilleur état. La commission archéologique de Narbonne s'occupe de prendre les moyens de conserver à la science ce morceau intéressant à plusieurs titres. (*Moniteur* du 14 décembre.)

Vosges. — On vient de découvrir dans la commune de Nayemont-les-Fosses un grand nombre de médailles et de pièces de monnaie d'argent, enfouies à quelques pieds sous terre. Ces pièces se trouvent répandues dans le lit d'un ancien ruisseau recouvert aujourd'hui de 70 à 80 centimètres de terre. Le ruisseau actuel coule à un mètre de distance. Les monnaies trouvées jusqu'à présent ne sont pas très-anciennes. Il y a des pièces d'Espagne principalement du règne de Philippe II, à partir de 1580 ; des pièces des ducs de Lorraine ; peu de Charles III, mais beaucoup de la fin du règne de Charles IV, des années 1665 à 1668 ; des empereurs d'Allemagne, de Ferdinand III et de Léopold I ; de Louis XIV ; une pièce de Pie IV et quelques monnaies des évêques de Strasbourg. (*Moniteur* du 10 décembre.)

J. de G.

. TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ANNÉES 1849-1850.

Objets d'administration.

Documents ou travaux historiques textuellement insérés dans le Bulletin.

Liste des ouvrages dont il a été rendu compte dans le Bulletin pendant les années 1849-1850.

Académies.

Notes et nouvelles relatives à l'histoire et à l'archéologie.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Extrait du JOURNAL GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(N° 2, 5 janvier 1850.)

Lettre a M. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), *au sujet d'une collection de documents relatifs aux Etats généraux de France.*

Mon cher Monsieur,

J'ai mille remercîments à vous faire pour la bonté que vous avez eue de m'envoyer vos *Cent et une lettres bibliographiques.* Je me suis mis de suite à les lire; et afin que vous ne croyiez pas que ce soit une politesse banale que je vous débite là, je viens vous signaler une rectification à faire dans l'une de ces lettres.

Mes explications seront peut-être un peu longues; mais, en votre qualité de *bibliophile*, vous me saurez gré, je pense, des détails dans lesquels je vais entrer; car j'ai à vous parler d'un livre fort important, et qui, si j'en juge par ce que j'ai vu imprimé jusqu'ici à son sujet, n'est bien connu que par moi seul.

Dans votre douzième lettre à M. Naudet, à propos d'un volume de la collection de documents sur les Etats généraux, imprimée par Buisson (1). avec le concours de Mayer, sous les auspices de Monsieur, frère du roi, comte de Provence (depuis Louis XVIII), vous écrivez :

« J'ai appris avec plaisir que la Bibliothèque Nationale avait « découvert enfin un exemplaire complet d'une autre collection « sur les Etats généraux, recueillie par ordre du comte d'Artois « (depuis Charles X), imprimée à ses frais, et non publiée à « cause de son émigration : *Recueil de pièces originales et authen- « tiques concernant la tenue des Etats généraux d'Orléans, de « Blois et de Paris, depuis* 1560 *jusqu'en* 1614. (Paris, Barrois, « 1789, neuf volumes in-8°.) Cette collection, à peine citée par « les bibliographes, et bien préférable à celle de Mayer ou du « comte de Provence, est si rare, qu'on n'en connaît que trois ou « quatre exemplaires, entre autres celui de la bibliothèque de « l'Arsenal. »

Tout ce que vous dites là est parfaitement exact, sauf en un point, mais un point capital : si la Bibliothèque Nationale n'a que neuf volumes de la collection publiée par Barrois, elle n'a qu'un exemplaire incomplet, car un exemplaire complet doit avoir seize volumes. C'est ce que j'ai déjà dit, il y a plusieurs années, à M. Ravenel. Je m'étais donc trompé moi-même lorsque je donnais seulement douze volumes (trois de plus que vous) à ce re-

(1) 18 vol. in-8°. Paris, 1788.

cueil dans ma préface des *Procès-verbaux des Etats généraux de* 1593 (page 2, note 2). Je ne connaissais pas encore les volumes les plus importants, c'est-à-dire les quatre derniers, qui sont à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Comme je ne pourrais ravoir en ce moment, vu l'état de désordre provisoire où se trouve cette bibliothèque, les volumes en question, je vais me contenter de copier ici le brouillon d'une lettre que je vous écrivis à l'époque où je fis cette découverte, et qui ne vous est pas parvenue, à ce qu'il paraît. Elle dut vous être adressée après que j'eus publié, sous votre contrôle et celui de M. Magnin, mon livre sur les Etats généraux de 1593, dont je viens de parler, et qui fait partie des *Documents inédits de l'Histoire de France* (1). A ma grande satisfaction, j'ai retrouvé ce brouillon parmi mes nombreuses notes sur les Etats généraux, et je m'empresse de l'utiliser.

Pour expliquer le début de ma lettre, il est bon de rappeler que vous m'aviez encouragé, ou, pour mieux dire, incité à demander alors au comité des monuments écrits la mission de publier les documents officiels relatifs aux Etats généraux de France. Le plan de ce recueil, qui serait certainement, comme vous le dites encore dans votre lettre à M. Naudet, de la plus grande opportunité de nos jours, avait même déjà été réglé (voir les procès-verbaux du comité, à la date du 8 août 1842). M. Villemain, alors Ministre de l'instruction publique, m'écrivit à ce sujet, le 17 août 1842, une lettre que j'ai sous les yeux, et où il me demande, pour le comité, des renseignements sur *la nature* et l'étendue des pièces qui devaient composer la collection ; mais mille circonstances, indépendantes de ma volonté, m'ont empêché depuis de donner suite à mon projet, et, de délai en délai, ma réponse est encore à faire. Vous qui connaissez ma vie laborieuse, vous savez si je suis excusable.

Voici ma lettre ; elle vous arrive sept ans après sa rédaction, mais sans qu'il y ait de ma faute :

« Monsieur, je viens de faire une découverte qui, tout en me comblant de joie comme bibliophile, a dérangé tous mes calculs comme éditeur. Voilà le fait. J'ai trouvé à la bibliothèque Sainte-Geneviève quatre volumes ignorés de la collection du libraire Barrois. Ils contiennent les cahiers des quatre assemblées d'Etats généraux auxquelles se sont particulièrement attachés les éditeurs de cet ouvrage, c'est-à-dire celles de 1560, 1576, 1588 et 1614. De sorte que cette collection, que personne ne connaît, et qui se compose ainsi de seize volumes au lieu de douze, renferme une bonne partie des documents que je me proposais de publier. Je ne sais si je dois persister dans ma proposition relative aux Etats de 1588. Les seules raisons que je puisse faire valoir en sa faveur,

(1) 1 vol. in-4°. Paris, Imp. roy. 1842.

c'est que la collection de Barrois est rare et inconnue ; que la distribution en est mauvaise, et enfin que, dans la précipitation qu'on a mise à imprimer ces seize volumes pour les terminer en un an (comme Buisson avait fait pour ses dix-huit volumes), les textes ont été altérés d'une façon déplorable. Il est évident même que les épreuves n'ont pas été relues par les éditeurs, trop versés dans leur sujet pour avoir laissé passer les grossières fautes qu'on trouve dans ce livre.

« Maintenant que je connais parfaitement cet ouvrage, je vais vous en donner une analyse sommaire.

« D'abord je dois vous dire qu'il est attribué à MM. Lalourcé et Duval, conseillers au Châtelet. Ces messieurs ont divisé leur livre en trois parties.

« La première fait connaître tous les détails préliminaires de l'assemblée générale, c'est-à-dire la forme des lettres de convocation, celle des assemblées provinciales et des élections, etc. Elle se compose de deux volumes, dont :

« 1 volume de commentaires, intitulé : *Forme générale et particulière de la convocation et de la tenue des assemblées nationales ou Etats généraux de France, justifiée par pièces authentiques*. (Première partie.)

« 1 volume de pièces, qui, quoique ayant une pagination particulière, ne porte qu'un faux titre sur lequel on lit : *Pièces justificatives de la première partie*.

« La deuxième partie contient tous les renseignements qu'on a pu se procurer sur l'assemblée elle-même ; elle se compose de dix volumes, dont :

« 1 volume de commentaires, intitulé, comme celui de la première partie : *Forme générale et particulière de la convocation et de la tenue des assemblées nationales ou Etats généraux de France, justifiée par pièces originales et authentiques*. — Deuxième partie : *Forme de la tenue*.

« 9 volumes de pièces, principalement de procès verbaux des Etats, et intitulés : *Recueil des pièces originales et authentiques concernant la tenue des Etats généraux*, etc. Cette seconde partie est enrichie des plans figuratifs des salles où se sont tenus les Etats.

« La troisième partie se compose de quatre volumes, qui renferment chacun les trois cahiers de chacune des assemblées de 1560, 1576, 1588 et 1614, et qui sont intitulés : *Recueil des cahiers généraux des trois ordres aux Etats généraux*, etc.

« Le premier des quatre derniers volumes commence par un discours préliminaire de vingt pages, à la suite duquel viennent les cahiers des Etats de 1560.

« Dans le discours préliminaire de cette troisième partie, les éditeurs annoncent que leur collection doit acquérir un grand prix de cette circonstance qu'elle est du même format que les procès verbaux de l'Assemblée nationale, qui s'imprimaient cha-

que jour. Cette collection des procès-verbaux de l'Assemblée nationale existe en effet. Je l'ai consultée à la Bibliothèque de la Chambre des Députés ; elle est intulée : Procès-verbaux de l'Assemblée des communes et de l'Assemblée nationale, imprimés par son ordre. Paris, chez Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 31. 1789.

« Une remarque que vous ne manquerez pas de faire, c'est que ces seize volumes, qui, dans l'intention des éditeurs, devaient ne former qu'un seul ouvrage, portent trois titres différents, et font ainsi trois ouvrages pour ceux qui n'ont pas étudié ce livre ou au moins lu les préfaces. Voilà précisément ce qui explique l'oubli dans lequel est tombée cette collection, bien autrement importante cependant que la misérable compilation attribuée à Mayer (celle de Buisson), dans laquelle on ne trouve presque aucun document authentique. En effet, qu'est-il résulté de cette diversité de titres? C'est qu'une fois que le livre a été perdu de vue, on ne s'est plus souvenu de sa division, et qu'on l'a classé comme on a pu dans les bibliothèques, dont aucune, au reste, ne paraît posséder les seize volumes. Ainsi, à l'Arsenal, où l'on trouve les douze premiers volumes, on l'a divisé en deux ouvrages distincts, dont l'un se compose des trois premiers volumes, portant le titre de *Forme générale et particulière*, etc., et l'autre des neuf volumes portant celui de *Recueil de pièces*, etc. ; séparant ainsi le premier volume de la seconde partie des neuf volumes de pièces qui lui servent de base, pour le joindre aux deux de la première partie.

« Quant aux quatre volumes de la troisième partie (qui est seule complète à Sainte-Geneviève), il est inutile de dire qu'ils sont portés dans les catalogues comme un ouvrage isolé. »

Je souhaite, Monsieur, que les détails qui précèdent, et qui ont été écrits pour vous il y a plusieurs années, vous paraissent encore intéressants aujourd'hui.

Votre tout dévoué,

Aug. Bernard,

De la Société des Antiquaires de France.

Paris, le 22 décembre 1849.

Paris, imprimerie de Paul Dupont.

